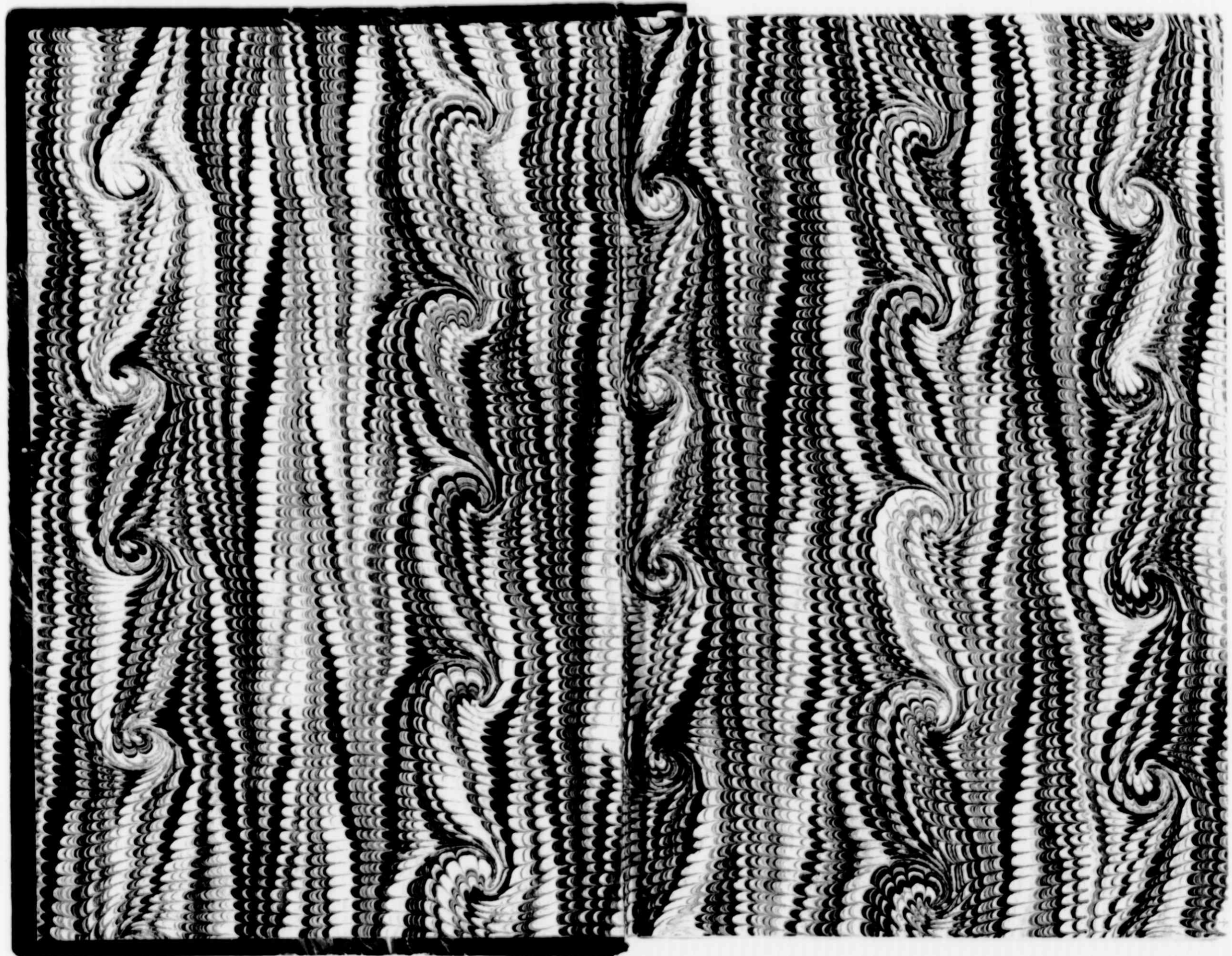


横浜国立大学附属図書館



04388771





235.061

MC

184

235.061

Welschinger,

MC

La missi

社

1786-1787 : :

des archives

Introduction

Paris : E. P.

522 p. :

083-21562

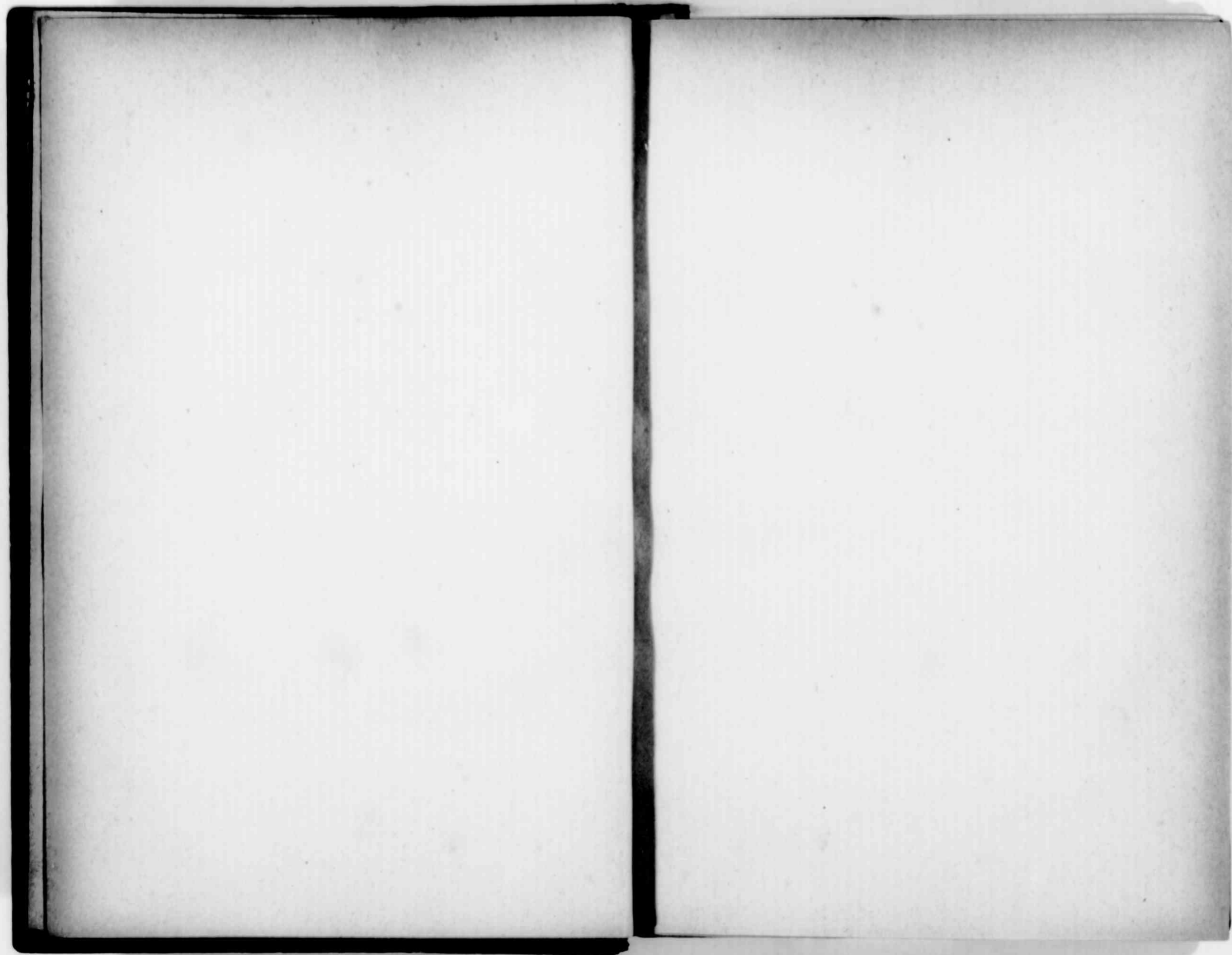
(Mirabeau c

04388771

BA3508224

08321562

返却期日



LA MISSION SECRÈTE

DE

MIRABEAU A BERLIN

1786-1787

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en octobre 1899.

DU MÊME AUTEUR :

LIBRAIRIE PLON

- Le Duc d'Enghien (1772-1804). 1 vol. in-8°. 1888.
Le Divorce de Napoléon. 1 vol. in-18. 1889.
Le Roman de Dumouriez. 1 vol. in-18. 1890.
Le Maréchal Ney (1815). 1 vol. in-8°. 1893.
Le Baron de Cormatin (1794-1812). 1 vol. in-18. 1894.
Le Roi de Rome (1811-1832). 1 vol. in-8°. 1897. (Couronné par l'Académie française — Grand prix Gobert.)

- Le Théâtre de la Révolution (1789-1799). Chez Charavay. 1 vol. in-12. 1880. (Couronné par l'Académie française.)
Les Bijoux de Mme Du Barry. Chez Charavay. 1 vol. in-32 avec gravure. 1881.
La Censure sous le premier Empire. Chez Didier. 1 vol. in-8°. 1882. (Couronné par l'Académie française.)
Les Almanachs de la Révolution. A la librairie des Bibliophiles. 1 vol. in-12. 1884.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, 8, RUE GARANCIÈRE. — 108.

LA MISSION SECRÈTE
DE
MIRABEAU A BERLIN

1786-1787

D'après les documents originaux des Archives des Affaires étrangères

AVEC INTRODUCTION ET NOTES

PAR

HENRI WELSCHINGER

横浜国立大学

08321562

附属図書館



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1900

Tous droits réservés

横浜国立大学附属図書館



04388771

309

LA MISSION SECRÈTE
DE
MIRABEAU A BERLIN
(1786-1787)

INTRODUCTION

Avant d'examiner comment Mirabeau fut amené, en 1786, à se faire à Berlin l'agent secret du cabinet de Versailles et la mission diplomatique qui lui fut confiée, il convient de jeter un coup d'œil sur ce personnage extraordinaire, de rappeler brièvement ses débuts dans la vie et de voir où il en était, trois ans avant la Révolution qui allait faire de lui l'une de ses personnifications les plus originales et les plus puissantes.

Fils d'une mère sans pudeur et d'un père sans conscience, témoin journalier de querelles et de turpitudes sans nom, objet d'insultes perpétuelles de la part de son père, qui lui reprochait grossièrement sa laideur farouche et qui installait dans sa propre maison une créature indigne; livré de bonne heure à un pédant, puis jeté dans une institution mondaine où les exercices physiques et les arts d'agrément primaient les études intellectuelles, abandonné au hasard, sans conseil et sans appui, poussé à tous les vices par les

tristes exemples qui, dès l'enfance, avaient souillé ses regards, Mirabeau était entré à dix-huit ans dans le régiment de Berri-Cavalerie. Plus souvent au tripot qu'au quartier, il courut les pires aventures, se couvrit de dettes et finalement déserta. Repris par la maréchaussée, il fut condamné à la prison et enfermé dans la citadelle de Ré. Dix mois après, son père et son oncle l'envoyèrent en Corse, sous les ordres du comte de Vioménil, avec le secret espoir qu'il se ferait casser la tête dans cette expédition... Il en revint sain et sauf, rapportant une histoire de Corse dont le marquis jeta le manuscrit au feu.

Le jeune Mirabeau va voir le bailli son oncle et le séduit par son entrain et sa vivacité. « S'il n'est pas pire que Néron, dit celui-ci, il sera meilleur que Marc-Aurèle, et je crois n'avoir jamais trouvé autant d'esprit. » Mais son père réplique avec l'aplomb d'un sophiste : « Il ne sera jamais qu'un quart d'homme, s'il est jamais quelque chose ! » Puis il veut bien le rappeler auprès de lui pour mettre à profit son activité et son intelligence. Contre qui?... Contre sa mère. Il songe en effet à l'utiliser dans un différend entre lui et la marquise de Mirabeau, survenu au sujet d'une succession. Il espère que le fils soutiendra la cause paternelle devant le tribunal, n'importe par quels moyens. Les propos outrageants que la marquise, créature dépravée, répand à son tour devant le fils contre le père, font sourire le marquis qui se dit blasé là-dessus. Et il le montre bien. Il se couvre de dettes, gaspille sa fortune et celle de sa femme, se livre à tous les déportements, tout en prêchant les bonnes mœurs, affiche scandaleusement ses maîtresses, chasse sa femme de son logis et la confine dans un couvent, fait interdire sa belle-mère et son fils aîné, force sa fille aînée à se faire religieuse, refuse à ses enfants les plus légers secours pécuniaires et déplore hypocritement la dépravation du siècle¹ ?

¹ Le marquis de Mirabeau a publié un *Journal de sa propre jeunesse* ; elle

En 1774, son fils Mirabeau est nommé capitaine de dragons à la suite ; puis, las de courir les brelans, il songe au mariage. C'était pour lui un expédient comme un autre. Il compromet audacieusement et épouse la fille du marquis de Marignane, fille et petite-fille d'époux séparés, femme coquette, frivole et perfide, assez jolie et chantant agréablement. « Un singe mélodieux », disait le marquis de Mirabeau, son beau-père. Le mariage devient ce que l'on pouvait prévoir. Mirabeau s'endette de plus en plus, rosse ses créanciers, demande, pour leur échapper, à être enfermé au château d'If, est l'objet d'une interdiction civile, se voit tromper par sa femme avec un jeune mousquetaire, écoute les perfides conseils de sa sœur, M^{me} de Cabris, une femme du « bois dont on fait les damnés », se bat comme un crocheteur avec un M. de Mouaux qui avait médité de cette sœur et se fait emprisonner au fort de Joux. Il débauche, à Pontarlier, la femme du président de Dôle, la célèbre Sophie de Monnier, l'enlève, se réfugie à Amsterdam et dissipe avec elle l'argent volé au mari. On les arrête et on les mène, l'un au donjon de Vincennes, l'autre à la maison de Charenton. En prison, Mirabeau lit et écrit beaucoup. Il distrait sa fièvre par des compositions de tout genre. A côté d'ouvrages politiques intéressants et d'essais littéraires, de traductions d'œuvres latines ou grecques¹, il fabrique des ouvrages ignobles qui pollueront à jamais sa mémoire. Au bout de trois ans, las de la prison, il se prête à des « capucinades » vis-à-vis de sa femme et sort de Vincennes, tandis que Sophie l'abandonne pour un officier, puis pour un gentilhomme et finit par se suicider. Une fois libre, Mirabeau jette le masque et fait un procès bruyant à la comtesse. Il a perdu son fils unique, mort à cinq ans, et il a cessé d'aimer cette

aurait dû le rendre plus indulgent pour son fils (voir *Revue rétrospective* de 1834).

¹ Il avait, entre autres, traduit *l'Agricola*, de Tacite. J'ai publié la curieuse préface de cette traduction, écrite par Mirabeau, dans la *Revue des Revues* du 15 juillet 1898.

femme, qui, du reste, l'a impudemment trahi. Il veut à tout prix du scandale et il ameute la Provence; il révèle à tous ses défaillances et ses misères; il étonne et passionne la France. Il perd son procès, mais il a atteint son but. Il a plaidé avec fracas, et il s'est fait entendre du pays tout entier. C'est le tonnerre qui a grondé dans le prétoire d'Aix et, dans quelques années, ce tonnerre retentira sous les voûtes de la Constituante. Ceux qui marchent à l'assaut d'une société vermoulue ont trouvé leur chef.

Mirabeau est entouré d'ennemis. On le hait, on le redoute, parce qu'il fait le démocrate et le factieux. On l'appelle chien enragé, et il en rit. Nous sommes en 1783; il a trente-quatre ans, et tout le monde le connaît. Chacun s'arrête devant son portrait, qu'on voit partout, devant cette tête énorme, cette immense chevelure, ce front demesuré, ces yeux pleins de feu, ces traits hachés et couturés, cette bouche railleuse, ce menton audacieux, cette laideur excessive et insolente. Il est très fier de sa laideur, et il secoue orgueilleusement « sa terrible hure ». Facile et bon, confiant et généreux, admirateur sincère et sensible de la vertu et de la beauté morale, gai et familier, jaloux de sa noblesse et de ses titres, et, comme Necker l'a dit : « tribun par calcul et aristocrate par goût », impétueux et prodigue, impérieux et théâtral, imposant et éloquent, avide de fortune et de gloire, peu soucieux de la probité et des convenances, violent et corrompu, ami forcené de tous les plaisirs, obéissant sans discuter aux impulsions frénétiques de ses sens et regrettant trop tard ses faiblesses et ses fautes, il pensait, après tout, qu'on dirait de lui ce que Bolingbroke disait de Marlborough : « C'est un si grand homme que j'ai oublié ses vices ! »

Fatigué d'être en révolte perpétuelle contre sa famille et contre l'État, il se met à chercher une carrière. Pour vivre, il compte sur sa plume, sur sa verve intarissable, sur son audace

¹ Sur la jeunesse de Mirabeau, voir M. de Loménie, tome IV, et surtout l'article de M. Albert Sorel, *La Jeunesse de Mirabeau (Essais d'histoire et de critique)*.

et sur l'appui de quelques écrivains, comme Chamfort. Il n'arrive à rien. On le prend pour ce qu'il est vraiment à cette époque : pour un excentrique et un déclassé. Il part pour Londres avec ses *Considérations sur l'agiotage*, et ce pamphlet lui permet de vivoter quelque temps. Il prend parti dans le différend de l'Autriche et de la Hollande sur la liberté de la navigation de l'Escaut, et soutient avec vivacité les droits de la nation hollandaise. Là il révèle les qualités d'un politique et d'un homme d'État. Il revient en France en 1785 et publie une savante brochure sur *la Liberté de l'escompte*. Ce travail le met en relations avec les célèbres banquiers Clavière et Panchaud, qui utilisent sa verve et ses merveilleuses facultés d'assimilation. Mirabeau attaque avec violence les agioteurs, la Banque espagnole de Saint-Charles, puis la Compagnie des Eaux de Paris. Il rencontre dans cette guerre nouvelle un adversaire habile et redoutable, Beaumarchais. Leur lutte fit sensation. Tout le monde sait comment Mirabeau se rua sur l'auteur du *Barbier* qui avait cru être plaisant, en appelant les brochures de son rival : « des Mirabelles ». Il donna alors une haute idée de ses capacités financières et administratives, et il attira sur lui l'attention des Parisiens. Mais il voulait davantage. Il brûlait de se signaler sur un autre théâtre. Il se jugea bientôt apte à mener des négociations diplomatiques, mieux que Dumouriez en Pologne, mieux que Beaumarchais en Allemagne, mieux que Voltaire lui-même auprès de Frédéric¹; car c'était le temps des aventures, et chacun de ces hommes s'était cru de taille à rivaliser avec les meilleurs agents du Secret du roi. Mirabeau voulut préparer son terrain. Il allait partir à la fin de l'année 1785 pour Berlin, comme simple voyageur, désireux de voir de près le grand Frédéric, d'étudier les ressorts de la monarchie prussienne et de composer à ce sujet un grand ouvrage, dont il espérait tirer le meilleur parti pour sa fortune et sa réputation.

¹ Voir le piquant volume de M. le duc de Broglie, *Voltaire avant et pendant la guerre de Sept Ans* (Calmann-Lévy, 1898).

Ainsi, à cette époque, le nom de Mirabeau, connu de toute la France, était même célèbre au-delà des frontières. Ses folies, ses scandales, ses écrits en avaient fait un type¹. On le craignait en haut lieu, parce qu'on le croyait capable de tout et prêt à tout. Aussi cherchait-on à éloigner un homme qui, tôt ou tard, devait être l'apôtre et le chef de la Révolution. C'est pourquoi le ministère s'empressa de saisir l'occasion qui se présenta quelques mois après.

Sans avoir de mission avouée, Mirabeau prend donc la résolution de quitter la France, le 25 décembre 1785, avec son amie, M^{me} de Nehra, et le petit Lucas de Montigny, son fils adoptif. Il passe par Nancy, Francfort, Leipzig et, après bien des aventures romanesques, arrive à Berlin, le 19 janvier 1786. Dans ce premier séjour, il recueille assez de notes et de renseignements pour justifier son désir d'être utilisé comme agent secret de la diplomatie française. Entre temps, il compose et fait imprimer à Berlin une brochure sur Cagliostro et Lavater, où il raillait le charlatanisme de l'un et le fanatisme de l'autre². Mirabeau aimait ce qu'on appelle aujourd'hui l'actualité. L'aventurier Cagliostro, qui avait joué un rôle mystérieux dans l'affaire du Collier, était alors sous les verrous, et l'on ne parlait que de lui. Le physiologiste Lavater occupait aussi l'attention par ses recherches étranges. Il était très discuté à Berlin. « La malice du libelle de Mirabeau, remarque M. Alfred Stern, consistait en ce qu'il gardait encore beaucoup de mesure dans l'expansion de son jugement sur Cagliostro, lequel lui paraissait être un simple extravagant, tandis que, sur le compte de son admirateur zurichois, il s'exprimait en termes assez crus³. »

¹ On le retrouve tout entier dans le portrait du tribun Carion, par Velleius Paterculus: *Vir nobilis, eloquens, audax, suæ alienæque fortunæ et pudicitia prodigus, homo ingeniosissime nequam et facundus malo publico.*

² *Lettre du comte de Mirabeau à M... sur MM. Cagliostro et Lavater*, brochure in-8° de 75 pages, Berlin, 1786.

³ *Vie de Mirabeau*, par M. Alfred Stern, tome I. — L'auteur rappelle qu'en 1786 le landgrave de Hesse-Hombourg et le capellmeister Reichart répondirent à la brochure de Mirabeau en l'accusant de s'être vengé de Lavater, parce que celui-ci avait refusé de le mettre en relations avec Charles-

Mirabeau s'étonnait qu'on allât d'une extrémité à l'autre. Hier, Cagliostro était réputé fourbe, fripon, escroc; aujourd'hui, on le traitait de philosophe et de bienfaiteur de l'humanité. Mirabeau le qualifiait de personnage ridiculement célèbre. Il ne s'étonnait pas de le voir lié avec Lavater, ce fameux docteur évangélique de Zurich, qu'il appelait un composé bizarre d'instruction et d'ignorance, un dévot et un magicien, un voluptueux et un mystique. Il se riait de son extrême vanité, de ses miracles, de ses extases, ainsi que des souverains qui l'admiraient et lui obéissaient. Aussi voulait-il prémunir la raison et l'esprit des princes contre les extravagances et les fascinations de ces illuminés. « Tolérez Cagliostro, tolérez Lavater, disait-il, mais tolérez aussi ceux qui les dénoncent, parce qu'ils répugnent à prononcer qu'ils sont des fripons! » Il avait soin d'excepter des princes crédules Frédéric II, « l'homme supérieur qui tient les rênes de l'État et a su mépriser la plupart des hochets de la folie humaine ».

Mirabeau avait pour unique référence à Berlin une lettre du comte de Vergennes, ministre des Affaires Étrangères, qui le recommandait simplement au comte d'Esterno, notre ambassadeur. Il se croyait sûr d'être appuyé auprès du prince Henri de Prusse, second frère de Frédéric II, par un gentilhomme dont il était connu, le marquis de Luchet attaché à la personne du prince. Il convient d'ajouter qu'il savait que le prince Henri, mécontent de l'incapacité du comte d'Esterno, avait fait entendre à quelques-uns de ses amis, en France, qu'il serait important d'envoyer à Berlin, avant la mort du grand Frédéric, un homme de valeur et d'énergie. Avec une audace incroyable, Mirabeau essaie d'obtenir immédiatement une audience du roi. Il était descendu à l'*Hôtel de la Ville de Paris*. Dès le 22 janvier, il adressait à Frédéric II la lettre suivante :

Auguste de Weimar. « Quant à Lavater, ce fut plus tard qu'il épancha son cœur dans l'appréciation physionomiste qu'il fit de Mirabeau, d'après le masque du grand orateur, moulé après sa mort. »

« SIRE,

« C'est trop présumer peut-être que de demander une audience à V. M., quand on ne saurait l'entretenir d'aucune affaire qui puisse l'intéresser particulièrement. Mais si vous pardonnez à un Français, qui, dès sa naissance, a trouvé le monde rempli de votre nom, le désir de voir le plus grand homme de ce siècle et de tant d'autres, de plus près qu'on ne voit ordinairement les rois, vous daignerez m'accorder la faveur d'aller vous faire ma cour à Postdam.

« Je suis avec un très profond respect, etc. »

Le lendemain, le Roi daigna lui répondre :

« Postdam, 23 janvier 1786.

« MONSIEUR LE COMTE DE MIRABEAU,

« Je serai bien aise de faire votre connaissance et je suis bien sensible à l'offre que vous venez de me faire de vous rendre ici pour cet effet. Si vous voulez me faire ce plaisir après-demain, le 25 de ce mois, et vous adresser au général major, comte de Gøertz, je pourrai vous voir encore le même jour, et, en attendant, je prie Dieu qu'il vous ait, M. le comte de Mirabeau, en sa sainte et digne garde... »

Le même jour, le Roi mandait au comte de Gøertz qu'il avait reçu un paquet de livres de la part du comte de Mirabeau. Il le chargeait de l'en remercier affectueusement, et il ajoutait : « Je serais, je l'avoue, très curieux de savoir par quel heureux hasard ce voyageur a poussé jusqu'ici, et vous me feriez plaisir de me le dire¹. »

De son côté, le comte d'Esterno envoyait, le 24 janvier, cette dépêche au comte de Vergennes :

« ... J'ai été éclairé sur la conduite que je devais tenir

¹ *Correspondance de Frédéric II, roi de Prusse*, publiée chez Decker, à Berlin, 1854, tome X.

avec M. le comte de Mirabeau, arrivé depuis quatre jours en cette ville, par la lettre de recommandation qu'il m'a remise de votre part.

« Sans cette lettre, je n'aurais pas pris sur moi de présenter ici un homme sur lequel j'ai eu ordre de porter des plaintes en cette Cour, à l'occasion des libelles qu'il a fait imprimer à Neufhâtel¹. M. le comte de Finck m'a marqué quelque surprise de cette présentation. Le roi de Prusse a écrit dès le lendemain de son arrivée au sieur Formey, secrétaire de son Académie, de tâcher de découvrir les motifs du voyage de M. de Mirabeau, et ce voyageur, ayant demandé directement à S. M. Prussienne l'honneur de lui être présenté, en a reçu dès le lendemain une réponse très gracieuse et la permission de lui faire sa cour à Postdam. Il a remis à M^{te} le Prince Royal une lettre de recommandation, je ne sais de quelle part. Un grand inconvénient, c'est que M. de Mirabeau n'a aucun moyen de subsistance connu, qu'étant avoué de la France, il trouvera ici du crédit et qu'il y aura infailliblement des réclamations à cette occasion. Il a de plus, à sa suite, une femme d'un nom supposé qu'il fait appeler M^{me} de Nehra, laquelle est une fille de condition de la Hollande, appelée Haren². Il annonce M. le chevalier de Mirabeau pour le printemps prochain. C'est bien assez du premier !

« Permettez-moi, Monsieur le comte, de vous observer à cette occasion que la plupart des Français qui viennent ici y font un mauvais effet pour la dignité et la considération de la nation. Les uns, saisis d'un enthousiasme ridicule, élèvent la Prusse au-dessus de tout et dépriment sur tous les points le Gouvernement et l'état militaire de la France. D'autres embrassent l'opinion contraire avec tant de chaleur qu'ils

¹ Il s'agissait du livre sur *les Lettres de Cachet*, paru, en 1782, chez Fauche, et probablement aussi de *l'Espion dévalisé*.

² Henriette-Amélie, fille naturelle de l'Administrateur hollandais Zwier van Haren, avait été séduite par les infortunes de Mirabeau. Elle mourut à l'âge de quarante-trois ans, en 1818, gardant fidèlement la mémoire d'un homme qu'elle avait aimé et qui ne l'avait pas toujours payée de retour.

disent des invectives aux Prussiens, telles que des caractères moins flegmatiques ne les endureraient pas. Je ne puis pas être le délateur de mes compatriotes ; mais n'est-il pas bien déplacé qu'un brigadier des armées de Sa Majesté et un colonel, qui pis est, d'une troupe à cheval, soient venus se mettre au manège ici avec les pages du Roi de Prusse et les élèves de l'École militaire ? Il en est résulté l'opinion répandue dans l'armée prussienne qu'il n'y a pas en France une seule école d'équitation et que les officiers de cavalerie qui veulent apprendre quelque chose feraient bien de venir ici. Monseigneur le Prince Royal, lui-même, m'a fait des questions à ce sujet...¹ »

M. de Vergennes répondait à l'ambassadeur, le 8 février 1786 :

« La lettre que M. de Mirabeau vous a remise de ma part ne vous engage à quoi que ce soit avec ce gentilhomme, et rien ne doit vous empêcher de vous conduire à son égard avec la réserve que vous croirez nécessaire. Vous ferez très sagement de ne point lui accorder d'accès familier...² »

En même temps, M. de Vergennes recevait cette note piquante de M. d'Esterno : « Nous avons ici le comte de Mirabeau, auteur de tant de brochures ! Je crois qu'il veut se fixer à Berlin, pour y être imprimé en toute liberté, et, dans ce projet, il ne pouvait mieux choisir sa résidence, étant certain que, pourvu qu'il ne dise pas du bien de la cour de Vienne, il pourra médire en paix de Dieu, de ses saints et de tous les rois de la terre, sans excepter le roi de Prusse³ ! »

Le 25 janvier, Frédéric II avait écrit à son frère, le prince Henri : « Nous avons ici un M. de Mirabeau que je ne connais point. Il viendra aujourd'hui chez moi. Autant que j'en puis juger, c'est un de ces efféminés satiriques qui écrivent pour et contre tout le monde. On dit que cet homme

¹ Archives des Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

va chercher un asile en Russie, d'où il pourra publier ses sarcasmes impunément contre sa patrie¹. »

Le simple examen de ce billet prouve, au contraire, que Frédéric II connaissait Mirabeau, dont les bruyantes aventures avaient aussi bien surpris l'étranger que la France. Il voulait seulement mettre son frère sur ses gardes, car il le savait favorablement disposé pour le voyageur. On prétend même que le prince Henri ne pouvait souffrir le comte d'Esterno, qu'il trouvait peu apte à tirer profit de ses sympathies personnelles pour la France. L'audience royale du 25 janvier ne fut pas trop désagréable pour Mirabeau. L'audacieux gentilhomme se sentit seulement un peu ému par l'état maladif et l'oppression physique du roi. Il n'osa pas entrer dans de longs développements ni prolonger une conversation qui, en tout autre temps, eût fait, comme il le dit plus tard, son bonheur. « Au reste, ajoutait-il, cet homme extraordinaire régnera jusqu'à la fin, et le soleil reculera cette fin. » Sans doute le palais du roi, les jardins, les statues, les tableaux l'avaient frappé ; mais rien ne l'avait autant impressionné « que cet homme si fort élevé au-dessus du rang où le Sort l'avait placé, après l'avoir fait exprès pour le remplir... ». Mais, comme Mirabeau ne doutait de rien, il laissa entendre au Roi en se retirant, qu'il irait à Saint-Pétersbourg chercher quelque emploi, à moins qu'on ne lui permit de servir à Berlin. Le lendemain, Mirabeau fut plus explicite. Il adressa en effet cette curieuse lettre au roi :

« Berlin, 26 janvier 1786.

« SIRE,

« Je craindrais plus encore de paraître coupable envers V. M. d'un manque de bonne foi que de commettre une indiscretion qui ne nuisit qu'à moi.

« Quand V. M. m'a fait l'honneur de me demander hier si j'allais à Saint-Pétersbourg, j'ai répondu que mon dessein

¹ *Correspondance de Frédéric II, tome XI.*

n'était pas d'y aller encore. J'avais un et même deux témoins, et mes circonstances personnelles exigent que ma marche ne soit pas ébruitée.

« Maintenant que je parle à V. M. seule, j'aurai l'honneur de lui dire que, bien mal récompensé des véritablement grands services que j'ai rendus en France au département des Finances, compromis dans ma sûreté et presque dans ma réputation par le ministre actuel, parce que je n'ai voulu ni me mêler de son dernier emprunt, ni concourir à son opération des louis; obligé de chercher, jusqu'à la mort de mon père, l'emploi de mon activité naturelle ou de mon faible talent, tourmenté du désir, peu raisonnable peut-être, de me faire regretter en France, je l'ai quittée avec la permission du Souverain, mais dans la ferme résolution de n'y rentrer, aussi longtemps que je serai jeune et capable de quelque chose, que pour recueillir l'héritage considérable que me laissera mon père¹.

« Après la juste curiosité qui m'a conduit à Berlin, où j'attendrai probablement mon frère, qui doit demander à V. M. la permission de s'instruire aux manœuvres, mon intention est, je l'avoue, Sire, à vous seul, d'aller chercher de l'emploi dans le pays que je connaisse qui ait le plus besoin des étrangers. Je pousserai donc en Russie, et certes je n'aurais pas été chercher cette nation ébauchée et cette contrée sauvage, s'il ne me paraissait que votre Gouvernement est trop complètement organisé pour que je puisse me flatter de devenir utile à V. M. La servir, et non pas siéger oisivement dans des Académies, eût sans doute été la première de mes ambitions, Sire. Mais les orages de ma première jeunesse et les déceptions de mon pays ont trop longtemps détourné mes idées de ce beau dessein, et je crains bien qu'il ne soit trop tard. Daignez agréer, Sire, la révélation de celui auquel je me vois contraint de me borner. Je vous la dois, puisque

¹ Cet héritage déjà entamé devait, en réalité, se réduire à rien, pour Mirabeau, puisque le marquis allait faire son fils cadet héritier et légataire universel.

V. M. a montré quelque curiosité sur ma destination; mais j'ose la supplier de m'en garder le secret. Je suis, etc.¹ »

Deux jours après, Frédéric lui répondait :

« Postdam, 28 janvier 1786.

« MONSIEUR LE COMTE DE MIRABEAU,

« Je n'ai pu qu'être bien sensible à la confiance que vous me faites, dans votre lettre du 26, des raisons qui vous ont engagé à vous expatrier avec la permission de votre Souverain et à chercher dans l'étranger à faire valoir vos talents avec plus de succès. Vous pouvez être persuadé que je vous en garderai le secret et que je m'intéresserai toujours au sort d'un homme de votre mérite, souhaitant de bien bon cœur qu'il soit des plus favorables et conforme à votre attente. D'ailleurs, il dépendra entièrement de vous de vous arrêter à Berlin jusqu'à l'arrivée de M. votre frère, qui veut me demander la permission d'assister aux manœuvres. Ce dessein me fait d'autant plus de plaisir que j'espère, dans cet intervalle, d'avoir celui de vous voir encore une couple de fois pour vous assurer de bouche de tous mes sentiments pour vous...² »

Mirabeau considéra cette lettre, non comme un acquiescement à ses secrets désirs, c'est-à-dire à une entrée au service de Prusse, mais comme une permission de séjourner à Berlin. Il fit plus ample connaissance avec le prince Henri, s'aboucha avec le major Mauvillon, qui devait lui être si utile pour sa grande *Histoire de la Monarchie prussienne*, puis il se lia avec des philosophes et des savants. Il fit devant eux montre de son influence à la Cour, comme l'indique une démarche qu'il tenta, le 18 février, auprès de Frédéric II, pour lui demander son appui en faveur de l'un de ses sujets,

¹ *Correspondance de Frédéric II*, tome X.

² *Ibid.*

le baron de Borcke, jadis envoyé de Prusse à la cour de Saxe, qui sollicitait un arbitrage au sujet d'une réclamation pécuniaire du sieur Théophile Cazenove, capitaliste d'Amsterdam. Le Roi refusa naturellement de se mêler de cette affaire.

Mirabeau savait que M. de Vergennes se préoccupait de l'éventualité menaçante de la mort du grand Frédéric. En effet, le ministre des Affaires Étrangères avait écrit, au lendemain de son arrivée, à l'ambassadeur de France : « ... Sa mort sera une époque bien intéressante, non seulement pour l'intérieur de la Prusse, mais aussi pour toute l'Europe. Nous supposons que le prince Henri aura une grande part à la confiance de son neveu. Je vous prie, Monsieur, de me mander si cette opinion est bien fondée. Les vues du roi de Prusse concernant le stathouder nous paraissent très sages; nous pensons même que ce sont les seules que ce monarque puisse avoir dans la position fâcheuse où s'est mis M. le prince de Nassau. Nous ferons certainement tout ce qui dépendra de nous pour le seconder, mais nous prévoyons des difficultés presque insurmontables au rétablissement pur et simple de M. le stathouder dans le commandement de La Haye¹. »

Le 7 février, d'Esterno mandait que le roi avait eu un accès de suffocation huit jours auparavant. Il avait dit au marquis de Lucchesini : « Je vois venir la mort, mais je m'occuperai des affaires jusqu'au terme, et je mourrai en travaillant... » — « Le règne de son successeur, ajoutait l'ambassadeur, aura un caractère différent, autant que l'on peut juger d'un homme obligé d'observer la plus grande dissimulation; mais j'ai lieu de penser qu'il sera distingué par

¹ Archives des Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205. — Guillaume V avait refusé de faire marcher les troupes contre des émeutiers sondoyés par ses partisans, et le Conseil de Hollande avait donné l'ordre à sa place. Le stathouder s'était plaint de cette usurpation de pouvoir, mais les États de Hollande avaient approuvé le Conseil. Guillaume V, irrité, avait quitté La Haye, et Frédéric II avait adressé aux États un mémoire en sa faveur, tandis que la France refusait d'intervenir.

sa bonté, sa droiture et sa probité. On ne peut se dissimuler qu'il a vécu précédemment dans la plus mauvaise compagnie, n'osant venir à Berlin que secrètement ni se montrer dans une maison connue¹... » M. d'Esterno terminait sa dépêche en affirmant qu'au commencement de ce règne le prince Henri aurait la plus grande influence.

Le 2 mars, l'ambassadeur de France écrivait : « Le prince Henri a commencé par s'engouer de cet homme (le comte de Mirabeau), et, lorsqu'il m'en a parlé, j'ai cru devoir à mon attachement pour S. A. R. de ne rien dire pour la confirmer dans son goût décidé pour M. de Mirabeau. Le prince m'a dit lui-même : « Je sais bien qu'il y a beaucoup à dire, mais je vous avoue que cet homme m'amuse infiniment. » D'Esterno ajoutait : « M. de Mirabeau fait parade chez ce prince de cinquante-quatre lettres de cachet qu'il dit avoir été données à sa famille, il parle sans cesse des finances de la France, qu'il dit être dans un dérangement horrible; mais il est aisé de prévoir qu'il ne se soutiendra pas dans cette Cour. » D'Esterno affirmait que le roi de Prusse, qui l'avait très bien reçu, lui avait refusé une seconde audience, ayant probablement reçu des informations défavorables sur lui. « Quelques jours après, continuait-il, S. M., ayant à sa table le baron d'Heinitz, a dit à ce ministre qu'il était fort surpris qu'on accueillit autant à Berlin un homme qui avait dit tant de choses sur son compte². »

Suivant d'Esterno, ce propos, tenu à dessein et fait pour être répété, était une épigramme dirigée contre le prince Henri, lequel commençait aussi à être embarrassé de ce personnage, qui prétendait aller s'établir à demeure chez lui à la campagne. « Ainsi, concluait l'ambassadeur, des êtres, presque imperceptibles chez nous, font une sensation dans les autres Cours et spécialement dans celle-ci où le goût de la Maison royale pour les étrangers leur donne une

¹ Archives des Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205.

² *Ibid.*

espèce d'importance plus grande que partout ailleurs¹.»

Le 14 avril, Mirabeau, ayant réuni les notes suffisantes pour rédiger un mémoire qu'il croyait de nature à impressionner MM. de Calonne, de Vergennes et ses amis, écrivit à Frédéric II :

« SIRE,

« Des circonstances imprévues changent ou suspendent mes projets, et la déplorable santé de mon père me rappelle en France. J'ose prendre la liberté de demander à V. M. ses ordres, et n'osant me flatter d'obtenir la faveur d'aller les recevoir verbalement, je me contente d'être assuré que je me trouverais heureux d'être honoré de la plus légère commission de sa part, et que j'emporte de son pays des motifs éternels de reconnaissance, de dévouement et de respect avec lesquels je ne cesserai d'être, etc.

Le Roi lui répondit encore de Postdam, le 15 avril : « Vous me ferez plaisir, au cas que vous preniez la route par ici, de me faire savoir votre arrivée en cette ville. Agrérez, en attendant, mes remerciements de tout ce que vous me dites d'obligeant, et soyez assuré, etc... » Le 17 avril, il lui accorda une audience de congé qui dura environ une heure.

Dans son remarquable ouvrage sur *la Vie de Mirabeau*², M. Alfred Stern examine en connaisseur son voyage en Prusse. « ... Ni comme homme, ni comme écrivain, dit-il, Mirabeau n'était un étranger pour Frédéric. Les écarts et les souffrances de sa jeunesse étaient devenus célèbres dans toute l'Europe. Si peu que le prisonnier de Vincennes méritât d'être mis en parallèle avec le prisonnier de Kustrin, on devait forcément se rappeler que, dans l'un comme dans l'autre cas, la main brutale d'un père sévère s'était appesantie sur la vie du fils. D'autre part, Frédéric, comme

¹ Archives des Affaires Étrangères, Prusse.

² Traduite par MM. Lespès, Parquet et Pierre Péret, chez Bouillon, 1^{er} volume, ch. XI.

souverain de Neuchâtel, avait dû, quelques années auparavant, s'occuper des écrits de Mirabeau. Il se rappelait la plainte que le Gouvernement français avait alors élevée contre l'impression par Fauche et C^{ie} d'œuvres offensantes. Mais Frédéric avait l'âme trop grande pour se laisser attarder longtemps à ces souvenirs. »

Après avoir résumé l'entrevue du 25 janvier, M. Stern montre les relations que se créa presque aussitôt l'actif Mirabeau à Berlin. Les cercles de la diplomatie et du haut fonctionariat avaient été les premiers à s'ouvrir devant le voyageur qui recevait bon accueil à la Cour et dans des maisons choisies. Il y rencontrait des hommes d'esprit et des savants comme le secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, Ewart, et le distingué de Dohm, attaché aux Affaires Étrangères. « Dohm était apte mieux que personne à lui éclaircir les préliminaires de la ligue des princes, le dernier grand succès de la politique de Frédéric. Il ne pouvait assez admirer comment ce Français s'était rapidement dépourvu de ses préjugés, quels immenses progrès il avait faits dans l'étude de la langue allemande et comment il s'était efforcé de s'instruire par les livres et par ses relations avec des hommes de tout état, artisans aussi bien que ministres. » Dohm avait constaté que Mirabeau possédait l'art de questionner à un tel degré qu'il était difficile d'en donner une idée à ceux qui ne l'avaient pas entendu. Le poète Louis Tieck se souvenait l'avoir vu, étant encore enfant, alors qu'il visitait une taverne au-dessous de Kreuzberg, surnommée la *Cave sombre*. Le spirituel Erman remplissait Mirabeau d'enthousiasme pour les actes du grand Electeur. Le marquis de Luchet, qui, sur les recommandations de Voltaire, avait obtenu la place de bibliothécaire et de directeur de théâtre à la Cour du landgrave de Hesse-Cassel, et qui avait passé ensuite au service du prince Henri, lui demeura depuis cette époque dévoué et toujours prêt à lui venir en aide. Chez le prince Henri qui, pendant un court séjour à Paris, quelques années auparavant, avait reçu les hommages des

Français, Mirabeau se comportait « comme un habitué de la maison ».

Mirabeau ne rencontrait pas de difficultés pour pénétrer auprès des savants et des écrivains. Il profitait de ces relations pour corriger ses notions défectueuses sur les affaires prussiennes. Nicolaï, comme Dohm, était devenu l'un de ses guides et conseillers. « *L'Allgemeine deutsche Bibliothek* fut en tout cas pour Mirabeau, si apte à tout saisir, une vraie mine, bien plus encore que la *Berlinische Monatschrift*. Il put puiser à l'aise dans les descriptions de pays et de voyages de Nicolaï. Il examina la littérature d'alors avec les yeux du chef de chœur des rationalistes de Berlin. De là provint sa haute appréciation de Lessing. Malgré quelques légères réserves, il fit de celui-ci un brillant éloge, comme il avait été rarement donné à l'auteur de *la Dramaturgie de Hambourg* d'en recevoir de la bouche d'un compatriote de Voltaire... »

Il paraît que personne mieux que Nicolaï ne pouvait renseigner Mirabeau sur les tendances d'esprit de Mosès Mendelssohn¹. Cet homme célèbre était mort quelque temps avant son arrivée. « Mais l'élément juif de la société berlinoise avait déjà tiré trop de gloire de Mendelssohn, pour que Mirabeau n'eût pas à s'en occuper. Il se plaisait à entendre les leçons de physique de Marcus Herz, chez lequel se pressait la haute société. Il fit sensation dans le salon si recherché de la charmante femme de Herz, laquelle disait, bien des années après, qu'elle n'avait jamais entendu parler personne d'une façon aussi ravissante. Rahel, encore dans l'adolescence, reçut, elle aussi, une extraordinaire impression de cet homme étrange, au visage abîmé par la petite vérole et aux yeux vifs qui étincelaient comme deux charbons².

¹ Mosès Mendelssohn, né à Dessau, le 10 septembre 1729, était un philosophe et un savant de premier ordre qui a laissé des œuvres remarquables.

² Stern, tome I. — Voici ce qu'en dit Rahel ou Rachel, la femme remarquable du grand publiciste allemand Varnhagen von Ense :

Il portait un habit de ville qui lui donnait absolument l'apparence des gens

Durant son premier séjour à Berlin, Mirabeau avait mené une vie extrêmement laborieuse. Il se couchait fort tard dans la nuit; il se levait de très bonne heure. Au travail bien avant le jour, en simple robe de chambre, sans bas, sans gilet, sans feu, dévoré d'une flamme intérieure, il aimait à se distraire de ses occupations fatigantes par des gamineries avec M. de Noldé, son secrétaire, par le spectacle d'ombres chinoises que lui donnait son valet de chambre Boyer, ou par des jeux enfantins avec le petit *Coco*, son fils adoptif. Il avait eu une seconde entrevue avec le grand Frédéric à Postdam, le 17 avril, à la veille de revenir en France. « Mirabeau, rapporte encore M. Alfred Stern, trouva Frédéric très souffrant, assis dans un fauteuil, et accablé par des suffocations. Frédéric ne parlait plus qu'avec difficulté; mais le charme de son entretien ravit et étonna son interlocuteur. La conversation roula surtout sur la question de la situation des Juifs et sur la tolérance. Le sujet intéressait Mirabeau, car la brochure de Dohm sur la réforme civile des Juifs avait fait une profonde impression dans son esprit. Il s'en était déjà servi dans son travail sur *Cagliostro et Lavater*, et il projetait d'écrire quelque chose sur Mosès Mendelssohn et sur ses coreligionnaires. « Je ne conseille pas

de cour de sa nation; sa mise était simple et se rapprochait beaucoup de la forme du vêtement anglais qui devait suivre. Sa toilette se composait d'un toupet légèrement frisé et poudré, d'un catogan, de souliers et de bas, d'habits sans garnitures d'or ni d'argent et dépourvus de broderies. Il avait des yeux noirs pleins de vivacité, surmontés d'épais sourcils, la figure marquée de la petite vérole; il était large de carrure, mais non pas gras; il faisait l'effet d'un homme qui a beaucoup vécu et au milieu de beaucoup de gens. Il était plus vif que ne le sont d'ordinaire les personnes de sa caste et n'avait rien de compassé. Ses moindres mouvements indiquaient un homme plein d'énergie, qui examine tout par lui-même, veut tout connaître, tout approfondir; ainsi, il se servait de sa lorgnette, et, pourrait-on dire, de tout son *moi*. Il assistait aux pièces allemandes, pénétrait dans les coulisses et allait mettre lui-même chaque jour ses lettres à la poste, où je le voyais rester des demi-heures et des heures entières, tandis qu'une dame et son fils, âgé de huit ans, l'attendaient dans la voiture. Mon père me dit qu'il n'était rien, sinon le comte de Mirabeau. Je ne savais rien à son sujet, et c'est pour cela que je me fie d'autant plus sûrement à mon jugement d'alors. Il produisit sur moi une bonne impression, quoiqu'il me parût âgé, ni élégant, ni beau, parce que j'étais presque une enfant... Il avait l'air aussi d'un homme qui a beaucoup souffert et discuté » (Rahel, *Ein Buch des Andenkes*, II, 64, 65).

aux fanatiques de se frotter là, » disait-il en songeant à l'opinion exprimée par Frédéric. Un autre sujet, sur lequel s'engagea la conversation, était analogue à celui que Schiller a traité dans les vers magnifiques dédiés au génie de la Muse allemande. « Pourquoi, demanda Mirabeau au roi, pourquoi le César des Germains n'en a-t-il pas été l'Auguste ? Pourquoi Frédéric le Grand n'a-t-il pas daigné s'associer à la gloire de la révolution littéraire, opérée de son temps, la hâter, la féconder, au feu de son génie, de sa puissance ? — Mais, répondit très spirituellement Frédéric, qu'aurais-je pu faire aux gens de lettres allemands, qui leur valût le bien que je leur ai fait en ne m'occupant pas d'eux ? » Plus tard Mirabeau ajouta ces mots dans son ouvrage sur *la Monarchie prussienne* : « Je regarde comme très petit le malheur que la littérature allemande ait été dépourvue de l'appui des grands et des souverains. Il en est des lettres comme du commerce ; elles haïssent la gêne, et la gêne est la compagnie inséparable des grands. »

A la suite de cette entrevue, Mirabeau composa sa célèbre brochure sur *Mosès Mendelssohn et la Réforme politique des Juifs*¹.

L'auteur voulait faire connaître à la France « un Platon moderne », Mendelssohn, et il en vantait les vertus, les écrits modérés, la philosophie. Il défendait généreusement les malheureux fugitifs d'Asie et blâmait les persécutions qui les assaillaient partout. Mirabeau reconnaissait qu'il y avait alors 15.225 Juifs en France, dont 10.000 en Alsace, et il relevait la petitesse de ce nombre. Sans doute ils avaient du « bonheur dans leur commerce », mais c'était grâce à leurs aptitudes et à leur labeur. Leur penchant excessif pour tout espèce de lucre leur procurait la suite naturelle et nécessaire d'un commerce très resserré. « On ne saurait, ajoutait-il, leur reprocher presque aucun exemple de trahison ou d'autre faute capitale envers l'État. » Il demandait qu'on

¹ Elle parut, en 1787, à Londres, formant un volume in-8° de 130 pages.

leur permit largement de s'occuper d'agriculture, de métiers, d'arts mécaniques, etc., afin de les placer au nombre des membres les plus utiles de l'État. Il terminait en réclamant pour eux la tolérance, l'indulgence, l'impartialité. Une intervention aussi décidée en faveur des Juifs ne fut pas très favorablement accueillie ; ce fut même une des raisons pour lesquelles Mirabeau perdit toute popularité en Alsace.

Se jugeant enfin au courant des hommes et des choses à Berlin, tant à la Cour qu'à la Ville, Mirabeau revient à Paris le 22 mai 1786 et va trouver l'abbé de Périgord, auquel il expose tous ses plans. Ces deux hommes, fort ambitieux l'un et l'autre, sympathisaient par le désir ardent d'arriver et de se produire. L'abbé de Périgord avait déjà une haute situation ; mais il ne la jugeait pas encore assez élevée. Il aurait voulu que le Roi s'intéressât à sa personne et lui octroyât sans retard la dignité épiscopale à laquelle il croyait avoir droit. Tout lui paraissait bon pour attirer l'attention du monarque. Dans les desseins que lui soumet Mirabeau, il découvre aussitôt le moyen de tirer un profit personnel. Mirabeau s'efforçait, en effet, d'établir qu'un homme avisé et hardi, déjà en relations intimes avec le frère du roi de Prusse, avec le duc de Brunswick et de grands personnages, pouvait fournir au cabinet de Versailles d'importants et utiles renseignements sur les projets de la Prusse, dans une circonstance aussi grave que la mort prochaine de Frédéric II. En outre, l'abbé de Périgord avait appris, par un autre informateur, que le prince Henri cherchait à faire répandre le bruit de ses sympathies pour la France et qu'il lui fallait pour cela un intermédiaire secret plus actif et plus éclairé que le comte d'Esterno... Qui sait ? Les confidences faites à Mirabeau pouvaient passer directement de Mirabeau à Périgord qui saurait les utiliser auprès du Roi et de ses ministres ; car, dans une pensée rapide, l'abbé avait déjà prévu qu'il serait probablement appelé « à épurer, à arranger, à embellir » les rapports diplomatiques de Mirabeau. Se trouvant alors en très bonne position auprès de Calonne, dont il louait

ouvertement les procédés financiers, quitte à les blâmer en secret, l'abbé promit à son ami de lui obtenir par le duc de Lauzun l'appui du contrôleur général des finances, lequel de son côté redoutait la présence et la plume désagréables de Mirabeau. Celui-ci crut aux promesses de Calonne et de l'abbé de Périgord. Il raconta plus tard à son père comment il fut amené à retourner en Prusse.

« J'étais parti pour Munich, lui écrivait-il, afin de ne pas rester à la brèche. Un compte rendu de la banque de Saint-Charles, très injurieux pour moi, paraît¹. Le Calonne sait que je répons, que je vais imprimer, que je foudroie les agioteurs et leur chef². Il trouve plus sûr de m'employer. Frédéric II se mourait. Quelques-unes de mes lettres à mes amis avaient donné à croire que je voyais assez bien le pays. Notre diplomatie était peu active. D'après lui-même et d'après mes amis qui l'effrayent, le Calonne engage M. de Vergennes à me laisser charger, aux dépens du département des Finances, d'une mission secrète. On me mande à Paris. On m'y demande des notions préliminaires sur la Prusse, et je les donne en homme libre et non en courtisan³. Je repars pour Berlin, n'ayant d'autre frein sur l'argent que de compter de clerc à maître. Quand on m'a demandé quel traitement je voulais, j'avais répondu ces propres mots : « Je ne dépenserai que pour vous; ainsi vous paierez ce que je dépenserai. Quant à l'avenir, puisque vous me mettez dans les affaires, c'est à moi de m'y conduire assez bien pour que vous ne soyez pas tenté de m'ôter. (Je ne les croyais pas, à dire vrai, assez sots ni aussi alarmés de tout talent et surtout de tout

¹ Mirabeau avait fortement attaqué cette banque et dénoncé ses opérations ruineuses pour l'État (*De la Banque de Saint-Charles*, 1785, in-8°, et *Lettres à M. Lecoulez de Lanoraie*, 1785, in-8°).

Ces deux opuscules avaient été supprimés par arrêt du Conseil d'État; un autre opuscule : *Tableau raisonné de l'état actuel de la Banque de Saint-Charles*, qui parut en 1786, à Amsterdam, eut le même sort.

² C'est sans doute la *Lettre à M. de Calonne* que Mirabeau ne publia pas, sur les sollicitations de Talleyrand et de Lauzun (Voir *Mémoires de Mirabeau*, tome IV).

³ Voir, plus loin, le *Rapport sur la situation actuelle de l'Europe*.

caractère qu'ils le sont en effet.) Quoi qu'il en soit, là commence l'unique prétexte qu'on ait jamais eu de dire que M. de Calonne me payait. Il se vantait de n'avoir pas dépensé beaucoup, étant donné ce qu'il avait fait¹. Si vous ajoutez, mandait-il encore à son père, que je n'ai pas prédit un événement qui ne soit arrivé et qu'il n'est pas arrivé un événement prussien que je n'aie prédit; si vous ajoutez cinquante-quatre dépêches chiffrées dont la moindre est de seize pages et quelques-unes de cinquante, je doute que vous trouviez que j'ai coûté plus que je n'ai valu². »

Ce qui avait encore déterminé l'abbé de Périgord à appuyer la mission de Mirabeau, c'est que celui-ci s'était offert pour étudier à l'occasion les questions financières aussi bien que les questions politiques, et ce n'était pas aux yeux de Talleyrand, que nous verrons bientôt à l'œuvre, la plus mince considération, car l'abbé étant très joueur, ses revenus ne suffisaient pas à ses dépenses. M. d'Esterno, qui connaissait déjà l'activité dévorante de Mirabeau et redoutait en lui un rival dangereux, voulait de son côté faire preuve de zèle. Ainsi il écrivait le 2 mai au ministre :

« J'ai l'honneur de vous demander si vous désirez, le cas échéant, que je fasse partir un courrier. J'ai même l'honneur de vous prévenir que, si la fin du monarque arrivait avant que j'eusse reçu vos ordres sur ce point, je croirais devoir en dépêcher un³. » Le 25 mai 1786, M. de Vergennes répondait à M. d'Esterno :

« Il paraît que l'état du roi de Prusse empire de plus en plus et que l'on doit s'attendre d'un jour à l'autre à la perte de ce prince. *Il sera utile de nous annoncer cet événement par un courrier extraordinaire*⁴. » Mirabeau, qui tenait

¹ De juillet 1785 à mars 1787, Mirabeau dépensa pour débours secrets, frais de voyages, de secrétaires, de vêtements, de chevaux et d'entretien, 42.000 livres, au compte des Finances. Il affirme avoir dépensé personnellement 12.000 livres qu'on ne lui remboursa jamais.

² *Mémoires*, tome IV.

³ Archives des Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205.

⁴ On verra que, lorsque l'événement eut lieu, on se dispensa d'envoyer un courrier à Paris, malgré les offres pressantes de Mirabeau.

à être employé officiellement en Prusse, et autrement qu'un *Unteroffizier*, faisait comprendre à mi-mot que le prince Henri, partisan décidé de l'alliance franco-prussienne, désirait à Berlin un observateur plus habile et plus décidé que le comte d'Esterno.

Sur la demande de M. de Calonne, il lui remit son Mémoire ou rapport sur la situation actuelle de l'Europe. Ce travail est daté du 2 juin 1786, et il a figuré jadis en tête de l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*. Il est accompagné d'une note qui, sous une forme dubitative, indique qu'il aurait été la cause déterminante de la mission de Mirabeau. Le rapport du 2 juin est remarquable par la franchise et la justesse de ses prévisions. Il dit que le Roi de Prusse vivra à peine deux mois. Or, le 17 août, Frédéric le Grand mourait. Mirabeau révélait ensuite les ambitions de l'Autriche et de la Prusse, les agitations de la Hollande qui allaient être une cause de guerre, les manœuvres et les préparatifs des Anglais. Devant l'activité et les forces de nos rivaux, Mirabeau eut le courage de ne rien céder. La situation de la France n'était pas bonne; il le disait avec une abondance de preuves presque inquiétante. Comme remède, il conseillait, au moyen d'un traité de commerce, une alliance avec l'Angleterre, une alliance offensive et défensive à laquelle pourrait venir s'associer la Prusse. La France présentait, à qui saurait la conduire, des ressources inépuisables en hommes et en argent. Mais il fallait avoir une diplomatie adroite et diligente au courant des projets de nos ennemis; il fallait sortir de la routine et agir activement au dehors comme au dedans.

Le baron de Trenck, dont j'aurai à m'occuper bientôt¹, car il fit une réfutation en règle et fort curieuse de l'*Histoire secrète*, trouvait de justes appréciations et un sûr coup d'œil dans le rapport de Mirabeau. Il reconnaissait, lui aussi, pour

¹ Voir la *Correspondance* ci-après. — Le baron Frédéric de Trenck, né à Königsberg le 16 février 1726, décapité à Paris le 7 thermidor an II, fut célèbre par ses amours avec la princesse Amélie, sœur de Frédéric II, par ses onze ans de captivité et ses quarante-deux ans d'exil.

la France des avantages à suivre une autre politique. Mais le pourrait-elle? Il en donnait franchement la raison: « Dans ce royaume, dit-il, tout change en un moment. *Le ministère y est mobile comme un vent d'orage. Et qu'attendre des opérations des gens en place, quand tour à tour, et successivement, chacun d'eux renverse les plans de son prédécesseur, tantôt par vanité, tantôt par vengeance et quelquefois par des causes bien plus basses et bien plus honteuses?*... Personne ne peut élever un doute sur la jalousie que les Français excitent généralement en Europe; aussi personne ne peut douter que leurs rivaux ne mettent tout en œuvre pour soutenir dans leur administration le désordre qui y règne depuis longtemps¹. »

Mais voici textuellement le rapport de Mirabeau :

*Sur la situation actuelle de l'Europe*².

« 2 juin 1786.

« Le Roi de Prusse va mourir; il est peut-être mort au moment où j'écris. Il est impossible qu'il vive encore deux mois. Avec lui tombera la clef qui resserrait la voûte politique de l'Europe. Tout annonce la guerre.

« L'Empereur s'est engagé d'amour-propre et très récemment encore à tâter le nouveau Roi de Prusse, aussitôt son avènement au trône. *Tâter*, c'est son mot; *faire cesser la criante usurpation qui a ravi la Silésie à l'auguste Maison d'Autriche*, c'est le cri de ralliement de tous ses écrivains.

« L'Empereur a peu d'argent; mais quatre cent mille soldats, quelques officiers, et le fatal pouvoir d'engloutir jusqu'au dernier de ses sujets dans l'abîme de la guerre. Tous ses engagements publics et secrets avec l'Impératrice de Rus-

¹ Ce n'est donc pas à l'ignorance de Mirabeau qu'il convient, après son retour à Paris, d'attribuer les revers diplomatiques de la France, c'est à la faiblesse, au désordre et à l'indécision du Gouvernement.

² La minute originale se trouve, comme le reste, aux Archives des Affaires Étrangères.

sie tendent à réaliser et cimenter le système oriental devenu la passion de Catherine II, le salut, l'espoir et l'asile de Potemkim. L'Empereur n'abandonnera jamais ce système que pour l'invasion de l'Italie, qui nous serait encore plus funeste que le démembrement de la Turquie européenne, ou pour le bouleversement de l'Allemagne qui ruinerait tout équilibre en Europe. Quelque plan qu'il choisisse, sa turbulence naturelle, ses projets gigantesques appellent la confusion, le trouble, la discorde : c'est son élément.

« N'est douteux que Frédéric-Guillaume ne le prévienne pas. La préservation de la liberté germanique, très sérieusement menacée, lui serait un motif spécieux aujourd'hui, dût le nouveau Roi de Prusse vouloir en être un jour le plus actif oppresseur. Mais sa sûreté personnelle crie plus haut encore, puisque les vastes projets de l'Empereur, la complicité de la Russie, l'agonie de la Pologne, les tracasseries de la Courlande, nos alliances secrètes, etc., paraissent compromettre son existence politique. Enfin, indépendamment de toute autre considération, il est difficile qu'il ne soit pas tenté de s'essayer contre un émule, un rival dont il a éprouvé des injures personnelles. Frédéric-Guillaume aura plus de trois cents millions dans ses coffres ; deux cent mille hommes qui composent la meilleure armée de l'Europe, sans comparaison aucune ; le plus grand général connu¹, aussi influent dans la paix que dans la guerre, et qui peut être pressé de cueillir des lauriers pour son compte.

« Frédéric-Guillaume est mécontent de la France. Il craint sa lenteur, ses délais, ses tergiversations, et, pour tout dire, ce que nous appelons sagesse et prudence, et ce qu'ailleurs on appelle impéritie ou perfidie. Il adore sa sœur ; il est furieux de la manière dont nous traitons son beau-frère. Les agitations de la Hollande² influenceront surtout, dans les pre-

¹ Le duc de Brunswick.

² Les patriotes hollandais, enhardis par leurs empiètements sur l'autorité du stathouder, et redoutant l'intervention de la Prusse en faveur de Guillaume V, sollicitaient ouvertement pour eux celle de la France. Frédéric-Guillaume II

miers moments de son règne, sur son cœur, son esprit et ses projets.

« Les Anglais l'observent, le surveillent, l'investissent ; ils l'échaufferont, ils l'exalteront, ils l'enivreront pour troubler la paix du continent et se ménager l'occasion d'une revanche. On ne saurait se déguiser qu'ils se préparent pour cette occasion. Cent quinze vaisseaux en commission, un accroissement considérable de revenu, puissante hypothèque pour de nouveaux et immenses emprunts ; une caisse d'amortissement très propre à les favoriser ; les intarissables espérances qu'ouvre le prodigieux succès de la commutation de droits, un crédit tel que les 3 0/0 ; le principal de leurs fonds qui ne représente pas moins de 5 milliards de notre monnaie, a monté depuis huit mois graduellement et constamment de 57 0/0 à 74 ; le procès de Hastings¹, qui peut leur rendre la confiance des Indiens ; la faiblesse, la nullité de leurs ennemis dans cette contrée qui leur vomit l'or et leur pompe une bonne partie du nôtre ; l'incendie général prêt à s'allumer en Europe ; les divisions inextinguibles des Hollandais, seuls ennemis redoutables pour leur commerce lointain, que la force des choses rendra tôt ou tard leurs alliés ou leurs victimes ; leurs liaisons toujours plus étroites avec la Russie, qui leur donnent le privilège presque exclusif des munitions navales ; les bruits semés dans l'étranger sur la déplorable situation de nos finances, tout dispose les Anglais à la guerre. Leur roi est peut-être le seul en Angleterre qui ne la désire pas ; peut-être aussi ce prince, si entêté par nature et bien plus ambitieux que ne peuvent le croire ceux qui ne l'ont point étudié, ne la craint-il pas autant que ses liaisons et ses intérêts de famille donnent à

allait suivre en cette affaire une politique plus énergique que celle de Frédéric II et déjouer les intentions de la France.

¹ Il s'agit ici du procès de Warren Hastings, gouverneur général des possessions anglaises, qui fut rappelé, en 1776, pour la barbarie avec laquelle il traitait les indigènes. Son procès dura douze ans et se termina par un scandaleux verdict d'acquiescement.

le penser ? Mais, en tout état de cause, il aimera mieux la faire que de s'y voir forcé par l'opposition.

« Telle est la crise qui menace le repos de l'Europe; qu'avons-nous à y opposer ? »

« Plus de deux cent quarante millions d'anticipation; soixante millions d'excédent de la dépense sur la recette¹, si l'on supprime le troisième vingtième que l'on a juré d'abroger; trente-huit, si l'on ne fait pas l'outrage à la foi publique de renouveler ce terrible impôt; nos fonds royaux dans la boue; l'agiotage ruinant Paris, qui dessèche le royaume; les peuples épuisés et mécontents; le commerce aigri et découragé; la désunion au dedans; le discrédit au dehors; une marine non équipée et impossible à renouveler en cas de malheur; des troupes incomplètes et incontestablement les plus mauvaises d'entre les bonnes; l'alliance de l'Espagne qui ne nous a jamais que contrarié dans nos opérations; l'alliance contre nature de la Hollande qui sera le premier tison de la guerre; celle des Suisses qui tremblent pour eux-mêmes et peut-être à cause de nous, sur lesquels ils ne comptent plus que précairement et avec inquiétude; celle du roi de Sardaigne qui nous regarde presque comme des ennemis secrets, depuis que nous hésitons à lui garantir ses États et qui ne peut avoir aujourd'hui d'autre ambition que de préserver son existence; pas un ami en Allemagne; la méfiance universelle à la place; la plus profonde ignorance des projets de nos ennemis; la diplomatie la plus inactive de l'Europe, bien que la mieux payée; en un mot, cette situation, véritablement caduque et fatale, de n'être ni propres à maintenir la paix ni prêts à soutenir la guerre. »

« A la vérité, la France où la nature fait tant pour le Gouvernement en dépit de lui-même; la France, ce royaume inépuisable en hommes et en argent, pour peu qu'on sache solliciter l'un et mettre en œuvre les autres, la France offre

¹ « Le lecteur n'oubliera pas que ce Mémoire a été écrit en juin 1786, où l'abîme du déficit, qu'au reste les bons citoyens doivent regarder comme le trésor de l'État, loin d'être connu, était à peine deviné (Note de Mirabeau). »

mille et mille ressources; mais pouvons-nous trop nous hâter de changer le fatal ordre de choses où nous sommes tombés, de prendre les moyens d'être exactement avertis, d'essayer s'il est donc vrai qu'il soit impossible de se rapprocher sérieusement et solidement de l'Angleterre, en faisant porter sur un traité de commerce, qui, quelque avantageux qu'il puisse paraître aux Anglais, ne fera pas qu'ils soient jamais autre chose que nos voituriers, une alliance offensive et défensive à laquelle nous associerions la Prusse dans le seul but formellement déclaré de garantir à chaque puissance ses possessions respectives ?

« N'est-il pas temps, en un mot, si nous ne voulons pas sortir de notre routine par cette sublime révolution qui assurerait la paix du monde et qui n'a de difficulté peut-être que la pusillanimité qui empêche de la tenter, de nous préparer, ne fût-ce que pour retarder la guerre, de nous préparer, dis-je, surtout aux Indes, où l'on frappera mortellement nous et nos alliés au premier moment, sans nous menacer le moins du monde; n'est-il pas temps, en un mot, de rétablir nos affaires au dehors et de les ravitailler au dedans ? »

La franchise de ce beau rapport, si plein d'idées et de faits, ne nuisit pas à son auteur. MM. de Calonne et de Talleyrand, qui tenaient beaucoup à une alliance anglo-française, cimentée par un traité de commerce, et qui, d'autre part, savaient que Mirabeau seconderait habilement à l'étranger leurs vues financières, soutinrent un homme qui devait porter l'attention la plus vigilante sur la situation réelle de la Prusse, sonder les dispositions de Frédéric-Guillaume II et l'amener peut-être à consentir un emprunt considérable dont la France avait besoin. M. de Vergennes n'hésita plus à permettre à Mirabeau de se faire à Berlin l'agent officieux et secret du cabinet de Versailles. Cette détermination avait un autre motif. Elle le débarrassait d'un homme dangereux en France. De plus, son ministère n'avait aucune dépense

à faire, car le contrôleur général des Finances se chargeait des émoluments du nouveau messenger¹. Le duc de Lauzun, très en faveur auprès de Calonne, avait encouragé, lui aussi, Mirabeau qu'il aimait beaucoup, à retourner en Prusse, et il ne fut pas, en cette circonstance, un de ses moindres appuis². On convint alors que l'abbé de Périgord recevrait les dépêches chiffrées de Mirabeau et qu'il lui répondrait lui-même. L'abbé, qui tenait grandement à cette besogne, promettait de traduire les dépêches, de les retoucher, de les épurer. Après ce travail délicat, il devait les remettre à M. de Calonne, qui les repasserait à M. de Vergennes. Celui-ci les soumettrait ensuite au Roi.

Chose curieuse, ce Talleyrand qui allait être le correspondant intime de Mirabeau dans cette aventure diplomatique, avait par certains côtés plus d'une ressemblance avec lui. Mêmes désirs de fortune et de places, même mépris des hommes, même dédain des moyens pour arriver au pouvoir, même oubli et même indifférence des principes. Talleyrand, lui aussi, avait été méprisé de ses parents à cause d'une infirmité corporelle. Il était pied-bot de naissance ou par accident. D'après ses confidences personnelles, faites en 1815 au comte de Wissemborg, il paraîtrait que sa nourrice l'avait déposé le long d'une haie pour aller se promener dans les champs avec un galant, et que, pendant cette promenade, était survenue une troupe de porcs qui aurait commencé à dévorer une jambe de l'enfant. D'autres affirment que cette infirmité était répandue dans sa famille. Toujours est-il qu'on le trouvait disgracieux au possible, et que son père, qui prisait surtout les avantages extérieurs, lui reprochait la déformation de son pied, comme le marquis de

¹ Calonne soutenait d'autant plus Mirabeau en cette occasion qu'il savait par l'abbé de Périgord que l'ardent polémiste était disposé, en cas de refus, à publier une brochure violente contre lui et son administration (*Vid. supra*). Suivant l'expression même de Mirabeau, Calonne trouva plus sûr « de le museler » en l'employant secrètement.

² Mirabeau repartit le 3 juillet 1786. Il arriva à Berlin le 12. Sa correspondance devait commencer dès le 5 juillet et finir le 19 janvier 1787.

Mirabeau reprochait à son fils sa tournure épaisse, sa face couturée et son sourcil atroce.

Je voudrais, avant de pénétrer dans les détails de la Correspondance secrète, parler un peu de cet abbé de Périgord, qui devait, comme Mirabeau, occuper la Révolution et le monde de sa personne, et qui est d'ailleurs mêlé intimement aux intrigues dont je fais ici le récit.

Talleyrand avait conservé des reproches de sa famille une rancune profonde et avait pris, dès l'enfance, des allures sournoises et taciturnes. Ne pouvant, à raison de l'infirmité que l'on sait, suivre en gentilhomme la carrière si enviée des armes, il s'était laissé diriger vers le sacerdoce. Ses condisciples au séminaire Saint-Sulpice se rappellent l'avoir entendu crier en frappant ironiquement sur son pied-bot : « Voilà ma vocation à moi ! » Il ne fréquentait alors qu'une très petite société et commettait secrètement des frasques dont il a cru devoir faire le récit plus ou moins exact dans ses Mémoires. Une fois sorti des bancs et débarrassé de ses maîtres, il affecta aussitôt un air de réserve et de profondeur. On lui connut des abords froids, une parole lente et brève, une diction grave, une politesse mesurée. Ce n'est qu'avec des amis sûrs et dans l'intimité qu'il devenait celui que l'on a appelé *Amène* et dépouillait ces apparences hautaines faites pour imposer aux ignorants et pour intimider les sots. Heureusement pour lui, l'abbé de Périgord avait, en dehors de cette gravité de façade, une instruction étendue et un esprit extraordinaire ; il était rompu à toutes les malices et prêt à toutes les aventures. Il le savait, et il en usa, car il était avide de profits et d'honneurs. Il lui échappa plus tard devant le chevalier de Gentz un mot qui le peint mieux que tous les mots qu'on lui a si géné-

¹ M. de Talleyrand dut entrer au séminaire Saint-Sulpice en 1771. N'ayant pas été appelé au sous-diaconat par ses Directeurs, il se fit ordonner sous-diacre pendant les vacances de 1775 et ne rentra pas au Séminaire. Il suivit les cours de Sorbonne pour la licence du 1^{er} janvier 1776 jusqu'en 1778, époque à laquelle il fut ordonné diacre et prêtre. Dans le catalogue des licenciés du 2 mars 1778, il était inscrit en tête comme *Nobilissime*.

reusement attribués : « C'est un malheur qu'il faille vivre, sans quoi l'on aimerait la vertu ! »

A défaut des soins de ses parents, qui auraient, comme il l'a dit, considéré comme ridicule « une tendresse trop expressive », sa grand'mère, la princesse de Chalais, lui témoigna une réelle affection ; mais ce fut tout. A l'âge de quinze ans, il fut placé auprès de son oncle paternel, Alexandre de Talleyrand, coadjuteur de l'archevêque de Reims. Là il fit des *Mémoires du cardinal de Retz* son bréviaire, et quel bréviaire ! Il devait avoir, lui aussi, « l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers ». Aussi allait-il accommoder ses plaisirs au reste de sa pratique, égayer ses occupations cléricales par d'autres qui lui paraissaient naturellement plus agréables, donner à l'extérieur seulement les apparences d'usage, prendre lui aussi, « le parti de faire le mal par dessein, ce qui est sans doute le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde et parce qu'en le faisant ainsi l'on y met toujours des préalables qui en couvrent une partie !... ». Pas plus que de Retz, l'abbé de Périgord ne pouvait se passer de galanterie, et l'exemple du cardinal gentilhomme se distrayant avec M^{me} de Guémoné, M^{me} de Pommereux, M^{me} de Vendôme et d'autres, fut éloquent pour lui. Au séminaire de Saint-Sulpice, où il était entré en 1771, il écrivait sur les murs des vers qui, s'ils avaient été lus, eussent passés pour voltairiens. « Aussi, dit-il lui-même, mon oncle m'assurait que je ferais un vilain petit abbé de Périgord. Je n'y ai pas manqué. » Pendant ses études ecclésiastiques, il fit la connaissance d'une jeune fille que ses parents avaient forcée d'entrer au théâtre. Les deux contrariés se plurent et se consolèrent à leur façon.

Au sortir du séminaire, l'abbé de Périgord fut reçu chez la duchesse de Luynes, la duchesse de Fitz-James, la vicomtesse de Laval. Grâce à l'influence du cardinal de La Roche-

¹ *Mémoires du Cardinal de Retz*, tome I.

Aymon, il fut nommé promoteur de l'Assemblée générale du clergé de 1775, préluant ainsi à de plus importantes fonctions. Après deux ans de fortes études théologiques en Sorbonne mêlées des plaisirs « qui tiennent une grande place dans les journées du jeune bachelier¹ », il fréquenta assidûment le monde, plutôt en gentilhomme qu'en abbé², se mêlant aux beaux esprits, aux hommes de finances et aux novateurs, se liant avec le duc de Lauzun, le duc de Brancas, Dupont de Nemours, Panchaud, Barthès, Delille, Chamfort. C'est dans cette société qu'il connut Mirabeau. Il devina bientôt le parti qu'on pouvait tirer d'un homme aussi déterminé, aussi ambitieux et aussi dépourvu de scrupules. Il s'adonna plus spécialement aux questions d'affaires pour lesquelles il avait un penchant particulier, et il y montra sa supériorité. Abbé privilégié de Saint-Denis et de Reims, vicaire général du diocèse de Paris, il fut élu par ses confrères en 1780, deux ans après son ordination, agent général du Clergé, et il se servit très habilement de cette situation considérable pour commencer sa fortune et étendre ses relations. Dans la fameuse réunion du Mont-Parnasse, il connut à cette époque Maurepas, Turgot, Calonne, Choiseul, Boufflers, Narbonne, La Harpe, Raynal, Saint-Lambert et autres célébrités politiques et littéraires. Laclos, qui l'avait bien observé, prédit qu'il arriverait à tout. Ce n'est pas le lieu d'insister sur l'Agence générale du clergé, le véritable ministère du culte catholique à cette époque. Mais on peut dire que l'abbé de Périgord s'acquitta de ses hautes fonctions de 1780 à 1786, avec une compétence et une industrie étonnantes. Dans sa dernière harangue à l'Assemblée générale de 1786, il suppliait ses vénérables frères, avec une onction méritoire, de conserver les saines traditions « et de former un anneau indissoluble de cette immense chaîne par laquelle ils tenaient d'un côté aux premiers Apôtres et de l'autre à ceux que la Providence

¹ *Mémoires de Talleyrand*, tome I.

² Je rappelle ici qu'il avait été ordonné prêtre en 1778.

réservait à répéter encore les mêmes vérités au milieu des ruines du monde ». Peu d'années après, il travaillait de toutes ses forces à rompre cette chaîne et à faire à l'Église catholique tout le mal qu'un esprit pervers, préoccupé uniquement des intérêts matériels, peut faire à ceux qui osent mettre leurs devoirs au-dessus des honneurs et de la fortune. En attendant, il allait être recommandé sur la demande formelle de son père, par l'archevêque de Narbonne, aux bontés du Roi, ce qui voulait dire à la promotion épiscopale. On sait comment, le 2 novembre 1788, l'évêché d'Autun fut gratifié de ce personnage et ce qui résulta d'un pareil choix. Talleyrand eût préféré le cardinalat. Il rappelle dans ses Mémoires¹ que la Reine l'empêcha de profiter d'un grand acte de bonté de Gustave III qui avait obtenu pour lui de Pie VI le chapeau de cardinal. Il y avait pensé déjà, lors de ses études théologiques, « car le souvenir du cardinal de Richelieu, dont le beau mausolée était dans l'église de la Sorbonne, n'était pas décourageant à cet égard² ».

Tout en dirigeant l'Agence générale du clergé, l'abbé de Périgord se livrait, comme je l'ai fait remarquer, à des études et à des spéculations financières, « qui, disait-il, n'étaient point trop étrangères à la position que j'occupais ». Mirabeau s'intéressait aussi à ces études, et ce fut lui qui, détail peu connu, recommanda chaudement son ami au contrôleur général de Calonne, en ces termes : « M. l'abbé de Périgord joint à un talent très réel et fort exercé une circonspection profonde et un secret à toute épreuve. Jamais vous ne saurez choisir un homme plus sûr, plus pieux au culte de la reconnaissance et de l'amitié, plus envieux de bien faire, moins avide de partager la gloire des autres, plus convaincu qu'elle est et doit être tout entière à l'homme qui sait concevoir et ose exécuter. » Un an après, Mirabeau écrivait à d'Antraigues : « L'histoire de mes malheurs m'a

¹ *Mémoires*, tome I, p. 93.

² *Ibid.*, tome I, p. 33.

jeté entre ses mains, et il me faut encore user de ménagements avec cet homme vil, avide, bas, intrigant. C'est de la boue et de l'argent qu'il lui faut... » Ainsi, c'est à Mirabeau que Talleyrand dut d'être initié chez Calonne aux grandes opérations financières. L'abbé se lia avec ce ministre « qui avait le talent d'embellir ce qu'il savait et d'écarter ce qu'il ne savait pas ». Ce fut là qu'il contracta la passion des richesses, passion effrénée qui fut le scandale de toute sa vie.

Lorsque Mirabeau, qui cherchait à se signaler par quelque exploit politique ou diplomatique, vint prier l'abbé de Périgord qui habitait alors au couvent de Bellechasse, rue Saint-Dominique, de lui faire donner, par l'entremise de Calonne, une mission secrète à Berlin, où il pourrait, sachant assez bien l'allemand, être à même de connaître, en temps favorable, les idées du successeur de Frédéric II sur la France et la politique nouvelle de la Prusse, l'abbé ne fit point d'objections. J'ai indiqué pourquoi ; mais il y a d'autres raisons encore. L'abbé n'ignorait pas que le contrôleur général était excédé de l'agitation et de la fièvre de Mirabeau, qui ne perdait pas un instant pour condamner des institutions, comme la *Caisse d'Escompte* ou des établissements de crédit, comme la *Banque espagnole de Saint-Charles* et la *Compagnie des Eaux de Paris*, auxquels M. de Calonne s'intéressait particulièrement, et pour cause. N'était-il pas adroit de profiter du désir qu'avait ce bruyant réformateur de quitter la France et de le laisser porter ailleurs ses déclamations contre l'agio et les agioteurs ? N'y avait-il pas certains profits à tirer des renseignements fournis par une mission secrète, faite au moment où le grand Frédéric allait disparaître de la scène qu'il avait tant occupée ?... L'abbé savait qu'il serait le premier à recevoir ces renseignements de Mirabeau et à les mettre sous les yeux du contrôleur général, du ministre des Affaires Étrangères et du Roi. Il se faisait fort de donner aux rapports confidentiels de son ami une tournure qui plût aussi bien aux ministres qu'au monarque. L'abbé de Périgord croyait enfin, par son adresse et son sentiment des conve-

nances mondaines, l'emporter aisément sur cet homme, qui portait dans toutes les affaires, avouées ou secrètes, des allures débraillées. En effet le futur tribun se faisait gloire en tous lieux de ses turpitudes et mettait autant d'empressement à les étaler que Talleyrand en mettait à rejeter ses vices dans une ombre discrète, ou à les revêtir de formes si séduisantes qu'il en faisait presque des qualités aux yeux d'une société toujours plus disposée à pardonner à l'hypocrisie qu'à l'impudence.

Mais si chez Mirabeau la souplesse et l'adresse étaient remplacées par des allures cyniques et brutales, Mirabeau avait un fond généreux que l'autre n'a jamais eu. Il est évident que Talleyrand et Mirabeau étaient aussi dépravés l'un que l'autre ; mais voici en un mot leur différence. Celui-ci l'était grossièrement, celui-là élégamment.

Encore une fois, l'abbé de Périgord avait les formes, les dehors les plus agréables. Quand on avait vu avec un certain effroi la face tourmentée et déchirée de Mirabeau, on ne regardait pas sans complaisance le visage aristocratique et presque féminin de l'abbé de Périgord, le sourire fin et discret qui s'y jouait, la placidité voulue et réglée de tous ses traits, la belle ordonnance de sa coiffure et la savante démarche qui rendait intéressante une claudication réputée accidentelle. Si l'on eût pénétré dans l'âme de celui-ci, en supposant qu'on y fût parvenu, on eût découvert une âme froide, perfide, hypocrite, aimant le mal pour le mal, incapable d'un mouvement de bonté. Dans l'autre, on eût trouvé, à côté d'une sensualité et d'une violence prodigieuses, d'une vanité et d'un orgueil démesurés, de la sensibilité, du dévouement et un penchant sincère à envier, sinon à imiter, les vertus des autres. Sûr de son audace et de sa force, confiant dans son génie indomptable, Mirabeau s'imaginait, en retournant à Berlin, à la veille d'événements qui allaient, suivant lui, modifier la face de l'Europe, acquérir bientôt une situation telle que les plus adroits, comme l'abbé de Périgord, seraient forcés de compter avec lui. Il ne se

doutait pas que ses dépêches, où il devait manifester sa nature impétueuse, curieuse de tout savoir, de tout approfondir et de tout révéler, même arrangées par un théologien financier, redoubleraient les inquiétudes de ses rivaux et de ses adversaires et le rendraient encore plus dangereux à leurs yeux. Aussi devait-il revenir sans succès et sans bénéfice personnel de cette mission secrète. Pour se faire la situation qu'il avait rêvée, il allait se jeter tête baissée au milieu même des ennemis de cette royauté qu'il avait eu la pensée de servir à sa façon, espérant bien, d'ailleurs, qu'elle y aurait mis le prix.

..

Il convient maintenant de faire comprendre l'importance et l'intérêt de la *Correspondance secrète* de Berlin, ainsi que les graves incidents auxquels donna lieu son audacieuse publication en 1789.

Du 5 juillet 1786 au 16 janvier 1787, dans de nombreuses lettres adressées pour la plupart à l'abbé de Périgord, Mirabeau étudie les derniers moments du grand Frédéric, puis sa mort, dont il fait un tableau de maître, car il était parti « pour arracher aux barbouilleurs le portrait de César ». Il examine ensuite les dispositions et le caractère de son successeur, le roi Frédéric-Guillaume II, la situation faite à la Prusse, à la France, à l'Europe par cette mort et par cet avènement. Il entre en relations avec le duc de Brunswick et avec le prince Henri, et, comme s'il n'avait jamais fait rien autre de sa vie, il aborde les grandes questions politiques et diplomatiques. Il discourt habilement et utilement sur l'attitude de la France à l'égard de la Prusse, de la Bavière, de l'Autriche, de l'Angleterre et des Pays-Bas ; il révèle et cherche à contrarier les desseins secrets de la Russie sur la Courlande, les projets de l'Autriche sur la Valachie et la Moldavie ; il discute les avantages du traité

de commerce avec l'Angleterre, la politique favorable à suivre pour nos intérêts au sujet du stathouder et du parti patriote en Hollande; il étudie la coalition possible de la Prusse et de l'Autriche, l'importance d'une alliance anglo-française, puis la politique de la France en Orient. Il essaie de prémunir le Gouvernement français contre un traité secret préparé entre la Russie, l'Autriche et la Prusse au sujet de la Hollande, s'intéresse à la Pologne, dévoile les secrets de la monarchie prussienne, mentionne le désordre de son administration et les embarras de son budget, constate la décadence croissante de ce royaume sous un monarque, occupé presque uniquement de ses plaisirs, et se livre à des considérations et à des prédictions dont plus d'une vaut la peine d'être considérée de près. Il se donne beaucoup de mal pour être bien renseigné et pour renseigner à temps le cabinet de Versailles. Il se procure des documents secrets, comme les cartes détaillées de la Prusse, de la Saxe, de la Russie, de la Turquie, les statistiques de l'Autriche, les dispositions et les forces de son armée. Il rédige et envoie de nombreuses notes sur la Banque, le commerce, les impôts, les manufactures, les jeux de hasard, les monnaies, les divers monopoles en Prusse; il indique et conseille des placements sur les fonds étrangers; il écrit des mémoires importants, tels que celui sur la Courlande et sur les établissements financiers, et il se procure jusqu'à des pamphlets. Il ose entrer dans les détails les plus intimes, fait le portrait physique et moral du nouveau Roi, ne dissimule ni ses défauts ni ses vices, n'épargne personne, pas plus le prince Henri que les princesses et les courtisans, les ministres et les fonctionnaires, les généraux et les diplomates, les favoris et les favorites. Il sait tout ce qui se passe à la Cour et il en reproduit très librement les propos légers; il se complait beaucoup trop dans les anecdotes scandaleuses qu'il accepte sans aucun contrôle. Il va, vient, court, interroge, monte à cheval, passe des revues, entre dans les ruelles ou dans les coulisses, fait l'homme impor-

tant, diligent, affairé et témoigne un zèle qui impatient le froid Talleyrand. Il voit tout; il dit tout. Aussi, conscient de sa valeur, et l'exagérant même, se plaint-il de n'avoir pas une situation en rapport avec sa personne, un traitement suffisant, enfin les moyens utiles pour exercer de l'influence, c'est-à-dire l'argent, qu'il appelle en homme qui connaît ses semblables « le grand ressort de la corruption ». Il voudrait être ministre plénipotentiaire, tantôt à Hambourg, tantôt en Bavière, tantôt à Weimar. Un autre jour, il désirerait être accrédité officiellement à Berlin, mais sans être cependant le surveillant d'un chargé d'affaires. Un autre jour encore, il ambitionnerait une mission secrète en Orient, puis en Hollande et spécialement à Nimègue, où l'appelle le comte de Reede, l'ambassadeur de Hollande à Berlin. Ce qui le contrarie, c'est de n'avoir pas de situation officielle ni d'autorité suffisante, d'être réduit au rôle de simple nouvelliste, de ne point connaître la clef de notre politique extérieure, d'être insuffisamment renseigné. Il s'acquitte pourtant bien de ses devoirs, remplit avec talent sa mission secrète, se vante d'avoir été politique et diplomate suivant les meilleures formules de la chancellerie. Puis, las d'être dédaigné, il se répand en reproches; il en a assez, il veut retourner à Paris, il a fait tout ce qu'il avait à faire, il menace, il gronde, il éclate.

Le ministre des Affaires Étrangères ne l'a point compris; le contrôleur général des Finances ne l'a point protégé. Il revient désillusionné, sans ressources, et toujours avec l'idée d'occuper la France et le monde de sa personne. Il a, comme on le sait, avant de partir pour la Prusse, quelque peu ennuyé Calonne avec ses brochures contre les Sociétés financières véreuses et contre tout ce qui menace la fortune publique. Il reprend sa campagne. Il écrit aussitôt sa *Dénonciation contre l'Agiotage*, qui l'expose encore une fois à perdre sa liberté; mais il a l'adresse de se soustraire à une dix-septième lettre de cachet. Les menaces officielles ne l'intimident guère. Il compose une autre brochure virulente

sur la *Suite de la Dénonciation contre l'Agiotage*, puis, abordant hardiment la politique extérieure, écrit son *Adresse aux Bataves*, où il s'élève contre la conduite de la Prusse qui voudrait écraser les patriotes hollandais et faire prédominer l'autorité du stathouder; il prêche à ces patriotes la haine de la tyrannie, l'amour de l'indépendance. Puis, reportant ses regards sur l'intérieur de la France et voulant se montrer l'adversaire de toutes les cruautés et de tous les abus, il dénonce, il flétrit le régime affreux de la Maison de Bicêtre. Partout où on lui signale une injustice à blâmer, une faute à réparer, un mal à proscrire, il accourt, il apparaît. Il écrit, il parle, il agit; il emplît la France du bruit de son nom et du tonnerre de sa voix.

Mirabeau était rentré en France à la fin du mois de janvier 1787 pour prendre part à la réunion de l'Assemblée des Notables, dont il espérait être le secrétaire. Il faisait appel à tous les concours et aux bons offices des sociétés secrètes auxquelles il était affilié¹. Il savait que M. de Calonne avait été obligé de convoquer l'Assemblée, faute de réunir les États Généraux dont il redoutait encore plus les critiques et les réformes. La situation des finances était telle cependant qu'il fallait s'adresser au pays. M. de Calonne crut avoir trouvé un expédient; mais cet expédient ne devait pas le sauver; ses jours ministériels étaient comptés². Mirabeau, furieux contre le contrôleur général dont il avait blâmé la gestion indigne et frivole dans un écrit resté secret sur les prudents conseils de ses amis; mécontent, d'autre part, de le voir manquer à toutes ses promesses et dire partout qu'avec de l'argent il se débarrasserait de lui,

¹ Il paraît que, pendant son séjour en Prusse, Mirabeau avait été initié aux mystères de la secte des *Illuminés*, dirigée par Weishaupt et qu'à son retour en France, il fit introduire dans la loge à laquelle il appartenait quelques-unes de ces pratiques mystérieuses, dont il se moquait ouvertement. Plus tard Amélius Bode, successeur de Weishaupt, et le baron Busch opérèrent une union étroite entre l'illuminisme allemand et la franc-maçonnerie française.

² Les Notables s'assemblèrent le 22 février 1787, et Calonne fut congédié le 8 avril.

Mirabeau était revenu avec la volonté d'asséner un coup terrible à la tourbe des agioteurs et à leur chef. Il savait que, dans cette campagne hardie, il aurait pour auxiliaires le dégoût et le mécontentement de tous les Français.

Le succès de *la Dénonciation de l'Agiotage*, ouvrage dédié à la nation et aux Notables, avait été prodigieux; le roi lui-même, qui s'était empressé de le lire, avait bien voulu convenir que le comte de Mirabeau avait dit, cette fois, la vérité¹. Mais l'approbation royale ne suffisait pas pour protéger Mirabeau. Ses amis, ou du moins ceux qui se disaient tels, allèrent le trouver et le supplièrent de quitter la France, car il était menacé d'arrestation. Le plus empressé fut l'abbé de Périgord, qui, secrètement d'accord avec Calonne, aurait voulu effrayer Mirabeau, au point de lui persuader un exil éternel. Il l'exorçisa pendant cinq heures. Il lui fit craindre, puisqu'il n'avait pas voulu servir certains desseins secrets de Calonne, une sombre prison dans quelque château-fort éloigné. Il l'amena à se retirer, provisoirement au moins, à Tongres, en Belgique. Calonne en rit beaucoup, mais sa joie ne dura guère; car Mirabeau, hors de ses griffes, attaqua avec une nouvelle vigueur les gens de Bourse, de sac et de corde. Puis, quelque temps après, il rentra à Paris, sans qu'on songeât à l'arrêter. Il repartit ensuite pour Berlin, le 26 mai 1787, afin de donner la dernière main à son ouvrage sur *la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*. Il revint à Paris vers la fin de septembre et voulut obtenir du nouveau ministre des Affaires Étrangères, M. de Montmorin, la permission d'imprimer en France cet ouvrage, jurant qu'il ne s'y trouvait pas un mot de nature à choquer la France ou la Prusse. M. de Montmorin fit attendre longtemps sa réponse et finalement refusa.

Mirabeau se décida à livrer à l'impression son grand travail et à le publier à Londres, en 1788². Entre temps, il

¹ La Fayette se servit de cet ouvrage pour attaquer l'agiotage dans l'Assemblée des Notables.

² Il y eut en même temps deux éditions: l'une de 4 volumes in-4°, l'autre

demanda encore à M. de Montmorin un poste diplomatique à Varsovie ou à Saint-Petersbourg, à Constantinople ou à Alexandrie, « pour trouver l'utile emploi de son activité », s'engageant à risquer sa tête pour le service du roi. On ne lui répondit pas. Ce fut en vain qu'il se glorifia de son immense travail de correspondance pendant les sept mois de sa mission secrète à Berlin, d'où il croyait avoir tiré un pronostic fidèle des hommes et des choses. Ce fut en vain qu'il établit n'avoir reçu aucune récompense de son zèle et de ses travaux. On ne lui répondit pas davantage. Ce silence dédaigneux l'irrita et lui inspira alors la résolution de publier cette correspondance à laquelle il attachait tant de prix et qu'on voulait dérober à tous les yeux.

On avait espéré de lui tout autre besogne... Un jour, M. de Montmorin lui demanda s'il voulait employer sa verve et son éloquence contre le Parlement de Paris. Mirabeau répondit fièrement « qu'il ne ferait jamais la guerre au Parlement qu'en présence de la nation¹ ». Il savait bien qu'il serait député. Il l'avait prévu dès 1782. Il voulait surtout être un député avec lequel il faudrait compter. Il ajouta que le moment de faire la guerre de plume aux parlements n'était pas venu et qu'il ne pouvait désertier la cause publique. Suivant lui, la convocation des États Généraux à bref délai s'imposait; il la conseillait avec force, disant que c'était le seul moyen de calmer l'agitation universelle et de sauver la France. La Cour se décide enfin à faire cette convocation suprême, et Mirabeau part de Paris, le 8 janvier 1789, se rendant en Provence². Il arrive à Aix, le 13, suscitant l'enthousiasme dans le Tiers-État et le plus vif ressentiment

de 8 volumes in-8°. Cet ouvrage ruina le libraire Le Jay et n'enrichit pas l'auteur. On considéra comme une compilation gigantesque ce qui eût dû au contraire prouver chez Mirabeau une vaste étendue de connaissances.

¹ *Mémoires*, tome V.

² Un instant, Mirabeau avait pensé à être député en Alsace. « Mais, écrit-il à Mauvillon, le 24 décembre 1788, l'Alsace qui m'avait capté, provoqué, arrhé, à l'avènement de Necker, a fouiné... » Il ne serait pas impossible que la brochure de Mirabeau en faveur des Juifs n'ait diminué tout à coup la faveur dont il jouissait en Alsace.

chez les nobles qui détestaient son ambition, son audace et sa triste renommée. Ceux-ci montrent alors tant d'animosité que Mirabeau s'écrie : « Ces gens-là me feraient devenir tribun du peuple, malgré moi, si je ne me tenais à quatre. » Il ne se tint pas longtemps dans cette posture difficile et devint le tribun que secrètement il voulait être, car ce dont il avait faim et soif, c'était de la popularité à n'importe quel prix... Il a déjà fait grand tapage avec sa personne et ses écrits; il va en faire un plus grand avec la publication inattendue de la *Correspondance secrète de Berlin*.

Dans son *Histoire de Louis XVI*, Droz laisse entendre que, pour subvenir aux frais de son voyage en Provence, Mirabeau eut l'idée de tirer parti des lettres secrètes qu'il avait écrites pendant sa mission en Prusse. Suivant le même Droz, il aurait fait dire par le duc de Lauzun au comte de Montmorin qu'il s'engageait à ne pas publier le manuscrit, si le ministre des Affaires Étrangères voulait l'acheter. Celui-ci aurait imposé cette condition : l'auteur renoncerait à se faire élire député et n'irait point en Provence. Le duc de Lauzun se serait engagé pour Mirabeau, qui aurait reçu l'argent ministériel et n'aurait pas tenu une parole qu'il n'avait pas donnée personnellement. « Il fit plus, ajoute Droz. Un libraire (Le Jay), qui était près de tomber en faillite et dont la femme était la maîtresse de Mirabeau, le pressa de lui livrer une copie du manuscrit dont le scandale assurerait la vente rapide du nouveau volume; et, ce qu'on ne peut répéter sans honte, non seulement Mirabeau consentit, mais il prit un nouveau salaire. C'est sous de tels auspices qu'il alla s'offrir à ses concitoyens pour les représenter dans l'Assemblée qui devait régler nos finances, régénérer nos lois et nos mœurs!... » Ici Droz a exagéré. La vérité sur ce déplorable incident est assez triste par elle-même, sans qu'on y mêle encore certains faits controuvés.

Voici ce que Mirabeau dit réellement à M. de Montmorin, le 28 décembre 1788. Il fit d'abord entendre que

l'autorité royale se trouvait sur le penchant de sa ruine. Il ajouta que le sort de la monarchie allait se décider dans la prochaine Assemblée nationale, que le ministère n'avait pas de plan fixe et ne pouvait défendre utilement la monarchie. Eh bien, ce plan, il l'avait. Il voulait une royauté vraiment constitutionnelle dont il eût été le premier ministre, s'appuyant sur l'opinion publique et sur les hommes modérés de tous les partis. Il rêvait l'alliance du Gouvernement monarchique avec la vraie démocratie, la liberté avec le respect des lois, la force dans la main d'un seul¹. Ce plan était lié à celui d'une constitution qui devait sauver la France des complots de l'aristocratie, des excès de la démocratie et de l'anarchie. Mirabeau se disait sujet fidèle du Roi, intrépide défenseur de la justice et de la vérité. « Sans le concours, du moins secret, du Gouvernement, déclarait-il, je ne puis être aux États Généraux... En nous entendant, il me serait très aisé d'é luder les difficultés ou de surmonter les obstacles, et, certes, il n'y a pas trop de trois mois pour se préparer, lier sa partie et se montrer digne défenseur du trône et de la chose publique². »

M. de Montmorin, effrayé par les intrigues et les désordres de Mirabeau, ne répondit pas à cette offre. Il eut tort. Pressé par le besoin, ne sachant où trouver l'argent nécessaire pour son voyage en Provence, Mirabeau se décida à vendre la *Correspondance secrète* dont il avait gardé la minute originale et une copie. Lucas de Montigny, dont on connaît l'amour pour son père adoptif, convient lui-même que cet acte était « dépourvu de prudence et de délicatesse ». Il constate ensuite que Mirabeau ne s'y était laissé entraîner qu'après un combat violent avec lui-même : 1° pour prévenir, par l'emploi d'une partie de la vente, la

¹ Voir le remarquable chapitre, *les Plans de Mirabeau*, dans le 1^{er} volume de *l'Europe et de la Révolution* de M. Albert Sorel.

² *Correspondance du comte de La Marck avec Mirabeau*, tome I. — Il est dit dans cette même *Correspondance*, tome I, page 199, que M. de Montmorin avait proposé au roi de faire arrêter Mirabeau et de le faire embarquer pour les Indes orientales, mais que le roi avait rejeté cette proposition avec vivacité.

chute commerciale d'un de ses amis (le libraire Le Jay, ruiné par l'édition de *la Monarchie prussienne*); 2° pour faire son voyage en Provence et subvenir aux frais de son élection aux États Généraux. Cependant il aurait hésité jusqu'à la dernière minute et il aurait confié le manuscrit à M. de Comps, son secrétaire, avec ordre de le lui refuser à lui-même. M. de Comps s'était conformé rigoureusement à cet ordre; mais il paraît qu'un jour on pénétra chez lui en son absence et qu'on força le meuble où se trouvait le manuscrit... Quelle est la personne qui aurait commis cette effraction? Les uns en accusent Le Jay lui-même; les autres, M^{me} Le Jay. On prétend encore que le libraire se rendit en poste à Alençon, auprès de l'imprimeur Malassis et que *l'Histoire secrète* fut immédiatement livrée à l'impression. On a dit aussi que les épreuves avaient été corrigées par Mirabeau en personne. Un érudit, M. Louis Dubois du Désert, a vu les épreuves, et il a déclaré que les corrections ne lui avaient point semblé être de la main de Mirabeau. Mais ce qui était indubitable, c'est que l'effraction, — s'il y avait eu réellement effraction, — avait été tolérée, sinon conseillée par l'auteur de la *Correspondance secrète*, que le manuscrit était de la main de l'auteur et qu'il contenait les noms et les passages qui, dans toutes les éditions (sauf la mienne), ne sont indiqués que par des points. Jusqu'ici on croyait le manuscrit perdu ou brûlé. Je dirai plus loin comment il a été retrouvé et comment il figure aujourd'hui aux Archives des Affaires Étrangères.

Quoique la police fût immédiatement avertie et employât les mesures de rigueur usitées en pareil cas, vingt mille exemplaires de *l'Histoire secrète* furent vendus clandestinement¹. Le scandale fut énorme. Il s'aggrava d'autant plus que l'un des personnages, fort maltraité dans l'ouvrage, le

¹ On peut consulter aux Archives nationales un procès-verbal de transport du commissaire de police Chénon père pour saisir, en vertu d'ordres de M. de Crosne, chez MM. les libraires du Palais-Royal, les exemplaires de *l'Histoire secrète de la Cour de Berlin* (16 janvier 1789, Arch. nat., Y^o, 441).

On disait, le 18 janvier 1789, que toutes les mouches de la police étaient en

prince Henri, était justement à Paris. L'ambassadeur de Prusse fit aussitôt des démarches officielles pour qu'on découvrit le lieu de l'impression et qu'on punit l'imprimeur. Malassis fut mandé à Paris. Comme il n'y eut ni procès, ni condamnation, tout porte à croire qu'il s'en tira avec une admonestation sévère. Ce qui redoublait la colère des courtisans, c'est que, outre les accusations souvent odieuses dirigées contre les princes, les ministres et les personnes de la Cour de Berlin, certaines prédictions de Mirabeau, comme l'envahissement de la Hollande par la Prusse, et les combinaisons ridicules et impuissantes du ministère français s'étaient déjà réalisées. Devant le tollé de la Cour, devant les reproches amers de l'abbé de Périgord qui s'inquiétait moins de la divulgation de certains détails désagréables pour la Prusse que de la constatation publique dans ces lettres de son intérêt personnel pour les affaires lucratives, Mirabeau crut devoir audacieusement écrire à M. de Montmorin pour lui jurer qu'il n'était en rien dans la publication de l'*Histoire secrète* et que les journaux avaient tort de lui adresser des reproches à cet égard.

Entre autres articles, Mirabeau faisait allusion à celui de la *Correspondance de Grimm et de Diderot*. Le voici. Il mérite d'être lu avec attention :

« C'est peut-être, dit l'écrivain anonyme, le plus inconcevable et le plus audacieux libelle que l'on n'ait jamais osé publier. Nous ne nous permettons d'en parler ici que pour le dénoncer à l'indignation universelle. Il suffit de lire une vingtaine de pages de cette infâme correspondance pour voir que ce sont tout platement les dépêches que M. le comte de Mirabeau envoyait à M. de Calonne et à M. le duc de Lauzun, pendant son séjour en Allemagne. Ce sont

quête « pour arrêter cet ouvrage abominable » et qu'on avait fait une fouille scrupuleuse chez Le Jay fils.

J'ai retrouvé les interrogatoires du sieur Marie-Louis de Maizières, garçon libraire du sieur Le Jay fils, rue de l'Échelle, lequel avait été découvert porteur de plusieurs feuilles du tome II (21 janvier 1789. — Arch. nat., Yⁿ, 441).

ses chiffres en toutes lettres. Il paraît que le digne fils de l'*Ami des hommes*, l'*Écrivain vierge* qui ne prostitua jamais ses talents, qui consacra toujours sa plume aux intérêts du bien public, n'avait pas dédaigné de se charger d'aller exercer à juste prix le métier d'espion subalterne à la Cour de Berlin. Il paraît que ce qui avait déterminé essentiellement M. de Calonne à lui confier cette mémorable mission fut, entre autres, le fol espoir qu'il pourrait engager le nouveau roi à jouer une partie de son trésor dans les fonds de France, ce qui, sans doute, eût été une fort bonne ressource et dont le succès aurait bien pu retarder encore quelque temps la convocation de l'Assemblée des Notables. On ne sait s'il faut s'étonner davantage de l'extravagance d'une pareille idée ou du moyen tenté pour le faire réussir. Mais ce qui passe toute idée, c'est qu'il se trouve un homme d'esprit et de talent qui, à la bassesse que suppose une pareille commission, joigne l'impudence de la publier hautement et ne craigne ni de violer le secret qui lui a été confié ni les droits les plus saints de l'hospitalité, ni les égards que l'on doit le plus rigoureusement à l'amitié et aux bienfaits.

« Nous n'essaierons même pas d'exprimer à quel degré l'auteur a porté l'insolence de ses jugements sur les premières personnes de l'Europe, ni l'impudence des anecdotes qu'il rapporte ou qu'il invente pour les justifier. Nous remarquerons seulement qu'en déchirant, sans retenue et sans pudeur, les princes mêmes dont il avoue avoir reçu les marques de bonté les plus distinguées, la perspicacité de sa politique s'est trompée lourdement dans ses plus importantes prédictions et surtout relativement aux affaires de Hollande. A travers les horreurs et les infamies qui remplissent ces deux volumes, on pourrait recueillir quelques aperçus, quelques traits assez piquants. Mais comment s'arrêter plus longtemps à la lecture d'un ouvrage de ce genre¹ ? »

¹ *Correspondance littéraire, philosophique et critique de Grimm et Diderot*, tome IV).

Il y avait une bonne part de vérité dans les reproches adressés par cet article à Mirabeau, mais l'écrivain anonyme attribuait trop peu d'importance à la valeur réelle des informations recueillies par l'agent secret et à la certitude de ses appréciations diplomatiques.

M. de Montmorin répondit avec une impertinence justifiée à Mirabeau qui se plaignait de cet article : « J'ignorais, Monsieur, qu'il eût été question de vous, dans aucun journal, à l'occasion de l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin* et j'ignore même encore ce qu'on en a dit. Si on vous attribue la publication de cet ouvrage, et que vous n'y ayez eu aucune part, je conçois combien vous devez en être blessé. Quant à moi, la confiance dont le roi m'a honoré, en me chargeant du département des Affaires étrangères, me fait un devoir, sous tous les rapports, de chercher à faire découvrir et punir l'*éditeur* de cette correspondance. J'aurais sans doute désiré, Monsieur, pouvoir contribuer à vous rendre l'existence à laquelle vous êtes appelé par votre naissance et vos talents, mais je vois que ce n'est pas à moi que cela est réservé¹. » Le ministre ajoutait qu'il lui semblait inutile d'entrer en explications avec Mirabeau au sujet de certaines affaires dont il voulait l'entretenir, et notamment au sujet de Necker et de la Provence². Il l'informait enfin qu'il n'aurait plus l'honneur de le recevoir chez lui. Mirabeau, qui s'occupait avant tout de son élection, mit du temps à répondre à cette lettre qui lui donnait un congé formel et qui lui était parvenue sous le pli du duc de Biron. Il s'en montra très offensé, ainsi qu'on va le voir. Ce n'est plus le comte de Mirabeau, agent secret du ministère des

¹ *Corr. de La Marck avec Mirabeau*, tome I, p. 342.

² Mirabeau aurait voulu dissuader M. de Montmorin d'agréer les plans financiers de Necker. — M^{me} de Staël s'est vengée ainsi de l'opposition de Mirabeau contre son père : « Ses goûts dispendieux lui rendaient l'argent fort nécessaire, et l'on a fort reproché à M. Necker de ne pas lui en avoir donné à l'ouverture des États Généraux. Les autres ministres s'étaient chargés de ce genre d'affaires, auquel le caractère de M. Necker n'était point propre » (*Considérations sur la Révol. franc.*, tome I, 2^e partie).

Affaires Étrangères, c'est le député de la Provence qui parle :

« ... Cette lettre, Monsieur le comte, souffrez que je vous le dise, si elle n'a pas précisément toute la courtoisie du siècle passé, en a par trop tous les principes. Vous ne me paraissez pas juger votre époque et, malgré tout le respect que je veux porter aux ministres du Roi, malgré les souvenirs affectueux et pénétrants que je ne cesserai de conserver pour vous, je ne saurais m'empêcher de vous observer que d'aucun mortel, en dignité ou non, la menace envers moi ne peut avoir ni grâce ni convenance. Faites *chercher, découvrir et punir*, si toutefois vous le pouvez, l'éditeur d'une Correspondance que le roi a trouvée répréhensible ; vous remplirez vos devoirs de ministre, quoique d'une manière coupable et périlleuse, si vous continuez à vous procurer des témoins par lettres de cachet. Mais dispensez-vous de l'étrange et menaçante confidence que vous m'en faites, ou souffrez que je vous demande par quel hasard, dans quel sens vous m'avez cru sous votre juridiction et de quel droit vous m'interrogeriez à cet égard. Si je vous ai jamais parlé de cet ouvrage, c'est à M. de Montmorin et non au ministre du roi que je me suis adressé. Mais si M. de Montmorin veut mettre à son aise le ministre du Roi, je le dispense de tout secret.

« Quant à vous voir, M. le comte, quand je l'ai demandé, je n'étais qu'un simple citoyen, fidèle et zélé sujet du roi, qui croyais pouvoir vous donner et donner par vous d'utiles renseignements sur la Provence et les moyens de prévenir tout ce qui s'y est passé. Je le demandais à vous, M. le comte, qui m'avez montré de l'amitié et donné plus d'un gage de confiance. Vous me répondez sur cela *qu'il est au moins inutile que vous me receviez désormais chez vous*. Eh bien ! M. le comte, comme homme privé, j'accepte, quoiqu'à regret, l'honneur de la proscription que vous n'impo-

sez par dévotion à un saint¹ pour qui vous n'avez pas toujours eu tant de ferveur.

« Comme homme public que je suis devenu depuis que votre lettre est écrite, je déclare au ministre du roi que si jamais, pour l'intérêt de mes commettants, j'ai besoin de lui demander une audience, je croirais lui faire tort si je doutais que, loin d'avoir besoin de la solliciter, je ne l'attendrais pas même un instant.

« J'ai l'honneur, etc...

« MIRABEAU ? »

M. de Bacourt assure que l'abbé de Périgord fit alors « de sanglants reproches » à Mirabeau, sur ce qu'il appelait « son abus de confiance », et rompit tout commerce avec lui. Je ne sais trop si les reproches ont été sanglants, mais ce que je sais, c'est que le commerce interrompu se renoua aussitôt que Mirabeau eut pris, dans l'Assemblée Constituante, la place considérable que lui méritait son éloquence, si ce n'est sa personne et son originalité. En politique et ailleurs, l'intérêt des esprits ambitieux et avides leur fait oublier toutes les répugnances et les amène à passer par-dessus des obstacles qu'ils auraient hautement dénoncés, s'ils avaient eu le moindre profit à faire autrement. Mais du moment que Mirabeau devenait un personnage, quelle était pour Talleyrand la raison de rester brouillé avec lui? L'histoire de la réconciliation au lit de mort de Mirabeau, les remords et les pleurs de Mirabeau en présence de l'évêque d'Autun ému et indulgent, sont, comme je le démontrerai, une légende. Je donnerai, d'ailleurs, quelques détails typiques sur les relations continues de Talleyrand et de Mirabeau à la Constituante. Elles remontaient assez haut, comme on l'a vu. On sait, par une lettre confidentielle du 3 décembre 1787, de l'abbé de Périgord à Mirabeau, qu'il comptait sur

¹ Necker.

² *Corr. du comte de La Marck avec Mirabeau*, tome I, p. 346.

lui pour l'aider à obtenir l'archevêché de Bourges. « C'est une belle place, disait l'abbé. Il y a une administration, et cela donne nécessairement entrée dans les États. »

Toutefois, devant l'étonnement d'un grand nombre de personnes peu habituées à la divulgation brutale des secrets diplomatiques, Mirabeau crut devoir protester et désavouer la paternité de l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin*, qui était pourtant son œuvre. Il envoya à son secrétaire de Comps une lettre que Lucas de Montigny avoue être « composée avec un art infini, fort piquante et même assez démonstrative ». Lucas ne la transcrit pas dans ses *Mémoires*, car il en avait, à l'avance, loyalement et formellement démenti les assertions. Mirabeau, — et l'on va juger s'il était sincère! — avait donné à de Comps mission de la communiquer à ses amis, avec autorisation de la corriger, de la modifier, de la transformer et même de la remplacer par une autre...

Voici la lettre en question :

« Aix-en-Provence, le 2 février 1789.

« Comment voulez-vous, mon cher Comps, que je désavoue un livre que je ne connais pas et dont je sais à peine le titre? Il fallait donc me l'envoyer, si mes amis jugeaient si urgent que je le désavouasse? Je vous donne ma parole qu'il n'y en a pas un exemplaire à Aix et que je n'ai pas un moyen humain d'en faire une analyse raisonnée qui prouve que l'ouvrage n'est pas de moi. Il est bien clair, cependant, au premier aperçu, que, si le prince Henri est très maltraité dans cet écrit, on ne peut pas avec bon sens l'attribuer à l'écrivain qui a fait de ce prince un très grand éloge dans la *Lettre à Frédéric-Guillaume*¹. Que croira-t-on? Un écrit avoué et qui porte mon nom, ou un livre anonyme dont

¹ *Lettre à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avènement au trône*, 1787, in-8°.

l'inscription même est : *Ouvrage posthume* ? Je n'entends pas ce délire.

« Dans cette circonstance, je ne puis rien de plus que de vous autoriser, comme je le fais par cette lettre, à publier sous mon nom, partout où vous le pourrez, le désaveu d'un ouvrage que je tiens sûrement pour repréhensible, puisque les gens que j'aime et j'estime le plus le condamnent et ont un vif chagrin qu'il me soit attribué. Entendez-vous de la rédaction de ce désaveu avec M. Panchaud, M. Dupont et M. le marquis de Casaux, que je supplie de la surveiller, puisqu'ils ont sur moi l'avantage de connaître l'ouvrage et qu'ils ont la bonté d'être si inquiets de l'imputation qui m'en est faite. Elle ne peut avoir quelque conséquence qu'autant qu'il est prouvé que le fond de l'ouvrage est de moi, et cela est possible, puisque les lettres que j'ai écrites de Prusse à Paris ont passé par plusieurs cascades dans plusieurs mains. Mes amis et les ministres n'en ont certainement pas abusé; mais ces derniers peuvent-ils répondre de leurs subalternes? Il me semble qu'il y a une manière bien simple, même pour les gens les plus partiaux, de s'assurer que la publication de cet ouvrage n'est pas mon fait, lors même que l'ouvrage paraîtrait évidemment de moi. Or, je ne puis être comptable que de la publication, car j'ai certainement pu et dû écrire de Berlin au ministre ce que je croyais vrai. Y a-t-il des lacunes dans l'ouvrage? Les réponses à mes lettres y sont-elles? Y trouve-t-on les lettres auxquelles je réponds? Alors on peut soutenir que l'ouvrage a été communiqué par moi, et la méchanceté doit tirer un grand parti de cette probabilité, quoique la supposition du vol soit au moins aussi vraisemblable.

« Mais, si ce que moi seul ai pu communiquer n'est pas dans cet ouvrage et si les matériaux en ont été évidemment entre plusieurs mains, peut-on équitablement m'en imputer la publication? Dans ce cas, il est donc incertain que je sois coupable, et, dans l'autre, il est certain que je ne le suis pas. Comment, dans une telle alternative, pourrait-on avec

quelque candeur balancer sur le tout? Il m'est impossible de partager vos inquiétudes. On ne peut me poursuivre qu'en prouvant matériellement que je suis l'auteur et le publicateur de cet ouvrage, et l'on ne prouve pas ce qui n'est pas¹. Que M. Séguier fasse brûler le livre, cela me paraît tout simple; que le Roi le lui ait dénoncé, il m'est évident qu'il devait cette satisfaction au corps diplomatique; mais qu'on n'en poursuive pas l'auteur, ce serait une iniquité qu'assurément je poursuivrais à mon tour. Je ne la crains point. Elle est trop grossière. Il est trop évident que ceux qui ne me veulent point dans l'Assemblée nationale ont ourdi cette trame, et c'est en les laissant s'enlancer dans leurs noires machinations que je déjouerai leur haine.

« Faites de tout ceci l'usage que vous voudrez! »

Une semaine après, Mirabeau, redoublant d'impudence, écrivit aux auteurs du *Journal de Paris*. Il datait encore sa lettre d'Aix en Provence et mettait dans ses nouvelles dénégations une morgue et une assurance inouïes :

« 11 février 1789.

« MESSIEURS,

« J'apprends que l'on m'impute un *Ouvrage posthume* sur la cour de Berlin, où l'on dit que plusieurs personnes sont fort maltraitées et que l'on m'accuse d'avoir publié cet ouvrage. Je ne puis le juger à Aix, où il n'est point parvenu. Je ne suis pas mort et je n'ai nulle raison de cesser de mettre mon nom aux ouvrages que je veux publier. Mon profond désaveu du livre et de sa publication est donc dans son titre même.

¹ Note de Grimm : « C'est, disent aujourd'hui de mauvais plaisants, le sieur Caron de Beaumarchais que M. de Mirabeau prétend poursuivre comme l'éditeur perfide de sa *Correspondance de Jockey* diplomatique. En effet, M. de Beaumarchais ne s'est-il pas déjà rendu coupable d'un délit de ce genre en imprimant le libelle posthume de M. de Voltaire contre le feu roi de Prusse, etc. » (*Corr. de Grimm*, tome XIV, p. 255).

« L'a-t-on broché sur quelques feuilles qui puissent venir de moi ? »

« Le crédit, une habile noirceur, la dextérité de la perfidie se seraient-ils emparés d'une partie des lettres que j'ai pu et dû écrire aux ministres du Roi ? Aurait-on trouvé plaisant ou jugé utile de les mutiler, de les falsifier, de les empoisonner, d'y faire des additions répréhensibles ? »

« C'est ce que j'ignore et ce que je suis porté à croire, puisque tous mes amis sont fâchés qu'on m'attribue un recueil de lettres auxquelles il est possible que je n'aie nulle part.

« Mais le bon sens dit que je n'ai point d'intérêt à multiplier les ennemis que m'a pu faire mon austère franchise, ni à leur fournir des armes et que l'on ne pourrait imaginer que je l'eusse fait, surtout dans les circonstances actuelles, qu'en me supposant en démence.

« J'espère prouver que je ne suis ni fou, ni méchant, et je ferai en sorte que le désaveu formel que je vous prie, Messieurs, de publier, de tout ouvrage qui pourrait porter à me croire l'un ou l'autre, soit soutenu par ceux que j'ai réellement à mettre au jour et par la conduite entière d'une vie dont je ne fais plus aucun cas, qu'autant que je pourrai la consacrer à l'utilité publique.

« LE COMTE DE MIRABEAU. »

Enfin Mirabeau envoya la même lettre au *Mercur de France*, qui la reproduisit ainsi six semaines plus tard¹ : « Quoique l'auteur de la lettre suivante, adressée au propriétaire du journal, se soit plaint que la justice que nous avons rendue à un libelle infâme, proscrit par la voix publique et par le Parlement et dont l'effet certain serait d'interdire aux voyageurs français tout accès auprès des étrangers hors de ce royaume, s'il restait sans réclamation pour ainsi dire nationale, nous donnons cours au désaveu qu'on fait ici de cet

¹ Numéro du 28 mars 1789.

ana scandaleux, désaveu, au reste, qu'on a déjà publié circulairement dans d'autres feuilles publiques. »

Le Parlement avait été saisi de l'affaire. Le livre incriminé lui avait été déféré de par le Roi. Le 10 février 1789, la Cour, toutes les chambres assemblées, les Pairs y séant, les gens du Roi entrèrent et présentèrent par M^r Antoine-Louis Séguier¹, avocat dudit Seigneur Roi, chargé de porter la parole, ce réquisitoire plein d'emphase :

« MESSIEURS,

« Justement indigné de l'impression d'un libelle aussi atroce qu'inconcevable, le Roi, en remettant entre nos mains les deux imprimés que nous apportons à la Cour, s'en est reposé sur la vigilance de notre ministère pour les dénoncer et en poursuivre la condamnation. Ce libelle, répandu dans la capitale, a déjà causé la plus vive sensation. Le cri de l'indignation s'est fait entendre. La voix publique a prononcé, et cet ouvrage de ténèbres a été marqué d'avance du sceau d'une réprobation universelle. Il est dans l'ordre de la justice de proscrire, avec les qualifications les plus fortes, une *Correspondance* que l'auteur cherche à accréditer en s'annonçant comme l'agent secret d'un ministre qui ne voulait pas être connu. Cette flétrissure, prononcée par la Cour des Pairs, n'en sera que plus éclatante et, en vous dénonçant cet ouvrage clandestin, nous nous proposons de poursuivre également l'auteur et l'imprimeur, s'il est possible de les découvrir par la voie de l'information.

« Vous serez sans doute surpris que, spectateur muet de la réclamation de tous les ordres de l'État, notre ministère ait eu besoin, en quelque sorte, d'être provoqué par la bouche même du souverain, pour sortir de l'inaction à laquelle il semble s'être volontairement condamné. Mais, dans ce moment de crise où les esprits en travail enfantent chaque jour de nouvelles productions, alternativement extrava-

¹ Louis-Antoine Séguier, fils du conseiller Louis-Anne (1726-1792), était membre de l'Académie française.

gantes et sages, violentes et modérées, circonspectes et licencieuses, dictées par l'esprit de faction et inspirées par le patriotisme; dans cette manie universelle où la liberté indéfinie de la presse distribuée avec une égale profusion les fruits du savoir, de l'ignorance et de la frénésie, enfin dans ce renversement total des principes, il ne fallait pas moins qu'un ordre émané du trône pour nous déterminer à remplir des fonctions, indispensables dans toute autre circonstance, mais dont il nous avait paru prudent de suspendre l'exercice au milieu du fanatisme des opinions. Il est des moments où, par une sorte de pudeur publique, le magistrat ne doit pas interroger l'oracle de la loi.

« Nous ne nous dissimulons pas à nous-mêmes, et nous verrons d'un œil stoïque le produit du ressentiment et de la vengeance; le passé est garant de l'avenir. Devons-nous craindre de l'avouer en présence des magistrats qui, en réclamant la liberté de la presse, sont bien loin de vouloir favoriser ce déluge de feuilles anonymes, de brochures séditieuses, de pamphlets scandaleux dont la France est inondée? La tolérance dégénère en abus, l'impunité enhardit la licence, et la licence est parvenue à son dernier période. Rien n'est respecté. Les rangs, les places, les services sont méconnus; les puissances, les têtes couronnées elles-mêmes deviennent l'objet de la dérision et de la satire. L'excès du mal est tel qu'en cherchant à arrêter les progrès on doit craindre d'augmenter l'épidémie, surtout depuis que les flétrissures sont un attrait de plus pour rechercher un libelle. La plus simple prohibition ajoutée à la célébrité de l'auteur, accélère le débit de l'ouvrage, en double le prix et donne une plus grande publicité à l'imposture et à la calomnie. »

M^r Antoine Séguier reconnaissait que le libelle incriminé n'avait point été composé dans l'intention de féconder encore les germes de division qui n'étaient que trop répandus sur le royaume; mais il lui semblait de nature à influencer sur l'accueil et la manière d'exister de la noblesse française

dans les Cours étrangères; et loin de confirmer la haute opinion qu'elle avait toujours donnée de sa générosité, cette production infâme ne pouvait qu'inspirer la plus forte prévention contre un peuple poli, facile et complaisant.

« Cet imprimé en deux volumes, disait Séguier, est intitulé : *Histoire secrète de la cour de Berlin ou Correspondance d'un voyageur français depuis le mois de juillet 1786, jusqu'au 19 janvier 1787; ouvrage posthume, 1789, — sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ni du lieu de l'impression.*

« Ce titre semble indiquer que l'auteur n'existe plus et que ce n'est pas de son aveu que l'ouvrage a été donné à l'impression. Mais en supposant, comme le frontispice l'annonce, que cette *Histoire secrète* soit le résultat des observations d'un écrivain qui a cessé d'exister; s'il a fallu deux années entières pour faire imprimer et distribuer un ouvrage de cette nature, n'en résulte-t-il pas que l'éditeur est plus coupable que l'auteur même, puisqu'il a mis au jour une correspondance établie sur le sceau de la confiance et qui, dans le principe, n'était pas destinée à devenir le véhicule de la diffamation et l'aliment de la méchanceté?

« L'époque où commence cette *Histoire secrète* sera à jamais mémorable dans les annales du Corps germanique. Le court espace de temps qu'elle embrasse renferme des événements bien faits pour intéresser la politique de toutes les couronnes. Frédéric II, dont le nom seul suffisait pour entretenir l'équilibre de puissance qui assurait à l'Europe son bonheur et sa tranquillité, Frédéric régnait encore; mais ce prince touchait à son déclin; et la gloire qui ne l'abandonna jamais pendant sa vie, assise sur une tombe que la mort entr'ouvrait, semblait l'appeler et l'attendre pour s'y précipiter avec lui... » C'est à ce moment que le prétendu *Voyageur français* allait s'insinuer chez les plus grands personnages de l'État, recueillir les propos fugitifs de la conversation, épier la marche des esprits et, au milieu du trouble, des agitations, des changements imprévus d'un nouveau règne, surprendre les secrets du ministère, deviner le but de l'ambition des

grands, découvrir le manège des courtisans et approfondir leurs intrigues.

« Si l'on en croit cet observateur déguisé, remarquait Séguier, son habileté surmonte tous les obstacles. Bientôt il est accueilli et, loin de paraître suspect, il obtient une confiance presque générale. Les princes le traitent avec bienveillance; les ministres lui ouvrent leurs cabinets; les grands l'admettent dans leur société; le voile de la politique se déchire à ses yeux. Frédéric meurt; Frédéric-Guillaume lui succède; l'armée n'a point encore prêté le serment de fidélité, et déjà ce politique attentif connaît l'esprit, le caractère, les ressources des personnes en crédit; le plan de l'Administration n'est plus un mystère, et le Souverain, lui-même, qui soupçonne sa mission, ne prend aucun ombrage de ses assiduités et de ses liaisons. »

Ici le réquisitoire de Séguier constatait qu'après avoir expliqué le mécanisme et le but de sa correspondance, l'auteur faisait le panégyrique du Roi défunt. Là Mirabeau s'élevait au-dessus de lui-même, et il échappait à toute critique.

« Eh ! comment, disait Séguier, n'aurait-il pas rendu à Frédéric II la justice qui lui était due ? Digne de l'admiration de son siècle, nos guerriers allaient s'instruire à son école, étudier ses manœuvres, observer ses évolutions, surtout sa discipline militaire, et croyaient rapporter à la France une portion de ce génie créateur d'une tactique inconnue et, pour ainsi dire, d'un nouvel art de la guerre... » Le réquisitoire vantait le prince ami des sciences et le protecteur des lettres, le législateur et le philosophe, le politique profond et le guerrier infatigable, doué de tous les talents d'un héros et d'un Roi. « Pourquoi, ajoutait-il, l'auteur de cette Correspondance n'a-t-il pas eu le même respect pour un prince formé du même sang, animé du même esprit et doué des mêmes talents ? Le prince Henri n'a-t-il pas fait voir à l'Allemagne attentive un général digne de commander sous son auguste frère, de seconder ses vues, d'exécuter ses

projets ? Frédéric lui-même ne pouvait se défendre d'un sentiment de rivalité, en apprenant ses succès. » L'avocat de la Cour, en termes pompeux, faisait du prince Henri un homme doux et affable, humain et compatissant; il découvrait même en lui l'activité d'Annibal, la prudence de Fabius et la sagesse de Scipion. Dès lors pourquoi tant de mérites avaient-ils été exposés à tant de calomnies ? « On est tenté de croire que, du sein de sa position nébuleuse, l'auteur a pris à tâche de verser à grands flots le fiel de la méchanceté sur toutes les personnes que leur élévation et leur caractère devaient rendre plus respectables à ses yeux ! » Ainsi, il n'avait ménagé ni l'oncle du nouveau roi, ni le roi lui-même, ni son auguste famille, ni les princesses du sang, ni les ministres. Cette *Histoire secrète* n'était, d'après Séguier, qu'un recueil d'impostures invraisemblables, inventées à plaisir, qu'un assemblage de réflexions hasardées sur des rapports mensongers et des confidences artificieuses, sur des faits dénués de certitude.

« Il est malheureux, déclarait-il, d'avoir un grand talent quand on n'a pas une trempe de caractère assez forte pour le diriger vers le bien. Si la perversité de l'âme étouffe le sentiment de l'honneur, le génie est un présent funeste de la nature ! » Le réquisitoire blâmait le délateur qui abusait des sentiments qu'il avait inspirés, révélait des confidences destinées à rester secrètes et des propos dont rien ne garantissait la fidélité. Il l'accusait d'avoir violé la décence publique et de s'être écarté des lois de l'honneur ainsi que du respect dû aux puissances amies. « Nous sommes néanmoins forcés de convenir, disait-il encore, que si cet auteur inconnu n'a fait que remplir la mission particulière qu'il suppose avoir reçue; si les lettres qui composent cette *Histoire secrète* ne sont sorties de sa plume que pour arriver directement à leur destination, s'il n'en a point délivré de copies, si ce n'est point par son fait qu'elles sont devenues publiques, et, enfin, s'il est absolument étranger à l'impression, quelque honteux que soit le personnage obscur qu'il a

consenti de jouer, c'est à lui seul à se reprocher sa bassesse et sa turpitude, et la justice ne peut lui faire un crime de la publicité de sa Correspondance. » On voit que le ministère prenait ses précautions, de crainte d'un procès plus scandaleux que le livre¹.

Puis le réquisitoire ajoutait : « L'éditeur seul mérite d'être poursuivi et l'imprimeur, également coupable, doit partager la punition d'un délit aussi contraire à l'honnêteté publique qu'au droit général des nations ; quant à l'ouvrage, il est difficile d'envisager cette correspondance autrement que comme un libelle diffamatoire, digne de toute la sévérité de la loi... Le Roi devait aux principales têtes couronnées de l'Europe une espèce de désaveu solennel des calomnies publiées et imprimées dans ses États. Il devait une vengeance authentique d'un libelle, si coupable sous tous les rapports qu'il a vivement affecté ceux-mêmes que le lecteur a cru reconnaître ou qui ont aperçu l'intention perfide de les louer et de les compromettre sous l'indication de lettres initiales. Leur délicatesse, justement blessée de l'application qu'on pouvait faire de leurs noms à ces abréviations insidieuses, s'est empressée de désavouer publiquement l'ouvrage et d'en témoigner la plus noble et la plus vive indignation².

« C'est par l'ordre du Roi que nous avons dénoncé cette Correspondance supposée ; c'est en son nom que nous venons en requérir la condamnation ; et, après l'avoir abandonné aux flammes qui l'attendent, notre ministère emploiera toute son activité pour découvrir l'auteur, l'éditeur et l'imprimeur. C'est l'objet des conclusions par écrit que nous avons prises. Nous les laissons à la Cour avec les deux volumes imprimés dont il s'agit. »

¹ « Jamais le Roi, et son conseil, écrivait Montmorin à Goltz, le 13 mars 1789, n'ont tant désiré de terminer une affaire aussi odieuse par une lettre de cachet ; mais vous en voyez vous-même l'impossibilité dans le temps actuel et l'agitation des esprits ! » (Stern. — Arch. de Berlin.)

² On reconnaît ici l'empressement de M. de Calonne et de l'abbé de Périgord.

Les agents du roi se retirèrent alors, et le Parlement rendit l'arrêt suivant :

« Vu un imprimé en deux volumes intitulé : *Histoire secrète de la Cour de Berlin*, etc., sans nom d'auteur ni d'imprimeur ; contenant, savoir, le premier volume 318 pages, et le second 376. Conclusions du procureur général du Roi.

« Oui le rapport de M. Adrien Louis Lefebvre, conseiller ;

« Tout considéré,

« La Cour ordonne que lesdits deux volumes imprimés seront lacérés et brûlés en la Cour du Palais, au pied du grand escalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute Justice, comme libelle diffamatoire et calomnieux, aussi contraire au respect dû aux puissances qu'au droit des gens et au droit public des nations ;

« Enjoint à tous ceux qui en ont des exemplaires de les apporter au greffe de la Cour pour y être supprimés ; fait très expresses inhibitions et défenses à tous libraires et imprimeurs, d'imprimer, vendre et débiter ledit imprimé, et à tous colporteurs, distributeurs et autres, de le colporter ou distribuer, à peine d'être poursuivis extraordinairement et punis suivant la rigueur des ordonnances ;

« Ordonne qu'à la requête du procureur général du Roi, il sera informé, tant contre l'auteur que contre l'éditeur et l'imprimeur par-devant le conseiller-rapporteur que la Cour commet à cet effet et par-devant les lieutenants criminels des baillages et sénéchaussées du ressort, pour les témoins qui demeurent en province, de la composition et distribution dudit imprimé ; pour les informations faites, rapportées et communiquées au procureur général du Roi, être par lui requis et par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra ;

« Ordonne à cet effet qu'un exemplaire dudit imprimé sera déposé au greffe de la Cour pour servir à l'instruction du procès ;

« Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, publié et

affiché partout où besoin sera, et copies collationnées envoyées aux bailliages et sénéchaussées du ressort pour y être lu, publié et affiché ;

« Enjoint aux substituts du procureur général du Roi aux-dits sièges, d'y tenir la main, et d'en certifier la Cour dans le mois.

« Fait en Parlement, toutes les Chambres assemblées, les Pairs y séant le 10 février 1789.

« Collationné : LUTTON.

« Signé : ISABEAU. »

« Et ledit jour, 10 février 1789, à la levée de la Cour, ledit imprimé ci-dessus énoncé, intitulé *Histoire secrète*, etc., a été lacéré et brûlé par l'exécuteur de la Haute Justice, au pied du grand escalier du Palais, en présence de moi Dagobert-Etienne Isabeau, écuyer, l'un des greffiers de la grand-Chambre, assisté de deux huissiers de la Cour.

« Signé : ISABEAU¹. »

Aucune poursuite ne fut dirigée contre l'auteur que tout le monde connaissait et dont on savait les dénégations absolument fausses. Pourquoi ? Parce que Mirabeau était en possession de la faveur populaire et que la Cour ne se souciait pas d'entamer un procès retentissant contre un homme pareil, dont la parole enflammée et l'audace inouïe avaient eu raison de toutes les menaces et de tous les obstacles. D'ailleurs, cette mission secrète qu'on déclarait être une invention, Mirabeau s'en serait vanté publiquement. Il aurait établi qu'il avait envoyé, de Berlin à Paris, des dépêches confidentielles avec l'agrément du ministre des Affaires Étrangères, du contrôleur général des Finances et du Roi. Les poursuites et le procès étaient donc impossibles. On fit, suivant l'arrêt de la Cour, brûler publiquement

¹ A Paris chez H.-N. Nyon, imprimeur du Parlement, rue Mignon, 1789, 12 pages in-4°.

l'ouvrage par l'exécuteur des Hautes Œuvres, et la Cour de Berlin dut se déclarer satisfaite. Je dois répéter ici que l'imprimeur Malassis ne fut pas plus inquiété que Mirabeau ; on lui infligea seulement une réprimande¹.

Quelque temps après, Mirabeau écrivit à son ami et correspondant le major Mauvillon ce billet ironique : « Vous aurez entendu parler chez vous d'une *Histoire secrète de la Cour de Berlin* où votre duc (de Brunswick) est porté aux nues. Beaucoup de personnages de Prusse y sont très maltraités. Cet ouvrage a agité ici toutes les têtes. Les gens qui voulaient me susciter des affaires n'ont pas manqué de me l'attribuer. Réquisitoire, information, arrêt où je ne suis même pas nommé, voilà quelle en a été la suite. Livre brûlé, etc., etc. Au demeurant, on dit l'ouvrage bon. Je ne l'ai pas encore. »

Si l'on ne connaissait pas le cynisme de Mirabeau, on serait stupéfié d'une audace pareille. Il persista dans ses dénégations avec un tel sang-froid que son secrétaire de Comps, lui-même, finit par ajouter foi à son innocence. Le 27 mars,

¹ Je place ici une note d'un vieil ami, le très regretté M. de la Sicotière, que je reçus de lui jadis sur Malassis :

« Malassis, imprimeur à Alençon, prêta ses presses à beaucoup de publications clandestines (de 1770 à 1790 environ).

« Les unes, comme les brochures scientifiques d'O. Desnos ou les travaux humoristiques de l'abbé Gautier, circulèrent librement et auraient dû obtenir assez facilement une *Permission d'imprimer*. D'autres, comme le *Maupeouana*, l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin*, le *Testament du curé Meslier*, les *Poésies libres* de Piron et autres, étaient plus compromettantes.

« Malassis fut inquiété et recherché à diverses reprises. Il avait fait établir une cachette souterraine dans les derrière de ses ateliers, dont l'entrée principale donnait sur la rue du Cours. J'ai vu cette cachette vers 1830, quand on bâtit la maison du café Français, sous l'emplacement duquel elle se trouvait. C'était une sorte de puits circulaire, en forme de cône renversé, dont l'orifice n'avait guère que 65 à 70 centimètres de diamètre et pouvait, par conséquent, se dissimuler facilement sous un plancher artificiel ou sous un meuble. Il n'est resté dans les papiers ni dans les traditions de la famille Malassis aucune trace des rapports qu'elle aurait eus avec les Le Jay. Poulet-Malassis, très friand de ces sortes de souvenirs de famille et de métier, ne m'en avait jamais parlé.

« La Le Jay finit par épouser Doucet de Pontécoulant, le conventionnel Girondin, futur comte, sénateur et pair, qu'elle avait caché et peut-être sauvé pendant la Terreur. »

le secrétaire mandait au même Mauvillon : « L'ouvrage attribué au comte est une perfidie sanglante, une horreur. On a enlevé du dépôt des Affaires Étrangères sa correspondance de Berlin. On l'a fait imprimer pour soulever contre lui la haine des puissances et la rage des grands. On a beaucoup ajouté à ce recueil pour rendre plus odieux son prétendu auteur. Qu'a pu faire le comte? Nier la publication. Il l'a fait, et vos gazettes vous porteront ce désaveu... » Or le manuscrit se trouvait sous la garde de M. de Comps. Il fut dérobé en son absence. De plus, la publication faite chez Malassis n'y avait rien ajouté. Elle en avait, au contraire, retranché de nombreux passages que je suis parvenu à rétablir dans mon édition nouvelle.

Enfin Mirabeau osa répéter ainsi lui-même, le 20 avril, ses dénégations formelles à Mauvillon : « La divulgation de la *Correspondance secrète*, où il y a de perfides lacunes et de scandaleuses et iniques intercalations, est un des mille et un tours qu'on m'a joués pour m'empêcher d'être à mon poste de citoyen. On n'y a rien gagné que d'augmenter innombrablement la masse de mes calomnieurs et de mes ennemis. C'est quelque chose sans doute!... » Mais celui qui attribuait à ses adversaires la publication de l'*Histoire secrète* avait, comme je l'ai dit plus haut, vendu le manuscrit pour payer les frais de son voyage en Provence et les frais de son élection. Lucas de Montigny, lui-même, reconnaît qu'il a eu tort d'user de « cette fatale ressource » et s'avoue incapable d'entreprendre la justification d'un acte aussi indélicat. Cet honnête homme refusait d'ajouter la moindre créance aux protestations mensongères de Mirabeau, qui n'aurait pu, d'ailleurs, le tromper aussi facilement que de Comps auquel il avait écrit : « Vous n'avez pas idée des horreurs qui se débitent au sujet de ces deux ouvrages (la *Correspondance avec Cerutti*¹ et la *Correspondance secrète*). Je ne suis pas

¹ *Correspondance entre M. C... et le comte de Mirabeau*, 1789, in 8° — Ces lettres étaient des attaques directes contre Necker et ses projets financiers.

moins qu'un chien enragé auquel les Provençaux ne sauraient donner la moindre confiance. J'ai répondu à ceux qui m'ont dit cela : c'est une grande raison de m'élire si je suis un chien enragé, car le despotisme et les privilèges mourront de ma morsure¹. » Mirabeau osait se plaindre des gens qui se servaient des circonstances « avec un art vraiment infernal », et il s'écriait, comme s'il eût été réellement calomnié : « Patience encore une fois! le temps fera justice à tous...! » On se demande, étant donné l'extraordinaire hardiesse de Mirabeau, pourquoi il a préféré un mensonge à un franc aveu. Il eût cent fois mieux valu pour sa mémoire qu'il eût reconnu avoir abusé des secrets diplomatiques, ainsi que plus d'un diplomate l'a fait², que d'avoir menti aussi impudemment. Mais, comme il le disait un jour à Alexandre de Lameth : « Dans les révolutions, la petite morale tue la grande. » Il devait certainement avoir un motif pour agir de la sorte ; car cet homme si impétueux et si violent obéissait bien parfois à des considérations mûrement examinées. Comps semble nous révéler ce motif : « Le pire, lui écrivait Mirabeau le 5 février 1789, serait un décret que, pour m'empêcher de m'asseoir dans l'Assemblée nationale, on pourrait bien faire exécuter pour ôter ici au peuple son défenseur. » Il prêtait vraiment trop d'énergie au ministère, et, sous l'empire de cette crainte, il niait avec effronterie la moindre responsabilité dans la publication de l'*Histoire secrète*. Comps paraissait effrayé de l'indignation soulevée contre lui et s'en faisait l'écho. « Je ne répondrai rien, disait Mirabeau, à leurs prosopopées ni aux vôtres sur la haine implacable que le public porte et qu'il portera, dites-vous, à l'auteur de cet ouvrage qui fait tant de bruit. Je connais les hypocrites de vertu ; je connais le fanatisme de la mode et la mode du fanatisme, et le mot *jamais* ou *toujours* me paraît

¹ *Mémoires*, tome V, 29 janvier 1789.

² Voir par exemple l'affaire d'Arnim (*Pro Nihilo, Vorgeschichte des Arnim Prozesses*, Zurich 1875, et Plon, 1875). — Voir aussi la *Réplique d'Arnim à Bismarck*, Neufchâtel, 1877, in-8°.

bien hasardé avec tout public français. » Cet esprit profond avait la pratique de ses compatriotes ; il savait l'impression causée sur eux par un silence opiniâtre ou par un démenti audacieux, venant d'un homme qui avait la réputation de ne s'effrayer de rien et que l'on croyait capable de tout.

Mirabeau, élu à Aix et à Marseille, arrive à Paris, le 21 février. Il y voit en secret Panchaud, Lauzun, le marquis de Luchet et Dupont de Nemours. Il veut s'aboucher avec l'abbé de Périgord. Celui-ci lui fait fermer sa porte. On a dit et répété que l'abbé lui en voulait d'avoir, par sa publication indiscrete, compromis l'amitié et oublié la reconnaissance qu'il lui devait. Le chevalier de Cubières, qui devait encenser, puis flétrir en vers, les hommes de la Montagne et qui a mérité de Rivarol la plus cruelle de toutes les satires, le chevalier de Cubières, racontant cette aventure, affirme « qu'un *ami vertueux et cher*, qui était compromis, rompit tout commerce avec Mirabeau et resta trois ans sans lui parler ». La rupture ne dura pas si longtemps entre Mirabeau et cet ami si vertueux et si cher. En effet, avant la fin de 1789, Mirabeau formait une liste ministérielle où, prenant le Conseil du roi sans département, il désignait Talleyrand comme ministre des finances ou des Affaires Étrangères et disait de lui : « Sa motion du clergé lui a conquis cette place. » A qui fera-t-on croire qu'il choisissait cet homme sans son aveu?... Nous verrons d'autres preuves de leurs relations.

La raison réelle du ressentiment, plus ou moins sincère de Talleyrand contre Mirabeau, c'est que Talleyrand tenait à garder pour lui seul la faveur du ministère, car il songeait à s'élever, et il fut un instant, comme on l'a vu, question pour lui du chapeau de cardinal. En outre, il voulait demeurer en bonne harmonie avec la Cour et avec le corps diplomatique, ne pas être accusé par ceux-ci ou par ceux-là d'avoir favorisé la publication de lettres où il était nommé plus d'une fois indiscrettement et où l'on injurait des princes qu'il pouvait être appelé à servir. « Son œil d'aigle » avait aperçu

immédiatement le danger actuel de relations trop intimes avec le fougueux et compromettant député de la Provence. D'autre part, il redoutait les demandes d'argent de Mirabeau, et chez nul autre plus que chez Talleyrand, la triste locution *Ami jusqu'à la bourse* ne s'est trouvée plus justifiée. Quant à croire que Mirabeau eut alors du chagrin d'échouer dans ses tentatives pour voir l'abbé de Périgord, il faudrait pour cela avoir une forte dose de naïveté. Mirabeau savait bien qu'il le reverrait tôt ou tard, et plus tôt que tard. Cette rencontre eut lieu, en effet, dans les Comités de l'Assemblée nationale et dans les salons du Palais Royal, chez le duc d'Orléans.

En attendant, Mirabeau se console facilement de sa disgrâce auprès de Talleyrand et de la Cour, en allant en Provence, à Lambesc, à Aix, à Marseille, recevoir les ovations d'un peuple en délire. Acclamations, embrassements, salves d'artillerie, feux d'artifices, volées de cloches, bouquets de fleurs, discours, banquets, triomphes bruyants, tels qu'en décerne le Midi sonore et impétueux, il obtint tout ce que donne la plus enthousiaste popularité. Nul ne songeait au scandale de la publication de l'*Histoire secrète*, et si par hasard quelqu'un en parlait, c'était pour louer Mirabeau d'avoir dit la vérité aussi bien aux princes étrangers qu'au monarque français et à ses courtisans. D'ailleurs, on riait des bons tours qu'il avait joués à la police ; on riait de tous ses méfaits. « Étrange nation, avouait-il lui-même, que celle qui ne peut recevoir le bien ou le mal qu'en riant ! » Ceci prouve bien que la Cour a eu tort de ne pas se servir de Mirabeau, au moment où il s'offrait avec spontanéité. Aussi a-t-on pu dire avec raison : « Marchandé lourdement, puis maladroitement éconduit, il fera voir que, s'il était bon à prendre, il n'était pas bon à laisser¹. »

Son ami le major Jacques Mauvillon jugeait sa conduite aussi impartialement que la jugea plus tard Lucas de Montigny. Il lui reconnaissait un génie capable des plus hautes

¹ « Mirabeau », par M^e Rousse, *Collection des grands écrivains français*, Hachette, in-18.

conceptions; mais il constatait que, ne pouvant résister à la force impérieuse des circonstances, Mirabeau n'avait pas toujours suivi « les voies de la stricte justice, et même, si l'on veut, de la probité ». Il faisait observer en même temps, pour expliquer son influence irrésistible, que cet homme, si affreux dans sa laideur, avait parfois des aspects séduisants. C'est ce que Sainte-Beuve avait relevé ainsi : « Quand on parle de Mirabeau, on ne saurait assez insister sur cette organisation physique si singulière... Le dessous était d'une nature riche, ample, copieuse, généreuse, souvent grossière et viciée, souvent fine aussi, noble même, élégante et, en somme, pas du tout monstrueuse, mais des plus humaines... » A ce moment, de nombreux ennemis semblaient harceler Mirabeau comme autant de démons¹. On l'en plaignait et il répondait gaiement : « Tant mieux, car on ne fait jamais rien de bon que quand on a le diable au corps !... »

Parmi les auteurs qui ont le mieux apprécié la *Correspondance secrète* de Mirabeau, telle qu'elle parut en 1789, il faut placer au premier rang M. de Chateaubriand. Voici ce qu'en disait, à M^{me} de Duras, le grand écrivain, au moment où il allait prendre possession de l'ambassade de Berlin que lui avait confiée Louis XVIII : « Savez-vous ce que je fais en route, lui mandait-il de Mayence, le 6 janvier 1821; j'ai relu les lettres de Mirabeau sur Berlin. J'ai été frappé d'une chose, c'est de la légèreté, de l'incapacité de ce Gouvernement, qui voyait la correspondance d'un tel homme et qui ne devinait pas ce qu'il était. *Tout Mirabeau, et Mirabeau très supérieur, est dans cette correspondance diplomatique. L'avenir de l'Europe y est à chaque ligne.* Eh bien! cet homme qui, deux ans après, devait renverser la France, s'humilie, demande qu'on lui accorde un petit titre diploma-

² Mirabeau avait du plaisir à railler. Un jour, il se trouvait chez un libraire avec un ami qui invectivait une tierce personne en lui disant qu'elle était stupide, comme l'Assemblée nationale de ce matin. Il lui fit aussitôt cette remarque en présence d'un grand nombre de personnes : « De ce matin?... Et pourquoi dater? » (*Mémoires Weber*, tome II.)

tique et qu'on ne l'emploie pas dans une mission honteuse et non avouée. Il pense qu'on ne peut pas garder un imbécile d'ambassadeur qu'on avait à Berlin; mais il ne porte pas ses vues si haut; le moindre poste lui suffirait. Il s'abaisse jusqu'à proposer d'aller, déguisé en marchand, étudier les frontières orientales de l'Autriche! Cela fait mal à lire, mais aussi cela m'a fait faire de tristes réflexions. Quand ma correspondance vaudrait celle de Mirabeau, me connaîtra-t-on mieux? J'ai prédit, cinq ans, l'avenir de la France; ne m'a-t-on pas tout nié jusqu'au dernier moment? Mais Mirabeau, si outrageusement méconnu, s'est vengé, et je ne me vengerai pas!... » M^{me} de Duras prit ces dernières lignes pour une boutade et répondit en plaisantant : « Je vous admire de vous comparer à Mirabeau! Voilà, mon pauvre frère, une naïveté digne de La Fontaine, mais gardez-vous toutefois que vos dépêches ressemblent aux siennes? Ce sont des batteries pointées trop haut pour ces gens-ci. Cela leur passerait cent pieds par-dessus la tête. » Puis, avouant qu'elle a lu elle-même la correspondance de Mirabeau, elle déclare qu'il est impossible d'avoir plus d'esprit, de talent, de connaissance des hommes. Mais elle s'empresse d'ajouter : « Je trouve excusable un gouvernement qui n'accréditerait pas un tel homme. La France aurait manqué de dignité en se faisant représenter par Mirabeau méprisé, ayant été accusé de toutes les infamies de conduite, ayant eu un procès avec son père. Il y avait des convenances qu'on ne violait pas alors. Ce qui fait mal, c'est de voir ce beau talent, ces grands dons de l'esprit accordés à un homme de ce caractère. Qu'eût été Mirabeau sous Louis XIV, Mirabeau honnête homme? Un prodige!... J'aime à voir la démonstration de ce que je crois une grande vérité : que la solidité des principes et la grandeur du caractère garantissent le génie et fortifient le talent¹. » Chateaubriand n'attendit pas longtemps pour reconnaître lui-même ses capacités diplomatiques. Cinq

¹ *La Duchesse de Duras*, par A. Bardoux, Ollendorff, 1898. In-8°.

jours après, il affirmait qu'il savait déjà son métier, lequel, d'ailleurs, pouvait être parfaitement fait par la première mâchoire venue de l'ancien régime, il disait qu'il prenait un air discret et capable, qu'il barbouillait une dépêche comme l'homme le plus médiocre des Affaires Étrangères et qu'il s'était même rapetissé à ce point qu'il ferait bien un ministre, si on en avait besoin. Comme on le verra bientôt, Mirabeau faisait des aveux moins modestes, mais plus sincères. Il croyait à sa supériorité et le publiait hautement.

Un écrivain contemporain, l'éloquent M^r Rousse, a parfaitement jugé, lui aussi, la correspondance de Mirabeau. Après avoir franchement blâmé le marché honteux par lequel l'auteur avait livré des papiers d'État au commerce, il s'est exprimé en ces termes sur la valeur de l'ouvrage : « Quoi qu'on pense d'un pareil trafic, on ne lira jamais assez cette correspondance curieuse. A travers des commérages de gazettes et de ruelles, à côté d'anecdotes scandaleuses qu'on croirait ramassées dans le boubier des folliculaires, on trouve, presque à chaque page, des vues politiques d'une incroyable portée dont nous pouvons reconnaître à nos dépens la sagacité prophétique. Enfin, par endroits et au courant de la plume, ce chroniqueur prolix devient tout à coup un écrivain de premier ordre, un historien profond et concis. Après la mort du Dauphin, racontée par Saint-Simon, je ne connais guère rien de plus saisissant que la mort du grand Frédéric, racontée par Mirabeau. Chose étrange ! ce despote, si peu regretté de son peuple, n'a pas eu d'admirateur plus fervent que ce Français, apôtre fervent de la liberté. Sa grande mémoire, si vite oubliée, n'a pas eu de courtisan plus fidèle... » Il est bon d'ajouter que les mâles éloges de Mirabeau n'ont rien de commun avec les misérables flagorneries de Voltaire.

M. Alfred Stern¹ est, parmi les auteurs étrangers, celui

¹ *Vie de Mirabeau* (ch. xi : *Voyage en Allemagne. Mission secrète à Berlin*), tome 1.

qui a le plus judicieusement apprécié la *Correspondance secrète de Berlin*. « De toutes les productions de l'esprit de Mirabeau, écrit M. Stern, il n'y en a pas une qui porte d'une manière plus visible sa marque personnelle. Là, on a lui-même et on n'a que lui avec son esprit d'investigation, son don d'observation, sa hardiesse de pensée et de parole, son ambition et sa soif de gloire. Cependant, pour le suivre pas à pas, il faut retourner aux brouillons originaux écrits de sa main et qui, par bonheur, nous ont été conservés¹... Si l'on jette un coup d'œil sur l'ensemble de la *Correspondance secrète de Mirabeau*, il faut admirer tout d'abord l'application qu'il y mit. Abstraction faite des écrits séparés, des tableaux de statistique et autres choses de cet ordre, il envoya à ses correspondants, pendant les six mois de sa mission, près de soixante lettres, pour la plupart très longues. Il avait, il est vrai, deux secrétaires, dont l'un, le baron de Noldé, jeune noble Courlandais au service de la France, montra de grandes qualités. » M. Stern constate que Mirabeau ne perdait pas une minute de son temps pour travailler, mais que ses rapports ne sentaient point l'huile. « On y remarque, il est vrai, des pages pleines de vie, puisées souvent à ces sphères impures où les commérages et la perverse médiancée s'exercent avec avantage. La chronique scandaleuse prédomine. La vie privée du roi, si pleine de désordres, surtout sa liaison avec M^{lle} de Voss, occupe la plus large place... Celui qui est le plus maltraité, c'est peut-être Charles-Auguste, duc de Weimar, personnage odieux à Mirabeau pour ses opinions politiques et qu'il compte sans hésitation au nombre des adeptes de la secte des visionnaires. En général, Mirabeau ne sait pas dominer son penchant à exagérer, ce qui nuit sensiblement à la justesse de ses observations. L'opinion trop avantageuse de lui-même, qui ressort aussi des rapports de Mirabeau, ne fait pas non plus bonne impression... Si

¹ Archives des Affaires Étrangères. — Cette étude, je l'ai faite en détail et avec le plus grand soin sur l'original. — Voir la Note qui suit l'Exposition.

cependant on réfléchit à tous les détours qui furent imposés à Mirabeau par son incognito politique, on sera étonné de la masse des informations qu'il recueillit, et l'on comprendra son orgueil en présence des résultats obtenus par son activité infatigable. Il prévoit avec perspicacité la lutte des partis et le jeu des passions qui troublèrent les six premiers mois du gouvernement de Frédéric-Guillaume II. Il tire de quelques faits séparés qu'il observe des inductions justes pour l'avenir... Il pressent la toute-puissance future des Welner et des Bischoffswerder. « Pourriture avant maturité », telle est la devise qu'il croit pouvoir donner à cette puissance, qui s'écroulera vingt ans plus tard pour ressusciter de nouveau plus noble après s'être épurée. On serait presque tenté de penser que Mirabeau avait prévu sous le sceptre de quel monarque cette épuration devait s'accomplir. Il dit un jour de celui qui devait être plus tard Frédéric-Guillaume III : « Peut-être ce jeune homme a-t-il de grandes destinées ; et quand il serait le pivot de quelque révolution mémorable, les gens qui voient de loin n'en seraient pas surpris... »

M. Stern estime ensuite la sagesse de la politique de Mirabeau relative à l'union de la France et de l'Angleterre et au traité de commerce, traité qui était l'œuvre de Dupont. Il loue l'auteur d'avoir cherché à empêcher la prépondérance des intérêts anglais à la cour de Berlin. Il ajoute : « Dans cette correspondance piquante se mêlaient aussi des anecdotes équivoques, apprises de côté et d'autre, de mordants jugements sur des compatriotes passant à Berlin, des communications sur la situation de la Courlande... Mirabeau se donnait beaucoup de peine pour recueillir des nouvelles de toute sorte et, cependant, sa grande activité ne lui semblait être qu'une sorte d'activité oiseuse. Talleyrand pouvait bien l'assurer chaleureusement qu'on était très content de lui. Mirabeau aurait voulu autre chose que des paroles louangeuses. » Ainsi, il lui aurait fallu deux cents pistoles par mois et la promesse sérieuse d'un poste diplomatique à Hambourg, ou à Munich, ou à Nimègue. Il rêvait le rôle de paci-

ficateur. M. Stern montre combien grande aurait été sa déception.

Amené à s'expliquer sur l'agitation produite plus spécialement en Prusse par la publication inattendue de la *Correspondance secrète de Berlin*¹, le même auteur convient que cette agitation fut prodigieuse : « Déjà, le 16 janvier, le ministre Montmorin, extrêmement embarrassé, avait renseigné à cet égard l'ambassadeur prussien de Goltz et l'avait chargé d'exprimer ses regrets à la cour de Berlin. L'irritation de Montmorin était d'autant plus vive que le prince Henri, si outrageusement accusé dans les dépêches de Mirabeau, était, justement à cette époque, l'hôte de la capitale française. » Dieudonné Thiébault, l'auteur des *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, qui était alors à Paris auprès du prince Henri, apporte sur cet incident un témoignage des plus curieux : « Je me trouvais chez lui, rue et hôtel de l'Université, avec mon ancien collègue et ami, M. Bitaubé, à l'époque où l'on venait de mettre en vente l'*Histoire secrète* du comte de Mirabeau, ouvrage où ce prince est si maltraité. « Je vais, me dit le prince à ce sujet, vous raconter comment j'ai encouru la disgrâce de M. de Mirabeau... Vous avez déjà dû vous apercevoir, avant votre départ de Berlin, que mon frère déclinait réellement ; ce déclin est toujours devenu plus sensible ; et enfin je me suis convaincu que nous allions perdre un homme prépondérant dans la balance de l'Europe. J'ai pensé que sa mort pourrait donner lieu à diverses intrigues fort dangereuses, surtout à Berlin. J'ai cru que la France seule pourrait les prévenir ou les déjouer ; mais le brave et digne comte d'Esterno ne me paraissait avoir ni assez de caractère ni assez d'activité pour une circonstance semblable ; et, malgré mon estime et mon attachement pour lui, j'écrivis à quelques

¹ Le baron de Trenck était l'un des plus acharnés contre l'écrivain français. Il composa une réfutation violente que je vais étudier dans la *Correspondance secrète*, en confrontant, après chaque lettre, ses assertions avec celles de Mirabeau.

amis en France qu'il serait important d'envoyer un homme qui, dans un moment critique, pût déployer plus de ressources ou plus d'énergie. Ma lettre passa du Conseil à M. de Calonne, et M. de Calonne fit nommer M. de Mirabeau, qui me fut particulièrement adressé et eut défense de ne rien faire que de concert avec moi. Je connaissais les talents de M. de Mirabeau, mais je connaissais aussi sa moralité. Ce choix ne me plut pas, et je résolus de ne point m'exposer à ses indiscrétions. Il venait me voir autant qu'il le pouvait, et je ne le recevais que poliment. Il m'envoyait ses nouvelles avec des billets très galants, et je les lui faisais reporter avec des compliments, mais sans billets; il n'a jamais pu avoir ma signature ni un mot de ma main. Il a beaucoup trop d'esprit pour ne pas s'être aperçu qu'il n'avait pas ma confiance; et moi, de mon côté, j'étais trop attentif à toutes ses démarches pour ne pas être assuré qu'il avait surtout à cœur d'obtenir quelques lettres ou billets de ma part, quoique j'ignorasse l'usage qu'il projetait d'en faire; et c'est pour avoir échoué dans ce dessein qu'il s'est livré à une violente colère contre moi et qu'il m'a si maltraité dans son *Histoire secrète*. »

En effet, le comte de Mirabeau, qui avait dit du prince royal, neveu de Frédéric, *ma hure l'embarrasse et l'interdit*, avait qualifié sa politique de *petits moyens, petits conseils, petites passions, petites vues...* et l'avait appelé *haut comme un parvenu, vaniteux comme un homme qui n'aurait aucun droit à la considération*, etc. Le marquis de Luchet, alors attaché à ce prince, était venu avec l'air troublé, annoncer la mise en vente de cette *Histoire secrète* et dire timidement que l'ouvrage contenait des passages insolents contre Son Altesse Royale. Le prince, supérieur à de telles attaques, avait répondu au marquis, avec le calme d'un philosophe: « Pourquoi s'en affliger? Je suis heureusement ou malheureusement né dans un rang qui me dévoue tout entier à la vérité historique. Si ce que M. de Mirabeau dit de moi est vrai, il ne fait que devancer l'his-

toire d'un jour, et il n'y a pas là de quoi se fâcher. Si ce qu'il dit est faux, je ne dois pas m'en mettre en peine, l'histoire me vengera. Faites-moi le plaisir d'envoyer acheter seize exemplaires de cet ouvrage, et qu'on me les apporte tout de suite! » Quand ces exemplaires furent remis au prince, il en garda un pour le lire et partit avec les quinze autres, qu'il alla distribuer à ses amis, en leur disant: « Voilà un ouvrage où je suis fort maltraité; faites-moi le plaisir de le lire, et de bien examiner si je ressemble au portrait qu'on y fait de moi. » Le lendemain, entrant dans les appartements du Roi à Versailles, il rencontra M^r Séguier, avocat général, qui lui dit en lui montrant un exemplaire: « Voilà un criminel à qui je viens de recevoir ordre de faire un procès! — Je suis bien reconnaissant et fâché de la sollicitude qu'on daigne avoir à ce sujet, répondit le prince; mais n'est-ce pas faire au coupable plus d'honneur qu'il ne mérite? »

Je ne pense pas qu'on ait pût réfuter Mirabeau avec plus d'adresse ni avec plus de dédain.

M. Stern dit qu'à Berlin on prit autrement la chose. « L'ouvrage sur *la Monarchie prussienne* avait déjà causé une grande irritation; tout le monde, en effet, ne partageait pas l'opinion de Dohm, qui trouvait que dans cet écrit il y était exposé nombre d'importantes et justes remarques, qui, sans faire oublier qu'elles étaient mêlées à maintes erreurs, gardaient leur valeur intrinsèque. La critique allemande, en général, traita la question avec calme. Le comte Hertzberg, dans un discours prononcé devant ses collègues de l'Académie de Berlin, compara l'auteur à un de ces Arétins de nos jours qui se servent de leur plume vendue pour usurper le nom et la mission sacrée de l'historien. Mais on dut se sentir profondément blessé en haut lieu des révélations vraies ou fausses de *l'Histoire secrète*. Le roi, suivant d'Esterno, était hors de lui et s'écriait: « Ah! c'est ainsi qu'agissent tous les Français qui voyagent dans mes États! » ce qui semblerait prouver qu'on ne connaissait pas à Berlin le chiffre de Mirabeau. « Les ministres Hertzberg et

Finckenstein exprimèrent à Goltz le ur surprise de ce que le Gouvernement français n'avait pas su empêcher l'impression de tels écrits, alors que l'on maintenait avec tant de sévérité la censure contre les livres étrangers. Montmorin promit la suppression du libelle et la punition du libraire, comme celle de l'imprimeur, s'il était établi qu'ils vivaient à Paris. Quant à Mirabeau, le ministre ajouta que, s'il n'était pas en Provence, on ne se soucierait guère des clameurs et qu'en vertu d'une lettre de cachet on le mettrait en publics lieu sûr¹. »

Après avoir déploré la faiblesse du Parlement qui s'était borné à faire brûler l'œuvre incriminée, M. Stern affirme, lui aussi, que Talleyrand ne put faire bon visage à Mirabeau, qui avait livré à l'impression des correspondances où il était nommé, et destinées à rester dans l'ombre.

« L'amitié, dit-il, qui unissait ce couple disparate, avait été déjà plusieurs fois troublée par de noirs nuages. Le souple Talleyrand avait souvent joué le rôle de prédicateur des convenances. L'indomptable Mirabeau avait eu l'occasion, dans une lettre confidentielle, de parler de ses manières de courtisan et de sa perfidie. Il avait esquissé, en quelques traits, le caractère de celui qui devait être le grand dignitaire de la France : « Pour de l'argent, il vendrait son âme, et il aurait raison, car il troquerait son fumier contre de l'or². » Plus tard Napoléon ne portait pas sur Talleyrand un autre jugement. La singulière histoire de M^{me} Le Jay, qui aurait dérobé le manuscrit de la Correspondance secrète de Berlin, ne réussit pas auprès de l'abbé de Périgord. Il ne se laissa point désarmer, comme on l'a vu, après les élections, lorsque Mirabeau, par l'intermédiaire de Biron, « l'adjura d'oublier les petites convenances de coterries et de mettre au dessus les grandes affaires nationales. » M. Stern constate qu'à l'Assemblée nationale il lutta

¹ *Vie de Mirabeau*, par Stern, tome I^{er}, ch. xiv.

² Lettre de Mirabeau à d'Antraigues, le 28 avril 1787.

presque toujours à ses côtés, mais qu'il ne lui pardonna que « lorsque l'aile de la mort l'eut touché ». C'est beaucoup dire. L'évêque d'Autun ne fit point de reproches bien amers à Mirabeau et attendit simplement que la bourrasque qui soufflait sur l'*Histoire secrète* fût passée. Il revit Mirabeau aux séances de la Constituante et ne lui parla plus de l'impudente publication. Il lui fit seulement entendre qu'il accepterait volontiers un portefeuille dans une combinaison ministérielle organisée par lui. Cela est si vrai que, dès le mois d'octobre 1789, Mirabeau, qui tenait à se *coalitionner* avec lui, proposait, comme je l'ai déjà dit, Talleyrand pour succéder au comte de Vergennes¹. Mais le tribun garde, en face de l'évêque d'Autun, sa pleine et hautaine indépendance. Ainsi, le 7 juillet 1790, Talleyrand voudrait que, dans une lettre convenue et dont il apportait « le pitoyable modèle », le roi proposât lui-même la formule de serment pour le jour de la Fédération. Mirabeau fait rejeter son projet. Il avait appris à connaître cet homme, qui recherchait toutes les occasions de se mettre en lumière et qui devait célébrer avec scandale la cérémonie religieuse du 14 juillet, appelant, en quelque sorte, la malédiction de Dieu sur une assemblée qui avait cependant réuni les meilleurs Français autour de celui que la voix publique appelait « le Restaurateur de la Liberté² ».

Mirabeau savait, d'ailleurs que, transfuge des Jacobins, Talleyrand était prêt à tout. « Il faut mettre cet homme-là à la Police, mande-t-il, le 27 décembre 1790, à La Marck. C'est la seule place qui lui convienne et la seule à laquelle il convienne... »

Ils se voient cependant ; ils se parlent amicalement, mais ils disent, en secret, du mal l'un de l'autre. Mirabeau ne se gêne guère. Le 11 mars 1791, lorsqu'il s'est livré au Roi, lors-

¹ Voir *Corr. Mirabeau avec La Marck*, et Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, tome I, *les Plans politiques de Mirabeau*. — Voir Loménie, *les Mirabeau*, tomes IV et V.

² Une lettre de M. de Talleyrand remercia M. de Saint-Priest de l'honneur que lui avait fait le Roi en le désignant pour célébrer la messe à la cérémonie de la Fédération. Il avait fait demander lui-même cet honneur par Bailly (Archives Nationales).

qu'il s'est laissé payer sans s'être vendu et a juré de n'être ni indifférent ni infidèle à la gloire de sauver l'État et son chef, il écrit confidentiellement à La Marek : « Talleyrand est un gueux dont nous devons nous servir à présent, mais avec de la patience, nous lui rendrons la justice qui lui est due. » Et le lendemain, il écrit encore au même : « Il n'est pas possible que Dieu fasse, par génération, deux scélérats pareils ! » On devine ce que Talleyrand devait penser et dire de son côté. Ces deux hommes se connaissaient bien ; ils s'estimaient à leur juste valeur.

La publication inopinée des dépêches de Berlin avait évidemment laissé du froid entre Talleyrand et Mirabeau. Mais leurs ambitions réciproques avaient retrouvé fatalement des points de contact. Ils avaient été forcés de se revoir à la Constituante ; ils avaient de nouveau intrigué ensemble, ne se confiant toutefois que ce qu'il était impossible de ne point se confier. Ils avaient beaucoup de secrets. Ils les devinaient. Ils se sentaient rivaux et ne se le pardonnaient point¹. Talleyrand était le plus aigri, parce que sa fine et railleuse silhouette était presque effacée par la puissante carrure de Mirabeau. Il prévoyait que, si cet athlète encombrant n'était pas emporté par quelque mal foudroyant, lui, Talleyrand, serait forcé de se mouvoir dans son ombre, et c'est pourquoi il le haïssait, car il aurait voulu avoir et garder pour lui seul toute supériorité. Il avait fait tout ce qu'il avait pu pour s'imposer à l'attention publique et à celle de ses collègues. Il avait sacrifié la cause du clergé ; il avait fait voter la Constitution civile et ouvert ainsi la source de malheurs irrépa-

¹ L'évêque d'Autun avait un jour, d'un mot caustique, flagellé la vanité de Mirabeau. Celui-ci disait dans un cercle qu'il fallait, pour tirer la royauté de la crise où elle se débattait, un ministre rempli de connaissances, de talents, ayant la connaissance du monde et du peuple, etc. « Vous oubliez une condition, dit Talleyrand.

— Laquelle ?

— Il faut qu'il soit très marqué de la petite vérole ! »

(Souvenirs de lord Holland.)

rables qu'il déplora, trente ans après, dans ses Mémoires. Il avait délaissé sa propre Église et s'était fait, « malgré sa répugnance, » le père de l'Église constitutionnelle qu'il devait bientôt abandonner comme le reste. Il avait touché aux questions d'affaires avec une supériorité et une compétence remarquables. Tout cela était de l'habileté, du savoir-faire et lui avait acquis une certaine réputation ; mais cela n'approchait pas de la renommée de Mirabeau. Il n'en avait, d'ailleurs, ni l'allure, ni la fougue, ni la voix.

Aussi quelle satisfaction secrète dut-il ressentir lorsqu'il vit son grand rival mortellement frappé !... Il sut la dissimuler sous les apparences d'une sympathie et d'une commisération profondes. Il résolut d'aller le voir à la dernière heure. Des labeurs inouïs, des fatigues excessives, l'abus de toutes les jouissances et de tous les plaisirs avaient ruiné la santé de Mirabeau. C'est là seulement, et non pas dans un attentat criminel, qu'il faut chercher les causes d'un dépérissement prématuré.

Déjà Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon et ami de Mirabeau, était venu voir le mourant. Cette entrevue rapide lui avait-elle apporté quelques consolations ? Avait-elle été de nature à développer les pensées graves et décisives qui assaillent l'esprit de tout homme à ses dernières heures ? Nous ne le savons pas. Si Lamourette avait cru pouvoir aborder les questions religieuses, eût-il été écouté ? Cela est fort possible, car, le matin même de sa mort, Mirabeau disait à Cabanis, désolé de son impuissance — c'est Cabanis lui-même qui nous l'apprend : — « Tu es un grand médecin ; mais il est un plus grand médecin que toi : Celui qui fit le vent qui renverse tout ; Celui qui fit l'eau qui pénètre et féconde tout, le feu qui vivifie ou décompose tout !... » Toujours est-il que la conversation de Mirabeau avec l'évêque de Lyon fut très courte.

Vint ensuite l'évêque d'Autun, qui, cette fois, parut avoir

¹ Journal de la maladie et de la mort de Mirabeau, 1791, in-8, p. 51.

oublié tous ses ressentiments. Une foule énorme se pressait dans la rue et aux abords de l'hôtel. « On a bien de la peine à arriver jusqu'à vous, dit Talleyrand. Je suis venu, comme le peuple de Paris, trois fois par jour à votre porte, et il y a deux heures que j'attends de vos nouvelles avec lui! — Ah! je le sais bien, s'écria Mirabeau, le sourire aux lèvres; pour le peuple, c'est toujours un grand jour que celui où l'on meurt!... » Puis, faisant preuve d'une énergie extraordinaire, il surmonta ses souffrances pour s'entretenir avec l'évêque d'Autun, sans retour sur son passé, sans exprimer le moindre regret d'une vie qui aurait dû pourtant lui causer des remords. Le marquis de Luchet, dans une notice historique empreinte de la sensibilité larmoyante de l'époque, veut faire croire que Mirabeau, dans cet entretien qui dura six heures, se serait accusé devant Talleyrand d'avoir manqué à l'amitié et que, suffoqué par l'oppression, il aurait dit : « Ah! j'étoufferais bien davantage sans notre dernière explication!... » Évidemment, Mirabeau avait eu tort de publier des correspondances diplomatiques dont il n'était pas le maître et d'en tirer un profit personnel. Mais qu'était cela en comparaison de ses autres fautes? Son immoralité notoire, ses mensonges cyniques, les infamies de sa jeunesse, certains écrits abjects, les débauches de son âge mûr, son amour de l'or et de l'intrigue, les moyens répugnants de corruption qu'il acceptait pour lui-même et dont il se servait pour les autres, ses faiblesses et ses vices, n'y avait-il pas là de quoi gémir autrement que sur le crime pardonnable, après tout, d'une publication indiscreète?

Je sais bien qu'un jour devant La Marck, sentant combien ses excès et ses fautes l'écartaient du pouvoir et de la confiance de ses concitoyens, il lui arriva de verser de vraies larmes¹ et de constater avec le plus réel chagrin « que l'immoralité de sa jeunesse faisait le plus grand tort à la chose

¹ « J'expie bien cruellement les erreurs de ma jeunesse, » avait-il dit à Etienne Dumont (*Souvenir sur Mirabeau*).

publique!... » Quelque temps avant sa mort, il renouvelait les mêmes regrets. Si l'on se sent ému par ces vraies marques de repentir, on déplore encore plus qu'aux heures suprêmes, pour seul représentant des idées immortelles auxquelles il avait jadis ajouté foi¹, il n'ait eu à son chevet qu'un prêtre sceptique et apostat... Au moment où commençait son agonie, Mirabeau aurait voulu qu'on le parfumât, qu'on le couronnât de fleurs, qu'on l'entourât de musique, « afin d'entrer agréablement, disait-il, dans ce sommeil dont on ne se réveille plus »! En apercevant La Marck, Mirabeau lui demanda : « Eh bien! Monsieur le connaisseur en belles morts, êtes-vous satisfait? » A cette interrogation orgueilleuse, La Marck ne put répondre que par un triste sourire. Cette fin artistique l'impressionnait péniblement. Il connaissait les dessous de cette nature comédienne, et, au milieu des hommages d'une foule qui se ruait, désolée, aux portes du mourant, il entendait déjà les malédictions des Français, furieux d'avoir été trompés par leur idole².

Sur quel sujet a roulé le dernier entretien de Mirabeau et de Talleyrand? Est-ce vraiment sur les regrets que causait encore au tribun la publication illégale de la *Correspondance secrète*? J'ai montré qu'il serait puéril d'insister là-dessus. Est-ce sur les moyens de sauver le peu qui restait de la vieille monarchie? Est-ce sur la politique extérieure, sur l'alliance avec l'Angleterre? Est-ce sur une opposition formelle à ses ambitions? Mirabeau a pu en dire un mot, puisqu'il dénonçait alors à Cabanis les vues cachées des Anglais : « Ce Pitt, s'était-il écrié, est le ministre des préparatifs. Il gouverne avec ce dont il menace plutôt qu'avec ce qu'il fait. Si j'eusse vécu, je crois que je lui aurais donné

¹ Voir ses *Mémoires*, tome IV, p. 374, et tome VIII, p. 540, 541.

² Cependant Mirabeau avait confiance en la postérité : « Souvenez-vous, disait-il, que la seule dédicace qui nous soit venue de l'antiquité, celle d'Eschyle, ne porte que ces mots : *Au Temps*. Eh bien! cette dédicace est la devise de quiconque aime sincèrement et, avant tout, la gloire. Ils auront beau faire, je serai moissonné jeune et bientôt; ou le Temps répondra pour moi, car j'écris et j'écrirai pour le Temps, et non pour les partis. »

du chagrin ! » Mirabeau a-t-il parlé aussi des mesures à prendre contre les desseins pernicioeux de la Prusse et de l'Autriche ? A-t-il, tournant ses derniers regards vers l'intérieur, recommandé une fois encore l'alliance de la monarchie constitutionnelle et de la démocratie ?... Cela se peut ; mais tout porte à croire que l'habileté de Talleyrand a dû consister à diriger l'entretien sur les moyens d'effacer toute trace de liaison antérieure avec la Cour ou le Palais-Royal, liaison à laquelle il avait pu être mêlé lui-même, et à reprendre des papiers compromettants¹. C'est là, qu'on ne s'y trompe pas, le but principal de sa visite *in extremis*... Le seul détail authentique qui nous soit parvenu, c'est celui du legs que lui fit Mirabeau en le priant de rendre un dernier hommage à sa mémoire. Il lui remit le discours qu'il avait préparé (avec son collaborateur Reybaz) sur les Successions, et le chargea de le lire à l'Assemblée. Ceux qui connaissaient intimement Mirabeau, ne furent pas surpris de ce discours relatif à l'égalité des partages dans les successions en ligne directe, et où figurait ce passage : « L'éducation domestique, pour être bonne, doit être fondée sur des principes d'exacte justice, de douceur et d'équité. Moins des lois accorderont au despotisme paternel, plus il restera de force au sentiment et à la raison. Dites aux pères que leur principal empire doit être resserré dans l'autorité de leurs vertus, dans la sagesse de leurs leçons et les témoignages de leur tendresse... » Ils trouvèrent dans ce passage comme la suprême protestation d'un fils contre les procédés d'un père égoïste et cruel.

L'évêque d'Autun fit connaître ainsi, le 2 avril 1791, à l'Assemblée, la visite qu'il avait faite la veille : « M. de Mirabeau, dans cet instant, dit-il, était encore homme public, et c'est sous ce rapport qu'on peut regarder, comme un débris précieux, les dernières paroles qui ont été arrachées à l'immense proie que la mort vient de saisir. Rassemblant

¹ M. de Sémonville et d'autres avaient la même peur. Ils ne quittaient pas la maison du malade, que surveillaient les yeux inquiets des Jacobins. La Marek et Pellenc brûlèrent en hâte les papiers les plus dangereux.

tout son intérêt sur la suite des travaux de cette Assemblée, il a su que la loi sur les Successions était à l'ordre du jour. Il a témoigné de la peine de ne pas assister à cette discussion, et c'était avec des regrets pareils qu'il paraissait évaluer la mort. Mais comme son opinion sur l'objet qui vous occupe était écrite, il me l'a confiée pour vous la lire en son nom. Je vais remplir ce devoir... L'auteur de cet écrit n'est plus. Je vous apporte son dernier ouvrage, et telle était la réunion de son sentiment et de sa pensée également voués à la chose publique qu'en l'écoutant vous assistez presque à son dernier soupir. »

Après cet exorde éloquent, l'évêque d'Autun se tailla un succès personnel dans les lambeaux oratoires de Mirabeau. Il lut gravement le discours qui inspira aux députés et aux auditeurs des tribunes une émotion profonde¹. Mais, quel que fût le talent du lecteur, ce n'était plus la puissante voix du tribun, ce n'était plus la grande parole qui tant de fois avait fait frémir l'Assemblée et la France... Le lendemain, on décrétait que le nouvel édifice de Sainte-Geneviève, destiné à recevoir les cendres des grands hommes à dater de l'époque de la Liberté française, recevrait celles d'Honoré-Riquetti Mirabeau ; et, le soir même, l'Assemblée tout entière suivait le cortège funèbre du tribun².

Mais, après la découverte des papiers de l'armoire de fer qui compromettaient la mémoire de Mirabeau et prouvaient qu'il avait reçu de l'argent du roi, la Convention décida, le 5 décembre 1792, que sa statue serait voilée jusqu'à la présentation du rapport du Comité d'instruction publique sur ces faits déplorables. En attendant, le peuple exaspéré pendit le buste de Mirabeau en place de Grève. Onze mois

¹ Un procès-verbal de police fut alors dressé contre le sieur Battincourt, employé des postes, qui avait dit chez le libraire Gattey « qu'il ne pouvait y avoir qu'un scélérat aussi effronté que Talleyrand pour prononcer l'oraison funèbre de Mirabeau, » ce qui avait provoqué une vive altercation (Archives nationales).

² Mirabeau aurait voulu être enterré dans la chapelle de sa maison du Marais. Voir, pour ses dernières dispositions, le tome V du *Mirabeau* de M. de Loué.

après, le 5 frimaire an II (27 novembre 1793), un décret de la Convention, rendu sur le rapport de Marie-Joseph Chénier, ordonnait l'enlèvement des restes de Mirabeau pour y substituer les restes de Marat. Et l'on entendait l'auteur de *Charles IX* s'écrier : « Mirabeau n'eut de l'orateur que l'éloquence; il en négligea la partie la plus essentielle, l'intégrité, et c'est pour cela qu'exhumé par vous, sortant de son tombeau triomphal, il paraît aujourd'hui à votre barre et vient y subir son jugement, le front dépouillé des lauriers de la tribune et de la brillante auréole qui, dans le Panthéon français, lui garantissait l'immortalité. Ceux de ses ouvrages qui portent l'empreinte d'un génie vigoureux et libre, son *Traité sur les Lettres de cachet*, le livre adressé aux *Bataves sur le Stathoudérat*, celui qu'il composa sur *l'Ordre de Cincinnatus*, resteront, parce qu'ils peuvent éclairer les hommes. Ils resteront pour former à jamais un humiliant contraste entre sa conduite et ses pensées, entre l'homme et ses écrits... » Marie-Joseph Chénier s'était bien gardé, comme on le pense, de faire allusion à *l'Histoire secrète de la Cour de Berlin*, où se trouvait l'éloge d'un tyran. Mais qui eût pu prévoir qu'une Assemblée française voterait à l'unanimité cette disposition : « Le même jour que le corps de Mirabeau sera retiré du Panthéon, celui de Marat y sera transféré. » Il est vrai que les motifs du décret commençaient ainsi : « Considérant qu'il n'est point de grand homme sans vertu... » Le jour de la cinquième sans-culottide de l'an II (21 septembre 1794), les cendres de Marat furent transportées en grande pompe au Panthéon, et au moment où elles entraient dans le temple, « on rejetait, dit le compte rendu officiel, par une porte latérale les restes impurs du royaliste Mirabeau ». A la vénalité de Mirabeau on opposait la vertu de Marat. Sous les voûtes solennelles qui devaient abriter la dépouille des héros, l'*Ami du peuple* remplaçait le fils de l'*Ami des hommes*... Quelques jours après, la dépouille du grand orateur était jetée dans la fosse commune du cimetière de Sainte-Catherine, l'ancien cimetière de Clamart, où se trouvaient, délaissés

les ossements de Pichegru¹. A quoi donc tant de peines, tant d'intrigues, tant de discours, tant d'écrits, tant de labeurs en vue de s'assurer la faveur universelle, abou-tissaient-ils? A n'avoir même pas le repos de la tombe et à subir pour ses restes les outrages du populaire!

Il convient maintenant d'éclairer le lecteur sur la valeur des éditions précédentes de *l'Histoire secrète de la Cour de Berlin* et sur l'importance de cette édition définitive. C'est ce que je vais faire dans la Note qui suit.

¹ Voir le Mémoire de M. Georges Pallain, *les Cendres de Mirabeau* (librairie Plon, 1890), qui donne sur cette inhumation de curieux détails. Les fouilles entreprises dans l'ancien cimetière de Clamart, sur l'initiative de M. Pallain, n'ont pas malheureusement produit les résultats qu'il espérait.

NOTE

SUR LES DIVERSES ÉDITIONS
DE L'HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN
ET SUR CETTE ÉDITION DÉFINITIVE

NOTE

SUR LES DIVERSES ÉDITIONS
DE L'HISTOIRE SECRÈTE DE LA COUR DE BERLIN
ET SUR CETTE ÉDITION DÉFINITIVE

La correspondance secrète de Mirabeau, envoyée par lui de Berlin à Versailles pendant les années 1786 et 1787, est généralement connue sous ce titre que Mirabeau lui attribua lui-même : *Histoire secrète de la cour de Berlin*. L'auteur fit paraître cette histoire dès les premiers jours de janvier 1789, en mettant pour sous-titre ces deux mots : « Ouvrage posthume », ce qui, hâtons-nous de l'avouer, ne trompa personne. Il n'y avait là, en effet, qu'une appellation habile faite pour aiguïser la curiosité des lecteurs ; car le fond et les détails de cette prétendue histoire étaient le texte même des dépêches confidentielles de Mirabeau.

J'ai donné dans l'Introduction et par le menu l'historique exact de cette correspondance extraordinaire ; mais je dois dire maintenant pourquoi il m'a paru utile et intéressant de l'exhumer de l'oubli où elle était tombée. Tout d'abord plus d'un écrivain comme Chateaubriand, Lucas de Montigny, Dohm, Sainte-Beuve, MM. de Loménie, Alfred Stern, Albert Sorel, M^e Rousse, et j'en pourrais citer d'autres, y ont reconnu un document d'une valeur incontestable. De tous les écrits de Mirabeau, malgré des fautes de goût, des exagérations et des traits cyniques qu'on ne saurait assez blâmer, celui-ci

méritait le mieux d'être réimprimé, d'autant plus que cette correspondance, si piquante, si instructive, avait été jusqu'ici publiée incomplètement. Je la donne aujourd'hui *in extenso*, après avoir exactement collationné le texte de la première édition, qui parut à Alençon, chez Malassis, en 1789, avec les minutes originales des Archives des Affaires Étrangères (France, vol. 1884, et Prusse, 205, et vol. 14-15, *Documents*), où elles m'ont été gracieusement communiquées sur l'autorisation de la Commission diplomatique. J'ai seulement adopté l'orthographe moderne dans la reproduction des lettres, ainsi que Mignet l'avait fait pour les Correspondances, Mémoires et Actes diplomatiques de la succession d'Espagne.

Pour indiquer l'importance de l'édition actuelle, je dirai qu'elle contient, outre l'ancien texte revu, des lettres inédites de Mirabeau et des lettres nouvelles de Talleyrand, sans compter plus de quarante pages éliminées jadis par Mirabeau, et dont une quinzaine, au moins, ont la dimension et l'intérêt de véritables lettres. De plus, j'ai eu soin d'intercaler dans le texte quelques lettres arrangées par M. de Talleyrand, afin qu'on pût se rendre compte de la façon dont l'abbé de Périgord interprétait cette correspondance, destinée au contrôleur général des Finances, au ministre des Affaires Étrangères et, en fin de compte, au Roi¹. J'ai placé, en appendice, un fragment de lettre de Mirabeau à Talleyrand, le résumé de ses instructions confidentielles à son secrétaire, M. de Noldé, l'analyse de quelques billets au comte de Reede, ambassadeur de Hollande, et certaines dépêches inédites de Berlin au sujet de la publication de l'*Histoire secrète*. Enfin, j'ai tenu à contrôler et à compléter les dépêches de Mirabeau avec les dépêches officielles de notre ambassadeur à Berlin, le comte d'Esterno, afin que le lecteur eût sous les yeux tous les éléments de cette curieuse histoire.

On verra, en outre, que j'ai trouvé, grâce au manuscrit

¹ M. de Loménie fils en a donné des aperçus dans le tome IV des *Mirabeau*.

original, la clef des noms qui ne figuraient qu'en initiales dans la publication de 1789. J'ai fait suivre chaque lettre de la Correspondance secrète d'un court précis qui permet, grâce à des observations sur le texte étudié avec la réfutation du baron de Trenck et des notes sur les principaux personnages visés, de vérifier la valeur des assertions et des renseignements de Mirabeau. J'espère donc avoir apporté à cette édition définitive tous les soins dont elle était digne.

L'édition *princeps*, imprimée à Alençon en 1789, et fort rare aujourd'hui, était composée de deux volumes in-8°, le premier de 318 pages, le second de 376 pages imprimées en gros caractères. C'est celle qui a été brûlée par la main du bourreau. Vint une deuxième édition in-12 également en deux volumes, le premier de 252 pages, le second de 312 pages en caractères plus petits. Une troisième édition parut à Bâle chez le libraire-imprimeur Tommassin, en 1789, avec le format in-12, ayant 203 pages pour le premier tome, 247 pour le second. Après l'avis de l'éditeur et le Mémoire sur la situation de l'Europe (2 juin 1786), figurent, sur une page à part, ce titre, *Lettres d'un voyageur anglais*, et ce vers de Boileau pour sous-titre

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable !

et l'indication de la publication chez David, libraire à Paris, rue Saint-Jacques, 1789. Au verso de cette page, on lit cet *Avant-Propos* : « Je pourrais présenter au public deux cents lettres; je lui en offre vingt, parce que j'ai cru lui témoigner plus de respect en publiant cent pages, qu'il pourrait lire deux fois, que d'en faire imprimer mille, dont il n'aurait jamais lu que la moitié. Quant aux agréments du style, on n'en trouvera point, car c'est un Anglais qui écrit. On trouvera dans ce style simple des idées et de la vérité. » Ces vingt lettres sont, en réalité, au nombre de soixante-six. Il semble que tout ici a été embrouillé pour dérouter la perspicacité des chercheurs. Une quatrième édition parut encore en 1789, chez les Libraires associés, à Paris. Elle fut

réimprimée à l'étranger sous la rubrique « Paris », avec le millésime 1789 et deux portraits. Une cinquième édition en allemand fut publiée à Cologne, en 1789, chez Peter Sandhof. Une sixième édition parut en 1793, chez Berry à Paris, avec portraits. Toutes ces éditions sont peu communes et d'une acquisition difficile. Enfin l'*Histoire secrète* fut réimprimée en 1821 dans le tome III des *Œuvres de Mirabeau* et, en 1825, dans le tome VI des *Œuvres choisies*. Ces œuvres ne se trouvent pas aisément et sont d'ailleurs assez coûteuses. Elles contiennent toutes des lacunes que je suis parvenu à combler. J'ajoute que les éditions qui ont suivi la première renferment des différences et même des erreurs dont on ne s'était point aperçu jusqu'ici, faute d'un contrôle rigoureux. Je me suis conformé pour ma publication à l'original lui-même.

Comment le manuscrit, — c'est-à-dire la minute authentique des lettres, la première minute, — est-il entré aux Archives des Affaires étrangères? C'est ce que je vais indiquer sommairement. Sur les ordres de Mirabeau, le baron de Noldé, son secrétaire, avait gardé la copie de sa correspondance. C'est la copie qui a servi à l'impression de l'*Histoire secrète*. Quant aux minutes elles-mêmes sorties de prime-saut de sa plume, Mirabeau les conserva. Il les légua, avec ses autres papiers, à son ami le comte de La Marck, prince d'Arenberg, grand seigneur belge au service de France. Celui-ci les laissa à son tour à M. de Bacourt, qui, de tous ces papiers politiques si précieux, ne publia, en 1851, que trois volumes d'extraits, connus sous le nom de *Correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck*, lesquels ont donné lieu dernièrement, au sujet de leur authenticité, à une polémique rétrospective. « Nous avons entre les mains, dit M. de Bacourt, dans la préface de cette publication¹, les originaux des minutes et les déchiffrements de cette correspondance qui ont été retrouvés dans les papiers de Mirabeau. » M. de

¹ *Correspondance du comte de Mirabeau avec le comte de La Marck*, 1851, 3 vol. in-8°. — Il y a une bonne édition allemande de Th. Städtler, 1851.

Bacourt n'en dit pas davantage. On a pu s'étonner qu'au début des extraits de la Correspondance avec la Cour il n'ait pas placé au moins quelques extraits de la *Correspondance de Berlin*. En voici la raison. Il paraît avoir eu la pensée, comme le prouvent à l'examen les papiers des Affaires Étrangères, de publier une édition définitive de cette correspondance secrète. En effet, à côté des minutes originales, se trouve une copie faite sous sa surveillance et qui était évidemment destinée à l'impression. Seulement M. de Bacourt prit une édition imprimée de l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin*, qu'il crut être la première, et il collationna avec cette édition la copie qu'il avait fait faire d'après l'original. Malheureusement il se servit non de la première édition, mais d'une édition subséquente, assez défectueuse, celle des Libraires associés et non celle de Malassis, si bien (je l'ai relevé mot à mot) que presque tous les passages marqués soigneusement par lui à l'encre rouge sur la copie, comme ayant été supprimés ou modifiés dans l'impression, existent réellement dans l'édition *princeps*. Il a cru mentionner certaines lacunes et constater certaines différences, là où elles n'existaient point. S'il avait publié sa copie telle quelle, il aurait commis involontairement des erreurs.

Le manuscrit original de l'*Histoire secrète* est précédé, comme la copie, d'une note de M. de Bacourt ainsi conçue et sur les assertions de laquelle j'aurai à m'expliquer : « Voici l'origine de cette correspondance. Le comte de Mirabeau, après les procès et les aventures de tout genre qui avaient donné une grande célébrité à son nom, se trouvait, au commencement de l'année 1786¹, à Paris, dénué de tout et sans aucune ressource. Il vivait cependant alors dans l'intimité du duc de Lauzun (depuis duc de Biron et décapité pendant la Révolution française) et de l'abbé de Péri-

¹ Mirabeau était parti pour Berlin le 25 décembre 1785. — On a vu, d'après les *Souvenirs* de Dieudonné Thibault, que le prince Henri, mécontent de M. d'Esterno, avait demandé l'envoi à Berlin d'un homme plus intelligent et que M. de Calonne avait choisi Mirabeau.

gord (plus tard évêque d'Autun et ensuite prince de Talleyrand). Celui-ci, voulant tirer Mirabeau d'embarras, proposa à M. de Calonne, contrôleur général des Finances, de l'employer comme agent secret en Prusse, où la mort, présumée prochaine, du grand Frédéric, pouvait amener des événements importants à observer. M. de Calonne accepta cette proposition et fit donner quelque argent à Mirabeau. Il fut convenu que la correspondance de celui-ci serait adressée à l'abbé de Périgord, qui la ferait déchiffrer et la communiquerait successivement à M. de Calonne, qui, à son tour, la soumettrait à M. de Vergennes, ministre des Affaires Étrangères. Celui-ci était aussi dans le secret, et l'on verra dans une lettre de l'abbé de Périgord, qui fait partie de ce recueil, que la correspondance de Mirabeau était même mise sous les yeux du Roi.

« Lorsque Mirabeau revint de Paris à Berlin en 1787, il ne tarda pas à retomber dans des embarras financiers, augmentés par sa liaison avec M^{me} Le Jay, femme d'un libraire de Paris. Au commencement de l'année 1789, parut l'ouvrage indiqué plus haut. L'abbé de Périgord éclata en reproches contre l'infidélité de Mirabeau, qui publiait une correspondance destinée à demeurer secrète et pour le secret de laquelle il avait été payé. Mirabeau chercha à se justifier en assurant que le manuscrit de sa correspondance lui avait été soustrait par M^{me} Le Jay et avait été ensuite publié par le mari de celle-ci, sans qu'il y eût, lui, la moindre participation. L'abbé de Périgord ne voulut pas accueillir cette justification qui, de fait, était très mauvaise, et il se brouilla avec Mirabeau. Ils ne se rapprochèrent que pendant la durée de l'Assemblée Constituante, et ce ne fut même qu'au lit de mort de Mirabeau, où l'abbé de Périgord avait été sollicité de se rendre, qu'un raccommodement complet eut lieu.

« Les minutes originales de la *Correspondance de Berlin*, ici réunies, se retrouvèrent parmi les papiers que Mirabeau laissa chez lui à sa mort, papiers qui, sur son ordre formel, furent remis au comte de La Marck, prince Auguste d'Aren-

berg¹. Celui-ci, m'ayant légué tous ces papiers, j'ai rassemblé et fait relire dans le présent volume :

« 1^o Toutes les minutes originales des lettres adressées de Berlin par le comte de Mirabeau à l'abbé de Périgord et au duc de Lauzun ;

« 2^o La minute d'une lettre écrite par Mirabeau au comte de Goltz, nommé ministre de France en Prusse ;

« 3^o Les déchiffrements de cinq lettres chiffrées, adressées par l'abbé de Périgord au comte de Mirabeau² ;

« 4^o Cinq lettres adressées par le baron de Noldé au comte de Mirabeau. Le baron de Noldé était un Courlandais qui avait été au service de France dans le régiment de Royal-Suédois, et qui avait accompagné Mirabeau dans son voyage à Berlin. Il se rendit de là dans sa patrie, la Courlande, d'où il écrivit à Mirabeau les cinq lettres ci-jointes ;

« 5^o Plusieurs pièces recueillies par Mirabeau sur les finances de Russie.

« J'ai fait faire une copie complète et parfaitement exacte

¹ Dans le volume de la copie, je constate cette variante : « La copie ci-jointe de la Correspondance de Mirabeau a été faite sur les minutes originales. On a marqué à l'encre rouge tous les passages retranchés ou modifiés dans l'ouvrage imprimé. Ce travail a été fait sur un exemplaire de la première édition de *l'Histoire secrète de la Cour de Berlin*, chez les Libraires associés, Paris 1789, confrontée avec les minutes originales. » (Affaires Étr., vol. 14-15, Prusse). Comme je l'ai dit, ce n'est pas sur la première édition que le contrôle de M. de Bacourt a eu lieu. L'édition *princeps* est celle de Malassis.

² Je découvre encore cette variante dans le volume de la copie :

« A la suite de ce travail, j'ai fait ajouter : 1^o le déchiffrement de cinq lettres adressées par l'abbé de Périgord au comte de Mirabeau que j'ai retrouvées également parmi les papiers de celui-ci ; 2^o cinq lettres adressées aussi à Mirabeau par M. de Noldé, dont le nom se retrouve plusieurs fois dans la Correspondance. Ce M. de Noldé était un Courlandais, qui avait été employé dans le régiment de Royal-Suédois, au service de France, commandé par MM. de Fersen et de Stevingh. Mirabeau l'avait emmené avec lui à Berlin et l'envoya de là en Courlande pour y étudier la situation de ce pays alors partagé et lui fournir les matériaux d'un travail qu'il voulait faire sur la Courlande. C'est là l'origine des cinq lettres ci-jointes, les seules que j'ai retrouvées dans les papiers de Mirabeau qui m'ont été légués.

« Paris, avril 1846.

de toutes les pièces contenues dans ce volume et qui est aussi reliée en un seul volume¹.

« Paris, avril 1846.

« Ad. DE BACOURT. »

Cette copie achevée, comme le prouve la date qui précède la signature, en avril 1846, et prête à paraître alors, fut tout à coup suspendue. Pourquoi? Je n'ai pu le savoir. M. de Bacourt mourut le 28 avril 1865. Il laissa les minutes originales et la copie au Ministère des Affaires Étrangères, auquel il avait appartenu comme diplomate. A ces pièces se joignirent plus tard les manuscrits que Lucas de Montigny, fils adoptif de Mirabeau, avait religieusement conservés. Ils forment aujourd'hui, avec la *Correspondance secrète de Berlin*, un des joyaux des Archives des Affaires Étrangères. Ils avaient été acquis, en 1885, à la vente de la collection Dubrunfaut sous le ministère Jules Ferry, au prix de 3.000 francs (Catalogue Étienne Charavay).

Sainte-Beuve les a eues sur sa table, ces grandes feuilles qui ressemblent à de vieux manuscrits et n'a pu cacher son émotion en les parcourant. Pourquoi ne dirais-je pas que, moi aussi, courbé pendant de longues heures sur cette écriture haute, droite et serrée, je me suis senti profondément impressionné. Je me figurais voir au travail cet homme extraordinaire dont les pensées tumultueuses bondissaient pêle-mêle et se cabraient sous son large front, laissant à peine à l'écrivain le temps de les compter et de les ranger, tant elles étaient nombreuses et impatientes. On le remarque à la façon dont elles se jettent en tourbillon sur le papier, se suivant, se poursuivant, se multipliant, s'entrechoquant, courant dans tous les sens et dans toutes les directions. On a là, comme à nu, cette âme fougueuse qui ne sut jamais réprimer ses élans et qui, de même qu'un volcan en travail, lançait confusément des flammes et des scories.

¹ C'est celle du vol. 14-15. Affaires Étrangères. Prusse

Dans l'original de la *Correspondance secrète de Berlin*, comme dans la copie de M. de Bacourt, il ne se trouve que cinq lettres de Talleyrand à Mirabeau. Les dix autres lettres, qui sont l'arrangement des lettres de Mirabeau par l'abbé de Périgord, figurent dans le volume de la *Correspondance officielle de Berlin*, qui fait naturellement partie du vieux fonds des Archives des Affaires Étrangères¹. D'après Mirabeau, il y avait d'autres lettres de Talleyrand. Il eût été curieux de les reproduire. Je n'ai point eu, pas plus que M. de Bacourt, la chance de les retrouver. Mais je puis affirmer qu'à part ces lettres introuvables tout ce qui était resté inconnu de la *Correspondance de Berlin*, je le publie intégralement aujourd'hui dans cette édition.

Voici la préface qui parut en 1789 avec ce titre : *Avis de l'éditeur*, sans date et sans signature.

« Les lettres qui composent ce recueil étaient éparses au milieu des papiers de tout genre d'un voyageur, mort l'année passée, au fond de l'Allemagne, dans un village ignoré. Elles contiennent non seulement un grand nombre de faits curieux sur les derniers mois de la vie de Frédéric le Grand et sur les premiers temps du règne de son successeur, mais une peinture des principaux personnages influents encore aujourd'hui à la Cour de Berlin, aussi fidèle qu'énergique, s'il faut en croire le plus irréfutable des témoins, le Temps, qui a confirmé presque toutes les prédictions de l'auteur de ces lettres.

« Nous avons pensé qu'un tel recueil, très précieux en lui-même, devenait plus important dans les conjonctures. Les mouvements du Nord, les circonstances qui donnent au cabinet de Berlin une influence si imprévue et si prodigieuse, la nécessité très imminente de prendre un parti dans les contentions redoutables qui vont décider du sort de

¹ M. de Loménie fils et M. Alfred Stern ont connu ces quelques lettres et s'en sont servi en partie dans leurs ouvrages sur Mirabeau.

l'Allemagne; enfin la probabilité que les États Généraux demanderont au Gouvernement connaissance des relations et des engagements politiques du cabinet de Versailles, ne fût-ce que pour décréter les économies possibles ou les dépenses nécessaires, ce qui suppose une recherche très approfondie des motifs de diminuer ou d'augmenter notre état militaire; tout concourt à rendre intéressantes les notions qui peuvent et doivent déterminer les Français à favoriser le système autrichien, ou à défendre les libertés germaniques. »

Cet Avis mystérieux avait été rédigé de façon à ne pas attirer les soupçons des lecteurs sur le véritable auteur du recueil. Il ne fit, au contraire, que les provoquer et les aggraver. Les lettres contenaient de curieux détails sur les derniers jours du grand Frédéric et sur l'avènement de Frédéric-Guillaume, ainsi qu'une peinture mordante des principaux personnages de la Cour de Berlin. Ces détails et ces tableaux hardis déterminèrent le succès de l'ouvrage, plus encore que les protestations dont il fut l'objet.

Il se peut que Mirabeau ait songé à une alliance offensive et défensive entre la Prusse et la France, mais l'*Histoire secrète* n'était guère de nature, comme on le verra, à faciliter des relations cordiales entre Berlin et Paris.

CORRESPONDANCE SECRÈTE

DE

MIRABEAU

1786 — 1787

CORRESPONDANCE SECRÈTE DE MIRABEAU

1786 — 1787

I

LETTRE PREMIÈRE¹

5 juillet 1786.

MONSIEUR,

C'est de la première poste que j'ai l'honneur de vous écrire, pour vous prévenir que le courrier de Berlin, que j'ai attendu pour monter en voiture, ne m'a apporté aucune lettre. Il est possible, mais il n'est pas probable que la lettre de mon correspondant ait été mise trop tard à la poste; mais il est possible aussi, peut-être il serait plus vraisemblable, et même il serait à peu près sûr que le grand événement est, ou très prochain, ou consommé, si M. le comte de Vergennes, de son côté, n'avait rien reçu; car je tiens pour infaillible que, dès l'agonie, les courriers seront arrêtés. Ceci va me presser beaucoup, Monsieur, et je me

¹ * Cette lettre est évidemment adressée à un ministre qui avait chargé le voyageur de quelque commission secrète. Il nous semble démontré que ce ministre est M. de Calonne, et la lettre qu'on va lire est infiniment curieuse, comme portant la preuve que, dès le commencement de 1786, ce ministre des Finances était décidé à une assemblée des Notables, qu'il a cependant convoquée et dirigée, en 1787, avec une si périlleuse et si fatale précipitation » (Note ajoutée par Mirabeau en 1789).

rendrai avec une très grande célérité, du moins à Brunswick, où je serai très sûrement informé, et où je m'arrêterai plusieurs jours, si le Roi est vivant.

Maintenant il ne me reste qu'à vous redire que rien ne me coûtera, efforts, temps, ni peines, pour servir vous et la chose publique¹

Je ne vous répéterai pas nos conversations; mais je prendrai la liberté de vous donner un avis, uniquement fondé sur mon attachement pour vous qui ne pouvez pas n'y pas croire, puisque, indépendamment de la séduction que vous exercez avec tant d'empire, nos intérêts sont solidaires; le torrent de vos affaires, l'activité des intrigues, les efforts de tout genre qu'il vous faut prodiguer, vous rendent impossible de rédiger vous-même les très grandes idées que votre génie a mûries et qui sont prêtes d'éclorre. Vous m'avez montré du regret de ce que je ne voulais pas en ce moment employer mon faible talent à rédiger vos belles conceptions. Eh bien! Monsieur, souffrez que je vous indique un homme digne de cette marque de confiance sous tous les rapports. M. l'abbé de Périgord joint à un talent, très réel et fort exercé, une circonspection profonde et un secret à toute épreuve. Jamais vous ne pourrez choisir un homme plus sûr, plus pieux au culte de la reconnaissance et de l'amitié, plus curieux de bien faire, moins avide de partager la gloire des autres, plus convaincu qu'elle est et doit être tout entière à l'homme qui sait concevoir et qui ose exécuter.

Il a un autre avantage pour vous. Son ascendant sur Panchaud réprime les défauts de celui-ci, dont on cherche à vous effrayer, et met en œuvre toutes ses grandes qualités, ses rares talents, qui vous sont tous les jours plus nécessaires. Il n'est pas un autre homme qui puisse disposer, comme M. l'abbé de Périgord, de M. Panchaud, lequel vous deviendra à chaque instant plus précieux pour une grande

¹ « Je n'ai pas retrouvé les lignes supprimées ici. » — H. W.

opération d'argent, sans laquelle vous n'en pourrez jamais tenter une autre. Vous pouvez, Monsieur, confier à l'abbé de Périgord le travail délicat qu'en ce moment surtout vous ne devez pas abandonner à des commis. Cette belle et lumineuse et civique idée de tirer des résultats de tant d'états faux dont on a infecté les portefeuilles des Ministres, qui, comparés aux états vrais, décident le Roi, sous l'inspiration de la nécessité, à laisser faire des opérations décisives qui donnent à la France un crédit national et par conséquent une Constitution, ne saurait être mieux réalisée que par ces deux hommes; l'un est à vous depuis longtemps, l'autre y sera au premier acte de bienveillance qui parlera à son émulation, et les deux ensemble feront beaucoup plus qu'un homme complet. Daignez m'en croire, Monsieur, vous ne sauriez mieux manœuvrer pour vous-même. J'ai voulu vous le dire ce soir encore, parce qu'il ne serait ni délicat ni décent que l'intéressé lût cette lettre, et que c'est la dernière de moi qui vous viendra sans intermédiaire. J'espère pour vous et votre gloire que vous y donnerez quelque confiance, et que ce conseil, si j'ose l'appeler ainsi, ne vous sera pas la moindre preuve du très respectueux dévouement avec lequel, etc.

La note qui est placée au bas de la première lettre, page 101, a été évidemment dictée par un esprit de vengeance. On sait, en effet, que le contrôleur général des Finances ne tint aucun compte effectif de la mission de Mirabeau à Berlin et qu'à ses demandes répétées d'un poste diplomatique il offrit dérisoirement quelque argent.

Quant aux éloges que Mirabeau y fait de Talleyrand, il n'est pas impossible de croire qu'au moment où ils étaient décernés ces éloges ne fussent sincères. Mais, après la brouille survenue entre ces deux hommes, ils constituaient une sorte d'ironie. Le passage surtout où l'évêque d'Autun était qualifié « d'homme le moins avide de partager la gloire des autres » devenait, après les incidents de la Correspondance, une véritable méchanceté.

Le banquier Panchaud dont il est question, page 102, était un ami de Calonne, de Talleyrand et de Mirabeau, fort répandu dans le monde, et l'un des plus habiles financiers de l'époque.

Le nom de Calonne (1734-1802) rappelle un ministre intrigant qui sacrifia la monarchie à son audace présomptueuse.

LETTRE II

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Brunswick, 12 juillet 1786.

Le Roi est très mal, cela est constant; mais il n'est pas à la mort, et Zimmermann, fameux médecin d'Hanovre qu'il a fait venir, a déclaré que, s'il voulait se ménager, il vivrait encore; mais il est incorrigible sur l'insobriété. Au reste, il monte à cheval, et même il trotta, il y a quelques jours, cinquante pas, deux hommes à côté de lui. L'hydropisie n'en passe pas moins pour incontestable, et la vérité est qu'il n'a jamais été réellement mieux depuis mon départ.

Je ne verrai le duc régnant de Brunswick que ce soir: il est en campagne. Il a soutenu, avec force, l'élection que les chapitres de Hildelsheim et de Paderborn viennent de faire d'un coadjuteur; elle est tombée sur M. de Furstenberg. Vienne intriguait prodigieusement en faveur de l'archiduc Maximilien. Il paraît que le duc n'est pas éloigné de la paix, puisqu'il renforce par toutes voies la Confédération germanique, qui, certainement, n'a que ce but, quoi que l'on puisse penser du moyen. J'ai d'ailleurs des raisons pour être de cette opinion que je développerai une autre fois. Aujourd'hui le courrier me commande.

Les partis sont très en activité à Berlin, surtout celui du prince Henri, qui est toujours pressé, sans trop savoir ce qui l'attend; mais tout se tait devant le roi; il est encore roi, il le sera jusqu'au bout.

Quand M. de La Fayette a passé ici, le duc l'a regardé

comme chargé d'une négociation. Cela n'est pas bon dans l'état de méfiance où est l'Allemagne¹.

Le roi ne menaçant pas ruine instante, je resterai plusieurs jours à Brunswick, afin de le préparer à mon retour, beaucoup plus prématuré que je ne l'avais annoncé, et pour voir de plus près le duc.

La monnaie est toujours un objet de contention et de discrédit exagéré. Il me paraît utile d'avoir des raisons apologetiques sur l'or, en avouant la trop haute proportion; (car à quoi bon nier ce qui est démontré?) et des preuves justificatives sur l'argent, les écus de 69, et ceux depuis 1784, restant toujours proscrits.

Vous savez sans doute que le duc Louis de Brunswick a quitté Aix-la-Chapelle et s'est retiré à Eisenach. Les troubles de cette petite république expliquent peut-être sa retraite; mais son nouveau domicile n'est pas suffisamment expliqué, ce me semble, par cette seule raison que la duchesse de Weimar est sa nièce.

Pour cette lettre, il y a deux manuscrits aux Archives des Affaires Étrangères. Le premier, avec ratures, est de la main de Mirabeau; le second est de la main de son secrétaire, le baron de Noldé. Tout porte à croire que Noldé faisait deux copies, l'une pour l'abbé de Périgord, l'autre pour Mirabeau, qui pensait déjà à en tirer parti pour l'avenir.

La lettre du 12 juillet est datée de Brunswick. Mirabeau était allé droit chez le duc de Brunswick, auquel l'abbé de Périgord l'avait spécialement recommandé. C'est à ce prince que l'abbé et ses amis songèrent un moment pour en faire un roi de France. Si invraisemblable que paraisse cette idée, elle est cependant véridique (Voir la Préface de M. Albert Sorel, *l'Angleterre et l'Émigration* par André Lebon, librairie Plon, 1882, in 8°).

Il est question, page 104, de Franz Frédéric Wilhelm, comte de FURSTENBERG né le 7 août 1729, et mort, à Munster, le 16 septembre 1817.

Le duc régnant Charles-Guillaume-Ferdinand de BRUNSWICK, page 104, naquit le 9 octobre 1735. Il mourut le 10 novembre 1806, des suites de la cruelle blessure qu'il reçut à Auerstaedt. Il prit part à la guerre de Sept Ans, à la guerre contre la Hollande en 1787, à la campagne de 1792

¹ Inédit.

et à celle de 1805 contre la France. On connaît le manifeste qui l'a rendu célèbre. L'autre duc de BRUNSWICK, frère du précédent, était né en 1740. Il mourut à Weimar en 1805. C'était un littérateur de talent.

Le prince HENRI DE PRUSSE, page 104, était le troisième fils de Frédéric-Guillaume I^{er}, second frère de Frédéric le Grand. Il naquit à Berlin, le 18 janvier 1726, et mourut au château de Rheinsberg, le 3 août 1802, laissant le souvenir d'un excellent capitaine, d'un ami des lettres et des arts.

La duchesse AMÉLIE DE SAXE-WEIMAR, page 105 (1739-1807), était fille du duc Charles de Brunswick. Son cercle, à Weimar, était composé des plus illustres écrivains de l'Allemagne.

ZIMMERMANN, page 104, ancien médecin du roi d'Angleterre, avait été appelé par Frédéric II à Berlin, à cause de sa réputation. Il était écrivain, et l'on cite de lui un beau *Traité de la Solitude, les Entretiens de Frédéric, roi de Prusse, avec le Dr Zimmermann*, et une brochure, *Frédéric le Grand défendu contre le comte de Mirabeau*, sans compter d'autres *Fragments*. Il mourut en 1795.

L'archiduc MAXIMILIEN, page 104, doit être l'archiduc Maximilien-François, qui devint coadjuteur de l'évêque de Munster.

LETTRE III

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

14 juillet 1786.

J'ai dîné et souper hier avec le duc. Au sortir de table, après le dîner, il me prit en particulier dans une embrasure, et nous y causâmes environ deux heures, d'abord avec beaucoup de réserve de sa part, ensuite avec plus d'ouverture, enfin avec le désir évident d'être cru sincère.

L'occasion de la conversation particulière fut un mot d'estime sur M. le comte de Vergennes et de crainte sur sa prochaine retraite. Ce mot fut suivi brusquement de cette question, faite d'un ton affecté d'indifférence, qui décelait une très vive curiosité : *Et sans doute M. de Breteuil sera le successeur ?* La duchesse était en tiers. J'ai répondu en baissant la voix, mais en articulant avec beaucoup de fermeté :

Monseigneur, j'espère et je suis persuadé que non. Je n'avais pas fini de prononcer qu'il m'avait emmené dans l'embrasure au bout de l'appartement ; et aussitôt il s'est mis à me parler avec toute la force que comportent sa mesure naturelle et sa dignité, de l'inquiétude que ne pourrait pas ne point avoir le corps germanique, si M. de Breteuil, qui était à la tête du parti autrichien et depuis longtemps le serviteur et l'ami du cabinet de Vienne, venait à succéder au ministre principal. Alors, parlant de M. le comte de Vergennes avec toute sorte de respects, et des intentions généreuses et pacifiques du Roi avec une grande confiance, j'ai dit que, si M. de Vergennes se retirait, ce serait probablement de son plein gré, et que personne n'influera plus que lui sur le choix de son successeur ; que, soit qu'il restât, soit qu'il se retirât, le ministre principal ne serait par conséquent pas du parti autrichien ; qu'assurément la probité du Roi et la morale de sa politique rendraient toujours respectables pour notre cabinet nos liaisons avec l'Empereur comme toutes autres ; mais que l'intérêt de l'Europe, et le nôtre en particulier, étaient tellement la paix que ces liaisons ne pouvaient qu'y concourir, bien loin de stimuler à la guerre ; que la France était assez puissante par la force des choses, et même par la situation de ses affaires, pour se faire honneur d'avouer qu'elle craignait la guerre et qu'elle l'éviterait avec beaucoup de soins ; que je ne pensais pas que rien la rendit probable de sitôt, surtout lorsqu'en étudiant l'administration du duc de Brunswick, je croyais qu'il avait fait son métier de souverain et de père avec une telle assiduité et un si grand succès que, quelque tenté que fût naturellement l'homme de suivre la carrière où il est incontestablement le premier, je ne pouvais croire qu'il sacrifiât à des idées de gloire militaire, dont il était déjà si comblé, son ouvrage chéri, ses véritables jouissances et le patrimoine de ses enfants ; que tout l'appelant à la suprême influence sur les affaires de Prusse, après la mort du grand Roi, et la Prusse étant aujourd'hui, dans le continent, le pivot de la

paix ou de la guerre, lui, duc de Brunswick, serait presque le seul à en décider; qu'il avait assez été le dieu de la guerre; que j'étais convaincu qu'il serait désormais l'ange de la paix. — Alors il s'est défendu avec beaucoup de force d'avoir jamais aimé la guerre, même au temps où il y avait été le plus heureux; il m'a montré combien, indépendamment de ses principes, ses combinaisons de famille et ses intérêts personnels l'éloignaient de la guerre; « et s'il fallait, m'a-t-il ajouté, ne consulter dans une si grande cause que les vils intérêts de l'amour-propre, ne sais-je donc pas quel jeu de hasard c'est que la guerre?... Je n'ai pas été malheureux; peut-être aujourd'hui serais-je plus habile et cependant infortuné. Jamais homme sensé, surtout avançant en âge, ne compromettra sa réputation dans une carrière si hasardeuse, s'il peut s'en dispenser ». Cette partie de son discours, qui a été longue, vive, chaleureuse, évidemment sincère, avait été précédée d'une phrase d'étiquette et de représentation, où il m'avait assuré qu'il n'aurait jamais d'influence en Prusse et qu'il était loin d'en désirer.

J'ai repris cette phrase, et lui prouvant, par un tableau rapide, que je connaissais bien Berlin, les principaux acteurs, et la situation des esprits et des affaires, je lui ai démontré, — ce qu'assurément il sait mieux que moi, — que son intérêt, celui de sa maison, celui de l'Allemagne, celui de l'Europe, lui faisaient un devoir de prendre en Prusse le timon, pour la préserver de l'ouragan le plus fatal aux États dont la puissance porte principalement sur l'opinion; je veux dire les petites intrigues, les petites passions, le manque de fermeté, de suite et de système. « Votre dignité personnelle, ai-je ajouté, vraiment immense et mille fois plus élevée que votre rang, quelque éminent qu'il soit, vous défend, sans doute, de vous offrir; mais votre devoir est, je ne dis pas de ne point refuser, je dis de vous mettre en mesure, et d'employer votre force et vos talents à prendre de l'empire sur le successeur et à saisir le sceptre des affaires. »

Cette manière de traiter l'a fort développé. Il m'a parlé

avec vérité, et par conséquent avec quelque confiance, de Berlin; il m'a dit que M. de Hertzberg ne lui avait point laissé ignorer nos liaisons; il m'a signalé chacun des personnages influents tels que je les connais. J'ai vu clairement qu'il y avait de la froideur, fondée sur quelque chose d'ignoré entre lui et le prince de Prusse, — le duc de Brunswick n'aimait ni n'estimait le prince Henri, — et que sa partie, à lui duc, était aussi puissamment liée qu'elle pouvait l'être dans un pays jusqu'ici peu habitué à l'intrigue, mais dont le jour en viendra bientôt peut-être. Comme j'avais eu, à dessein, l'air de croire beaucoup aux dispositions à la guerre de la part du cabinet de Berlin, le duc m'a très bien montré qu'indépendamment de ce que le successeur, bien que très brave, n'était pas belliqueux, ne fût-ce qu'à cause de ses mœurs, de ses habitudes et de sa monstrueuse stature, il y aurait de la démence à commencer; que le temps des acquisitions par les armes, qui peut-être seraient encore nécessaires à la Prusse, n'était pas venu; qu'il fallait consolider, etc., etc. Tout cela a été très sérieux, très sensé et très fort de détails.

Système oriental, Russie, Pologne, Courlande, tout a passé en revue.

Ils ne sont point rassurés sur le système oriental; c'est-à-dire, sur la part que nous y prendrons. Ils paraissent croire que la Russie ne secondera jamais fortement l'Empereur que pour le système oriental, et dans tout ce qui peut amener son succès. La Pologne est à reconstruire. Nous avons remis à en parler ainsi que de la Courlande. Tout à coup, et par une transition très brusque (il les emploie, ce me semble, assez communément pour surprendre le secret de celui auquel il parle et qu'il fixe prodigieusement en l'écoutant), il m'a demandé ce que j'allais faire à Berlin: *Achever de connaître le Nord*, lui ai-je dit, *que je ne puis guère étudier que là, puisque Vienne et Saint-Petersbourg me sont interdits. Eh! qui sait? On présume toujours de ses forces; ou on espère que, dans un beau sujet, l'âme élèvera le génie.*

J'oserai peut-être essayer d'arracher le portrait de César aux barbouilleurs qui s'empresseront de s'en emparer. Cette idée a paru le satisfaire. J'ai pu facilement y coudre des choses agréables pour lui ; je lui ai dit qu'il nous avait beaucoup plus conquis que battus ; que nous regardions les destinées de l'Allemagne comme reposant sur sa tête, etc., etc., et qu'ainsi le projet d'écrire la plus brillante partie de l'histoire de mon siècle m'avait placé, même avant de le connaître, au rang de ses plus curieux observateurs et, par conséquent, de ses plus fervents admirateurs. Je ne sais s'il m'a tout à fait cru uniquement occupé de littérature ; mais l'idée que j'écris l'histoire me le rendra probablement plus accessible, si même ce n'est plus confiant ; car il paraît posséder au plus haut degré l'amour et même la jalousie de la gloire.

Le courrier me presse, parce que, n'ayant point quitté la Cour de tout hier, je n'ai pu écrire que ce matin, et le courrier part à onze heures. Or, chiffrer est très long. J'omets donc mille et mille détails qui me font croire : 1° que les Anglais ne réussiront pas, à beaucoup près, aussi vite dans leurs tracasseries du Nord qu'on pourrait le craindre, pour peu que le cabinet de Berlin puisse compter sur celui de Versailles ; 2° qu'il est temps de parler un peu plus clair à celui-là, et de ne pas confondre le mystère et le secret, la finesse et la prudence, l'équivoque et la politique ; 3° que le duc de Brunswick, que je crois être, et de beaucoup, le plus habile prince de l'Allemagne, veut sincèrement la paix, et qu'il la fera vouloir au cabinet de Berlin, pour peu que l'on contienne l'Empereur, lequel, m'a-t-il dit, a outragé, en propos, devant lui, sept ou huitième témoin, le prince de Prusse ; que le plan personnel du duc est de gouverner la Prusse, et d'obtenir en Europe une grande confiance, une grande considération ; qu'il craindrait, tout au moins, de ne pas l'augmenter à la guerre ; qu'il est convaincu que Berlin doit l'éviter, et surtout qu'elle n'est réellement à redouter qu'autant que la France encouragera l'Empereur, qui n'osera jamais rien sans nous.

Je n'ai le temps aujourd'hui que d'esquisser ce prince tel qu'il m'a paru. Assurément, il ne serait pas un homme ordinaire, même parmi les gens de mérite. Sa figure annonce profondeur et finesse, envie de plaire tempérée de fermeté et même de sévérité. Il est poli jusqu'à l'affectation ; il parle avec précision et même avec élégance ; mais il cherche un peu à parler ainsi, et le mot propre lui manque souvent. Il sait écouter et questionner du sein de la réponse. La louange embellie de grâces et enveloppée de finesse lui est agrément ; il est prodigieusement laborieux, instruit, perspicace. Quelque habile que soit son ministre principal, M. de Féronce, le duc a la surintendance de tout, et le plus souvent il décide par lui-même. Ses correspondances sont immenses, — ce qu'il ne peut devoir qu'à sa considération personnelle, — car il n'est pas assez riche pour payer tant de correspondants, et peu de grands Cabinets sont aussi bien informés que le sien. Ses affaires de tout genre sont excellentes ; arrivé, en 1780, à la Souveraineté, qu'il a trouvée surchargée de près de quarante millions de dettes, il a tellement administré qu'avec un revenu d'environ cent mille louis et une caisse d'amortissement, organisée d'après la nôtre, où il a versé les reliquats des subsides de l'Angleterre, dès 1790 il aura parfaitement liquidé, non seulement les dettes de la Souveraineté, mais celles des États. Son pays est libre autant qu'il peut l'être, heureux et content, bien que la classe des marchands regrette la prodigalité du père. Le duc actuel ne serait pas moins sensible qu'un autre aux plaisirs et aux élégances ; mais sévère observateur des décences (sa maîtresse, M^{me} de Hartfeld, est la femme la plus raisonnable de la Cour, et ce choix est tellement convenable que, le duc ayant montré, il y a peu de temps, quelque velléité pour une autre femme, la duchesse s'est liguée avec M^{me} de Hartfeld pour l'écarter), et, religieusement fidèle à son métier de souverain, il a senti que l'économie était la première ressource. Véritable Alcibiade, il aime les Grâces et les voluptés ; mais elles ne prennent jamais rien sur son

travail et sur ses devoirs, même de convenance. Est-il à son rôle de général prussien? Personne n'est aussi matinal, aussi actif, aussi minutieusement exact que lui. Une marque d'un très bon esprit, ce me semble, et d'un caractère supérieur, c'est moins encore qu'il suffit au travail de chaque jour, que le travail de chaque jour lui suffit; sa première ambition est de le bien faire. Enivré de succès militaires et universellement désigné, comme le premier dans cette carrière, surtout depuis la campagne de 1778, où il a soutenu pendant l'hiver le mauvais poste de Troppau, auquel le roi de Prusse mettait de l'amour-propre, contre tous les efforts des Autrichiens, il paraît avoir laissé de bonne foi cette carrière pour les soins de la Souveraineté. Accueilli partout, curieux de tout, il sait s'ennuyer très assidûment à Brunswick, pour y conduire ses affaires. Encore une fois, cet homme est d'une trempe rare, mais trop sage pour être redoutable aux sages. Il aime, au reste, beaucoup la France, qu'il connaît à merveille, et paraît très sensible à tout ce qui vient de là. Son fils aîné, en revenant de Lausanne, a parcouru la Franche-Comté, le Languedoc et la Provence. Il brûle de retourner en France. Je saurai bientôt si on l'y renvoie; je crois qu'on ne saurait trop l'y fêter de toutes les manières qui témoigneront estime et confiance pour son père, car il y paraît sensible; et de ce côté il en serait assez aisé et flatté pour en être fidèle dépositaire.

Je ne saurais, en ce moment, parler du souper où le duc m'ôta de la place d'honneur (vis-à-vis de la duchesse), que j'avais occupée à dîner, pour me mettre à côté de lui, et qui est toujours à l'extrémité de la table. La conversation fut très vive, et absolument particulière, mais point politique, (nous étions entourés) et de pure curiosité sur la France. Je dîne aujourd'hui avec le duc, et soupe avec la duchesse douairière, à Antoinetten-Ruh. Je n'ai pu éviter cette corvée, qui m'ôte l'occasion de souper avec le duc, faveur qu'il accorde très rarement, et qui a paru hier fort marquée ici.

où l'on m'observe avec inquiétude, mais seulement, peut-être, parce qu'on me croit un chercheur de places.

Le voyage de Zimmermann à Potsdam s'est prolongé plus qu'on ne croyait. Il a écrit que l'hydropisie n'était point déclarée et il reparle de l'asthme; c'est un lieu commun. Il est l'homme du Roi, il n'est pas celui du public. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a pu remporter aucune victoire sur la *Polenta* et les pâtés d'anguilles; qu'il n'a plus de rides au visage, que tout est affecté d'enflure, et d'enflure œdémateuse. Cependant le prince Henri est retourné à Rheinsberg, où le jeune et très beau Rivarol fait la pluie et le beau temps, dit-on.

Un fait que je puis garantir, c'est qu'un Écossais, premier médecin de Catherine II, étant dernièrement à Vienne, a dîné à la table de l'Empereur, assis à côté de lui, et même la chose a été avouée dans les gazettes; mais ce qu'on n'y trouve pas, c'est que pendant le séjour de ce médecin à Vienne, M. de Cobenzl, ministre de Vienne en Russie, mais alors auprès de l'Empereur, ayant été chargé de montrer à ce médecin une maison de plaisance aux environs de la capitale, l'Empereur s'est trouvé à cheval sur le chemin du docteur, et a suivi à la portière du carrosse, pendant plus de deux lieues, toujours s'entretenant avec l'Écossais.

Le baron de Trenck (*Examen politique et critique de l'Histoire secrète de la cour de Berlin*, Berlin, 1789, in-8°) s'élève contre les prétendues confidences de Brunswick à Mirabeau. Il les qualifie « d'impertinentes gasconades ». Il soutient que jamais le prince, aussi pénétrant que réservé, ne l'aurait laissé l'exhorter à s'emparer, en Prusse, du timon des affaires. Il veut bien reconnaître que la vivacité de l'esprit de Mirabeau a obtenu les suffrages de Brunswick; mais celui-ci n'a pu être « la dupe d'un espion ».

Il avoue ne pas comprendre cette phrase: « Cet homme est trop sage pour être redoutable aux sages. » Il la trouve « toute neuve pour un Allemand », et il laisse aux sages de la France le soin de l'expliquer. Il fait bien. Le baron de Trenck peut croire avec raison que Mirabeau a amplifié les confidences du prince, mais il est mal venu à railler son portrait, car il en est peu de mieux composés.

Ce que Mirabeau espère exécuter à Berlin est à retenir: *Joseraï peut-être*

essayer d'arracher le portrait de César aux barbouilleurs qui s'empresseront de s'en emparer... Et quand il dit que dans un beau sujet l'âme élève le génie, il donne à sa déclaration un relief que ne justifie pas le dédain du baron de Trenck.

Je place à la suite de cette lettre celle que Talleyrand refit pour la soumettre à M. de Vergennes. On verra comment, entre autres, l'abbé a défiguré le portrait du duc de Brunswick. Ce n'est plus un original. On pourra facilement faire la confrontation.

Charles-Gravier, comte de VERGENNES (1717-1787), page 106, a été vingt-quatre ans ambassadeur et treize ans ministre. Il laissa la réputation d'un négociateur de premier ordre. Voir sur lui les écrits de Rulhières, Charles Mayer, duc de Lévis, Geoffroy, Bonneville de Marsangy.

Louis-Auguste le Tonnelier, baron de BRETEUIL (1733-1807), page 106, fut un diplomate de valeur. Il s'était distingué auprès des cours de Russie, de Suède et d'Allemagne, mais il fut un médiocre ministre.

Le duc de BRUNSWICK, page 108, en appelant la guerre « un jeu de hasard », ne savait pas alors si bien prophétiser. Sa campagne contre la France en 1792 et sa retraite malheureuse devant Dumouriez affaiblirent singulièrement sa réputation militaire.

Ewald-Frédéric, comte de HERTZBERG, page 109, ministre d'État sous Frédéric II, naquit en 1725 et mourut en 1795. C'était un diplomate et un savant remarquables. Il subit, de la part de Frédéric II et de Frédéric-Guillaume II, qui l'avaient d'abord comblé de faveurs, une disgrâce imméritée. F.-L. Posselt a écrit sa vie en 1798.

Louis, comte de COBENZL (1753-1809), page 113, diplomate autrichien, signale troisième partage de la Pologne en 1794, la paix de Campo-Formio en 1797 et celle de Lunéville en 1801. M. Albert Sorel en a fait un curieux portrait dans son livre *Bonaparte et Hoche en 1797*.

Sur le spirituel comte de RIVAROL (1714-1801), dont il est ici question, page 113, lire le volume si complet de M. de Lescure.

Même lettre de Mirabeau du 14 juillet 1786, revue et corrigée par l'abbé de Périgord.

« J'ai dîné et soupé hier avec le duc. Au sortir de table, après le dîner, il me prit en particulier dans une embrasure, et nous y causâmes environ deux heures, d'abord avec beaucoup de réserve de sa part, ensuite avec plus d'ouverture, enfin avec le désir évident d'être cru sincère.

L'occasion de la conversation particulière fut un mot d'estime sur M. le comte de Vergennes : *Pourvu qu'il reste, me répondit le duc, car on dit dans toute l'Allemagne que M. de Breteuil serait le successeur*¹. La duchesse était en tiers. J'ai répondu en baissant la voix, mais articulant avec beaucoup de fermeté : « Monseigneur, j'espère et je suis persuadé que non. » Je n'avais pas fini de prononcer qu'il m'avait emmené dans l'embrasure au bout de l'appartement...

... Alors, parlant de M. de Vergennes avec toute sorte de respect, et des intentions généreuses et pacifiques du Roi avec une grande confiance, j'ai dit que, si M. de Vergennes se retirait, ce serait probablement de son plein gré et que personne n'influait plus que lui sur le choix du successeur, que soit qu'il restât, soit qu'il se retirât, le ministre principal ne serait, par conséquent, pas du parti autrichien ; qu'assurément la probité du Roi et la morale de sa politique rendraient toujours respectables, pour notre cabinet, nos liaisons avec l'Empereur, comme toutes autres ; mais que l'intérêt de l'Europe et le nôtre en particulier étaient tellement la paix que ces liaisons ne pouvaient qu'y concourir, bien loin de stimuler à la guerre ; que la France était assez puissante par la force des choses, et même par la situation de ses affaires, pour se faire honneur *en disant qu'elle éviterait la guerre ; et que lui, duc de Brunswick, appelé à avoir une grande influence sur les affaires de Prusse après la mort du Roi, désirerait, après avoir été le dieu de la guerre, être désormais l'ange de la paix.* — Alors il s'est défendu avec beaucoup de force d'avoir jamais aimé la guerre, même au temps où il y avait été le plus heureux ; *il m'a parlé de l'inquiétude que ne pouvait pas ne pas avoir le corps germanique si le baron de Breteuil, qui était aujourd'hui à la tête du parti autrichien, venait à succéder au ministre principal ;*

¹ N. B. — Les modifications faites par l'abbé de Périgord sont en italiques. Les points suspensifs indiquent les suppressions.

il m'a montré combien, indépendamment de ses principes, ses combinaisons de famille et ses intérêts personnels l'éloignaient de la guerre; et « s'il fallait, m'a-t-il ajouté, ne consulter dans une si grande cause que les vils intérêts de l'amour-propre, ne sais-je donc pas quel jeu de hasard c'est que la guerre? Je n'ai pas été malheureux; peut-être aujourd'hui serais-je plus habile et cependant infortuné. Jamais homme sensé, surtout avançant en âge, ne compromettra sa réputation dans une carrière si hasardeuse, s'il peut s'en dispenser ». Cette partie de sa conversation, qui a été longue, vive, chaleureuse, évidemment sincère, avait été précédée d'une phrase d'étiquette et de représentation, où il m'avait assuré qu'il n'aurait jamais d'influence en Prusse, et qu'il était loin d'en désirer.

J'ai repris cette phrase, et lui prouvant par un tableau rapide que je connaissais bien Berlin, les principaux acteurs et la situation des esprits et des affaires, je lui ai démontré, ce qu'assurément il sait mieux que moi, que son intérêt, celui de sa maison, celui de l'Allemagne, celui de l'Europe, lui faisaient un devoir de prendre en Prusse le timon pour la préserver des petites intrigues, des petites passions *qui sont si dangereuses* pour les États dont la puissance porte principalement sur l'opinion. « Votre dignité personnelle, ai-je ajouté, mille fois plus élevée que votre rang, vous défend, sans doute, de vous offrir; mais votre devoir est, je ne dis pas de ne point refuser, je dis d'employer votre force et vos talents à prendre de l'empire sur le successeur et à saisir le sceptre des affaires. » Cette manière de traiter l'a fort développé. Il m'a parlé avec vérité, et par conséquent avec quelque confiance de Berlin; il m'a dit que M. de Hertzberg ne lui avait pas laissé ignorer nos liaisons... J'ai vu clairement qu'il y avait de la froideur entre lui et le prince de Prusse, qu'il (le duc de Brunswick) n'aimait ni n'estimait le prince Henri, et que sa partie, à lui duc, était aussi très puissamment liée... Comme j'avais eu, à dessein, l'air de croire beaucoup aux dispositions à la

guerre de la part du cabinet de Berlin, le duc m'a très bien montré qu'il y aurait de la démente à commencer...; que le temps des acquisitions par les armes, qui peut-être seraient encore nécessaires à la Prusse, n'était pas venu; qu'il fallait consolider, etc. Tout cela a été très sérieux, très sensé et très fort de détails...

... Tout à coup, et par une transition très brusque (il les emploie, ce me semble, pour surprendre le secret de celui auquel il parle et qu'il fixe prodigieusement en l'écoutant), il m'a demandé ce que j'allais faire à Berlin: « Achever de connaître le Nord, lui ai-je dit, que je ne puis guère étudier que là, puisque Vienne et Saint-Pétersbourg me sont interdits. Eh! qui sait? on présume toujours de ses forces; on espère que dans un beau sujet l'âme élèvera le génie. J'oserai peut-être essayer d'arracher le portrait de César aux barbouilleurs qui s'empresseront de s'en emparer. » Cette idée a paru le satisfaire; j'ai pu facilement y condre des choses agréables pour lui...

De mille et mille détails, qu'il est impossible d'écrire, je suis porté à croire: 1° que les Anglais ne réussiront pas, à beaucoup près, aussi vite dans leurs tracasseries du Nord qu'on pourrait le craindre, pour que le cabinet de Berlin puisse compter sur celui de Versailles; 2° que le duc de Brunswick, que je crois être, et de beaucoup, le plus habile prince de l'Allemagne, veut sincèrement la paix; qu'il est instant de contenir l'Empereur, *qui outrage continuellement dans ses conversations* le Prince royal.

... Je me suis tous les jours convaincu que c'est un prince respectable sous tous les rapports que le duc de Brunswick. L'âme, le caractère, l'esprit et la raison sont chez lui dans une bien juste proportion. Ses succès d'administration intérieure sont prodigieux, et d'ici quatre ou cinq ans son pays, liquidé non seulement des dettes de la souveraineté, mais des siennes propres, déchargé, en conséquence, de la plus grande partie des impôts, sera la plus

heureuse province d'Allemagne. Assurément, il ne serait pas un homme ordinaire, même parmi les hommes de mérite. Il parle avec précision et même élégance ; mais il cherche un peu. Il est prodigieusement laborieux. Quelque habile que soit son ministre principal, *le duc a l'œil sur tout*, et le plus souvent décide par lui-même. Ses correspondances sont immenses. *Peu de grands États* sont mieux informés que le sien. *Son pays est heureux*. Le duc de Brunswick ne serait pas moins sensible qu'un autre aux plaisirs, mais il est strict observateur des décences. (Sa maîtresse, M^{lle} de Hartfeld, est la femme la plus raisonnable de sa Cour, et ce choix est tellement convenable que, le duc ayant montré, il y a peu de temps, quelque velléité pour une autre femme, la duchesse s'est liguée avec M^{lle} de Hartfeld pour l'écartier.)...

Encore une fois, cet homme est d'une trempe rare... Il aime beaucoup la France, qu'il connaît à merveille, et paraît très sensible à tout ce qui vient de là. Son fils aîné, en revenant de Lausanne, a parcouru la Franche-Comté, le Languedoc et la Provence. Il brûle de retourner en France. Si on l'y renvoie, je crois qu'on ne saurait trop l'y fêter de toutes les manières qui témoigneront estime et confiance pour son père, qui paraît sensible à la confiance et passe pour être fidèle...

Le duc m'a traité avec toutes sortes de bontés. J'ai cru remarquer que l'on m'observait avec inquiétude, mais peut-être seulement pour qu'on me croie un chercheur de places. *Le grand Roi paraît devoir durer encore quelque temps.*

Ici je place (par ordre chronologique) un Mémoire sur le roi de Prusse et sur la situation de son royaume, qui se trouve à la date du 15 juillet 1786, dans la correspondance de notre ambassadeur, le comte d'Esterno.

15 juillet 1786¹.

La fin du roi de Prusse paraît prochaine. L'impulsion qu'il a donnée à son royaume durera, sans doute, après lui. Toute l'étendue du génie de ce monarque ne l'a pas empêché de suivre, en beaucoup de choses, la direction des rois qui l'ont précédé. A plus forte raison, son successeur, qui paraît avoir moins de connaissances, moins de vivacité et moins de goût... Le roi de Prusse n'a connu qu'une passion : l'amour de la célébrité. Il a cherché avec ardeur ce qui pourrait lui donner une grande réputation. Législateur, il a publié un code de lois, mais il ne s'est pas embarrassé d'en prescrire l'exécution... Ne dédaignant pas même la gloire des gens de lettres, il a fondé des Académies, donné des pensions aux gens de lettres, entretenu une correspondance suivie avec plusieurs. Enfin il a publié, sous son propre nom, les *Mémoires de Brandebourg*, morceau d'histoire parfaitement écrit par M. de Voltaire... Il a bâti et continué de bâtir, avec une magnificence vraiment inconcevable, les villes de Berlin et de Postdam. Mais il n'a pas voulu permettre qu'on lui érigeât des statues, ayant assez bien mérité de ses successeurs pour être assuré qu'on lui en érigerait après sa mort... Mais ce qui constitue la grandeur d'un souverain, c'est la puissance. Elle consiste dans les armées et l'argent nécessaire pour les faire mouvoir. C'est sur ces deux points essentiels que s'est concentré tout le travail, toute l'attention de Frédéric II. Tous les autres objets ont été négligés ou, du moins, mal constitués sous son règne. Il a créé une grande armée. Il la soutient par les moyens les plus simples et les moins dispendieux que pos-

¹ Prusse, Affaires Étrangères, vol. 205.

sible, et il laissera un trésor considérable à ses successeurs... C'est le profit de la guerre qu'il a cherché et non la guerre pour elle-même, puisqu'il a toujours fait la paix, dès qu'il en a trouvé l'occasion. »

M. d'Esterno cite comme exemples : la paix subite de Berlin en 1742, la paix de Dresde en 1745, la paix de Teschen en 1778. Il reconnaît que l'extrême parcimonie de Frédéric II était plutôt une économie raisonnée et nécessaire. La Prusse a soixante-quatorze millions de livres de revenu, dont cinquante-deux sont nécessaires à l'armée. M. d'Esterno donne, dans ce mémoire très curieux, des détails sur les revenus divers du royaume et les impositions. Il regrette l'avilissement des esprits, le mauvais état du commerce, la contrebande inévitable. Il entre dans d'autres détails sur le gouvernement politique et sur la Justice. Il constate que les ministres travaillent peu. « Passer quatre heures à table, dormir un peu dans l'après-dîner, et dans le reste de la journée à la société, c'est le genre de vie de la matinée. » Il remarque que cette existence lourde est peu propre à développer les facultés de l'esprit. Parlant du prince Henri, il vante sa bonté, sa droiture ; mais il croit pouvoir dire qu'il ne saura pas gouverner par lui-même. Le principal ministre, M. de Hertzberg, regarde la Prusse comme inexpugnable. Il soutient de cœur et d'âme toutes les mauvaises causes de son souverain ; il tient essentiellement à obtenir le cordon jaune et à conserver sa place. D'Esterno ajoute (et il fait concurrence ici à Mirabeau pour les petits détails de coulisses) : « Le prince Henri n'a attaché à sa personne que des musiciens et des maîtresses sans esprit. Il y en aura toujours sous son règne, et si, par hasard, elles ont de l'esprit et du caractère, elles auront de l'influence dans les affaires. »

Suivant M. d'Esterno, le prince n'a plus qu'un créancier dans les États prussiens, c'est le duc de Courlande. Il lui en reste à Hambourg, en Hollande et à Paris. Il rapporte un mot du prince : « Nous devons être maîtres du cours de l'Elbe, a-t-il dit, nous fortifier entre l'Elbe et la Vistule, et n'avoir per-

sonne derrière nous. » Il ajoute ce dernier et curieux renseignement : « Le prince Henri est parfaitement convaincu que la Prusse ne peut rien faire et rien obtenir sans le concours de la France. Cette politique me persuade que la cour de Berlin tiendra, sous le règne futur, la même conduite qu'à présent. Son but principal sera de rompre l'alliance de la France et de l'Autriche, d'en faire naître les occasions, si cela est possible, et de tirer parti d'une circonstance aussi heureuse pour cimenter une puissance qui puisse avoir en elle-même la sûreté de son existence et de sa conservation. »

LETTRE IV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

16 juillet 1786.

J'ai été aujourd'hui en tête-à-tête trois heures avec le duc au sortir du dîner. La conversation a été vive, loyale et presque confiante. Elle m'a confirmé dans toutes les opinions que j'ai énoncées n° 3 ; mais elle m'a inspiré beaucoup de craintes sur la situation de la Prusse après la mort du roi. Il paraît que le successeur a tous les symptômes de la plus irrémédiable faiblesse (*y compris la duplicité*), et que ses entours les plus corrompus usurpent tous les jours plus d'empire, à commencer par le visionnaire et sombre Bischoffswerder. Le prince est, dit-on, en froid avec ses oncles. Le coadjutorat de l'ordre de Saint-Jean, donné avec une grande solennité au prince Henri, fils aîné du prince Ferdinand et qui ôte près de cinquante mille écus de rente au successeur, est la plus récente occasion de ce refroidissement. Il paraît que l'on a intrigué fortement pour l'établissement de ces deux jeunes princes, que la Ville et la Cour

regardent comme les bâtards du comte de Schmettau. On a cimenté toutes les mesures prises à cet égard, et cela au moment où l'on croyait le roi à l'agonie, de manière à lier le successeur, auquel on a, par conséquent, au moins montré de la méfiance. Le prince Henri, frère du roi, a été de moitié de tout cela; le prince de Prusse n'a pas même essayé de masquer son mécontentement. Il résulte de là que tous les partis subalternes, toutes les sales intrigues en prennent plus d'activité, de sorte que la considération du cabinet de Berlin, qui est bien sa première puissance, n'est peut-être que trop liée à la vie du roi, si le duc de Brunswick ne saisit pas les rênes du Gouvernement; il paraît sérieusement en craindre le fardeau. En effet, un tel État, qui n'a point de base réelle, sera cruellement tourmenté si les vents de Cour l'agitent, et ce prince, qui s'est formé sans passer à l'école du malheur, et dont il est impossible de s'exagérer la raison et la sagesse, peut redouter de changer tout le système de sa vie; mais il ne recule pas aux choses difficiles, et il est trop intéressé à la prospérité de la Prusse pour ne pas chercher à y influencer.

Au reste, il me paraît constant que les premiers six mois et même la première année ne peuvent guère apporter de changements, mais seulement en préparer. Le duc m'a très souvent répété que toute l'Allemagne protestante et une bonne partie de l'autre seraient incontestablement à la France le jour où elle rassurerait pleinement le Corps germanique sur ses intentions; et quand je lui ai demandé quelle caution on nous donnerait, que le rôle éminent, dont l'Électeur de Hanovre était chargé dans la Confédération des princes ne tournerait jamais le cabinet de Berlin du côté de l'Angleterre, et ne serait pas un obstacle invincible à une sincère union entre Versailles et Postdam, il m'a montré avec beaucoup de netteté et d'une manière sans réplique que la ligue germanique n'aurait jamais existé, ou du moins pris cette forme, sans l'ambiguïté de notre conduite relativement à l'Escaut, à la Bavière, et même au système orien-

tal; ajoutant au reste que l'Électeur de Hanovre était très distinct du roi d'Angleterre, et les Anglais fort étrangers aux Allemands; sur quoi je dois observer qu'il m'a semblé que le duc charge avec affectation toutes les fois qu'il s'agit de déprimer l'Angleterre (quoique je sache très bien qu'il l'aime), peut-être parce qu'il sent que ses liaisons de famille le rendent plus suspect à cet égard. En un mot, je ne saurais trop répéter qu'il me paraît qu'on n'a pas confiance en nous, mais qu'on voudrait sincèrement y avoir confiance, d'autant qu'on ne craint pas le moins du monde l'Empereur sans la France, et qu'on est convaincu qu'il n'osera jamais faire un pas, quand le cabinet de Versailles dira : *Nous ne souffrirons point d'agression*. Remarquez cependant que l'incohérence des démarches de l'Empereur et ses brusques disparates déjouent souvent toutes les combinaisons. Le duc m'apprend aujourd'hui un fait de ce genre qui lui donne à penser.

Le baron de Gemmingen a écrit, il y a quelque temps, une brochure très violente contre la Confédération germanique. Dohm, excellent publiciste prussien, a répondu d'une manière forte et victorieuse. Alors le cabinet de Vienne a prié le nôtre de demander à celui de Berlin que la guerre de plume cessât; Berlin y a consenti. Aujourd'hui il paraît, à la vérité, sous la rubrique de Munich, mais venant incontestablement de Vienne, une réplique âcre et mordante contre Dohm; or la guerre de plume est rarement insignifiante à Vienne, où elle ne se fait jamais que sous les auspices de l'autorité.

Autre fait très grave, s'il est vrai. On écrit de Vienne au duc que quatre à cinq mille Russes sont entrés en Pologne, où la diète menace d'être fort orageuse; le duc désire que nous prenions un parti décisif sur et contre toute nouvelle modification tendant à dissoudre ou amincir la Pologne. Je n'en sais point assez relativement à ce pays, pour avoir pu m'engager dans les détails; mais je lui ai parlé de la Courlande, en lui exposant celles de mes idées relativement aux dernières démarches de la Russie envers ce pays, que l'on

trouvera dans mon mémoire à ce sujet; je les lui ai exposées, dis-je, comme naissant de la conversation; il les a saisies avec avidité, et m'a promis d'en écrire dans mon sens à M. de Hertzberg. Je comprends assurément que les circonstances du moment ne sont rien moins que favorables; mais cet assentiment, même chaleureux, d'un très excellent politique m'enhardit à prier qu'on prenne en considération mon mémoire, ne fut-ce que pour l'avenir, et que l'on me donne quelques instructions sur la manière dont je pourrais tâter, à cet égard, le duc de Courlande, que je vais trouver à Berlin, et les principaux personnages de la Courlande avec qui je puis très facilement correspondre, mon métier de voyageur connu, et avide de faits et de résultats me donnant de grandes facilités pour parler de tout.

Cette quatrième lettre mit littéralement en fureur le baron de Trenck. Il alla jusqu'à écrire que, si le mépris n'arrêtait pas la colère des fidèles sujets du roi de Prusse, ce ne serait pas avec une plume qu'il devrait répondre à Mirabeau. Il arrangea de la belle façon « ce vil mercenaire ». Il prétendit qu'il avait calomnié une princesse, parce qu'elle avait refusé l'entrée de sa maison à un homme revêtu d'une mission dégradante. A propos de l'accusation dirigée contre le comte de Schmettau, il fit observer que, si l'écrivain français avait dit vrai, son indiscrétion valait un prix; mais que, s'il avait menti, il ne devait pas échapper à une juste punition. Puis développant une thèse plus qu'originale: « Je ne garantirai jamais, dit-il, l'origine d'aucun homme dans quelque rang qu'il prenne naissance; tout ce que je puis savoir, c'est qu'il est fils d'un homme... Quand une femme d'esprit fait un choix propre à la rendre mère d'une famille bien constituée sous tous les aspects, je ne vois pas que ce soit un grand mal. Ceux qui ont donné la vie à César, à Leibnitz, à Marc-Aurèle, n'étaient sûrement pas des imbéciles. Qu'étaient-ils? Peu nous importe! *Il est inutile et ridicule de chercher quels sont les pères de ceux qui nous gouvernent.* Il vaudrait souvent mieux qu'ils dussent leur existence à de sages et vigoureux roturiers qu'à une race prétendue noble et qui n'a de supériorité sur les autres que par une opinion assise sur d'absurdes préjugés... » On conviendra que c'était là une étrange façon de défendre l'honneur de la princesse Ferdinand.

Trenck se constitue bruyamment aussi le défenseur de Frédéric-Guillaume. Il affirme qu'il n'est pas homme à se laisser guider par qui que ce soit. Ce prince a de l'influence sur les cours étrangères; il est très versé dans le grand art de la politique. Il est roi dans toute l'étendue de ce titre, ambitieux d'ac-

quérir de la renommée, bon général, brave, juste, humain, bon, sensible, etc. « Il est certain, ajoute Trenck, que Guillaume n'est pas Frédéric; mais il ne peut en être ni affligé, ni humilié. Il faut à la nature des siècles entiers pour produire de grands génies dans la masse totale de l'humanité... » Mais il se hâte de dire que la machine prussienne est admirablement bien montée. Il fallait un Frédéric pour en composer tous les ressorts. Il suffit d'un Guillaume pour la diriger. Trenck se portait fort pour le nouveau roi, qui ne serait jamais « l'esclave de ses maîtresses ni de ses favoris ». On sait combien les événements lui donnèrent tort.

Il est vrai que Mirabeau ne se gênait pas pour émettre des opinions contradictoires sur le compte de Frédéric-Guillaume II. Ainsi, le jour de son avènement au trône, il lui écrivait que sa taille et sa figure rappelaient les héros de l'antiquité, que ses formes héroïques étaient embellies par la douceur, le calme et la bonté, que son cœur était très sensible, son esprit juste, son éloquence forte et précise, etc., etc.

Enfin, Trenck relève une des assertions de la lettre du 16 juillet, où il est dit que l'Allemagne serait à la France, le jour où celle-ci rassurerait le Corps germanique sur ses intentions. « C'est un conte, dit-il, digne du plus effronté Gascon. L'Allemagne sait ce qu'elle peut attendre des ministres qui dirigent le cabinet de Versailles, où tout est d'une mobilité faite pour dérouter la confiance et où l'on trouve autant de différents systèmes qu'il y a d'individus ministériels. »

Voici comment l'abbé de Périgord transforma la lettre du 16 juillet. On verra ainsi quels étaient ses procédés :

N° 3.

Brunswick, 16 juillet¹.

J'ai été aujourd'hui huit heures en tête à tête avec le duc. La conversation a été très vive et fort loyale... Elle m'a inspiré beaucoup de craintes sur la Prusse, après la mort du roi. Le duc croit que le successeur a tous les symptômes de la plus irrémédiable faiblesse et que ses entours les plus corrompus usurent tous les jours plus d'empire, à commencer par... l'intrigant Bischoffswerder. *Tous les partis subalternes sont dans la plus grande activité...* Le duc m'a montré qu'il était trop intéressé à la prospérité de la Prusse pour ne pas chercher à influencer. Au reste, il paraît constant que les premiers six mois et même la première année *et une partie de l'autre* ne peuvent guère apporter de changement, mais seulement en préparer.

Le duc m'a souvent ajouté que toute l'Allemagne protestante et une bonne partie de l'autre seraient incontestablement à la France, le jour où elle rassurerait le Corps germanique sur ses intentions... Il m'a ajouté que l'électeur de Hanovre était très différent du roi d'Angleterre... Sur quoi je dois observer qu'il m'a semblé que le duc charge avec affectation toutes les fois qu'il s'agit de dépriser *le Roi d'Angleterre*. En un mot, je ne saurais trop répéter qu'il me semble qu'on n'a pas confiance en nous, mais qu'on voudrait avoir confiance; qu'on ne craindrait pas le moins du monde l'Empereur sans la France et qu'on est convaincu qu'il n'osera jamais faire ce pas, *quand la France dira* : « Nous ne souffrirons pas d'agressions ! » Avec cela, l'incohérence des démarches de l'Empereur et ses brusques disparates déjouent

¹ N. B. — Les passages en italiques sont de Talleyrand et les points suspensifs indiquent les suppressions.

souvent toute combinaison. *Le duc m'a dit qu'on continuerait la guerre de plume.*

Il paraît aujourd'hui, sous la rubrique de Munich, mais venant incontestablement de Vienne, une réplique âcre et mordante contre l'ouvrage de Dohm. Or la guerre de plume est vraiment insignifiante à Vienne, où elle ne se fait jamais que sous les auspices de l'autorité.

Nous avons aussi parlé de la Courlande... et notre conversation m'enhardit à prier qu'on prenne en considération mon mémoire..., et que l'on me donne quelques instructions sur la manière dont je pourrais tâter le duc régnant de Courlande, que je vais trouver à Berlin... mon métier de voyageur me donnant de grandes facilités pour parler de tout.

Hans Rodolf, baron DE BISCHOFFSWERDER, page 126, gentilhomme saxon, était entré au service de la Prusse à la fin du règne de Frédéric II. Il continua à jouir d'un grand crédit sous Frédéric-Guillaume II et mourut en 1803. Homme d'un esprit cultivé, il était partisan de la secte des Rose-Croix.

Le comte Frédéric-Guillaume-Charles DE SCHMETTAU, page 123, était neveu du feld-maréchal de Schmettau. Brillant général, il mourut, en 1806, des suites d'une blessure reçue à Auerstaedt. Il avait fait la guerre de Sept Ans, celle de Bavière en 1778 et celle de 1792.

Le baron DE GERMINGEN (1733-1836), page 123, est connu surtout comme écrivain dramatique et comme publiciste. *Le Père de famille allemand*, qui fit sa réputation, est visiblement imité du drame de Diderot.

Chrétien-Guillaume DE DOHM, page 123 (1751-1820), est remarquable comme historien et diplomate. Sa vie a été écrite par V. Gronau, son gendre, en 1824.

Le duc DE COURLANDE, page 124, est Pierre de Biren (primitivement Böhren), fils du célèbre Ernest-Jean de Biren. Né en 1724, mort en 1800, il abdiqua en 1795 en faveur de Catherine II, car les États avaient reconnu la souveraineté de la Russie. La quatrième fille de sa troisième femme, Dorothee, épousa, en 1809, le neveu de Talleyrand, le comte Edmond de Talleyrand-Périgord.

Le prince AUGUSTE-FERDINAND DE PRUSSE (1730-1813), page 121, était le dernier fils de Frédéric-Guillaume I^{er}. Sa santé débile l'avait écarté de l'armée.

MÉMOIRE¹

REMIS A LA COUR DE FRANCE, SUR LA DÉCLARATION QUE LA RUSSIE
A FAITE A LA COURLANDE ET QUI SE TROUVE DANS LES GAZETTES
DE LEYDE, DU 20 MAI AU 3 JUIN 1786.

La Courlande vient d'être menacée officiellement d'encourir l'indignation de la Souveraine des Russies, dans le cas où serait fondé le bruit qui s'est répandu au sujet de l'abdication du duc de Courlande en faveur du prince de Wurtemberg, général au service de Prusse.

On sait que le duc actuel, Ernest-Jean, homme féroce, abhorré dans son pays au point de n'y pouvoir rester, quand il ne craindrait pas les violences du cabinet de Pétersbourg, est fils du fameux Biren, réintégré duc de Courlande, en 1760, par l'influence ou plutôt par la terreur de la Russie qui chassa, à l'aide de quarante mille soldats, Charles de Saxe, oncle de l'Électeur et duc légitime, pour installer l'ancien favori d'Élisabeth qu'une intrigue de Cour venait de rappeler de Sibérie. On sait aussi que cet Ernest-Jean a, plus d'une fois, éprouvé tout le poids des ressentiments de Catherine II; qu'il a été relégué près de vingt années en Sibérie; que son influence est nulle en Courlande et son abdication universellement désirée.

Ce qui n'est pas aussi connu, ou plutôt ce qui est très secret, c'est qu'un *oukase* lui enjoignit, il y a six ans, d'avoir à remettre son duché au prince Potemkin, et que, par le conseil du chancelier Taubé et du chambellan Howen, il conjura l'orage en faisant passer au prince Potemkin (alors et

¹ « Voici, apparemment, le Mémoire dont il est question, dans la lettre précédente » (Note de Mirabeau). — Le mot *Apparemment* est joli... Le manuscrit original ne contient pas ce Mémoire, qui est cependant bien l'œuvre de Mirabeau.

toujours fort dérangé) deux cent mille ducats. C'est Rason, secrétaire du cabinet du duc, qui fut chargé de porter cette somme.

La crise recommence aujourd'hui, soit parce que Potemkin, en attendant l'exécution de ses grands projets qui tiennent peut-être au système oriental ou à des circonstances qui ne sont pas mûres, veut ramasser cette bonne fortune, soit parce qu'il a besoin d'argent, soit, et surtout parce qu'on sent combien le duc de Courlande, lors de son existence précaire, devenu, par ses économies et son avarice, l'un des plus riches princes de l'Europe, amolli par l'adversité, par la vieillesse et par les instances journalières de sa dernière femme, qui a pris sur lui quelque empire, aspire à se mettre à l'abri des événements. Le cabinet de Pétersbourg n'ignore aucune de ces choses; il craint sans doute que celui de Berlin ne forme quelque spéculation sur la Courlande, à l'aide d'un nouveau duc tout entier à sa disposition. Les conditions qui donnaient à la Pologne un droit de protectorat sur la Courlande, ayant cessé par le fait d'avoir force de loi au moment où cette République anéantie s'est trouvée dans l'impossibilité de les remplir, il n'est pas absurde d'appréhender que la Prusse ne se subroge à la place de la Pologne et ne consolide ainsi à son profit le fait par le droit.

En effet, la Courlande est loin d'être un pays méprisable. Son climat assez froid, puisqu'elle est située par le 57° degré de latitude, n'est cependant pas insupportable; son étendue est de 80 lieues de longueur sur 50 de largeur; son terrain est fertile et ses productions naturelles sont précieuses pour toutes les puissances maritimes et commerçantes. Deux principales rivières navigables (l'A et la Windau) la coupent de l'orient à l'occident. Plusieurs ruisseaux et canaux la traversent en tous sens. Elle a deux ports sur la Baltique (Windau et Liebau). Dans l'état d'impuissance et d'industrie où elle se trouve, son commerce actif ou passif n'occupe pas moins de six à sept

cents vaisseaux de trois à quatre cents et même à huit cents tonneaux. Elle contient sept à huit petites villes; on évalue sa population à plus d'un million et demi d'habitants; et l'on peut juger que les propriétaires n'y sont pas misérables par cette seule circonstance que les revenus du duc régnant, qui a si peu d'influence dans cette république, montent à deux cent mille louis annuels... Telle est en aperçu la situation de la Courlande.

Il serait parfaitement inutile d'établir ici que cette République, étant un état libre, dont le chef est purement électif, — de sorte qu'il peut bien abdiquer, mais non pas céder ses droits, — la Russie n'a pas celui de se mêler des affaires de la Courlande, qui devrait être indépendante de fait, comme elle l'est de droit. Le mot droit est vide de sens, lorsqu'on l'oppose à celui de force. La Russie est depuis longtemps en possession de vexer la Courlande au dedans et au dehors, de lui dicter ses choix, de contraindre ses suffrages, d'extorquer ou d'arracher son or, ses denrées, ses hommes; et c'est de tout temps qu'elle s'est fait un principe de familiariser les cours de l'Europe avec l'idée que la Courlande n'occupe un rang dans le monde qu'autant que la Russie veut bien en disposer... Tout cela est connu.

Ce que je voudrais examiner ici en peu de mots, c'est :

1° Si nous n'avons pas un intérêt évident à établir un autre ordre de choses;

2° Si nous en avons les moyens.

La Courlande, retardée et opprimée par toutes sortes de tyrannies intérieures et extérieures, n'a pas une manufacture; elle abonde en munitions navales de tous les genres. Il est donc, entre elle et la France, qui tient le premier rang parmi les nations industrieuses, des rapports que la nature des choses établit sur les diverses espèces de productions des deux pays, productions dont l'échange le plus direct ferait naître le commerce le plus avantageux.

En effet, il existe bien actuellement une sorte d'échange entre la Courlande et la France, mais d'une manière si peu

directe que ce n'est que de la seconde ou troisième main, par l'entremise des Hollandais, des Anglais, des Suédois, Danois, Prussiens, Villes hanséatiques, etc. Cette entremise absorbe et détruit pour nous les bénéfices de ce commerce précieux, qui ne devrait pas moins que nous procurer avec abondance et à un prix modique, inconnu dans nos chantiers et dans nos marchés, les bois de construction, de mâture, de charronnage, de marqueterie, etc., etc., les grains, les viandes, les poissons salés, les légumes, etc., etc., dont les retours naturels seraient toutes les productions de notre industrie, depuis la plus grossière jusqu'à la plus perfectionnée (car il n'en existe d'aucun genre dans la Courlande), que les Courlandais, très consommateurs et très avides de luxe, même de celui de décoration, tiendraient désormais de nous à des prix tolérables, et cependant infiniment lucratifs pour nos fabriques.

L'avantage de ce commerce direct ne serait pas seulement pécuniaire; outre l'influence que des liaisons intimes avec la Courlande nous donneraient sur la Baltique et dans cette partie du nord, où nous deviendrions les médiateurs entre la Prusse, la Pologne qui éprouvera nécessairement bientôt une nouvelle métamorphose, et la Russie; la France s'assurerait par un traité de commerce avec la Courlande deux ports sur la Baltique, au moins neutres, et presque exclusifs. Ils nous serviraient, en guerre comme en paix, de lieux de dépôt et d'approvisionnement pour la plupart des matériaux nécessaires à notre marine royale et marchande, et compenseraient puissamment le désavantage toujours plus imminent que nous préparons dans le Nord, c'est-à-dire dans la mine des marins, les liaisons étroites de l'Angleterre et de la Russie. L'Angleterre offre à l'observateur attentif tous les symptômes qui peuvent menacer les possessions des Hollandais dans les Indes et annoncer le désir d'une revanche. La Russie peut dès aujourd'hui ravir à la France une bonne partie des moyens de la guerre maritime dans les mers d'Europe.

On ne saurait trop se hâter de changer cet ordre de choses.

Et prenez garde qu'il ne s'agit point ici d'un traité à faire, mais seulement à renouveler; car le cardinal de Richelieu en fit un avec la Courlande en 1643, qui fut enregistré au Parlement de Paris en 1647, de sorte qu'en traitant aujourd'hui avec la Courlande nous pouvons dire nettement et démontrer que nous n'innovons rien.

C'est là, ce me semble, une observation fort importante qui ne doit pas peu influer sur la résolution à prendre et sur les formes à donner à la résolution une fois prise.

Les États de Courlande désirent ce rapprochement politique des deux pays. Le chambellan de Howen, dont je viens de parler, est un des hommes les plus influents de sa république et le plus anti-russe des Courlandais, parce qu'étant ministre de son pays à la cour de Varsovie il a été enlevé par ordre de l'Impératrice et relégué en Sibérie. Son neveu avait été chargé indirectement, mais formellement, de sonder à cet égard le gouvernement de France. Je sais positivement qu'il en a parlé à M. de Vergennes et que, pour toute réponse, ce ministre lui a dit :

1° Que ce n'était pas à lui, ministre des Affaires Étrangères, de traiter cet objet;

2° Qu'il fallait que le duc de Courlande, conjointement avec les États, fit officiellement au Roi la proposition d'un traité de commerce.

Je répons à cela :

1° Qu'assurément le ministre des Affaires Étrangères doit en effet se concerter avec celui des Finances pour tout traité de commerce; mais qu'il ne me paraît pas que ce soit là une raison suffisante pour en rejeter l'idée, ou pour en repousser la proposition;

2° Qu'il serait absurde de supposer que la Courlande, ployée sous le sceptre de fer des circonstances actuelles, s'exposât à faire aucune démarche ouverte avant d'avoir la certitude d'être non seulement accueillie, mais protégée

contre la puissance, qui, ayant la force en main et l'habitude de la prendre pour code, s'efforcera de contrecarrer et de prévenir tout ce qui pourrait tendre à donner une constitution solide à la Courlande et à faire respecter son indépendance politique.

Je ne vois (et c'est ici le second point que je me suis proposé d'établir dans ce mémoire) que le cabinet de Berlin que l'on puisse espérer d'y intéresser :

1° Parce que la situation des États prussiens est telle que la stabilité et la prospérité de la Courlande ne doit pas moins toucher le roi de Prusse que si elle était une de ses provinces;

2° Parce qu'il ne peut avec sagesse convoiter ce pays, dont la Russie ne lui permettrait jamais une tranquille possession, et qui ne ferait que prolonger les flancs de ses États, déjà beaucoup trop étendus, sans rendre sa puissance ni plus réelle ni plus compacte.

Ce dernier point se démontre par sa propre énonciation; et, quant à l'avantage que la Prusse retirerait d'une plus grande stabilité de la Courlande et d'un développement plus énergique de son activité, cela est évident par la seule inspection de la carte. La maison de Brandebourg n'a entre ses possessions et la Russie que ce démembrement de la Pologne, qui forme aujourd'hui une partie de la Lithuanie prussienne et de la Courlande, dont le roi de Prusse sera, politiquement parlant, le propriétaire utile, le jour où il en sera le gardien et le protecteur. *Or, la Russie n'est nécessairement et incontestablement redoutable en Europe que pour la Prusse, à qui elle peut faire du mal, sans en recevoir.*

D'un autre côté, on sait qu'entre les États prussiens et la Courlande il n'y a qu'une très étroite lisière de la Lithuanie polonaise; cette lisière est à peine de 5 ou 6 lieues. La Prusse y ferait aisément des acquisitions légales et amiables, suffisantes pour que le Mémel et les canaux qu'on en peut tirer jusqu'aux rivières de Courlande lui

ouvrirent cette branche précieuse de commerce de transit, et les ports de la Baltique, dont j'ai déjà parlé.

Je me trompe fort, ou il ne serait pas difficile de faire entendre au cabinet de Berlin, qu'au lieu de former des projets ambitieux sur cette république, son véritable intérêt est de se déclarer en quelque sorte pour le représentant des engagements de la Pologne envers la Courlande, stipulés par les *pacta conventa* et les *pacta subjectionis*, lesquels sont détruits par le fait et la nécessité. La Prusse trouvera cent raisons de droit public à alléguer, indépendamment de sa dignité et de sa sûreté. Cette proposition et celle d'accéder à notre traité de commerce avec les Courlandais ne serait donc pas une imprudence. Ce serait peut-être même un assez bon moyen de rassurer la maison de Brandebourg sur notre politique dans le Nord; et il ne me paraît pas impossible qu'à cette condition le roi de Prusse appuie à la cour de Pétersbourg notre déclaration, que nous voulons protéger et ne pas laisser humilier un pays libre, lié à la France par d'anciens traités, et sur lequel nous ne souffrirons l'influence directe et législative d'aucune Cour.

Cette déclaration, qu'on adoucira par toutes les formules diplomatiques qu'il est si aisé de trouver, me paraît suffisante en ce moment, surtout si elle était concertée avec la Cour de Berlin, pour amortir du moins les projets usurpateurs de la Russie sur la Courlande. Quoi qu'il en soit, ce petit pays, trop peu connu, réclame, aussi bien que la Pologne et le Corps germanique, l'attention sérieuse du roi de France, qui ne me paraît pas avoir en général d'autre intérêt, dans le continent, que celui de maintenir la paix et la sûreté des possessions réciproques.

Ce mémoire paraît fort sérieusement fait. L'idée d'un traité de commerce avec la Courlande était loin d'être impolitique. Ce qui prouve d'ailleurs qu'elle avait du bon, c'est que le Prussien Trenck l'appelait « un château en Espagne » et déclarait que la Prusse saurait conserver tous ses avantages en ce pays.

Voir pour la vie d'Ernest-Jean de Buxeuville, page 128, l'ouvrage de Ruhl (Frankfort, 1764, 2 vol.).

POTEMKIN (Grégoire-Alexandrowitch), 1736-1791, page 128, célèbre favori de Catherine II. Voir pour sa vie la biographie écrite par Nicolai Nadejdin en 1834 et les Mémoires du prince de Ligne et de Ségur.

On peut consulter sur l'histoire de la Courlande l'ouvrage de Kruse (Riga, 1833-1837).

LETTRE V

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

19 juillet 1786.

Le duc m'accorda hier au matin, avant mon départ, environ trois heures d'audience, ou plutôt il m'indiqua lui-même une conférence, sous le prétexte de me remettre des lettres pour Berlin, dont en effet il m'a chargé. Nous reparlâmes des affaires générales et de la situation particulière de la Prusse, des doutes qu'il prétend que l'on ne peut pas ne point avoir sur nos intentions et notre système; — (comment lui répondre qu'il est tel désordre de finances avec lequel il est impossible d'avoir un système?) — de la terreur, tous les jours mieux fondée, que doit inspirer l'Empereur qui fait mal le bien, mais qui fait assez de bien pour se donner une grande puissance dont il a une superbe base, très disproportionnée à toute autre, la France exceptée; de l'impossibilité de lui trouver un autre contrepoids que la sagesse du cabinet de Versailles; du peu d'espoir que le nouveau régime de la Prusse soit imposant; des différentes inflexions qu'allaient prendre les divers partis qui y fermentaient; de la verve militaire et des fumées ambitieuses qui s'emparaient du duc de Weimar, lequel aspirait à entrer au service de Prusse et à brouiller les cartes; de la nécessité pour nous et pour les autres que le cabinet de Versailles envoie à Berlin un homme de mérite pour imposer,

pour donner des conseils, pour surveiller les intrigants et les incendiaires, etc., etc. Enfin, questionnant mon opinion avec l'air de craindre que je ne regardasse comme une absurdité ce qu'il allait me dire, il m'a demandé si je traiterais donc de chimère impraticable le projet d'une alliance entre la France, l'Angleterre et la Prusse, dont le but solennellement avoué serait de garantir en Europe à chacun ses possessions respectives, mesure noble et digne des deux premières puissances, qui ordonnerait à toutes les autres une paix, fondée sur l'intérêt évident et combiné des deux rivales, et dont la plus grande difficulté peut-être est qu'on n'ose pas tenter de l'exécuter. Cette idée, qui me roule depuis sept ans dans la tête, est trop grande pour n'être pas séduisante; elle immortalisera infailliblement le souverain qui la réalisera et le ministre qui saura le seconder; elle changera la face de l'Europe, et totalement à notre avantage; car, encore une fois, les traités de commerce les plus avantageux aux Anglais ne feront pas qu'ils soient alors autre chose au fond que nos voituriers et nos plus utiles agents. Le duc m'a permis d'être en correspondance avec lui; il me l'a même demandé, et je me suis mis auprès de lui à peu près dans la mesure que je désirais.

21 juillet 1786.

Premier P.-S. — J'arrive et je n'aurai peut-être pas de détails aujourd'hui; au reste, l'hydropisie est dans l'estomac et même dans la poitrine; le roi le sait depuis jeudi. Il a pris cette nouvelle avec beaucoup de magnanimité, disent les uns; il a très maltraité le médecin trop sincère, porte une autre version; il pourrait trainer, s'il voulait se ménager, et même dit le D^r Baylies, plus d'une année; mais je doute qu'il renonce jamais aux pâtés d'anguilles. M. de Hertzberg est depuis huit jours à Sans-Souci; il n'y avait jamais été appelé! Deux jours auparavant celui où le roi lui a fait cette espèce d'amende honorable, si pourtant c'est autre chose que le besoin de soulager la poitrine de ses interlocu-

teurs et de recruter sa conversation, le prince de Prusse avait dîné chez lui dans sa terre et passé un après-dîner presque entier avec lui et le prince de Dessau; cela déjoue beaucoup les partis, très animés contre cet homme ridicule, mais estimable, auquel notre légation a toujours marqué, ce me semble, trop peu de confiance et de considération.

Deuxième P.-S. — J'apprends par une source que je crois sûre et profonde, et qui est indépendante du cabinet de Berlin, que l'Empereur vient de faire les dispositions les plus menaçantes vers la partie de la Moldavie et de la Valachie qui lui convient; qu'on s'attend qu'il se portera lui-même très incessamment vers ces frontières, et qu'on ne peut expliquer de tels mouvements que par le projet de faire jouer à ces contrées très incessamment le rôle de la Crimée. Cette nouvelle, combinée avec l'ultimatum que la Russie a présenté à la Porte, me paraît souverainement importante. Je ne connais pas les intentions précises de la Cour de France; mais si l'agrandissement indéfini de l'Empereur et surtout l'exécution du système oriental doivent lui devenir aussi redoutables que je le pense, je supplie que l'on délibère s'il peut être de la dignité du roi de laisser recommencer le drame de la Pologne; de l'intérêt de l'État de perdre le commerce du Levant; d'une sage politique de temporiser, lorsqu'on allume la mèche. Pour moi, je ne saurais mettre en doute que notre inaction politique ne fût en pareil cas d'autant plus gratuite qu'assurément l'Empereur ne nous bravera pas, et d'autant plus fatale que nous sommes précisément les seuls qui ayons tout à la fois la force et l'intérêt de l'empêcher. L'Angleterre ne s'en embarrasse guère; la Prusse n'y peut rien sans nous.

Le baron de Trenck qualifie le projet d'alliance entre la France, l'Angleterre et la Prusse, de chimère. Et pourquoi? Parce qu'elle exigerait, dit-il, des trois parts une garantie inattaquable: « une incorruptible probité ». Et au

nom des trois souverains et de leurs ministres, il croit pouvoir répondre au projet d'alliance « Non ».

A l'affirmation du deuxième post-scriptum, « la Prusse n'y peut rien sans nous », Trenck oppose une raillerie. Il déclare que c'est avec de telles sornettes qu'on abuse un peuple, « qui ne voit guère plus loin que Versailles et Fontainebleau ». La haine et l'orgueil du Prussien ne voulaient admettre nulle part l'intervention de la France.

Le duc DE WEIMAR, dont il est question, page 133, est le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar (1757-1828), qui fut l'ami de Goethe, prit part aux campagnes de 1792 et de 1806 contre la France, et dont la femme, Louise, princesse de Hesse, sauva par son sang-froid et par sa prudence l'Etat de Weimar des rigueurs de Napoléon. Le duc de Saxe-Weimar obtint, au Congrès de Vienne, le titre de grand-duc avec un accroissement de territoire pour sa participation aux opérations des alliés contre la France en 1813-1814.

LETTRE VI¹

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

21 juillet 1786.

... Il m'arrive quelque chose d'assez bizarre. Je viens de chez le ministre de France, qui m'a fait dire qu'il ne pouvait avoir l'honneur de me recevoir, parce qu'il avait affaire. Il faut, pour sentir toute la portée de ce procédé, savoir qu'il a paru ces jours-ci, dans la *Gazette de Hambourg*, un article disant en toutes lettres que j'ai eu ordre de quitter la France. Vous concevez, en outre, qu'en général le ministre de France montre un très grand empressement à voir les Français arrivant. Mais les circonstances combinées font que ce qui ne serait qu'une impolitesse assez grave en toute autre occurrence, est une affectation fort embarrassante en ce moment. Je n'ai que faire de vous dire, je crois, que je suis fort au-dessus du *Punctilio*²; mais ceci n'en est pas

¹ Cette lettre ne figure pas dans le manuscrit original. Il m'a été impossible de combler la lacune du début, signalée d'ailleurs par Mirabeau lui-même.

² *Punctilio* doit venir de *Punctillum* qui, en basse latinité, signifie « petit point » et par extension « minutie ».

un. La prépondérance naturelle de la France est telle que la considération d'un Français ne peut absolument point être indépendante de l'accueil que lui fait son ministre; à plus forte raison quand ce Français est envié, jaloué, surveillé, quand on ne cherche que des prétextes pour le rendre équivoque; à plus forte raison encore quand ce Français, loin de pouvoir faire la guerre à son ministre, doit et veut en tout état de cause le ménager et lui sauver des ridicules, au lieu de lui en donner. Vous comprendrez aisément qu'il y a ici complication, et que j'ai à réfléchir au parti que je prendrai. Il sera pour le moment de tout dissimuler et de m'exposer à un nouveau refus demain; mais ce nouveau refus, il serait impossible de le passer sous silence. Je vous préviens de tout cela, afin qu'à tout événement, et plus tôt que plus tard, vous fassiez prévenir M. d'Esterno que l'intention du Gouvernement n'est pas que je sois traité d'une manière peu convenable, encore moins en proscrit. Il est bien assez trembleur pour que le paragraphe de Hambourg¹ lui ait imposé. Je ne le crois pas assez astucieux pour l'avoir composé. Ce qui est certain, c'est qu'il a paru ridiculement inquiet de mon retour, et qu'il est tout à fait sorti de sa circonspection silencieuse pour tâcher de découvrir, par ceux qu'il croyait en liaison avec moi, quelles étaient mes vues. Quelques-unes des très nombreuses personnes qui ne l'aiment pas, surtout dans les diplomaties étrangères, se sont amusées à m'en prêter, à faire des contes des Mille et une Nuits. Sa tête est en fermentation, à cet égard, et d'autant plus qu'il est hors de son caractère, de sorte qu'il en pourrait résulter de tels embarras pour moi que je fusse ici très déplacé. Avisez à empêcher cet ordre de choses; au reste, je vous en dirai davantage avant de fermer cette lettre, et dans tous les cas, nous n'avons point affaire à un de ces hommes qui résistent à la plus légère insinuation ministérielle.

¹ Allusion à l'article de la *Gazette de Hambourg*.

Dans la lettre IV, Mirabeau se plaint, comme on le voit, de l'attitude de M. d'Esterno, ministre de France, et s'amuse à le satiriser. Il faut reconnaître que M. d'Esterno n'avait pas vu arriver Mirabeau sans une crainte réelle. Il avait cru devoir à l'occasion détourner le prince Henri de son goût subit pour Mirabeau. Il ne s'était pas gêné non plus pour témoigner à son bruyant compatriote un dédain particulier, et celui-ci s'en souvenait. La lettre qui précède en est la preuve.

Le baron de Trenck défend M. d'Esterno, dont il vante la probité et le caractère. « Il jouit, disait-il, à la cour de Berlin d'une considération distinguée, ce qui est d'autant plus remarquable que sa nation y est peu respectée, qu'on n'aime point à y voir des Français et qu'on y fait aussi peu de cas de leur haine que de leur alliance. » Ces derniers mots ont dû faire apprécier à M. d'Esterno les compliments du baron de Trenck.

LETTRE VII

A l'abbé de Périgord.

23 juillet 1786.

Il n'y a personne ici; ma vie, dans ces premiers jours, est par conséquent peu active. Il n'y a de Cour que celle du prince Ferdinand; elle est actuellement convalescente¹ et toujours nulle. Le prince Frédéric de Brunswick ne fait rien. La légation anglaise me caresse et se méfie de moi. M. de Hertzberg est encore à Sans-Souci. Il faut donc me contenter de la stérilité du moment. Je crois savoir seulement que la véritable occasion de la déclaration menaçante de la Russie envers la Courlande a été la proposition sourde d'un mariage entre la comtesse de Wartemberg, fille naturelle du duc, et un Prussien, et les liaisons plus étroites du duc avec le prince de Prusse, qui a trouvé dans la bourse de ce Scythe sauvage des secours pécuniaires que nous aurions dû lui offrir il y a longtemps. Le duc de Courlande est parti bientôt après la menace de Saint-Pétersbourg, avec

¹ « Le prince Ferdinand venait d'échapper à une grande maladie » (Note de Mirabeau).

sa femme, qui est grosse, dit-on, pour les eaux de Pyrmont, et les apparences sont qu'au retour il ira à Mittau, au lieu de demeurer à Berlin. Au reste, il fait toujours des acquisitions dans les possessions prussiennes; il vient d'acheter le comté de Sagan en Silésie, et le roi, qui était assez fâché de voir le prince de Lobkowitz porter à Vienne le revenu de cette belle terre, traite très favorablement le duc de Courlande. Outre les remises des lots et ventes, il a consenti à allodier, ou du moins à transporter aux filles ce fief, qui était réversible à la couronne, en cas de défaut de mâles, de sorte que le duc, qui n'a point de fils, se trouvait, par une étourderie ou une ignorance fort bizarre, avoir confié à l'événement le plus hasardeux 600.000 écus d'Allemagne.

Il est incontestable que le prince Potemkin est ou paraît plus en faveur que jamais. On a été obligé de lui savoir gré de sa désobéissance. On murmure qu'il cherche et réussit à se raccommoier avec le grand-duc.

Le nouveau ministre de Pétersbourg (M. de Romanzoff, fils du feld-maréchal) ne réussit pas ici. Les connaisseurs lui trouvent cependant de l'esprit et de l'instruction. Je sais qu'il a de vives prétentions contre moi, et j'entreprendrai de les détruire et de m'accoler de lui, parce qu'il est de nature à ce qu'on puisse en tirer beaucoup de choses; mais on doit sentir que j'aurais besoin de quelques instructions, ou tout au moins d'une série de questions qui me servissent de boussole pour prendre des informations véritablement usuelles. Depuis bien des années, la politique générale est très incohérente, faute de porter sur un système connu... Laquelle de ces deux alliances, celle de la maison d'Autriche avec la France, ou la convention des deux cours impériales, doit-elle être regardée comme stable, sacrée, subordonnée à l'autre? La France est-elle résolue de quitter son allure naturelle, je veux dire le système continental pour le système maritime, lequel, sage ou non, expliquerait du moins nos extrêmes ménagements pour les projets de la cour de Vienne?

Faute de ces données, on ne peut guère qu'errer à l'aventure ; on peut être gazetier plus ou moins instruit ; on ne peut pas être négociateur, car on manque de bases. Je supplie qu'on ne croie pas que j'ai la présomption d'interroger. Je ne prétends qu'expliquer en très peu de mots quelques-unes des raisons qui, indépendamment de mon insuffisance naturelle et du peu de moyens que me donne ma position, circonscrivent infiniment l'utilité dont je voudrais, et dont je m'efforcerai d'être.

J'espère qu'on ne me soupçonnera pas de donner beaucoup d'importance au précis des gazettes allemandes, que j'enverrai désormais tous les courriers. C'est un objet de pure curiosité, mais que j'ai cru pouvoir être agréable, dans un pays où je ne pense pas que l'on reçoive un seul papier public allemand, et où tant de ministres envoient, pour toutes dépêches, des autorités de gazettes. Au reste, je ne parlerai que des nouvelles du Nord.

Premier P.-S. — Milord Dalrymple a reçu hier ordre de partir pour aller porter la Jarretière au Landgrave de Hesse-Cassel.

Deuxième P.-S. — Je reçois une très aimable lettre de Sans-Souci, où l'on paraît espérer de vivre encore assez longtemps, mais où cependant on s'occupe beaucoup plus de soi et de ses ananas que des Affaires Étrangères. On y montre (chose surprenante !) quelque étonnement, d'ailleurs très obligeant dans la forme, de ce que M. de Vergennes le fils voyage à Hambourg, Dresde, Vienne, etc., sans qu'on puisse espérer de le voir à Berlin. Je réponds que je suis reconnaissant pour ma nation de l'importance que l'on attache à la topographie du voyage du fils de notre ministre des Affaires Étrangères ; qu'il me semble que c'est tout ce qu'on pourrait faire de plus flatteur pour son père ; qu'au reste je ne sais rien du tout à cet égard, et suis persuadé seulement que, si l'on réserve la cour de Berlin pour la dernière, c'est par

amour pour le *crescendo*. J'ai dit la même chose au comte de Gørtz, qui m'a fort questionné sur cela.

Le prince de Lobkowitz dont parle la lettre VII, page 141, doit être Antoine-Isidore prince de Lobkowitz (1735-1819), qui se distingua dans la guerre de 1809 et se signala ensuite par sa philanthropie et son amour des arts.

Le comte Nicolas ROMANZOFF ou ROUSIANTSOV, célèbre diplomate (1750-1826), page 141, était l'un des fils de Pierre Alexandrowitch, le feld-maréchal que Frédéric saluait du titre de « vainqueur des Ottomans ».

La noble famille anglaise DALRYMPLE est surtout célèbre par le juriconsulte et historien David Dalrymple (1726-1792), le géographe Alexandre Dalrymple (1737-1808), l'historien John Dalrymple (1726-1810), le général Hugh Dalrymple (1750-1830). Celui dont il est question, page 142, est John Dalrymple, sixième comte de Stair (1749-1821) qui servit dans la guerre d'Amérique, et fut ministre plénipotentiaire à Berlin à partir de 1785.

Le comte Jean-Eustache DE GøRTZ (1757-1821), page 143, se distingua d'abord par l'éducation des deux fils de la duchesse Amalie de Weimar, dont l'un fut le brillant Charles-Auguste, ami de Gøthe. Il devint ensuite l'agent diplomatique de Frédéric II en Bavière, puis ministre d'Etat, puis ambassadeur à Pétersbourg. Il était revenu de Russie à Berlin en 1786 et fut chargé par Frédéric-Guillaume II des affaires de Hollande. En 1788, il fut nommé ministre plénipotentiaire à la Diète de Ratisbonne, puis prit part au Congrès de Rastadt et à l'exécution du traité de Lunéville. Il quitta les affaires quand Napoléon morcela le vieil empire germanique.

Le baron de Trenck prétend que le prince Frédéric de Brunswick se défiait de l'espion Mirabeau et affectait de ne rien savoir pour échapper à ses questions indiscrètes. Le comte de Hertzberg se tenait, paraît-il aussi, sur la même défensive et ne voulait pas être la dupe d'un aventurier.

Quant aux alliances de la France et à la nécessité de remédier à une politique incohérente, Trenck trouve les observations de Mirabeau très sensées et très justes.

Voici comment l'abbé de Périgord arrangea la lettre VII de Mirabeau. (Les italiques indiquent les modifications.)

Berlin, 24 juillet 1786.

Il n'y a personne ici. Ma vie dans ces premiers jours est par conséquent peu active. Il n'y a de Cour que celle du prince Ferdinand de Brunswick-Wolfenbutel... La légation anglaise me caresse et se méfie de moi. M. Hertzberg est

encore à Sans-Souci. Il faut donc se contenter de la stérilité du moment. Je sais seulement que la véritable occasion de la déclaration menaçante de la Russie envers la Courlande a été la proposition sourde d'un mariage entre la comtesse de Wartemberg, fille naturelle du duc régnant de Courlande et le fils aîné du prince Ferdinand, frère du roi de Prusse. Le duc régnant de Courlande est parti bientôt après pour les eaux de Pyrmont... Au reste il fait toujours des acquisitions dans les possessions prussiennes. Il vient d'acheter le comté de Sagan, et le roi de Prusse qui était assez fâché de voir le prince de Hohenlohe porter à Vienne le revenu de cette terre a traité très favorablement le duc de Courlande.

Il revient de toutes parts que le prince Potemkin est plus en faveur que jamais. On murmure qu'il cherche et réussit à se raccommode avec le grand-duc. Le nouveau ministre, M. de Romanzow, fils du feld-maréchal, ne réussira pas ici. Les connaisseurs lui trouvent cependant de l'esprit et de l'instruction. Je sais qu'il a de vives préventions contre moi. J'entreprendrai de le détruire et de m'accoler de lui, parce qu'il est de nature à ce qu'on puisse en tirer beaucoup de choses. Mais on doit sentir que j'aurais besoin non pas de quelques instructions, — *je ne demande pas tant*, — mais au moins d'une série de questions qui me servissent de boussole pour prendre des informations véritablement usuelles. Depuis bien des années, *notre système n'est pas connu*; l'alliance de l'Autriche avec la France doit-elle être regardée comme stable, sacrée, subordonnée à tout?... Faute de ces données, on ne peut guère qu'errer à l'aventure. On ne peut pas même être bon gazetier, parce qu'on ne peut pas s'informer des choses qu'on aurait besoin de savoir. Je supplie qu'on ne croie pas que j'aie la présomption d'interroger..., mais je voudrais me rendre le plus utile possible, et pour cela j'aurais besoin d'être conduit.

Je vous enverrai exactement le précis des gazettes allemandes. Je n'y mets pas beaucoup d'importance; mais je pense qu'elles pourront être agréables dans un pays où l'on

reçoit, à ce qu'il me semble, bien peu de papiers publics d'Allemagne... On a montré à Sans-Souci quelque étonnement, avec des formes cependant très obligeantes, de ce que M. de Vergennes voyage à Vienne, Dresde, etc., sans qu'on puisse espérer de le voir à Berlin. *On a parlé à cette occasion de la manière la plus flatteuse de son père.*

J'ai dit à cela, lorsque j'en ai entendu parler à plusieurs personnes et particulièrement au comte de Gørtz, que, si on réservait la Cour de Berlin pour la dernière, c'était par amour pour le *crescendo*.

La lettre qui suit et qui se trouve aux Archives des Affaires Étrangères; ne figure pas dans l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin*; elle est adressée par Mirabeau à Biron, duc de Lauzun. Elle roule entièrement sur l'alliance franco-anglaise, ce qui, suivant M. Pallain qui l'a publiée¹, est un projet très hardi, puisqu'il vient après la guerre de l'Indépendance américaine. On y voit que Mirabeau a pensé, avant ou en même temps que Talleyrand, à l'alliance entre la France et l'Angleterre. Cette lettre est vraiment d'un politique et d'un diplomate.

A M. le duc de Lauzun.

24 juillet 1786.

Je n'ai pas encore reçu, Monsieur le duc, depuis que j'ai quitté Paris, une seule lettre qui me parle soit de ceux qui ont des bontés pour moi, soit de la chose à laquelle on a jugé à propos de m'occuper et qui cependant mériterait qu'on y donnât un peu plus d'importance. Mais j'ai eu occasion de beaucoup parler de vous et de vérifier plus que jamais combien vos idées sur les pays que vous connaissez sont justes et saines. Je ne saurais entrer dans des détails aujourd'hui.

¹ *La Mission de Talleyrand à Londres*, p. 38, 39, 40. — M. Alfred Stern l'a publiée à son tour dans les annexes du tome I de sa *Vie de Mirabeau*, p. 319 et suiv. — Il convient de la reproduire ici, en raison de son importance, et parce qu'elle fait partie de la Correspondance de Berlin.

Je désire seulement vous encourager dans le beau et vraiment grand projet où je vous ai laissé, celui de tourner vos forces dans la carrière où tout vous appelle, vers un changement de système sans lequel l'Europe errera toujours à l'aventure entre les agonies de mauvaises paix, qui ne seraient que des trêves indéfiniment ordonnées par l'épuisement réciproque, et les horreurs de guerres aussi indéfinies que ruineuses.

J'ai beaucoup causé avec le duc régnant de Brunswick, dont vous connaissez la sagesse et les talents, et qui parle de vous avec un très grand plaisir. J'ai discuté avec lui cette idée prétendue chimérique d'une alliance entre la France et l'Angleterre. Il la regarde comme le sauveur du monde et comme n'ayant d'autres difficultés que les préjugés de la fausse science et la tiédeur de la pusillanimité.

J'en ai parlé philosophiquement avec la légation anglaise, et j'ai trouvé milord Dalrymple et même son très britannique secrétaire de légation infiniment plus près de ces idées que je n'aurais osé espérer. Le lord m'a dit qu'aussitôt après la nouvelle de la Confédération germanique, il avait dit au marquis de Carmarthen et à M. Pitt qu'il n'y avait plus qu'un système pour l'Angleterre, celui d'une coalition avec la France, fondée sur la liberté illimitée du commerce; que M. Pitt lui avait répondu qu'outre que l'on n'était pas mûr pour cette grande révolution, la France avait encore trop de jalousie contre l'Angleterre pour s'y prêter et que les deux ministres s'étaient accordés à soutenir qu'il était impossible que l'Angleterre fit les premiers pas, parce qu'ensuite si nous n'y prêtions point elle aurait inspiré gratuitement la méfiance aux puissances dont elle est obligée aujourd'hui de rechercher l'alliance.

J'avoue que je suis parfaitement de leur opinion en ceci. J'ajoute qu'il me paraît impossible de persuader à l'Angleterre que nous songeons sérieusement à cette grande métamorphose de toute la politique du globe, aussi longtemps que nous aurons l'air de nous occuper presqu'en-

tièrement du système maritime et de nous reposer absolument, pour le maintien du système continental, sur notre alliance avec la Cour de Vienne, dont la puissance, qui porte tous les jours sur de plus grandes bases, n'aura bientôt plus aucun contrepoids sur le continent, pas même le nôtre, puisque nous sommes partagés entre la terre et la mer et que l'Empereur n'a et n'aura de longtemps que le développement de ses forces continentales.

Cependant, où marchons-nous, Monsieur le duc? A recueillir les fruits amers d'une méfiance universelle et à tomber dans les dernières synopes de l'épuisement en voulant forcer la nature des choses qui ne permet pas que la même puissance ait les deux sceptres, qui nécessite la prodigalité de capitaux immenses et toujours renaissants pour créer et soutenir une puissance de mer, prodigalité incompatible avec l'incalculable dérangement de nos finances; qui surtout frappe de malédiction et de stérilité tous les efforts dont le but serait de substituer une puissance artificielle à celle qu'elle a donnée et dont elle réchauffe les germes et facilite les développements autant qu'elle contrarie tout ce qu'on fait en dépit d'elle..

Mais je parle de la guerre devant Annibal! Je ne veux, Monsieur le duc, que vous encourager à cultiver avec ce beau sujet votre propre pensée, à tracer, comme vous savez faire, le parallèle du système continental appuyé de toutes les révélations de la nature et du système maritime, investi de toutes les entraves et de toutes les chausse-trapes de la politique, à montrer la possibilité, j'ai presque dit: la facilité d'asseoir sur l'éternelle et inébranlable base de l'intérêt commun l'alliance de deux pays qui doivent et peuvent commander la paix au monde ou qui ne cesseront jamais de l'ensanglanter en se déchirant. Aimez-moi, Monsieur le duc, comme je vous suis dévoué. Donnez-moi de vos nouvelles et laissez-moi espérer qu'une fois le sort sera juste envers vous et que vous remplirez enfin vos belles destinées!

LETTRE VIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Berlin, 26 juillet 1786.

Les beaux jours soutiennent la vie du Roi; mais il est mal. Mercredi il se fit promener quelques instants en brouette, il s'en trouva fort incommodé et souffrit beaucoup pendant et après. Le jeudi, il s'en ressentit plus vivement encore, et hier il n'était pas mieux. Je persiste à croire que son terme est marqué vers le mois de septembre.

Le prince de Prusse ne quitte point Postdam; il fait la guerre à l'œil. Toujours même passion respectueuse pour M^{me} de Voss¹. Dans un court voyage qu'elle vient de faire avec son frère, un valet de chambre de confiance suivait de loin sa voiture, et si la belle qui, selon moi, est fort laide, témoignait la moindre fantaisie (de pain blanc, par exemple), elle trouvait à une demi-lieue de là tout ce qu'elle avait désiré. Elle ne s'est point encore rendue, cela paraît incontestable. Au reste, ni son oncle ni ses frères ne sont propres à tirer un grand parti de cette chance. Les Françaises arrivent déjà; mais je doute qu'il y ait beaucoup de profit, si ce n'est pour les aubergistes ou pour les marchandes de modes.

Le duc de Courlande a prêté au Prince de Prusse de quoi payer ses dettes de Berlin, et l'on croit qu'elles le sont toutes, si ce n'est celles de la Princesse, qui sont médiocres

¹ « Aujourd'hui M^{me} la comtesse d'Ingenheim. » — Cette note n'est pas dans l'original.

et qu'on ne se soucie pas d'éteindre, de peur de l'y accoutumer.

J'ai parlé à fond à Struensée; il regarde le projet de la Banque comme une grande et superbe opération qui ne peut que réussir; il demande des détails quand il en sera temps, et promet d'y placer et d'y faire confier une somme considérable; mais il faut qu'il soit seul prévenu et que cela se traite uniquement entre nous.

M. d'Esterno informait, le 25 juillet, que le comte de Mirabeau était revenu à Berlin. Celui-ci avait hâté son retour, parce que les nouvelles de la santé du Roi étaient devenues plus mauvaises.

Struensée DE CARLSBACH (Charles-Auguste), (page 149) fils du théologien danois Adam Struensée, était professeur de philosophie et mathématiques à l'Académie des nobles à Liegnitz. Il revint en 1782 à Berlin comme conseiller intime de Frédéric II au département des Finances, puis fut ministre des Finances et du Commerce sous Frédéric-Guillaume II. Il mourut en 1804, laissant la réputation d'un véritable savant. Ses œuvres scientifiques sont en effet remarquables. Les détails de la lettre relatifs à un projet de banque ont dû particulièrement vexer l'abbé de Périgord, d'autant plus que Mirabeau déclarait qu'il fallait traiter ces questions financières *entre eux seuls*. Voici comment Talleyrand arrangea cette lettre :

Berlin, 27 juillet 1786.

Les beaux jours soutiennent le Roi et sa vie; mais il est mal; mercredi il se fit promener autour de la colonnade à Sans-Souci. Il s'en trouva fort mal et souffrait beaucoup avant et après. Le jeudi, il s'en ressentit vivement encore, et hier il n'était pas mieux. Je persiste à croire que son terme est pour le mois de septembre.

J'ai parlé à Struensée. Il regarde le projet de la Banque comme une grande et superbe opération qui ne peut que réussir. Il demande des détails quand il en sera temps et promet de s'y mettre et d'y faire mettre une somme considérable; mais il faut qu'il soit prévenu.

Le prince royal ne quitte point Postdam. Il fait la guerre à

l'œil. Toujours même passion respectueuse pour M^{me} de Voss. Je crois qu'on pourrait en tirer grand parti. Le duc régnant de Courlande a prêté au prince royal de quoi payer ses dettes de Berlin, et l'on croit qu'elles le sont toutes, si ce n'est celles de la princesse, qui sont médiocres.

Voss (M^{me} de), page 148, fille d'honneur de la Reine douairière, nièce du comte de Finck, ministre de Frédéric-Guillaume II, sut se tenir sur une réserve si habile que le roi alla jusqu'à lui offrir un mariage secret, affirmant que Luther avait autorisé ces sortes d'union. Elle obtint pour ses premières faveurs la somme de deux millions de billets au porteur, puis des bijoux, un mobilier somptueux et un petit palais. L'influence du comte de Finck augmentait avec celle de sa nièce. M^{me} de Voss se sacrifiait, en rougissant, au Roi, à sa famille et à son pays (Voir Pierre de Witt, *Une Invasion prussienne en Hollande, passim*). Voir aussi l'ouvrage publié à Leipzig en 1875. — *Neun und sechszig Jahre am Preussischen Hofe*.

Frédéric-Guillaume II préférait les Allemandes aux Françaises. « Ce sont, disait-il, des femmes trop ignorantes, trop apathiques pour se mêler de politique et qui borneront leurs efforts à dépouiller leurs amants; mais les Françaises, intrigantes par goût, ont un manège adroit et dangereux, et cette galanterie chez elles n'est souvent qu'un moyen de cabaler avec succès » Thiébaux, *Vingt ans de séjour à Berlin*, tome I).

LETTRE IX

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

31 juillet 1786.

Votre lettre (du 22 juillet) est très sévère; elle l'est trop assurément, et vous aurez bien du regret quand vous aurez la justification; elle est simple (et claire).

Premièrement, le Mémoire sur les administrations provinciales (je commence par là, attendu que l'avoir livré depuis que le ministre l'a reçu de moi, et qu'il est ainsi devenu son bien, serait à mes yeux une véritable infamie, et cela même, ce me semble, aurait dû vous prouver suffisamment que

je ne l'avais pas fait); ce mémoire est dans les mains de M. Clavière depuis cinq années, c'est-à-dire depuis le milieu de 1781.

Sur cela j'atteste : 1° M. Jeanneret, qui a vu ma consternation et tout ce que j'ai fait pour le savoir, au moment où M. Brissot de Warville, ignorant absolument de qui venait cet écrit, m'apprit comme une chose indifférente qu'il allait le faire imprimer; 2° M. Clavière lui-même, à qui je donne blanc-seing sur les détails, parce qu'ils ont trop de témoins pour être falsifiés. Il a reçu de moi ce mémoire à Neuchâtel en Suisse, où je lui laissai en dépôt une foule de papiers. Il dit que M. Brissot de Warville, que je ne connaissais pas mieux alors, les lui a volés en Irlande et se lamente de cette friponnerie; 3° M. Panchaud, qui pouvait m'éviter la peine de vous écrire tout cela en vous le disant, car je le lui ai appris fort peu de jours avant mon départ, et peut-être ce jour-là même en présence de MM. Jeanneret et Schweizer, qui savent que j'ai dit à M. Clavière : « Vous mériteriez que je fisse coucher, vous et Warville, ce soir, à la Bastille! »

Maintenant, que devient toute votre diatribe sur le petit amour-propre, et ce que je dirai et ce qu'on me répondra, et ce que j'aurais empêché, retardé? En quoi suis-je coupable, je vous prie? N'étais-je pas maître de mon manuscrit? Pouvais-je deviner, en 1781, ce que le ministre des Finances me demanderait en 1786? Ne saviez-vous pas que ce mémoire existait depuis longtemps, vous qui le possédiez depuis deux ans? Pourquoi m'avez-vous soupçonné d'en avoir révélé le secret le jour où il est devenu tel, vous qui n'ignorez pas que ce mémoire avait, dans l'origine, été destiné pour le public? En vérité, avant de traiter durement ceux qu'on aime, il faudrait être du moins sûr d'avoir raison. Il faudrait surtout essayer toutes les suppositions avant que de soupçonner son ami d'une chose malhonnête.

Comment se peut-il que vous les ayez épuisées toutes contre moi et que vous n'en ayez pas trouvé une pour? Je serais très fâché que ce mémoire fût connu, dès qu'il peut être utile;

je n'ai rien épargné et je n'épargnerai rien pour qu'il ne le soit pas ; mais je dois vous dire que M. Dupeiron, que le comte d'Antraigues, que Dupont même, l'ont aussi depuis plusieurs années, et que vous n'avez pas plus le droit de vous en étonner que vous n'avez celui de supposer que je l'avais donné d'une manière malhonnête ; tandis que j'avais tant de manières honnêtes de l'avoir donné.

Deuxièmement, me prend-on pour un enfant de me faire une tragédie à propos du mémoire apostillé de Foulon ? Ce n'est point de M. Panchaud que je le tenais. A la vérité, il me l'a communiqué ; mais je n'ai pas même pensé alors à le faire copier et j'y aurais pensé que je n'en eus pas le temps. C'est M. de Calonne qui me l'a donné lui-même, ce mémoire. Je ne sais pas depuis quand c'est un crime de garder des pièces aussi intéressantes pour son instruction, quand la condition de ne pas les copier n'a point été faite. C'est peut-être cette belle morale qui fait que vos diplomates sont si instruits ! A la vérité, c'est une faiblesse d'avoir laissé prendre à Clavière ce mémoire noté de ma main et non de celle d'une autre ; mais il le saisit avec la familiarité qu'il avait chez moi et qu'augmentait encore en ce moment l'avantage de n'avoir pas reçu la réponse de La Noraye et un autre papier beaucoup plus important. Jeanne-ret peut dire par quel indigne subterfuge ce fourbe Génevois, qu'il doit m'être permis de n'avoir pas toujours si bien connu (car entre aimer l'argent et être perfide il y a encore très loin) m'amusa, lors de mon départ, trois jours de suite et d'heure en heure sans me rendre ce mémoire. Mais enfin j'ai été trompé, je n'ai pas trompé ; je me suis compromis, je n'ai compromis personne. J'ai encore une fois été joué par une folle confiance et une sottise facilité. Ce devrait être un motif de plus pour mes amis de me plaindre et non de me blâmer, et certes il n'y a rien dans tout cela qui puisse justifier cette phrase très amère. Je ne puis dire l'effet que cela a produit sur moi... ; tous les ministres et tous les rois de la terre ne me feraient pas rester une minute à leur

service, s'ils m'en écrivaient une pareille, et doutez-vous qu'elle ne me soit bien autrement cruelle, me venant d'un ami que je chéris très tendrement et respecte de tout mon cœur assurément, mais auquel je ne saurais m'empêcher de déclarer que si cet effet qu'il ne saurait dire est de la méfiance de moi, de mes intentions et de mes principes, c'est tant pis pour lui beaucoup plus que pour moi ; car je suis trop au-dessus de tels soupçons, et ils sont trop au-dessous de lui.

D'après cette déclaration le secret tant recommandé des loteries n'a plus besoin de réponse et, quant à la recommandation réitérée d'une extrême circonspection, je la ferai, si l'on veut, à mon petit Coco, qui n'a pas quatre ans. Car pour moi, si l'on croit que j'en suis à ces A B C, pourquoi a-t-on affaire à moi ? Ce langage peut paraître âpre sans doute ; mais quand on a, comme je l'ai, la conscience de faire son devoir d'ami et de citoyen, avec toutes les forces qu'on a reçues de la nature, on n'aime pas à être maltraité, et je ne le serai jamais impunément. Tout est trop cher à ce prix.

Je ne suis pas étonné que le premier chiffre de Brunswick ait été si mauvais. Nous étions bien pressés et bien novices. J'espère que les suivants seront meilleurs, et je prie qu'on me mande ce qui en est. Au reste, en fait de chiffres, il faut nécessairement deviner quelquefois, car la plus légère différence, que personne ne peut promettre d'éviter toujours, fait un contre-sens incalculable. Par exemple vous écrivez : 485, 313, 383, 1030, 1093, 583, 1213, 1144 ; et le diable n'entendrait pas cela. Je le donne à tous les déchiffreurs de l'Europe. Mais je m'ingénie. Je rétablis 33, 383, 103, 1093, 1144, et j'entends.

A ce propos vous deviez m'envoyer le mémoire de Lacre-telle. C'est la nouveauté de ces choses-là qui les fait rechercher. Il me faudrait aussi un bon bulletin. Accusez désormais la réception de mes lettres par numéros¹.

Je pense bien qu'en effet, dans ces premiers moments

¹ Toute cette lettre jusqu'au paragraphe : « je pense bien, » etc., est inédite.

on attend de mes lettres pour m'écrire ; cependant, si l'on a bien déchiffré et médité avec attention mon n° 5 (23 juillet), on ne disconvient pas que je n'aie besoin de renseignements.

La politique de l'Europe est dans la crise, je le répète ; il est impossible qu'elle ne change pas, soit par la force accélérée des choses, soit par les efforts pour la retarder. Tout annonce que le système oriental est plus que jamais en vigueur. Je ne doute pas qu'il ne soit tôt ou tard destructif de celui de l'occident. Mais il s'agit d'aujourd'hui, de demain, du passage d'un ordre de choses à l'autre. Si la Turquie européenne, en langage politique et commercial, est une de nos colonies ; si nous ne sommes pas décidés à l'abandonner à son sort, n'est-il donc pas temps d'y regarder, au moins sous ce rapport, abstraction faite du système général de l'Europe ! Si le roi de Prusse avait dix ans de moins, il saurait bien rétablir l'équilibre ; car il prendrait en Pologne autant que les autres prendraient ailleurs ; mais il meurt, et il n'aura pas de successeur. Quoi qu'il en soit, il est aisé de comprendre que, pour mon fait particulier, je me consumerai en stériles efforts, et je serai beaucoup moins utile avec beaucoup plus de peine, si je ne sais pas sur quelle piste marcher et m'informer.

Le Roi peut mourir subitement tous les jours ; mais il peut aussi vivre plusieurs mois. Je persiste dans mes pronostics de l'automne. Le prince Henri m'ayant mandé à Rheinsberg, par une lettre très formelle et fort aimable, il y aurait de l'affectation à n'y pas aller, et je partirai mercredi après le courrier. J'y serai huit jours tout au plus ; au reste, je serai là très en mesure de savoir les nouvelles du roi et de m'informer de beaucoup de choses.

P.-S. — Le Roi est sensiblement plus mal ; il a eu la fièvre ces deux derniers jours ; elle peut, ou le tuer, ou le prolonger. La nature a toujours tant fait pour cet homme extraordinaire qu'il ne faut qu'une explosion des hémor-

roïdes pour lui redonner de la vie. La force musculaire est très grande.

On écrit de Vienne à la légation anglaise que l'Empereur est en Transylvanie, et qu'on ignore ce qu'il fait, ce qu'il fera, et même quel point il occupe. On a arrêté pour son compte, sur le Danube, tous les bateaux.

On parle beaucoup ici d'une scène entre Monsieur et la Reine au sujet d'un différend pendant le voyage de Cherbourg. La Cour du prince Ferdinand m'a fait questionner sur cela. Il est impossible de s'exagérer la foi que l'on donne en Allemagne aux bulletins. Je répète qu'il serait utile que j'en eusse un bon et favorable¹.

La société maritime voulait accaparer le privilège exclusif de la vente du tabac en Suède, moyennant un demi-million annuel, qu'elle aurait donné au roi de Suède ; mais les États se sont entièrement refusés à défendre la culture du tabac dans le royaume, et c'était la condition *sine qua non*. Sur le tout, les actions de ce roi baissent beaucoup ; une autre Diète comme celle-ci, et l'autorité monarchique succombe encore une fois dans ces contrées. Il paraît certain que le bruit qui s'est répandu, que ce prince s'est fait catholique à son passage à Rome, a aliéné tout le peuple ; mais les intrigues de la Russie ne sont-elles pour rien dans la fermentation ?

Struensée répète qu'en cas de banque il est tout prêt, lui, ses amis, c'est-à-dire, les plus gros capitalistes d'ici, et probablement sous le nouveau règne, le Gouvernement. Cet homme est très à ménager. Il serait important que je pusse lui donner souvent de bons avis sur l'état de la place. Avisez à cela. Il a ses racines en lui-même, et probablement il survivra à son ministre. Il a immensément gagné dans les fonds anglais ; il faut le détourner de là, et il y est porté ; car il sent et dit que la chance des fonds anglais est épuisée pour le reste de sa vie.

¹ Inédit.

Le manuscrit original des Archives des Affaires étrangères ne contient pas la lettre que Talleyrand avait adressée, le 22 juillet, à Mirabeau. La copie de M. de Bacourt non plus. Tout porte à croire que M. de Bacourt ne l'a pas trouvée dans les papiers de Mirabeau légués au comte de la Marck ; d'autre part, il n'est pas impossible que Talleyrand l'ait détruite, surtout si elle était d'une certaine gravité, comme semble le faire entendre Mirabeau.

La première partie inédite de la réponse du 31 juillet roule sur un Mémoire relatif aux Assemblées provinciales. Mirabeau se défend avec vivacité de l'avoir livré au Genevois Clavière, après avoir promis de le tenir secret. Mirabeau demande ensuite des instructions au sujet de la politique française en Orient, ce qui prouve qu'il prenait son rôle au sérieux et entendait être autre chose « qu'un sous-officier en diplomatie ». Il revient encore sur la question d'une Banque à installer à Berlin et sur les bénéfices qu'on pouvait en tirer avec l'appui du conseiller intime aux Finances, Struensée. Ces confidences financières ont été certainement une des raisons de la brouille de Talleyrand et de Mirabeau, après la publication de *l'Histoire secrète*.

CLAVIÈRE (Etienne) (1735-1793), page 152, banquier genevois, vint à Paris s'occuper d'affaires financières. Il connut Mirabeau et en fut plusieurs fois l'inspirateur à l'Assemblée Constituante. Il se lia ensuite avec Brissot, devint député suppléant à la Législative, puis ministre des Finances en 1792, puis membre du Conseil exécutif. Il fut décrété d'accusation avec les Girondins et, pour échapper à l'échafaud, se poignarda, le 8 décembre 1793. Sa femme s'empoisonna deux jours après. Clavière a laissé des mémoires et des opuscules intéressants sur les questions de finances.

PINGAUD, page 152, financier très expert, dont Talleyrand faisait le plus grand cas (Voir ses *Mémoires*, tome I.).

Jean-Pierre BRISOT (DE VARVILLE) (1754-1793), page 151, conventionnel, écrivain politique, journaliste verbeux, proscrit au 31 mai, décapité le 31 octobre 1793.

ANTRAIQUES (Emmanuel-Louis-Henri Launay comte d') (1750-1812), page 152, aventurier politique à la solde des Bourbons, de la Russie et de l'Angleterre (Voir le livre de M. Pingaud, *le Comte d'Antraïques*, librairie Plon).

Le petit Coco, page 151, c'était le surnom de Lucas de Montigny.

LETTRE X

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

(Réponse au n° 2 du 22 juillet)

(2 août 1786, écrite avant mon départ pour Rheinsberg, chez le prince Henri.)

Cela commence à devenir trop fort en vérité, et de nul autre que vous, je croirais à un dessein de m'accuser. Quoi ! c'est maintenant de cet hypocrite et perfide Genevois que vous êtes content, et c'est à moi que vous imputez des torts, et des torts graves ! Je ne puis pas perdre aujourd'hui du temps à chiffrer des polémiques, le prince Henri m'attend, et il faut que je monte en voiture. Veuillez-vous rappeler seulement que, quelques jours avant mon départ, j'ai reproché à cet homme de s'être laissé dire que j'étais vendu et j'ai répondu à votre décision sur ce que je m'affectais de cela : que la source m'en affectait, parce que cet homme avait eu des révélations qui ne pouvaient lui venir que d'un côté très instruit, voilà ma réponse pour une partie de ce que vous appelez : indiscrétions. Quant à celle relative au manuscrit des administrations provinciales, y avait-il rien de plus simple, dans le moment de consternation où le mot « impression » m'a plongé, que de lui dévoiler toute l'importance de la friponnerie pour la faire avorter par tous les moyens. Pour ce qui est du mémoire aux notes, je vous ai dit avant-hier le fait exact. Il me semble que vous oubliez que jusqu'à quinze jours avant mon départ j'avais la paix ou la guerre roulées dans ma robe, et que nous délibérions, si nous devions le conserver ou le détruire. D'ailleurs, quelle preuve pouvait donner, entre quatre mille, ce mémoire dont

les notes marginales ne sont pas de sa main et sont étiquetées de la mienne? Vos loteries!... Vous pouvez savoir de Jeanneret que Panchaud les lui a dites un mois avant que je fusse à Paris, et que lui, Jeanneret, m'en a parlé, sur quoi j'ai pris date. Il est certain que j'ai demandé à Clavière ses idées, dans le rapport des loteries, avec la morale et avec la religion. Cela est d'autant plus naturel que c'est lui, Clavière, qui a fait, à Genève, la requête des citoyens au Sénat à ce sujet. Assurément mon désir d'augmenter votre force et votre gloire ne pouvait qu'être bien pur et nullement vous compromettre, puisque Clavière n'avait ni intérêt à ébruiter ce projet, ni pouvoir de le dénaturer. Au reste, je pourrais m'envelopper d'équivoques et répondre que je ne le lui ai pas dit; mais il faut avouer qu'il pouvait deviner et qu'il *devina*. Je ne vois pas en quoi j'ai commis un grand crime; mais, dans tous les cas, je ne veux pas le dénier! Pour ce qui est des mensonges que Clavière a pu faire, je ne puis les prévoir, et en tout, si ceci me fatigue trop, j'aurais plutôt fait de retourner à Paris, pour lui casser la tête, que de répondre à ses odieuses niaiseries. Mais j'espère que vous ne blesserez plus mon cœur, qui est vraiment navré. Que si c'est votre résolution de me déchirer ainsi, au milieu d'une vie très fatigante, par des épisodes si inattendus et si cruels, veuillez m'obtenir mon congé et me laisser à mon sort; car, je le répète, je ne veux rien à ce prix. Vous êtes depuis longtemps mon âme et ma pensée; vous pouvez aisément me faire vivre et mourir; choisissez!... Pour moi, je suis las et trop las, pour prendre la peine de chicaner, surtout quand je vous vois quelques doutes sur un attachement qui, j'ose le dire, mériterait qu'on lui rendit plus de justice et peut-être qu'on y mit quelque prix.

Le roi est sensiblement mieux, du moins du côté de la souffrance, quand il ne se remue pas. Il a laissé là même l'usage du *taraxicum* (vulgairement pissenlit), la seule chose que lui ait ordonné Zimmermann, qui, par conséquent, en a désespéré. Il prend tout simplement une teinture de

rhubarbe, mêlée de diurétiques, qui le purge assez copieusement. L'appétit est très bon, et l'on ne garde aucune mesure à cet égard. Les choses les plus malsaines sont de choix favori. Une indigestion survient-elle (*ce qui arrive fréquemment*), il double la dose de son apéritif.

Frèse (son médecin de Postdam) est toujours à peu près disgracié, pour avoir osé articuler le mot *hydropisie*, sur la demande qui lui avait été faite (en interpellant sa conscience) du nom et du caractère de la maladie. Le Roi est extrêmement frileux, sans cesse enveloppé de pelisses, et couvert de lits de plume. Il n'est pas entré dans son lit depuis plus de six semaines. Il dort constamment d'un fauteuil à l'autre, assez longtemps, et toujours incliné du côté droit. L'enflure augmente; le scrotum est même très gonflé. Il le voit et ne veut pas se persuader, ou avoir l'air de croire que ce soit autre chose que l'enflure de la convalescence et le résultat d'une grande faiblesse.

Voilà des informations infiniment exactes et très récentes. Ce qui paraît sûr, c'est qu'on ne veut pas mourir; et des gens bien instruits pensent qu'aussitôt que l'on se croira vraiment hydropique et à l'extrémité, on se soumettra à la ponction et aux remèdes les plus violents et les plus décisifs, plutôt que de se résigner à s'endormir au sein de ses pères. On voulait même, il y a déjà quelque temps, des incisions dans les hanches et dans les cuisses; mais le médecin n'a pas osé les risquer. Au reste, la tête est parfaitement libre, et l'on travaille même beaucoup.

P.-S. — Le comte de Mirabeau sera président de l'Académie. Il aura la direction des Arts — non, de l'Instruction publique! — eh non! c'est la place de de Launay (les assises et les douanes)... Voilà les bruits de Berlin et pas un mot qui avoisine la vérité. Ils veulent absolument que je sois brouillé avec le gouvernement de France¹.

¹ Ce *P.-S.* est inédit.

Le début de la lettre X, jusqu'à : « le roi est sensiblement mieux... », est inédit et roule encore sur le mémoire remis à Clavière et relatif aux administrations provinciales. Il y est question aussi des loteries et du travail similaire que l'abbé de Périgord avait fait à ce sujet. Mirabeau se défend avec une vivacité singulière, et il attribue à l'amitié de Telleyrand une importance et un prix qui étonnent fort, quand on songe combien ces deux êtres se méprisaient respectivement et quand on se rappelle que l'homme qu'il appelle « son âme et sa pensée », Mirabeau le comparera bientôt à « du fumier ! » (Lettre à d'Antraigues de 1787.)

Trenck relève quelques inexactitudes dans la lettre du 2 août. Le chirurgien Frése (page 159), n'a pas été disgracié. Quant au roi, il ne se couvrait pas de pelisses et d'édredons. Il ne portait que des vestes de nuit fort légères, malgré l'avis de ses médecins. De plus, il connaissait son état et le savait grave ; mais il espérait que la vigueur de son tempérament viendrait à bout de la maladie dont il souffrait.

LETTRE XI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

8 août 1786.

Le roi est extraordinairement mal ; quelques-uns ne lui donnent que peu d'heures à vivre ; mais il y a probablement de l'exagération. Le 4, il s'est déclaré érysipèle avec des cloches sur la jambe ; cela annonce ouverture et bientôt gangrène ; il y a maintenant suffocation et puanteur infecte, et la moindre fièvre doit finir le drame.

(Or, on assure que cette fièvre existe¹.)

¹ Ici figurait une dépêche chiffrée du 8 août, dont je n'ai pu découvrir la traduction. — H. W.

LETTRE XII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

22 août 1786.

Le Roi est beaucoup mieux ; l'évacuation que fournit l'ouverture des jambes a procuré diminution d'enflure et soulagement, mais affaiblissement et appétit excessif, très dangereux. Encore une fois cela ne saurait être long ; préparez-vous, mon cher maître¹, à une grande dépêche à mon retour de Rheinsberg².

LETTRE XIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

15 août 1786.

J'arrive de Rheinsberg, où j'ai été dans la très intime familiarité du prince Henri, et où j'ai reçu une foule de communications qui se développeront au fur et à mesure du besoin ; je ne présenterai aujourd'hui que des résultats.

Le prince Henri est dans la plus grande incertitude sur ce qu'il fera ou ne fera pas, sous le nouveau règne. Il redoute infiniment, et plus qu'il ne veut le paraître, quoi qu'il le montre beaucoup, l'influence de M. de Hertzberg, qui est toujours à Sans-Souci, mais je crois uniquement

¹ Il y avait d'abord le mot « ami ».

² A la suite de cette lettre figurait encore une dépêche chiffrée qu'on n'a pu traduire non plus.

pour la conversation, du moins quant au vieux Roi. Ce M. de Hertzberg s'est jeté ouvertement dans le système anglais; mais, quoique les flatteries de Ewart¹ et ses menées secrètes aient prodigieusement mis à profit les longs mépris de la légation française pour ce ministre, je le crois principalement jeté du côté de l'Angleterre, parce que le prince Henri, son ennemi implacable, est le protecteur avoué et fanatique du système français, et qu'ainsi M. de Hertzberg a imaginé ne pouvoir devenir indispensablement nécessaire que dans l'autre parti, en faveur duquel il se revêt de la peau stathoudérienne.

En conséquence, et persuadé comme je le suis que le prince Henri n'a pas assez de crédit auprès du successeur las du despotisme avunculaire pour culbuter Hertzberg, qui battra toujours en brèche son ennemi par sa jactance, ses petitesesses, le fidèle portrait de ses entours, la jalousie qu'il faudra inspirer au nouveau Roi, du rôle de faiseur que jouera et voudra jouer le prince Henri, s'il est quelque chose; convaincu, d'un autre côté, qu'il est utile à la France que l'oncle influe, parce qu'il a en horreur le système anglais; tous mes efforts ont tendu à engager le prince Henri, auquel il ne manque que du caractère, à dissimuler avec Hertzberg, à se laisser raccommoder avec lui, à mettre ainsi son neveu à son aise; ce qu'il peut avec d'autant plus de sécurité que Hertzberg, relativement à lui, ne peut être qu'un premier commis; que, s'il marche droit, vaut autant celui-là qu'un autre; qu'au contraire, s'il fait fausse route, il sera plus aisé de l'écraser quand on l'aura admis pour collègue.

J'ai eu beaucoup de peine à persuader, parce que le baron de Knyphausen, beau-frère de Hertzberg, et son ennemi irréconciliable, pour des discussions d'intérêt, a toute la confiance politique du prince, et doit l'avoir, car c'est un

¹ « Alors secrétaire de légation, aujourd'hui ministre d'Angleterre à Berlin » (Note de Mirabeau).

homme fort habile et peut-être le seul habile de la Prusse; mais, comme il touche à une paralysie absolue, comme il baisse au moral et tombe au physique, comme le prince lui-même s'en aperçoit, j'ai pu venir à bout, en appuyant sur toutes ces circonstances, au milieu d'un déluge d'éloges pour le baron de Knyphausen et de regrets sur sa situation, de décider le prince Henri, et j'ai, moi personnellement, la commission de négocier le rapprochement de Hertzberg. Je vais pour cela, après-demain, à Postdam.

Sur le tout, que puis-je pronostiquer? Rien que faiblesse et incohérence. Il paraît constant que les petites intrigues, les beaux-arts, les bleus, les subalternes, la garde-robe, et surtout les illuminés, mèneront le nouveau Roi. J'ai des révélations sans nombre à cet égard, dont je tâcherai de tirer parti, et que je communiquerai au besoin. A-t-il un système? je ne le crois pas. De l'esprit? j'en doute. Du caractère? je n'en sais rien; et je pense qu'on n'a le droit de nier ni d'assurer en ce genre. A des mémoires très bien faits du prince Henri et du baron de Knyphausen, tous tendant à montrer que si la Prusse se jette dans le système anglais, Frédéric-Guillaume sera, dans quinze ans, marquis de Brandebourg, il répond lentement, vaguement, laconiquement, hiéroglyphiquement. Il écrivait l'autre jour, par exemple (et j'ai vu la lettre): *Le prince des Asturies est tout Anglais*; cependant le baron de Boden, qui est son correspondant confident, et qui a tout à l'heure été enfermé huit jours à Postdam dans son jardin, a juré au prince Henri que ses dispositions (au successeur) étaient toutes françaises, et qu'il l'avait chargé d'aller tâcher de convertir Hertzberg. Notez ceci. Notez, en outre, que Boden est un vil finasseur, qui peut vouloir tromper le prince Henri, au service duquel il a été, avec lequel il s'est brouillé et raccommodé, Dieu sait comment! Notez encore que le prince de Salm-Kirbourg a été aussi, à peu près dans le même temps, caché huit jours à Postdam. Quelle platitude! Quelle incohérence! Le prince Henri recommande qu'on

ménage Boden, qui est retourné à Paris; il voudrait aussi, car les grands hommes ne dédaignent pas les petits moyens, que l'on envoyât une blonde un peu grasse, à talents surtout musicaux, qui passât pour venir d'Italie ou d'ailleurs, mais pas de France; qui n'eût point eu d'aventure d'éclat; qui parût plutôt disposée à accorder des faveurs qu'à montrer des besoins, etc., etc.; des échantillons d'élégance; mais pensez toujours que cet homme est avare. Les bulletins, du moins ceux que je montrerai, doivent porter qu'on dit du bien de lui; que le Roi de France en a dit; qu'il a dit surtout: « Celui-là sera un honnête homme comme moi. » Qu'on reparle des succès du prince Henri en France (ici je conseille sobriété, car je crois que le prince Henri en a trop parlé, et s'est surtout trop donné l'air de divination sur le nouveau règne; on ne veut pas être prédit); au reste, on assure qu'en effet si le nouveau Roi était engagé, il serait le plus fidèle et le plus fervent des alliés (le prince Henri en jure son honneur et sa tête), et, en effet, le prince de Prusse n'a encore manqué de sa vie à sa parole. On ajoute, comme vous croyez bien, qu'il n'est ni possible ni juste d'exiger davantage; car enfin on se méfie de nous, et à bon droit, etc.

Vous sentez qu'on n'a pas tellement plaidé la cause de la France qu'on n'ait aussi fait valoir celle de la Prusse; on a prétendu me montrer, la carte à la main, soit par les détails militaires, soit par les détails politiques, que l'alliance de la Prusse vaut beaucoup mieux pour la France contre les Anglais, que celle de l'Autriche; je ferai, si l'on veut, un mémoire sur les bases qui m'ont été fournies. On n'entend d'ailleurs point du tout nous brouiller avec Vienne. On ne demande qu'un traité de confraternité portant sur la garantie de la paix de Westphalie, traité connu de toutes les cours, et avec ce seul article secret qu'en cas d'infraction à la paix on ira plus loin. Si même en ce moment on ne veut pas un traité, on se contentera d'une lettre réciproque des deux rois, cachetée, devant rester telle jusqu'à l'événement, et ignorée du porteur même. Enfin on veut

un gage contre le système autrichien, et l'on se contentera de la parole d'honneur du roi de France écrite. On ne demande et l'on ne demandera en aucun cas de subsides. Peut-être même subsidierait-on Brunswick et la Hesse. On se plaint beaucoup de ce que la France a permis et même favorisé la Confédération germanique; car enfin ne faut-il pas tôt ou tard que l'Allemagne prenne une assiette? que la Prusse ait une frontière? Eh! quel autre moyen que la sécularisation interdite par cette Confédération? Comment arranger cette Saxe autrement que par la Westphalie et Liège? (Cette dernière phrase m'a parue très remarquable.)

... Je ne jette et ne puis jeter que les masses aujourd'hui. Encore une fois, ce prince est, il sera et mourra Français. Influera-t-il? Je l'ignore. Il tapisse trop en dehors, et le duc de Brunswick est tout autrement l'homme qu'il faut, et au pays et au roi, quoique celui-ci ne l'aime pas. Au reste, on m'a donné des moyens secrets de correspondance, de perquisition, de succès; et l'on ne peut pas avoir plus lié cause commune avec moi, toujours me promettant de faire valoir infiniment mes services de citoyen au jour de l'alliance avec la France, etc., etc.

J'oubliais un fait curieux. Le prince de Prusse a écrit à Boden auparavant son voyage à Berlin, pour savoir ce qu'on pensait de lui à Paris: *Que vous serez faible, inappliqué et gouverné*, a répondu en substance Boden. Le prince, en lisant sa lettre, a frappé du pied et dit: *F... j'ai souffert seul, mais je régnerai seul.*

P.-S. — Par l'écoulement naturel de l'eau hors des jambes, que l'on peut calculer à une pinte par jour au moins, l'enflure du scrotum s'est dissipée; le malade croit même que l'enflure en général a diminué. Il est probable qu'une fièvre se manifeste tous les soirs, quoique l'on tâche de se faire illusion à cet égard. L'appétit est si extraordinaire qu'on mange, la plupart du temps, de dix à douze plats, tous des plus recherchés. Pour déjeuner et souper,

on prend des beurrées couvertes de langues fumées et d'une bonne dose de poivre; si l'on se sent oppressé de trop de nourriture, on a recours, et c'est ordinairement le cas, une heure ou deux après le diner, à une dose d'*anima rhei*. On veut purger six à sept fois dans les vingt-quatre heures, indépendamment des lavements. Vous pouvez faire fonds sur tout ceci; et le résultat très constant est que nous sommes à la dernière scène plus ou moins filée.

SALM-KIRBOURG (Frédéric II, prince de), page 163, avait voulu jouer un rôle dans la révolution de Hollande en se mettant du parti des patriotes. Quoique partisan de la Révolution française, il fut accusé de conspiration contre elle et décapité le 23 juillet 1794. Sa tombe est dans le cimetière de Picpus.

Le baron de Trenck dit, à propos de la lettre XIII, que, lorsque Frédéric-Guillaume fut informé des manœuvres tentées pour faire régner son oncle sous son nom, il s'arrangea de façon à se passer de l'assistance du prince Henri. Celui-ci aurait dit quelques mois avant son avènement: « Quand vous serez roi, vous vous laisserez guider par autrui. » Or, quelque temps après, Frédéric-Guillaume II demanda au prince avec une certaine ironie: « Eh bien! mon oncle, sais-je régner seul? Ai-je besoin d'un guide pour remplir mes devoirs? »

Trenck ajoute que le peuple en voulait au prince Henri, parce qu'il avait conseillé au feu Roi de prendre des Français pour les placer aux Finances. Ces hommes d'argent avaient pressuré le peuple, qui les avait couverts de malédictions. Était-ce une opération de ce genre, mais plus adroite, qu'aurait voulu tenter l'abbé de Périgord avec Struensée, ainsi qu'on l'a vu dans une lettre précédente? C'est possible, étant donné ses mœurs. Mais il eût été mal accueilli, car c'était un des griefs du peuple contre le prince Henri. Trenck affirme que Frédéric-Guillaume voulait gouverner effectivement et que ni maîtresses ni favoris ne dirigeaient sa conduite. A une connaissance étendue de la politique, Frédéric-Guillaume ajoutait l'art d'écrire avec une grande précision. Trenck s'avancait beaucoup à cet égard. Très courtisan du nouveau roi, il ne pardonnait pas à Mirabeau ses railleries sur ce prince, et il disait que, s'il croyait au diable, il penserait que cet ange de ténèbres était le compagnon familier de Mirabeau. « Comme j'y ai peu de foi, ajoute-t-il, je me réduis à croire que son âme suffit pour lui causer les inspirations par le souffle desquelles il vomit l'insulte, le mensonge, la calomnie et l'outrage. »

Trenck n'est point flatteur pour le baron de Knyphausen, qu'il accuse de vouloir brouiller son pays avec le monde entier. Quant au baron de Boden, il nie que ce pauvre hère soit le confident du roi de Prusse.

Sur le point relatif à l'envoi « d'une blonde grasse », Trenck dit que Mirabeau était capable de tous les métiers, mais qu'ici il mentait *impudentissime*.

Voici comment Talleyrand arrangea cette lettre si hardie :

16 août 1785.

J'arrive de Rheinsberg où j'ai été dans la très intime familiarité du prince Henri et où j'ai reçu une foule de communications qui se développeront à fur et à mesure et dont je ne présenterai aujourd'hui que les résultats. Le prince Henri est dans la plus grande incertitude sur ce qu'il sera du nouveau règne; il redoute beaucoup, et plus qu'il ne veut le paraître, quoiqu'il le montre beaucoup, l'influence de M. de Hertzberg, qui est toujours à Sans-Souci... M. de Hertzberg s'est jeté ouvertement dans le système anglais. Mais, quoique les flatteries d'Ewart et ses mesures aient prodigieusement mis à profit le long mépris de la légation française pour ce ministre, je le crois principalement jeté du côté de l'Angleterre, parce que le prince Henri, son ennemi implacable, est le protecteur avoué et fanatique du système français et qu'ainsi M. de Hertzberg a cru ne pouvoir devenir indispensablement nécessaire que dans l'autre parti... en faveur duquel il se revêt de la peau stathoudérienne.

En conséquence et persuadé, comme plusieurs, que le prince Henri n'a pas assez de crédit auprès du successeur las du despotisme avunculaire, pour culbuter Hertzberg, qui battra toujours en brèche son ennemi par sa jactance, ses petitesesses, le fidèle portrait de ses entours et la jalousie qu'il saura inspirer au nouveau roi du rôle de faiseur que jouera et voudra jouer le prince Henri s'il est quelque chose; convaincu, d'un autre côté, qu'il est utile à la France que l'oncle influe parce qu'il a en horreur le système anglais, tous mes efforts ont tendu à engager le prince Henri, auquel il ne manque que du caractère, à dissimuler avec Hertzberg, à se laisser raccommoquer avec lui, à mettre ainsi son neveu à son aise, ce qu'il peut avec d'autant plus de sécurité que Hertzberg (relativement à lui) ne peut être qu'un premier commis; que s'il marche droit, vaut autant celui-là qu'un autre,

qu'au contraire, s'il fait fausse route, il sera plus aisé de l'écraser quand on l'aura admis pour collègue.

J'ai eu beaucoup de peine à persuader, parce que le baron de Knyphausen, beau-frère de Hertzberg et son ennemi irréciliable pour des discussions d'intérêt, a toute la confiance *politique* ou doit l'avoir ; car c'est un homme fort habile, et peut-être le seul habile de la Prusse ; mais, comme il touche à une paralysie absolue, comme il baisse au moral et tombe au physique, comme le prince Henri lui-même s'en aperçoit, j'ai pu venir à bout en appuyant sur toutes ces circonstances, au milieu d'un déluge d'éloges pour le baron de Knyphausen et de regrets sur son intention, de décider le prince Henri, et j'ai, moi personnellement, la commission de négocier le rapprochement de Hertzberg. Je vais pour cela après-demain à Postdam... (*Cætera desiderantur.*)

A la même date (15 août 1786), l'ambassadeur de France à Berlin, M. d'Esterno, écrivait à M. de Vergennes (Archives des Aff. Ét., vol. 203, Prusse) :

... Le prince Henri m'a assuré que l'Angleterre voulait absolument se lier avec cette Cour et que l'année dernière elle avait fait proposer une alliance formée par le lord Cornwallis qui accompagnait le duc d'York. Le roi de Prusse avait eu la sagesse de décliner cette proposition ; mais tout indique qu'elle sera faite de nouveau au successeur ; « S'il s'y laisse surprendre, dit le prince Henri, la Prusse est perdue ». Le prince royal n'est pas un homme fort éclairé. Toutes ses relations et ses idées sur la France lui viennent d'un certain baron de Boden, ci-devant envoyé du landgrave de Cassel et qui, par cette raison, doit être connu de vous. Vous jugerez s'il conviendrait dans ce moment-ci de l'attacher à la France par quelques gratifications secrètes. »

LETTRE XIV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

17 août 1786.

L'événement est consommé. Frédéric-Guillaume règne, et l'un des plus grands caractères qui aient jamais occupé le trône est brisé avec l'un des plus beaux moules que la nature ait jamais organisés.

Je mettais beaucoup d'amour-propre d'amitié à ce que vous fussiez instruit le premier de cet événement, et toutes mes mesures étaient prises avec un très grand soin. Je savais le mercredi, dès huit heures du matin, que l'on était aussi mal que possible ; que la veille on n'avait donné le mot qu'à midi, au lieu de le donner à onze heures, comme il est d'usage ; qu'on n'avait parlé qu'à midi aux secrétaires, qui attendaient depuis cinq heures du matin ; que cependant les dépêches avaient été nettes et précises ; que l'on avait encore excessivement mangé ce jour-là, et notamment un homard. Je savais en outre que l'excessive malpropreté qui régnait dans la chambre du malade et sur lui, par les hardes humides qu'il gardait sans en changer, paraissait avoir excité une fièvre d'une espèce putride ; que d'ailleurs l'assoupissement de ce jour, mercredi, était à peu près léthargique ; que tout annonçait une apoplexie hydropique, une dissolution de cerveau, et qu'enfin quelques heures devaient terminer probablement la scène. A une heure après midi, je me promenais à cheval sur le chemin de Postdam, poussé par je ne sais quel pressentiment, et aussi pour reconnaître les sinuosités de la rivière, qui est sur la droite

lorsqu'un palefrenier, arrivant à bride abattue, vint chercher le médecin Zelle, qui reçut ordre de faire toute diligence, et qui partit dans la minute. Je sus bientôt que le palefrenier avait crevé un cheval.

Alors je fus dans quelque perplexité. Il était sûr que les portes de la ville seraient fermées; il était même possible que les ponts de l'île de Postdam fussent levés aussitôt l'événement, et dans ce dernier cas on pouvait être aussi longtemps incertain que le nouveau Roi le voudrait. Dans la première supposition, comment faire partir un courrier? Nul moyen d'escalader les remparts ou les palissades sans s'exposer à une affaire; les sentinelles faisant une chaîne de quarante en quarante pas derrière la palissade, de soixante en soixante derrière la muraille; que faire? N'ayant et ne pouvant point avoir d'ordres, ne disposant que de mes moyens personnels, m'exposerais-je au ridicule de donner une nouvelle déjà sue? Huit jours plus tôt, ou plus tard, valaient-ils même, dans un événement si prévu, la dépense d'un courrier? Si j'eusse été ministre, la certitude des symptômes mortels m'aurait décidé à l'expédier avant la mort; car, que fait de plus le mot *mort*? Dans ma position, le devais-je? Quoi qu'il en fût, le plus important était de servir, et non pas de paraître avoir servi... Je cours chez le ministre de France; il n'y était pas; il dînait à Charlottenbourg; nul moyen de le joindre à Berlin. Je me fais habiller; je pars pour Schœnhausen; et j'entre en même temps que notre ministre chez la Reine; il ne savait point les détails et n'imaginait point que le Roi fût si mal; pas un ministre ne le croyait. La Reine ne s'en doutait pas; elle ne me parla que de mon habit, de Rheinsberg, et du bonheur qu'elle y avait goûté étant princesse royale. Milord Dalrymple, avec qui je suis trop lié pour qu'il me fût possible de lui dissimuler mon opinion, m'assura que j'étais trompé. « Cela peut être », répondis-je; mais je dis à l'oreille de notre ministre que ma nouvelle était du chevet du lit, et qu'il devait croire les agioteurs aussi bien instruits

que les diplomates¹. Je ne sais s'il me crut; mais il ne se laissa point engager au jeu non plus que moi et partit assez à temps pour donner la nouvelle de l'agonie.

Cependant j'avais de grandes raisons de me méfier de l'activité de notre légation. Que fais-je? J'envoie sur un cheval vif et vigoureux un homme sûr, à quatre milles de Berlin, dans une ferme du pigeonnier de laquelle je possédais depuis quelques jours deux paires de pigeons, dont le retour avait été essayé; en sorte qu'à moins que les ponts de l'île de Postdam ne fussent levés, j'étais sûr de mon fait. Et pour n'avoir pas une seule chance contre moi, car je trouvais que la nouvelle tardait beaucoup, je fais partir par la journalière de M. de Noldé, avec ordre d'attendre aux ponts-levis de l'île. Il connaissait la station de mon autre homme; la levée des ponts lui en disait assez; il avait l'argent nécessaire pour pousser plus loin; il n'était donc pas au pouvoir humain de me faire échouer; car mes hommes n'avaient besoin de l'intervention d'aucune poste prussienne; ils allaient chercher la Saxe en évitant toute ville de guerre; leur route était tracée.

M. de Noldé sortait à six heures et demie du matin avec la journalière, lorsque le général Goertz, aide de camp du feu Roi, arrivant ventre à terre, a crié : *de par le Roi, baissez la herse*; et M. de Noldé a rebroussé. Cinq minutes après, j'étais à cheval (mes chevaux avaient passé la nuit sellés); et, pour remplir tous les procédés, j'ai couru chez le ministre de France; il dormait; je lui ai écrit aussitôt que je connaissais une occasion sûre, pour peu qu'il eût quelque chose à envoyer; il m'a répondu (et je garde ce billet comme un monument curieux, si, ce qui cependant me paraît impossible, M. le comte de Vergennes n'a pas de courrier)²: « Le comte d'Esterno a l'honneur de faire ses remerciements à

¹ * On comprend qu'il s'agissait de faire entendre au ministre de France qu'on ne lui faisait pas concurrence » (Note de Mirabeau).

² C'est par la *Gazette de Leyde* que M. de Vergennes apprit la nouvelle (*Ibid.*).

M. le comte de Mirabeau; il ne profitera pas de ses offres obligeantes. » Alors j'ai réfléchi, ou qu'il avait envoyé un courrier (ce qui pourtant ne pouvait avoir trait qu'à l'agonie, et devait par conséquent lui laisser quelque chose à dire), ou qu'il avait ordre de n'en point expédier, sans quoi cette apathie serait trop inconcevable. J'ai su en outre que l'envoyé de Saxe avait fait partir, dès la veille au soir, son chasseur; de sorte qu'il avait vingt heures sur moi et quarante lieues; or, il serait inconcevable que M. de Vibraye ne sût pas à Dresde la nouvelle de l'agonie; il ne le serait pas moins que l'aide de camp Wittinkoff, qui a porté la nouvelle à la duchesse douairière de Brunswick, ne l'ébruitât pas, de manière à ne me laisser aucune marge à moi qui avais cru ne devoir écrire qu'après la mort. J'ai donc trouvé que nous n'étions pas assez riches pour jeter cent louis par la fenêtre; j'ai renoncé à toutes mes belles avances, qui m'avaient coûté quelque méditation, quelque activité, quelques louis, et j'ai lâché mes pigeons avec des *revenez*. Ai-je bien fait? Ai-je mal fait? je l'ignore; mais je n'avais pas mission expresse, et l'on sait quelquefois mauvais gré de la surrogation. Au reste, j'ai cru devoir vous mander ces détails: 1^o parce qu'ils peuvent servir au besoin partout (notez que plusieurs lots ont été gagnés ainsi); 2^o pour vous démontrer que ce n'est ni de zèle ni d'activité, mais d'effronterie, que j'ai manqué.

Le nouveau Roi est resté tout le jeudi à Sans-Souci, dans l'appartement du général Moëllendorf; son premier acte de souveraineté a été de donner l'Aigle noir à M. de Hertzberg. A cinq heures du matin, il (le Roi) a travaillé avec les secrétaires du feu Roi; dès ce matin, on l'a vu à cheval dans les rues de Berlin, accompagné de son fils aîné. Le jeudi, a offert un spectacle digne d'observation.

Tout est morne, rien n'est triste; tout est occupé, rien n'est affligé. Pas un visage qui n'annonce le délassement et l'espoir; pas un regret, pas un soupir, pas un éloge... Et c'est donc là qu'aboutissent tant de batailles gagnées, tant de

gloire; un règne de près d'un demi-siècle, rempli de tant de hauts faits! Tout le monde en désirait la fin, tout le monde s'en félicite... « On sanglotait dans les rues, me disait tout à l'heure mon amie, à la mort du prince Charles (alors elle était à Bruxelles). Ces gens qui faisaient le deuil fondaient en larmes. Et le prince Charles n'avait que des talents bien médiocres. » Oh! c'est donc encore le plus utile des marchés que d'être bon! Le seul général Moëllendorf pleurait. Il était vraiment bouleversé au serment. Il a harangué les officiers en fondant en larmes. « Vous avez perdu, leur a-t-il dit, le plus grand des rois, le premier des héros, et moi je perds mon maître, et si j'ose le dire, mon ami! » Son regard profondément triste, ses pleurs involontaires, sa parole mâle et attendrie, sa contenance d'un héros blessé ont mouillé quelques yeux, même de ministres étrangers; car ils y étaient tous (*au serment des troupes*), le nôtre excepté!

Cette cérémonie du serment est imposante; elle le serait davantage, si le serment que répètent mot à mot les soldats n'était pas si long. Cependant tout cet appareil militaire, ces groupes de soldats qui, depuis ce matin, inondaient les rues, cette précipitation du serment légionnaire, annoncent trop exclusivement, selon moi, la force militaire; cela semble dire: *Je suis surtout le Roi des soldats. Je me confie à mon armée, parce que je ne suis pas sûr d'avoir un royaume...* Je suis persuadé que ces formes toutes militaires seront tempérées sous le nouveau règne.

L'abbé de Périgord a supprimé le début si pathétique de cette grande lettre ainsi que les divers incidents qui la suivent et qui nous montrent un Mirabeau du caractère et de l'allure de Beaumarchais, auquel il a ressemblé sous plus d'un rapport. Talleyrand s'est borné à reproduire les deux derniers paragraphes en y intercalant un passage qui a été supprimé dans la publication

¹ Inédit. — Car ils y étaient presque tous (Version T).

de l'*Histoire secrète* et qui est fort intéressant. Il a fondu ensemble la fin de la lettre du 17 et la lettre du 18 août, et il a fait suivre immédiatement celle qui finissait par : *le nouveau règne*, de celle qui commence par : *Le prince Henri a été averti un peu tard de la mort*, jusqu'à : *il supplie qu'on ne marchande pas trop les gages de confiance*. Il a donné à cet arrangement une même date, celle du 18 août.

Le baron de Trenck n'a pas compris toute la valeur de la lettre du 17 août, et il a pris lourdement pour une satire ce qui était une observation sérieuse.

MOELLENDORF (Richard-Joachim-Henri comte de), page 172, feld-maréchal prussien, né en 1725, se distingua dans la première et dans la seconde guerre de Silésie, dans la guerre de la Succession de Bavière, dans les campagnes de 1794 et 1806 contre la France. Il mourut le 28 janvier 1816.

Voici ce que Mirabeau a dit de Frédéric II dans son grand ouvrage sur la *Monarchie prussienne*, paru en 1788 :

La nature sembla réserver pour lui cette gloire extraordinaire que, né sur le trône, il fut le premier de sa nation et de son siècle. Également remarquable par l'audace de sa pensée, la sagacité de son esprit, l'énergie de sa prudence et la fermeté de son caractère, on ne sait qu'admirer le plus de ses talents variés, de son profond jugement et de sa grande âme. Brillant de toutes les qualités physiques et morales, fort comme sa volonté, beau comme le génie, actif jusqu'au prodige, il perfectionna, il compléta tous ces avantages, et ne fut pas moins éminemment son propre ouvrage que celui de la nature. Né facile, il se rendit sévère, absolu jusqu'à la plus redoutable impatience, il fut tolérant jusqu'à la longanimité; vif, ardent, impétueux, il se fit calme, modéré, réfléchi. La destinée fut telle que les événements tournèrent à son avantage, souvent par le concours de sa conduite habile, quelquefois malgré ses fautes; et tout, jusqu'au tribut d'erreurs qu'il paya à l'humaine faiblesse, porta l'empreinte de sa grandeur, de son originalité, de son indomptable caractère. Jamais mortel ne fut constitué pour le commandement comme lui. Il le savait; il semblait se croire l'âme universelle du monde... Frédéric cessa de vivre le 17 août 1786. Il ne cessa de régner que la veille. Pour moi qui l'ai vu, qui l'ai entendu, moi qui nourrirai jusqu'au tombeau le doux

orgueil de l'avoir intéressé, je frémis encore, et mon âme s'indigne du spectacle qu'offrit Berlin à mes yeux stupéfaits, le jour de la mort du héros, qui fit taire d'étonnement ou parler d'admiration l'univers; tout était morne, personne n'était triste; tout était occupé, personne n'était affligé; pas de regret, pas de soupir, pas un éloge!

Après avoir rappelé, comme dans sa lettre, que le seul homme ému était le général Moëllendorf, Mirabeau s'écriait :

Ah! c'est donc encore la plus utile des spéculations privées que d'être bon! C'est l'unique moyen d'être aimé!... Oui, mais osons le dire, la bonté seule dans le rang suprême ne fera jamais rien de vraiment utile à une nation. Pour la restaurer, pour l'agrandir, pour l'élever et même pour la rendre heureuse, *il importe plus d'en être obéi que d'en être aimé*. L'homme hait l'oppression sans doute, mais il veut être dominé. La justice lui est plus nécessaire que la bonté, qui, dans les rangs élevés, le plus souvent le blesse, et le prince, avide des acclamations populaires aux lieux qu'il habite, n'aura jamais l'admiration de la postérité...

J'ai trouvé dans les papiers inédits de Mirabeau (Fr. vol. 1890), cet éloge dithyrambique de Frédéric II, écrit de la main même du tribun, et qui me semble être la traduction de quelque poème allemand :

Quel est l'homme, le héros, le père de la patrie que le deuil public redemande à la mort? Pourquoi les gémissements dont les nations font retentir les airs?

Il est tombé celui dont le soleil, dans sa course immense qui enveloppe l'univers, ne vit jamais l'égal. Il est tombé, le Roi digne des regrets de tous les âges!...

Ce conquérant, dont le génie recula les bords de son empire par des triomphes qui n'appartenaient qu'à lui, qui donna des lois à tant de peuples ligués contre lui, et qui, le premier d'entre les hommes, suffit seul contre tous!

La mort impie déshonore son front auguste; la mort a

glacé les lèvres d'où découlait la douce persuasion capable de fléchir les cœurs de pitié, de séduire les esprits les plus indociles.

Cependant son âme immortelle a brisé la prison. Elle s'est ouvert une issue vers les lieux où la vertu a placé le séjour des Immortels.

Mais ton nom, ô Frédéric, avait atteint le seuil de l'immortalité avant que le ciel, t'enlevant à nos vœux, t'eût admis au rang des hôtes célestes.

Les bienfaits éclatants qui survivent à ta dépouille mortelle te proclament père de la Patrie et les Arts, cortège de la Paix, se pressent autour de ton cercueil qu'ils baignent de pleurs.

Les Muses, dont la lyre d'or peut arracher les héros à l'envieux Ténare, ne laisseront pas ton nom dépouillé d'ornements, s'avancer à la postérité sans t'accompagner de leurs accents.

Elles chanteront l'enthousiasme, dont tu savais enivrer les guerriers, et les arts sanglants que tu leur as appris et le saint amour, les honorables sacrifices que tu sus leur inspirer pour la patrie.

Elles diront comment ton gouvernement, équitable et paternel, protégea les droits des puissants et ceux de l'humble peuple, comment tu respectas le trésor public et prodiguas les largesses particulières...

Oh ! préside à l'aurore d'un beau règne, ombre vénérable ! Protège l'heureux et juste espoir qui nous luit, tandis que nous te saluons d'un chant funèbre et que nous payons ainsi le premier tribut à ta cendre !

Et que non seulement l'airain, mais l'histoire reconnaissante apprennent aux siècles futurs et leur redisent sans cesse tes vertus et les hauts faits de tes neveux !

LETTRE XV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

18 août 1786.

Le prince Henri a été averti un peu tard de la mort (seulement hier, jeudi 17, à minuit), mais peut-être parce que, pour lui envoyer un officier de sa connaissance, on lui a dépêché un fort mauvais écuyer. La lettre du roi était d'une page et demie, toute de sa main, très amicale, et le mandait. Il est arrivé aujourd'hui, 19, à trois heures après midi. Aussitôt qu'il a fait nuit, son aide de camp est venu me chercher ; et tout ce qui va suivre est le précis de la relation du prince. Il a eu une conversation d'une heure et demie avec le roi, et n'en est pas plus avancé dans la connaissance de ce que sera lui, prince Henri.

Le Roi a été très simple avec sa famille, très attendri avec le prince Henri, dit celui-ci, et cependant nullement confiant. Au reste, l'oncle n'a rien entamé que la politique extérieure. Il a reçu immédiatement la grâce qu'il a demandée pour son favori Tauentzien (capitaine et aide de camp de Son Altesse Royale).

Résolu au système français, mais voulant voir venir... « Pourquoi?... la dignité, la prudence et les vifs mécontentements de la Hollande... Êtes-vous frère ou roi ? Comme frère, intéressez-vous ! Comme roi, ne vous en mêlez pas, vous n'en aurez que plus d'influence. Au reste, votre père, dont vous ne parlez qu'en pleurant, était tout aussi français que moi ; je vous le démontrerai par ses lettres... — Oh ! a répondu le roi, j'en ai vu la preuve dans celles de la reine de Suède. »

Vienne... On compte sur des avances. On les recevra. On finira de bonne foi la guerre de paix.

Le système anglais...? Dieu m'en préserve (C'est Hertzberg qui chauffe pour la Hollande et, sous ce masque, le bout de l'oreille anglaise passe). La Russie...? A peine y a-t-on pensé.

Tout ce jour s'est écoulé en charlatanisme bien entendu. Le roi s'est montré à cheval avec son fils aîné; il a parlé à tous les généraux avec toutes sortes de caresses... « Si vous serviez moins bien que vous n'avez fait, c'est bien moi qui serais puni d'être obligé de punir. » Un peu plus sérieusement aux ministres, avec lesquels pourtant il a dîné. Sévèrement aux secrétaires... « Je sais que vous avez commis beaucoup d'indiscrétions. Je vous conseille de changer de manière! »

Jusqu'ici Hertzberg a la grande main (le roi n'a pas prononcé son nom au prince Henri, ni le prince à lui; cependant le roi a embrassé tendrement le comte Finckestein (le grand chevalier des Français, et le seul homme après Knyphausen, à qui le prince Henri se fie, volontairement du moins)... « Je vous remercie, lui a-t-il dit, des éminents services que vous avez si infatigablement rendus à mon oncle, et je vous demande de vouloir m'en rendre à mon tour... » Il est à noter que le comte Finck est l'ennemi implacable de Hertzberg, mais l'oncle de la bien-aimée, M^{lle} de Voss.

Le testament sera ouvert demain devant les intéressés. Le roi n'en chicane pas une ligne, sauf un article que, dit-il, il soumet à ses oncles, pour décider de la nécessité de l'abroger. Le vieux roi a été très-généreux. La part du prince Henri est deux cent mille écus de rente et une belle bague, indépendamment de ce qui lui revenait par la convention de famille. Les autres sont très bien traités aussi, mais moins magnifiquement.

Le prince Henri a une occasion naturelle de rester; l'enterrement qui se fait à Postdam lui en donne le prétexte.

Le roi ira de là en Prusse et en Silésie, pour recevoir les hommages. C'est un vieil usage de la monarchie. Le prince Henri aura une explication avant le départ; mais il est résolu d'attendre jusqu'au bout, afin, s'il est possible, de laisser le roi entamer de lui-même.

Le roi a dit, en parlant de moi: « Je soupçonne qu'il est chargé de m'observer; probablement son amour pour l'Empereur ne l'exposera pas à la tentation de dire du mal de moi, lorsqu'il n'y en aura pas à en dire ».

Le prince Henri craint, qu'au genre de vie près, la méthode, et surtout les rites du Gouvernement, ne restent les mêmes. Il me charge de dire que le comte d'Esterno est beaucoup trop froid, trop pincé, trop ministre pour le nouveau roi. Il supplie qu'on ne marchande pas longtemps les gages de confiance. On dit, et j'ai oublié de le demander au prince Henri, qui peut-être d'ailleurs ne l'aurait pas su, que le duc de Brunswick est mandé. Le ministre Schulenburg est dans la crise. Le prince Henri, qui l'a si longtemps abhorré et décrié, est résolu de le soutenir. Ce ministre n'est revenu que ce matin. Il a fait, ou plutôt fait faire, par Struensée, un mémoire apologétique très adroit, très sophistique, et où il met sur le compte du feu roi tout l'ordre de choses auquel il propose de remédier. Il se déchaîne contre les monopoles, lui qui est à la tête de tous les monopoles; mais il s'efforce de prouver qu'ils (et surtout celui de la Société maritime), ne peuvent pas être brusquement détruits. *Le prince Henri désire qu'on ne marchande pas trop longtemps les gages de confiance*¹.

¹ L'abbé de Périgord n'a rayé dans cette lettre que des passages insignifiants. Il a supprimé l'épithète de « trop pincé », qui eût déplu à M. d'Esterno, et le passage où le prince Henri est accusé d'avoir décrié Schulenburg.

Le baron de Trenck explique l'animosité entre M. de Hertzberg et le prince Henri par les raisons suivantes. Le prince espérait avoir la succession de

¹ Inédit.

Bareuth et d'Anspach. Mais Hertzberg réussit à la lui enlever pour la faire revenir à la couronne de Prusse. En outre, il travailla à éloigner le prince des affaires et à lui soustraire toute influence sur le nouveau Gouvernement, ce à quoi il réussit encore. De là l'indifférence du Roi pour le prince et la haine de celui-ci pour Hertzberg. Ajoutez à cela que ce prince était Français par goût, et Hertzberg, au contraire, Anglais. Trenck se laisse aller ici à cet aveu : « On sait très bien que l'alliance des Français conviendrait mieux à la Prusse que celle des Anglais ; mais un ministre tel que le comte de Hertzberg ne laisse rien échapper. Il sait habilement distinguer dans les plans les plus utiles ce qui tient à l'intérêt particulier de ce qui tient à l'intérêt général, et il n'adoptera jamais un projet qui tiendra essentiellement à des vues personnelles. »

SCHULENBURG (Frédéric-Guillaume comte de) (1742-1815), page 179, ministre d'État de Prusse, puis ministre de la Guerre et chef du commerce maritime sous Frédéric II. Sous le règne de Frédéric-Guillaume II, il prit successivement les portefeuilles des Affaires Étrangères et de la Guerre ; sous celui de Frédéric-Guillaume III, le contrôle général des Finances, et administra le Hanovre. Il finit par entrer au service de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, comme conseiller d'État et général de division.

TAUENZIEH-WITTEMBERG (Frédéric-Boleslas-Cunarinel, comte de), page 177, aide de camp du prince Henri de Prusse, fut, en 1793, chargé d'une mission à Pétersbourg relative au règlement du partage de la Pologne. En 1796, il fut nommé général-major, prit part à la guerre de 1806 contre la France et fut blessé à Iéna. Il se distingua dans les campagnes de 1814 et 1815. Après avoir rempli diverses missions politiques, il mourut en 1824 à Berlin.

Voici comment M. d'Esterno apprit à M. de Vergennes la mort du grand Frédéric. On verra quelle différence il y a entre cette lettre médiocre et celle de Mirabeau.

Berlin, 19 août 1786.

Frédéric Second est mort avant-hier dix-sept de ce mois. Il avait appelé ses secrétaires le mardi quinze, à quatre heures du matin, et travaillé avec eux comme à l'ordinaire. A l'issue de ce travail, ce monarque avait déjeuné avec une grande quantité de café au lait et, quelques heures après, comme son appétit était immodéré, depuis sa maladie S. M. ne pouvant attendre l'heure du diner fixée à midi, s'était fait apporter dans l'intervalle un second déjeuner, qui consistait en des crabes avec une sauce piquante. Immédiatement après les avoir mangés, le prince est tombé dans un sommeil presque léthargique, dont il s'est cependant réveillé plusieurs

fois, ayant encore dépêché plusieurs chasseurs à Berlin et signé plusieurs expéditions le mardi au soir. Mais le lendemain, 16, le même état léthargique subsistant, M. de Hertzberg, ministre d'État qui se trouvait alors à Postdam, prit sur lui d'envoyer à Berlin chercher un médecin, qui trouva le roi de Prusse sans ressource. Ce médecin, demeuré seul dans la chambre du Roi avec quelques domestiques, fit avertir M. de Hertzberg du décès de S. M. vers les trois heures du matin, et le ministre en alla porter la nouvelle au Roi régnant, lequel, s'étant rendu immédiatement dans la chambre de son oncle, dont il n'avait pas été bien traité, n'a pu cependant, en voyant ses tristes restes, s'empêcher de lui donner des larmes.

Ayant aperçu deux cordons jaunes sur la table de son oncle, sa première action a été d'en donner un à M. de Hertzberg, et cet acte de justice est généralement applaudi¹...

M. d'Esterno constate, lui aussi, l'émotion du général Moëllendorf, mais sans y insister.

Le nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, adressa à Louis XVI la lettre suivante, pour lui signifier son avènement au trône :

Berlin, 19 août 1786.

MONSIEUR MON FRÈRE,

La Providence ayant disposé des jours du Roi mon oncle et seigneur, décédé, le 16 de ce mois, à trois heures du matin, dans la soixante-quinzième année de son âge et la quarante-septième de son glorieux règne, et de m'appeler ainsi au trône de mes ancêtres, je m'empresse d'annoncer à V. M. ce double événement, persuadé qu'elle daignera prendre part à la grande perte que je viens de faire et s'intéresser à mon avènement à la Couronne. Un de mes soins les plus chers

¹ Archives des Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205.

dans le cours du règne dont je notifie à V. M. le commencement, est de cultiver et de cimenter de mon mieux la bonne harmonie que je trouve si heureusement établie entre les deux Cours. Je la prie pour cet effet avec instance de me transmettre les sentiments qu'elle a bien voulu accorder au feu Roi mon oncle et d'être convaincu que je lui succède complètement dans ceux qu'il avait voués à V. M. C'est dans ces dispositions sincères, etc.¹.

LETTRE XVI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

22 août 1786.

Le prince Henri est singulièrement content du nouveau roi, qui passa avant-hier dimanche la plus grande partie de l'après-midi chez son oncle. Celui-ci avait été, le matin, prendre le mot. Il prétend que son neveu lui marque toute sorte de confiance ; mais j'ai peur qu'il ne prenne des compliments pour des paroles. Il assure que Hertzberg est prêt à tomber, et je ne le crois pas. Son neveu et lui s'en sont expliqués, dit le prince ; je crains qu'en ce cas le neveu n'ait trompé l'oncle ; l'esprit conciliateur du roi, sa bonté naturelle, qui le porte à faire à tout le monde le même accueil, peuvent d'ailleurs induire en erreur, même sans mauvaise foi, et montrent plutôt que son cœur est sensible, qu'ils n'annoncent que son caractère est fort.

Le prince Henri assure que le nouveau roi est entièrement à la France. Il demande en grâce que l'on ne fasse pas d'attention à ce qu'on a envoyé le colonel ou major Gaysau à Londres pour complimenter ; ce n'est, dit-il, que comme famille ; on a d'ailleurs trompé le roi ; on lui a dit que la

¹ Archives des Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205.

Cour de Saint-James avait envoyé complimenter à la mort du roi Georges, ce qui n'est pas vrai. C'est, ajoute-t-on, un tour de M. de Hertzberg. Le prince Henri n'est pas arrivé à temps pour l'empêcher. Si cela était à faire, on ne le ferait pas (c'est toujours le prince qui parle). On n'a envoyé ni à Vienne, ni à Saint-Petersbourg. (A Vienne, au chef de l'Empire, presque aussi parent que le roi d'Angleterre. — A Saint-Petersbourg ; aussi M. de Romanzow en a-t-il porté des plaintes si amères que le comte Finckestein, tout modéré qu'il est, lui a demandé s'il avait donc ordre de sa Cour de lui parler ainsi.) Mais, chose assez singulière ! on a envoyé partout ailleurs, et notamment le comte Charles de Podewils (frère de celui qui est à Vienne), pour porter la nouvelle en Suède. Ceci s'écarte du vieux système auquel le roi veut d'ailleurs, dit-on, paraître rester fidèle ; car le roi de Suède était un objet d'aversion pour le feu roi, et il ne l'est pas moins pour le prince Henri. Le colonel Stein (espèce de favori de l'intérieur) est allé en Saxe à Weimar, à Deux-Ponts, etc.

Le prince Henri voudrait que le ministre des Affaires Étrangères écrivit, et bientôt, que la cour de France espère que le nouveau roi consolidera l'amitié commencée par son prédécesseur, donnât à entendre qu'on ne croit pas tous les ministres prussiens aussi bien intentionnés pour la France que le roi lui-même (je ne suis pas du tout de cet avis : car c'est signaler Hertzberg, et l'acharner à la guerre contre notre cabinet ; si ce ministre est à détruire, il ne le faut essayer qu'en lui imputant de gouverner le roi) ; et que la réciprocité de bienveillance et de bons offices peut et doit amener une liaison plus étroite. Il voudrait que M. de Calonne lui écrivit, bientôt, à lui prince Henri, une lettre ostensible et très aimable, mais qu'une occasion sûre devrait apporter ; il voudrait que l'on recommandât à M. d'Esterno de se déridier ; il voudrait surtout que l'on trouvât une manière de calmer un peu les affaires de Hollande et que l'on se fit valoir beaucoup par là.

Le duc de Brunswick a été mandé et doit arriver jeudi. Il apporte, dit-on, un second testament, qui était déposé dans ses mains. Le premier n'a point été lu devant la famille, mais seulement devant les deux oncles et les deux ministres. On a d'ailleurs été porter à chacun son article ; la date de ce testament est de 1769 ; il est fastueux, écrit avec soin et d'un ton oratoire. Le Roi a grande attention de spécifier que les dons qu'il fait sont sur ses épargnes personnelles. Voici le précis des legs : — La Reine a dix mille écus annuels d'augmentation de revenu. — Le prince Henri, deux cent mille écus une fois payés, un gros diamant vert, un lustre de cristal de roche, estimé quinze mille écus, un attelage de huit chevaux, deux chevaux de main richement caparaçonnés, cinquante anteaux (petits tonneaux de vin de Hongrie). — Le prince Ferdinand, cinquante mille écus une fois payés, et du vin de Hongrie. — La princesse Ferdinand, dix mille écus annuels (ce qui ne s'explique que parce qu'elle était, en 1769, la seule princesse de la maison qui eût des enfants) et une boîte. — La princesse Henri, six mille écus annuels. — La douairière de Brunswick, dix mille écus annuels. — La princesse Amélie, dix mille écus annuels et toute la vaisselle particulière du feu Roi. — La princesse de Wurtemberg, vingt mille écus une fois payés. — Le duc de Wurtemberg, une bague. — Le landgrave de Hesse, dix mille écus une fois payés. — Le prince Frédéric de Brunswick, *idem*. — Le duc régnant de Brunswick, *idem*, huit chevaux (entr'autres les derniers que Frédéric a montés) et une bague de diamants estimée vingt-deux mille écus, etc., etc., etc. Le roi a confirmé tout cela de très bonne grâce. Le seul article qu'il n'ait pas passé est une fantaisie bizarre que le feu roi avait eue pour son corps ; il voulait être enterré près de ses chiens. Telle est la dernière marque de mépris qu'il a jugé à propos de donner aux hommes. Je ne sais si l'on aura autant de respect pour le testament qu'on attend que pour celui qu'on vient d'ouvrir, lors même qu'ils ne seraient pas contradictoires.

Quant à la situation de Cour, la vérité est, je crois, qu'on ignore absolument ce que fera le roi, et que le prince Henri s'exagère son ascendant ; il bavarde beaucoup avec son neveu ; mais en résultat, il n'y a pas eu encore un seul point convenu entre eux. A peine cinq jours sont-ils écoulés il est vrai ; mais pourquoi présumer ? Il soutient le ministre Schulenburg, et je sais que Schulenburg a trouvé le Roi sec et froid. Il avait un choix pour la mission de France, et je sais que le roi en a un autre, qu'il ne le lui a pas même caché. D'ailleurs, il écoute tout et ne s'explique sur rien. Bischofswerder lui-même ne fait peut-être pas ce qu'il fera ; et, s'il est sage, il ne se pressera pas.

J'ai vu deux fois M. de Hertzberg. Je l'ai retrouvé le même, à un peu de dissimulation près. Il s'est beaucoup défendu avec moi de l'accusation d'être Anglais. Il ne m'a pas paru croire le moins du monde avoir besoin du prince Henri, chez lequel il n'a pas même été, ce qui est très marqué ou plutôt indécent, d'après sa promotion à l'Aigle Noir. J'ai voulu lui insinuer qu'il lui serait très aisé de se rapprocher de l'oncle par le neveu. Il a décliné en me remettant cependant pour le prince Henri un mémoire apologétique sur ses discussions personnelles avec le baron Knyphausen. Ou le prince Henri, ou Hertzberg sont très trompés ; et peut-être ils le sont tous deux ; toujours est-il que Hertzberg soupe presque tous les soirs avec le roi, et que l'opinion de quelques gens instruits est que ce ministre et le général Moëllendorf seront chargés de l'éducation du prince de Prusse.

Le marquis de Lucchesini a conservé sa place auprès du nouveau roi ; mais jusqu'ici il n'a été chargé que du poème pour l'enterrement ; c'est le secrétaire du prince Henri qui, dit-on, fait la musique. Et voilà une de ces choses qui tournent la tête à l'oncle !

J'ai envoyé au roi mon grand mémoire¹ ; il m'en a seule-

¹ C'est la *Lettre à Frédéric-Guillaume II*, qu'on trouve dans les *Œuvres choisies de Mirabeau*, tome III.

ment accusé la réception, en ajoutant que je pouvais être sûr que tout ce qui lui viendrait de moi lui ferait toujours plaisir, et que les choses obligeantes qui lui arriveraient ne lui paraîtraient jamais plus flatteuses que de ma part. On m'a tâté pour entrer à son service, peut-être seulement pour savoir si j'en avais envie. J'ai répondu à ce que j'avais déjà dit au prince Henri, qui m'a offert nettement d'entrer au sien. Mes liaisons d'amitié en France et mes affaires domestiques m'empêchent d'y penser. Peut-être ai-je laissé le corps pour courir après l'ombre¹ ?

P.-S. — Les ministres ont prêté serment hier à trois heures ; ainsi, point de changements probables d'ici à quelque temps. Le comte d'Arnim Boytzenbourg, mandé par le roi, est venu en toute diligence et a passé la soirée hier avec lui. Je ne le crois propre qu'à une place de Cour ; cependant il pourrait être question de la mission de France ; plus probablement de la place de grand-maréchal, ou du ministère du Landschaft, espèce de président des États, qui influe sur la répartition de l'impôt et autres arrangements intérieurs.

L'abbé de Périgord a supprimé de cette lettre tout ce qui suit cette phrase : « Le marquis de Lucchesini a conservé sa place auprès du nouveau roi », c'est-à-dire une trentaine de lignes à la fin. J'ai noté çà et là quelques autres suppressions, mais sans réelle importance.

Le passage relatif à la demande du prince Henri sur la lettre officieuse du ministre des Affaires Étrangères est ainsi arrangé : « Le prince héritier parle souvent de M. de Calonne et toujours avec estime. Il serait bien aise qu'il lui écrivit dans cette circonstance. Il serait aisément, d'après les dispositions que je lui vois, en confiance avec lui. Il désirerait que l'on trouvât moyen de calmer un peu les affaires de Hollande et que l'on se fit valoir beaucoup par là. »

Une autre suppression faite par l'abbé de Périgord est assez curieuse. C'est celle qui concerne la disposition testamentaire par laquelle le grand Frédéric avait demandé à être enterré près de ses chiens. Enfin l'abbé a ajouté ces mots après le passage où Hertzberg se défend d'être Anglais : « Les partis ont

¹ Passage inédit.

estime pour M. de Vergennes, mais ils craignent le système autrichien. Ils voudraient quelques assurances, quelques gages. »

PODEWILS (Charles, comte de), page 183, était fils du comte Henri de Podewils, ministre d'Etat, qui mourut en 1760.

LUCCHESINI (Jérôme, marquis de) (1752-1825), page 185, fut d'abord lecteur et bibliothécaire de Frédéric II, puis sous Frédéric-Guillaume II, ministre de Prusse à la diète de Varsovie, aux Congrès de Reichenbach et de Szistowa, puis ministre plénipotentiaire à Vienne, en Italie, à Paris. Il devint majordome, à Lucques, de la princesse Elisa et, après la chute de l'Empire, se retira à Florence, où il mourut en 1825. Il a laissé un sérieux ouvrage sur la Confédération du Rhin, qui a été traduit de l'italien en allemand.

ARNIM-BOITZENBURG (le comte d'), dont il est question, page 186, était de la vieille famille du Brandebourg, de la ligne d'Arnim-Gerswalde. A cette illustre famille appartiennent le feld maréchal d'Arnim (1581-1641), le poète Louis d'Armin (1781-1831), la célèbre Bettina, l'amie de Goethe (1785-1818), etc.

LETTRE XVII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

26 août 1836.

Je crains que mes prophéties ne se vérifient. Le prince Henri me paraît n'en être plus qu'à l'attitude avec son neveu. Un article du testament de l'aïeul du roi a disposé la succession de certains baillages, de manière à donner quarante ou cinquante mille écus de rente de plus au prince Henri, y compris une augmentation de revenu au prince Ferdinand. Les circonstances n'étant pas exactement les mêmes que celles qu'a prévues le testateur, les ministres (c'est-à-dire Hertzberg) ont prétendu que la substitution n'avait plus lieu ; et le roi, en éludant l'exécution du legs, a proposé à son oncle de faire juger la question de droit en Allemagne, en France ou en Italie. Le prince lui a écrit une lettre ingénieuse et noble, mais où il indique l'ennemi. Le roi a redoublé de caresses extérieures pour son oncle et soumis le procès aux trois ministres de Justice qu'a nommés

le prince ; mais j'en conclus que l'oncle gagnera le procès du baillage, et jamais celui de la régence. Cependant Hertzberg m'a chargé de quelques avances auprès du prince, et cela montre, ce me semble, qu'il n'est pas parfaitement sûr de son fait. Je n'ai jamais pu engager le prince à s'y prêter ; tantôt bouffi, tantôt agité, il ne sait commander ni à son visage, ni à ses premiers mouvements ; il est faux, et ne sait pas être dissimulé ; doué d'idées d'esprit, et même de quelque talent, il n'a pas un avis à lui. Petits moyens, petits conseils, petites passions, petites vues, tout est petit dans l'âme de cet homme, tandis qu'il y a du gigantesque, et nulle méthode dans son esprit ; haut comme un parvenu ; vaniteux comme un homme qui n'aurait nul droit à la considération ; il ne peut ni mener, ni être mené. C'est un de ces exemples trop fréquents qu'un petit caractère peut tuer les plus grandes qualités.

Ce que le nouveau roi craint le plus, c'est de passer pour être gouverné ; sous ce rapport, le prince Henri est de tous les hommes celui qui lui convient le moins ; car je crois qu'il consentirait à ne pas gouverner, pourvu qu'il passât pour tout faire.

Changement notable. Le Directoire général est remis sur le pied où il était sous Frédéric-Guillaume I^{er}. C'est une bonne opération. De la fureur de Frédéric II de tout faire, il avait résulté qu'il était un des rois de l'Europe le plus trompés. De la manie d'expédier toutes les affaires du royaume en une heure et demie, il suivait que les ministres étaient maîtres absolus dans leurs départements. Maintenant ils seront obligés de tout conclure en comité ; chacun aura besoin de l'aveu, de la sanction de tous les autres. C'est en un mot une espèce de conseil. Cela sans doute a ses inconvénients ; mais où n'y en a-t-il pas ?

L'arrêt de suppression des lotos est signé, à ce qu'on assure. J'aurai du moins fait ce bien à ce pays ; mais le roi laisse sortir le dernier tirage, et cela est maladroit ; il aurait fallu qu'il n'y en eût point sous son règne.

Le duc de Brunswick est arrivé cette nuit. M. de Hardenberg-Reventlow, homme de mérite, et son ministre favori, comme M. de Feronce est le principal, l'avait précédé à quatre heures un quart.

Le duc est entré chez le roi, qui se lève à quatre heures ; à six heures et demie il était aux manœuvres. Le Roi n'a été avec lui ni froid ni chaud. Il se pourrait qu'à ce voyage il n'y eût entre eux que de la politesse. La seule force des choses peut amener un tel premier ministre, qui au reste ne tapisserait pas en dehors, et une fois arrivé serait tenace. Je ne causerai avec lui que demain. Le testament qu'il a apporté sera probablement brûlé ; il est, dit-on, fort antérieur à l'autre, et remonte à 1755.

Le landgrave de Cassel vient, à ce qu'on assure ; le duc de Weimar aussi, celui des Deux-Ponts encore, et même le duc d'York, dit-on : je doute au moins de celui-ci.

Hertzberg prétend que le roi, se portant caution du Stadhouder, nous devons être tranquilles sur la Hollande ; mais il ne nous dit pas les moyens de faire respecter cette caution.

Le prince Henri voudrait que l'on fit mettre dans un bulletin que M. de Hertzberg, dont tout le monde ne dit pas du bien, paraît avoir toute la confiance du nouveau roi, et même être le maître des affaires. Il est probable que cette dernière imputation est, en effet, le meilleur moyen de perdre un homme sous ce règne.

Il y a beaucoup de petites faveurs de cour d'accordées, et pas une grande place de donnée. J'ai essayé de *boute-au-corps* (j'étais en mesure pour cela) de raccommoier Hertzberg et Knyphausen, en leur montrant que leur coalition ferait un trône inébranlable. Knyphausen a refusé, parce que, m'a-t-il dit, Hertzberg est si faux qu'on ne peut jamais savoir s'il est sincèrement réconcilié ; « or, il vaut mieux, dit le baron, être ennemi ouvert qu'ami équivoque d'un homme qui a plus de crédit que nous ».

Je suis porté à croire qu'il faut culbuter Hertzberg, si l'on

veut que les Prussiens soient Français. Au reste, trois mois sont nécessaires pour tirer un pronostic un peu raisonnable ; mais, encore une fois, si vous avez quelque grande vue politique sur ce pays et sur l'Allemagne, finissez ces querelles bourgeoises de la Hollande, qui aussi bien ne font que des tracasseries bonnes à ceux qui ont leur fortune à faire, et non à ceux qui ont leur fortune faite.

Dans cette lettre du 26 août, l'abbé de Périgord a fait quelques suppressions qui méritent qu'on les signale. Il a d'abord rayé la seconde phrase relative à l'attitude du prince Henri vis-à-vis du roi, son neveu. Il a enlevé la phrase concernant la non-exécution du legs de 50.000 écus, celle qui relate les inconvénients du Conseil des ministres, celle où Mirabeau déclare avoir poussé à la suppression des lotos, celle où il parle de M. de Hardenberg, puis la date du premier testament de Frédéric II, et les moyens de faire respecter la caution du stathouder. Il a ajouté, après la phrase qui indique la manière de perdre Hertzberg, ces mots : « Si c'est cela qu'on veut ». Enfin il a supprimé les dernières lignes relatives à la cessation des querelles bourgeoises de la Hollande. On voit ainsi que cette lettre a été bien épurée.

Le baron de Trenck trouve que l'opinion de Mirabeau, concernant la fureur que Frédéric II avait de tout faire par lui-même, est précise et judicieuse. Il voudrait que l'auteur fût par là même plus juste pour Frédéric-Guillaume II et lui pardonnât quelques faiblesses, comme celles de ses sens, « qui l'entraînaient vers la volupté ». Les soins du Trône le fatiguaient quelquefois ; mais, comme il était sans cesse ramené à lui-même par le sentiment de ses devoirs, il s'entourait d'hommes éclairés, et son œil était toujours ouvert sur leurs actes.

La petite conspiration dirigée contre Hertzberg était réelle. Plusieurs journaux allemands avaient, en effet, imprimé une note perfide où il était dit qu'il était devenu « le maître des affaires ». Un courtisan fit lire la note au Roi, dont l'orgueil était de se montrer roi dans toute l'acception de ce titre. Pendant un certain temps Hertzberg fut traité par lui avec une telle froideur qu'il songea à se retirer. Mais un écrivain, — c'était Trenck lui-même, — dévoila la trame du complot, et le roi rendit sa confiance à Hertzberg.

En ce qui regarde l'alliance franco-prussienne, Trenck fait observer que, si les Français retrouvent leur ancienne splendeur et leur influence en Europe, Hertzberg s'occupera de rechercher leur alliance. Mais s'ils continuent, comme dans la dernière révolution de Hollande, à être inactifs par système et infidèles par faiblesse, le ministre ne s'en préoccupera pas. Trenck déclare que le prince Henri et le duc de Brunswick ont endormi le comte de Mirabeau avec des contes bleus.

HANDELSBERG (le prince Charles-Auguste de) (1750-1822), page 189, est le diplo-

mate qui fut lié avec Goethe et auquel on attribue les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, qui sont en réalité l'œuvre du comte Adhémar François d'Allonville de A. de Bauchamp et de A. Schubart. Il est célèbre par les négociations qui aboutirent à la paix de Bâle, par sa direction habile des Affaires Étrangères, par le concours précieux qu'il apporta à la résurrection de la Prusse démembrée par Napoléon, par l'organisation du Tugendbund, par les traités de 1814 et 1815, par les conférences d'Aix-la-Chapelle, Troppau, Laybach et Vérone, auxquelles il participa activement, malgré une fâcheuse surdité.

LETTRE XVIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

29 août 1786.

Le pronostic devient tous les jours plus difficile à tirer ; et ce n'est que du temps que l'on peut en attendre un raisonnable. Le Roi paraît vouloir renoncer à toutes ses habitudes ; c'est le prendre bien haut. Il a fait trois voyages à Schönhausen ; il n'a pas même regardé M^{lle} de Voss ; il n'a pas eu l'apparence d'une orgie, pas touché une gorge de femme depuis qu'il est sur le trône. Un confident de faiblesses lui a proposé d'aller à Charlottenbourg ; il a dit : *non ; toutes mes anciennes allures sont là*. Il se couche avant dix heures du soir, et il est levé à quatre ; il travaille prodigieusement, et certainement avec quelque difficulté ! S'il persévère, il sera l'exemple unique d'une habitude de trente ans vaincue, et sans doute alors il a un grand caractère qui nous déjouera tous ; mais, dans cette supposition-là même, qui est si loin d'être probable, combien peu d'esprit et de moyens ! Il faut que cela soit bien fort, puisque ceux-là mêmes qui le louent le plus extatiquement, commencent par abandonner la cause de son esprit. Le dernier jour où il a fait manœuvrer, il fut ridicule, lent, lourd, monotone. Les troupes furent mises quatre fois de suite en colonne et finirent par parader ; cela dura trois heures, et cela sous les yeux d'un connaisseur tel que le duc de Brunswick...

Tout le monde était mécontent ; hier il fut mal au premier jour de Cour ; il oublia quelques-uns des ministres étrangers, ne dit que des mots communs, hâtés, embarrassés, mal arrangés ; cela dura à peine cinq minutes ; il nous quitta aussitôt pour aller à l'église, car il ne manque point à l'église, et déjà le zèle religieux, les homélies, les flatteries dans la chaire sortent de toutes parts.

Le prince Henri a gagné le procès des bailliages, comme je l'avais prévu ; il n'est d'ailleurs pas plus avancé qu'il n'était, et par conséquent il l'est moins. Il dine tous les jours avec le roi, et fait mal ; il affecte de lui parler à l'oreille, et fait mal ; il ne cesse de lui parler affaires, et fait mal. Le roi va seul chez le duc de Brunswick ; il y va aussi avec Hertzberg, ou l'y rencontre. Le duc prétend ne se mêler que du militaire, la seule chose qu'il entende, dit-il. Je ne l'ai encore vu que devant du monde. Il m'a fait donner pour mercredi matin un rendez-vous particulier.

Le parti anglais s'agite toujours beaucoup ; mais cela même prouve qu'il rencontre des difficultés ; et en effet c'est une alliance si fort contre nature que celle qu'il peut offrir en comparaison de la nôtre, qu'il ne faudrait pas même, ce me semble, se laisser dévoyer par des gaucheries, si le nouveau roi en faisait.

Au reste, ce prince devient très difficile à observer utilement. Il prend les rites sévères de l'étiquette allemande. On croit qu'il ne verra point d'étrangers, du moins de quelque temps. Or, je saurai bien ce qu'on peut apprendre par l'espionnage subalterne des valets, des courtisans, des secrétaires, et l'intempérance de langue du prince Henri ; mais il n'y a que deux moyens d'influer ; c'est en donnant, ou plutôt en faisant naître des idées au maître, ou à ses ministres. Au maître ? Comment, dès qu'on ne l'aborde pas ? Aux ministres ? Il n'est ni facile ni très convenable de leur parler d'affaires quand on n'est pas accrédité, et les discussions de hasard sont courtes, vagues et tronquées. Si l'on me croit propre à quelque chose, on doit m'envoyer

en lieu où je sois accrédité ; autrement j'ai peur de ne coûter ici plus que je n'en rapporterai.

Le comte de Goertz va en Hollande ; je ne sais si c'est pour relever Thulemeier ou *ad tempus*. Le fils du comte Arnim le suit. C'est un plançon pour le corps diplomatique. Ce M. de Goertz n'est point un homme sans habileté. Il a été envoyé en Russie avec toutes sortes de désavantages ; il est parvenu à bien connaître le pays ; il est froid, sec, disgracieux, mais fin, maître de lui, quoique violent et bon observateur. Certainement, au reste, il est du parti anglais, féal de Hertzberg, et convaincu que l'alliance de la Hollande avec nous, tout à fait contre nature, ne saurait durer longtemps. J'avoue que je le pense comme lui, surtout si nous abusons de nos avantages.

Il y a un nouveau ministre de désigné *in petto* pour la France ; je n'ai pas pu découvrir encore qui c'est ; mais Hertzberg soutiendra, autant qu'il pourra, ce ridicule Goltz. Le Schulenburg baisse tous les jours. Déjà l'on a entamé à la Société maritime son monopole du café ; ce n'est pas un objet de moins de quatre millions et demi de livres pesant de cette fève pour les diverses provinces de la monarchie prussienne, sur quoi l'on peut remarquer qu'en général l'usage du café, tous les jours plus universel en Allemagne, fait tomber successivement et beaucoup celui de la bière. Il y aurait un profit prodigieux à ôter à la même compagnie les sucres ; mais ce n'est pas trop la peine de détruire des monopoles pour les remplacer par des monopoles, même au compte du roi.

On paie les dettes personnelles du nouveau roi ; c'est le ministre de Blumenthal qui a ce détail. Il y aura, dit-on, d'assez grandes déductions ; mais elles doivent n'être pas injustes, car on ne crie point à cet égard. Au reste, Frédéric II, outre le Trésor, a laissé des épargnes considérables, que les dettes personnelles de Frédéric-Guillaume absorberont à peine. Il reformera son opéra italien, dit-on ; tout le monde croit qu'il en aura un français ; cela, certaine-

ment, ne serait pas un médiocre point d'appui pour l'intrigue. La liberté du scrutin est rendue à l'Académie, et les Allemands y seront désormais admis. Je regarde la curatelle de ce corps comme une faveur et un assez grand ressort pour Hertzberg, qui sera curateur de nom et président de fait. Or la présidence de l'Académie est si bien un ministère que Frédéric l'avait pris pour son compte depuis l'inquiet et morose Maupertuis. M. de Hertzberg m'a dit à la Cour: « Vous me devez un compliment. — Lequel? — Je suis curateur de l'Académie, et j'y suis plus sensible, je m'en trouve plus honoré que du cordon. » (Quarante personnes nous écoutaient.) — Assurément, lui ai-je répondu, si c'est « le ministère de l'Instruction; c'est le premier de tous ».

Le roi ne se ruine pas en dons. Il n'a encore conféré, au-delà des prébendes qui ne lui coûtent rien, qu'une pension de trois cents écus (au général Levald)... J'apprends qu'il vient d'en donner une de huit cents écus au poète Ramler. Il y aurait peut-être plus de délicatesse à ne pas commencer par les trompettes.

L'abbé de Périgord a supprimé le dernier paragraphe de la lettre du 29 août, qui n'était qu'un commérage. Il a rayé au début quelques mots légers, quelques railleries sur le roi et sur M. de Goltz, des détails personnels à Mirabeau, des affirmations un peu trop gasconnes comme celles où l'auteur se vante de donner des idées au roi et à ses ministres. Il a cru devoir enlever cette affirmation surprenante qu'en Prusse l'usage du café faisait tomber celui de la bière. Il a également biffé la mention de la présidence de l'Académie attribuée à M. de Hertzberg.

Cette lettre a beaucoup irrité le baron de Trenck, qui appelle Mirabeau « un avorton diplomatique » et rougit de constater que cet homme se vante d'apprendre les secrets du roi par les valets, les courtisans et le prince Henri. « Quel impertinent mélange! s'écrie-t-il. Qui pourrait voir sans émotion un prince respectable ainsi confondu avec la plus vile canaille, ainsi mis au niveau des dupes d'un espion effronté!... Par quel moyen peut-on le punir? Par le mépris?... Il lui est devenu familier. Par l'opprobre?... Il en est couvert. Par le glaive de la loi?... Il insulte tout jusqu'à la foudre, et sa tête est encore intacte. D'ailleurs, quelle main oserait s'étendre sur cette tête infame? Qui voudrait se souiller du contact d'un monstre? Personne en

Europe, personne au monde! » Il se plaint que Mirabeau ait calomnié le prince Henri et, en voulant en faire à tout prix un partisan de la France, l'ait déshonoré en Prusse. Aussi appelle-t-il criminelle l'intention qui a dicté l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin*.

Amené à parler du comte d'Arnim, Trenck dit que c'est un courtisan, un des plus riches cavaliers du royaume, chargé du département des chasses. Voilà tout ce qu'il en sait. Quant au comte de Goltz, ministre du roi de Prusse en France, c'est un officier de mérite qui est devenu ambassadeur par la volonté et le choix du grand Frédéric, et qui a justifié ce choix.

Sur l'observation de Mirabeau relative à la création d'un théâtre français à Berlin, Trenck raconte une anecdote significative. La reine de Prusse faisait construire à *Mon-Bijou* un théâtre sur lequel elle se proposait de faire jouer la comédie française. Il était déjà construit à moitié, lorsque le roi demanda pour quel usage on élevait cet édifice, la reine lui répondit: « C'est un théâtre que je destine à devenir français. — Madame, lui répliqua le roi, nous avons à Berlin l'Opéra et la Comédie nationale. Je vous prie de renoncer à votre projet. Il ne m'est pas agréable. » Et, dès le lendemain, la reine fit démolir la salle qu'on avait commencé à élever.

GAERTZ (comte Jean-Eustache de) (1757-1821), page 193. — A la courte notice de la page 143 il convient d'ajouter la mention de ses principaux écrits: *Lettre d'un gouverneur de princes sur le plan d'éducation de Basedow*, 1771; — *Mémoire ou précis historique sur la neutralité armée*, 1801; — *Mémoires sur les négociations relatives au partage de la Pologne*, 1810; — *Mémoires sur la négociation en 1778 pour la succession de la Bavière*, 1812; — Pour la vie de Gaertz il faut consulter ses *Mémoires historiques et politiques* parus à Stuttgart en 1827, et la notice d'Arnold dans le tome II des *Zeitgenossen*.

HEINZENO (comte Frédéric de) (1725-1795), page 193, employé au ministère des Relations extérieures à Berlin, puis conseiller de légation, membre de l'Académie de Berlin, premier conseiller intime de Frédéric II et directeur des Archives secrètes. Il contribua habilement au rétablissement du stathouder en Hollande et participa aux plus importantes négociations. Frédéric-Guillaume II lui conserva le portefeuille du ministère des Relations extérieures. Le Congrès de Reichenbach, en 1790, devait être son œuvre principale. En 1791, il abandonna les affaires pour s'occuper d'histoire et d'agriculture. Ses *Œuvres politiques* ont été publiées en 1795 par M. Mayer, et sa *Vie* a été écrite en 1798 par T.-L. Posselt.

GOLTZ (Alexandre de), page 197, parent du célèbre diplomate Guillaume de Goltz qui fut mêlé aux négociations de la paix de Bâle, avait servi brillamment sous les ordres de Frédéric II. Il fut envoyé par ce roi en 1761 auprès du khan des Tartares, qu'il avait vaillamment combattus, pour l'exciter lui et son peuple, contre la Russie en faveur de la Prusse. Il alla ensuite guerroyer en Portugal et y conquit le grade de feld-maréchal. Il entra plus tard au service du Danemark, comme général. Il mourut en 1818.

RAMLER (Charles-Guillaume), poète et littérateur estimé (1725-1798), page 194, chargé, en 1787, de la direction du Théâtre national de Berlin. Heinsius a publié sur lui, en 1798, une notice intéressante. Le recueil de ses poésies a été fait par

Gœckingh, en 1801. Ramler était né d'une très pauvre famille de Poméranie et s'était fait pour ainsi dire lui-même, dès l'âge de dix ans il avait senti sa vocation poétique. Ce ne fut cependant qu'en 1744 que la réputation lui vint. Amateur passionné d'Horace, il en a traduit les odes en allemand. Les plus belles poésies de Ramler sont l'*Ode à Apollon*, *les Odes à la Paix*, *les Bergers à la Crèche*, *la Mort de Jésus*.

LETTRE XIX

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

2 septembre 1786.

Tout confirme mes prédictions. Le prince Henri est à peu près brouillé avec son neveu; l'oncle ne s'en console pas, et pense à faire retraite à Rheinsberg; il y retournera presque certainement pendant le voyage du roi en Prusse et en Silésie; ce n'est probablement qu'au retour de ces deux voyages que nous verrons de grands changements, s'il doit y en avoir. Il en est cependant, outre celui que j'ai mandé, un autre très marqué; c'est une commission pour examiner la régie, ce qu'il faut en conserver, les droits que l'on peut en faire disparaître, ce qu'il faut relâcher, surtout en fait d'accises.

M. de Werder, ministre d'Etat, ami intime de Hertzberg, ennemi de Schulenburg qui l'a mis en place, beau-père du secrétaire de la légation anglaise ou peut-être de sa femme, est à la tête de cette commission; les autres membres font des choix ridicules; mais ce seul projet de réforme est très agréable à la nation, autant que la pension de huit cents écus faite au poète Ramler, et la promesse de l'admission des Allemands dans l'Académie l'est aux distributeurs de la renommée. Reste à savoir si ce n'est pas trop tôt faire espérer au peuple, et s'il ne fallait pas être sûr des remplacements, avant de faire pressentir des soulagements.

Le roi va en Prusse avec M. de Hertzberg (chose sans

exemple qu'un ministre suive le roi hors de son département!), avec Goltz, surnommé le Tartare; Boulet, ingénieur français; le général de Goertz, Gaudy et Bischofswerder.

Ce Goltz, le Tartare, est celui qui, dans la dernière campagne de la guerre de Sept Ans, amena cinquante mille Tartares de la Crimée et des environs, qui venaient faire une diversion en faveur du roi de Prusse, et déjà étaient à Bender, lorsque la paix se conclut. Avec tout cela, ce Goltz est peu de chose, au-delà d'un bon officier et d'un homme très actif. Il ne dut ce grand et singulier succès qu'à un Hollandais nommé Boscamp, qu'il trouva en Crimée, et s'attacha cet homme très habile, très actif, qui savait la langue, connaissait le pays, et il servit à souhait Frédéric II, qu'à la vérité il a bien fait payer. Ce Boscamp est à Varsovie oublié, et cela est fort étrange. J'ai cru que le détail de ce fait, très peu connu, pourrait intéresser.

Boulet est un honnête homme, auquel le roi, qui lui doit ce qu'il sait sur les fortifications, montre de l'affection.

Le général de Goertz est le frère de celui qui va en Hollande, et ne le vaut pas; c'est un homme fin, astucieux, et dont la foi est très soupçonnée.

Gaudy est le frère du célèbre général de ce nom; peu connu jusqu'ici comme ministre du département de Prusse, mais homme très capable, très instruit, très ferme, très décidé, et incontestablement le plus fait pour influer dans l'intérieur depuis la reconstruction du grand Directoire.

Vous savez qui est Bischofswerder; il vient d'être fait lieutenant-colonel aussi bien que Boulet.

Le roi a dit à Schulenburg qu'il déciderait, au retour de la Prusse, lesquels de ses neuf départements lui seraient ôtés. Lui et sa femme sont les seules familles de ministres non invitées à la cour. Toutes les probabilités sont que Schulenburg demandera son congé, si ses collègues continuent à l'humilier et le roi à le dédaigner; mais Struensée restera probablement; et alors il se propose de travailler dans nos fonds publics de concert avec nous; surtout si le

Roi lui donne, comme il est apparent, la manutention des quatre millions d'écus (à peu près seize millions de notre monnaie) qu'il destine à des opérations de finances antérieures. Struensée est le seul qui les entende, et ceci n'est pas à négliger, comme on l'a fait jusqu'ici, au point même de me mettre dans l'impossibilité de le tenir au courant. Nous pouvons tirer parti de lui pendant la paix ; mais si, par malheur, les nouvelles, qui se disent à l'oreille, de la plus mauvaise santé de l'électeur de Bavière, s'aggravaient, comptez sur la guerre, car elle me paraît inévitable. Est-il bien temps de vivre au jour le jour comme nous faisons, quand chaque mois (la mort de ce prince peut arriver même avec probabilité tous les mois) menace de jeter l'Europe dans une inextricable confusion ?

M. de Larrey, envoyé pour complimenter de la part du Stathouder, dit hautement qu'il est impossible que les affaires de la Hollande s'accroissent sans effusion de sang ; et sur cela Hertzberg spécule à perte de vue ; mais le secret est fort bien gardé par les entours du Roi.

On m'a fait l'honneur de me proposer de sa part d'être le premier des six académiciens qu'on va nommer. J'ai refusé purement et simplement.

L'abbé de Périgord a rayé çà et là quelques lignes sans importance. La suppression la plus sérieuse est celle qui est relative à une guerre inévitable en cas de la mort de l'Électeur de Bavière et à la nécessité de vivre autrement qu'au jour le jour. Le dernier paragraphe qui menace d'une guerre en Hollande a été également effacé.

Trenck fait observer que Bamler est un homme de grand mérite, qui est fort digne des faveurs du Roi. Il approuve ce que dit Mirabeau de Gandy ; mais il se réserve de défendre M. de Bischoffswerder contre un arrogant espion. Il reconnaît que le prince Henri avait eu en effet l'idée de quitter la Cour.

BISCHOFFSWERDER (Hans-Rodolphe de), page 197, seigneur saxon, entré au service de Prusse sous Frédéric II, puis ministre de Prusse. Favori de Frédéric-Guillaume II, il fit avec lui la campagne de 1792, puis devint ambassadeur à Francfort. Disgracié en 1797, il mourut en 1803 dans sa terre de Marquats, près de Berlin.

STRUENSÉE (Charles-Auguste de) (1735-1804), page 198, fut directeur de la Banque d'Elbingen en 1772, conseiller supérieur des Finances et directeur de la Société du Commerce maritime en 1782, ministre et chef des Octrois en 1791.

LETTRE XX

Mirabeau à M. le duc de Lauzun.

2 septembre 1786.

Par quelle fatalité, Monsieur le duc, votre lettre du 16 ne me parvient-elle qu'aujourd'hui, et surtout pourquoi n'a-t-elle pas été écrite quelques semaines plus tôt ?

On ne saura jamais peut-être combien la proposition qui termine cette lettre, laquelle, faite dans d'autres circonstances que les derniers jours de la vie du roi, eût été acceptée courrier par courrier, pouvait être importante. On ne saura jamais ce que, présentée à temps, elle eût fait, empêché, dirigé, avec un prince qui a peu d'étoffe peut-être, mais qui est reconnaissant et qui est plus certainement un honnête homme qu'il ne sera un grand roi ; de sorte que c'est plus à son cœur qu'à son esprit qu'il faut parler, et surtout qu'il le fallait dans un temps où il était tout autrement accessible qu'aujourd'hui, que le voilà palissadé par système et par l'intrigue. Comment aucun autre que vous n'a-t-il eu cette idée dans le pays que vous habitez ? Comment le cabinet de Versailles a-t-il abandonné à Serilly le mérite d'offrir, et de petites sommes encore ? Comment a-t-on laissé au duc de Courlande celui de nettoyer toutes les dettes criardes ? Que les vues mesquines, et l'étroite routine, et la lourde prudence de certains personnages sont impolitiques et désastreuses ! Dans quelles mesures cela nous mettait, et moi personnellement avec lui ! Tout m'eût été possible et facile !... mais il n'y faut plus penser ; il ne faut que se souvenir de cette preuve nouvelle, que vous avez toujours raison.

J'ai tenu, depuis la mort du roi, votre cabinet très au courant des phrases auliques ; et ma dépêche d'aujourd'hui, dont notre ami commun vous lira sans doute une grande partie, est un résumé fait de mon mieux des probabilités actuelles et futures. Vous y verrez que le prince Henri a déjà fait son sort ; que son petit caractère a échoué contre l'écueil de sa grande vanité dans cette circonstance si grave, comme dans tant d'autres ; qu'il a montré tout à la fois une avidité prodigieuse de régner, une morgue repoussante, un pédantisme insupportable, le dédain de l'intrigue ; tandis que sa vie n'est que petite, basse et sale intrigue ; le mépris des ministres influents ; tandis qu'à un seul homme près (le baron de Knyphausen, tous les jours à la veille d'une apoplexie), il n'a pas un entour marquant qui ne soit sot, vil ou fripon ; qu'enfin il est impossible d'être plus loin de la faveur, et surtout du crédit ; et même de s'être mis en situation où il soit plus difficile de la recouvrer.

Je persiste donc à croire que le duc de Brunswick, maître de lui, nullement ostentateur, et profondément habile, sera l'homme de la chose, non pas aujourd'hui, mais au jour de la nécessité. J'en ai longuement déduit les raisons, et je les crois sans réplique, vu l'ordre de faits et de circonstances que je vois et celui que je prévois.

Tout cela ne rend que plus nécessaire l'exécution de votre projet que je regarde comme très praticable, même avec les *à poco*, par les mains desquels il vous faudra les faire passer, si vous suivez, avec votre dextérité naturelle et votre irrésistible séduction, le plan d'y intéresser l'amour-propre du maître, de manière que ce soit la chose, et que, comme vous dites si bien, par lui seul elle soit apprise à ses ministres. Je dis que votre projet n'en devient que plus nécessaire à réaliser, car l'Angleterre intrigue ici avec une grande activité pour son compte, à l'ombre des intérêts de la Hollande, qui tiennent fort au cœur du cabinet de Berlin. Or, ce que j'insinue souvent ici, à savoir que la puissance prussienne n'est point assez consolidée pour que le choc de

notre système combiné avec celui de l'Autriche ne la réduisit pas en poudre, n'est pas tellement irréplicable, grâce à la Russie, qu'il n'y ait beaucoup de choses à m'objecter : et toujours resterait-il, même dans les suppositions les plus défavorables à la Prusse : 1° que ce serait ouvrir une déplorable carrière à des jeux sanglants, sous un directeur aussi mal habile que l'Empereur, le moins militaire des hommes ; 2° que le plus grand succès laisserait sans contrepoids en Europe un prince qui a des droits et des prétentions à tout ; 3° enfin, et surtout que c'est chercher bien péniblement ce que la nature des choses nous offre, comme le printemps fait succéder des bourgeons productifs à du bois mort et sec.

Il y a quelques fautes de chiffres qui font que je n'ai pu saisir la base de votre dissentiment avec moi sur le système maritime ; mais je connais trop l'extrême justesse de votre esprit, qui ne se paie pas d'illusions, pour croire que nous soyons très opposés ; et, quant à moi, je n'ai jamais prétendu dire que nous dussions avoir une marine capable de faire respecter notre commerce. Il s'agit seulement de déterminer jusqu'où doit s'étendre ce commerce, du moins activement protégé. Vous sentez, tout aussi bien que moi, qu'une alliance avec l'Angleterre ne peut porter solidement que sur un traité de commerce, qui trace une ligne de démarcation nette, précise et distincte ; car ils n'auraient pas aussi beau jeu que nous à une liberté illimitée ? Comment soutiendraient-ils notre concurrence ? Et ces Indes, ces Antilles, ne seront-elles pas jusqu'à la fin le pommier de la discorde, si l'on n'en cerne pas les racines parasites et voraces ?

Quoi qu'il en soit, monsieur le Duc, ne vous laissez décourager ni par les dégoûts, ni par les difficultés ; gravissez d'un pas ferme, quoique mesuré, et avec une suite inflexible, le seul sentier non frayé qui puisse mener aujourd'hui à la gloire politique, et, ce qui est plus substantiel, à la pacification de l'univers. Il est si beau de réunir à tous les talents des héros les principes d'un sage et les vues

d'un philosophe! C'est une couronne si peu vulgaire que de changer par un seul acte diplomatique toutes les vieilles formules, toutes les pitoyables rubriques, toutes les tracasseries meurtrières de la politique moderne, que votre courage doit être bien puissamment soutenu par une si magnifique perspective.

Vous savez si je vous suis tout dévoué et si vous pouvez disposer de moi.

Mirabeau félicite ici le duc de Lauzun d'avoir eu la pensée d'une alliance entre la France, l'Angleterre, la Prusse et la Hollande. Trenck remarque que l'esprit, l'orgueil, l'intérêt, le goût public et particulier de la France et de la Prusse y opposent des barrières insurmontables.

Il défend le prince Henri contre les outrages de Mirabeau. Ce n'est point par l'orgueil de son rang, c'est par les qualités de son esprit, de son âme et de son cœur, que ce prince a ambitionné la renommée d'un homme illustre. Assurément il a des ridicules; mais il a assez de grandes qualités pour qu'elles les effacent. Il a désiré avoir une grande influence sur le Gouvernement, et il a ainsi perdu la faveur de son neveu; d'autre part, il a eu le tort d'accorder trop de confiance à un homme qui en était indigne. Il paraîtrait que le prince avait fini par interdire à Mirabeau l'entrée de sa maison.

Ici se place par ordre chronologique une lettre du comte d'Esterno à M. de Vergennes, le 2 septembre 1786 (Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205.)

... Le comte de Mirabeau vient encore de nuire à la nation par la présomption qu'il a eue de tracer un plan de gouvernement qu'il a adressé au roi de Prusse¹. Dans ce plan, à titre de philosophe qui fait consister son devoir de dire la vérité au Roi lorsqu'il ne la lui demande pas, il a écrit des choses très déplacées et très désobligeantes pour le roi de Prusse; et le prince Henri m'a dit également qu'il serait fort à propos de le faire partir des États de Prusse.

D'Esterno ajoute dans ce billet que M. de Hertzbezz, curateur de l'Académie de Berlin, a proposé de remplacer la langue française en usage à l'Acadé-

¹ Il s'agit encore de la *Lettre à Frédéric Guillaume III*. Elle est bien mal jugée par d'Esterno, qui a l'air ici d'un envieux.

mie par la langue allemande. L'Académie a mis sur le même pied les langues allemande, française et latine.

LETTRE XXI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

5 septembre 1786.

Il est impossible que l'on vous donne des nouvelles plus exactes sur la situation du prince Henri avec le roi que celles dont mes précédentes sont remplies. Le prince lui-même ne se farde plus sa position, et passant d'une extrémité à l'autre, comme tous les hommes faibles, clabaudant déjà, disant que le pays est perdu; que les prêtres et les sots, et les catins et les Anglais vont le précipiter dans l'abîme, il achève, par l'intempérance de sa langue, ce que les indiscretions du chevalier d'Oraison et les confidences personnelles de l'oncle au neveu, quand il n'était que prince de Prusse, ont probablement trop fait connaître à Frédéric-Guillaume; il achève, dis-je, de se perdre dans l'esprit du roi. Voilà mon opinion; il quittera, si on le lui permet, ce pays où il n'a pas un ami, ni une créature, si ce n'est dans le subalterne le plus abject; il quittera ce pays, ou il deviendra fou; ou il mourra: voilà mon pronostic.

Ce n'est pas que je sois convaincu que ce Gouvernement-ci doive toujours marcher par des subalternes. Le Roi a trop peur d'avoir l'air d'être gouverné pour n'en avoir pas besoin. Pourquoi serait-il le premier homme chez qui les prétentions n'auraient pas été en raison inverse de la réalité? Frédéric II, que la nature avait si bien fait naître pour le commandement, Frédéric II (qui se croyait l'âme universelle du monde et n'admettait aux autres hommes je ne sais quelle âme sensitive, instinct animal, mécanisme plus ou

moins ingénieux¹) n'a jamais montré la peur de paraître être mené. Il était sûr de ne l'être pas; celui-ci en tremble; il le sera donc. Tant que les choses iront toutes seules, il n'en aura pas l'air; rien n'est plus aisé, dans ce pays-ci, que de recevoir et de dépenser. La machine est montée de manière qu'il y a de si gros excédents! Quelques attentions de détail, quelque surveillance de police, quelques changements dans les sous-ordres, quelques coquetteries à la nation (à laquelle, soit dit en passant, on paraît résolu d'immoler l'amour-propre des étrangers, de sorte qu'ainsi que je l'ai toujours dit, la gallomanie du prince Henri nous a fort mal servi, même en ceci), cela va tout seul. Il se fera même du bien; car ce n'est pas ici comme ailleurs, où le passage entre le mal et le bien est quelquefois pire que le mal, et où les résistances sont terribles. Tout se fait *ad nutum*. D'ailleurs les cordes sont si tendues qu'elles ne peuvent qu'être relâchées. Le peuple a été si opprimé, si vexé, si pressuré, qu'il ne peut plus qu'être soulagé. Tout ira donc, et presque de soi-même, tant que la politique extérieure sera calme et uniforme. Mais au premier coup de canon, ou seulement à la première circonstance orageuse, comme il croulerait, tout ce petit échafaudage de médiocrité! Comme les ministres subalternés se rapetisseraient! Comme tout, depuis la chiourme effrayée jusqu'au chef éperdu, appellerait un pilote!

Qui serait ce pilote? Le duc de Brunswick? Je n'en doute presque pas; parce que le petit amour-propre n'est plus rien au jour de la bagarre, qu'une aptitude de plus à la peur; parce que d'ailleurs le prince est de tous les hommes celui qui ménagera le plus le petit amour-propre; qu'il se contentera de faire sans paraître, qu'il sera le serviteur des serviteurs, le plus poli, le plus humble, et à coup sûr le plus adroit des courtisans, en même temps que sa main de fer enchaînera toutes les petites vues, toutes les intrigues, tous

¹ Inédit.

les partis. Voilà mon horoscope, et je ne crois pas qu'il y en ait un autre de raisonnable à tirer aujourd'hui.

En l'état, c'est Hertzberg qu'il faut ménager, et le comte d'Esterno n'y est pas propre, parce qu'il l'a trop déserté autrefois, et qu'il sent bien qu'il y aurait indécatesse et lourde gaucherie à revenir trop brusquement. Au reste, ce Hertzberg peut se perdre lui-même par ses jactances et son ostentation vaniteuse. C'est un moyen de culbuter les gens en place que les courtisans emploieront, vu le caractère du roi, et qui pourra réussir.

Mais c'est la Hollande, cette Hollande convulsive, à laquelle il faudrait aviser. On est convaincu que nous y pouvons tout; et, bien que je ne croie pas cela aussi vrai qu'on le tient pour indubitable, je pense du moins que, si l'on disait au parti qui s'est tant avancé, probablement sur la conviction que nous étions derrière lui pour le soutenir (car comment se chargerait-il, sans sûretés, dans les futurs contingents, d'une telle responsabilité?); *arrêtez-vous à tel point*; on ne serait pas obéi. On sent bien qu'à cet égard je ne prétends ni ne veux donner d'avis. Je suis trop loin de la vérité; je ne la vois que par le verre à facettes des passions, et M. d'Esterno ne me dit rien; mais ce que j'aperçois distinctement, c'est que l'orage qui se forme sur ces marais peut envelopper d'autres pays. La légation française de Berlin ne vous dira pas cela; ce n'est pas sa manière de voir; elle est persuadée que l'intérêt du frère n'influera point sur les liaisons du roi. Moi, j'en doute; j'ai de fortes raisons d'en douter. Hertzberg est tout Hollandais; c'est la seule façon décente qu'il ait d'être Anglais; et ce ministre peut beaucoup pour la politique extérieure qu'au demeurant il n'entend pas. Je lui disais l'autre jour sur son éternelle répétition: Le roi sera caution du stathouder. « Je respecte trop le roi pour vous demander qui sera la caution de la caution; mais j'oserai vous dire: *comment fera-t-il respecter sa caution?* Qu'arrivera-t-il lorsque la France lui aura démontré que le stathouder est contre-

venu aux engagements pris sous sa sanction ? Ce n'est pas de la Hollande que le roi est beau-frère ; et l'affaire de Naples vous montre assez comment on fait éluder les interventions de famille. Que peut le roi contre la Hollande ; et n'est-il pas trop équitable pour exiger que nous, qui ne pouvons pas vouloir que les Hollandais soient Anglais, nous risquions notre alliance pour le chevalier des Anglais ? »... A tout cela Hertzberg, qui ne voit dans ce monde sublunaire que Hertzberg et la Prusse, répondit des choses vagues ; mais à ces mots : *Que peut le roi contre la Hollande ?* il dit entre ses dents avec un air très sombre : *Elle ne le défierait pas, je crois.* Encore une fois, prenez garde à la Hollande, où la légation anglaise assure, par parenthèse, que nous avons acheté la ville de Schiedam ; que M. de Calonne nommément y prodigue l'or, et qu'en un mot il est personnellement le tison de la discorde.

J'ai réservé les questions qui commencent votre lettre pour les dernières : d'abord, parce qu'elles sont moins pressées, puisqu'il paraît impossible que l'Empereur entreprenne rien sur la Turquie européenne avant le printemps prochain ; ensuite parce qu'il me faut me raccorder, le concours des circonstances de la mort du roi et de l'avènement de Frédéric-Guillaume au trône ayant demandé presque exclusivement mon attention et repoussé dans un plus grand éloignement les objets moins voisins. Encore crains-je bien que ma moisson ne soit stérile ; la Prusse n'ayant, avec ces pays dispersés à plus de quatre cents lieues, aucune relation ni de commerce, parce qu'il n'y a point de grand négociant, ni de politique, parce que les diplomaties prussiennes sont extrêmement mauvaises. Et quant aux particuliers qu'on voit dans le monde, ils sont si ignorants qu'on n'en peut tirer aucune lumière. Buchholz, qu'ils ont à Varsovie, homme très ordinaire, mais actif ; et leur chargé d'affaires à Pétersbourg, Huttel, homme instruit, leur mandent que la Russie est plus pacifique que le Turc, et que les provinces de l'intérieur ottoman invoquent la guerre.

Quant aux provinces frontières, celles qui appartiennent aux Tartares ne sont certainement pas amies des Russes. La Moldavie et la Valachie ont des hospodars, qui, en leur qualité de Grecs, sont sûrement vendus à qui veut les acheter, et par conséquent à la Russie. L'Empereur les tracasse et se fait haïr là comme ailleurs. J'en dirai davantage samedi, et je tâcherai d'esquisser l'idée d'un voyage sur les bords de ces contrées, fait sous le déguisement de marchand et dans le plus sévère incognito. Il instruirait de l'état des frontières, des magasins, des dispositions des peuples, etc., etc., enfin, de ce qu'on doit craindre ou espérer, dans le cas où il en faudrait venir au veto armé (dans lequel il est bien probable que la Prusse nous aiderait très volontiers et de toute sa force) ; c'est-à-dire si l'Empereur se décidait à ne tenir aucun compte de nos représentations, comme il en a déjà fait montre deux fois. Peut-être serais-je plus utile dans un tel voyage qu'à Berlin, où ma carrière est semée de chausse-trapes, et où elle le sera aussi longtemps qu'on ne m'accréditera pas, du moins comme converseur ; ce qui serait d'autant plus convenable peut-être qu'on s'ouvre quelquefois davantage à un tel interlocuteur qu'à un ministre ; attendu que les refus ou les propositions n'ont plus les conséquences ministérielles, et qu'ainsi l'on s'éclaircit les uns les autres sans se compromettre.

Faites une sérieuse attention à ceci, je vous prie. En vain me recommandez-vous de *peu marquer*. Permettez-moi de vous le dire ; il est impossible, malgré tous mes efforts, que je ne marque pas. J'ai trop de célébrité et d'affinités avec le prince Henri, qui est un vrai héros-femme, et qui n'a aucune espèce de secret. On me fait parler, lorsque je n'ai rien dit ; on dénature ce que j'ai dit, lorsque j'ai parlé. Il est impossible de se faire une idée de tout ce qu'on m'a prêté depuis la mort du roi ; c'est-à-dire depuis une époque où j'ai profité de l'interruption des sociétés pour me tenir absolument clos et ne travailler qu'en minant. Mais on n'ignore pas la poste que je chiffre et que ce ne sont pas des corres-

pondances littéraires que l'on chiffre ! D'un autre côté le comte d'Esterno me défavorise autant qu'il peut. La légation anglaise crie : *Favum habet in cornu : longe fuge !* Les favoris m'écartent ; les beaux esprits, les prêtres et les visionnaires font ligue, etc., etc. ; chacun craint pour son domaine, parce que ma destination n'est pas connue. Je ne puis rester avec utilité qu'autant qu'on trouvera moyen de faire dire au comte Finckestein que je ne suis rien qu'un bon citoyen et un bon observateur ; mais que je suis cela, et qu'on m'a permis de donner mon avis. Je ne puis pas douter que ce ministre ne désire fort qu'on lui dise ce peu de mots ; quoi qu'il en soit, je dois en conscience le répéter ; mon rôle devient tous les jours plus difficile et plus louche ; et, pour que je sois vraiment utile, il me faut un caractère quelconque, ou être employé ailleurs.

Le prince Henri chante aujourd'hui la palinodie. Il repré- tend encore une fois Hertzberg enferré, et incessamment perdu. Il dit des merveilles du duc de Brunswick. Il se promet tôt ou tard une grande influence ; il ne se pressera pas ; il louvoiera six mois ; il assure que les projets anglais sont absolument avortés. Hertzberg, dit-il, se conduit comme s'il avait perdu la tête, et précisément comme si lui, prince Henri, le conseillait, pour le précipiter, etc., etc. Enfin c'est un mélange d'exaltation et de rodomontades, de présomptions et d'anxiétés, un flux de paroles sans rien de positif, de demi-mots sans valeur déterminée ; que de l'exagération et de l'enflure ; d'où il est difficile de conclure s'il se trompe, ou s'il veut tromper : s'il soutient le procès de son amour-propre, ou s'il se repaît d'illusions, ou même s'il a lui récemment à ses yeux quelque rayon d'espoir ; car, ainsi que je l'ai dit, il n'est vraiment pas impossible que Hertzberg se perde par sa jactance. Au reste, le prince Henri me presse de me faire donner un caractère pendant que le roi sera en Prusse et en Silésie, ou du moins un crédit quelconque auprès du comte Finckestein, qui puisse le communiquer au roi.

Rien n'est changé dans les nouvelles habitudes de celui-ci ; M^{me} Rietz est allée le voir une seule fois. Mais, samedi passé, il écrivit au fils qu'il a de cette femme, avec cette souscription : *A mon fils Alexandre, comte de la Marche*. Il a ennobli et même baronnisé la maîtresse du margrave Schwedt (baronne de Stoltzenberg ; c'est le titre d'une baronnie d'environ huit mille écus de rente que le margrave lui donne) qui n'est autre chose qu'une assez jolie Allemande, autrefois comédienne, et dont le margrave a un fils. On n'a pas voulu refuser la seule chose que demande et que puisse demander ce vieillard de soixante-dix-sept ans. C'est peut-être aussi pour se donner un prétexte d'en faire autant pour M^{me} Rietz. Le mari de celle-ci est « *Erzkammerer* », ce qui revient à peu près à premier valet de chambre et trésorier de la cassette ; mais on croit qu'il ne fera que sa fortune pécuniaire ; sa femme n'a jusqu'ici nulle influence sérieuse.

Le maréchal de cour Ritwitz, étant soudainement devenu fou furieux à la suite d'un démêlé avec un des officiers de la bouche, on a proposé au roi un M. de Marwitz, homme tout à fait insignifiant. « Autant vaut celui-là qu'un autre », a dit le roi. Est-ce insouciance ? Est-ce peur d'importance attachée à une place, qui véritablement n'en mérite guère ? C'est ce qu'il est impossible de décider.

M. de Lucchesini augmente de prétentions. Il veut une place, finance ou commerce, probablement la direction de la Société maritime ; mais c'est tendre bien haut. Avec de l'esprit et des connaissances, il a une de ces tournures auxquelles on ne s'accoutume pas à marier l'ambition ; tout au plus le jettera-t-on dans le corps diplomatique auquel il est propre. Je crois cet Italien un des plus ardents à m'écartier du roi, qui, au reste, sera très peu abordable jusqu'à l'hiver.

La commission pour la régie paraît jusqu'ici plutôt une espèce de chambre ardente qu'une commission paternelle. On parle beaucoup plus de sommes, dont l'emploi n'est pas justifié, que d'alléger les accises. M. de Werder, président

de la commission, est d'ailleurs connu pour l'ennemi personnel de quelques-uns des membres de la régie. Cela, peut-être, a donné lieu au soupçon; c'est cependant le duc de Brunswick qui a proposé Werder; à la vérité, ce prince avait besoin de lui pour quelques affaires relatives à son pays.

Hertzberg a certainement essuyé une bourrasque, et le crédit du comte Finckestein en paraît augmenté. Mais j'avoue que la nuance me semble imperceptible, et je persiste à croire que Hertzberg est inébranlable par toute autre chose que ses propres maladresses.

Cette très longue et très curieuse lettre a été fort émondée par l'abbé de Périgord, qui l'arrête près de dix pages avant la fin. Je n'indique pas ici quatre petites modifications, car elles n'ont aucune importance. Voici comment Talleyrand termine la lettre après ces mots: « On ne serait pas obéi » (p. 205).

Il n'y a qu'en France que l'on ne sait pas combien la France est imposante. M. de Vergennes, et par lui-même et par les énormes machines qu'il peut remuer en Europe, fera tout ce qu'il voudra.

La question prise relativement à nous Prussiens, est: « L'intérêt du frère n'influerait-il point sur les liaisons du Roi? » La seule réponse à faire pour le moment, c'est qu'Hertzberg est tout Hollandais; c'est la seule manière décente qu'il ait d'être Anglais. Et Hertzberg peut beaucoup pour la politique extérieure, qu'il n'entend pas. Il me disait il y a quelques jours: « Le roi sera caution du stathouder. — Je respecte trop le roi, lui ai-je dit, pour me demander qui sera la caution de la caution. Mais j'oserai vous demander: Comment fera-t-il respecter sa caution? Si on vous démontre que le stathouder est contrevvenu aux engagements, qu'il soit pris ou se soit fait prendre; avec le caractère de probité de votre nouveau roi, que pouvez-vous faire? A tout cela Hertzberg, qui ne voit dans ce monde sublunaire que la

Prusse et Hertzberg, m'a répondu cent choses, toutes plus vagues les unes que les autres. Je persiste à croire que Hertzberg est inébranlable par tout autre chose que par ses propres maladresses. Les bulletins de Grimm sont toujours aussi répandus.

Trenck fait observer que les événements ont démenti les prédictions de Mirabeau et que, lorsque la France a menacé, Frédéric-Guillaume ne s'est point ému.

Il considère comme extrêmement juste ce que l'auteur dit des Turcs et des Russes. Mais il le raille de prétendre à une mission en Moldavie et en Valachie. « Si l'impitoyable scrutateur des secrets subalternes de nos Cours européennes se glisse jamais parmi les eunuques du sérail, adieu l'honneur du Sultan! » Cependant il ajoute: « S'il avait l'insolence de parler à Constantinople de la sultane favorite, comme il a fait à Berlin de M^{lle} de Voss, je doute qu'il en sortit sans avoir éprouvé les rigueurs de la justice turque. »

Trenck défend ensuite de M. de Finckestein contre l'accusation de faire valoir à Berlin la faction française aux dépens de la faction anglaise. Il soutient que cet homme d'Etat est aussi éloigné de tremper dans les cabales que dans les trahisons. Puis passant à Rietz, il fait remarquer que Mirabeau a mal interprété le titre que porte ce particulier. Il est trésorier de la Chambre et non pas chambellan. « Ce n'est pas l'usage en Prusse d'élever un valet de chambre au poste de chambellan. Les époux des maîtresses des Rois ne sont pas traités partout, comme on en a vu traiter quelques-uns en France... Le roi Frédéric-Guillaume est l'ami, l'adorateur passionné du beau sexe; mais jamais ce goût, quoique très vif, ne lui fait oublier qu'il doit compte de son honneur tant à ses sujets qu'à lui-même. » Trenck termine en affirmant que le crédit du ministre Hertzberg n'est point du tout ébranlé... Le critique prussien peut avoir raison sur plusieurs points; mais ce qu'il aurait de la peine à contester, c'est l'esprit de la lettre XXI, qui est l'une des meilleures de Mirabeau. Avec cette lettre s'arrêtent ici les corrections de l'abbé de Périgord. Il est plus que vraisemblable qu'il a revu et amendé toutes les lettres de Mirabeau; mais la Correspondance de Prusse de 1786 et 1787 ne contient que les dix lettres dont j'ai indiqué les différences.

Dans le volume Prusse 205, folio 340, V^o, existe, soigneusement biffée, une note curieuse où il était dit: « M. de Talleyrand avait trente-deux ans, lorsqu'il a écrit ces lettres qui ne font honneur ni à son esprit ni à ses intentions. On ne comprend pas pourquoi M. de Vergennes l'avait envoyé à Berlin. Mirabeau, qui s'y trouvait dans le même temps, était plus que suffisant pour éclairer quelques intrigues. » On a bien fait de rayer cette note ridicule, qui prouve que son auteur ne connaissait point la question; mais le chiffre de trente-deux ans a, par une sorte d'allitération, fait croire au chiffre de trente-deux lettres. En réalité, il n'en reste que dix comme spécimens des modifi-

cations apportées par Talleyrand au texte de Mirabeau, et c'est assez pour qu'on puisse juger dans quel esprit elles ont été faites.

Wilhelmine Enke-Rietz, comtesse de LICHTENAU (1754-1820), page 209, la plus jeune des trois filles d'Elle Enke, maître de chapelle du grand Frédéric, devint la maîtresse du prince royal, neveu du Roi, puis fut mariée au fils d'un de ses jardiniers de Postdam, nommée Rietz. A la mort du grand Frédéric en 1786, elle resta l'amie de prédilection du nouveau roi et demeura au château de Charlottenbourg, où elle recevait des artistes et des étrangers, surtout des diplomates qui cherchaient à se servir de son influence. Créée comtesse de Lichtenau, elle put, grâce à ce titre, être présentée à la Cour de Naples, où elle fut adulée. Elle revint à Berlin avec une sorte de cour personnelle et attira chez elle l'élite de la capitale prussienne. Elle eut bientôt un tel empire sur le roi qu'elle ne laissa pénétrer auprès de lui que ceux dont elle voulait bien tolérer la présence. Au moment de l'agonie du monarque, elle daigna permettre à la Reine et au prince royal de lui faire leurs adieux. Mais, dès que Frédéric-Guillaume II fut mort, sa disgrâce fut complète. Tous ses amis, sauf Dampmartin, l'abandonnèrent. Le 17 avril 1798, elle fut dépouillée de tous ses biens et réduite à une pension viagère de quatre mille écus. Elle demeura enfermée dix-huit mois. Au sortir de sa captivité, elle épousa en 1802, un jeune musicien qu'elle abandonna bientôt pour un officier hongrois. Par l'intervention de Napoléon, elle recouvra une partie de ses richesses et rentra à Berlin, où elle mourut en 1820.

(Voir ses *Mémoires*, écrits en 1808 et traduits en 1809 par J.-F.-G. P. — 1 vol. in-8°. — Voir les écrits de Bandemer, Baranius, Holbein, et le *Tableau de l'Europe* du comte de Ségur.)

Le comte de la Marche, aîné des enfants de la comtesse de Lichtenau et de Frédéric-Guillaume, mourut très jeune. Le Roi lui fit élever un superbe tombeau par le sculpteur Schadow.

LETTRE XXII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

8 septembre 1786.

Le 6, à la revue de l'artillerie, j'étais descendu de cheval pour suivre le roi sur le front des troupes. Le duc de Brunswick m'a joint, et, tout en causant mortiers, bombes et batteries, nous nous sequestrions; et, aussitôt que nous avons été seuls, il s'est mis à me parler de la prodigieuse connaissance que j'avais du pays, de manière à me faire sentir qu'il avait lu mon mémoire au roi; puis, me parlant

de l'aurore du nouveau règne, il a sauté brusquement à la politique extérieure; et, après beaucoup de détails trop longs et peu utiles à rapporter, il m'a dit: « Au nom de Dieu, arrangez-vous en Hollande; mettez le roi à son aise; le stathouder sera-t-il jamais là-bas autrement que *ad honores*? Vous y avez tout crédit; vous ne pouvez pas le perdre, ce crédit; le parti qui vous le donne serait trop en danger si vous le perdiez. Encore une fois, mettez-nous à notre aise de ce côté, et je vous réponds de tout le reste sur ma tête; mais hâtez-vous, je vous en prie. Je pars dimanche pour Brunswick. Venez m'y voir pendant le voyage du roi en Prusse et en Silésie; nous pourrons causer librement, et nous ne le pourrons bien que là; mais écrivez à vos amis qu'ils emploient leur influence à décider le ministère de France à la modération avec le prince d'Orange, qu'encore ne peut-on pas proscrire sans convulsions. Rien n'est mûr pour s'en passer; qu'ils le sauvent, ils ne peuvent pas rendre un plus grand service à l'Europe. Ne sont-elles donc pas connues chez vous, les formes qui ne changent rien à rien, et qui font tout supporter? » Nous nous sommes séparés, parce que cela commençait à faire sensation; mais dites-moi si je ne dois pas aller, à Brunswick, causer avec lui à son aise?

Je dois ajouter à ceci que le comte de Gærtz a emmené huit chasseurs avec lui, qui sont destinés à porter ses lettres jusqu'aux frontières des États prussiens, afin qu'il ne passe point de dépêches sur terre, ni par mains étrangères. Au reste, le duc de Brunswick m'a répété ce que m'avait dit le prince Henri, et que j'avais oublié de mander, que l'un des principaux motifs du choix du comte de Gærtz est son ancienne amitié avec M. de Veyrac.

J'ai conclu de ma conversation avec le duc, qu'il était ou qu'il serait bientôt le maître des affaires, et cela m'a expliqué le nouvel accès de joie, d'espoir et de présomption où est le prince Henri, à qui le madré Brunswickois aura persuadé qu'avec de la patience le sceptre lui serait dévolu, et que lui, duc, ne serait que connétable (on dit qu'à Kœnigs-

berg il sera déclaré feld-maréchal). Cela joint à ce que le duc aura fait arrondir et disparaître les discussions d'intérêt pécuniaire, tourne la tête au prince, qui me disait l'autre jour : « que le Duc était le plus loyal des hommes et son meilleur ami ; qu'à la vérité il ne pensait pas ainsi il y a quinze jours ; mais, etc., etc., etc. ; de sorte que c'est en quinze jours que s'est opérée cette métamorphose. Il n'y a en résultat nulle différence entre un imbécile et l'homme d'esprit qui se laisse ainsi tromper. Il n'y a en résultat nulle différence entre un sot et l'homme d'esprit qui se laisse persuader qu'un sot est un homme d'esprit. Or ces deux choses arrivent tous les jours au prince Henri. Il part, le 13, pour Rheinsberg, et il en reviendra la veille du retour du roi.

La ferveur de novice paraît se ralentir un peu. J'ai de fortes raisons de croire que M^{me} de Voss est prête à céder : œillades, conversations fréquentes (car cette assiduité à Schœnhausen n'est pas pour la reine douairière), présents acceptés (un canonicat pour son frère), crédit essayé (c'est elle qui a fait placer M^{me} de Viérey auprès de la princesse Frédérique de Prusse) ; or demander, c'est promettre. En un mot, depuis l'avènement, tout annonce que le diadème est un beau fard ; tant mieux, au reste ; il n'y a que la chute qui puisse rendre cette maîtresse peu dangereuse ; elle est toute Anglaise et n'est pas incapable d'intrigue. D'ailleurs, quand on pense que le crédit d'une M^{me} du Troussel a pu, sous un Frédéric II, donner des places même importantes, on sent ce qui arrivera sous un autre roi, et ce qui sera aussitôt que l'on s'avisera que l'intrigue peut quelque chose à la cour de Berlin comme aux autres.

M^{me} Rietz a reçu hier un diamant de 4.000 écus. De l'argent, un titre, peut-être, paraissent devoir être ses lettres de vétéranee.

On montre son fils à présent comme comte de la Marche. Il a une maison particulière.

Le général Kalschstein, disgracié par le feu roi, et regretté de tout le monde, a reçu un régiment.

Maintenant, et jusqu'à ce que j'aie de nouveaux détails sur Berlin, voici une anecdote importante, et que je crois devoir envoyer dans l'état douteux de santé de l'impératrice de Russie. Il y a environ six ans qu'un jeune étranger au service de France, bon gentilhomme, fut adressé à la grande duchesse par une femme qui a été élevée avec elle, et qui est restée son intime amie. Ce jeune homme avait l'intention d'entrer au service de Russie ; il fut présenté au grand-duc par la grande-duchesse, qui sollicita avec de vives instances, et en sa présence même, une place pour ce jeune homme auprès de son mari.

Cependant le jeune protégé, bien fait, et d'une figure agréable, allait souvent chez la princesse. Attiré par elle, fêté, distingué, comblé de bontés, il devint amoureux, et son trouble extrême l'apprit à la grande-duchesse. Un soir de grande cour et de bal masqué, elle le fait conduire par une de ses femmes dans un appartement mal éclairé, et assez écarté de ceux où était la Cour. Peu de moments après, la conductrice du jeune homme le quitte, en lui recommandant d'attendre, et la grande-duchesse arrive en domino noir. Elle ôte son masque, prend le jeune homme par la main, le conduit près d'un sofa, et l'y fait asseoir à côté d'elle. Alors la grande duchesse lui dit qu'il faut opter entre le service de France et celui de Russie, lui laissant d'ailleurs un certain temps pour se résoudre. Les agaceries, les caresses mêmes succèdent ; le jeune homme, incertain, épris, éperdu d'amour et de peur, fut fort gauche au commencement de l'entrevue. La grande-duchesse le rassura, l'enhardit, lui fit toutes sortes d'avances ; enfin le jeune homme triompha de sa propre timidité et fut même très vaillant.

A cette scène de transports succédèrent soudain des adieux qui tenaient autant de la terreur et du despotisme que de l'amour. La grande-duchesse ordonne au jeune homme du ton le plus tendre, mais le plus absolu, de dire au grand-duc qu'il ne peut accepter la place de capitaine qu'on lui desti-

naît; elle ajoute qu'il faut partir, partir aussitôt; qu'il lui en coûterait la tête, si la moindre chose transpirait; enfin, elle le presse de demander une marque de souvenir; et le jeune homme, effrayé, saisi, tremblant, demande un ruban noir qu'elle détache de son domino; il reçoit ce gage; il perd tellement la tête qu'il part du bal même et quitte Saint-Petersbourg, sans prendre ni moyens de correspondance, ni arrangements pour l'avenir, ni précautions d'aucun genre pour sa fortune. Très peu de jours après, il vida le pays, courant jour et nuit, et n'écrivant au grand-duc qu'après avoir franchi les frontières de Russie; il en a reçu une réponse très gracieuse, s'en est tenu là, et est revenu en France, où il suit le service. Cet homme a peu de caractère; mais il ne manque pas d'esprit; dirigé, il pourrait assurément être utile, du moins pour courir une chance aussi extraordinaire; mais alors il faudrait qu'il allât en Russie avant le changement de règne et qu'il tâtât le terrain, aujourd'hui que la grande-duchesse n'a plus tant de peur. Je ne le connais point personnellement; mais je puis disposer de son ami intime, qui est un homme parfaitement sûr. Au reste, je n'ai pas cru devoir nommer le héros de l'aventure, qu'il n'est pas nécessaire de connaître, si l'on ne veut pas s'en servir. Si, au contraire, on croit utile de suivre cette ouverture, je le nommerai courrier par courrier.

Certainement l'électeur de Bavière n'est pas bien. Il pourrait ne pas vivre jusqu'à l'hiver, et il paraît difficile qu'il aille jusqu'au printemps. J'irai d'ici à Dresde afin de n'avoir pas l'air de m'absenter que pour le duc de Brunswick; j'y serai sept ou huit jours, autant à Brunswick, et trois ou quatre semaines en tout. Mon voyage sera précisément du même nombre de jours que celui du Roi, pendant lequel il n'y a rien à apprendre; au lieu qu'assurément je mettrai ma course à profit, et saurai en huit jours, à Brunswick, ce que je ne devinerais pas en trois mois ici.

En voilà trop long pour parler aujourd'hui de la Turquie européenne. Je doute qu'on puisse empêcher l'Empereur,

s'il n'est pas dépourvu de toute habileté, d'aller, le jour où il voudra, jusqu'à l'embouchure du Danube; mais aussi ce jour-là il devient l'ennemi naturel de la Russie, qui le trouverait de trop dans la mer Noire, et là peut-être avorteront des deux côtés les projets combinés. On m'assure que la Moldavie et la Valachie désirent appartenir à l'Empereur. Je ne saurais le croire, puisque ses propres paysans désertent et vont en Pologne même, plutôt que de rester chez lui; mais ces pays sont absolument ouverts, et je pense que ce n'est que dans la Roumélie et la Bulgarie qu'on pourrait tenir ferme. Je crois enfin que nous seuls, par promesses ou menaces, pouvons empêcher l'Empereur de travailler à cette grande démolition; que la Russie, si elle sentait ses forces, opérerait demain toute seule, s'il faut en croire toutes les rodomontades de Saint-Petersbourg; mais après-demain que ferait-elle? Au reste, vous n'ignorez pas sans doute qu'elle a reçu quelque échec; que le prince Héraclius a été obligé de désertir sa cause, qu'elle est encore une fois réduite à défendre le mont Caucase comme frontière; qu'elle n'a rien sur le pendant, qui lui mettrait le pied dans les entrailles ottomanes, et que ce serait peut-être le vrai moment de lui reprendre la Crimée. Si toutes ces nouvelles sont vraies, et ces conjectures fondées, il est impossible que je sache, aussi bien que vous, aucune de ces choses.

La question relative au bailliage de Wustherhausen a été accommodée très noblement par le roi. Il le reprend et donne annuellement cinquante mille écus au prince Henri, qui est obligé d'en laisser dix-sept au prince Ferdinand; le bailliage n'en rapporte qu'environ quarante-trois.

Maintenant le prince Ferdinand revient, dit-on, contre la renonciation au margraviat d'Anspach. Or, comme on sait que le prince Ferdinand ne veut rien et ne fait rien par lui-même, il est évident qu'il est poussé par le prince Henri; et d'autant que c'est là le *manet alta mente repostum* contre M. de Hertzberg. Il est difficile d'imaginer rien de plus gauche et de plus propre à se brouiller à jamais avec le roi.

J'avais toujours regardé la singularité de M. de Romanzow de ne point draper, et son démêlé avec le comte de Finckestein, sur le non-envoi d'un complimenteur à Saint-Pétersbourg; — démêlé assez vif pour que le Comte lui ait demandé s'il avait ordre de sa Cour de lui parler ainsi; — comme un coup de tête de jeune homme, d'autant plus que le baron de Reede, envoyé de Hollande, n'a pas drapé non plus par économie, et qu'ainsi l'on n'a pas mis une très grande importance à cet appareil. D'ailleurs, comme ces débats ont très ridiculement occupé le corps diplomatique pendant huit jours, et que M. d'Esterno, qui s'y est bien conduit, n'en aura pas fait faute à son cabinet, j'avais cru inutile d'en parler. Mais M. de Romanzow, seul entre tous les ministres étrangers, n'allant point à l'enterrement à Potsdam, cette marque d'insouciance ou de mécontentement faisant sensation, et le temps nécessaire pour recevoir des ordres étant écoulé, j'avise de ce fait, auquel cependant je ne donne pas autant d'attention que le parterre, mais qui déplait beaucoup aux loges. Au reste, le cabinet de Berlin devrait savoir depuis longtemps que la Russie est entièrement perdue pour lui jusqu'au règne du grand-duc; mais il est impossible de heurter de front plus et plus impoliment que ne fait M. de Romanzow.

La lettre XXII traite spécialement de la Hollande et des complications qu'elle pouvait faire naître.

Comme cette question est abondamment traitée dans la *Correspondance de Mirabeau*, je veux en placer ici le résumé, afin que le lecteur soit au courant de cette affaire si embrouillée. J'en donne succinctement l'origine, les complications et la fin. Ceci dit, quelles que soient les allusions faites par Mirabeau à cette affaire, je n'y reviendrai plus. Les lecteurs qu'elle intéresse n'auront qu'à se reporter, une fois pour toutes, à ce sommaire.

La politique de M. de Vergennes en Hollande avait été d'opposer à l'Angleterre une république riche et puissante, alliée de la France. L'Angleterre voulait, au contraire, replacer les Pays-Bas sous la domination anglaise et favorisait toutes les tentatives propres à diminuer l'influence française. En Hollande, deux partis luttèrent pour le pouvoir : les patriotes, qui désiraient

l'alliance française, et les orangistes, amis du stathouder Guillaume V, neveu du roi d'Angleterre, qui étaient disposés, comme leur chef, à soutenir la politique anglaise. La femme de Guillaume V était la princesse Frédérique-Sophie Wilhelmine, nièce de Frédéric le Grand, très soucieuse de garder le pouvoir et de jouer dignement son rôle. Elle était plus virile, plus passionnée, plus ambitieuse que son mari. Notre ambassadeur, le marquis de Vêrac, homme d'esprit et du monde, n'était pas de taille à lutter avec l'ambassadeur anglais, sir James Harris, qui était ardemment dévoué aux intérêts de l'Angleterre et détestait la France. Celui-ci savait que les Pensionnaires de Harlem, Dordrecht et Amsterdam, avec le grand pensionnaire Bleiswycyk cherchaient à renverser le stathouder d'accord avec la cour de Versailles, pendant que le roi de Prusse songeait à faire nommer sa nièce gouvernante de Hollande avec un Conseil choisi parmi les patriotes. Malgré les intrigues de Harris, un traité d'alliance fut signé entre la France et les Pays-Bas, le 22 octobre 1785, ce qui constitua un succès pour la France. Par l'article 4 de ce traité, Louis XVI s'engageait à fournir à la République des Pays-Bas 10.000 hommes d'infanterie, 2.000 de cavalerie, 12 vaisseaux de ligne et 6 frégates; les Pays-Bas, en retour, promettaient à la France attaquée 5.000 fantassins, 1.000 cavaliers, 6 vaisseaux de ligne et 3 frégates. Harris tenta d'empêcher la ratification de ce traité, mais vainement.

Cependant le traité ne ramena pas le calme dans les Pays-Bas, encore très divisés. Le stathouder se plaignait de l'usurpation de son pouvoir par les Etats de Hollande. Il quitta La Haye, et la princesse d'Orange avertit à sir Harris que le sort de sa Maison allait se décider. Harris essaya d'exciter le stathouder à faire preuve d'énergie et à résister aux patriotes. De son côté, Frédéric II adressait aux Etats un mémoire en faveur de son neveu. Le 17 mars 1786, la ville de La Haye fut troublée par une forte émeute, à la suite de laquelle le Conseil de la ville prit le commandement de la garnison. Les patriotes demandaient à la France d'intervenir et d'obtenir qu'Amsterdam reconnût leurs droits. Le roi de France se borna à faire des vœux pour qu'on réformât les abus qui amenaient des dissentiments dans la République. La Prusse accéda à ces vœux. Sir Harris riposta par un mémoire où le roi d'Angleterre protestait contre toute intervention étrangère dans les affaires intérieures des Provinces-Unies. Ce qui n'empêcha pas les Etats d'enlever, le 27 juillet 1786, au stathouder le commandement de La Haye. Sur ces entrefaites, survint la mort du grand Frédéric. Son successeur Frédéric-Guillaume II fit entendre que la résolution des Etats de Hollande lui paraissait aussi illégale qu'hardie, et crut trouver un expédient, en invitant les Etats à restituer le commandement au stathouder, sous la réserve que ce serait sans conséquence et qu'ils pourraient donner directement des ordres à la garnison de La Haye. Ces déclarations furent inutiles; les Etats ne revinrent pas sur leur décision.

Les petites villes d'Elburg et de Hattem ayant refusé d'accepter des échecs imposés par le stathouder, celui-ci donna l'ordre à ses troupes de châtier les villes rebelles. Elburg se soumit. Hattem résista. Cette ville fut prise et pillée. Elburg et Hattem implorèrent l'appui des Etats. D'autre part, les patriotes d'Utrecht réclamèrent le droit de choisir eux-mêmes leurs magis-

trats municipaux et, le 7 août 1786, procédèrent à ce choix. L'agitation crût à tel point que, le 27 septembre, les Etats de Hollande suspendirent provisoirement le stathouder de ses fonctions de capitaine général de la Province. Le prince protesta et le roi de Prusse lui donna raison.

M. de Vergennes, inquiet de l'insuffisance de M. de Vêrac, eut recours à M. de Rayneval pour essayer de rétablir le calme en Hollande et de négocier avec le comte de Gœrtz, ministre de Prusse. La tâche du nouvel envoyé français à La Haye était fort délicate. Rayneval fit ce qu'il put. Le stathouder refusa toute concession, si la charge de capitaine général ne lui était rendue. Rayneval revint à Versailles en janvier 1787. Le 15 février, Vergennes mourut, et cette mort devait servir plus le stathouder que les fautes de ses adversaires ou le courage de ses amis. M. de Montmorin, qui succédait à Vergennes, était un homme de droiture et de bon sens, mais d'une timidité déplorable. Il autorisait bien Vêrac à soutenir la province de Hollande, alliée fidèle de la France, et à assurer à cette même province la majorité dans les Etats généraux; mais il ne lui donnait aucune instruction pour tâcher de résoudre les difficultés qui allaient faire naître la guerre civile et aggraver les rapports entre la bourgeoisie et les conseils des villes. De son côté, Harris n'était pas inactif. Il cherchait à amener entre le stathouder et les défenseurs du système aristocratique une entente sérieuse.

Le 3 avril 1787, les bourgeois d'Amsterdam se plaignirent au Conseil qu'on eût modifié la députation de leur cité, de façon à favoriser les partisans du stathouder. Le 21, le Conseil refusa d'agir contre l'autorité de stathouder, puis céda. La ville de Rotterdam imita l'exemple d'Amsterdam. Guillaume V voulut se venger et prépara une expédition contre Utrecht, qui résista et mit les troupes stathoudériennes en fuite. Elles subirent un nouvel échec à Zeist.

A ce moment Harris conseilla l'intervention étrangère. Il fit solliciter par la princesse Wilhelmine l'appui des Anglais. Le 24 mai, Harris eut une entrevue avec Pitt et obtint un secours pécuniaire de 20.000 livres sterling.

Le désordre est au comble dans les Pays-Bas : anarchie et guerre civile. C'est alors que Frédéric-Guillaume II sort de sa réserve. Le 28 juin, la princesse Wilhelmine, qui vient de quitter Nimègue, est arrêtée, près de Schoonhoven, par des corps francs. Elle voulait se rendre à La Haye. On l'en empêcha. On la ramena à Nimègue. Ce fut pour Frédéric-Guillaume le prétexte cherché. Il fit remettre un *memorandum* à M. de Goltz pour protester contre les outrages faits à sa sœur et exigea une punition éclatante des coupables. On lui offrit de vagues excuses. Le Roi ne s'en contenta pas et donna ordre de mobiliser ses troupes. Le 20 juillet, son armée était prête à entrer sur le territoire hollandais avec le duc de Brunswick. Les Etats sollicitèrent, le 6 juillet, la médiation de la France. On tergiversa longtemps à Versailles pendant que la Prusse et l'Angleterre s'accordaient et se promettaient mutuel appui pour rétablir le stathouder et détruire l'influence française aux Pays-Bas. M. de Montmorin eut la maladresse de remplacer le marquis de Vêrac par le comte de Saint-Priest. C'était porter un coup terrible au parti patriote; mais la France n'était pas prête à intervenir. Le 9 septembre, la Prusse posa son *ultimatum* : Excuses absolues, révocation de mesures prises à l'occasion du voyage de la princesse Wilhelmine, châtiement des coupables, invitation à la

princesse de se rendre immédiatement à La Haye. Le 12, les Etats refusèrent. Le 13, la province de Gueldre était envahie par les Prussiens. Derrière eux venait la princesse Wilhelmine. Le 29, le stathouder rentra à La Haye, porté en triomphe par les bourgeois orangistes. Les Etats de Hollande, modifiés pour la circonstance, saluèrent le nouvel état de choses. La France avait laissé passer l'occasion favorable de venir en aide aux patriotes.

Après quelques petits engagements, le duc de Brunswick devint bientôt maître de tout le pays entre l'Amstel et le lac de Haarlem. Amsterdam se soumit. La princesse Wilhelmine dressa la liste des instigateurs de l'attentat contre sa personne et demanda leur châtiement. La plupart des patriotes, menacés, se réfugièrent sur le territoire français.

« La France est tombée, dit alors l'empereur Joseph. Je doute bien qu'elle se relève! » Le cabinet de Versailles fit déclarer, le 27 octobre, que jamais son intention n'avait été de s'immiscer par la force dans les affaires de la République. Le 4 avril 1788, la Prusse et les Pays-Bas s'alliaient étroitement. Le 15 avril, l'Angleterre et les Pays-Bas faisaient de même.

Les traditions glorieuses de la monarchie française étaient ainsi abandonnées, et l'on voit que Mirabeau avait eu raison de condamner une telle faiblesse et une telle humiliation. L'intervention prussienne dans les affaires des Pays-Bas fut un coup néfaste pour le gouvernement de Louis XVI.

Si l'on veut étudier à fond cette intéressante question, il faut lire le remarquable ouvrage de M. Pierre de Witt : *Une invasion prussienne en Hollande en 1787*; la *Correspondance de sir Harris*, Londres, 1844; les *Mémoires du baron de Kinckel*; les *Mémoires de Mandrillon* et le livre du général de Pfau sur *l'Histoire de la campagne de 1787 en Hollande*.

A propos de M^{me} du Troussel et de son influence sur le grand Frédéric, Trenck nous donne quelques curieux détails. « Jamais, dit-il, Frédéric le Grand n'a aimé cette femme, qui n'était point aimable. Le compilateur en parle d'après des suppositions faites, sans aucun motif probable, par les oisifs de Berlin. M^{me} du Troussel épousa, à Berlin, un colonel dont elle porte le nom, et celui-ci, au désespoir de l'avoir épousée, a fini par se brûler la cervelle. Voilà tout ce qu'on doit dire de M^{me} du Troussel, qui peut avoir eu quelques aventures piquantes, mais qui n'a jamais influé sur le grand Frédéric » (Voir Thiébaux, *Vingt ans de séjour à Berlin*, tome I, p. 375).

Trenck reprochait ensuite à Mirabeau d'avoir voulu déshonorer la grande-duchesse de Russie dont la beauté, la douceur et les nobles qualités faisaient une princesse accomplie. Il prétendait que l'aventure romanesque, racontée plus haut, était une invention de l'écrivain. La grande-duchesse aurait été en droit de réclamer une satisfaction éclatante de cet infâme, qui donnait aux étrangers des raisons puissantes de se mêler autant du cabinet de Versailles que de ses émissaires. Cependant Trenck ajoutait prudemment : « Je ne serai caution de la vertu d'aucune femme. Je connais la faiblesse humaine, l'effet des passions, leurs aveuglements, leurs excès. »

Au sujet du refus fait par l'ambassadeur de Russie, M. de Romanzoff ou Roumiantsoff, de prendre le deuil comme les autres ambassadeurs lors de la

mort du grand Frédéric et de sa non-présence aux obsèques, Mirabeau avait dit que la Russie était entièrement perdue pour le cabinet de Berlin et qu'il était impossible de la heurter de front plus impoliment que ne le faisait M. de Romanzoff. Trenckle reconnaît aussi et déclare que cet incident provenait des prétentions déplacées du jeune ambassadeur. Il y ajoute cet autre fait. Le jour où Frédéric-Guillaume reçut les hommages de ses sujets, cet ambassadeur fut le seul qui n'illumina point. Une dame lui fit remarquer que cette exception était fort bizarre. « Madame, lui répondit-il, ma livrée et mon équipage sont assez illuminés pour que je puisse m'épargner l'illumination de mon hôtel. » Trenck constate avec dépit que c'est ce qu'on peut appeler « une impertinence à la russe ». On voit ainsi que le désaccord entre Russes et Prussiens remonte un peu haut.

LETTRE XXIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

10 septembre 1786.

Voici quelques détails sur ce qui s'est passé à Postdam, le jour de l'enterrement.

Le roi est arrivé à sept heures. Il est allé, à sept heures et demie, avec M^{mes} les princesses Frédérique, Louise de Brunswick, les demoiselles de Knisbeck, de Voss, etc., voir la chambre de Frédéric. Elle était petite, tapissée en drap violet, chargée d'ornements noirs et argent. Au fond, se trouvait une estrade sur laquelle était placé le cercueil au-dessous du portrait du héros. Ce cercueil était richement garni en drap d'argent galonné d'or. Vers la partie correspondante à la tête, on voyait un casque d'or, l'épée que Frédéric portait¹, le bâton de commandement, le ruban de l'Aigle-Noir, des éperons d'or. Autour du cercueil étaient huit tabourets, sur lesquels on avait placé huit carreaux d'or, destinés à porter : 1° la couronne royale ; 2° la boule d'or, surmontée

¹ Ce fut cette épée que Napoléon prit à Postdam, en 1806, et fit porter aux Invalides.

d'une croix ; 3° la boîte d'or, contenant le sceau ; 4° le bonnet électoral ; 5° le sceptre ; 6° l'ordre de l'Aigle-d'Or en diamants et autres pierres précieuses ; 7° l'épée royal ; 8° la main royale. La balustrade était couverte de velours violet. Un lustre superbe pendait au milieu, et aux deux côtés s'élevaient deux pyramides tronquées de marbre blanc veiné de noir ; c'était du drap blanc marbré avec beaucoup de vérité. Cette chambre m'a paru trop peu éclairée.

S. M. a passé ensuite dans le salon du dais, tendu de noir et orné avec des plaques d'argent du château de Berlin, puis dans la grande salle tendue de noir. Huit colonnes postiches et noires avaient été ajoutées à cette immense salle. Pour tout ornement, il y avait des guirlandes de branches de cyprès, et encore trop peu de lumières.

Au bout d'une demi-heure, le Roi est rentré dans les appartements ; à huit heures et demie, les princes Henri, Ferdinand et le duc de Brunswick sont venus voir les mêmes salles et n'y sont restés que cinq minutes.

A neuf heures un quart, le roi est venu chez le prince Henri. Les régiments des gardes se sont formés sous les fenêtres ; on a apporté le dais ; c'était un fond de velours noir, entouré d'un drap d'or, garni d'une crépine ou frange. Sur le fond d'or étaient des aigles noirs. Douze bâtons couverts de velours supportaient le dais et étaient surmontés de douze aigles d'argent de la hauteur d'un pied, ce qui faisait un bon effet. Après le dais est venu le corbillard, fort large, fort peu élevé, couvert de satin blanc, garni en franges d'or, tiré par huit chevaux couverts de velours noir.

Le corbillard, suivi d'un carrosse coupé de velours noir, surmonté d'une couronne noire, attelé de huit chevaux blancs, enharnachés de velours noir, sur lequel on avait attaché des aigles noirs brodés en or. La livrée, les laquais de chambre, les heiduques, les coureurs, les piqueurs, les pages, suivaient. Les princesses, conduites par MM. de Goertz et de Bischoffswerder ont été à l'église.

A dix heures on s'est mis en marche. Le lieu de l'assemblée

était la grande salle aux huit colonnes. On avait pratiqué une rampe douce qui allait jusqu'à la porte, et c'est là que le corbillard est venu prendre le cercueil. Le chemin, depuis le château jusqu'à l'église, était de planches et couvert de drap noir. La marche, vraiment superbe, s'est faite avec beaucoup d'ordre. Les troupes formaient deux haies.

On est arrivé à l'église, illuminée en bougies et en lampions; on a déposé le cercueil sous une coupole soutenue de six colonnes en marbre blanc; les orgues se sont fait entendre, et bientôt après a commencé la musique; elle a duré une demi-heure, et l'on s'en est retourné sans désordre, mais non pas processionnellement. De retour au château on a trouvé les tables préparées. A midi on a servi; à une heure et demie on s'est levé. Le roi, le prince Henri, le duc de Brunswick et les princesses ont été à Sans-Souci.

Nulle comparaison pour la magnificence, le goût, la richesse, avec nos catafalques de l'église de Notre-Dame; mais pour le pays, pour le temps, on a fait tout ce qu'on pouvait faire. Beaucoup d'ordre depuis le commencement jusqu'à la fin. La musique médiocre, sans effet, sans force, sans charme, mauvaise exécution, pas une voix, excepté Conciliani, qui n'a pas mal chanté.

Les tables bien servies, abondance, choix; beaucoup de domestiques, bon ordre.

Chaque aide de camp général faisait les honneurs d'une table. Vins de France, du Rhin, de Hongrie à profusion.

Le roi, allant à table, conduisait le prince Henri. Sa Majesté a salué avec noblesse dans toutes les occasions. Sa physionomie n'était ni sérieuse ni trop gaie.

Elle a témoigné son contentement à M. de Reck, qui lui a répondu: « C'est M. le capitaine Gonthard qui a tout fait: je n'ai d'autre mérite que celui de lui avoir procuré tout ce dont il a eu besoin. » Le Roi avait le grand uniforme de ses gardes. Les princes étaient en bottes: celui de Goethen avait des éperons de deuil, ce qui a été remarqué. Le Roi est allé seul et revenu seul avec le duc de Brunswick.

Cette lettre ne figure pas dans le manuscrit déposé aux Archives des Affaires étrangères. Elle donne des détails curieux sur les obsèques du grand Frédéric. Trenck remarque seulement que Mirabeau n'était pas au fait de l'étiquette de la Cour prussienne, pour avoir constaté avec surprise que les princes et les généraux étaient en bottes. Le prince de Goethen, étant du nombre des généraux, devait être en bottes. A la Cour même, un militaire ne pouvait se présenter qu'en bottes, et cet usage subsiste encore aujourd'hui.

LETTRE XXIV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

22 septembre 1786.

Le roi part demain; rien n'est changé à l'ordre de son voyage; il sera de retour le 28 et repartira le 2 pour la Silésie. Je serai certainement consulté au retour sur les finances et les moyens de remplacement. Il faut absolument que d'ici là Panchaud m'envoie un bon plan d'agiotage bon pour nos fonds, et surtout bon pour le roi qu'il s'agit d'allécher. Sentez l'importance de ceci. Quand je vous dis que je serai certainement consulté, je vous prie de croire que je ne hasarde pas ce mot: certainement.

Bischoffswerder augmente en crédit et s'en cache avec soin. Welner, entour un peu subalterne, mais pourvu d'esprit, de manège et de connaissances de l'intérieur; visionnaire quand il l'a fallu pour plaire; guéri des visions, depuis que le roi veut tout au moins qu'on s'en cache; actif, appliqué, et surtout assez obscur pour qu'on puisse s'en servir sans jalousie, Welner paraît s'accréditer infiniment; il a ce qu'il faut pour réussir¹.

Je vous répète que Boden n'est pas à négliger pour les insinuations; il est vain et doit être corruptible; car il a perdu une place de huit mille écus d'Allemagne par la mort du landgrave de Cassel, et il est aux expédients. Je sais

¹ Il est aujourd'hui ministre et seulement principal (Note de Mirabeau).

d'ailleurs qu'il a toujours été intéressé. Il est avec le roi en correspondance, même assez intime; ce qu'il répétera souvent portera coup; c'est bien l'homme pour tuer Hertzberg, qui, au reste, a eu du dessous sur la Hollande, et malgré qui on pourrait bien rappeler Thulemeyer.

Le prince Henri est toujours bercé d'espérances; je ne doute pas que le duc de Brunswick ne l'ait enjôlé. Au reste, il est exactement au point où il était, excepté le moins bien de Hertzberg. C'est M. d'Alvensleben que le roi destine à la mission de France; homme de grande naissance, de sens et de sagesse, dit-on; il est à Dresde; je tâcherai de le voir avec soin; j'emporte des lettres pour lui.

Personne n'est content; militaire, civil, cour, ministres, tous font la moue. Je crois qu'ils s'attendaient à la pluie d'or; au reste, rien de changé dans mes pronostics, qui se réduisent à ces deux mots: le commun des martyrs, si tout est tranquille, afin de pouvoir se persuader que l'on gouverne; le duc de Brunswick, s'il y a de l'orage ou des circonstances difficiles.

Au nom des affaires et de l'amitié, n'oubliez pas un plan d'opérations de finances. On soutient Schulenburg, et j'ai lieu de croire qu'il est sauvé. Si j'influe sur le travail des finances, je ne chercherai point à le verser; il nous vaudrait mieux qu'un autre, le seul baron de Knyphausen excepté, et celui-ci ne sera jamais rien aussi longtemps que Hertzberg fera quelque chose. Songez que vous avez un imbécile pour ministre en Bavière, qui devient une mission importante à la mort de l'Électeur. Si l'on compte me placer, et il le faut bien si l'on veut que je serve, ne serait-on pas bien de me faire débiter ainsi?

Cette lettre est une de celles qui ont dû le plus particulièrement froisser l'abbé de Périgord, car elle démontre bien que Mirabeau est allé, non seulement faire de la politique, mais encore des affaires à Berlin. Et ces affaires, il est évident que l'abbé de Périgord y avait son intérêt personnel. Mirabeau se vante d'être consulté par le roi en matière financière, et il supplie Talley-

rand de lui faire adresser par Panchaud, son ami, « un bon plan d'agiotage, bon pour nos fonds et surtout bon pour le roi, qu'il s'agit d'allecher. » Remarquez que les mots « le bon plan d'agiotage » figurent dans l'original à la place des mots « un plan de commerce ». Mirabeau y revient à la fin de sa lettre dans des termes qu'il faut retenir: « Au nom des affaires et de l'amitié, n'oubliez pas un plan d'opérations de finances.. »

Dans la lettre que je publie il faut considérer que ces mots: « J'aurai très probablement à son retour (celui du roi) une occasion naturelle de parler finances » avaient été mis à la place de ces mots précis qui se trouvent dans l'original: « Je serai certainement consulté au retour sur les finances... » Mirabeau y a même ajouté ces lignes que ne contient pas l'*Histoire secrète*: « Quand je vous dis que je serai certainement consulté, je vous prie de croire que je ne hasarde pas ce mot: *certainement*. » Il est donc sûr de son fait, et il tient à ce que Talleyrand, qui attache à cette affaire une importance réelle, en soit absolument persuadé. Mais, telle qu'elle a été imprimée, cette lettre était encore trop significative pour que Talleyrand pût la pardonner à son auteur indiscret.

Le baron de Trenck prend la défense de M. de Welner, un peu houspillé ici même. Welner n'était pas ministre en chef, comme le croyait Mirabeau. Il était ministre des cultes et intendant des bâtiments, à Berlin. Vingt-cinq ans auparavant, il n'était que candidat en théologie et instituteur des enfants du général Isemlitz. Son mérite, son esprit, sa figure, captivèrent la fille du général, nièce du ministre de Finckestein. Cette passion fut longtemps désapprouvée. Enfin les parents cédèrent, et Welner put épouser celle dont il était adoré. On lui acheta un canonicat à Magdebourg. Le prince Henri le nomma conseiller de sa chambre. Frédéric-Guillaume le fit conseiller intime des Finances et directeur des Bâtiments royaux. Son crédit était très grand. Il rédigea un règlement sur la religion qui exposait les non-conformistes à un système de prévention. Trenck le blâmait, disant avec raison que ce règlement causerait de grands dommages à l'État. Toutefois il reconnaissait que M. de Welner était un homme très utile à la monarchie prussienne. Quant à Boden, il ne méritait pas la plus légère attention.

Le ministre de France en Bavière, que Mirabeau qualifiait d'imbécile, était le comte DE MONTEZAN. Ce diplomate était un homme modeste, ennemi du bruit

LETTRE XXV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

A Dresde, 16 septembre 1786.

Je ne vous dirai encore rien de particulier sur ce pays, comme vous pouvez croire ; car, que découvre-t-on en courant ? D'ailleurs je retrouve l'inconvénient de n'être point accrédité, et, par conséquent, de ne pouvoir avec décence parler affaires qu'en termes très généraux et très amphigouriques.

Le ministre des Affaires Étrangères, Stutterheim, chez qui j'ai diné, est, dit-on, un puits de secret, et ses sous-ordres sont, par conséquent, très réservés. Au reste, les ministres vont ici au rapport plutôt qu'ils ne travaillent. *Aller au rapport* est le mot consacré. Mais j'ai si bien vu, sous Frédéric II, que le roi qui gouvernait le plus par lui-même, était encore assez peu le maître, et infiniment trompé, que je sais à quoi m'en tenir sur ces *dictums* de Cour.

J'ai vu M. d'Alvensleben ; s'il va en France, je ne crois pas qu'il y vive longtemps ; c'est un homme usé, qui ne se soutient que par son extrême sobriété et sa séquestration presque absolue de la société. Il a une assez grande connaissance de l'Allemagne ; il passe pour un homme sage et mesuré, réussit où il se montre ; et donne bonne opinion de son caractère moral. Cependant il n'est pas sans ruse, et peut-être voudrait-il être fin. Au reste, il n'est pas précisément tourné pour la France ; mais c'est le fruit du terroir, et sous tout autre rapport il est en première ligne. Il me semble qu'il doit vous agréer.

Je tâcherai de me mettre au courant du pays ; mais encore une fois, aussi longtemps que je n'aurai point de caractère, et qu'on me tiendra si mal instruit de chez vous, je serai beaucoup plus propre à ramasser des notions littéraires et écrites qu'à aucune autre chose ; or le monde ne s'écrit pas. Et, par exemple, vous ne trouverez dans aucun livre qu'un ministre principal ait confié son fils aîné voyageant, à un fat subalterne nommé Geoffroi et à un chevalier du Viviez, qui ne profère pas un mot sans dire une absurdité : encore s'il n'en disait pas de dangereuses ! Mais pourquoi répandre qu'il a attendu à Hambourg cinq semaines pour avoir une permission de mener le vicomte de Vergennes à Berlin, vu l'avènement du nouveau roi, et qu'on la lui a refusée ? A-t-il peur qu'à Berlin on soit insensible à l'affectation d'avoir évité cette Cour ? Je ne finirais pas, si je vous citais ses balourdises, dont la moindre est du dernier ridicule... En vérité, si je dois commencer par être bas officier en diplomatie, je vaudrais autant à Hambourg, où, indépendamment des grands rapports du commerce du Nord, que nous ne connaissons point, et surtout auquel nous ne participons point assez, on devrait, puisqu'on veut y avoir un ministre, placer une bonne vedette, au lieu d'un homme à qui l'on ne peut rien désirer de plus favorable que d'être sourd et muet.

Les vastes relations des grands entrepôts de commerce sont telles que ces postes ne sont jamais indifférents. Que ne donne-t-on à M. du Vivier une place d'argent sans affaires ?

Cette lettre part de Dresde, où Mirabeau était aller passer la fin du mois de septembre. On y voit que l'écrivain ne négligeait aucune occasion de solliciter un poste où il fût accrédité. Dans la lettre précédente, il demandait à être ministre en Bavière, où il n'y avait actuellement qu'un imbécile ; dans celle-ci il voulait être nommé à Hambourg, où il n'y avait personne. Trenck fait observer que la création d'un poste diplomatique en cette ville était une idée très raisonnable et que, si toute la Correspondance secrète avait été inspirée par des vues aussi sages, elle aurait pu être utile au cabinet de Versailles.

VERGENNES (le vicomte de), page 229), né en 1761, entré au service dans les gardes françaises en 1777, accompagna en 1782, à Londres, le diplomate Rayneval; en 1786 fut colonel du régiment Dauphin, en 1787 ministre plénipotentiaire à Coblenz jusqu'en 1791. Il servit dans l'armée des princes, revint en France en 1802 et accepta de Bonaparte le poste d'inspecteur des Eaux et Forêts. Commandant des gardes de la Porte en 1814, maréchal de camp en 1818, il mourut en 1832.

LETTRE XXVI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Dresde, du 19 septembre 1786.

Il y a bien peu d'hommes ici, et cependant la machine est passablement montrée; on ne saurait mieux prouver qu'il faut plutôt de l'ordre et de la suite, pour bien gouverner, que de grands talents.

On doit regarder comme un bruit populaire l'extrême crédit de M. Marcolini; c'est un favori sans ascendant (comme sans mérite; du moins dans le cabinet; son influence ne passe pas la Cour. Il est en Italie en ce moment, et tout suit l'ordre accoutumé. Probablement quelques grâces dont il dispose, et que l'extrême dévotion de l'électeur dirige plutôt vers les catholiques que vers les luthériens, sont la vraie cause de ces murmures. Ils sont cependant assez accrédités pour que l'Empereur ait fait une lourde école. Il a envoyé ici le plus imbécile des ministres, un certain Irlandais O'Kelly, parce que Marcolini a épousé sa nièce. Il croyait ainsi tout dominer; le piège était si grossier qu'on n'a pas même eu besoin de l'éventer.

Les vrais ministres influents sont MM. de Stutterheim et Gudschmidt. Le premier est presque caduc; d'ailleurs sage, mesuré, sachant ignorer ce qu'il ignore, s'éclaircir, consulter, s'informer; mais, encore une fois, c'est un homme près de la fin. Le second ne se montre point. On assure qu'il

est homme du plus grand mérite; qu'il a des connaissances infinies; qu'il ne lui échappe pas une brochure en quelque langue de l'Europe que ce soit; qu'il a la judiciaire nette, l'esprit vif et présent, l'humeur communicative, très compatible avec la discrétion, d'autant plus sûre chez lui qu'il en a la piété et non la superstition. Il est le premier dans la confiance de l'Électeur. Je tâcherai de pénétrer jusqu'à lui. C'est, au reste, un homme de soixante ans, très malade.

Il faut compter encore parmi les ministres un M. de Worms, homme très instruit, qui a quelques principes d'économie politique, des connaissances peu communes sur les rapports généraux du commerce, de l'activité, du travail, et de l'esprit à bonne dose, mais rarement juste, dit-on. Son caractère moral est entaché. On l'accuse de n'être pas pur du côté de l'argent. Il n'en est pas moins vrai qu'il sert bien dans l'intérieur. Il m'a paru fin et communicatif, persifleur et rusé, malin et narquois, mais propre aux affaires de quelque pays que ce puisse être.

De tous les ministres étrangers, celui de Suède, M. de Saftzing, m'a semblé le seul au-dessus du médiocre, ou plutôt qui ne soit pas au dessous. J'excepte le chargé d'affaires d'Angleterre, qui passe pour un homme habile, et que je n'ai pas eu une occasion naturelle de sonder. Il est ouvert et accort jusqu'à l'affectation, vu son caractère d'Anglais. Le reste, si ce n'est Alvensleben, ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

L'Électeur est un homme à part dans le commun des princes. Il paraît pourtant avoir quelque chose du roi d'Angleterre; son esprit de suite, qui est complet, participant un peu de l'opiniâtreté. J'ai peu causé avec lui, vu le *pêle-mêle* du diner, qui est d'étiquette à la table des Électeurs, et en conséquence duquel j'ai mis de l'attention et du soin à faire que M. de Vergennes se trouvât près de lui. Il parle nettement et avec précision, mais d'un fausset aigre et cassant. Son costume et sa physionomie semblent

indiquer une jalousie dévote et pateline, mais active et implacable. La très mauvaise éducation de l'Electrice, ses tons bruyants, son *laisser-aller*, occupent beaucoup ce prince et à son désavantage; car, outre que ce genre de vigilance est toujours empreint d'une nuance de ridicule, sa figure sèche et dure, enlaidie encore par un tic nerval dans les yeux, devient alors hideuse et inquiétante.

Tel et si peu gracieux que le voilà, c'est un prince digne, à beaucoup d'égards, d'estime et de respect. Depuis 1763, sa volonté de bien faire, sa prodigieuse économie, son infatigable travail, ses privations sans nombre, sa persévérance, son assiduité, ne se sont pas démenties un instant. Il a payé toutes les dettes des Electeurs; il avance la liquidation de celles de l'État; il suit ses plans avec une inflexible exactitude. Lent, mais non pas irrésolu; difficile au travail, mais intelligent; peu fécond en premiers aperçus, mais doué d'aptitude à la méditation. Il n'a de faiblesse que la dévotion; encore ne lui fait-elle point outrepasser ses droits, ni négliger ses devoirs. Un pas au delà, il serait bigot; en deçà, il ne serait pas dévot. Il est fort douteux que son confesseur Hertz ait le moindre crédit, si ce n'est pour distribuer quelques places de valets. L'Electeur soutient ses serviteurs avec une rare fermeté envers et contre tous; en un mot, ce pays était perdu sans lui; et, s'il a le bonheur de voir durer la paix, il le rendra très florissant; la population augmente à vue d'œil. L'excédent annuel des naissances sur les morts est de vingt mille dans une population de moins de deux millions. Le commerce, qui pourrait être mieux, n'est point mal. Le militaire singe celui de Prusse, et il a sur lui l'avantage d'être purement national, mais, à dire vrai, du canton le moins militaire de l'Allemagne. Le crédit est bon et même grand. Le papier de l'État est au pair, ou à peu près. L'intérêt de l'argent est à quatre pour cent. Le cabinet de Dresde est le seul de l'Europe qui ait adopté les vrais principes sur les monnaies. L'agriculture est respectée passablement. Les manufactures y sont libres; les droits des

États sont intacts; la justice est impartialement administrée. En un mot, et tout considéré, la Saxe est le pays le plus heureux de l'Allemagne. Cela est bien remarquable; cela est admirable, après les terribles fléaux qui ont successivement, et quelquefois tous ensemble, désolé ce beau pays si mal situé.

On est persuadé ici que nous aimons le Turc; on l'est que les deux Cours impériales sont en froideur; on l'est que la Russie manque d'argent, d'hommes et de chevaux; et, franchement, son opération de banque est une triste opération. On croit que nous tâcherons, s'il le faut absolument, d'opérer une division en Allemagne, sans nous en mêler, sauf à venir enfin au secours de celui qui se trouverait trop en danger; car on n'imagine pas que nous voulions jamais que l'Allemagne soit à un seul ni même à deux; et, quant à la Turquie européenne, on pense que notre intérêt, se réunissant avec celui de l'Angleterre, elle sera sauvée de manière ou d'autre.

J'ai vérifié que l'Electeur de Bavière n'avait point eu une attaque proprement dite; il a tout simplement changé de maîtresse; lorsque cela arrive, il force son régime, et il en résulte des accidents de nerfs, qui ressemblent à de fausses attaques, et qui le conduiront un de ces jours à la paralysie. On ne compte point sur sa vie.

Les folles hostilités du stathouder ont fait ici beaucoup de sensation à son détriment; et moi, je ne pense pas qu'elles soient aussi désastreuses pour lui qu'on paraît le croire. Si nous compromettons province à province, nous perdrons de nos avantages; et l'on a beau dire que le stathouder ordonne en Gueldre au stathouder, il y a là beaucoup de noblesse qui forme une opinion publique.

Je vous envoie le tableau de l'état militaire de l'électorat de Saxe, qui n'est point un secret; mais j'y joindrai, le courrier prochain, celui des magasins, que je me suis procuré par une circonstance singulière, qu'il est inutile de détailler ici. Je remarquerai seulement que la coutume où est l'Elec-

teur de se servir pendant plusieurs années dans ses bureaux de surnuméraires sans appointements, doit donner lieu à des découvertes, quelque bien gardé que soit ici le secret.

Je remettrai à M. de Vibraye, qui retourne à Paris, toutes les minutes de mes chiffres, bien et dûment cachetées à votre adresse. Il me semble qu'il n'y a aucun risque. J'ai meilleure opinion de son cœur que de son esprit. Il ne compte point revenir ici, et il espère l'ambassade de Suède.

Les mouvements qui vont se faire dans la diplomatie, par le vide de M. d'Adhémar ne pourraient-ils pas me ménager quelque chose de plus agréable et de moins précaire qu'une commission non avouée, naturellement finie avec la vie d'un ministre qui court à la mort? J'espère que votre amitié ne s'endormira pas. Franchement on pourrait faire plus mal. Si vous vous donnez la peine de relire mes dépêches, actuellement que les voilà non chiffrées et correctes, et que vous combiniez en même temps les difficultés de tout genre que j'ai à vaincre et le peu de moyens que me donne ma position nébuleuse, vous ne serez pas mécontent de ma correspondance. Et par exemple, depuis que Zelle a fait paraître l'histoire de la maladie du roi, j'ai la satisfaction de voir que je vous ai parfaitement instruit. Il est vrai que, sous le feu roi, à la fin d'un si long règne, on savait à qui s'adresser, et que maintenant il faut découvrir quelles seront les nouvelles portes auxquelles il faudra frapper. Mais je crois avoir passablement peint les hommes et les choses. Eh! que ne pourrais-je pas en ce genre, que ne découvrirais-je pas, si j'étais accrédité!

Il faut, mon cher maître, penser plus tôt que plus tard à faire prolonger le congé de M. de Noldé, qui m'est indispensablement nécessaire et pour qui M. de Steding, en l'absence de M. de Ferjen, et celui-ci à son retour diront ce qu'il voudrait, car c'est un sujet excellent auquel tout le monde s'intéresse. Ce serait une chose juste, très agréable pour lui et soulageante pour moi que d'avoir les appointements qu'on

lui retient pendant son congé, où il est assurément plus utile que s'il montait la garde; mais il ne peut du moins pas se passer de prolongation. Si on me le place, il ne s'agira que de lui donner le brevet de capitaine, et alors on nommera autant qu'on voudra à sa lieutenance; mais il ne faut pas que d'ici-là il perde son temps et coure le risque de reculer pour être servi¹.

Le baron de Trenck veut bien reconnaître à cette lettre si remarquable, de la sagesse et de la précision. « L'écrivain, dit-il, juge bien la Saxe, et il rend à l'Electeur la justice qui lui est due. » Le portrait de l'Electeur est vraiment fait d'une main magistrale.

On voit que Mirabeau joignait à sa Correspondance des documents importants, comme des tableaux militaires étrangers. Il insistait sur la valeur de ses réflexions et de ses communications. Il comptait sur l'amitié de l'abbé de Périgord pour obtenir un poste diplomatique. Il n'obtint rien du tout. C'est peut-être la raison pour laquelle, deux ans après, il publia *l'Histoire secrète de la Cour de Berlin*.

LETTRE XXVII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Dresde, 21 septembre 1786.

Je vous ai entretenu plusieurs fois, et notamment dans mes numéros XI et XIX, de ce Boden. Je ne puis que m'en référer à ces mêmes signalements et détails.

Quant au nommé Dufour, dont le vrai nom est Chauvier, et qui a été garçon perruquier en France, si je l'avais cru important, je vous en aurais parlé plus tôt, et même à fond; car c'est une des voies détournées que m'avait indiquée le prince Henri. Certainement il avait du crédit sur le prince de Prusse. Ce crédit tenait: 1° à la persécution du feu roi,

¹ Ce dernier paragraphe est inédit.

qui l'avait chassé; de sorte que, pour le faire revenir, il a fallu lui donner le nom de Dufour, qui est celui d'une famille de la colonie française; 2° à l'ennui. Il dînait souvent en tête à tête avec le prince dans son jardin, et même il est arrivé souvent, dans les derniers temps à l'ennuyé présomptif, de lui dire très sèchement: « Taisez-vous! » Dufour était un de ceux avec qui je devais me lier, si le roi eût vécu encore quelque temps; et je le comptais au nombre des objets de la course que je projetais à Postdam. Mais outre que la mort, étant survenue brusquement, il y aurait eu mauvaise grâce à se tourner subitement d'un tel côté, les influences subalternes ont tout à fait disparu dans ces premiers temps. Le nommé Chapuis, homme qui n'est pas sans esprit et sans adresse, né dans la Suisse française, gouverneur du fils naturel du roi, et le bien-aimé de M^{me} Rietz; ce Chapuis, qui paraissait intéressant à connaître sous plusieurs rapports, et duquel en conséquence je me suis approché sous des prétextes purement littéraires; ce Chapuis n'a lui-même aucun point de contact en ce moment. Courir après ces gens-là, dans cette occurrence, ce serait se rendre suspect sans utilité. Je vous avais dit, au retour de Rheinsberg, numéro XI: « J'ai reçu une foule de communications, qui se développeront au fur et à mesure du besoin. » L'avènement au trône a reculé ce moment. Ce n'est qu'au sein de l'hiver et du carnaval qu'on pourra frapper à ces portes dérobées avec utilité et sans danger.

En général, ce sont là plutôt des ressorts d'espionnage que des moyens d'influer. Ces gens-là ne pourront jamais rien sur le système extérieur politique, ou la puissance prussienne est finie. Il ne faut pas calculer ce pays-ci d'après le nôtre; il ne s'y trouve pas la même marge, ni pour les sottises, ni pour leurs compensations; et comme en général l'homme est à un certain point ce qu'il a besoin d'être, le roi de Prusse sera sage dans sa politique extérieure.

Tout ceci ne m'empêche pas de penser qu'il ne faille extrêmement surveiller une coalition de la Prusse et de

l'Autriche; car ce système aussi peut se défendre; il est même le plus hâtif et le plus brillant, et le prince Henri n'en serait peut-être pas si éloigné qu'il le croit lui-même à la moindre lueur d'espérance. Mais je ne vois pas jusqu'ici le plus léger prétexte à soupçon; cependant je sonderai de près, à mon retour à Berlin, ce qui a pu y donner lieu. On peut bien croire que je ne m'endormirai pas sur cet objet, moi qui, depuis quatre ans, ai publié dans un livre imprimé mes craintes de ce genre, et qui n'ai commencé l'envoi des tables statistiques par l'Autriche que pour vous donner à considérer attentivement l'immense base de puissance que possède l'Empereur, dont je ne saurais jamais regarder l'alliance avec nous que comme le chef-d'œuvre de l'habileté de M. de Kaunitz et le type de notre légèreté indélébile. Au reste, on s'exagère ailleurs peut-être la puissance de l'Empereur autant que nous nous la diminuons; mais cela même est une raison qui pourrait porter à préférer au périlleux honneur d'être le champion de la liberté germanique, le profit facile et décevant d'en partager les dépouilles; et voilà pourquoi *voir venir* me paraît moins de saison qu'il ne l'a été; car il est probable que le roi de Prusse, une fois engagé, ne se dévoierait pas. Sa probité personnelle et sa haine pour l'Empereur, jointes à l'antipathie des deux nations, et à l'opinion universelle, qui fait regarder le chef de l'Empire comme un prince sans foi, paraissent du moins le garantir.

Certainement votre idée de Brunswick est lumineuse, et je n'épargnerai rien au monde pour la faire réussir; mais l'homme est bien circonspect, Hertzberg bien véhément, et la crise bien urgente.

J'ai causé avec plusieurs Anglais qui reviennent des revues de l'Empereur; il s'y est montré très affable et très parleur, et il a surtout distingué un officier français, qui a fait le voyage à cheval pour ne pas laisser échapper sur la route une seule position militaire. En général, les troupes autrichiennes manœuvrent bien par compagnie, passable-

ment même par régiment; mais, lorsqu'elles sont rassemblées, elles ont une infériorité prodigieuse sur l'armée prussienne; on est unanime sur ce point. Elles n'ont pas su garder leurs distances, pas même en défilant devant l'Empereur. Ce premier pivot de toute tactique leur est étranger, tandis que les Prussiens en ont tellement l'habitude et la religion d'observer leurs distances qu'il est inouï de les y voir manquer. On attribue l'infériorité de l'armée autrichienne sur la prussienne: 1° à ce qu'il y a dans son armée trop peu d'officiers et de bas officiers en comparaison du nombre des soldats; 2° à ce que, par une économie tout à fait anti-militaire, l'Empereur, dont les compagnies sont à deux cents factionnaires, garde à peine cinquante à soixante hommes sous les armes, et renvoie les autres chez eux, même malgré eux; de sorte que les trois quarts n'en sont jamais exercés; 3° à ce que ses troupes soient dispersées, morcelées par très petits détachements, et ne manœuvrent jamais ensemble, que dans les camps, où se font même les exercices de détail; 4° à la très inférieure espèce des officiers. Les capitaines sont l'âme de l'armée prussienne; ils sont la partie honteuse de l'armée autrichienne, etc., etc. En général, on prétend que le sort d'une guerre entre les deux nations, à généraux seulement égaux, est peu problématique, et doit presque certainement être favorable aux Prussiens dans la première campagne; or l'égalité de généraux n'existe pas. Laudon, quoique vigoureux encore, ne peut pas durer longtemps; et d'ailleurs il a souvent dit qu'il ne commanderait jamais une armée qu'à quatre cents milles de l'Empereur. Lascy, qui a toute la confiance de ce prince, et qui s'est rendu, dit-on, singulièrement nécessaire par la complication de la machine militaire, est d'une habileté douteuse. Personne dans cette armée ne peut lutter contre le duc de Brunswick, pas même contre Kalkreuth ou Moëllendorf.

Des gens revenus assez rapidement de la Russie assurent que l'Impératrice est bien, et que Ermenow l'a consolée de

ses longues douleurs sur la mort de Lanskoi. On dit aussi que Belsborotko gagne du terrain sur Potemkin, et je fais plus qu'en douter.

Je ne crois pas à la facilité de deviner les chiffres à la cinquième dépêche; je pense qu'en général ils sont plutôt surpris que devinés. La voie par laquelle ils le sont communément est la communication officielle des pièces qu'une Cour fait passer à une autre, et que le ministre a quelquefois la maladresse d'envoyer sous son chiffre ordinaire à jour connu. Je n'ai pas à craindre cet écueil. En général, cependant, il faudrait avoir beaucoup de chiffres; et je vous prie de ne pas négliger l'occasion de m'en envoyer de nouveaux et de plus complets.

On voit par cette lettre que Mirabeau ne se gênait pas pour frapper à toute les portes. Il conversait aussi bien avec des subalternes méprisables, comme Chauvier et Chapuis, qu'avec des personnages tels que le duc de Brunswick et le prince Henri. Sa conduite était plutôt celle d'un agent diplomatique. Il le sent bien, et il ne perd aucune occasion pour obtenir de faire relever son rôle.

Les jugements de Mirabeau sur l'armée autrichienne sont approuvés par Trenck. « J'en ai parlé, dit-il, sur le même ton dans les ouvrages littéraires que j'ai publiés à Vienne, et il ne serait pas impossible qu'une dissertation sur les causes de la bravoure nationale dans les divers Etats de l'Europe, soit tombée entre les mains de l'auteur. »

LAUDON (Gédéon-Ernest, baron de), né en 1716, page 238. Rebuté par Frédéric II, il prit du service en Autriche, qui refusa de l'employer parmi ses officiers, participa à la guerre de Sept Ans, devint colonel, puis général-major, contraignit Frédéric à lever le siège d'Olmütz, gagna la bataille d'Hochkirch et s'illustra par d'autres hauts faits. Les victoires de Schoenberg, Pfaffendorf, Lauban, Lavenberg, Kunnersdorf, Landshut, Glatz, Schweinitz, le firent considérer comme le premier général de l'Autriche. Aussi Frédéric II, reconnaissant sa valeur, lui dit un jour après la paix, en l'invitant à s'asseoir à table auprès de lui: « J'aime beaucoup mieux vous avoir à côté de moi qu'en face. » La guerre d'Autriche contre la Turquie, en 1788, augmenta sa renommée militaire. Il mourut en 1790, après la conquête de Belgrade.

LASCY (comte Maurice de) (1725-1801), page 238, né à Saint-Petersbourg, entra au service de l'Autriche en 1744, se signala au siège de Maëstricht en 1748, à Lowositz en 1756 et à Breslau en 1757, et fut nommé chef d'état-major, puis général d'artillerie. L'expédition de 1760, qui pénétra jusqu'à Berlin, lui valut le bâton de feld-maréchal. Il reçut le commandement de l'armée autri-

chienne sous Joseph II et accomploit des réformes très remarquables. Le prince de Ligne a fait de ce brillant général le plus grand éloge.

LANSKOI (Demitrievitch) (1758-1784), page 239, favori de Catherine II et confident de toutes ses pensées, était aide de camp de l'Impératrice.

LETTRE XXVIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Dresde, 24 septembre 1786.

Votre lettre du 4 septembre, que, par mégarde, vos secrétaires ont datée du 4 août, est venue me chercher ici assez tard, et je me hâte de répondre, sans renseignements écrits, et seulement de mémoire, dans la feuille ci-jointe, aux points principaux. Au reste, j'y avais répondu d'avance, et je ne crois avoir rien laissé échapper, du moins de ce qui était à ma portée.

Je ne suis pas à me repentir d'avoir trop sacrifié aux égards et aux probabilités, lors de la mort du roi. J'aurais eu, si j'eusse suivi mon plan, l'avance de quatre jours sur tous les courriers diplomatiques ; mais, je vous le demande, la conduite de notre légation a-t-elle été susceptible d'être devinée ? Il en est des détails de la mort comme de la nouvelle ; je n'ai pas pu croire que, n'étant plus un secret, et devenant si faciles à scruter et à décrire, on vous en laissât chômer. Je l'ai pensé, d'autant moins que certains ministres, et en vérité la plupart, me paraissent si embarrassés de la rédaction de leurs dépêches que je ne les aurais pas soupçonnés de dédaigner la besogne aisée ; content d'ailleurs de vous avoir instruit, grâce à des circonstances heureuses, de la marche de la maladie, comme peu de cabinets l'ont été, j'ai méprisé les détails devenus publics ; mais il y en avait d'assez piquants sur les deux derniers jours du roi, dont on pouvait se faire fête à bon marché, et

qui ne sauraient être dépourvus de tout intérêt, même après la mort, lorsqu'il s'agit d'un mortel aussi extraordinaire au physique et au moral.

Sa maladie, qui aurait tué dix hommes, a duré onze mois sans interruption et presque sans relâche, depuis le premier accès d'apoplexie asphyxique, d'où il revint par de l'émétique, et en proférant, avec un geste impérieux, pour premiers soins, ces deux mots : FAISEZ-VOUS !... La nature tâcha de sauver cette composition rare, à quatre reprises différentes ; deux fois par des diarrhées, deux autres fois par des éruptions à la peau ; de sorte que les adorateurs d'un Dieu peuvent dire que le Créateur même a brisé cette forme, et que la nature n'a abandonné l'un de ses plus beaux ouvrages qu'après la totale destruction des organes épuisés par l'âge, la contention continuelle d'âme et d'esprit pendant quarante-six années, les fatigues, les agitations de tout genre, qui signalèrent ce règne de féerie, et la maladie la plus terrassante.

Cet homme est mort le 17 août, à deux heures et vingt minutes du matin ; et le 15, où il sommeilla, contre son habitude constante, jusqu'à onze heures, il avait fait encore son travail de cabinet, au milieu d'une très grande faiblesse, mais sans manquer d'attention, et même avec une présence d'esprit et une concision rares pour tout autre prince, peut-être, en pleine santé. Aussi lorsque, le 16, le roi régnant, envoya à Zelle l'ordre de se rendre à Potsdam, le plus tôt possible, parce que le roi avait perdu connaissance, presque depuis le midi du jour d'aparavant, et qu'il était dans un sommeil léthargique, ce médecin, arrivant à trois heures, et trouvant à Frédéric II du feu dans les yeux, de la sensibilité dans les organes et de la connaissance, au point que, n'étant pas appelé par lui, il n'osa pas se montrer. Il jugea qu'il était sans ressource, moins à l'odeur cadavéreuse qu'exhalait la plaie qu'à ce que, pour la première fois, pendant tout le cours de son règne, il ne se rappela point de n'avoir pas expédié les affaires du cabinet, et c'était

bien conclure ; ce n'est qu'en mourant qu'il pouvait oublier son métier... Les deux tiers de Berlin s'évertuent aujourd'hui à prouver que Frédéric II fut un homme ordinaire, et presque au-dessous des autres. Oh ! si ses grands yeux, qui portaient, si bien au gré de son âme héroïque, la séduction ou la terreur, se rouvraient un instant, auraient-ils le courage de mourir de honte, ces adulateurs imbéciles ?

Je place à la suite de cette note le texte de la lettre de Talleyrand à Mirabeau, en date du 4 septembre, et laquelle il avait déjà répondu par la lettre du 22 septembre. Dans la lettre du 24 septembre, Mirabeau s'élève au-dessus de lui-même. Il montre ce qu'on aurait pu faire de lui si on avait voulu l'employer grandement et officiellement. Il est vrai que l'homme politique a été supérieur encore au diplomate et que, de ce côté, sa réputation n'aurait pas pu être plus considérable. Mais il est certain que l'abbé de Périgord, tout en faisant des compliments à son ami, se souciait peu de le mettre en lumière et qu'il voulait faire reporter sur lui-même la valeur de telles ou telles observations, puisque MM. de Vergennes et de Calonne savaient que la Correspondance secrète de Berlin était revue et amendée par lui. On a vu par des exemples précédents qu'il en éliminait soigneusement tout ce qui aurait pu déceler la griffe de Mirabeau et qu'il donnait à ce style imagé, original, vivant, l'allure froide et gourmée des dépêches officielles.

Nous n'avons malheureusement pas la version que Talleyrand a faite de la lettre du 24 septembre, mais tout porte à croire qu'il en a supprimé le portrait du grand Frédéric à sa dernière heure, lequel avait cependant une allure magistrale. Il avait bien mutilé la belle lettre du 17 août, qui est l'un des joyaux de cette correspondance si curieuse. Tous ceux qui écriront sur le grand Frédéric devront nécessairement recourir à celle-là comme à celle-ci. Le baron de Trenck est obligé lui-même d'avouer que le style du voyageur est à la hauteur de l'objet qu'il veut peindre. « Loin d'y trouver à reprendre, dit-il, je n'y trouve que des motifs d'éloges. »

Lettre de l'abbé de Périgord à Mirabeau.

le 4 septembre 1786.

Voici, mon cher comte, le résultat des conversations différentes que j'ai eues relativement à vous. Tous les détails envoyés ont été reçus et lus avec intérêt.

Il paraît que l'on a été content ; l'on désire la continuation. La correspondance va d'abord directement à celui qui peut tout, et de là elle revient et est transmise à l'homme de la chose¹, à qui l'on n'en a point fait mystère ; il aura lieu d'être satisfait de ce qui le concerne, et c'est bien fait. On ne peut pas donner d'instructions ; on s'en rapporte aux connaissances du correspondant qui voit et qui sait ce qui peut être utile de savoir et d'écrire. Dans l'instant actuel, il est impossible de pouvoir juger qui aura principalement la confiance. Malgré le bon accueil qu'on n'a pu se dispenser de faire au prince Henri, il paraît à craindre qu'on soit peu disposé à s'y livrer, et sans doute le parti contraire a bien travaillé à le détourner. La distinction accordée dès le premier moment à Hertzberg et le courrier envoyé au duc de Brunswick semblent annoncer manifestement qu'on prend des voies opposées. C'est pourquoi il faudra être fort attentif. Les spéculateurs font sans doute des conjectures prématurées sur le système politique, et il n'y a pas d'apparence qu'on se presse de conclure aucun traité. Celui avec l'Angleterre ne serait pas dans les véritables intérêts. On ne croit pas qu'il puisse être sérieusement question d'en faire un avec Vienne, quoiqu'on ait voulu en faire naître le soupçon. C'est cependant chose à surveiller attentivement. Dans ce pays-ci, on aime à voir venir, et on ne se presse pas de faire des avances. Sur le tout il ne fut jamais plus nécessaire de bien regarder et d'instruire. Peut-on se fier au sieur Boden qui a été au landgrave de Hesse et qu'on dit avoir du crédit ? Est-il décidément pour nous ? On dit qu'il y a près de la personne², dans l'ordre de la domesticité, un Français nommé Dufour, qui est à portée de savoir beaucoup et de dire beaucoup. On croit que c'est dans l'intérieur celui qui aura le plus d'influence et dont il serait le plus désirable de s'assurer. Il est bon aussi de demander ce qui se passe de la part des

¹ Le comte de Vergennes, ministre des Affaires Etrangères.

² De la personne du nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II.

autres Cours et le plus ou moins de prévenances qu'elles peuvent faire. Un représentant froid¹, des instructions circospectes n'en promettent pas beaucoup. Cependant on dira et fera ce qui peut déterminer. Avec ce qu'a d'intelligence et d'esprit celui qui est sur les lieux, il n'est pas besoin de lui rien prescrire. Il verra mieux que personne ce qui peut être utile, et comme les objets doivent être présentés. Il a fort bien rempli sa tâche jusqu'à présent. On ne peut que l'engager à continuer et à avoir le même soin pour garder le plus parfait incognito. L'ouverture des lettres dans le pays même d'où elles viennent et surtout dans l'Empire... le déchiffrement est à craindre. On en vient à bout à la quatrième ou cinquième lettre. Il n'y a de voie sûre que celle qui est suivie présentement par le courrier de la Cour, qui vient par Liège et la Flandre. On n'a point envoyé de courrier pour annoncer la mort du Roi...

LETTRE XXIX

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Dresde, 26 septembre 1786.

En causant avec un homme instruit, qui revient de Russie, j'ai appris un fait qui m'était tout à fait inconnu, que M. le comte de Vergennes sait sans doute, mais qu'à tout événement il ne m'a pas paru inutile de consigner ici, et d'autant moins qu'on pense plus que jamais à y donner suite.

Lorsqu'Haïder-Aly, s'avancant jusqu'au-delà de l'Orisa, était au plus haut point de ses succès, les habitants du nord du Bengale, dérangés dans leurs habitudes de commerce par

¹ Le comte d'Esterno.

le conflit des Anglais et de leurs ennemis, ont porté leur fer jusque sur les frontières de la Sibérie, pour l'y vendre. Ce fait extraordinaire a été l'occasion d'une entreprise remarquable qu'a tentée la Russie, en 1783. Elle envoya, d'Astrakan, une flotte pour s'emparer d'Astrabad, afin de former un établissement sur la côte septentrionale de la mer Caspienne et de pénétrer aussi dans l'intérieur des Indes. Cette entreprise a échoué; mais elle n'est pas abandonnée, et si peu que l'on voit en ce moment, à Saint-Pétersbourg, un plan en relief des ouvrages dont on veut fortifier Astrabad.

De tous les projets gigantesques de la Russie, celui-ci est peut-être le moins déraisonnable, puisque la nature des choses le lui a indiqué, et qu'il y a déjà une navigation intérieure complètement établie depuis Astrakan, par le Volga, la Mita, le lac Jemen, le Wologda, le canal de Ladoga et la Newa, jusqu'à Pétersbourg. Si jamais ce plan était suivi avec succès et activité, il faudrait une de ces deux choses, ou que l'Angleterre songeât sérieusement à une coalition avec nous, contre le système du Nord, ou qu'elle nous laissât prendre toutes sortes d'avantages sur elle à Saint-Pétersbourg; car on y aurait alors des intérêts tout à fait contraires aux siens, et il pourrait s'y former de terribles orages contre sa puissance aux Indes.

Que de révolutions et de chocs d'hommes et de choses occasionnera le développement des destinées de cet Empire, qui asservit et domine successivement tout ce qui l'entoure et l'avoisine! A la vérité, son influence sur chaque point paraît devoir être en raison inverse de leur multiplicité. Mais combien le nombre de ces points de contact ne s'augmente-t-il pas pour l'Europe? Et, sans se hâter de deviner le sort de la Turquie européenne, pour se les exagérer, si la Russie prend l'Ukraine polonaise, comme la manière dont elle cerne la mer Noire et dispose son commerce, paraît indiquer clairement un dessein imminent, combien ne se multiplieront-ils pas encore? Quelle tête a donc l'Empereur, s'il est

impossible de lui démontrer qu'il lui vaut mieux et des Turcs et des Polonais pour voisins, que cette étrange nation, propre à tout, susceptible de tout, qui produit les meilleurs soldats de l'univers, et les hommes les plus malléables qui habitent ce globe!

Les différentes notions que j'ai acquises ici, où j'ai fait une moisson assez abondante, feront l'objet d'un mémoire particulier; elles ne sont pas assez pressées et sont trop nombreuses pour entrer dans des dépêches. Mais je n'ai pu résister à une tentation assez chère, que voici. L'Électeur fait faire, par ses ingénieurs, la topographie de la Saxe; il en existe déjà vingt-quatre cartes; elles sont tenues sous le plus grand secret, et cependant, moyennant quelques louis par carte, je puis les faire calquer et copier. Il m'est bien venu dans l'esprit que, puisque je le puis, M. de Vibraye l'a fait. Mais, comme on fait rarement tout ce qu'on peut et même tout ce qu'on doit, il est très possible qu'il n'en soit rien, et alors j'aurai perdu une occasion unique que je ne retrouverai plus. En conséquence, je me suis décidé, dans l'espoir que l'intention du moins me servira d'apologiste, et que l'on voudra bien penser que, ne faisant pas un sou de fausse dépense qui n'ait trait à la meilleure exécution de ce dont on m'a chargé, on peut me passer des excédents¹, qui, au reste, seraient dans tous les cas indispensablement nécessaires, car il est impossible que je joigne les deux bouts. Je noterai, à propos de ma découverte, le seul article des cartes qu'on ne peut négliger comme une dépense très supérieure et très forte. J'ai trouvé moyen de me procurer la carte de la Russie. J'aurai aussi celle de la Turquie européenne qu'a fait graver le général Repuin, etc. Comment veut-on que ces choses-là se trouvent aussi sur un aussi mince courant? Au reste, je puis rendre compte de tout, et je ne crains pas qu'il y ait quelque-une de mes dépenses à désapprouver.

¹ La fin de cette lettre est inédite.

L'Électeur de Bavière continue à n'être point mal. Sa nouvelle maîtresse paraît ne devoir être qu'une fantaisie éphémère, et la faveur retourne déjà à l'ancienne maîtresse, M^{me} de Toring-Seefeld, née Minuzzi.

Cette lettre, relative aux projets gigantesques de la Russie et aux dangers qui menaçaient l'Angleterre aux Indes, est encore remarquable par ses observations et ses vues élevées. Ici le baron de Trenck accuse nettement Mirabeau de plagiat. « Tout ce que contient la vingt-neuvième lettre sur la Russie, dit-il, semble copié littéralement du traité politique que j'ai publié en allemand sur l'empire des Russes. Je suis sûr au moins d'avoir été lu par un des amis que M. de Mirabeau avait à Berlin, et je suis très porté à croire qu'il lui aura communiqué les idées que j'ai imprimées, en 1776, avec l'approbation générale. »

L'écrivain prussien se laisse aller ici à une considération qui, si l'on songe aux circonstances actuelles, ne laisse pas d'être fort piquante. « Les Russes, dit-il, menacent d'envahir tout le commerce de l'Europe. Il faut saisir le moment qui se présente pour embarrasser ou pour détruire le vaste plan qu'a formé cette monarchie devenue colossale. *Le roi de Prusse, comme voisin des Russes, est plus intéressé qu'aucun souverain à mettre des bornes à leur ambition. Il peut, avec de la fermeté, de la sagesse et un bon système politique, lui porter un coup mortel. Mais encore une fois le moment est venu, le temps presse.* » Ceci était écrit en 1786. Ne semblerait-il pas que c'est un extrait actuel de la *Gazette de Cologne*?

HAIDER-ALY (1718-1782), page 244, un des personnages les plus extraordinaires de l'Asie (dont Fr. Rolson a écrit l'histoire en 1786), se fit appeler le roi des Iles de la mer des Indes, conquit le royaume de Maïssour, la province de Bangalore, le Carnatic, le Travancore, le pays de Balapour et de Cavara, le royaume de Malabar et les Iles Maldives. Il fut, au xviii^e siècle l'adversaire le plus redoutable des Anglais aux Indes.

LETTRE XXX

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Berlin, 30 septembre 1786.

Vous aurez su, sans doute, par le courrier du mardi, ce qui s'est passé lundi à la première Cour de la reine ; mais, comme je crois devoir quelques réflexions à ce sujet, je commencerai par les détails exacts.

La princesse Frédérique de Prusse, qui croyait que, selon l'usage très sensé du pays, la reine jouerait avec des nationaux et non avec des ministres étrangers, avait arrangé M. d'Esterno pour sa table (c'est elle qui distribuait les parties). Elle a demandé à la reine qui elle nommait pour la sienne. La Reine a nommé le prince Reuss, ministre de l'Empereur, et le prince de Gœthe ; mais cette manière d'éléphant imbécile, ayant, après quelques secondes, déclaré qu'il ne savait aucun jeu, la reine lui a substitué M. de Romanzow, ministre de Russie. La princesse Frédérique, très surprise, n'a pas osé ou n'a pas voulu faire de représentations, et, la partie de la Reine arrangée, M. d'Esterno a refusé très énergiquement, et en mots fortement prononcés, celle de la princesse, disant que très positivement il ne jouerait pas ce jour-là. Il s'est retiré aussitôt.

Tout le monde blâme la reine et M. d'Esterno. La première a fait une balourdise sans exemple ; le second, dit-on à Berlin, ne devait pas refuser la fille du roi. Ce jugement est un peu sévère peut-être. J'avoue cependant que je n'aurais pas refusé, parce qu'il ne faut, ce me semble, montrer l'insulte que lorsqu'on veut se tenir pour insulté ; or, il y

aurait bien de la légèreté à prendre aussi sérieusement une gaucherie de la princesse la plus gauche qu'il y ait en Europe. D'ailleurs, M. d'Esterno n'avait, à la rigueur, pas plus à se plaindre que tous les ministres royaux, puisqu'il n'y a point de préséance entre ministres. Et peut-être serait-il imprudent de vouloir l'établir ; car ce serait assurément mettre tout au moins en question ce que la tradition et la tolérance universelle nous accordent ; aussi, pour le dire en passant, milord Dalrymple, dès qu'il a su que M. d'Esterno s'était plaint chez le comte Finckenstein, a-t-il été déclarer qu'il ne demandait le pas sur personne ; mais qu'il ne souffrirait pas que personne voulût le prendre sur lui. J'aurais donc accepté la carte de la princesse, en disant très haut et en montrant la table de la reine : *Je vois que nous sommes ici pêle-mêle, et certainement le sort ne pouvait mieux me servir* (il y a prétexte pour appeler la princesse jolie). Si j'avais cru devoir davantage à mon souverain, la Cour d'après, j'aurais refusé sur la nomination de la reine, mesure violente et hasardeuse toutefois, et la réparation eût eu un grand éclat ; au lieu de cela, ce n'est que l'insulte qui a fait sensation, et même une fort considérable dans le public. Maintenant M. d'Esterno acceptera-t-il, ou n'acceptera-t-il pas à la première invitation ? S'il accepte, il sera constaté qu'ayant ressenti le procédé il a pourtant joué le second. Et cependant comment refuser ? J'ai proposé au prince Henri *ce mezzo-terme*, qu'il y eût Cour chez la reine douairière, qui, par sa circonspection et sa dignité naturelle, compte plus que la régnante, et que là M. d'Esterno fit sa partie avec le ministre de l'Empereur, distinction d'autant plus marquée qu'il n'est jamais arrivé à cette Reine de jouer avec les ministres étrangers... Si le deuil d'épouse ne s'y oppose pas trop longtemps, il me semble que c'est ce qu'on peut faire de mieux. Au reste, la reine a écrit au comte Finckenstein une lettre qui a dû être lue à M. d'Esterno, où le mot *excuse* est prononcé, et dans laquelle elle demande que le roi ignore tout ; mais, dit-on, ce procédé a

été public, et l'on veut que les excuses soient secrètes, puisqu'on demande le silence.

Au fait, l'important et le très certain est qu'incontestablement il n'y a eu nulle préméditation; que l'instinct déraisonnable de la reine l'a seul inspirée; que le comte Finckenstein et toute la Cour en ont été fâchés; que, si le roi l'apprend, il en saura très mauvais gré à la reine qu'il n'a pas vue depuis six semaines, qu'il la contrarie sur tout; qu'il a traversé tous les arrangements que, dans sa verve d'avènement, elle avait fait avec le maître de sa maison; qu'enfin, jamais reine de Prusse, c'est-à-dire la plus insignifiante des reines, n'a moins influé. Si donc il est vrai, d'un côté, qu'on n'a dans ce monde que la place qu'on y prend; que notre rang, très déchu dans l'opinion, n'a pas besoin de déchoir encore, et que l'insolence russe, qui empiète infatigablement, a besoin d'être surveillée et traversée; il est parfaitement sûr aussi que le procédé de lundi est un fait isolé, qui ne vaut pas même de la bouderie dans une circonstance où la bouderie peut amener la froideur, et la froideur d'assez grandes révolutions, ou du moins des faux pas décisifs, que la cour de Vienne ou le cabinet de Saint-James voudraient bien occasionner, et dont ils sauraient profiter.

Tel est mon avis, puisqu'on me fait l'honneur de me le demander; qu'il me soit permis d'y ajouter que Berlin n'est plus une mission indifférente; il faut y être actif et mesuré, aimable et imposant, ferme et souple, loyal et rusé; en un mot, tout ce qui ne se réunit pas aisément. M. de Vibraye va demander cette mission, dans le cas où M. d'Esterno se retire ou passe ailleurs. J'en parle sans intérêt, puisque je n'ai pas lieu de présumer que, voulût-on décidément me placer dans cette carrière, je débutasse par une mission de cet ordre; mais je dois dire que M. et surtout M^{me} de Vibraye n'y conviennent pas. Lui est lourd et borné, plutôt turbulent qu'actif, timide que prudent, donneur de diners que représentant; il n'a ni formes, ni élocution, ni yeux. Elle,

qui ne manque pas d'esprit, serait trop gaie, même à Paris; et, pour trancher le mot, son ton est mauvais et peu séant. Mais, comme elle a du caractère, elle a les prétentions de la dignité avec les formes de l'étourderie; et comme elle mène d'autant mieux son mari qu'il croit être chez lui maître absolu, elle le rend raboteux, cassant, heurtant, outre qu'elle le séquestre; ce qui est partout, et surtout à Berlin, parfaitement disconvenant à un ministre de France. C'est un des inconvénients de M. d'Esterno.

Voici ce que j'apprends de plus capital sur le roi et l'administration, soit en absence, soit au retour. Il est très mécontent du stathouder. On prétend que vous devez être satisfait des déclarations du comte de Goertz. Je me tue de répéter que c'est à présent qu'on ne peut plus suspecter nos intentions, puisqu'assurément, si nous voulions la destruction du stathoudérat, le prince d'Orange nous a fait beau jeu. Le prince Henri assure que, pourvu qu'on lui rende le droit de donner à La Haye l'ordre (et non pas des ordres), et un peu d'argent, le roi sera très content. Je crois qu'il (le Roi) sent la nécessité de ne pas s'enfermer dans son premier pas politique. Mais un fait que je puis vous donner pour très certain, c'est que l'avis de Hertzberg a été de faire marcher dix mille hommes en Hollande; et qu'il a eu à cette occasion, en présence du roi, une prise très vive avec le général Moëllendorf. Jugez par là de ce qu'on peut attendre de la violence d'un tel ministre? Eh bien! tout cela n'empêche pas qu'en Prusse il n'ait été fait comte et que son crédit ne me paraisse bon.

Quant aux affaires intérieures, Schulenburg baisse, quoi qu'en dise le prince Henri, ne fut ce que parce qu'il ne revient pas sur l'eau. On assure cependant qu'il va être fait comte avec beaucoup d'autres, car on n'est pas économe de titres. La commission pour la régie commence à frapper de grands coups, mais sur les individus et non sur les choses. D'abord on a déclaré à Launay que le roi ne pouvait lui donner désormais que six mille écus annuels, au lieu de

vingt mille qu'il avait, et qu'il fallait les accepter ou se retirer. Launay furieux, et d'autant plus que puisque dès longtemps il demandait son congé, — de sorte qu'on pouvait sans inconvénient le traiter plus poliment, — dit tout haut qu'il va imprimer un compte rendu qui prouvera non seulement que chacune de ces opérations a pour pièce justificative une lettre du feu roi, dont il a tempéré l'humeur fiscale, beaucoup plus qu'il ne l'a provoquée, mais encore qu'il a refusé vingt marchés offerts par le roi, qui lui auraient valu des tonnes d'or. Le scandale de ce compte rendu, s'il ose le publier, sera fort grand, et, en dernière analyse, la commission sur ce pied fera plutôt l'examen du feu roi que celui de la régie, que l'on pouvait aisément prévoir s'être mise en règle. Les commissaires ont congédié Roux, le seul homme habile qui fût dans la régie, avec cinq cents écus de pension; et Groddard, homme insignifiant, avec le même traitement. Ils ont mis à la place Koepke et Beyer, à trois mille écus d'appointements, tous deux ne sachant rien, avec cette différence que le dernier est un travailleur exact et assidu; mais l'un et l'autre sont sans instruction et sans principes. En général, il n'y en a point dans cette commission, et les commissaires ne savent pas du tout comment s'y prendre. Il en sera de même ici de toutes les commissions, parce qu'indépendamment des inconvénients qui y sont attachés dans tous les pays du monde, il y a de plus, dans celui-ci, que l'instruction y étant très rare, elles seront longtemps fort mal composées; mais on veut faire des contents, placer des protégés, et surtout ne point avoir de ministre principal. Tant que cela durera, il y aura de l'embargo; et j'ai plusieurs raisons de croire que, d'ici à quelques mois, personne ne sera encore à sa vraie place, à celle qu'il est de sa destinée de garder; il ne faut donc pas se presser de juger.

Mais on peut dire que le roi a infiniment déplu au peuple, moins en refusant la fête préparée pour son retour qu'en évitant de rentrer par où la bourgeoisie l'attendait. « *Il nous traite comme son oncle nous a traités au retour de la guerre*

de Sept Ans, ont dit les poissardes. *Mais avant d'agir comme lui, il faut avoir fait les mêmes choses que lui* ». En vérité, le peuple a quelquefois du bon sens!

Quant à la domesticité, on peut remarquer d'abord un désordre total dans l'intérieur de la maison. Nul maître, nul ordonnateur, nuls fonds assignés; la valetaille et l'office gouvernement. Dufour ou Chauvier, je vous ai expliqué que ce n'était qu'un seul, sans influence aucune, est plutôt mal que bien traité, de même que tous les confidents subalternes. Le colonel Wartensleben, autrefois relégué en Prusse par son intimité avec le prince royal, prend de la faveur, à ce qu'on croit.

Mais les deux hommes à observer sont: Welner, qui, à ce qu'on assure, a la communication de tous les papiers ministériels, le rapport de tous les projets, la rédaction de toutes les décisions; et Bischoffswerder, qui, outre le soupçon universel, dit avec trop d'affectation qu'il n'a aucun crédit sur le roi, pour ne pas en déceler dans un pays où l'on n'en fait pas jusqu'à dire qu'on n'a pas ce qu'en effet on n'a pas pour donner à penser qu'on l'a.

Pour ce qui est des plaisirs, on s'humanise. Un arrangement très remarquable, c'est un cuisinier donné à la princesse Frédérique de Prusse, fille du premier lit; elle aura ainsi une espèce de maison, ce qui n'est autre chose, ce me semble, qu'un moyen peu honnête de se procurer des entrevues fréquentes et décentes avec M^{me} de Voss, qui capitule; car elle a déclaré qu'il n'y a aucun succès à espérer auprès d'elle, aussi longtemps qu'on verra M^{me} Rietz. Celle-ci a été au-devant du roi à son retour; puis, traversant la ville comme un éclair, elle s'est rendue à Charlottenbourg, où le Roi se trouve et où elle séjourne. Elle prend, au reste, le prudent parti de se charger de la direction des plaisirs de ce prince, qui paraît mettre beaucoup de prix à une jouissance nouvelle, quelle qu'elle soit.

Un fait que je ne saurais garantir, mais que l'on se dit à l'oreille, c'est que l'Angleterre prodigue les caresses et les

offres réitérées de traité de commerce, sous les conditions les plus avantageuses, et que la Russie elle-même n'a pas épargné les avances; ce qui est certain, c'est que nos ennemis et leur parti font beaucoup sonner que nous venons de réformer dix mille hommes; ce qui prouve bien, disent-ils, que nous ne pensons pas à imposer aux Cours impériales.

Je puis certifier encore que le grand-duc et la grande-duchesse, qui, depuis longtemps, n'avaient pas donné signe de vie au prince Henri, lui ont écrit des lettres charmantes; cela n'empêche pas Romanzow de redoubler de mauvais propos, et de même qu'il demandait, la veille de l'enterrement du roi, dans un cercle, si on illuminait le lendemain; il appelle l'illumination de cinq chandelles, la nuit du 2, (journée des hommages) où l'on a ordonné d'illuminer. A propos d'hommages, le prince Henri est admis à prêter le serment par écrit, et cette faveur n'a pas peu redoublé ses fumées. Il parie toujours pour l'expulsion de Hertzberg, qui a lu hier à l'Académie un pompeux compte rendu de son voyage en Prusse, et que tous les récipiendaires ont suffoqué d'encens; cela est complètement maladroit.

Je finirai par un mot sur la Saxe. Je ne crois pas l'Électeur d'une bonne santé; il se dessèche visiblement, et l'exercice violent qu'il fait par système, et qu'il soutient avec son invincible opiniâtreté, l'avance; il n'aura point de garçons, et l'on ne saurait exagérer l'imbécillité cafarde de ses frères, qui d'ailleurs ne sont point mariés, et d'où il suit que les futurs contingents menacent prodigieusement ce beau pays. Marcolini voyage en Italie, comme je l'ai dit, et l'on pense qu'une de ses commissions est de chercher une femme pour le prince Antoine. Le prince Henri, qui craint que le choix ne tombe sur la Toscane, ou quelqu'autre alliance autrichienne de l'Empereur, a eu l'idée de lui donner M^{lle} de Condé, ce qui nous assurerait de l'Électorat et de l'Électeur. Je donne ce projet comme je l'ai reçu.

Premier P.-S. — J'ajouterai, quant à la carte que je me suis décidé à faire copier furtivement, qu'elle porte sur la partie la plus importante de la Saxe, et que tous les ministres étrangers sans exception, M. de Vibraye à la tête, sont convaincus que l'Électeur ne la laisserait pas voir à son frère. Une trouvaille plus précieuse encore, c'est celle du cadastre de 1783, rédigé avec une grande exactitude, et contenant une répartition détaillée de la richesse territoriale. Je le fais copier à la hâte, et crois n'être pas improuvé. M. de Vibraye quitte Dresde et n'y veut pas retourner. C'est un joli poste, et très bon pour observer l'empereur et le roi de Prusse.

Boden est en chemin pour venir ici; on le croit assez présomptueux pour solliciter la mission de France. Il échouera, ou le cabinet de Berlin se fera tort. C'est toujours M. d'Alvensleben que le roi vous destine. Je vous en ai parlé de Dresde, où j'ai beaucoup causé avec lui; c'est assurément un homme instruit et sensé. Lorsque M. d'Entragues était à Dresde, il était intimement lié avec lui, et il est resté son ami. Il sera fort aisé de faire venir M. d'Entragues qui est à Montpellier, soit pour diriger, soit pour surveiller son début.

Deuxième P.-S. — Le prince Henri a été mandé ce matin par le Roi pour affaires et prié d'aller dîner à Charlottenbourg. Il me l'a fait dire, et de me trouver à cinq heures chez lui. Je ne pourrai rien ajouter à ce chiffre énorme; mais je veux répéter ici que la nouvelle des dix mille hommes proposés par Hertzberg est de toute certitude; elle m'a paru si importante, combinée avec l'affaire de Hattem et d'Elbourg, qui me semble démontrer invinciblement que M. de Hertzberg avait promis dès longtemps, dans cette correspondance secrète dont j'ai parlé, l'assistance armée du nouveau roi; cette nouvelle, dis-je, m'a paru déjà si importante que j'ai cru devoir en faire avertir M. d'Esterno par une voie qu'il ne peut pas deviner me tenir.

Au reste, et relativement à l'intrigue de Cour, ici, j'ai la preuve que le prince Henri dit tout au prince Ferdinand, qui dit tout à sa femme, qui trahit à beaux deniers comptants le prince Henri. Heureusement l'énorme stupidité de cette princesse émousse son influence et glace la bienveillance que le roi voudrait avoir pour elle.

On verra, à la suite de cette note, comment M. d'Esterno a expliqué l'incident survenu au jeu de la Reine. Il est bon de remarquer que Mirabeau ne laisse passer aucune occasion de blâmer cet ambassadeur et de le couvrir de ridicule. Trenck croit que « c'était un moyen de se faire valoir, un point d'espérance de se faire accréditer ». Le portrait que Mirabeau trace de M. et de M^{me} de Vibraye est des plus spirituels.

L'auteur prussien nie la querelle entre Hertzberg et Moëllendorf au sujet des affaires de Hollande. Il déclare que c'est un conte fait à plaisir. Quant à Launay, employé de la Douane en Prusse, il avait 12.000 écus et non 20.000 écus d'appointements, et il s'était retiré après fortune faite. Trenck qualifie les derniers détails de la lettre de mensonges plus ridicules que grossiers. Il s'y trouve cependant des choses intéressantes et dont plus d'une a l'apparence de la vérité.

Le 29 septembre 1786, le comte d'Esterno mandait à M. de Vergennes que la Reine avait désiré jouer au piquet avec le comte de Finck, M^{me} de Sacken, le prince Ferdinand de Prusse, le prince de Reuss et le comte Romanzoff. On vint ensuite proposer à l'ambassadeur de France de jouer une autre partie avec la princesse Frédérique, fille aînée du Roi. Le comte d'Esterno refusa, en protestant contre la préséance donnée au ministre de Russie ? Le comte de Finck eut l'esprit de ne pas en faire une question personnelle, et tout en resta là (Affaires Etrangères, Prusse, vol. 205).

LETTRE XXXI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Berlin, 3 octobre 1786.

J'ai eu fort peu de temps pour le courrier d'aujourd'hui, mon très cher maître, la journée d'hier ayant emporté pour la Cour tous mes moments depuis six heures du matin jusqu'à la nuit. Cette cérémonie des hommages était imposante, malgré l'angustie du lieu où les États ont été reçus. Comme les idées morales entrent pour beaucoup, même à notre insu, dans nos sensations physiques, ce tribut d'égards payé par le despotisme armé à la nation qu'il gouverne, cette espèce de colloque paternel entre le roi et ce qu'on appelle les États, qui établit en quelque sorte une corrélation d'engagement, et auquel il ne manque qu'un peu plus de dignité du côté des députés, et du moins l'apparence d'une délibération, plaisent à l'âme et remplissent la tête de hautes et touchantes rêveries. A un prince qui saurait penser, je ne voudrais que le contraste de cette cérémonie avec le serment militaire, et des émotions différentes qu'elles excitent, pour lui faire sentir s'il est donc vrai qu'une monarchie ne repose que sur la force, et si la pyramide doit porter sur la base ou sur la pointe.

Après le discours du ministre de Justice (Reek) aux États, après la harangue du premier Ordre (les ecclésiastiques), conduit par le prince Frédéric de Brunswick, prévôt du chapitre de Brandebourg, le serment des nobles, l'énonciation et la confirmation des privilèges, la nomination des grâces faite par le ministre de Hertzberg (le ministre de Schulenburg est du nombre des nouveaux comtes); le Roi s'est

avancé sur un balcon extérieur, où l'on avait pratiqué un fort beau dais, pour recevoir les hommages du peuple et son serment. La bourgeoisie était rassemblée par tribus, jurandes et corps de métiers, dans la place vis-à-vis du château. Tous les symptômes d'une joie tumultueuse sont, ici comme ailleurs, l'effet sympathique, j'ai presque dit contagieux, d'un grand nombre d'hommes rassemblés pour en voir un élevé au-dessus de leurs têtes, qu'on appelle leur souverain et leur maître, et de qui dépendent, en effet, la plupart des biens et des maux qui les attendent. Il faut remarquer cependant que l'ordre a été meilleur et le jour et la nuit qu'on n'aurait droit de l'espérer peut-être dans toute autre grande ville; il est vrai que l'on ne distribue ici ni vins, ni cervelas, ni argent; les largesses se divisent par quartier, et par la main des pasteurs et des magistrats. Il est vrai aussi que les passions de ce peuple ressemblent à peine aux émotions des autres.

Le roi a donné à dîner à six cents et tant de personnes. Tout ce qui était noble a été invité. Sur la proposition qu'on m'a faite d'y rester, j'ai répondu qu'il n'était question apparemment que des nobles nationaux, et que si l'on eût voulu admettre les étrangers à cette faveur, on leur aurait sans doute fait l'honneur de le leur dire. Tous les Anglais et presque tous les Français se sont retirés comme moi et avec moi.

Les illuminations étaient médiocres; on en a remarqué une, où l'on avait enveloppé de crêpe tous les lampions; de sorte que leur lumière était pâle, triste et vraiment funéraire. Cette idée est d'un Juif, et c'est devant sa maison qu'elle a été exécutée. Ceci me rappelle un beau trait du sermon qui a précédé la cérémonie; il était prononcé dans l'église luthérienne; le ministre de la communion dominante a invoqué longtemps, et même avec assez d'onction et d'énergie, la tolérance, cette heureuse et sainte moisson que les provinces prussiennes doivent à la maison qui les gouverne.

Je vous envoie les meilleures médailles qui aient été frappées sous l'adresse de M. le Contrôleur général; gardez-les pour vous, car on en va distribuer aux ministres étrangers, qui sans doute les feront passer. Il y en a en or; mais je les ai trouvées trop chères pour ma bourse et pour leur beauté. Chaque général en activité de service en a reçu une grande, dont le prix est de quarante-huit écus. Chaque commandant d'un régiment en a reçu une petite, dont le prix est de six ducats. La grande est bonne, la petite très médiocre (je parle de celles qui ont été distribuées, hier, et seulement de la ressemblance). Si vous en vouliez, je pourrais m'en procurer.

4 octobre 1786.

La journée des hommages et ses préparatifs ont consumé tout le temps et obstrué toutes les sociétés depuis le dernier courrier; ainsi peu de choses à mander aujourd'hui. Le prince Henri avait été invité l'autre jour, principalement, je crois, et quoi qu'il en dise, parce que M. de Custine père dînait avec le roi. Cependant, avant le dîner, le roi parla au prince de la Hollande et se plaignit de ce que les paroles de M. de Vêrac, qui avait dit à M. de Goertz ne pouvoir se mêler de rien, étaient en contradiction avec les promesses du cabinet de Versailles. La Hollande donne de l'humeur; cela est naturel, et cependant, comme je le dis sans cesse: « Quelle plus belle occasion de se désintéresser que celle où le stathouder, contre toute raison et toute convenance, a pris un parti violent et décisif, peu de jours avant l'arrivée du conseil que lui destinait le roi? » J'ai eu une scène fort vive sur la Hollande avec M. de Hertzberg; patience, fermeté, un peu d'astuce de ma part; violence, emportement et déraison de la sienne. Il me paraît clair qu'il suit en Hollande une marche secrète.

A propos de M. de Custine, il fit attendre une heure le roi pour dîner. C'est une triste destinée qu'a la France, d'être toujours, en quelque sorte, représentée par certains

voyageurs dans des circonstances délicates. Un duc de la Force, au milieu d'une société ennemie, demande au duc de Brunswick : *A propos, avez-vous servi, vous, Monseigneur?*... A Dresde, en pays cérémonieux et circonspect, où votre légation a fort déplu, ce même questionneur impitoyable, venant de voir la collection de pierres précieuses, la plus immense qu'il y ait en Europe, dit à l'Électeur, en plein dîner : *Cela est bien ; oui, fort bien ; combien cela vous a-t-il coûté, Monseigneur?* Un M. de Poix, à Postdam, huit jours avant la mort du Roi, dinant avec le prince de Prusse, entend nommer M. de Heymans ; il s'écrie : *A propos, j'oubliai que j'ai une lettre de lui à vous remettre ;* et cette lettre, il la jette au prince au travers de la table. Il aura regardé sans doute cette familiarité comme toute simple, lui qui, à Prague, en prenant congé de l'Empereur, a saisi et secoué sa main, et témoigné toute sa satisfaction d'avoir vu ses manœuvres, et renouvelé connaissance avec lui, et c'est M. de Custine qui raconte ici cette anecdote, que dix Anglais présents n'auraient au reste pas laissée à terre, quand il ne se serait pas donné la peine de la ramasser. Pourquoi laisser voyager de telles gens, qu'il est aisé de retenir par leurs places ? Il est impossible de s'exagérer le tort que font ces ridicules pasquinades, dans un moment où les malveillants sont si nombreux, et où ils voudraient faire juger la nation sur ces échantillons. Remarquons, au reste, à propos de MM. de Custine, qu'autant le père est fou, physiquement fat, fou d'une manière démesurée et dégoûtante, autant le fils est un sujet d'une grande espérance et réussit universellement. Je ne connais pas un aussi jeune homme qui joigne à plus de modestie, plus de raison ; à une timidité plus décente, un plus grand talent d'observation ; à des formes plus agréables et plus douces, plus d'activité sage et mesurée. Sans doute ces qualités ressortent mieux par l'extravagance du père ; mais elles existent toutes, et sur des bases solides, puisque c'est probablement le spectacle continu des travers du père, qui en a fait naître l'aversion au fils.

C'est un des plançons que je connaisse les plus propres à être transplantés dans la diplomatie.

Le roi fut, tout hier, froid et taciturne ; pas une émotion, pas un mot gracieux, pas un sourire. Le ministre de Reek, qui harangua hier les États au nom du roi, promit dans son discours que, sous ce règne, on ne mettrait jamais de nouvel impôt, et qu'on diminuera même ceux qui existaient. Lui a-t-on dit de le promettre, ou l'a-t-il pris sur lui ? C'est ce que j'ignore, et ce qu'on met en doute.

Le roi avait eu avant-hier des tracasseries domestiques, et une scène de jalousie, à Charlottenbourg, de la part de M^{me} Rietz ; il s'en ressentait peut-être encore hier ; quoi qu'il en soit, le discours de son ministre de Justice valait mieux que sa contenance, quelque belle représentation physique qu'il ait en effet. Il part toujours le 4 pour la Silésie et n'en revient que le 17.

On meuble une partie du château, mais très simplement.

On a fait publier que ceux qui avaient des expectatives de fiefs se présentassent ; que leur expectative était anéantie et qu'ils ne pourraient revenir à la charge que lorsqu'il y aurait un fief vacant à solliciter, mais non demander une expectance, comme cela se dit.

J'ai vu une relation de ce qui s'est passé en Prusse. Celui qui l'a écrite a rencontré des expressions très exaltées pour peindre l'enthousiasme, et à côté ce mot du roi : *Je trouve la Prusse bien malade, mais je la guérirai.*

Le comte de Kaiserling, qui avait beaucoup perdu dans la guerre de Sept Ans, et éprouvé de mauvais traitements du feu Roi, après en avoir été très accueilli, a reçu en prêt cent cinquante mille écus sans intérêts, pour trente ans.

L'évêque de Warmie sera ici, dit-on, sous trois semaines ; c'est un homme très aimable, et léger comme un Polonais, qui a été fort bien avec le prince de Prusse. Le roi paraît s'en souvenir ; il est, de beaucoup, celui que le roi a le mieux traité en Prusse.

C'est en novembre que le roi arrêtera les états de dépense et de recette.

Premier P.-S. — J'oubliais de vous dire que le prince Henri a été fort caressé hier, pour un jour aussi nébuleux. Il a diné et soupé avec le roi et l'a conduit en tête-à-tête voir les illuminations.

Deuxième P.-S. — Je reviens de la Cour; les ministres étaient pêle-mêle; mais, comme les deux ministres impériaux étaient ensemble, le roi a tenu une marche rétrograde assez singulière. Le hasard faisait que, vu la quantité d'Anglais à présenter, milord Dalrymple était le plus près de la porte du roi et précédait les ministres impériaux. Le roi a débuté par ceux-ci, puis il a retourné à milord Dalrymple, après quoi il a descendu beaucoup plus bas vers M. d'Esterno, et ne lui a parlé que pour remercier en général les ministres étrangers de leurs illuminations. Cela n'est peut-être que hasard; mais tout est remarqué. Si cette intervention des usages durait, je crois qu'il faudrait faire sentir qu'elle déplaît; car le bruit de la haine du roi pour les Français se renforce tous les jours, et ces bruits-là produisent quelquefois la réalité de ce qu'ils annoncent.

La lettre du 3 octobre se distingue par des considérations morales sur la force réelle d'une monarchie et sur la différence de l'enthousiasme populaire en Prusse avec celui qu'on voit en France. Celle du 4 octobre vise encore une fois les affaires de Hollande et les menées secrètes de M. de Hertzberg. Il s'y trouve quelques réflexions très justes sur la familiarité de certains Français dans les Cours étrangères que Mirabeau aurait pu s'appliquer à lui-même, car de son propre aveu il ne se gênait guère, à Berlin ou à Dresde, vis-à-vis des plus hauts personnages.

Voici maintenant une lettre de Mirabeau au baron de Goltz, qui venait d'être nommé ministre de Prusse à Paris. Elle figure dans le recueil de la Correspondance de Mirabeau aux Archives des Affaires Étrangères.

Mirabeau accable le baron de Goltz de compliments, et il lui parle de sa mission et de la France, comme s'il était lui-même ministre des Affaires Étrangères.

Lettre adressée par le comte de Mirabeau au baron de Goltz nommé ministre de Prusse à Paris.

Berlin, 4 octobre 1786.

Eh bien, Monsieur le baron, mon attente est donc remplie, et j'ai eu le double bonheur de vous faire envisager le premier une chose agréable et de voir ma prédiction confirmée par ce prompt succès! Je vous prie de m'en faire votre compliment, car, pour moi, je le fais beaucoup plutôt à votre pays qu'à vous, dont ce n'est ici que le premier pas dans la carrière des grandes choses, et qui êtes appelé par leur nature et leur force, que rien ne saurait vaincre, à présider et bientôt à l'ensemble des affaires dont vous allez diriger la principale branche. Vous n'avez qu'un rival et, indépendamment de sa qualité d'étranger qui l'écarte et devra l'écartier, la commission plus brillante que salutaire qui aspire en cet instant à mécontenter plus d'une Cour, et celles-là mêmes peut-être qu'il aura voulu le mieux servir, m'a toujours paru un de ces écueils contre lesquels la sagesse même la plus avisée viendrait se briser, quand elle ne serait pas encore traversée par quelques défauts de caractère. Remplissez donc vos destinées, Monsieur le baron, marchez au but d'un pas ferme et confiant! J'espère que la route ne vous paraîtra pas désagréable, et j'ose vous promettre, du moins, que vous serez annoncé chez nous comme vous méritez de l'être, et que vous y porterez tout ce qu'il faut pour y réussir dans la meilleure et la plus utile société, que vous êtes également fait pour goûter et pour embellir. Servez à resserrer les liens politiques de deux pays que plus d'un parti s'efforce d'éloigner l'un de l'autre et qui, pour l'intérêt de l'Europe et le leur, doivent changer les conve-

nances politiques en un système d'amitié sincère et durable. Montrez, par votre exemple, que la loyauté déjoue l'astuce, qu'en politique comme en morale il n'y a que l'honnête d'utile, qu'on peut être bon Prussien sans avoir les manies allemandes, comme on peut être ami des Français sans afficher la gallomanie et qu'un bon ministre sauve plus d'une erreur grave, même dans l'intérieur, au cabinet qui l'a su choisir pour le représenter dans une Cour prépondérante.

J'espère vous voir bientôt ici, Monsieur le baron; je serai lundi 9 à Magdebourg. Je pousserai jusqu'à Brunswick, et je ne serai de retour à Berlin que le 18. Mais, comme le roi n'y sera que le 19 et que, grâce au déplacement considérable auquel les circonstances vous obligent, vous ne pourrez guère vous hâter, j'espère ne pas perdre beaucoup des jours dont vous pouvez disposer à Berlin. Si des événements que je ne puis prévoir précipitaient votre marche, avertissez-moi, je vous prie, car je ne veux, pour quoi que ce soit au monde, manquer le plaisir de vous voir et de causer avec vous avant que vous alliez dans ma patrie où je pourrai vous offrir quelques amis dignes de vous, et dont l'offre et le choix prouveront mieux que tout ce que je pourrais vous dire les sentiments de la haute et respectueuse considération avec laquelle, etc.

J'espère que vous n'oublierez pas que vous avez bien voulu me permettre de faire prendre sur votre catalogue le relevé des bonnes cartes et des ouvrages estimables d'histoire, de droit public, d'économie politique et nommément des statistiques que fournit la littérature allemande, avec une note des parties de ces ouvrages qui méritent une confiance particulière. Celles de vos cartes, qui vous surchargeraient maintenant que vous devenez un peu plus étranger à la topographie de tel ou tel pays, m'accommoderaient parfaitement, si vous voulez me les céder.

LETTRE XXXII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Berlin, du 4 octobre 1786.

Il paraît très probable que c'est l'habitude qui aura raison, et que Frédéric-Guillaume ne fera jamais que ce que son oncle, le pénétrant, l'avait deviné. Il est impossible de s'exagérer la turpitude des détails de son intérieur, quant au désordre et à la perte de temps. Les valets redoutent sa violence, mais ils sont les premiers à tourner en dérision son incapacité. Pas un papier n'est en ordre, pas un mémoire apostillé, pas une lettre personnellement ouverte; nulle puissance humaine ne lui ferait lire quarante lignes de suite. C'est tout à la fois la secousse de la violence et la torpeur de la nullité. Son fils naturel, le comte de la Marche, le tire seul de sa léthargie; il l'aime à l'adoration. Son visage rayonne lorsqu'il l'aperçoit, et tous les matins il s'occupe longtemps de cet enfant¹; c'est là même, dans ces plaisirs, la seule chose périodiquement régulière; car les heures sont d'ailleurs absolument interverties et imprévoyables. L'humeur de l'autre jour, par exemple, que j'ai cru la suite de l'orage de la veille à Charlottenbourg, m'a fait remonter aux détails occasionnels: c'était une querelle de musique. Le roi voulait un concert de chambre; il avait demandé vingt-deux musiciens; il comptait exécuter lui-même; sa basse était prête et d'accord. Quatorze musiciens seulement arrivent; emportements, menaces, violences. Les valets de chambre se rejettent sur

¹ Mort en 1788.

Kalikan, chargé de commander la musique. Kalikan est mis en prison. Dupont, le fameux violoncelliste, et par conséquent le musicien favori, est venu au secours de Kalikan ; il a remis au Roi la lettre que les valets de chambre avaient interceptée. La colère a été furieuse ; tout le monde a fui ; mais cette prévarication subalterne n'a d'ailleurs eu aucune suite. Pauvre règne ! Pauvre pays !

Je crois deux choses : l'une, que le roi a conçu l'idée et l'espoir de devenir un grand homme, en se faisant Allemand, purement Allemand, et narguant ainsi la supériorité française ; l'autre, qu'il est déjà résigné au fond de l'âme à laisser les affaires à un ministre principal : peut-être ne se le dit-il pas tout à lui-même ; mais au moins se dit-il tout bas : « Eh bien ! le pis aller sera d'appeler le duc de Brunswick ou mon oncle. »

La première de ces conceptions est l'ouvrage et le chef-d'œuvre de Hertzberg. Cet homme a dit et pu dire : « Il ne vous reste qu'une manière d'être quelque chose, c'est de donner une impulsion à votre nation, qui doit dater de votre règne un nouveau genre de gloire ; vous ne pouvez la donner, cette impulsion, qu'en vous mettant à sa tête ? Que serez-vous jamais comme Français ? le faible imitateur de Frédéric II. Comme Allemand, vous serez original, vous serez vous-même révéré en Germanie, adoré de votre peuple, prôné par les gens de lettres, considéré en Europe, etc., etc. » Le mot de l'énigme est que Hertzberg a cru ce chemin le plus court pour être le ministre principal.

Mais la force des choses en demande ou elle en demandera bientôt un autre. Ce pays-ci, quoique servile, n'est pas façonné à l'esclavage ministériel ; et Hertzberg, longtemps subalterne, plus astucieux qu'habile, plus faux que fin, plus violent que tranchant, plus vain qu'ambitieux, vieux, infirme, ne promettant pas une longue durée, ne saurait les y assouplir. Il leur faut, quelque loin que pousse ses prétentions, ce Welner, tant écouté aujourd'hui, qu'on ne

peut discerner que de très près toute son influence ; il leur faut un homme dont l'existence domine toutes les hiérarchies, et le nombre n'en est pas grand. Encore une fois, je ne vois que deux hommes en mesure, le prince Henri et le duc de Brunswick. Au désavantage de n'être pas ici, ce dernier joint celui de devoir être bien redoutable à un prince faible et inappliqué, mais vain et jaloux, qui peut croire que le prince Henri ne fera pas à sa réputation le même tort qu'un prince qui ne peut se déplacer, et vivre ici habituellement que comme premier administrateur, et sans qu'on puisse élever le moindre doute à cet égard. Aussi les actions du prince Henri haussent-elles tous les jours, malgré ses maladroites moins jactancieuses pourtant depuis quelques semaines ; et au lieu de ne revenir du Rheinsberg, où il retourne pendant l'absence du roi, qu'à la mi-décembre, comme il y comptait, il sera ici le même jour que son neveu.

Cependant, indépendamment des défauts personnels du prince Henri, et des écoles qu'il fera indubitablement, comment concilier ce système allemand et la haine des Français avec la confiance accordée à ce prince ? Les symptômes de cette haine, soit systématique, soit naturelle, se confirment mieux tous les jours. En renvoyant Roux et Grodard ; Roux dont le vrai crime, peut-être, est d'avoir entretenu une Juive que le prince de Prusse désirait, et de s'être obstiné à ne se prêter à aucun accommodement, le Roi a dit : *voilà donc un de ces B... dont je me suis défait !* Un marchand français lui apporte des gentillesses ; il répond durement : « J'ai pour sept millions de ces drogues-là », tourne le dos, et ne rouvre la bouche que pour dire : *Qu'il n'aille pas chez la reine au moins, car il ne serait pas payé.* Sans doute le trait n'est pas blâmable ; je ne note que la forme. Boden, passablement reçu, à cela près que pour toute consolation de sa fièvre quarte, on lui a dit : *Allez-vous-en à Berlin, et tenez-vous-y en repos, car vous en avez pour trois mois ;* ce Boden lui disait : *J'aurais eu deux mille commissions*

pour Votre Majesté, si j'eusse osé m'en charger... — Vous avez bien fait de les refuser », lui a répondu le roi, et d'un ton si rogne que Boden n'a pas même osé remettre les lettres de Dussaulx et de Bitaubé. Launay est traité avec dureté et même tyrannie ; il a été détenu dans sa chambre lors de la visite de ses papiers, indépendamment des arrêts généraux qui lui ont été donnés dans la ville de Berlin. C'est un Délâtre, son ennemi personnel, qu'on lui oppose sans cesse, et qu'on a fait venir pour lui servir de délateur ; homme sans honneur et sans foi, soupçonné de grands crimes, dilapidateur des deniers du roi, libelliste forcené, dénoncé par notre Cour même à celle de Berlin, qui la fit remercier ministériellement il y a deux ans de ses procédés à cet égard. Je dis qu'on l'a fait venir ; car, devant quatre-vingts mille écus au roi, se serait-il hasardé sans sauf-conduit et provocation ? Il est clair que Launay est persécuté comme régisseur et comme Français. A ce propos, on croit le projet de congédier la régie à la Trinité, époque où l'on apure les comptes, décidément arrêté. C'est là le grand holocauste qu'on offre à la nation, mais qui couvrira les vides des revenus. Car, enfin, cette régie a rendu l'année dernière 6.800.000 écus d'Allemagne ; et non seulement il est impossible de remplacer ce déficit immense, mais il est aisé, quand on connaît ce pays, de prévoir que des régisseurs allemands percevraient à peine la moitié de cette somme.

Que produira la convocation des conseillers provinciaux et de finances, et des députés des négociants ? Des plaintes, et pas un projet qui ne soit isolé, partiel et en contradiction avec le système général, tel du moins que l'offre la nature des choses ; car d'ailleurs il n'en existe assurément pas encore.

Je reviens et dis : tous ces procédés et ces projets sont contre le système personnel du prince Henri. Fait-il passer son ambition avant tout ? (il est bien loin d'en avoir la force) ou dissimule-t-il pour arriver ? Je ne crois pas qu'il en soit

capable avec suite ; je crains plutôt qu'il ne soit encore une fois la dupe des caresses qui, cependant, il faut l'avouer, sont plus substantielles et plus marquées qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. Je crains surtout qu'il ne se hâte trop, et qu'avidement de recueillir la moisson du moment il ne néglige les semailles pour l'avenir.

Le roi a donné au ministre de justice de Reek une boîte de coquilles pétrifiées, enrichie de superbes diamants (estimée 1.200 écus) ; pareille boîte au ministre de Gaudy et 10.000 écus ; pareille boîte au général Moëllendorf, un beau solitaire au marquis de Luchesini et une bague de diamants au lieutenant de police Philippi. Il a fait aussi démonter trois boîtes garnies de diamants, dont on a fait trente bagues, qu'il a emportées pour les distribuer en Silésie.

N.-B. — Launay n'a point eu l'alternative d'accepter 6.000 écus ou son congé ; il a reçu seulement, sous la forme d'ordre, avis que les appointements étaient réduits à 6.000 écus.

M. de Hertzberg a donné aujourd'hui un grand dîner d'étrangers, où se trouvait le nouveau ministre d'Espagne, et où n'étaient invités, ni M. d'Esterno, ni aucun Français : affectation d'autant plus marquée que tous les Anglais, Piémontais, Suédois, et non seulement les ministres étrangers, mais les envoyés pour complimenter, y étaient rassemblés, M. d'Esterno s'en venge convenablement : il donne demain un très grand dîner où M. de Hertzberg est invité.

P.-S. — M. Ewart, secrétaire de la légation anglaise, m'a dit hier devant quinze personnes, M. de Hertzberg appuyant du geste et de la voix ces propres mots : *Le stathouder est, par la constitution, le pouvoir exécutif en Hollande, ou, pour le dire plus clairement, il est précisément en Hollande ce qu'est le Roi en Angleterre.* J'ai répondu du ton le plus froi-

dement ironique : *Il faut espérer cependant que les Hollandais ne lui couperont pas la tête !* Les rieurs n'ont pas été du côté de M. Ewart.

Boden m'a fait remettre vos paquets. Les extraits des plaidoyers Linguet, qui sont excellents (je parle des extraits) ont parfaitement bien réussi. Ne manquez pas, je vous en prie, de m'en envoyer la suite. Vous ne pouvez pas mieux m'achalander que par les choses de ce genre.

Il y a un accroc sur Alvensleben ; c'est Hertzberg qui soutient Goltz.

Le numéro LXXVIII du *Courrier du Bas-Rhin* est si insolent pour le roi de France et son ambassadeur qu'on ferait bien, je crois, d'en porter des plaintes ministérielles ; cela réprimerait un peu Hertzberg qui est le compère de Manson, et qui en fera bien écrire d'autres, si cette lubie passe impunément. Or on ne sait pas ce que sont les gazettes pour les Allemands.

A ce propos et pour la centième fois, je désirerais avoir un bon bulletin.

Mirabeau dit ici nettement ce qu'il sait, ce qu'il a vu et entendu au sujet de Frédéric-Guillaume. Le portrait qu'il en fait est vivement tracé. Il a beaucoup irrité le baron de Trenck, qui qualifie d'indécente la manière dont l'auteur s'exprime. « On ne parlerait pas, dit-il, avec plus de mépris d'un Claude, d'un Domitien, d'un Sardanapale !... » Il y avait cependant du vrai dans les observations de Mirabeau ; mais il est certain qu'un Prussien ne pouvait pas les admettre. Hertzberg est aussi maltraité que Frédéric-Guillaume ; mais Trenck s'en venge en déclarant que « la Hollande, la France et la Pologne savent comment il sait servir et conseiller son maître ».

Au sujet de mesures prises contre les fermiers français qui avaient été placés à la douane de Berlin, Trenck reconnaît bien que cette régie a donné 6.800.000 écus. « Mais le Roi, qui déteste les exactions, s'est aperçu que ces fermiers désolaient le peuple et ruinaient l'État, et il les a renvoyés en France où il peut être seulement permis que le pauvre laboureur soit contraint à payer 14 sols la livre de sel dont il n'a pas besoin. Si une régie aussi tortionnaire a pu convenir à Frédéric, elle déplaît à la sensibilité, à la justice du nouveau roi. Il se peut que le Trésor y perde, mais l'État et le peuple y gagneront. On ne verra plus sous le règne de Guillaume des fermiers français arriver à Berlin avec un bâton blanc et s'en retourner avec des tonnes d'or. » C'était

une réponse à l'allégation ironique de Mirabeau sur les rendements de l'ancienne régie : « Il est aisé, quand on connaît ce pays, de prévoir que des régisseurs allemands percevraient à peine la moitié de cette somme. »

LETTRE XXIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Magdebourg, 9 octobre 1786.

Le hasard m'a découvert, en sortant de Berlin, que l'homme qui est resté quatre jours enfermé dans l'appartement du prince de Hesse (de Rothenbourg) n'est autre chose que ce Croizille, autrefois Saint-Huberty, ancien mari de notre célèbre Saint-Huberty, dont le mariage a été cassé ; conseiller Bonneau du prince de Prusse, et, pour le compte de sa propre femme, banqueroutier, faussaire ; en un mot, chevalier d'industrie de l'ordre le plus méprisable, et dont tous les étrangers nous disent : « Comment cet homme peut-il être officier chez vous ? » Je ne m'étonne plus si le prince de Hesse a été froidement reçu par le roi. Venir tout exprès pour s'efforcer d'exploiter la mine de corruption, qu'on croit s'être assurée par la connaissance des faiblesses d'un souverain ; fonder des succès sur la mauvaise opinion qu'on a de lui et l'afficher en quelque sorte par une course rapide de Paris à Berlin, dépourvue de tout autre prétexte, puisque le prince de Hesse et son menin ne sont restés que cinq jours et sont déjà repartis pour Paris, c'est tout à la fois une conduite bien méprisable et une intrigue bien gauche. Je crois qu'il importe que l'on dise très haut et avec un ton de dédain fort ironique, tout ce qui peut faire sentir, sans s'abaisser à le dire nettement, que notre cabinet est complètement étranger à cette manœuvre ; car des demi-mots, que j'ai entendu lâcher à des malveillants, me per-

suadent qu'on ne demanderait pas mieux que de lui imprimer cette tache.

J'ai fait route de Brandebourg à Magdebourg avec le comte Hatzfeldt, envoyé de l'Électeur de Mayence, pour complimenter le roi et le baron de Geiling, envoyé du duc de Deux-Ponts pour le même objet. Celui-ci, ancien capitaine de hussards à notre service, est un bel imbécile qui ne peut avoir été choisi que comme frère de M^{me} d'Eisbeck, maîtresse du duc.

L'autre est un homme rempli d'aménité, et dont l'esprit et les connaissances méritent de l'estime. Il paraît qu'il restera quelque temps à Berlin pour démêler le chaos. J'ai beaucoup causé sur Mayence; l'Électeur est mieux, et cependant il ne promet pas une longue durée. Il paraît que les deux prétendants les plus en mesure d'arriver après lui sont M. de Feckenberg (tout à fait Autrichien) et M. d'Alberg, homme de l'habileté duquel on a la plus haute idée, dont on connaît peu les affections politiques, et qui dissimule comme Sixte-Quint encore moins.

Cette Cour semble, quant à présent, très montée contre l'empereur qui ajoute au reste chaque jour, par une foule de traits particuliers et publics réellement inconcevables, à la haine universelle. On ne saurait s'exagérer l'effet qu'a produit sa réponse à la requête des Hongrois : *Pueri sunt pueri; pueri puerilia tractant*, et l'abolition violente de tous leurs privilèges...; mais, d'un côté, les grands propriétaires sont à Vienne enchaînés par leurs places et presque gardés à vue, et véritablement des otages de l'esclavage des Hongrois. De l'autre, l'aristocratie étant infiniment odieuse au peuple, il n'y a dans ce superbe et redoutable pays ni unité d'intérêts, ni centre de réunion; et les troupes réglées sont postées et munies d'artillerie, soutenues de vétérans, de colonistes, etc., etc.

Au reste, un Anglais fort mon ami et très bon observateur, que je viens de retrouver ici, et qui a fait tous les camps de l'Empereur, en s'extasiant sur les formidables

bases de sa puissance, la Hongrie, la Moravie, la Bohême, la Galicie, etc., avoue que l'infériorité de ses troupes sur l'armée prussienne a infiniment passé son attente. Il assure qu'il est impossible, soit relativement à l'instruction ou à la composition des officiers; soit quant aux talents militaires de l'Empereur, qui sont précisément nuls, et tellement que son esprit paraît obstrué pour ce genre de combinaisons, qu'il est impossible, dis-je, de comparer les deux nations, avec cette différence cependant que l'empereur peut faire sortir autant d'hommes de la terre que Cadmus, et que l'armée prussienne anéantie ne peut plus renaître que de son trésor. Si jamais un homme paraît sur le trône autrichien, c'en est fait de la liberté de l'Europe. Mais on croit l'Empereur le moins belliqueux des hommes; mais il ne manquera pas de gens qui le seront à sa place, et M. de Lasey, l'homme qui a incontestablement le plus d'ascendant sur l'Empereur, est fort ambitieux¹. Au reste, la santé de Joseph II est fort mauvaise, son activité se ralentit peu à peu; cependant il outrepassé encore de beaucoup les forces personnelles; mais ses projets ne paraissent plus que les velléités d'un agonisant qui rêve la convalescence. On le croit dans ce moment très froid avec l'impératrice de Russie.

Il existe aux Archives des Affaires Étrangères deux manuscrits de cette lettre, l'un de la main de Mirabeau, l'autre de la main de M. de Noldé. Cette lettre contient des détails fort désagréables pour le prince de Hesse, et tout porte à croire qu'ils sont fondés; car le baron de Trenck, qui ne laisse passer aucune assertion de Mirabeau, sans la relever avec vivacité et même avec violence, ici ne souffle mot. Aucune protestation non plus contre la haine qu'excite partout Joseph II. En ce qui concerne la pauvreté de ses talents inutilisables, Trenck déclare « son insuffisance à prouver le contraire ». On voit que Mirabeau était parfois bien renseigné.

SAINT-HUBERTY (Antoinette-Cécile Clavel dite la), page 271, actrice célèbre, née en 1760, épousa un aventurier, Croisilles dit de Saint-Huberty, dont elle se sépara bientôt. Elle remporta de grands triomphes à l'Opéra, se laissa séduire par le

¹ Passage inédit.

comte d'Antraigues qu'elle suivit en 1790 et qu'elle épousa secrètement. Elle fut assassinée avec lui, en 1812, à Londres, par un de ses domestiques (Voir le livre d'Edmond de Goncourt sur *la Saint-Huberty*, chez Dentu, 1882, in-12.)

LETTRE XXXIV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Brunswick, 14 octobre 1786.

Si je cours la poste, mon cher et très cher maître, vous voyez que ce n'est pas par dissipation. Eh ! de bonne foi, quelle vie convient moins à mes goûts naturels que cette activité oiseuse, si je puis parler ainsi, qui, me précipitant dans toutes les cohues, dans les sociétés les plus fastidieuses, dans la perte de temps qu'entraîne en général le tourbillon des cercles allemands, qui s'appellent des *entre-nous* quand on n'est que trente personnes, me ravit à l'étude, à mes recherches favorites, à mes propres pensées, et me force à me plier sans cesse à des formes qui m'étaient si étrangères, pour ne pas dire si odieuses ! Vous qui menez une vie fort agitée, mais du moins dans des sociétés d'élite, vous devez éprouver, malgré tout l'aplomb que vous a donné la nature, combien il est difficile de passer brusquement de la dissipation sociale à la méditation du cabinet. Cette première est cependant absolument nécessaire pour connaître sinon les hommes, du moins tels ou tels hommes, indépendamment de ce qu'elle est indispensable pour se ménager les *a parte* qui instruisent des faits courants et font deviner ceux qui les suivront. Il faut galoper cinq jours avec un prince, et le suivre dans toutes les sinuosités physiques et morales de sa vie publique et privée, pour avoir le droit ou l'occasion de lui faire une question, ou, ce qui est préférable, pour lui surprendre un mot qui équivaille à la question et à la réponse. Mais qui sait cela mieux que vous ? Je ne veux

que vous faire sentir que mes excursions ne sont pas le fruit du hasard, encore moins celui de la fantaisie. Ajoutez que chacune de mes courses complète des connaissances locales, sur lesquelles je me suis imposé de n'être pas satisfait légèrement. J'espère que vous verrez entre autres, par mon mémoire sur la Saxe, et par celui sur les États prussiens, qui sont de vrais ouvrages, et qu'à la vérité vous ne recevrez que dans quelques mois, que j'ai soigneusement approfondi les pays que je veux connaître, et que je les ai étudiés autant dans les hommes que dans les livres, avec cette différence cependant que j'ose à peine me confier à l'assertion orale de l'homme même le mieux instruit, lorsqu'il ne m'apporte point de preuves écrites. La nécessité de cette espèce de conscience superstitieuse, que m'impose presque machinalement l'acte de prendre la plume, m'a été démontrée dans trop de circonstances pour que j'y renonce jamais.

Cependant où marchai-je, mon très cher maître, dans cette route pénible ? Si je m'en rapporte au peu de comptes rendus que votre amitié a daigné me faire de la sensation qu'ont produite mes dépêches épurées, arrangées, embellies par vous (car comment soigner ce qu'on écrit au moment, au jour le jour, avec la rapidité de l'éclair, et sans avoir le temps de se relire), on en est content ; si j'en juge par les symptômes redoublés de l'extrême inattention que supposent les longs silences sur les questions les plus importantes, sur les demandes les plus instantes, et quelquefois l'oubli absolu de la plupart de ces choses, je dois croire qu'on lit mes lettres, tout au plus avec l'intérêt d'un bulletin assez bien rédigé, et que cette lecture n'a pas la plus légère suite ultérieure. Si cela est vrai, est-ce donc bien la peine, je vous le demande à vous, mon très cher maître, dont les sentiments énergiques et les hautes pensées échappent par tant de côtés à la contagion de légèreté, d'insouciance, d'égoïsme et d'inconséquence, qui s'exhale de tous les pores du pays que vous habitez ; est-ce bien la peine que je sacrifie à un intérêt aussi subalterne que celui de la curiosité, mon temps, mes goûts,

mes forces et mon talent? Vous savez, je crois, que je ne suis pas charlatan; vous savez que mon usage n'est pas d'exagérer ma peine et mon travail. Eh bien! mon cher ami, je vous jure que j'en prends et que j'en fais beaucoup. J'occupe trois hommes tous entiers de la seule exécution mécanique de ce que j'ai rédigé. Je m'aide du travail et des connaissances de plusieurs autres; tous mes moments et presque toutes mes pensées sont là, partent de là, et y retournent... Si cela ne produit pas davantage (et à dire vrai vous ne pouvez pas encore évaluer ce que cela produit, car mes plus grands travaux sont dans mon portefeuille), c'est la faute ou de mon insuffisance, ou de ma position, peut-être de toutes deux; peut-être aussi seulement de cette dernière. Mais enfin j'y suis tout entier, et ce n'est pas à près de trente-sept ans que je dois être tout entier à des riens; or, ce sont des riens, si cela ne produit rien, et que cela ne mène à rien ni moi, ni les autres.

Si donc cela produit quelque chose, qu'on me le prouve; qu'alors par exemple que je fais une question pour le bien de ma commission, elle soit répondue; qu'alors que je dis: il importe que j'ai un plan d'opérations de tel et tel genre à proposer, parce qu'on me questionnera incessamment sur cela, et que je perdrais une occasion que je ne retrouverais peut-être jamais, si j'étais pris au dépourvu, on m'envoie ce plan d'opérations.

Si cela me mène à quelque chose, qu'on me le dise, car j'ai bien dans ma position quelque besoin d'encouragement, ne fut-ce que pour pouvoir me livrer sans folie aux impulsions de mon propre zèle. Je dis sans folie; car, pour ne parler que du plus grossier, mais aussi du plus palpable des intérêts, quand je vois que je suis à une assez grande distance de pouvoir joindre les deux bouts avec ce qui m'est assuré (et comment assuré? on est tellement en arrière que j'ai tout lieu de craindre qu'un changement de ministre n'aggrave mes dettes personnelles, des sommes dont mes amis m'ont fait l'avance, pour le compte de ceux qui ne

peuvent pas ignorer que je ne saurais en faire, moi), ne dois-je pas enrayer? Et si j'enraye, ma moisson et mon utilité ne sont-elles pas finies? Me restera-t-il autre chose alors que le regret du temps perdu, et le chagrin profond et très onéreux dans les suites d'avoir attaché à mon sort des gens pour qui je ne pourrais rien qui les dédommage que mal à mes dépens de ce qu'ils m'auront sacrifié?

Pardon, mon cher maître, si je déborde; mais à qui confierai-je mes inquiétudes, si ce n'est à vous, mon ami, mon consolateur, mon guide, mon soutien? A qui dirais-je: que me rapporte tout ceci? Pas même de l'argent; car il va tout à la chose, et nullement à ma satisfaction personnelle. Véritablement, je ne serais susceptible d'aucune autre, si mon avenir était arrivé, et que je n'eusse point d'entours. Vous savez bien que l'argent ne me sera jamais rien, du moins quand j'en aurai. Où vais-je? Où mènerai-je les autres? Ai-je fait un bon marché de troquer ma vie, même orageuse, mais si mêlée de jouissances qu'il n'était pas au pouvoir des humains de me dérober, pour une activité stérile qui m'arrache jusqu'aux fréquents épanchements de votre amitié? Vous êtes plus qu'un homme d'État pour moi; vous pour un serrement de main duquel je donnerais tous les trônes du monde!... Ah! je suis beaucoup plus propre à l'amitié qu'à la politique!

Post-scriptum commencé à Helmstadt, fini à Brunswick, le 14 octobre 1786.

On écrit de Silberberg, en Silésie, que la voiture du roi a été renversée, et qu'il s'est blessé à la tête et au bras. Le cocher, ajoute-t-on, est mort sur la place. Cette nouvelle m'est arrivée hier à Magdebourg, et l'on en a écrit autant au général de Pritwitz; elle est probablement exagérée; mais il y a un fond de vérité. L'extrême saisissement du duc de Brunswick, et ma propre émotion, m'ont donné profondément à sentir quelles destinées sont attachées sur cette tête. Le duc a envoyé sur-le-champ un courrier, et comme je le suis à

Brunswick, où il veut me parler à fond de la Hollande, j'aurai des détails sûrs et de la première main. Je n'ai pas le temps d'ajouter un seul mot; c'est d'un changement de chevaux que j'écris.

De Brunswick, 14 octobre 1786.

N'ayant pas trouvé d'occasion de faire partir ce peu de lignes, je continue.

Je suis arrivé ici environ deux heures avant le duc. Aussitôt qu'il a été à Brunswick il m'a écrit au crayon sur un carré de papier :

« J'ai parlé hier au soir, avant de partir, au ministre comte de Schulenburg, qui avait quitté Berlin, le 11. Il ignore absolument la nouvelle alarmante qui nous a tant affectés; et comme je n'ai rien appris là-dessus ici, je commence à me rassurer; j'espère que mon courrier sera ici de grand matin. C'est de chez ma mère que je vous griffonne ceci, Monsieur le Comte; j'espère que vous me ferez l'amitié de venir me voir demain au matin et de dîner avec nous. »

Il devient fort probable qu'il n'y a, du moins, point eu de catastrophe.

Le duc a été parfaitement brillant de talents et d'aménité à Magdebourg; rien de plus important que ses manœuvres; rien d'instruit comme son école; rien de fini, de complet et de suivi comme sa conduite en tous points. Il a été l'objet de l'admiration d'un grand nombre d'étrangers qui fourmillaient à Magdebourg, et certes il n'avait pas besoin du contraste des princes de Weimar (duc) et de Dessau; celui-ci le plus faible des hommes; celui-là travaillé de l'envie d'être quelque chose, et peu pourvu de moyens, si l'on en juge sur les apparences. Il peut et doit devenir un prince important. Cependant, si comme toutes les probabilités y sont, la Saxe lui échoit faute d'enfants dans la branche électorale, c'est une affligeante perspective que le renversement de

tous les travaux du digne prince qui gouverne aujourd'hui ce pays, et qui, tourmenté dans son enfance, malheureux et décrié dans sa jeunesse, vraiment respectable dans son âge mûr, descendra probablement au tombeau avec le chagrin amer que le bien qu'il a fait ne lui servira pas.

Peut-être ignorez-vous une anecdote bien piquante sur ses malheurs domestiques? Sa mère (princesse de Bavière, femme de Chrétien-Guillaume, précédent Electeur, fils d'Auguste III), le prit en horreur, lorsqu'elle vit que, parvenu à la régence, il ne lui laissait point d'autorité. Elle forma le projet de le perdre, en déclarant solennellement à la Diète de Ratisbonne, qu'il était bâtard de M. Witzthum, l'un de ses parents, tué dans un duel célèbre par M. de Mayern. Pour cet effet, elle recueillait les dépositions juridiques de ses femmes de chambre et les enferma dans un paquet qu'un certain aventurier, le comte d'Agdalo, son affilié, devait porter à Ratisbonne. La veille du jour fixé pour son départ, il arrive un courrier de ce Frédéric II, qui, ayant toujours si mal payé, a presque toujours tout su. Ce courrier demande à parler à l'Électeur en personne et lui remet tous les détails de ce complot, avec les copies des papiers relatifs. Le Conseil assemblé chez l'Électeur, on résout d'arrêter le comte d'Agdalo, et cette mesure est exécutée sur-le-champ. On le conduit à Königstein où il est encore, le commandant répondant, sur son honneur et sur sa tête, de la sûreté du prisonnier. C'est ainsi qu'avorta cette machination inouïe.

J'ai appris ici un fait qui fera quelque plaisir à M. de Ségur, s'il est encore en vie. On a construit à Hanovre, à grands frais, une fonderie qui a coûté près de 100.000 livres tournois au roi d'Angleterre. Le duc de Brunswick, n'ayant point été satisfait de sa fonderie, a fait exécuter deux canons à Hanovre; ils ont si mal réussi qu'il a fallu les renvoyer aussitôt. On ne saurait supposer, vu les relations entre le duc et le roi d'Angleterre, que cela vienne de la mauvaise volonté des fondeurs. Ce fait semble donc une preuve de leur maladresse.

J'espère vous donner, le prochain courrier, des résultats exacts sur les dispositions de Berlin et du duc relativement à la Hollande. Il m'a promis de m'articuler nettement les propositions qui lui paraissaient convenables, et il ne s'est point caché de l'extrême désir qu'il avait de les voir accepter. Ces agitations bourgeoises menacent tous les jours davantage le repos de l'Europe, sinon dans le moment présent, du moins dans les futurs contingents, par les refroidissements et les méfiances auxquelles elles donnent lieu. N'oubliez donc pas le congé de M. de Noldé; voudrait-on compromettre le plan de cet honnête homme, pour prix de son zèle? En vérité, vous nous négligez beaucoup trop, et vos lettres nous viennent à de trop longs intervalles!

Cette lettre est une des plus curieuses de la Correspondance. Elle est écrite avec une vivacité, une chaleur, un entrain surprenants. Mirabeau y expose spirituellement les tracasseries et les difficultés de sa mission. Il rappelle avec quel soin il se procure et il fournit à son ami, ainsi qu'au ministère, des renseignements de la plus haute importance. Il se plaint justement de ne recevoir que de rares encouragements, de n'obtenir aucune réponse à des demandes instantes. Il flatte Talleyrand au-delà de toute mesure, il vante ses sentiments énergiques, ses hautes pensées, son absence de légèreté et d'égoïsme. Mais il fait appel à son amitié pour savoir où il va. Il l'appelle trop pompeusement « son ami, son consolateur, son guide, son soutien ». Comment ne pas sourire quand on lit cette phrase étonnante : « Vous êtes plus qu'un homme d'État pour moi, vous pour un serrement de main duquel je donnerais tous les trésors du monde! .. Ah! je suis beaucoup plus propre à l'amitié qu'à la politique! » Mais quelles que soient ces gasconnades, il y a dans cette exubérance, dans cette fougue et cette dépense de soi-même quelque chose de plus attrayant que dans les froideurs calculées et dans les insouciances égoïstes de Talleyrand.

A propos de la lettre complémentaire du 14 octobre, le baron de Trenck défend le duc de Weimar et le prince de Dessau contre les critiques de Mirabeau. Il dit connaître le caractère de ces deux princes : « Tous les voyageurs éclairés peuvent assurer que leurs peuples sont plus heureux que tous ceux des autres principautés allemandes. A Weimar, les sciences sont en vigueur. S'il m'était permis de disposer de ma destinée, Dessau serait un des asiles où je ne balancerais pas à transporter ma famille, parce que le prince a des vertus, de la probité, de la bienfaisance, parce qu'il ne cherche qu'à rendre son pays agréable et ses sujets heureux... »

L'anecdote relative à la princesse de Bavière, mère de l'Électeur de Saxe est inédite.

LETTRE XXXV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Brunswick, 16 octobre 1786.

Les deux conversations que j'ai eues avec le duc n'ont encore été que vagues, quant à la Hollande, et même presque absolument étrangères à cet objet. Son courrier lui ayant apporté la nouvelle d'un espoir d'accommodement, la retraite de celui des coopérateurs de M. de Vêrac, que l'on regarde comme le boute-feu; enfin des détails qui lui auront fait regarder, peut-être, son entremise comme inutile ou tardive; il a parcouru rapidement ce pays, pour passer à un qui lui importe infiniment plus, je veux dire; la Prusse. Seulement, s'est-il montré très anti-stathoudérien, très convaincu que le droit de présentation ne devait rester que ce qu'il était dans son origine; que la constitution de Gueldre, de Frise et d'Utrecht était évidemment à retoucher, au moins quant à l'incroyable disposition des magistrats révocables *ad nutum*; qu'en un mot le prince, qui, de l'autorité monarchique la plus absolue, laquelle il possédait de fait, en était venu au discrédit le plus complet, par la conduite la plus abjecte et la maladresse de poser, au mépris de toutes les lois, de toutes les décences et de tous les préjugés en prétention de droit, ce qu'il avait en réalité, ne méritait pas le moindre intérêt; mais que pour la Prusse, et surtout afin de retarder ces ébranlements, il fallait lui rendre le *decorum* des honorifiques, sauf à surveiller ses liaisons. Il s'est à ce propos expliqué sur Harris et même sur le prince de Brunswick (Louis), comme je l'aurais fait à peu près. En résultat cependant, non seulement il ne m'a rien appris sur tout

cela, mais il a décliné imperceptiblement le débat qu'il avait provoqué il y a quelques jours. Je répète que quelques nouvelles que j'ignore sont la cause de ce changement de marche. En général, j'en sais beaucoup trop peu (de nouvelles), et par exemple il est fort singulier, non moins embarrassant, et, pour trancher le mot, passablement ridicule, que ce soit le duc qui m'apprenne la signature de notre traité de commerce avec l'Angleterre, que je n'en connaisse pas un des articles, et que je ne sache aucunement quelle contenance faire à cet égard. Comme ma méthode usuelle n'est pas de me couvrir de l'enveloppe mystérieuse dont se voile la nullité de certains ministres, je n'ai pas été médiocrement intrigué de mon rôle en ce moment. J'apprendrais mille fois davantage, si j'étais mieux instruit. En cela, comme dans tout le reste, la fortune ne va guère qu'à celui qui en a.

Pour la Prusse, comme j'en sais autant que le duc, ç'a été toute autre chose. J'ai eu des épanchements de confiance d'autant moins limitée que je l'ai mis à son aise et bien vite sur le prince Henri, qu'il n'aime pas plus qu'il ne l'estime. Je vois avec inquiétude qu'il a les mêmes craintes et les mêmes opinions que moi. Il est mécontent de la plupart des démarches et des opérations du roi, de cette foule de titres et d'ennoblissements accordés par masse et avec une telle prodigalité qu'il sera désormais beaucoup plus aisé de trouver un noble qu'un homme dans les États prussiens; de la promesse faite au prince de Dessau (dont l'unique attrait est un tel goût pour les visions et la mysticité que, lors du voyage de Lavater à Brême, il lui adressa les plus instantes supplications de passer chez lui, afin qu'il pût l'adorer) et peut-être au duc de Weimar (qui aux mêmes goûts, tempérés par des passions plus vives, joint plus d'esprit, mais dont les affaires sont trop obérées pour qu'on regarde ses velléités militaires autrement que comme une spéculation de finance) de réintégrer l'un et de faire entrer l'autre au service de Prusse, ce qui nécessite des passe-droits, décourage et vicie l'armée; système bien opposé à celui de Frédéric II,

qui disait du peu de grands seigneurs en activité de son temps : *Au nom de Dieu, mon cher Moëllendorf, débarrassez-moi de ces princes*; de cette vacillation qui fait tâter à la fois vingt systèmes; du désordre intérieur; de la plupart des choix; des rites domestiques; des anecdotes qui deviennent tous les jours plus sinistrement caractéristiques, etc., etc. : en un mot, si je recopiais toutes mes dépêches, je transcrirais nos conversations. « Croyez-moi, m'a-t-il dit, je puis à un certain point vous servir de thermomètre; car si je sens qu'il n'y a point d'espoir d'un régime ferme et noble, et qu'ainsi le jour de la maison de Brandebourg soit arrivé, je ne serai pas le dernier à faire retraite. Je n'ai jamais reçu un sou du roi de Prusse, et je suis dans la ferme résolution de n'accepter jamais rien de lui. Son service me coûte assez et même très cher, comme vous avez vu. Je suis et je resterai indépendant. Je voudrais payer un tribut à la mémoire du grand homme; je suis tout prêt à consolider de mon sang son ouvrage; mais je ne serai pas complice même par ma présence de sa démolition. On ne doit que ce qu'on peut; je fais de mon mieux les affaires de mon pays et de mes enfants; je les laisserai dans un grand ordre. J'entretiens mes combinaisons de famille. Nous serons probablement des derniers frappés dans le bouleversement du corps germanique, à cause de la confraternité des deux maisons qui lie l'Électeur de Hanovre à nos intérêts. Je ne suivrai donc le sort de la monarchie prussienne qu'autant que son gouvernement aura de la sagesse et de la dignité, etc., etc. » Au reste, il ne désespère de rien encore, et il a raison. Il croit que personne n'est à la place qu'il gardera; je pense comme lui, et j'entrevois qu'il espère que son tour pourrait bien venir, et je n'en doute presque pas, si l'anéantissement de la puissance prussienne n'est pas décrété.

Il m'a appris le fait très singulier que M. de Custine père avait demandé du service au roi de Prusse, et prétendu lui déployer tous les plans hostiles de l'empereur, dont ce

même M. de Custine dit pourtant tout haut que son alliance avec nous sera finie le jour de la mort du prince de Kaunitz.

Le duc n'est rien moins que rassuré sur les plans de l'empereur, dont il redoute infiniment la puissance et les entours. Il est bien vrai que son insuite doit dérégler ses projets et faire avorter leur exécution; que la déraison de sa conduite personnelle doit hâter sa fin; que l'archiduc François paraît n'être rien; que parmi les hommes influents il n'en est pas un de redoutable, surtout dans le militaire; que Alvinzy, faiseur pour l'infanterie, Kinsky, faiseur pour la cavalerie, n'ont que des talents disputés, etc. Mais il paraît des hommes au moment où l'on s'y attend le moins; il ne faut que des événements pour les mettre à leur place. Condé, Spinola, le duc de Brunswick lui-même, prouvent qu'on peut naître général. Dans l'armée autrichienne, il est un prince de Waldeck, qui annonce, dit-on, de grands talents. La foule de petites anecdotes que nous nous sommes apprises mutuellement serait trop longue à déduire, et d'ailleurs hors de son cadre. Une anecdote n'a ni grâce ni résultat; elles trouveront leur place à leur tour; mais il en est une qui tient trop au système de la Russie pour la passer sous silence.

La czarine s'est appropriée depuis quelques mois la possession et les revenus des postes de Courlande, en laissant seulement au duc un petit bureau, afin qu'il n'y soit pas censé totalement étranger. Ainsi cette Russie, qui entretient un ministre en Courlande, tandis qu'il n'y en a point de Courlande à Saint-Petersbourg, et qui, là comme en Pologne, fait annoncer ses volontés comme autant de lois, au duc et aux États, par son ministre qui est le vrai souverain du pays: cette Russie qui, depuis quelques années, a déclaré purement et simplement que tel canton de la Courlande lui appartenait, et cela sans chercher un autre prétexte que celui de tirer sur ses limites une ligne plus droite, ne se cache point de ne connaître d'autre code, d'autres titres, d'autres manifestes que celui qu'alléguaient les Gaulois aux Étrusques:

« Notre droit, nous le portons dans nos armes; tout ce que les hommes forts peuvent saisir leur appartient. » Un de ces jours, elle déclarera que la Courlande est à elle, que l'Ukraine polonaise est à elle, que la Finlande est à elle, et par exemple cette dernière révolution qui lui sera très salutaire, parce qu'alors elle sera vraiment inattaquable et presque inaccessible à toute l'Europe réunie, sera opérée au moment où elle la tentera, si nous n'y prenons garde. Quel que soit le jour où j'apprenne que cela est consommé, et même que le nouveau système de la Suède est totalement bouleversé, je ne serai pas surpris.

Le duc m'a dit aussi que l'empereur perfectionnait beaucoup son artillerie; que ses pièces de six équivalaient en force à nos anciennes pièces de huit, et qu'à cet avantage elles réunissaient tellement celui de la légèreté qu'il ne fallait que quatre chevaux pour les trainer, tandis qu'en Prusse même il en faut encore six. Il attribue, autant que je m'en souviens, cette double perfection, à la construction de la chambre faite en poire. Je ne mande ce fait que pour vous en conseiller la vérification par les gens de l'art, l'économie de deux chevaux sur six étant infiniment importante, et d'autant plus qu'elle entraîne celle d'un valet par attelage.

Ma manière d'être avec le duc a été infiniment aimable de sa part, quoique participant un peu, quant à la conversation intime, de mon existence équivoque à Berlin. Je crois pouvoir assurer sans présomption que je ne suis pas désagréable à ce prince, et qu'accrédité par une commission quelconque je serai un des hommes les plus propres à traiter et faire réussir quoi que ce soit avec lui. Ce prince habile ne me paraît avoir qu'un faible; c'est la prodigieuse crainte de voir entamer sa réputation même par le plus méprisable Zoïle. Il vient de s'exposer cependant à un éclat fâcheux, par une déférence pour son ministre principal (M. de Féronce), que je ne comprends pas. Ce M. de Féronce et M. de Munchausen, grand-maitre de la cour, et homme réputé peu délicat

sur l'argent, sont les fermiers de loterie. Chose honteuse en soi, et que je ne comprends pas de la part de Féronce, qui est véritablement un homme de mérite ! Deux négociants nommés Oeltz et Nothnagel ont gagné un quaterne qui leur faisait un profit de 18.000 écus ; non seulement on en a refusé le paiement, mais comme il falloit pour cela trouver une fraude, ces hommes ont éprouvé un grand nombre de vexations ; ils ont même été emprisonnés ; et tous ces détails, ils viennent de les révéler dans un recueil imprimé, qui ne contient que les faits du procès, et qu'ils ont publié, en se pourvoyant contre le duc ou ses juges au tribunal de Wetzlar. Je n'entends pas cette absence de force ou de circonspection.

17 octobre 1786.

P.-S. — Je viens de recevoir des nouvelles authentiques et positives du roi de Prusse ; c'est un de ses chasseurs qui a eu un accident très grave ; pour lui, il est en fort bonne santé, et il arrive du 18 au 19 à Berlin.

J'apprends en même temps que le comte de Finckestein se meurt d'une fluxion de poitrine, dont il a été saisi à la suite d'une très vive altercation avec M. de Hertzberg au sujet de la Hollande. On désespère de sa vie. C'est une grande perte pour nous, soit parce qu'il était absolument des nôtres, soit parce que, temporisateur de sa nature, il aurait retenu le pieux Henri ; soit parce qu'il aurait du moins dirigé M^{me} de Voss après la chute, soit enfin parce que Hertzberg n'aura plus de contrepoids. Quant à ce dernier point cependant, je ne suis pas éloigné de croire qu'il n'en accélérera que plus vite le moment où cet homme présomptueux doit être absolument en discrédit ; mais outre la disette des sujets qui retardera cette époque, comment répondre qu'un homme aussi violent, et tout imbu de la haine que nous portent en général les Allemands, ne fera pas hasarder quelques faux pas décisifs ?

Le duc d'York est arrivé ce soir ici, et l'Empereur n'aurait pas été traité avec plus de respect, et surtout par la duchesse sa tante et les courtisans. A la vérité elle est toute Anglaise, par les goûts, par les principes et par les manières, au point que son indépendance presque cynique fait, avec l'étiquette des cours allemandes, le contraste le plus singulier que je connaisse. Au reste, je ne crois pas qu'il ne s'agisse du mariage de la princesse Caroline, princesse tout à fait aimable, spirituelle, jolie, vive, sémillante et qui fera voir du pays à son époux. Le duc d'York, puissant chasseur, puissant buveur, rieur infatigable, sans grâce, sans contenance, sans politesse, et qui a du moins à l'extérieur beaucoup de la tournure physique et morale du duc de Lauzun, ressent une espèce de passion pour une femme mariée à un mari jaloux, qui le tourmente et le détourne d'un établissement. Je ne sais point encore s'il va à Berlin. Il y a plusieurs versions sur son compte. On dit qu'après avoir été libertin effréné il lui vient quelque velléité de faire son métier. Pour moi, je lui trouve toute l'encolure d'un prince allemand, doublé d'insolence anglaise, mais dépourvu de la libre cordialité de cette nation.

Dans cette lettre, Mirabeau se plaint que le duc de Brunswick ne lui ait, contrairement à ses principes, rien appris de précis sur la Hollande. Il regrette d'avoir connu par lui la signature du traité de commerce franco-anglais, et il fait observer avec raison qu'on le tient sans nouvelles. Trenck se moque de lui, parce qu'il a dit qu'il connaissait la Prusse aussi bien que le duc de Brunswick, et il en donne pour preuves ses innombrables erreurs. Il est certain que Mirabeau en a commis de nombreuses, mais cela ne l'a point empêché aussi de dire et de faire connaître de nombreuses vérités. Les paroles du duc de Brunswick paraissent vraisemblables à Trenck ; mais il conteste le ton d'amertume qu'on lui prête et les termes aigris par lesquels il a traité le roi Guillaume. Quant aux autres assertions de l'écrivain contre Finckenstein, Hertzberg, le duc d'York, il constate avec résignation que ni l'âge, ni la dignité, ni le rang ne peuvent mettre personne à l'abri des coups « de cet impitoyable Cerbère » !

ALVINZY (Nicolas barond'), (1726-1820), page 284, feld-maréchal autrichien, servit brillamment dans la guerre de Sept Ans et dans les guerres d'Italie. Il fut battu à Arcole et à Rivoli. Il mourut en 1810, commandant général en Hongrie.

KINSKI (François-Joseph), (1739-1805), page 284, feld-maréchal autrichien, servit sous Lascy et fut un des adversaires de Jourdan et Pichegru.

YONK (Frédéric duc d') (1763-1827) page 287, second fils de Georges III, épousa, en 1791, une sœur de Frédéric-Guillaume III; il fut un mauvais prince et un mauvais soldat.

Le 17 octobre 1786, le comte d'Esterno se plaint à M. de Vergennes de la présence à Berlin de M. de Croisilles, mari de la Saint-Huberty, avec le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis. C'était, suivant lui, un scandale. Il ajoutait que le comte de Mirabeau lui avait affirmé que le duc de Brunswick aurait dit au stathouder et au comte de Goertz que, si le roi de Prusse voulait exercer en Hollande un arbitrage avisé, il serait appuyé par l'Angleterre (Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205).

LETTRE XXXVI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Brunswick, 17 octobre 1786.

Je vous envoie la suite et la fin de la dépêche précédente, mon très cher maître. J'y joins la traduction littérale d'un pamphlet, d'autant plus singulier qu'il a paru à Vienne avec la permission de l'Empereur, qui a apostillé la communication du censeur de ses propres mots : *Que celui-ci passe avec les autres.* Ceci n'est rien encore auprès de la bizarrerie qui, trois jours après, a fait relâcher l'infortuné Szekely, que toutes les représentations du monde n'avaient pu sauver, et dont la cause est assez mal défendue ici. Car, quel parti n'y avait-il pas à tirer de la confiance qu'il avait été faire à l'Empereur de la situation de sa caisse, du désordre qui l'y avait conduite, des supplications instantes d'acheter, pour le compte du public, un secret médico-chimique bien constaté au prix nécessaire pour achever de remplir le déficit de la caisse (je dis achever, car Szekely et sa famille avaient couvert la plus grande partie du vide); de la réponse de l'Empereur : *Me parlez-vous comme ami? Me parlez-vous comme*

Empereur? Si comme ami, je ne saurais l'être d'un dépositaire infidèle; si comme Empereur, je vous conseille d'aller faire vous-même votre déclaration aux tribunaux... » Ce fait, que je connais depuis mon arrivée à Berlin, et dans les circonstances les plus aggravantes, est un des plus odieux qui me revienne dans la mémoire, et j'en pourrais raconter cinquante de tout pareils¹.

Qu'il me soit permis maintenant de vous renouveler des plaintes qui vous ennuient peut-être, mais qui ne vous ennuient pas autant qu'elles m'affligent. Je viens de recevoir mon courrier de Berlin. Il ne m'apporte rien de vous. Votre dernière lettre est du 4 septembre. Je l'ai reçue le 13. Ainsi, voilà plus d'un mois que je n'ai pas de vous signe de vie et cela dans une période où je vous ai adressé plusieurs demandes instantes et fort importantes! Si ce n'était ici que la négligence de l'amitié, après m'être plaint tendrement et tristement, j'attendrais du temps et de ma persévérance la réparation de ce petit tort. Mais il s'agit d'affaires où je ne puis, ne dois ni ne veux être réduit à cette subalternité, non moins nuisible au bien de la chose que peu faite pour moi. Je n'ai rien de plus à dire sur cela que ce que contient en substance ma dernière lettre, sinon, mon très cher maître, qu'il faut que je sois très mécontent pour me résoudre à vous fatiguer de redites; qu'en effet ma lassitude et mon dégoût sont au comble et que j'interpelle votre honneur autant que je supplie votre amitié de me dire ce que je suis, ce que je fais, où je vais, ou bien s'arranger qu'on me rende à ma liberté. Les libraires me traiteront mieux que les puissants, et je ne leur devrai pas tant de ménagements. Je puis tout endurer de l'amitié, mais rien de l'autorité, et je serais bien dupe de mettre à leurs affaires plus d'intérêt qu'eux.

¹ Inédit à partir du dernier paragraphe.

A cette lettre XXXVI qui traite d'un fait véritable, relatif à la faute et au châtiment d'un lieutenant-colonel autrichien, j'ai ajouté une partie inédite. C'est celle où Mirabeau renouvelle à Talleyrand ses plaintes sur son silence. On aura remarqué cette phrase : « Les libraires me traiteront mieux que les puissants, et je ne leur devrai pas tant de ménagements... » Elle contient déjà la menace de la publication de l'*Histoire secrète*.

Le paraphlet de Szekely était inexactement résumé. Je le publie intégralement, en me conformant à la traduction de Mirabeau.

Le baron de Trenck ajoute ici son témoignage à celui de Mirabeau : « Je dirai peu de chose de cette scène déchirante dont le souvenir trouble encore toute mon âme. Alexandre fut moins coupable envers Cliton. Il était ivre, lorsque, dans sa colère, il perça le flanc de son favori, qui l'avait d'ailleurs indirectement provoqué. Joseph était de sang-froid, quand il prononça la sentence de l'infortuné Szekely. J'étais à Luxembourg, lorsque la misérable épouse de cette triste victime du despotisme, entourée, soutenue, conduite par les plus grands seigneurs, par les plus grandes dames du pays, vint tomber aux pieds de son juge suprême, éleva jusqu'à lui ses soupirs, lui tendit les bras, implora sa miséricorde. *Cela ne se peut pas!* Telle fut la réponse de Joseph. Je l'ai entendue; je l'entends. Elle retombe encore sur mon cœur. Un vieillard courbé, sous le poids de l'âge, colonel des nobles gardes hongroises, qui militaire aussi éclairé que brave, avait servi la maison d'Autriche avec autant de zèle que de distinction, dont le corps était couvert d'honorables cicatrices, dont les fils servaient dans l'armée, je l'ai vu exposé au carcan!... Un bon citoyen, dont la vie entière avait été consacrée à faire le bien, au soulagement des malheureux, je l'ai vu couvert d'opprobre et d'infamie, insulté par les bourreaux, par la plus vile canaille... Qu'avait-il fait? Il avait imprudemment confié sa caisse à un fripon qui l'avait volé, et il l'avait remplie, en grande partie, à l'aide de ses amis... » Trenck blâme cette mesure injuste, et il s'écrie : « Quel homme a plus souffert que moi des atteintes de ce terrible pouvoir arbitraire? Qui plus que moi peut avoir le droit de réclamer à haute voix contre ses odieux abus? Ami respectueux et fidèle des bons souvenirs, des rois qui veulent être les pères de leurs sujets, je suis l'implacable persécuteur du despotisme... » Il rappelle qu'il a supporté dix années de cachot et qu'il a toujours la même fermeté qu'autrefois.

Voir les curieux *Mémoires* de Trenck, Berlin 1786-1787, et Strashourg, 1788 (3 vol. in-8°).

OBSERVATIONS LIBRES SUR LE CRIME ET LA PUNITION DU LIEUTENANT-COLONEL DES GARDES SZEKELY, PAR UN AMI DE LA VÉRITÉ (1786)¹.

Qu'il soit permis à la vérité de se montrer aujourd'hui de nouveau sans fard, sans voile, dans son imposante nudité! Écoutez, juges incorruptibles! je vais vous parler du délit et de la punition de Szekely. Ma parole sera impartiale, quoique mon cœur soit attendri. Vous jugerez moi, Szekely et ses juges.

Aussitôt que Szekely eut annoncé le déficit de la caisse du régiment des gardes et le désordre de sa manutention, il fut arrêté, et après que l'on eut, en apparence, pris quelques informations, on le mit au conseil de guerre. Il est vrai que l'on a trouvé dans sa caisse 97.000 florins; mais puisque Szekely prouvait avoir placé toute sa confiance dans le feu sieur Lakner, seul dépositaire des clefs du Trésor, puisqu'il avait déclaré plus d'une fois qu'il était peu propre aux affaires de calcul, et qu'il n'avait par cette raison revu ni vérifié les comptes de cette caisse. Il est certain qu'on n'a pas pu l'accuser d'y avoir personnellement touché, d'autant moins que le corps des gardes a confirmé unanimement la bassesse et les grandes dépenses du défunt caissier Lakner.

On n'a donc pu accuser M. Szekely que de la plus grande négligence en cette occasion, comme moyen d'excuse. Cette négligence était assurément punissable. Aussi le Conseil de guerre a-t-il prononcé par sa sentence une peine de six ans dans une forteresse, peine qui paraissait suffisante, puisque M. Szekely n'était effectivement, et selon le langage des

¹ Ces Observations ont été publiées fort incomplètement dans l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin* (1789). Ici elles ont été complétées entièrement d'après le manuscrit. — H. W.

jurisconsultes, *ne confessus, nec convictus* d'aucune autre négligence.

Cette sentence fut notifiée, comme l'ordonnance le porte, en conseil de guerre aulique chargé de la revision du procès, et ce tribunal commit la faute grossière d'aggraver la peine que portait la première sentence en étendant la durée de l'emprisonnement de six à huit années, comme s'il pouvait ignorer que notre très gracieux monarque est dans l'habitude d'aggraver toutes les sentences prononcées contre les criminels? Cependant je passe outre, et je veux croire que le conseil de revision était obligé, suivant la rigueur des lois, de porter une telle sentence. Mais voici ce que je ne conçois pas. L'Empereur a prononcé de la manière suivante sur cette revision du procès Szekely.

« Szekely sera cassé sans autre formalité. Il sera déclaré incapable de servir et livré à la justice civile, en suite de quoi il balayera les rues de Vienne *in loco delicti* pendant trois jours consécutifs, et sera exposé deux heures par jour au théâtre du Marché pour servir d'exemple édifiant. Je veux commuer la peine que la sentence lui inflige en lui accordant la grâce particulière de quatre ans de diminution sur les huit années, eu égard à son âge avancé; mais ces quatre années, il les passera dans l'endroit où s'exécutent les punitions civiles nommé Szegedin, et sera tenu d'endurer la bastonnade d'usage pour tous les autres délinquants. »

Il m'est encore plus impossible de me convaincre que l'Empereur ait pu persister à faire exécuter cette sentence, après même qu'on lui eût représenté que cette punition contrariait les lois, la justice et l'équité, et qu'assurément elle n'était pas méritée. Je vais rapporter littéralement la résolution confirmative de l'Empereur.

« Tout préposé de caisse pourrait dire, comme Szekely, qu'il ne sait point ce qu'est devenu l'argent, quand même il l'aurait volé. Dès qu'il manque de l'argent dans une caisse, et surtout une somme aussi forte que 97.000 mille florins, le juge n'a pas besoin de démontrer à l'accusé

que c'est lui qui l'a détournée; c'est à l'accusé à prouver qu'il ne l'a pas volé, et, s'il ne le prouve pas, il est et il reste un voleur. On exécutera donc la sentence portée contre Szekely, et on lui attachera aussitôt après sa cassation, ensuite de laquelle il cesse d'être militaire, un écriteau portant : *Employé de mauvaise foi.* »

Qu'il me soit permis de dire mon avis sur les deux suprêmes résolutions qui précèdent.

Szekely est punissable pour avoir été très négligent; il l'est encore pour avoir donné toute sa confiance à un caissier calculateur dont il ne pouvait ignorer la manière de vivre splendide et fastueuse, puisque tout le corps des gardes en était informé, de sorte qu'il était facile d'entrevoir qu'un tel homme ne pouvait mener ce genre de vie sur les fonds de son patrimoine. Il est même possible que Szekely, s'apercevant du désordre et du déficit de sa caisse, effrayé des peines infamantes qu'encourent ces sortes de délits, ait été entraîné à beaucoup sacrifier à ses recherches chimiques secrètes, dans l'espérance de faire de l'or et de se tirer ainsi d'embarras. C'était une folie, sans doute, dont tout homme sensé gémira; mais elle n'en est pas moins très possible. Quelque frivole et presque pénible que puisse paraître cette raison, il n'en est pas moins certain que l'amour de la chimie était la passion dominante de Szekely, et qu'il se livrait d'autant plus à ses goûts qu'il croyait réparer un jour ainsi les pertes qu'il avait éprouvées. Ajoutez à cette excuse l'ignorance extrême dont il s'accusait lui-même pour tout ce qui concernait le calcul.

Il est vrai qu'avec ce sentiment de son incapacité il n'aurait jamais dû se charger d'une caisse; mais si tous ceux qui possèdent des emplois au-dessus de leurs forces étaient obligés de les abdiquer, quels vastes déserts ne nous offriraient pas les chancelleries! Rabner donne du courage à trois différentes espèces d'hommes, quand il leur dit : *A qui Dieu donne un emploi, il confère aussi de l'esprit en dose nécessaire pour l'exercer*; certes Szekely n'aurait point

adopté cette opinion s'il eût prévu les suites funestes de sa présomption.

D'ailleurs Szekely doit avoir passé pour un homme loyal et intègre, puisque Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, lui a écrit qu'elle connaissait sa grande probité, sa loyauté intacte et qu'elle avait une telle confiance en lui que la caisse des gardes lui serait confiée sans caution ni sûreté d'aucune espèce. Ceci ne peut-il pas et ne doit-il pas servir de témoignage à Szekely, à moins qu'on ne veuille ajouter à cette occasion aux autres marques d'ingratitude envers cette immortelle souveraine, celle de la taxer de cette folle crédulité que produit une aveugle confiance ?

Il n'est que trop certain que, malgré la dépense qu'on lui impute faussement, elle n'avait pas autour d'elle ce nombre si incalculable de malhonnêtes gens et de fripons dont toutes les rigueurs de notre monarque actuel ne peuvent nous préserver ; tant il est vrai que la douceur et l'amour d'un prince pour ses sujets sont des moyens plus efficaces de les contenir que toutes les violences de la tyrannie.

Je reviens à Szekely et je dis : il est impossible que ce billet de l'Impératrice-reine, quoiqu'en quelque sorte garant de la fidélité de Szekely, puisse servir de faux-fuyants ou d'excuse au prince Esterhazy, dont la négligence personnelle ne peut être justifiée. Sa qualité de chef des gardes ne lui imposait-elle pas la loi d'examiner la caisse de Szekely ?

Cette infraction aux devoirs de sa place n'est-elle pas très répréhensible ?

Encore moins voudrait-on se dissimuler la faute des employés de la chancellerie hungaro-transylvaine, puisque, suivant son instruction, elle devait également surveiller l'administration de Szekely ; mais rien ne doit étonner de ce tribunal supérieur où l'on ne se distingue plus que par le désordre et la mauvaise foi ; où la comptabilité n'existe plus que de nom ; où l'on a des idées aussi justes d'une combi-

naison exacte de recette et de dépense que le danseur de corde Brambille¹ de médecine.

Juges, vous condamnez Szekely ! eh bien ! soyez dignes de votre ministère ! punissez aussi ses surveillants naturels ; car, de même que Szekely peut avoir donné occasion, par sa négligence et son inaptitude aux affaires, à son caissier de voler la caisse, de même la négligence du prince Esterhazy et celle de la cour aulique de Hongrie peuvent avoir donné occasion à l'indolence de Szekely envers son caissier, qui, par une cause toute semblable, a été entraîné au désordre.

... Tous les rois de l'Europe se sont réservés la plus douce des prérogatives, celle de faire grâce aux coupables, ou d'adoucir la peine annoncée par la sentence qui les condamne. Ici la mode consacre l'usage contraire. Joseph, seul, suit d'autres principes plus conformes à son cœur ; il aggrave la punition infligée aux malheureux. Ah ! sans doute, c'est pour jouir du plaisir ravissant d'effrayer son peuple par l'exercice du despotisme le plus illimité. Pauvre Szekely, homme infortuné, que je te plains ! Victime de l'humeur d'un monarque, peut-être dans le moment où il prononça sur ton sort, une mouche incommode foulait son front, et ton déshonneur devint sa vengeance. Déplorable victime d'un cœur tyrannique et barbare, ô vous, âmes sensibles ! ô vous, âmes justes et honnêtes ! parlez ; dites qu'est-ce que le monarque qui s'arroge le droit d'aggraver des sentences ? Un tyran ! — Et celui qui peut fouler aux pieds les droits de l'humanité ? Un tyran ! — Et celui qui peut se faire un jeu des lois et de la justice ? Un tyran !!! — Et celui qui peut, dans les affaires criminelles, n'agir que selon ses caprices ? Un tyran !!! Un tyran ! Dieu ! grand Dieu ! Qu'est-ce donc que l'homme ? Pauvre et

¹ « Ce Brambille est premier chirurgien de l'Empereur, qui l'a ennoblé, et lui a donné l'inspection des écoles de médecine et de chirurgie. On le dit un charlatan ignorant et on a écrit une violente satire contre lui, en dernier lieu, qu'on dit fort plaisante. Cette satire a passé à la Censure et a été publiquement vendue à Vienne ; autre fait singulier, qui tend à prouver qu'en Autriche on souffre plutôt les pasquinades que les ouvrages instructifs et libres » (Note de Mirabeau ajoutée sur l'épreuve).

faible créature qu'une tête dominatrice peut tous les jours écraser dans la poussière, pour lui faire exhiler son dernier soupir au sein des tourments des sept mille douleurs déchainées au gré de l'hydre aux sept mille têtes qui l'étranglent!... O image terrible et déshonorante pour l'humanité, et cependant trop vraie, trop exacte, trop confirmée par l'expérience!

Un souverain qui aggrave les sentences, ne dit-il pas hautement: « Vous, juges, que j'ai institués pour juger « selon les lois et l'équité, vous êtes des prévaricateurs; « vous avez trahi votre devoir, votre conscience; vous m'avez « voulu tromper. » Alors de tels magistrats ne sauraient être conservés, il faut les destituer; ou, si on les maintient dans leurs fonctions, c'est approuver leur conduite et confirmer leur jugement. Mais que, comme un foudre destructeur, le monarque leur crie: « Votre sentence est trop « douce, je veux l'aggraver arbitrairement, comme maître « de la vie et de la mort. » Ciel! quel langage dans la bouche d'un Roi que tu fis notre protecteur, et non pas notre tyran!

Il était donc inique et doublement injuste que la peine de Szekely fût aggravée. Être exposé deux heures au carcan, n'est-ce pas une aggravation aussi cruelle qu'inouïe?

Jamais Szekely n'eût été condamné s'il ne s'était pas lié d'intimité avec les francs-maçons. Lorsqu'on prétend que l'Empereur prononça l'arrêt de cet infortuné, il s'oublia jusqu'à dire: *Je montrerai bien à ces gens-là* (les francs-maçons) *que leur protection ne sert de rien.* Quelle est donc l'équité d'un monarque qui prostitue ainsi la puissance du plus fort, en étouffant un des membres de la société qu'il déteste? Ne rirait-on pas d'un paysan qui, après le crépuscule, irait trouver son voisin pour lui donner une chiquenaude, sans être reconnu, se sauver ensuite et se divertir de lui avoir joué ce joli tour? O justice! justice! jouerais-tu donc au colin-maillard parmi nous?

Oui, certes; elle était bien avilie, bien corrompue, la

bouche qui aggrava la sentence de Szekely, destiné à languir huit ans dans les prisons. Joseph supprime la moitié de sa détention. Eh quoi! bourreau couronné, ce sont là tes faveurs! La grâce de ces quatre années, accordées à un homme de qualité, exposé, par tes ordres, trois jours de suite, au carcan, ressemble à celle que recevrait un criminel, condamné au gibet, à qui tu permettrais d'être roué vif, parce qu'il serait trop faible pour monter l'échelle! Aurais-tu survécu à la honte d'un tel attentat, si ton peuple même n'eût applaudi à tes fureurs? La curiosité avec laquelle tout Vienne savoura le spectacle du malheureux Szekely prouve que les mœurs de ton peuple tiennent déjà de ta barbarie; hommes insensibles qui ne savent tuer leur temps autrement qu'en contemplant les maux d'un malheureux criminel qui expie son crime en subissant sa punition! Scandaleux exemple du peu de véritable compassion que les habitants de Vienne éprouvent à l'aspect du malheur!

Démonstration évidente enfin que l'empereur Joseph second est précisément créé pour entretenir et nourrir l'esprit des Viennois, qui ne cherchent que la nouveauté et n'aiment que le changement!

LETTRE XXXVII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Brunswick, 18 octobre 1786.

Je crains qu'il n'y ait des vacillations dans l'esprit du roi relativement à la Hollande; car, après la réception de son courrier, et la nouvelle du danger du comte de Finckestein, le duc m'en a parlé avec une inquiétude nullement dissimulée. Il m'a dit ces propres mots: *Cette Hollande fera tirer du canon, surtout si elle vient à se compliquer de la*

mort de l'Electeur de Bavière ; prêtez-vous donc à un mezzo termine, qui amortira ce feu. Allons, il faut un conseil au stathouder, sans lequel il ne puisse rien. De qui composerons-nous ce conseil ? Je lui ai dit que je ne connaissais pas assez ce théâtre pour avoir aucun avis sur cela, mais que j'allais lui faire une proposition qu'il ne devait regarder que comme une idée, purement mienne, et cependant nullement impraticable. « Maintenant que je sais à quoi m'en tenir sur votre sagesse et vos principes, ai-je continué, je suis sûr que vous voyez, sous son véritable jour, les affaires et la conduite stathoudériennes; que vous n'imaginez pas que l'amitié en politique puisse avoir une autre base que l'intérêt, et que nous devons renoncer à notre alliance avec la Hollande, pour faire passer de meilleures nuits à M^{me} la princesse d'Orange; que vous comprenez combien il est impossible que nous prenions confiance dans M. de Hertzberg, qui, sur cette affaire, en est au non-sens; et combien notre méfiance doit croître, si l'unique contrepoids de ce violent ministre s'évanouit par la mort du comte Finck. Je m'avancerai donc volontiers à vous dire qu'il me paraît fort aisé que la France se prêtât à traiter cette affaire avec vous seul, si le roi de Prusse consent que vous en soyez l'unique chargé pour son compte personnel, et pour ainsi dire l'arbitre. Je sens combien il importe à vous, à nous, à tous, que vous ne vous compromettiez pas vis-à-vis du roi; il n'y a déjà que trop de cause d'éloignement entre vous, et ce pays est entièrement perdu si la force des choses ne vous amène pas au timon. Mais si vous trouvez la crise assez inquiétante pour redouter des événements décisifs, il me semble que ce n'est plus le cas de louver; car si la destinée du roi de Prusse est de faire des fautes irréparables, il vaut autant, aussi pour tous, qu'il les fasse demain, afin que plutôt que plus tard on puisse tirer l'horoscope de son règne et prendre en conséquence un parti. C'est donc à vous de savoir dans quelle mesure vous êtes avec le roi. Il ne peut pas vous aimer: jamais homme faible

n'aima un homme fort. Il ne peut pas vous désirer: jamais homme obscur et vaniteux ne désira un homme illustre et brillant; mais ce n'est ni son amitié ni son penchant qu'il vous faut, c'est la chose. Vous devez avoir sur lui l'ascendant qu'un grand caractère et un esprit vaste auront toujours sur une tête étroite et une âme vacillante. Si vous en avez assez pour lui faire peur de sa position, pour lui montrer qu'on l'a déjà compromis, que cet envoi de Goertz, malgré vous (ou plutôt à votre insu; car vous n'étiez point encore arrivé), et cela sans avoir le moins du monde des gages de docilité du côté du stathouder, est une grande bétise; que les lettres inconsidérées de Hertzberg sont une très lourde faute; que ce ministre suit sa ligne personnelle, et ne suit qu'elle, au hasard d'ôter à son maître sa considération politique dès les premiers moments de son règne, puisqu'il est bien évident que, s'il s'opiniâtre à son intervention inconsidérée, dans les suppositions les plus favorables et presque les plus romanesques, il n'aura encore que joué le jeu des Anglais, jeu que même ils ont gâté, etc., etc. Si vous pouvez faire entendre cela, vous viendrez facilement à bout de persuader qu'on sera trop heureux d'accepter votre médiation; et quoique ce ne soit pas là le mot dont on puisse se servir, parce que la règle des proportions s'y oppose, l'estime du cabinet de Versailles pour vous est telle qu'une fois cette négociation dans vos mains toutes les difficultés s'aplaniront d'elles-mêmes. Or, cette mesure aurait ce double avantage d'accommoder l'affaire que vous regardez comme un tison de discorde, et de faire sentir au roi qu'il présume trop s'il croit que, par la seule magie du brusque et tudesque Français de M. de Hertzberg, il conservera à son cabinet la considération que quarante-six années de grandes choses, d'héroïques succès, d'une activité vigilante et persévérante jusqu'au prodige, lui ont valu, qu'il a besoin d'un homme dont le nom au dehors et la prépondérance au dedans lui attirent de la confiance et servent de clef à une voûte peu solide de ses dimensions, ou, pour parler sans figure,

à un royaume mal situé, mal constitué, mal gouverné, et qui n'a de vraie force que l'opinion, puisque sa position militaire est détestable et ses moyens précaires ; car un trésor s'enfuit, si une main de fer, et non pas avare, n'y veille ; et quant à une armée, qui sait mieux que vous que des années entières suffisent à peine pour la former, tandis que six mois de relâchement peuvent la détériorer jusqu'à ne pas la reconnaître ? »

Ce discours, qui a tenu le duc très attentif, et qui était surtout destiné à deviner ce qu'il croyait pouvoir et devenir, a paru produire sur lui un grand effet. Au lieu de commencer, comme il fait toujours, par des phrases tempérantes et dilatoires, qui peuvent servir à toutes fins, il est entré aussitôt dans mon sens, et après avoir dit avec onction et d'un ton pénétrant, et senti que je lui offrais la perspective du plus grand honneur dont il eût l'idée, et qu'il préférerait à six batailles gagnées, il a cherché avec moi le moyen de faire cette ouverture au roi : « Je ne crois pas, m'a-t-il dit, « être en mesure de l'entamer sans préparation. Je craindrais « plus encore de nuire à la chose qu'à moi-même ; mais « assurément il faut lui faire venir cette pensée, et s'il me « donne le plus léger prétexte, je déroulerai tout. Ne pour- « riez-vous pas parler au comte Finck, s'il en revient ? — « Non ; car il tient strictement à sa consigne. Ceci n'est « qu'une idée mienne, et de peu de valeur diplomatique, « puisque je ne suis point accrédité. — Vous avez peu « d'occasion de parler en particulier à Welner ? — Fort « peu ; et puis comment cet homme serait-il des vôtres ? Il « veut jouer le premier rôle ; il travaille pour son propre « compte, sentant bien qu'il a sur vous l'immense avantage « de son obscurité ; d'ailleurs il est intime ami de votre frère, « qui ne vous veut point à Berlin. » (En effet, celui-ci hait son frère, qui le méprise, et il espère faveur et crédit du domaine de la vision.) Nous en étions à peu près là, quand toute la Cour sortant de l'Opéra pour se rendre au souper et le duc d'York entrant sans précurseur, nous a forcés de

nous quitter ; il m'a donné rendez-vous ce matin, jour de mon départ, à neuf heures, et j'y vais.

Le duc était ébranlé aujourd'hui, comme je m'y attendais, sur son assentiment à se faire nommer au roi. Je dis que je m'y attendais, car son imagination brillante et sa verve ambitieuse se prennent facilement de premier mouvement, quoique les symptômes extérieurs en soient tranquilles ; mais la longue réfrénation de lui-même qu'il s'est éternellement commandée, et dont il a la plus persévérante habitude, le ramène aux hésitations de l'expérience et à la circonspection peut-être excessive que sa grande méfiance des hommes, et son faible pour sa réputation, ne cessent de lui commander. Il m'a exposé avec beaucoup de détails les ménagements qu'il devait à la petite gloire, et pour trancher le mot, m'a-t-il dit, « à la gloriole du roi » ; puis reprenant la conversation où nous l'avions laissée, il m'a assuré que je me trompais sur Welner ; qu'il était un des hommes de Berlin sur lesquels il comptait, et qui le voudraient plutôt qu'un autre ; que je pourrais le voir aisément chez Moulines (son résident, homme rusé, mais trop ostensiblement ; serviable pour mieux faire son métier d'espion, mais s'offrant trop ; appelé dans l'éducation du prince de Prusse, mais sans titre encore ; déserteur du prince Henri depuis qu'il est à peu près clair qu'il ne fera rien ; en général porté pour nous et trop visiblement, car on l'appelle le conseiller privé de M. d'Esterno, mais uniquement attaché au fond à sa personnalité) ; qu'il (Welner) y va beaucoup ; qu'assurément il ne s'ouvrira pas d'abord ; mais qu'au demeurant il répétera tout ce que j'aurai dit au roi, etc., etc. Le duc a beaucoup répété d'ailleurs qu'il croyait inutile et dangereux de le nommer ; et enfin, mais avec difficulté, et pour ainsi dire malgré lui, il m'en a donné la bonne raison. Dans quinze jours il sera à Berlin, plus tôt peut-être ; car (notez bien ceci) il paraît que l'espérance donnée par M. Harris (ministre d'Angleterre à La Haye) d'un secours puissant et efficace, dans le cas où le roi de Prusse veuille arbitrer les

affaires de la Hollande à main armée, a donné au roi le désir de conférer avec ses serviteurs¹. Je vous répète les propres mots du duc, qui me fixait beaucoup et que je défie non seulement d'avoir observé sur mon visage la plus légère trace d'émotion, mais encore de n'avoir pas été frappé d'un sourire presque imperceptible et très ironique, comme si j'avais su et dédaigné la nouvelle. Toute ma réponse a été, en haussant les épaules, à la fin de la phrase : « Mon-
« seigneur, ce n'est pas à vous qu'il est besoin de dire que
« ce que Louis XIV, Turenne, Condé, Luxembourg, Lou-
« vois, et deux cent mille Français n'ont pas fait en Hol-
« lande, la Prusse, surveillée de l'Empereur, ne le fera pas
« dans ce même pays soutenu de la France². »

Le duc va donc, ou veut nous faire accroire qu'il va à Berlin, où l'on délibère sur les propositions de l'Angleterre...

Eh bien ! tant mieux ; soyez tranquille ; dans tous les cas, le duc est plus Allemand que Prussien, et aussi bon homme d'État que grand guerrier. Il fera voir qu'une telle proposition est si absurde qu'il n'est probablement que la conception personnelle de cet audacieux et rusé Harris, qui veut à tout prix faire sa fortune et enserrer dans un accès de fougue sa nation, plus habile que sage. Mais cependant je crois que mon voyage à Brunswick est un heureux hasard ; car bien que j'avoue, et avec un grand plaisir, que j'aie trouvé le duc dans les principes les plus modérés, les plus sages et les plus français, politiquement parlant, je lui ai fait voir la chose, ou plutôt l'ensemble des choses, sous des points de vue nouveaux ; et si, comme je persiste à le croire, ou plutôt comme je le crois bien davantage depuis que je sais que son intrigue porte sur Welner, qu'il s'est ménagé de longue main (car cet homme a été chanoine à Halberstadt, où est le régiment du duc) ; si la force des

¹ Mirabeau avait fortement souligné le passage.

² Il faut convenir qu'ici le voyageur a été mauvais prophète ; il reste à savoir si c'est précisément sa faute, (Note ajoutée par Mirabeau en 1789.)

événements le porte au timon, j'aurai les plus grands avantages pour traiter avec lui et l'associer à nos vues. Au reste, il m'a dit de donner à M. d'Esterno ce très bon conseil, si le comte Finck meurt, et même, s'il ne meurt pas, de demander à traiter directement avec le roi l'affaire de la Hollande, et tout ce qui y a trait. C'est le plus sûr moyen de battre en brèche Hertzberg, qui décidément a été contrarié très ferme par le roi dans cette affaire ; et d'obtenir ce qu'on n'aura l'air d'attendre que de la judiciaire et de la volonté personnelle de ce prince ; cela réussit avec tous les rois, même les plus grands. Van Swieten a obtenu de Frédéric II lui-même, par cette marche, les choses les plus importantes ; et certes elle est un peu plus sûre, cette marche, comme aussi plus noble que les souterrains de la flagornerie auprès du prince Henri, dont la protection affichée fait plus de mal à la légation française qu'elle ne peut jamais produire de bien dans les futurs contingents les plus favorables ; car je ne suis pas très éloigné de croire ce que dit nettement le duc, que ce *prince partageur*, s'il était le maître des affaires, serait le plus dangereux ennemi de la liberté germanique... Il faut finir, car le temps pour chiffrer nous manquerait ; le reste de cette précieuse conversation vous viendra. Dites-moi, le plus tôt qu'il sera possible, ce que je dois faire d'après tout ceci, et croyez que, si vous trouvez un moyen quelconque de m'accréditer secrètement auprès du roi, ou même du duc, vous ferez une très bonne affaire.

Billet d'envoi.

Si vous croyez que je ne radote pas tout à fait, mon cher maître, écoutez-moi : je vous adjure de lire et faire lire ceci avec la plus grande attention, — fallût-il absolument pour cela se dépouiller pendant quelques heures de la légèreté du pays, ou même avoir de la suite tout un jour, — et de ne pas me faire attendre une demi-minute la réponse !

On voit par cette lettre XXXVIII et par le billet d'envoi combien Mirabeau prenait son rôle au sérieux et combien il désirait d'être accrédité auprès du Roi ou du duc de Brunswick. Sa conversation avec le duc au sujet des affaires de la Hollande est vraiment d'une belle allure diplomatique.

Le baron de Trenck fait observer que la Prusse, avec 17.000 hommes, a fait et achève ce que tant de héros n'avaient pu faire avec des armées formidables. Il en triomphe pour Frédéric-Guillaume, et il en profite pour se moquer de Mirabeau. « Il est vrai, dit-il, que l'éditeur, en observant dans une petite note que le voyageur a été mauvais prophète, demande si c'est précisément sa faute... Mais qu'est-ce que ce vain subterfuge ? Pour préjuger des affaires de la Hollande, il fallait des yeux pour voir, de la bonne foi pour prononcer. » A cela, Mirabeau pouvait répondre que, si le cabinet de Versailles avait tenu compte de ses avertissements et de ses conseils, la Prusse n'aurait pas pu aisément triompher.

Il est facile de voir que ni l'abbé de Périgord, ni M. de Calonne, ni M. de Vergennes n'ajoutaient aucune foi sérieuse à ce que leur disait Mirabeau, car c'est à peine s'ils daignaient lui répondre. Ils y mettaient vraiment trop de dédain.

MOULINES (Guillaume de), page 301, né en 1728, à Berlin, de parents originaires du Languedoc. Pasteur de la colonie française de Bernau, il fut secrétaire du grand Frédéric, membre de l'Académie de Berlin, puis résident du duc de Brunswick en cette ville. Anobli en 1786 par Frédéric-Guillaume II, chargé de l'éducation du prince royal, il devint membre du Conseil privé. Il mourut en 1802. Il a laissé des écrits et des traductions estimés, entre autres celles d'Ammien Marcellin.

HARRIS (James, comte de Malmesbury — 1746-1820), page 301, fut un diplomate estimé, qui se signala dans les diverses ambassades de Madrid, Saint-Petersbourg, La Haye, Berlin. Il contribua fortement au triomphe du stathoudérat sur les patriotes. Il fut élevé en 1788 à la pairie sous le titre de baron de Malmesbury. En 1796-1797, il suivit à Paris et à Lille d'importantes négociations pour la paix avec le Directoire. En 1800, il fut créé comte, lord-lieutenant et garde des Archives de Southampton. Ses mémoires fort curieux ont été publiés en 1844-1855 par son petit-fils, le comte de Malmesbury.

LETTRE XXXVIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Berlin, 21 octobre 1786.

Je suis arrivé à cinq heures et demie du matin. Le roi devait faire manœuvrer sa cavalerie à six. Je suis monté à cheval aussitôt, pour voir l'état de sa santé et celui de sa physionomie, et pour m'accoster de quelqu'un, s'il était possible. La santé est bonne, la physionomie soucieuse ; on a longtemps fait attendre les troupes ; on s'est, après deux charges, très brusquement et ridiculement retiré. Rien de nouveau et d'assez important ne m'est parvenu pour ne pas employer le très peu de moments que j'ai d'ici au courrier, et qui sont fort abrégés par vos huit pages de chiffres, à résumer les conséquences que j'ai tirées de l'importante conversation dont je vous ai rendu compte dans ma dernière dépêche, et de laquelle il m'est d'autant plus impossible de vous achever les détails que le duc m'ayant envoyé, une heure après que je l'eus quitté, son ministre des Affaires Étrangères (M. de Hardenberg de Reventlau), ils sont très augmentés.

Il m'a paru quatre choses :

1° Que, dans la confiance que m'a faite le duc, il était entré une grande complication de sentiments, de mouvements et d'intentions. Il veut que nous le portions au premier ministère de Prusse, mais avec mesure. Il n'est pas sûr que nous le désirions (j'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'en convaincre) ; cependant, absolument persuadé que se mêler des affaires de la Hollande est une lourde faute, il désire que

la Prusse se conduise bien, et que nous ayons l'influence du moins en ceci. Il a donc voulu m'aviser, et tout à la fois découvrir si je savais quelque chose, et si nous étions assez décidés pour soutenir la gageure ; de là les commentaires postérieurs du baron de Hardenberg, ses fausses confidences de gazette. Le rappel, non seulement de M. de Coetloury, mais celui de M. de Vêrac ; notre désertion du parti patriotique, etc., etc. ; toutes choses auxquelles j'ai répondu en riant ;

2° Que la très grande inquiétude du duc est de savoir si nous sommes ou ne sommes pas Autrichiens, ou seulement même si nous sommes à cet égard dans une telle indécision que les fautes ou les froideurs du cabinet de Berlin suffiraient pour nous pousser, au hasard de tout ce qui peut en arriver dans les futurs contingents, à seconder l'Empereur dans ses projets contre l'Allemagne. Je crois que, rassuré sur cet article capital, le duc serait Français, car il est fort Allemand ; et les Anglais ne peuvent que mettre le feu en Allemagne ; nous seuls pouvons y maintenir la paix. Si ces liaisons avec l'Angleterre paraissent se resserrer, c'est, je pense, tout uniquement la méfiance du sort de la Prusse, qui en est la cause ; car il sait bien que ses combinaisons anglaises sont plus imposantes que solides, et que les prussiennes, un peu plus subalternes, peut-être, sont bien moins hasardeuses ;

3° Lui et son ministre m'ont demandé et redemandé tant de fois sur quelle base je croirais pouvoir piloter la pacification de la Hollande qu'il m'est venu dans l'esprit que le duc songe, peut-être, que si nous excluons l'alliance Nassau pour le prince de Prusse, on serait obligé de se rejeter sur la princesse Caroline de Brunswick, sa fille. Ce soupçon est fondé sur des choses si fugitives qu'il est impossible de l'appuyer par écrit, même de probabilités, et d'autant moins que, n'ayant aucune espèce d'instruction à cet égard, je n'ai nullement osé m'avancer ; je ne le donne donc que comme il m'est venu. En tout, être peu instruit sur les affaires de la Hollande m'a beaucoup nui en cette occasion. Si j'eusse

pu me hasarder, j'aurais puisé à cet égard jusqu'à tarir. La seule chose bien positive qu'il ait décrété comme proposition, c'est une espèce de conseil de régence coalitionnaire, sans lequel le stathouder ne pourrait rien faire, et où seraient les Gislæer, Van Herckel, etc., etc., etc. ; mais où seraient aussi M. de Lynden, le gouverneur des enfants du stathouder, etc., etc. A mon éternelle objection : « Comment soutiendrez-vous les mesures prises sous votre caution ? » Ils ont toujours répondu : « S'il contrevient à ses arrangements, nous l'abandonnerons. — Jusqu'à quel point, ai-je repris ? Et, si ce n'est qu'amicalement, que lui importera votre abandon ? » — En un mot je me suis toujours tenu, avec une obstination un peu mystérieuse, à dire que l'on n'amènerait jamais à la raison le stathouder, qu'on ne lui eût déclaré que le roi de Prusse l'abandonnait, sauf à rassurer à l'oreille la princesse ;

4° Il m'a paru que le duc roulait quelque grand projet dans sa tête pour la reconstruction de l'édifice germanique ; car ce prince habile sent que, pour conserver cette ruine antique, il faut l'étayer, et même en reprendre sous œuvre quelques parties. Le seul désir qu'il m'ait clairement manifesté, c'est la séparation de l'électorat de Hanovre de la monarchie anglaise, et la sécularisation de certains États qui puisse contribuer un jour à un équivalent pour la Saxe. Il croit que le premier point s'obtiendrait, et même sans de grandes difficultés, si notre politique devenait anglaise. Il croit que le second peut venir, quoique contraire à la ligue des princes, parce qu'à la mort de l'électeur de Mayence on aura occasion d'y retoucher, afin qu'un prétexte naturel et légitime de faire expliquer les princes ecclésiastiques, qui, plus intéressés que tous autres à la liberté germanique, sont toujours les premiers à tergiverser, etc., etc. Ceci décèle du moins que tout attaché, qu'il se montre à la confédération des princes, il y aura des moyens de lui faire entendre raison sur des modifications.

Ce qu'il faut que je sache maintenant, c'est : 1° s'il faut le

mettre en avant, vrai moyen de l'écartier, ce qui ne me paraît pas être notre intérêt; car il est plus sage, plus habile et moins susceptible de préjugés et de passions qu'aucun autre qui puisse arriver à cette place; 2° s'il faut échauffer et augmenter son parti, ce qui est travailler directement contre le parti du prince Henri, car le plan du duc est exclusif; et, à dire vrai, il paraît tacitement si convaincu que l'autre ne peut rien être qu'il a beaucoup ajouté à mon opinion sur ce sujet; 3° jusqu'à quel degré je dois lui montrer de la confiance; car il est impossible d'en obtenir d'un homme avisé sans lui en donner, et je crois qu'il vaut mieux lui dire que lui laisser deviner.

Le comte Finckestein est sauvé. Le roi est arrivé le 18 à huit heures du matin; il était parti de Breslau, le 17, à sept heures du matin. C'est une diligence incroyable; personne n'a pu le suivre. Ce jour-là même il a été voir la Reine douairière et a donné ainsi lieu d'attribuer à M^{lle} de Voss cette course rapide et périlleuse. On la dit grosse, mais: 1° on ne peut pas le savoir, et 2° je crois que l'empressement serait amorti si cela était. On assure qu'elle a demandé 200.000 écus; en ce cas, sa destinée n'aura pas une grande latitude. Le roi a fait une foule de nobles en Silésie comme ailleurs. Les gazettes vous le diront assez, sans que je charge de leurs inutiles noms cette lettre. Il va passer huit jours à Potsdam pour son travail sur le militaire. On parle d'un grand changement dans cette partie, lequel sera favorable aux subalternes, répressif pour les capitaines.

Les Dantzickois, qui s'imaginaient apparemment que les rois étaient des ogres, ont été si enchantés d'en voir un qui ne mangeait pas leurs enfants qu'ils se sont enthousiasmés jusqu'à vouloir se soumettre purement et simplement à la domination prussienne. Les magistrats ont étudié comme ils ont pu, sous le prétexte que Dantzick était une dépendance de la Pologne; mais le mouvement a été si violent et si tumultueux que les couriers prussiens et polonais ont marché. Cet événement donnera l'éveil à l'Empereur et à la

Russie! Bonne circonstance pour nos affaires hollandaises.

Au reste, M. de Hertzberg, qui s'est permis encore plusieurs coups de tête en Silésie, et notamment dans son discours des hommages, où il a vraiment bravé l'Empereur d'une manière fort indécente, comme s'il était dans sa nature de ne pouvoir s'accommoder d'un ordre de choses paisibles, M. de Hertzberg a eu le crédit de retarder la nomination de M. d'Alvensleben pour la mission de France que le roi avait annoncée à souper. Devais-je m'attendre à cette reculade, quand je vous ai donné la nouvelle, que j'ai regardée comme si publique que je ne l'ai pas même chiffrée?

Il appert encore de cette lettre que Mirabeau n'était officiellement chargé d'aucune mission sérieuse; qu'on le laissait parler sur les affaires de Hollande ou d'Angleterre sans l'appuyer; qu'on ne répondait point à ses plaintes et qu'on ne lui envoyait aucunes nouvelles précises sur les événements extérieurs. On devine ce que le ressentiment de cet homme violent a dû amasser en lui, et combien il s'est juré de publier une correspondance qui, à côté de légèretés et de vivacités regrettables, contient des observations fort intéressantes et parfois très judicieuses.

Sur la question de Dantzick, il paraît que Mirabeau a commis une erreur. Trenck la relève avec fracas. L'écrivain français avait dit que les Dantzickois avaient voulu se soumettre spontanément à la domination prussienne. Or il paraît qu'à cette offre la Prusse aurait répondu que les négociants d'Elbing et de Königsberg, qui avaient intercepté une partie du commerce de Dantzick, y perdraient trop. D'ailleurs l'incorporation était inutile. « Sans que cette ville soit à la Prusse, dit Trenck, elle dépend absolument d'elle et si, en cas de guerre, il devenait convenable d'y placer une garnison, cela se ferait si facilement que puissance quelconque ne saurait y mettre un empêchement quelconque. » Voilà ce qu'on appelle une raison décisive. C'est toujours le fameux adage: *Macht geht über Recht.*

VÉRAC (Charles-Olivier de Saint-George, marquis de, 1743-1828), page 306, officier de mérite, puis diplomate très distingué qui, après divers postes auprès des cours de Hesse-Cassel, Danemark et de Russie, alla à La Haye, où il travailla à ruiner l'influence et la situation du stathouder, ce qui amena son rappel. En 1789, il fut chargé d'aller en Suisse comme ambassadeur. En 1791 il démissionna, partit pour Lindau, puis pour Ratisbonne, et ne revint en France qu'en 1801. Il fut lieutenant-général en 1814.

LETTRE XXXIX

Mirabeau à l'abbé de Périgord

24 octobre 1786.

Je commencerai cette dépêche par une anecdote parfaitement sûre, qui me paraît la plus décisive que l'on connaisse sur le nouveau règne. Qu'on se rappelle que j'écrivais le 29 août (N° XV) : « Le roi paraît vouloir renoncer à toutes ses habitudes ; c'est le prendre bien haut. Il se couche avant dix heures du soir, et il est levé à quatre... S'il paraît sévère, il sera l'exemple unique d'une habitude de trente ans vaincue, et c'est en ce cas sans doute qu'il a un grand caractère qui nous déjouera tous. »

Eh bien ! j'en jugeais comme tout le monde sur les apparences. La vérité est qu'à neuf heures et demie le roi disparaissait, et qu'on le croyait couché, tandis que, dans l'intérieur le plus reculé du palais, il célébrait les Sardanapales jusques bien avant dans la nuit. Il est aisé de concevoir maintenant pourquoi il a fallu intervertir les heures du travail. La santé ne suffisait pas au théâtre et à la coulisse.

Au moment même où j'écris, les sous-officiers et les officiers subalternes de l'artillerie ont défiance inusitée de sortir les soirs, et pourquoi ? Parce que, quatre régiments d'artillerie étant à Berlin, le roi dans ses courses nocturnes se trouverait sans cesse exposé à rencontrer cette jeunesse qui fréquente les mêmes lieux que lui.

Le prince Henri se regarde comme écarté par système et par goût. Il est persuadé ou croit être persuadé que la foule innombrable de sottises qui résultera de son éloignement

(car, dans son opinion, sans lui le pays est perdu), fera recourir à son expérience, à ses talents, et qu'il refusera ses tardifs secours qu'alors on implorera de son génie. Il ne pense pas que, même en lui accordant tous les rêves de son amour-propre, l'expression *un pays perdu* n'est vraie que relativement à un certain laps de temps et à un concours de circonstances qui n'éclosent que dans une période donnée, et qu'ainsi très probablement il sera mort avant qu'on ait eu le temps de s'apercevoir qu'on a besoin de lui. Il vient passer quatre mois à Berlin, « comme un martyr », dit-il, afin qu'on ne puisse pas dire qu'il a déserté la chose publique ; ensuite de quoi Rheinsberg, le lac de Genève, la France seront les asiles. Il en trouvera facilement partout pour les consolations de son choix, aujourd'hui qu'il peut rester des heures entières à jouer à colin-maillard ou à la main-chaude, chez les plus insipides comédiennes, telles que n'en offriraient point nos plus mauvaises villes de province.

La distribution du crédit d'ailleurs est la même. Hertzberg viole le roi, qui probablement estime davantage le comte Finckestein, mais qui, n'en étant pas aussi pourchassé, le laisse dans une subalternité d'influence, qui d'apparente devient réelle, vu la facilité du maître. Les autres ministres sont à peu près comptés pour rien.

Welner augmente tous les jours en juridiction et Bischofswerder en crédit ; mais ce crédit, il ne paraît l'exercer ni en ostentateur ni en dupe. Ce ne sont ni des titres, ni des cordons, ni des départements qu'il convoite. Tout au plus ferait-il des ministres ; il ne le sera jamais. 300.000 livres pour chacune de ses filles, un beau fief pour lui, des gardes militaires (il passe pour un bon officier), voilà ce qu'il veut ; voilà ce qu'il aura probablement. En attendant personne n'a rien, ni lui, ni Welner, ni Goertz qui vit d'emprunt.

Boulet : crédit d'ingénieur-maçon et nul autre, il n'en comporte pas.

Goltz (le Tartare) fin, rusé, dextre, peut-être même ambi-

tieux ; mais très personnel et cupide : l'argent est sa passion dominante ; il aura de l'argent , c'est lui qui cependant influera probablement le plus sur le travail militaire, à moins que le duc de Brunswick ne s'en empare. Les mémoires relatifs au génie lui ont été remis.

Le colonel de Wartensleben écarté sensiblement, et probablement vu les liaisons de la famille avec le prince Henri, qui, par-delà tant d'autres désavantages, a celui que tous les entours du roi s'accordent à l'exclure.

Les subalternes : leur règne n'est pas venu. Il paraît que, longtemps trompé par eux, comme prince de Prusse, le roi le sait et s'en souvient, bien que, par respect humain, il veuille le dissimuler, du moins quelque temps encore.

Le maître enfin : qu'est-ce ? Je persiste à croire qu'il serait téméraire de prononcer aujourd'hui ; mais on serait bien tenté de répondre : *le Roi des soliveaux*. Point d'esprit, point de force, point de suite, point de laboriosité, les goûts du porc d'Epicure, et des héros seulement l'orgueil, si pourtant ce n'est pas plutôt encore de la vanité étroite et bourgeoise. Voilà jusqu'ici les symptômes. Eh ! dans quelles circonstances ? A quel âge ? A quel poste ? Il me faut rappeler toute ma raison pour douter ; il me faudrait l'oublier pour espérer. Ce qui vraiment est à craindre, c'est que le mépris universel qu'il encourra bientôt ne l'irrite et ne lui ôte même l'espèce de bonté qu'il montre. C'est une bien redoutable faiblesse que celle qui réunit à la soif effrénée des plaisirs, sans choix et sans délicatesse, le désir du secret, dans un poste où rien ne peut être secret.

Je ne fais pas au reste ici le second tome de M^{me} de Sévigné. Je ne dis pas du mal de Frédéric-Guillaume, parce qu'il ne me regarde pas, comme elle disait du bien de Louis XIV, parce qu'il venait de danser un menuet avec elle. Hier, à la cour de la Reine, il m'a adressé trois fois la parole, et c'est la première fois qu'il l'a fait en public. « Vous avez été à Magdebourg et à Brunswick ? — Oui, Sire. — Avez-vous été content des manœuvres ? — Sire, j'ai beaucoup admiré. —

Mais c'est la vérité et non pas un compliment que je vous demande. — Sire, la vérité est selon moi que Votre Majesté seule manquait à ce superbe spectacle. — Comment se porte le duc ? — Parfaitement bien, Sire. — Viendra-t-il bientôt ? — Votre Majesté seule le sait, à ce que j'imagine... » Il a souri. Voilà l'échantillon. Vous croyez bien que ce qu'on peut me dire devant toute la Cour m'est infiniment indifférent ; mais ce ne l'était pas aux spectateurs, et je note ceci, comme ayant paru entrer dans la réparation arrangée pour la France. Or, la voici, cette réparation. Jugez de l'esprit à expédients de la cour de Berlin ! car je suis convaincu que de la meilleure foi du monde on voulait plaire à M. d'Esterno.

D'abord on a déterminé que la reine ferait un loto et non pas une partie privée, afin que plus de monde fût admis à sa table. Ensuite, et après que toutes les princesses, le prince Henri, le prince Frédéric de Brunswick, le prince de Holsteinbeck ont été priés et placés, M^{me} de Bischoffswerder, dame d'honneur chargée de l'arrangement de la partie, a nommé M. d'Esterno, puis la reine, apercevant milord Dalrymple, lui a fait signe et, au moment même, dit de se placer. Le ministre de France et celui d'Angleterre ont donc été les seuls ministres étrangers de cette partie ; de sorte que le prince Reuss et M. de Romanzow sont restés sur la même ligne d'exclusion, comme ils avaient été sur la même ligne de faveur. Il est difficile d'être plus gauche et plus inconsidéré. C'est maintenant que s'aggrave mon regret de ce que M. le comte d'Esterno s'est cru obligé de se fâcher le premier jour de Cour de la reine ; car je ne vois plus de réparation possible qui ne soit un maussade replâtrage après l'ineptie d'hier.

Au reste, je suis sûr qu'on n'a pas voulu blesser, qu'on a voulu même réparer. Pour traiter la chose moins en petit, je me persuade qu'on a tort de dire que le Roi hait les Français. Il ne hait rien ; à peine aime-t-il quelque chose ; on lui a fait entendre qu'il fallait être Allemand pour se frayer une

carrière personnelle et glorieuse; il se rabaisse au niveau de sa nation, au lieu de s'efforcer d'élever la nation jusqu'à lui, parce que sa vue ne porte pas plus loin. S'il a une vive répugnance pour quelque chose, c'est pour les gens d'esprit, parce qu'il croit qu'avec eux il faut absolument faire et entendre de l'esprit; or il hait l'un, parce qu'il désespère de l'autre; il ne sait pas qu'il n'y a que les gens d'esprit qui sachent n'en point avoir. Son parti paraît irrévocablement pris sur la Hollande de tout traiter à l'amiable, sans hauteur ni menaces. Mais il vient toujours de Berlin au stathouder deux versions dont le prince ne manque pas de choisir celle qui flatte la passion dominante.

On fait à un mille d'ici des expériences d'artillerie très secrètes; elles sont confiées au major Tempelhoff. Un très petit nombre d'officiers majors y est admis. Les capitaines en sont exclus. L'emplacement est couvert de tentes, gardées par des sentinelles nuit et jour. Je tâcherai de découvrir ce que c'est.

J'ai oublié de vous dire, de Brunswick, que je tenais de la duchesse que le prince de Galles fait consulter les plus habiles avocats de l'Europe, pour savoir si épouser une catholique peut, soit par les lois positives de l'Angleterre, soit par celles d'aucune autre nation, soit dans les maximes du droit public de l'Europe, l'exclure d'une hérédité quelconque, et notamment de celle de la couronne d'Angleterre. Il paraît qu'il y a beaucoup d'imprudences dans cette espèce d'appel présomptif des opinions britanniques à celles des avocats.

Une anecdote moins importante, mais plus piquante peut-être, c'est que le margrave de Baden-Baden a envoyé ici, pour complimenter M. d'Edelsheim, le frère de celui de ses ministres qu'on appelle *le Choiseul de Carlsruhe*. Or, voici l'histoire de ce complimenteur, arrivé beaucoup après tous les autres. Dans le temps qu'on doutait des talents prolifiques du père des cinq enfants royaux, on voulait donner un amant à une dame (la Reine divorcée et reléguée à

Stettin), qui en aurait bien pris sans cela. Les frères du duc de Brunswick furent chargés de ce choix. Ils le prenaient dans un étage trop bas; alors on jeta les yeux sur d'Edelsheim, qui fut assez publiquement chargé de ce grand œuvre. Il fut ensuite envoyé à Paris pour une autre commission, dont il s'acquitta mal; on le mit à la Bastille, à ce qu'on m'assure; il en sortit, revint, fut disgracié, puis remis en activité, envoyé auprès des diverses cours d'Allemagne en 1778... Et c'est cet homme que dans sa haute sagesse le margrave envoie au roi de Prusse, qui s'est mis lui-même à rire en le voyant.

P.-S. — Hier, à onze heures du matin, le roi, très enfoncé dans un carrosse gris, est allé seul à Mon-Bijoux, où il est resté une heure, et d'où il est sorti très enflammé. Est-ce le triomphe de M^{me} de Voss? Il est impossible de le savoir encore; rien n'a transpiré non plus des lettres que M. de Kallenberg a apportées du stathouder.

Muller et Lansberg, secrétaires privés du cabinet, avaient demandé leur retraite avec assez d'amertume, leurs services n'étant apparemment plus nécessaires, disaient-ils, puisqu'on ne daignait pas même les instruire de ce qu'ils avaient à répondre, et qu'on envoyait au roi les lettres toutes dressées. Ils restent, et c'est par Bischoffswerder que le raccommodement s'est fait. Il paraît qu'il se ligue avec Welner contre Hertzberg, même sans trop s'en cacher.

Le roi ne va plus que vendredi à Potsdam; on croit que c'est afin de donner au duc le temps d'arriver pour le travail militaire. C'est une étrange manie que de vouloir rendre raison de tous les caprices des rois.

Dans cette lettre du 24 octobre, Mirabeau donne trop facilement cours à cet esprit cynique qui lui avait déjà fait une si détestable réputation. Il raconte des aventures plus ou moins exactes arrivées au roi et à M. d'Edelsheim; mais, au lieu de les indiquer d'un trait, il appuie grossièrement sur elles et s'en délecte. Il est évident que le cabinet de Versailles, en admettant qu'il ait lu cette lettre et que l'abbé de Périgord ne l'ait pas justement émondée, a

dû renoncer, s'il en avait eu un moment l'idée, à confier une mission officielle à un narrateur de ce genre.

Le portrait qu'il a fait de Frédéric-Guillaume II, *le roi des soliveaux*, exaspère naturellement le baron de Trenck. Et voilà comment celui-ci défend son souverain : « Est-il vrai que le roi de Prusse aime les femmes ? Personne n'en doute. Est-ce un crime dans ce roi ? Dans un homme est-ce un vice, une faiblesse que d'aimer ?... Jetons les yeux sur la société comme elle existe aujourd'hui. Ouvrons l'histoire ancienne et moderne, nous verrons que les ennemis des femmes ont été les fléaux de la société, les tyrans des peuples, la honte de l'humanité ! » Trenck ajoute que tout homme insensible à l'amour trouve dans son cœur un vide affreux et continu. Il devient nécessairement dur, misanthrope, inflexible, inaccessible à la pitié. Si c'est un roi, il abuse des plaisirs violents. Il passe de la chasse meurtrière à la guerre. L'orgueil, la vaine gloire, la soif de l'or et des conquêtes enflamment ses desirs, et il opprime le royaume de sa tyrannie.

Trenck n'agit pas comme Mirabeau. Il jette un voile délicat sur les faiblesses de son maître. « Guillaume, dit-il, est capable d'un tendre attachement. Il sait estimer sa maîtresse. Si l'amour est un mensonge, il est le plus doux, le plus exécration de tous ceux dont l'homme est entouré... Guillaume en goûte toutes les illusions, tous les charmes... Il ne privera pas un honnête homme de l'épouse qui faisait son bonheur. Il n'enlèvera pas Bethsabée comme David l'assassin. Comme Antoine, il ne sacrifiera pas Rome à Cléopâtre. Despotisme plutôt libertin que voluptueux, il n'enfermera pas dans les prisons de son sérail toutes les beautés de l'Etat. Délicat et sensible, c'est par l'intérêt personnel qu'il peut inspirer, qu'il cherche à plaire au cœur de la femme qu'il aime ; il oublie son rang, son pouvoir. C'est par lui-même qu'il veut plaire. Tout le monde sait que M^{me} de Voss lui a résisté pendant vingt mois !... » Mais au moment où Trenck écrit ces lignes, cette maîtresse est morte. « Il l'a perdue sans doute et il a pleuré sur sa cendre. Tout citoyen assez éclairé pour connaître les faiblesses de l'homme, pour savoir qu'il faut des consolations à celui que le Ciel condamne aux embarras, aux tourments du trône, désirera que si Guillaume fait un autre choix, il trouve encore une demoiselle de Voss, un objet qui soit aussi digne de son cœur... Dans l'état où est la Prusse, il peut préférer les myrtes de Cupidon aux lauriers de Mars et se reposer sur les trophées du héros dont il est le successeur. » L'éloge continue encore sur ce ton ; mais je crois qu'il faut s'arrêter à ce bel endroit.

TEMPELHOFF (Georges-Frédéric, 1737-1807), page 314, tacticien allemand, célèbre par ses relations avec Euler, Lambert, Lagrange et autres savants, membres de l'Académie des sciences de Berlin, lieutenant général et instructeur des frères de Frédéric-Guillaume III. Ses ouvrages sur *l'Art de la Guerre* et *l'Histoire de la Guerre de Sept Ans* sont justement renommés. Le champ de manœuvres à Berlin porte son nom.

EDELSHEIM (le baron d'), page 315, celui que Mirabeau appelle le *Choisiel de Carlsruhe*, sera mêlé, en 1804, à l'affaire de l'enlèvement du duc d'Enghien. Il se bornera de la part du margrave de Bade à une timide protestation, aussitôt retirée que présentée.

LETTRE XL

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

28 octobre 1786.

J'ai passé la soirée, hier, avec le prince Henri ; le roi avait consacré à ce palais presque tout son après-dîner la veille, car de chez le prince il avait été chez la princesse, où il a joué et pris le thé avec M^{me} de Voss, entr'autres dames d'honneur. Cette espèce de réconciliation avec le prince (laquelle pourtant n'est que de la simple courtoisie, s'est montrée à la visite chez la princesse que le prince regarde comme sa plus cruelle ennemie), cette réconciliation (et c'est presque le mot propre, car la froideur était très grande) paraît être l'ouvrage de la politique de Welner, qui, dans sa lutte contre Hertzberg, a voulu, si ce n'est l'appui du prince, du moins sa neutralité ; et la haine de ce faible mortel est si aveugle, en effet, que combinée avec les espérances de son ambition qui ne se désabusera pas aisément elle lui a suffi pour se jeter encore une fois à la tête du roi, et par conséquent pour se reculer s'il était possible. Au reste, lui-même ne fait pas grand fond sur ce rapprochement simulé, d'autant plus suspect qu'il se trouve placé à la veille d'une absence de quinze jours, après laquelle il ne sera pas difficile de trouver des prétextes de ne pas se voir de quelque temps encore, si le roi le juge à propos. Mais le prince croit son ennemi mort, et il s'en réjouit comme un enfant, sans penser que c'est le moyen le plus sûr de le ressusciter.

En effet, M. de Hertzberg paraît avoir fait son sort. En Silésie, il avait eu des déboires assez vifs ; quelques brus-

queries, quelques contrariétés, le chagrin de voir rayer de la liste des comtes le frère de son ancienne maîtresse. Dès la Prusse même il aurait dû s'apercevoir que ses jaquettes ne plaisaient pas. Lorsqu'aux hommages il lut la liste des comtes, il s'arrêta à son nom afin que le roi le prononçât lui-même du haut de son trône, et le roi eut la malice de n'en rien faire ; de sorte que le comte de Hertzberg n'a été inauguré que le lendemain dans l'antichambre.

Mais ce qui l'a probablement perdu, s'il l'est en effet, ce sont ses manières hautaines avec Welner, le moins oublieux des hommes, et qui, dans ses projets d'ambition, n'avait pas besoin de cette rancune pour haïr et desservir le ministre. Celui-ci l'a fait attendre dans son antichambre des heures entières, l'a reçu et tenu debout dans sa chambre, ne lui a parlé qu'un petit nombre de minutes et l'a congédié avec des airs qui ne sont bons qu'à offenser. Welner a juré sa perte, et Bischoffswerder le seconde. Elle paraît probable du moins dans toute l'acception du mot crédit ; je l'aurais deviné aujourd'hui à sa seule politesse. Il avait un grand diner d'étrangers, dont, pour cette fois, M. d'Esterno et moi nous étions ; et toutes les prévenances ont été pour nous. Cela est gauche et bas. Étrange singularité que ce mélange de roideur et de faiblesse, par lequel tous les demi-caractères se perdent. Machiavel a raison : *tout le mal de ce monde vient de ce qu'on n'est pas assez bon ou assez méchant*. Quoi qu'il en soit, il est certain du moins que M. de Hertzberg a reçu une défense sèche et positive de se mêler ni directement ni indirectement des affaires de Hollande, d'où M. de Kallenberg, au reste, paraît n'avoir rien apporté de particulier. C'est tout bonnement du service qu'il demande, et ses lettres étaient de simples recommandations.

Ce n'est pas pour Hertzberg que l'on ne rappelle pas Thulemeyer ; c'est pour le comte Finckestein. La mère de cet envoyé a été liée de tout temps très tendrement avec ce ministre, et c'est même le mari de cette vieille amie qui fit entrer le comte dans le département. Après tout, le rappel

ou non rappel de Thulemeyer est à présent, ce me semble, un objet de bien peu d'importance. Sa mission est finie de fait depuis l'arrivée du comte de Goertz, et je ne crois pas même qu'on reçoive de ses dépêches.

Le sort de Launay est décidé d'avant-hier au soir par une lettre très sévère. Il est hors d'activité, et pour toute retraite on lui offre une pension de 2.000 écus, pourvu qu'il reste dans les États du roi. Il faut convenir que son compte rendu est un chef-d'œuvre d'égoïsme et d'impéritie, et qu'il pourrait être victorieusement réfuté, quoique le mémoire des commissaires où ils l'ont entrepris, soit pitoyable. Au reste, il a constaté deux faits, dont l'un bien curieux et l'autre décisif contre sa propre gestion ; à savoir qu'il a fait entrer dans les coffres du Roi en dix-neuf ans 42.689.000 écus d'Empire, ou plus de 170 millions de notre monnaie par-delà ses fixations, qui montaient à 5 millions d'écus annuels. Quelle extorsion terrible ! C'est Junon émouvant les enfers : *Acheronta movebo...* L'autre fait est que la régie coûte plus de 1.400.000 écus annuels ou près de 6 millions en frais de perception, qui, au premier aperçu des affaires et des circonstances locales, peuvent être réduites au moins des deux tiers. Mais on n'emploie pas en ce moment un seul homme qui paraisse en être aux éléments ; il est de fait qu'on n'a pu rédiger encore un tableau général de la recette et de la dépense, ni classer une seule des branches du revenu, en sorte qu'il n'est pas encore un seul objet, pas même le diner du roi, qui soit nettement assigné. Ceci est un chaos, mais c'est le chaos tranquille. Tout est en stagnation, finances, militaire, civil. En général, cela vaudrait sûrement mieux que trop gouverner dans un pays constitué, où la sagesse particulière l'emporterait sur la folie publique. Mais on est si accoutumé ici que le roi travaille, ou plutôt qu'il fasse tout ; on a si peu l'habitude d'y suppléer (quoique, la chose une fois ordonnée, on sache fort bien le tromper) ; on est si éloigné même de lui proposer que la stagnation est un détraquement réel de la machine ; et ce détraquement que

ne peut-il pas devenir dans un État qui a des bases si fragiles, quoiqu'à la vérité, habité par un peuple si lent, si lourd, si peu passionné, que difficilement une secousse y sera subite ! Quoi qu'il arrive, le vaisseau coulera bas plus ou moins insensiblement, s'il ne survient pas de pilote, mais il ne chavirera pas.

Encore une fois il faut attendre ; il serait téméraire de vouloir discerner quelque chose dans ces *ténèbres visibles* ; il faut attendre, dis-je, pour savoir du moins si le Roi aura ou n'aura pas le courage de prendre un ministre principal. Son avènement serait une véritable révolution, qui peut tout changer, soit en bien, soit en mal.

Ce qu'il faudra beaucoup surveiller, quand on pourra pronostiquer le sort de ce gouvernement-ci, c'est le duc de Brunswick, s'il n'y est point appelé, et qu'il y ait apparence de naufrage. Ce prince n'a que cinquante ans, et certes il est ambitieux. Si jamais il peut se résoudre à quelque chose de hasardeux, et qu'il ne compte plus sur la Prusse, il soufflera sur toutes les combinaisons germaniques, comme le vent du nord sur de faibles roseaux. Sa tournure et ses manières ne sont pas compatibles avec l'Angleterre, qui d'ailleurs ne peut qu'accidentellement agir dans le continent. Mais mon imagination se figure telle circonstance où je le crois capable de se jeter du côté de l'Empereur, qui le recevrait à bras ouverts. Et que ne pourrait pas le duc de Brunswick à la tête de l'armée autrichienne ? Quel danger pour l'Allemagne ! Quelle existence pour lui qui aura peu de frein, s'il lui faut prendre un parti désespéré ? Car il ne saurait souffrir ses fils, si ce n'est le cadet, qui promet de n'être pas aussi stupide que les autres, et quant à ses engagements, il croit trop peu à la probité pour que je croie infiniment à la sienne. On a manqué la bonne manière de le lier ; c'eût été de le mettre absolument à la tête de la Confédération des princes. S'il les déserte, je crains fort qu'il n'en soit le destructeur.

Le baron de Hayman est arrivé, et il n'a pas été reçu par

le roi, comme on s'y attendait. Un certain énergumène de musique, appelé le baron de Bagge, est aussi à Berlin. Je crois que tous tant qu'ils sont ils se hâtent trop. Il est trop dans la ferveur du système allemand, et surtout avide de faire dire qu'il suit d'autres errements. Depuis qu'il est roi, le banquier de la Valmour a eu ordre d'envoyer ses comptes, pour qu'ils fussent arrêtés, et de suspendre tout paiement ultérieur à cette fille qui eut autrefois sur lui tant d'empire. On dit qu'il revient, le 3, de Potsdam, et je crois en dernière analyse qu'il ne fera qu'y chasser. Le prince de Dessau y arrive demain soir ; je ne doute pas qu'il n'y ait quelque évocation d'âmes.

P.-S. — On ne parle point ici du refus des Neufchâtelois de prêter serment. Je suis étonné qu'on ne nous l'impute pas. On ferait mieux d'en accuser l'arrogance de Béville.

L'insistance avec laquelle Mirabeau revient sans cesse au duc de Brunswick est faite pour surprendre. C'est que l'abbé de Périgord et son entourage avaient pour ce prince la plus vive sympathie. Trenck s'indigne qu'on représente le duc comme un ambitieux frénétique. Il semble croire que Mirabeau n'a eu d'autre pensée en le calomniant que de s'attirer une certaine célébrité. L'a-t-il réellement tant calomnié que cela ?...

Là où Trenck prend Mirabeau en flagrant délit d'erreur, c'est quand il relève la défense faite par le roi de se mêler directement ou indirectement des affaires de Hollande. Trenck était dans la société du ministre quand il reçut les ordres contraires.

LETTRE XLI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

30 octobre 1786.

J'ai remis à Struensée, sur sa demande, les notes suivantes ; l'une sur la possibilité d'un placement dans les effets publics de France ; l'autre sur le traité de commerce, sur les placements d'argent dans les effets publics de France.

Il y a deux sortes d'effets publics en France, ceux dont le revenu ou le rapport est fixe et certain, et qui n'ont rien d'éventuel, et ceux qui produisent des dividendes ou partages de bénéfices, sujets à des vicissitudes et à des variations en hausse ou en baisse.

Dans cette dernière classe sont principalement les actions des Compagnies publiques ou favorisées ; telles que la Caisse d'escompte, les Eaux de Paris, la Compagnie des Indes ; tous ces effets ont été successivement ou en même temps livrés à tous les excès de l'agiotage. On a perdu, pour ainsi dire, toute idée de leur valeur réelle, de leur rapport effectif, pour se livrer à toutes les exagérations des joueurs sur des objets que l'on ne peut pas soumettre à des calculs exacts. On a même été moins occupé de rapprocher les prix de ces actions de leur véritable valeur que de les balloter d'après les prétendues notions sur l'impossibilité de livrer les quantités vendues. On a fait accaparement sur accaparement, association pour la hausse, association pour la baisse. Tout ce que le mensonge, l'intrigue et l'astuce ont pu imaginer, a été mis en œuvre pour faire hausser ou baisser les prix ; et quoique la violence de ce

jeu ne dure que depuis environ deux ans, beaucoup de gens s'y sont déjà ruinés, et beaucoup d'autres s'y sont déshonorés, en se mettant à couvert de la loi pour éluder leurs engagements.

L'autre genre de placement, le seul peut-être qui mérite ce nom, sont les contrats et les effets royaux proprement dits ; les contrats rapportent 5 1/2 à 6 0/0 au plus. Un seul effet au porteur en rapporte davantage, c'est l'emprunt de 125 millions, qui ne se vend sur la place qu'à 2 0/0 de bénéfice, quoiqu'il y ait neuf mois d'intérêts échus et qu'il offre réellement un intérêt de bien près de 7 0/0 par an. Il n'est pas possible qu'il reste longtemps à ce taux. Soit que l'on veuille y placer d'une manière permanente, ou pour une spéculation de quelques mois seulement, cet emprunt mérite une préférence décidée sur tous les autres. Chaque année le bonifie réellement, puisqu'avec un intérêt toujours égal de 5 0/0 l'an on marche toujours vers un remboursement plus avantageux. En janvier 1787 et 1788, ces remboursements se feront sur le pied de 15 0/0 de bénéfice sur le capital ; ensuite ce bénéfice monte à 20 0/0, et de trois ans en trois ans 25, 30, 35, 40, 45, 50 ; et enfin, pour la dernière année, à 100 0/0. Le tout indépendamment de l'intérêt à 5 0/0, jusques et y compris l'année du remboursement, la dernière année à 100 0/0 de bénéfice seulement exceptée. On peut conserver ce placement sous la forme originaire d'effets au porteur, ou, si l'on veut, on peut le faire constituer en contrat, sans rien changer pour cela à l'ordre du remboursement.

Ceux qui achètent dans le projet de garder devraient préférer de le faire constituer en contrats, parce que, sous cette forme, il ne peut être volé, brûlé ni détruit ; ceux qui achètent par spéculation pour revendre font mieux de garder les effets au porteur, parce qu'alors la vente n'en éprouve ni retards ni formalités.

Les emprunts publics en France doivent être regardés comme finis, toutes les dettes de la guerre étant payées ;

de sorte que, si l'on emprunte désormais, ce ne sera probablement¹ que de petites sommes, pour parer aux remboursements annuels dont les finances sont chargées pendant cinq ou six ans encore. Mais ces emprunts ne présenteront aux prêteurs que de médiocres avantages. Le taux de l'intérêt a une tendance naturelle à baisser, d'après la prospérité générale du royaume, et par conséquent l'emprunt de 125 millions présente une probabilité de hausse, qui chaque jour peut se réaliser et dont on ne peut s'assurer qu'en y plaçant promptement. Cette probabilité peut même s'appeler certitude, quand on considère d'un côté la nature de l'emprunt, qui est le plus sage, le plus solide, le plus avantageux aux prêteurs, et le mieux combiné à tous égards que l'on ait jamais fait; d'un autre côté, le concours des circonstances, qui toutes se réunissent à faire présumer que le crédit de la France et la confiance dans ses effets royaux ne pourra que s'accroître et s'affermir de plus en plus.

Sur le traité de Commerce.

Il paraît que le traité de commerce plaît beaucoup aux deux parties : les Anglais y voient un grand débouché pour leur lainage, leurs cotons façonnés et leur quincaillerie. Nous comptons sur une très grande exportation de nos vins, nos toiles, batistes, etc. ; et probablement tous ont raison, mais avec des modifications que le temps seul peut faire apprécier.

En général, le traité paraît avoir consacré un principe trop souvent méconnu, que les droits modiques sont les seuls moyens de préserver le revenu, et de prévenir la contrebande ; ainsi 10 à 12 0/0 sont les droits que les marchandises anglaises vont payer. Si dans les premières années l'avantage pourrait sembler être du côté des Anglais, il est

¹ « On ignorait alors, et l'on ne devinait pas la sublime invention des emprunts graduels et successifs » (Note ajoutée lors de l'impression en 1786).

clair que chaque année le commerce français gagnera du terrain par là, d'autant que rien ne s'oppose à ce que nos manufactures imitent peu à peu les produits de l'industrie anglaise, tandis que la nature, ayant refusé à l'Angleterre le sol et le climat, qui seuls peuvent produire nos vins, ils seront toujours dans notre dépendance à cet égard.

Il est certain que les vins de Portugal continueront à être consommés en Angleterre en assez grande quantité. La génération qui s'élève préférera les vins de France ; cela est prouvé par l'exemple de l'Irlande, où il se boit dix fois plus de vin de France que de celui de Portugal. Les vins de France ne devant désormais payer en Angleterre que les mêmes droits que ceux de Portugal y paient aujourd'hui, c'est-à-dire 40 £ par tonne, ou environ 24 sols de France la bouteille, nos vins de Médoc pourront s'y vendre à bon marché et seront préférés aux vins de Portugal. Les Anglais pourraient, à la vérité, baisser les droits actuels sur les vins de Portugal ; mais ils craindraient de les diminuer sensiblement, pour ne pas compromettre le produit de leurs brasseries, qui forment la branche la plus importante de leurs droits d'accise, et rapportant annuellement plus de 1.800.000 £.

En tout, le traité sera incontestablement avantageux aux deux pays ; il procurera une augmentation de jouissance à leurs habitants et de revenus à leurs souverains respectifs ; il tend à rapprocher les Anglais des Français ; en général, il porte sur ces principes libéraux qui conviennent aux grandes nations, et dont la France devait d'autant plus donner l'exemple que c'est le pays de l'univers, qui, par ses avantages naturels, gagnerait le plus à ce que de tels principes fussent universellement établis dans le monde commerçant.

Cette lettre du 30 octobre 1786 ne figure point dans le manuscrit original des Archives des Affaires Étrangères. Elle est composée de deux notes fort

intéressantes envoyées de Paris par l'abbé de Périgord à Mirabeau. Celui-ci les intercale dans sa lettre comme étant siennes, alors qu'elles sont réellement de Talleyrand. Ce procédé a dû augmenter encore l'irritation qu'avait causé à Talleyrand la publication de la Correspondance secrète.

La première note commence à ces mots : « Il y a deux sortes d'effets publics en France », et la seconde à ceux-ci : « Comme il va être question dans tous les pays de notre traité de commerce avec l'Angleterre, je vous envoie, mon cher comte, une note qui renferme le sens dans lequel on désire ici que l'on en parle. » Ces mots sont suivis de la note proprement dite : « Il paraît que le traité de commerce plaît beaucoup aux deux parties... » Cette note a été légèrement modifiée par Mirabeau dans sa publication de l'*Histoire secrète*.

LETTRE XLII

Mirabeau à l'abbé de Périgord

31 octobre 1786.

On a fait paraître ici un petit libelle contre moi au sujet de Lavater qui prouve assez qu'on ne croit pas le règne des visionnaires passé. C'est le maître de la chapelle du roi qui en est l'auteur. J'ai dit hautement que la dédicace en était ou devait être : « Par charité, rendez-moi ridicule pour établir ma réputation », mais que je n'aurais pas cette charité.

On a dit aussi (et c'est le prince Ferdinand) que c'était moi qui avais réfuté le compte rendu de de Launay. Depuis ce moment, j'ai été me faire écrire chez de Launay tous les jours, et j'ai déclaré qu'en pareille matière tourmenter les personnes me paraissait si peu nécessaire aux choses qu'indépendamment de la lâcheté de frapper sans mission un homme dans le malheur, il n'y avait qu'un fat qui eût pu inventer une méchanceté si bête. Le roi m'a fait demander la note que je lui avais promise sur l'arrangement à donner à ses finances. J'ai répondu au demandeur (Welner) que je n'avais rien promis et que je ne pouvais avoir un avis que d'après un tableau général de la chose. « Mais il

n'est pas fait. — Eh bien, je n'ai d'autre avis sinon qu'il faut se hâter de le faire. Vous sentez que mon compte n'est ni ne peut être de travailler par tiers avec le roi. » Welner m'a beaucoup parlé de de Launay. J'ai répondu très à la charge de la régie, très à la décharge du régisseur.

Sur une réplique à la réfutation de son compte rendu, Launay a reçu une lettre si dure qu'il a demandé sur-le-champ la permission de se retirer. Le roi a répondu que cette permission lui serait accordée, quand la commission n'aurait plus besoin de lui.

On murmure hautement ici, après en avoir longtemps parlé sourdement, qu'il se machine un traité entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, dont le prétexte est la pacification de la Hollande. J'avoue que je ne vois pas à cela la plus légère apparence pour le moment. Le roi, ni aucun de ses ministres, ne me paraissent avoir assez d'étendue dans l'esprit pour une pareille conception. Cependant, c'est le cas assurément d'y faire une attention sérieuse... Comme je finissais cette phrase, je reçois avis sûr que le D^r Rogerson, médecin favori de la Czarine, celui-là même qu'elle a envoyé à Vienne, et dont je vous ai parlé dans mes premières dépêches, vient d'arriver. C'est le cas, ou jamais, de faire la guerre à l'œil; mais ce genre d'escrime n'appartient qu'aux ministres; eux seuls en ont les moyens, ne fût-ce que par la toute-puissance des petits soupers, qui sont des tamis pour les secrets. Au reste, ce Rogerson revient d'Angleterre par Amsterdam, et sa route naturelle était bien de passer ici. Cependant, je répète qu'il faut observer de près les cabinets d'Autriche et de Saint-Pétersbourg, tout convaincu que je sois, quant à présent, que l'Empereur ne tend que des pièges à ce pays-ci. Ajoutez à tout ceci que je crois m'apercevoir très clairement que le prince Henri se dégallomanise; cela ne l'avancera de rien, car c'est comme anti-Henri qu'on est anti-Français, et non pas comme anti-Français qu'on est anti-Henri. Mais ce prince est turbulent, faux, perfide; autrefois il a réussi à Saint-Pétersbourg. Il peut

se flatter que, si l'on a besoin de ce cabinet, on pensera à l'employer, et jamais on ne ressembla mieux par la morale à feu Erostrate.

Le duc de Brunswick est arrivé samedi soir à Potsdam ; c'est une espèce de secret à Berlin. Le dimanche, on n'avait encore fait que de la musique et des revues ; mais il est certain que du dimanche au mardi il est parti deux courriers. Je n'en sais pas davantage ; je manque de moyens pécuniaires et autres ; mais c'est une chose si incommode que le désordre intérieur ; quelques-uns des favoris sont si intéressés à le faire cesser, du moins dans certaines parties, puisqu'ils n'ont pas le sol, et il est à un tel excès dans le palais que je ne puis pas ne point soupçonner qu'il y a quelque grand objet de distraction qui absorbe le peu de moments que le roi consacre au travail.

Il a eu une secousse intérieure, où il s'est fait violence. Un de ses écuyers favoris, Rumpel, fort insolent de sa nature, et au point qu'à une revue il lui est arrivé de frapper un gentilhomme, sans qu'il en soit résulté aucune autre suite, a eu un démêlé de subordination très vif avec M. de Lindenau, nouveau premier écuyer, Saxon, ami de Bischoffswerder qui l'a fait placer. Lindenau a envoyé l'insolent favori aux arrêts et a rendu compte au roi ; celui-ci a fait un soubresaut violent ; mais, après quelques secondes de silence, il a non seulement donné raison à M. de Lindenau, mais confirmé les arrêts d'une manière très sèche et pour un terme indéfini. Cela a rendu quelque énergie aux chefs et tempéré un peu l'insolence des sous-ordres.

D'un autre côté, la division se met dans les favoris. Goltz et Bischoffswerder ont eu un différend très sérieux en Silésie. Le roi ayant fait je ne sais quelles nouvelles nominations, Goltz s'en tut si froidement que le roi a voulu savoir les motifs de cette improbation tacite : « *C'est, a dit Goltz, que Votre Majesté nous inonde de Saxons, comme s'il n'y avait point de sujets chez elle!* » — Bischoffswerder arrive peu de moments après, propose un Saxon ; et le roi lui

dit très brusquement : *Eh, sacredieu! vous ne me proposez jamais que des Saxons!* — Probablement dans l'explication qui a suivi cette brusquerie, le roi aura été indiscret ; toujours est-il vrai que Bischoffswerder en a eu une très vive avec Goltz. Cela est replâtré ; mais on peut conclure, avec probabilité, que Goltz le Tartare et Bischoffswerder le débonnaire ne sont ni ne seront très cordialement ensemble. C'est le dernier qui a fait venir l'insignifiant duc de Holsteinbeck, et qui le porte au commandement des gardes, pour écarter de ce poste l'ancien favori Wartensleben.

Un cran plus bas, il semble que Chauvier reprend du crédit. Il a cru, dans le commencement du règne, que la morgue de secrétaire avancerait ses affaires : elle les a reculées ; il paraît qu'il se retourne, qu'il reprend le département du maquerillage, des complaisances subalternes, même de l'espionnage, et que cela lui réussit.

Le roi revient mercredi, pour repartir le jeudi, dit-on. Je n'entends rien à cette marche ; mais ne serait-ce pas un peu pour écarter le prince Henri, sans se brouiller avec lui ? Ce prince se trouvera étranger aux affaires par la seule topographie du Roi. Le ministre de Blumenthal a demandé assez nettement sa démission au roi, se plaignant que Sa Majesté, qui avait chamarré de cordons quelques-uns de ses serviteurs moins anciens que lui, ne lui eût pas donné cette marque d'honneur. Sa retraite, qui n'est pas accordée, est un objet de peu d'importance ; mais on dit que le Roi ne demande pas mieux, afin d'avoir une place à donner. On annonce, et d'un assez bon coin, que cette place, ou plutôt une place principale, sera tout à l'heure arrangée pour un homme très marquant, et qui déplaira à tout le monde. Je ne puis ni deviner qui c'est, ni croire que le roi ait la force de déplaire à tout le monde. Hertzberg est toujours en baisse, si ce n'est en chute de crédit. Il est de fait, que, depuis le retour de Silésie, il n'a pas diné avec le roi.

Welner est à Potsdam.

Ne vous laissez pas persuader par la légation qu'il n'y a

rien à craindre du côté de l'Autriche. Je suis convaincu que le roi n'a pas un parti pris; que l'Empereur le tâte et que quelque chose nous échappe. Rien de moins extraordinaire assurément, quant à moi. J'avoue que je suis surpris moi-même de tout ce que je parviens à savoir, quelque peu que ce soit; mais il ne peut y avoir de secret ici pour le ministre de France, que faute d'argent ou d'activité.

On vient de me conter que le général Rodig avait appelé en duel le comte de Goertz; on n'en dit pas le sujet, et cela me paraît peu vraisemblable; cependant la nouvelle est de bon lieu, quoique d'un jeune homme.

Le début de cette lettre est inédit. Il explique mieux ce qui suit. On voit que Mirabeau s'occupait des finances de la Prusse et qu'au fond c'était ce qui les intéressait le plus, lui et l'abbé de Périgord, car il devait y avoir profit à s'en occuper.

Voici comment Trenck rapporte le démêlé entre le comte de Lindenau et Rumpel, dont Mirabeau a cru devoir entretenir le cabinet de Versailles. Lindenau avait remplacé en qualité de grand écuyer le comte de Schwerin, qui avait laissé piller les fourrages par ses subordonnés. Lindenau était très sévère et fit mettre en prison un vieil écuyer, Rumpel, qui avait manqué à son devoir. Trenck se moque de cette affaire sans importance et dit que Mirabeau, n'ayant rien à offrir de nouveau, en était réduit à envoyer au cabinet de Versailles « des histoires d'écurie ».

Trenck fait observer encore, à titre de rectification, que M. de Wartensleben n'a jamais été dans les Gardes, que le comte de Blumenthal a été un des meilleurs ministres de Frédéric et que jamais il n'a songé par jalousie à quitter sa place sous le nouveau Roi.

LETTRE XLIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

4 novembre 1786.

M. de Launay est suspendu de toutes fonctions par une nouvelle lettre infiniment dure et passablement incohérente. J'ai cependant peine à croire qu'on veuille souiller le commencement du règne par une inutile cruauté. La victime est immolée à la nation, du moment où l'homme n'est plus en place; le reste ne serait que l'explosion d'une haine gratuite, puisque ce malheureux ne peut plus faire ombre à personne. M. de Werder est à la tête de la régie. Nous verrons ce que produira un nouveau régime, ou plutôt s'ils sauront l'établir. En attendant, le renvoi de quarante Français est décrété *in petto*, et je ne vois pas que ces espèces de Vêpres siciliennes leur conquièrent même l'opinion publique. Ici le théâtre n'est pas assez vaste pour que le parterre ne discerne pas ce qui se passe dans les coulisses. Il n'y a guère d'autre illusion possible, que de faire réellement du bien. Au reste, j'essaie de sauver Launay, en faisant dire par le prince Henri, qui du moins a conservé le droit de tout dire, que jusqu'ici le roi a vraiment été dans cette affaire l'homme de sa nation; que, s'il allait plus loin, il serait l'homme des ennemis de Launay; qu'on murmure dans le public qu'il a épousé leur haine, etc. Il est certain que les π du compte rendu lui ont donné de l'humeur et même de l'emportement.

Le roi est arrivé hier et reparti ce matin; il paraît que c'est une épisode du roman Voss, lequel mûrit. On est en suspens sur les trois partis suivants: 200.000 écus pour

sa dot (le roi ne le veut point, ou ne veut compter que 1.000 écus par mois; de sorte que le paiement ne serait parfait que dans seize ans et huit mois; ce qui le rendrait un peu problématique); un mariage de la main gauche (le roi y consent, mais la demoiselle trouve que cela est très équivoque); ou la marier à un homme qui partira le jour même pour la mission de Suède (on n'est pas sûr de trouver un homme assez vil pour cela, dans une classe qui le mette sur la ligne des ministres). La demoiselle avoue que, sans être amoureuse, elle est sensible à une persécution de trois ans; mais que sera-t-elle? Que sera son oncle? Sa famille? Quelle sera sa place dans l'opinion, à la ville, à la cour? Voilà l'objet de la négociation que conduit Bischoffswerder; je ne le crois pas assez jeune pour devenir le substitut du roi; de sorte que sa spéculation ne me paraît pas sûre. Quant au roi, il y a bien un peu de curiosité, un peu d'obstination, un peu de gloriole; mais encore plus du besoin d'une société où il puisse être aussi commère, aussi débouffonné, aussi les pieds sur les chenets que possible. Ce qui entrave la négociation, c'est que les Rietz doivent vider le pays, et que le roi tient fort à son fils. Au reste, il faut ajouter à tout ceci cependant que M^{me} de Voss raconte elle-même tous les propos du public, et même des courtisans les plus secrets sur son compte, ce qui peut donner des soupçons sur la probabilité des conjectures.

Il retourne à Postdam, jusqu'au 8, dit-on; il n'y est pas tellement occupé d'affaires ou de plaisirs secrets qu'il n'ait quelques sociétés. M. d'Arnim y est, espèce d'homme du monde manqué, à qui l'aménité facile de ses mœurs et sa grande fortune ont fait beaucoup d'amis, et dont l'esprit tout à la fois assez droit et peu brillant, mais indécis et vaillant, n'offusque ni n'effraye le roi. En tout pays absolu, c'est un grand moyen de fortune que d'être médiocre; s'il est vrai qu'en général avec les princes il ne faut rien de tranchant, et que l'hésitation en délibérant leur plaît toujours, je crois que cela est principalement pour Frédéric-Guillaume II.

Au reste, les états d'assignation sont faits, à ce qu'on assure, et c'est le travail du seul Welner; aussi tous les ministres, Schulembourg excepté, peut-être à cause de ses liaisons avec le comte Finckestein, que l'inauguration de M^{me} de Voss doit rendre puissant, sont-ils inquiets et consternés. Il en est, et ceci est positif, qui n'ont pas encore rendu le plus léger compte au roi. Appréciez par là l'état de situation d'un pays où tout dépend de cette seule tête, et ne vous étonnez pas de ce que l'on vous parle de peu d'affaires, car il ne s'en fait point; celle de de Launay est la seule que l'on suive avec l'activité de la haine. Tout le reste dort.

Quelqu'un qui arrive de Russie m'assure que déjà depuis longtemps l'Impératrice ne va plus au Sénat et qu'elle s'enivre habituellement tous les matins avec du vin de Champagne et de Hongrie (et ce fait est contraire à toutes les traditions parvenues jusqu'à moi); que Potemkin exalte son ambition jusqu'aux plus grands projets, et que l'on dit tout haut qu'il sera Empereur ou qu'il aura la tête coupée à l'avènement du grand-duc. Cet homme rusé, tranchant et d'une fermeté rare, n'a pas un ami, et cependant le nombre de ses créatures et de ses créanciers, qui perdraient tout avec lui, est tellement grand dans toutes les classes de la nation que son parti est extrêmement formidable. Il amasse un trésor immense dans un pays où tout est vénal. Habitué à ne jamais payer ses dettes et disposant de tout en Russie, il ne lui est pas difficile d'accumuler des sommes immenses. Il a un appartement dont lui seul garde la clef, garni de rayons du haut en bas et divisé en un grand nombre de cases remplies de billets de banque de la Russie, du Danemark et surtout de la Hollande et de l'Angleterre. Un de ses gens d'affaires lui proposait un jour l'achat de la bibliothèque d'un grand seigneur qui venait de mourir. Potemkin le mena dans son appartement à billets, et pour toute réponse lui demanda s'il croyait que cette bibliothèque valût celle qu'il lui proposait. Avec de tels moyens pécuniaires, il n'a

pas même besoin d'un autre crédit pour faire à Saint-Pétersbourg tout ce qu'il osera vouloir. Au reste, je dois dire ici que le D^r Roggerson, lequel est parti aujourd'hui pour retourner à Saint-Pétersbourg, assure que personne en Europe ne mène une vie plus réglée et plus sobre que Catherine II. Observons cependant qu'il est absent depuis huit mois.

J'ai ramassé quelques détails assez curieux sur l'usurpation de la régale des postes de la Courlande, dont je vous ai parlé dans mes dépêches précédentes. C'est un objet assez important pour ce petit État. Indépendamment de l'inquisition qui en résulte et de l'infraction du droit des gens, cette branche de revenu n'est pas de moins de 160.000 livres de France annuellement. Mais voici une circonstance singulière qui caractérise la politique russe. Pour ne pas commettre un acte de violence trop marqué et se dispenser de faire marcher des troupes, ce qui attire toujours l'attention des voisins, la cour de Russie a fait proposer, ou plutôt demander une conférence amiable des députés de Courlande avec les commissaires nommés à cet effet et appelés à siéger à Riga, forteresse russe, frontière de la Courlande, sous la présidence du gouverneur de cette ville. Quatre députés de Courlande s'y sont rendus au terme fixé, et le gouverneur leur a signifié qu'il avait ordre de la souveraine de les faire arrêter, s'ils ne signaient pas l'acte qu'il leur montrait tout dressé, par lequel la régale des postes de Courlande se trouvait conférée à la Russie. Les députés qui, dans un refus, n'avaient de perspective que la Sibérie, ont signé purement et simplement; après quoi plusieurs conventions qui aliènent des menus droits, ou même des portions de pays limitrophes, ont été présentées et sanctionnées de même. Une des plus astucieuses, comme des plus importantes, est celle qui concerne la réclamation des sujets russes qui peuvent se trouver en Courlande, et dans laquelle le cabinet de Saint-Pétersbourg enveloppe les descendants de ceux-là même qui seraient naturalisés depuis

des siècles. Il est évident que cette concession prête à des abus illimités et des chicanes sans nombre, qui feront plus de mal à la Courlande que le plus onéreux impôt; car rien n'empêche les préposés russes de feindre quand ils voudront l'existence d'un ou de plusieurs ou de tels et tels sujets russes dans telle ou telle partie de la Courlande qu'il leur plaira et de supposer gratuitement le refus de les restituer, pour mettre le pays à contribution d'autant de centaines de ducats (somme fixée par la convention pour chaque tête moscovite qu'on refusera de rendre) que le fisc russe ou le délégué en auront besoin, ou que le pays en pourra fournir. Encore une fois, ce qui s'exécute plus clairement pour la Courlande se pratique un peu plus sourdement, mais se pratique dans tous les pays qui avoisinent la Russie. Revenons à Berlin.

L'écuyer Rumpel, dont je vous ai parlé dans ma précédente, est renvoyé. Ce coup de force a beaucoup étonné. Il est certain que le roi fait tout ce qui est en lui pour n'être pas dominé. C'est jusqu'ici la volonté la plus distincte que l'on puisse discerner dans ce prince. Il soupa jeudi soir à la table de confiance, où l'on est servi par des tours et sans valets. Le souper fut plus que gai. Il était composé de dix personnes. On put voir après toutes les dames d'honneur les unes après les autres.

Le prince Henri, qui a donné cette semaine de grands diners au militaire et au civil (chose qu'il ne faisait jamais), soupa lundi chez la Reine régnante avec sa Cour; cela ne prouve rien du tout que la volonté de n'être qu'en mesure de politesse. J'oubliais de dire qu'il donne demain à dîner à tous les bas officiers du régiment de Braun; c'est une affectation ridicule et gratuite qui ne le raccommode pas avec l'armée, dont il est vraiment méprisé.

Le baron de Bagge, qui n'a voulu voir personne ici, et pas même faire les visites de décence, disant qu'après la manière dont il avait été avec le prince de Prusse, c'était au roi à lui faire dire de venir, a reçu hier invitation de se

rendre à Postdam. C'est tout au moins la preuve que la musique tient à cœur.

Cet infâme Croizille a écrit à Chauvier qu'il savait, à n'en pouvoir douter, que c'était à lui qu'il avait l'obligation de n'avoir pu voir le roi ; qu'il allait dans un pays où il était du moins facile de nuire, et qu'il mettrait tout en œuvre pour le perdre, indépendamment de tous les moyens que lui Chauvier en avait déjà fournis. Chauvier a pris le bon parti ; il a porté la lettre au roi.

Les courses nocturnes continuent. J'ignore toujours quel est l'objet des grands mouvements vers l'Autriche, et réciproquement.

Le baron de Trenck s'étonne ici que Mirabeau parle sans cesse de M^{me} de Voss, « cette fille infortunée qui ne se mêlait de rien. Il en est de même, dit-il, des autres particularités qui regardent les plaisirs privés du roi de Prusse. On n'aurait jamais dû en entretenir le cabinet de Versailles. » Il est certain que, si ces détails avaient été mis sous les yeux de Louis XVI, ils lui auraient singulièrement déplu. Mais Mirabeau savait que ses lettres passeraient d'abord sous les yeux de Talleyrand, de Calonne et de Lauzun, et il ne doutait pas que le récit de telle ou telle aventure légère leur plairait infiniment. Il se gênait d'autant moins qu'il était sûr qu'avant d'arriver à Vergennes et au roi sa correspondance serait largement émondée. Trenck défend Bischoffswerder, qui considérait M^{me} de Voss « comme une femme à qui la vertu n'était pas étrangère » ! Il soutient enfin que le comte de Finckestein était trop noble pour arriver au pouvoir par des voies lâches et détournées. D'ailleurs ce personnage avait renoncé à toute ambition. Il n'avait que celle de mourir tranquille.

Ce que dit Mirabeau de Potemkin est, au contraire, approuvé par Trenck, lequel, en bon Prussien, détestait les Russes, comme je l'ai déjà fait remarquer.

LETTRE XLIII bis

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

7 novembre 1786.

Je ne vous dissimulerai pas, mon cher maître, l'extrême étonnement que m'ont inspiré ces mots sortis de votre bouche : *Il fait beaucoup de besogne, mais beaucoup de dépense*. Je croyais, je l'avoue, que l'extrême modération de ma dépense, comparée aux résultats de mes courses et de mes travaux, serait remarquée au moins de mes amis, de ceux qui savent que j'ai pour *trente louis par mois* au plus petit pied de dépenses à faire pour trois hommes dont je n'aurais pas le plus léger besoin, si j'étais dans la situation de tous les particuliers qui n'ont point de grands rapports, et qu'ainsi la haute munificence du pays que vous habitez m'accorde *vingt* pour mon amie, mon enfant, mes gens et moi, en m'imposant d'aller à la Cour et partout où l'on voit et l'on est vu ; voilà la solde d'environ seize à dix-sept heures de travail par jour, ou d'ennui pire que le travail qui n'est pas de mon jour.

Aussi, dépensez-vous davantage, m'allez-vous répondre. Oui, je dépense davantage, et sans l'extrême et inconcevable discrétion pécuniaire de mes jeunes gens, j'aurais été loin de pouvoir faire face. Je dépense davantage, mais ce n'est pas guère moins que je pourrais dépenser, comme vous dites, c'est beaucoup plus qu'il est impossible que je ne dépense pas, si mon atelier subsiste. Les deux jeunes gens sont un objet de 15 louis d'honoraires par mois ; l'auxiliaire purement mécanique, et qui est écrasé, m'en coûte environ 4. Évaluez comme vous voudrez le loyer, la

nourriture et le chauffage des deux dont je suis chargé, et dont on sait bien là-bas que je suis chargé, puisque je ne les ai que de l'aveu du ministre : leur blanchissage, leurs menues dépenses (le baron de Noldé va et doit aller dans le monde); songez que nous sommes neuf dans la maison et que nous n'y avons habituellement que quatre feux, parce que je n'en ai point dans ma chambre, qu'il me faut un carrosse et tous les rites de Cour, dont le jeu seul est une vraie dépense, vu la fréquence et l'inégalité de ses retours; songez enfin, puisqu'on me force à le dire, que les gens à qui l'on donne 60.000 francs ne rendent pas, doués de tous les moyens qui tiennent à leur place dont j'ai presque toutes les dépenses (mon atelier de travail est trois fois plus fort que le leur) et aucun des avantages ne rendent pas à beaucoup près ce que je rends (*c'est vous-même dont je cite l'autorité*), et plaignez mes payeurs (qui ne payent pas), si vous en avez le courage!

Me trouvent-ils trop cher? Mon cher maître, ils n'ont que deux partis à prendre; me rappeler ou me placer. Je suis tout prêt au premier, et quant au second, ce n'est pas ma faute s'ils n'ont pas encore pensé qu'un homme mis à sa place leur épargnerait le traitement d'un fainéant en place et d'un surveillant qui travaille pour lui.

Si donc, d'ici à la mi-décembre, il ne plaît pas au gouvernement de fixer mon sort, je ne demande à sa justice que de payer les dettes que je pourrais avoir ici et de m'envoyer de quoi retourner pour moi et les miens. Maisussions-nous tous mettre nos chemises en gage, le 1^{er} de janvier ne nous verra pas dans l'état d'anxiété et de strangurie où nous sommes. Eh! de bonne foi, la raison, la décence, la nécessité ne commandent-elles pas ce parti? Il faut être quelque chose ou rien. Quelque chose, c'est votre affaire; rien, c'est la mienne... Que ferais-je ici sur le pied où j'y suis, que d'accumuler des dettes qui me fermeraient toutes les portes, m'ôtteraient toute considération, me susciteraient les embarras les plus cruels! Heureux encore si dans votre

équitable et généreux pays on ne me l'imputait pas à crime. Je le répète donc, mon cher maître, et je vous prie pour vous éviter tout embarras et explication, de montrer ma lettre. Ceci ne peut plus durer, je ne puis ni le veux souffrir; la nécessité des choses ordonne que cela change; et n'y fût-elle pas invinciblement autant qu'elle y est en effet, votre ami n'est pas fait, après tout, pour nager plus longtemps entre deux eaux, pour être traité en explorateur subalterne ou en commis. Ma carrière passée fut semée de quelques chausse-trapes; je crois que le gouvernement peut en accuser mon père et lui-même plus que moi.

Si l'on me croit susceptible d'être utile, peut-être la réputation de talent que je me suis faite en donne-t-elle un assez juste prétexte; peut-être doit-on trouver que j'ai passablement sollicité par les faits depuis quelques mois, qu'où les autres demandent une grâce, c'est un droit que je réclame. En un mot, *je vaud mieux que la plupart des ministres du Roi par la naissance, et pour ce qui est de la capacité, jugez-en vous-même*, car pour moi j'aurais honte; je ne vois pas qu'il doive être difficile de me placer; qu'ils disent donc leur mot, car le mien est prononcé sans retour!

Cette lettre est très fière. Il faut reconnaître que l'auteur renouvelle ici très légitimement ses plaintes contre l'état misérable, où on le laissait, et que vraiment 20 louis par mois étaient une somme dérisoire pour ce qu'on lui demandait.

Mirabeau avait raison de réclamer son rappel ou une place, car il lui était impossible de continuer à servir d'observateur utile dans de pareilles conditions. Il se redresse superbement à la fin de cette lettre, et il ose dire très haut des choses qui auraient pu, à son retour, le faire rentrer à Vincennes. On ne peut que s'étonner de voir Mirabeau si mal appointé, lorsque Talleyrand, au centre des affaires et des intrigues, et se disant son meilleur ami, se faisait de singuliers profits. M. de Loménie fils a reproduit cette lettre dans le quatrième volume des *Mirabeau*. L'original figure avec les autres aux Archives des Affaires Étrangères.

LETTRE XLIV

Mirabeau à l'abbé de Périgord

Du 7 novembre 1786.

Le Roi s'est entremis lui-même, pour raccommo-der Bischoffswerder et Goltz le Tartare. Aussi la paix est-elle faite quant à présent, et d'autant plus pleinement que la guerre ouverte et avouée est au plus haut point d'activité entre le premier favori et le comte de Goertz. On a eu beaucoup de peine à empêcher les voies de fait. Que faut-il augurer d'un roi, que l'on se dispute ainsi? Probablement on donnera un régiment au comte de Goertz pour l'éloigner; mais la difficulté est la liquidation de ses dettes; car il paraît que la chose sur laquelle le roi cède le moins en dernière analyse, c'est l'argent. Le traitement des aides de camp est fixé enfin. Bischoffswerder a 2.000 écus; Goltz le Tartare et Boulet chacun 1.700. Le premier écuyer de Lindenau, aussi 2.000 écus; huit places de fourrages, que l'on peut évaluer, année moyenne, à 600 écus; chauffage et lumière... Voilà comment les sables du Brandebourg, aidés de la Silésie, cependant peuvent entretenir une armée de 200.000 hommes.

Le thermomètre pour les affaires est toujours le même. Les lettres ne sont point expédiées; il y a une chambre pleine de paquets non ouverts; le ministre d'État, Zedlitz, n'a pas pu encore obtenir une réponse à ses rapports depuis plus de trois semaines: tout s'arrièrè, tout se recule; cependant le genre de vie de Potsdam paraît avoir été passablement réglé, quoique M^{me} Rietz s'y soit trouvée. Le plus tard que le Roi se soit levé a été six heures. Le prince de

Dessau ne l'a jamais vu que sur les midi et demi, et peut-être pas une demi-heure par jour, indépendamment du dîner. C'est au souper que les femmes paraissent et que l'on se déride.

Welner n'a point quitté Potsdam, et deux hommes travaillent continuellement dans sa chambre. Jusqu'ici on peut le regarder comme le roi de l'intérieur. Il paraît constant qu'il n'est ni sans habileté ni sans connaissances, et le désordre éternel des comptes, joint à la méfiance des financiers en activité, doit avoir poussé le roi à s'abandonner à Welner, recommandé par son obscurité.

Je dis *le désordre éternel*, parce qu'en effet Frédéric-Guillaume I^{er}, à qui l'on doit presque tous les établissements intérieurs, auxquels son fils n'a presque rien changé, n'avait pas un état général exact, et c'était par un système. Comme lui seul connaissait l'ensemble de ses affaires, et comme il ne voulait pas qu'aucun de ses ministres particuliers pût le deviner, il faisait des états incomplets, surchargés, infidèles. Donc Frédéric II, qui n'a jamais rien entendu aux finances, mais qui savait bien que l'argent est la base de toute puissance, se bornait à vouloir faire de grosses épargnes, et il était si sûr que ses excédents étaient énormes qu'il se contenta des comptes partiels; du moins cette version me paraît-elle plus probable que l'imputation d'avoir brûlé les états généraux de recettes et de dépenses, par malice, et seulement pour embarrasser son successeur. Celui-ci veut se mettre en règle, et il a raison; mais ce sont les étables d'Augias à nettoyer, et je ne vois pas trop où est l'Hercule, au moins, parmi ceux dont il prétend se servir.

Le comte Finckestein a écrit au roi une lettre très forte, pour lui déclarer que les vivacités de M. de Hertzberg se multipliaient au point qu'elles lui devenaient insupportables; que son grand âge d'ailleurs et sa dernière maladie lui faisaient désirer sincèrement sa retraite. Le roi lui a fait une réponse douce, très obligeante et pour ainsi dire apologétique, où il lui demande avec instance de rester, et

lui promet que les sujets de plainte cesseront. Il s'engage peut-être à plus qu'il ne peut. Les hommes les plus incompatibles servaient ensemble sous Frédéric II, et c'est un des traits caractéristiques de son règne; mais ce ne serait pas peu présumer que de vouloir le recommencer. Il faut qu'on ne s'y attende pas; car, malgré toute la servilité du pays, on prend des licences qu'on ne se fût pas permises sous le feu roi de qui l'on parlait très librement, mais avec qui l'on ne se familiarisait pas. Maintenant il n'y a pas jusqu'à l'Académie qui veut empiéter. Elle a proposé trois nouveaux académiciens allemands; un Boden, astronome; un Meier (Otto), recteur du collège; un Ancillon, ministre du saint Évangile (merveilleux choix!) Le roi a marqué avec assez d'amertume sa surprise de cette proposition hasardée, sans qu'on sache seulement s'il veut augmenter le nombre des académiciens; et cette indiscretion occasionnera probablement un règlement. Au reste, le roi a mis un gros oui sur la proposition d'un je ne sais quel druide appelé Erman, auteur d'une foule de mauvais sermons, et d'une histoire du Refuge, qui a déjà quatre volumes que l'on pourrait mettre en trente pages, et qui a été proposé par le seul curateur (M. de Hertzberg) sans avoir passé au scrutin.

Le Boden de Paris paraît tout à fait oublié et même pis. On a représenté au roi qu'il y avait trois lettres de cet homme sans réponse. « Je n'ai rien à lui dire; c'est un *f... coquin, qui est venu sans ordre...* » Telle a été la décision royale. Il revient demain pour peu de jours. Il a tellement l'habitude de courir d'un lieu à l'autre pour des instants qu'il paraît que c'est un besoin pour lui. M. de Heyman lui a écrit depuis trois jours pour savoir quand il pourrait prendre congé; il n'a point de réponse.

Le grand dîner du prince Henri au régiment de Braun a eu lieu hier, comme je l'avais annoncé. Le prince avait à sa table tous les officiers et quarante bas officiers qui avaient encore servi sous lui à la bataille de Prague. Il a donné une médaille de 15 ducats à chaque officier, un ducat à chaque

bas officier et un écu à chaque soldat. Il est difficile d'être plus gauchement ostentateur. S'il avait eu besoin de s'achever auprès du roi, c'en était le vrai moyen; mais son sort était déjà fait complètement, et il faut qu'on le sache bien; car Roggerson, qui avait beaucoup vu le prince Henri dans ses deux voyages de Russie, n'est point venu chez lui à ce voyage. Le roi l'a vu, mais peu de moments, dit-on.

Je ne me rappelle pas en ce moment le nom de la personne qui vient de Vienne, et qui, au dîner du Roi, s'est fort égayée sur le compte de l'Empereur, ce qui a laissé le Roi froid, et même soucieux, jusqu'à donner des marques d'improbation tacites, mais assez fortes.

On prépare de nouveaux cordons. Il semble que la monnaie morale soit celle qui coûte le moins au roi, et jamais le mot de Frédéric II à Pritwitz qui se plaignait de ce que Braun avait le cordon avant lui: *Mon cordon est comme la grâce efficace; il se donne et ne se mérite pas*; jamais ce mot n'a été plus vrai.

Le comte d'Arnim a été nommé grand-veneur et ministre d'État, avec voix et séance au grand-directoire. Je vous ai parlé de lui avec détail dans une de mes dépêches précédentes. Ce choix est de pure faveur, d'autant plus marquée que la place de grand-veneur, arrachée à Schulembourg, avait toujours été sollicitée par le colonel Stein, espèce de favori; mais faveur fondée, à ce que je crois, sur un simple goût de société; car Arnim est irréprochable dans sa morale et dans ses mœurs, et ce n'est qu'un incapable de plus dans le ministère...

Pourriture avant maturité: J'ai grand'peur que telle ne soit la devise de la puissance prussienne. Mais leurs millions sont bons. Il serait donc utile, s'il est vraiment question de la Banque, comme tous les bulletins, les gazettes et lettres particulières le disent, de sorte que tout le monde en parle, excepté moi, de me charger des propositions pour y en placer; car cela est plus important, ce me semble, que l'emprunt de 125 millions, que la Banque saura bien

apparemment prendre pour son propre compte et sur lequel je n'ai point encore remis de note, parce qu'il me semble qu'il vaut mieux se la laisser demander. Au reste, Struensée, qui sans doute serait bien aise de cette occasion pour se rendre nécessaire au roi, m'a demandé nettement ce qu'il devait penser du désarroi de la Caisse d'escompte, de la lettre du contrôleur général à ses administrateurs, du projet d'une Banque, de sa prochaine réalisation, des principes sur lesquels elle sera établie, et surtout du genre d'administrateurs qui sera à la tête (l'idée seule lui paraît lumineuse; mais il est convaincu que tout dépend des chefs). A tout cela je n'ai su, comme vous sentez, que répondre; et il importe que je le sache bientôt; car outre qu'une négociation de ce genre ne peut réussir ici que par lui, parce que tous les autres, sans en excepter un, n'y entendent rien du tout, il a droit de m'interroger, puisque je l'ai agacé le premier.

Il convient de remarquer que plus la Correspondance avance, plus elle est nigre pour le prince Henri. Au début, Mirabeau ne tarissait pas d'éloges sur son compte. Maintenant il l'appelle à tout instant « faux, perfide, incapable, gauche », etc. Il demeure certain que Mirabeau a dû recevoir une leçon du prince et être écarté de son palais à cause de ses indiscretions et de sa fanfanterie par trop importune.

Les détails donnés sur le désordre de l'Administration ont irrité le baron de Trenck, mais ce qui l'a mis au comble de la fureur, c'est cette observation : « Pourriture avant maturité, j'ai grand'peur que telle ne soit la devise de la puissance prussienne. » A cela Trenck répond : « Non seulement ce ton est d'une extrême indécence pour la Prusse, mais il porte un caractère de fausseté dont les ministres français auraient lieu de se plaindre. »

Il convient de faire ici une remarque qui a son importance. Immédiatement après cet outrage aux Prussiens, Mirabeau ajoute : « Mais leurs millions sont bons. » Et il accompagne cet aveu de la proposition de placer de l'argent dans la nouvelle Banque. C'est lui qui s'offre pour ce placement. Il demande des instructions à Talleyrand pour la négociation financière, et ce nouveau détail éclaire davantage la mission secrète que l'abbé de Périgord avait fait obtenir à Mirabeau. Encore une fois, il s'agissait beaucoup plus d'affaires productives que de politique, et les intérêts personnels primaient là les intérêts du pays.

ZEDLITZ (Charles-Abraham, baron de, 1731-1793), page 340, ministre d'État prussien, chargé des affaires ecclésiastiques de l'instruction publique.

ANCHALON (Jean-Pierre-Frédéric, 1766-1837), page 342, pasteur éloquent, historien et philosophe de grande valeur, membre de l'Académie de Berlin et de l'Institut de France, digne héritier de Leibnitz. Il se signala par un ardent amour de la justice.

LETTRE XLV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

20 novembre 1786.

Je ne saurais malheureusement me déguiser que chaque jour confirme ici, par quelques traits plus pitoyables les uns que les autres, l'opinion que j'hésite depuis aussi longtemps que je puis à prendre de l'homme et de la chose.

Le roi vient de donner le cordon de l'Aigle-Noir à M. d'Anhalt; voici quel est cet homme: D'Anhalt naquit d'une cuisinière et d'une foule de pères. Il commença par être palefrenier; puis il vendit du café de contrebande aux officiers. J'ignore comment il le devint lui-même; mais je sais que sa fonction principale fut d'espionner. On l'attacha aux pas du prince de Prusse (le roi d'aujourd'hui); et comme il mêlait des conseils empoisonnés à des relations odieuses, on lui destina, dit-on (et cet *on*-là est à la vérité le plus cruel ennemi du feu roi), l'exécution d'une atrocité que l'on n'eut ni l'adresse de colorer, ni le courage de consommer. D'Anhalt se trouva des talents militaires plus que n'en comporte sa folie naturelle. Sa vocation en ce genre est bien marquée, ce me semble, par ce trait caractéristique, qu'il n'a jamais de sang-froid qu'à la tête d'une troupe. Il est parvenu, soit ainsi, soit autrement, au grade de lieutenant général. Comme il était sans esprit (le peu qu'il en avait a été aliéné depuis par une chute terrible, pour laquelle il a été trépané), il se soutint en faveur. Il était abhorré à

Königsberg où il commande, et c'était bien à un certain point un titre pour lui à Potsdam, où le royaume éprouva quarante-six ans de disgrâce. Quelques jours avant la mort du roi, le général d'Anhalt fut mandé à Sans-Souci. Le roi lui dit : « Vous venez de marier une de vos filles ? — Oui, Sire, et je m'en ressens. — Combien lui avez-vous donné ? — 10.000 écus. — Cela est beaucoup pour vous qui n'avez rien. » Le lendemain, le roi les lui envoie. D'Anhalt retourne en Prusse. Son bienfaiteur meurt. Il découpe la tête de son portrait et y substitue celle du successeur. Le nouveau roi va recevoir à Königsberg les hommages et donne à d'Anhalt une superbe boîte ; mais, à dire vrai, le prépare à quitter le commandement de la Prusse. Deux mois après, c'est-à-dire aujourd'hui, d'Anhalt qui, dans un encan, il y a quelques jours, voyant adjuger un portrait du feu roi pour un prix très modique, dit froidement : *Bon ! je vous donne l'autre par-dessus le marché*, se retire avec une pension de 5.000 écus, le cordon, et la promesse d'être employé à la guerre. On tâche d'excuser cette prostitution de bienfaits, apparemment extorqués par la faiblesse, en alléguant la crainte que cet homme ne passe au service de l'Empereur, comme il en a menacé par ces mots assez nobles : *Si vous me refusez cette grâce, il faudra bien que j'aille prouver ailleurs que je ne l'ai pas démeritée*. La raison ne me paraît pas bonne, les terres qu'il a acquises près de Magdebourg étant un gage suffisant de sa personne.

Quoi qu'il en puisse être, et tout singulier que soit un tel choix qui a fait une vive sensation, il faut convenir qu'Anhalt est un grand militaire, un militaire à conserver, qu'il lui fallait un dédommagement du gouvernement de la Prusse ; qu'en sa qualité de fou, souvent furieux, on ne pouvait lui laisser. Mais on n'a aucune de ces raisons à donner pour M. de Manstein, simple capitaine, militaire ordinaire et même ignoré, sans aucuns talents connus, mais dévôt visionnaire, qu'on vient d'appeler sans prétexte et qu'on destine, dit-on, à devenir gouverneur des jeunes princes, avec le titre de

lieutenant-colonel. Cela est effrayant pour ceux qui ont la vue longue ; toute l'armée est indignée. Au reste, cela n'est probablement pas vrai ; mais le soupçon décèle l'opinion.

Une singularité qui n'a pas moins choqué, c'est que M. de Heinitz, ministre d'État du département des Mines, ait été mis à la tête de la commission contre M. de Wartenberg, espèce d'homme déplaisant, chargé depuis longtemps de l'habillement des troupes, et friponneau subalterne, mais probablement pas plus, et peut-être moins, que ceux qui l'ont précédé. Cette manière d'inquisition, qui paraît être la méthode adoptée, et à laquelle on ne s'accoutumera pas, ne fût-ce que parce qu'il est difficile de persuader que le feu Roi fût négligent et mauvais économiste ; cette manière d'inquisition semble indiquer des soupçons contre les chefs de corps, puisqu'on en dérobie la direction aux militaires, dont elle était la besogne naturelle. Les plaintes sont vives, mais plus méprisantes encore, et cela sans doute est un mauvais symptôme, surtout au bout de deux mois de règne.

D'un autre côté, l'inertie et la stagnation, qui en est la suite nécessaire, continuent à se faire sentir. Pour ne s'être point fait suivre par les lettres comme faisait Frédéric II, le roi s'est laissé prodigieusement arriérer ; il en a trouvé des milliers à son retour de Silésie, dont l'expédition fait un contraste bien frappant avec l'incroyable activité du feu Roi, qui cependant ne travaillait pas plus, ou plutôt qui travaillait moins qu'un autre à son métier de Roi. Une heure et demie par jour, voilà dans les circonstances ordinaires le temps qu'il y consacrait ; mais il ne remettait jamais au lendemain le fardeau de la veille. Il savait, ce prince qui connaissait si bien les hommes, qu'il vaut mieux mal répondre que de ne point répondre. Une foule de mémoires à projets sont sur la table du roi actuel (la plupart ayant pour objet des changements militaires), sans qu'on y ait jeté les yeux, et qu'ils aient produit autre chose que la connaissance de la véhémence aversion du roi pour les mémoires. Il les regarde comme attentatoires à son autorité, et tout conseil

comme un aveu de l'opinion qu'on a de son incapacité. Au nombre des inutiles écrits qui lui ont été envoyés, il se trouve, dit-on, un mémoire du baron de Knyphausen sur la politique extérieure (quelques indices me font croire qu'il est favorable à notre système, et celui-ci a plus particulièrement déplu); aussi son sort a-t-il été sans hésitation d'être mis de côté comme du radotage : au reste, le baron m'a nié qu'il fût l'auteur de ce radotage.

C'est apparemment au sentiment qui fait tant abhorrer les conseils qu'il faut attribuer cette singularité, que Welner n'ait eu qu'un traitement de 3.000 écus, tiré des pensions accordées autrefois aux chefs des départements du Commerce, et dont il a eu la plus petite, ce qui l'assimile à de moins influents et de moins travailleurs que lui. Comme tout ce qui se prépare et le peu qui se fait émane de lui, son travail doit être très grand. Le seul éclairci de l'état de situation pécuniaire lui a donné, dit-on, beaucoup de peine. On connaît maintenant l'excédent de la recette sur la dépense au moins civile; elle est plus forte qu'on ne croyait de près d'un quart, c'est-à-dire beaucoup. On imagine qu'on emploiera la plus grande partie de cet excédent à améliorer le sort des officiers subalternes. Les soldats ne valent sans doute que l'honneur de mourir de faim. Mais j'ai peine à croire qu'on ose heurter le corps des capitaines.

Si le roi donne peu à ceux dont il paraît faire le plus de cas, il y a quelques indices pourtant, ou qu'il leur donne en secret, ou qu'il a des raisons secrètes de donner à d'autres. Le chambellan Doernberg, homme insignifiant, ce me semble, qui a quitté avec ingratitude le service de la princesse Amélie, laquelle avait payé ses dettes, pour entrer à celui de la Reine, a été augmenté considérablement d'appointements en cinq jours de temps à deux reprises différentes. Il a aujourd'hui 2.000 écus comme chambellan, chose inouïe jusqu'ici! Que veut dire cela? Le parti adopté pour M^{me} de Voss serait-il de la marier? Aurait-on jeté les yeux sur ce fortuné mortel qui ressemble à un sapajou? Pense-

rait-on à lui faire insensiblement sa fortune? Un capitaine de gendarmes me disait hier: *Depuis que la royale munificence s'exerce sur Doernberg, je compte, moi, sur 50.000 écus de gratification annuelle.* Il y a, dans cette affaire, vision, maquerillage, mariage. Mais pourquoi dans cette dernière supposition un choix si ridicule? Quel homme de la cour refuserait M^{me} de Voss avec beaucoup d'argent? Je leur faisais trop d'honneur, l'autre jour, en doutant qu'il s'en trouvât dans cette Cour vandale. Ce n'est pas aux lieux où l'on est si accoutumé à marcher courbé que l'on sait se redresser contre de telles tentations; et puis, que ne peut l'argent dans une nation si pauvre? J'ai vu tout à l'heure Bréderic, naguère laquais du prince Henri, devenu une espèce de piqueur favori, vu son art dans les négociations gitoniques, arborer la croix et le ruban de chanoine de Magdebourg (le prince Henri est prévôt de ce chapitre). 7.000 écus prêtés par le prince ont acquis cette prébende, et son palefrenier tant aimé en porte l'enseigne dans un pays où l'on passe pour si délicat sur l'article de la naissance!

A propos de son patron, il y a plus de huit jours que je n'ai entendu parler de ce prince musical, dont les hauts et les bas sont le thermomètre le plus variable que j'aie connu. Le comte de La Marche lui a fait demander la permission de voir la fête qu'il a donnée à la partie du régiment de Braun qui combattit avec lui à Prague. Le prince l'a permis, et après avoir beaucoup caressé cet enfant, il lui a dit: *Mon ami, il m'est bien difficile de vous parler ici; mais demandez à votre père la permission de venir chez moi, et j'en serai fort aise.* Voilà les efforts de sa fine politique; il en faudrait beaucoup pour réparer l'école de ses grands diners. Un de ses commensaux, affidés et enthousiastes, me disait ce jour-là ces propres mots: *N'est-il pas bien singulier que le prince soit si peu considéré de l'armée après tout ce qu'il a fait pour elle?...* Et c'est l'armée qu'il croyait incriminer! Ce mot m'a paru notable.

L'anecdote de l'Académie est plus piquante que je ne l'ai

racontée dans ma dernière dépêche. Le nommé Schutz (académicien) a écrit au roi une lettre très violente sur M. de Hertzberg et la manière arbitraire dont il gouvernait l'Académie. Le roi a renvoyé la lettre à M. de Hertzberg, signe très marqué d'improbation dans ce pays. Ce jour-là même Büsching (le géographe), refusait une place d'académicien, à moins qu'on n'y voulût joindre une pension de 1.000 écus. Pour toute réponse aux plaintes de Schutz, M. de Hertzberg a nommé Erman sans consulter personne, et le roi a mis out sans difficulté à cette nomination. Nouvelle lettre de Schutz plus véhémente encore, et dont j'ignore les suites.

L'affaire de Launay n'est pas aussi civilisée qu'elle en a l'air. On dit tout haut qu'on n'attend plus pour le laisser retirer que la fourniture du café pour la Silésie, dont il s'est très témérairement chargé, et qu'il a sous-cédée à des marchands menacés de perdre, et enhardis par la catastrophe à désavouer ou enfreindre leurs engagements dans un moment où tous les canaux obstrués par les glaces laissent bien peu de ressources pour réparer un si grand vide. Mais la vérité est que la commission est suspendue, parce qu'on envoie chercher sous main des éclaircissements dans les différentes parties du royaume; — inquisition vraiment cruelle et tyrannique! — qui prouve qu'on veut des torts à Launay plus encore qu'on ne désire l'amélioration de la chose publique.

Un nommé Dubosc, autrefois gros négociant de Leipsick, où, si je ne me trompe, il a failli, et très connu par les visions et son adhérence aux mysticités, a été appelé et est en activité pour donner, à ce qu'on croit, un plan d'opérations de commerce à substituer aux privilèges exclusifs. Il paraît que l'on médite une sortie contre les *Splittgerber*, et que l'on cherche les moyens de leur ôter le monopole du sucre; opération très juste et très salutaire, mais compliquée et délicate.

Une nouvelle plus importante encore, mais que je ne garantis pas, quoique venue de bon lieu, c'est que le baron

de Knyphausen a eu un entretien secret avec le roi. Cela ne m'étonnerait pas à un certain point. Je sais à n'en pouvoir douter que le roi, furieux de ce qu'on l'a poussé au choix du comte de Goertz pour la Hollande, actuellement que la maison d'Orange même se plaint de ce ministre, a voulu, après un torrent d'emportements et d'injures, rappeler et Goertz et Thulemeyer, mais qu'il a été arrêté tout court, par l'impossibilité de trouver un homme dans un pays où il n'y en a pas, surtout dans cette partie tant négligée par le feu roi. Le nouveau en viendra peut-être à savoir que les sotts ne sont bons à rien.

P.-S. — Rien de nouveau depuis cette longue lettre écrite; des faits particuliers me confirment que la princesse Frédérique, fille du roi, prend beaucoup de crédit et qu'elle n'éprouve pas de refus; cela sans doute tient à M^{me} de Voss.

Cette lettre est une de celles où Mirabeau s'est encore laissé aller à son triste goût pour les grossièretés. Il ramassait çà et là de scandaleuses anecdotes et les insérait dans une correspondance qu'il aurait dû rendre un peu plus réservée. On ne peut nier que ces pénibles confidences n'aient empêché le ministre des Affaires Étrangères d'accréditer un pareil informateur auprès d'une Cour quelconque. La jeunesse de Mirabeau et ses déportements ont fait le plus grand tort à sa carrière politique. Il est difficile d'oublier le passé, surtout lorsque le passé n'a été qu'un long scandale et un immense défi à toute propreté morale. N'a-t-il pas dit lui-même un jour : J'expie bien cruellement les erreurs de ma jeunesse!

Le baron de Trenck a relevé plusieurs erreurs dans la lettre XLV. En voici quelques exemples : M. d'Anhalt était fils naturel du prince Maurice d'Anhalt. Ce prince l'admit dans sa suite sous le nom de Wilhelm. Il fit de bonnes études et montra du goût pour l'art militaire. Il acquit ses grades par sa bravoure et son intelligence et se distingua à tel point que le grand Frédéric lui accorda des lettres de noblesse, avec la permission de porter le nom de d'Anhalt et le titre de major. Ses services militaires le firent arriver au poste de lieutenant général. Il devint gouverneur de la Prusse et se fit abhorrer par sa tyrannie. « D'Anhalt est un véritable ennemi de l'humanité, un tigre féroce... Il est grand militaire. Hors de cela, rien! »

Le lieutenant-colonel de Marstein n'avait rien d'un visionnaire. C'était un homme intègre, instruit et laborieux. Quant à M. de Wartemberg, que Mirabeau appelle « un friponneau subalterne », en sa qualité d'adjutant général, il fut chargé de reviser les marchés militaires, et il se montra un ennemi de

la fraude. Le baron de Dörnberg ne songeait nullement à M^{lle} de Voss. Il avait épousé M^{lle} de Guener, n'avait jamais eu de pension du roi et n'avait jamais quitté sa bienfaitrice, la princesse Amélie. Aussi, au sujet de la nomination d'un palefrenier au chapitre de Magdebourg, Trenck jure-t-il que c'était une atroce calomnie. Relevant les outrages que Mirabeau lance contre la nation prussienne, il l'engageait à ne pas se trouver en face de lui, car il n'aurait pu répondre de sa modération vis-à-vis d'un libelliste aussi détestable. Il est certain que Mirabeau a plusieurs fois dépassé les bornes dans ses attaques.

BESCHING (Antoine-Frédéric) (1724-1793), page 350, géographe et publiciste célèbre. Voir le *Nécrologe* de Schlichlegrol (Gotha), 1798.

ERMAN (Jean-Pierre) (1733-1814), page 350, pasteur et publiciste distingué, membre de l'Académie des Sciences de Berlin, ami intime du comte de Hertzberg.

LETTRE XLVI.

Au Duc de Lauzun.

Berlin, 12 novembre 1786.

Je m'étais flatté, Monsieur le duc, que M. de Heyman m'apportait un paquet de vous ; il m'a dit qu'en effet votre intention avait été de le lui confier, et je suis très reconnaissant du projet, bien que je n'en aie point profité, ce que je n'attribue qu'à des circonstances imprévues, que je maudis en vous bénissant.

J'espère que l'abbé de Périgord vous aura tenu au courant de ce pays, sur lequel je n'ai pas laissé que de faire passer, au fur et à mesure, quelques anecdotes assez caractéristiques du moment. Je sens mieux que personne combien ma moisson est médiocre ; mais on ne doit pas oublier que je n'ai ni les moyens pécuniaires, ni les moyens ministériels. Il est impossible que rien échappe ici à l'homme de la France, s'il est adroit, actif, libéral, et qu'il sache bien composer les dîners et les soupers journaliers ; car ce sont ceux-là qui importent, et non les repas de représentation. Il est d'ailleurs

le bureau d'adresse naturelle des mécontents, des bavards et des cupides, outre que les relations avec les sous-ordres lui sont naturelles et permises ; j'ai au contraire, moi, besoin de beaucoup d'industrie pour parler naturellement et décemment d'affaires et de nouvelles ; c'est rarement aux faiseurs que je puis m'adresser. Ma seule hure les effraie trop ; le Roi ne me regarde pas que leur visage ne s'allonge et ne pâlisse... Quoi qu'il en soit, j'ai fait de mon mieux, et tout ce que je puis, ce me semble, avec des moyens très mutilés, très défavorisés, surtout très éparpillés, et je ne sais pas si l'homme à qui le Roi donne ici 60.000 livres et une grande place, en apprend beaucoup davantage que je ne sais ; mais ce que je sais bien, c'est qu'à son poste j'aurais percé plusieurs nuages, dont je ne vois au mien que les apparences sourcilleuses, et que je ne ferais pas dévaloir ici ma nation, comme on en accuse ses manières froides, son ton aigre-doux, et son inertie qui ressemble beaucoup à de l'ignorance.

M. de Heyman vous confirmera, je crois en masse, tout ce que j'ai mandé en détail. Il vous dira que notre procès est perdu ici, jusqu'à ce que le tribunal change ; que le moyen de rétablir nos affaires n'est pas de se presser, puisque ce serait prolonger les résistances chez des hommes au flegme naturel, desquels on peut s'en rapporter pour les empêcher d'être longtemps passionnés ; que lui-même s'est trop hâté de venir dans un pays assez inquiet et jaloux, au commencement de ce règne où chacun vise à quelque chose, pour croire qu'un officier général, inspecteur au service de France, peut vouloir du service prussien ; qu'il faut laisser le chaos tranquille, comme j'ai nommé la situation du moment, prendre son aplomb par la force des choses (si ce n'est le perdre tout à fait), fût-ce par celle d'inertie, avant d'essayer de le démêler ; que personne n'est à la place qu'il gardera ; que la grande question : *le Roi aura-t-il ou n'aura-t-il pas le courage de prendre un ministre principal ?* est loin d'être résolue, même dans le calcul des probabilités ;

que dans cette détermination git cependant le sort de ce pays, et même la connaissance ultérieure du roi, dont l'incapacité ne fait rien du tout, s'il est un remède à son indécision; que les symptômes sont fâcheux, sinistres même, mais qu'il faut se garder de prononcer avec trop de précipitation, parce que les informations ne sont rien moins que complètes.

Ce qui me paraît hors de doute, c'est que le prince Henri est perdu sans retour, et je crains (pour lui) que le sort n'ait ici, comme en beaucoup d'occasions, mieux arrangé les choses que notre prévoyance. Quoi qu'il en soit, son astuce, ses jactances, son insulte, l'intempérance de sa langue et la vileté de ses entours fécondés du discrédit le plus universel, ont ajouté à l'antipathie personnelle et à la crainte générale, habituelle et forte de paraître gouverné. Le sort du duc de Brunswick est tout autrement incertain, et je ne crois pas qu'il soit décidé avant la bagarre; mais il y a cela de particulier pour lui, et pour lui seul, que, s'il saisit une fois, il ne désemparera pas; car un meilleur courtisan, un homme plus avisé, plus souple, et en même temps plus ferme et plus opiniâtre, n'existe pas.

Vous sentez bien, Monsieur le duc, que si je crois les événements partiels trop peu nombreux jusqu'ici pour être réduits en système, et fonder un préjugé sur l'homme et sur la chose, je suis bien plus éloigné encore de penser que l'on puisse deviner, avec quelque apparence de probabilité satisfaisante pour un esprit sage, quels seront les grands rapports extérieurs et l'influence politique de la Prusse, sous le règne actuel. J'ai résumé mes idées, à cet égard, dans un mémoire qui ne laisse pas d'être un assez grand ouvrage¹, et qui, sauf les données qu'offre le pays, et que vous trouverez là réunies et rapprochées plus qu'ailleurs, à ce que je crois, n'est qu'un tissu de règles de fausse position. On y trouvera beaucoup de choses qui peuvent arriver, et peut-être pas une de celles qui arrivera. Heureux si, dans les combinai-

¹ Ce doit être son *Histoire de la Monarchie prussienne*.

sons de cette arithmétique hasardeuse où il faut bien se garder de croire que 2 et 2 fassent 4, pas 3 et peut-être pas 1, j'ai réussi, du moins, à faire connaître les choses telles qu'elles sont, et telles qu'elles pourraient être. Ce mémoire, accompagné de trois ou quatre autres sur des parties de l'Allemagne, que d'heureux hasards m'ont fait connaître à fond, doit avoir pour cadre le plan de la reconstruction de l'édifice germanique, qu'il faut reprendre sous œuvre, si l'on ne veut pas qu'il croule. Mais j'avoue que c'est ici où l'indécision sur les hommes, la complication des choses, l'obscurité des futurs contingents m'arrêtent à chaque pas, et où je n'ai qu'une boussole, votre grand et noble but, la coalition de la France et de l'Angleterre pour le bonheur du monde, et non pour les délices des orateurs et des gazetiers.

Ils auront beau faire, Monsieur le duc, les politiques routiniers; ils auront beau s'évertuer dans leurs agitations subalternes, il n'y a qu'un grand plan, qu'une idée lumineuse, qu'un projet assez vaste pour tout embrasser, pour tout concilier, pour tout terminer, c'est le vôtre¹.

Faisant disparaître non pas les résultats du commerce, mais les inimitiés absurdes et sanglantes qu'elles font naître, il confierait aux soins paternels et vigilants de la France et de l'Angleterre la paix et la liberté des deux mondes, comme l'espèce humaine est au sein de la nature, laissant une égale latitude aux causes secondes, mais donnant au système général une impulsion uniforme et constante, qui, d'abord ouvrage de notre force et de notre raison, serait bientôt le résultat simple et naturel de la sagesse unie des nations, dont la vigueur se développerait plus que par la prospérité intérieure de chaque pays et l'amélioration successive des choses humaines.

Sans doute elle paraît romanesque, cette idée; mais est-ce notre faute à nous si tout ce qui est simple est devenu si romanesque? Sans doute elle paraît un chapitre de Gulliver

¹ Les deux paragraphes qui suivent sont inédits.

aux vues courtes, mais n'est-ce donc pas la distance plus ou moins reculée du possible qui distingue les hommes?... Et fût-ce en effet une illusion qu'un tel espoir, c'est du moins une magnifique illusion qu'il faut s'efforcer de réaliser, parce que non seulement les efforts pour y parvenir n'empêcheront pas la condition humaine, mais qu'on ne saurait les tenter sans prendre les mesures plus raisonnables, plus généreuses, plus fraternelles... Pauvres humains! supposez combien vous coûte nécessairement le jeu le plus égal, combien vous avez perdu d'avance à la loterie la plus favorable, combien vos espérances vous en imposent, votre cupidité vous abuse, vos coutumes vous nuisent... et blâmez-nous, si vous en avez le courage, de rêver un meilleur ordre de choses!

M. de Heyman m'a dit, Monsieur le duc, que vous comptiez venir ici au printemps. Assurément, ce serait le seul moyen de me faire supporter d'y rester jusque-là; mais j'espère qu'on ne vous laissera pas si longtemps dans une inactivité si indigne de vous; et quant à moi, Monsieur le duc, que le ridicule traitement pécuniaire que l'on me fait ici ne me permettrait pas d'y rester plus longtemps sans de très tristes inconvénients, auxquels je ne veux ni ne dois m'exposer après avoir payé un tribut de six mois, auxquels j'ai la conscience d'avoir employé une assiduité et une activité rares, en compensation du peu de talents que m'a donné la nature, je crois avoir le droit de secouer une existence équivoque, douteuse, embarrassante sous tous les rapports, dans laquelle il faut une dextérité et une fermeté peu communes pour conserver quelque considération, et qui me fait consumer mon temps et mes forces à un genre de travail qui n'a rien de piquant pour moi, ou à un ennui d'étiquette et de vie sociale pire que ce travail. Je l'ai écrit en toutes lettres à l'abbé de Périgord.

Mirabeau fait ici l'aveu que sa mission d'information a été plus d'une fois médiocre, et il invoque, à titre de compensation, « quelques anecdotes assez caractéristiques ». Il rappelle la modestie de sa situation, les pauvres émoluments qui y étaient attachés. On a dû remarquer cette expression qu'il emploie ailleurs, « ma hure ». Ce qui avait fait la tristesse de ses jeunes années est devenu pour lui une sorte d'orgueil. Il éprouve en effet une certaine satisfaction de sa laideur et de l'effet repoussant que produisait toujours son masque épais, couturé de petite vérole. Il est aussi fier de ce qu'il appelle « sa hure » que de ses vices, et il tient à se signaler de tous par quelque chose d'étrange et de monstrueux.

Il ne se gêne pas non plus pour railler le comte d'Esterno, ambassadeur de France à Berlin, que le comte d'Esterno ne se gênait pour le décrier dans ses dépêches à M. de Vergennes. Il continue à maltraiter le prince Henri auquel il reproche son astuce, son orgueil, etc., ne cessant d'autre part de vanter le duc de Brunswick dont il fait l'homme nécessaire.

Il attribue au duc de Lauzun le projet de l'alliance franco-anglaise, et il le déclare « vaste et lumineux, seul capable d'assurer la paix et la liberté des deux mondes ». L'abbé de Périgord n'a pas dû lire ce passage enthousiaste sans dépit, car il se piquait fort d'avoir eu le premier l'idée de l'alliance franco-anglaise, quoique sa dépêche du 4 septembre 1786 à Mirabeau disait qu'il ne fallait pas se presser de conclure de traité avec l'Angleterre, parce qu'il ne serait pas « dans les véritables intérêts ».

Mirabeau reproduit encore une fois ses doléances à propos du ridicule traitement pécuniaire qu'on lui faisait 20 louis par mois! et qui ne lui permettait pas de rester plus longtemps à Berlin. Il se plaint avec raison d'y mener « une existence équivoque, douteuse, embarrassante sous tous les rapports ». Il est certain que tout autre à sa place serait revenu depuis longtemps à Paris. Mais, vaille que vaille, il fallait vivre et ménager l'avenir.

LETTRE XLVII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

14 novembre 1786.

Il m'arrive l'histoire la plus extravagante et la plus embarrassante possible. M^{me} de Fleury, la fameuse T..., tombe ici des eaux de Schwabach sous un nom emprunté, avec un train immense, et pas une lettre de recommandation, si ce n'est pour des banquiers. Or savez-vous ce que cette femme, profondément audacieuse et même habile,

s'est mis dans la tête ? De conquérir le roi. Mais comme, pour mes péchés, je la connais de longue main et à fond, c'est à moi que la damnable sirène s'est adressée pour lui donner la carte du pays et recevoir en dépôt cette haute confiance que j'eusse fort volontiers déléguée au diable. Cependant, comme elle est un démon de séduction, comme elle ne demande point d'argent, du moins quant à présent ; comme, sous beaucoup de rapports, son physique et même son moral conviennent au roi ; comme si ce n'est pas une chance à chercher, ce n'en est pas une non plus à repousser ; comme enfin l'équipée est faite, et qu'il vaut mieux la diriger que de s'exposer à un ridicule éclat, je vais aviser aux moyens de lui donner un prétexte supportable de rester quinze jours dans ce pays, en retirant mon enjeu, ou plutôt en me gardant bien d'en hasarder.

Si M. d'Esterno n'était pas tout d'une pièce, cela serait bientôt arrangé. Elle irait à Saint-Petersbourg par Varsovie, attendrait ici l'époque des traîneaux qui avec les froids excessifs ne sauraient tarder, ferait chez lui quelques jolis soupers, inspirerait de la curiosité, etc., etc. Mais il ne faut pas compter sur cette marche ; elle est trop déliée pour lui.

Si le prince Henri n'était pas l'indiscrétion même, rien ne serait plus aisé que de la mettre par lui à la Cour ; elle lui aurait apporté des lettres ; mais, une heure après, l'aide de camp Tauensien le saurait ; cinq minutes ensuite de M^{me} de Kuisbeck, sa tante, en serait instruite ; or je la soupçonne grandement d'être l'entremetteuse de M^{me} de Voss... Nous n'avons donc que nos propres forces. Quoi qu'il en soit, je ne me compromettrai pas ; mais sa démarche seule me compromet. C'est une fatalité ; comment aurais-je pu y échapper ?

J'ai beaucoup réfléchi sur cette bizarre aventure. La suite consiste à ne pas abandonner son but, et non à s'opiniâtrer aux moyens. Or le peu que nous avons en l'état est vraiment impraticable.

Si elle conserve son état, nul moyen de voir le roi ; elle

aura contre elle les entours mystiques, le parti de Voss, et en général les antifrçais.

Si elle dissimule son état, elle aura contre elle les Rietz, les subalternes.

Ou je la verrai beaucoup, et dès lors elle sera suspecte, ou je ne la verrai pas, et elle sera mal conduite.

Si cela sent tant soit peu l'aventure, je me ferai un tort gratuit.

Rien ne peut aller vite avec un prince allemand. Si le séjour est long, c'est le séjour lui-même qui divulguera l'aventure.

Il est impossible que dans huit jours on ne sache pas le véritable nom. Alors sa réputation gâtera la besogne, dans un pays où l'amabilité n'excuse pas les vices, et où le sexe ne fait pas pardonner à l'étourderie.

En un mot, les seules folies inexcusables sont celles qui donnent du ridicule sans compensation, et celui-ci est du nombre... D'Esterno ferait ses petits contes, Boden ses petites noirceurs, Tauensien ses petites intrigues. Avant de se montrer, il faut laisser passer la tourbe qui viendra s'essayer... Je l'envoie donc à Varsovie, en lui procurant des lettres, si vous n'avisez pas aux moyens de l'en empêcher, pour peu que votre intention ne soit pas qu'elle étale ; car je puis bien suspendre, mais comment pourrais-je défendre ? Voilà ce que j'ai cru pouvoir arranger de plus sage dans cette bizarre saturnale, à laquelle je donne avec raison plus d'importance que vous n'en serez tenté, attendu que M^{me} de Fleury n'est à Paris presque qu'une courtisane comme tant d'autres, au lieu qu'ici la nièce d'un conseiller général, veuve d'un procureur général, etc., ne passera jamais pour n'avoir pas été envoyée par le Gouvernement, ou du moins pour n'être pas venue sous sa tolérance. Il ne faut donc pas qu'elle fasse quelque grande sottise.

Le roi vient de terminer un procès qui durait depuis vingt-trois ans. Le duc de Mecklenbourg-Schwerin avait autrefois emprunté 10.000 écus de Frédéric II, pour

sûreté desquelles il donna des bailliages. Aussitôt Frédéric y mit en quartier un régiment de hussards. Le régiment recruta comme on croit. Le pays de Mecklembourg fut révolté de cet acte de despotisme et offrit le remboursement que le roi trouva le moyen d'é luder pendant vingt-trois années. Son successeur vient de retirer les troupes. Il perd à la vérité la facilité d'engager quelques Mecklembourgeois, mais aussi n'enverra-t-il pas annuellement 30.000 écus hors son pays. C'est de plus un nouveau membre pour la Confédération germanique, et cela vaut ce que cela valait.

On a célébré dimanche 12, dans la principale auberge de Berlin, le mariage de la comtesse Matuska avec un officier prussien, appelé M. de Stutheren. La comtesse est une sœur de M^{me} Encke (M^{me} Rietz); elle croyait avoir épousé un gentilhomme polonais qui s'est retiré depuis quelques mois. Une fois détrompée, elle a fait choix d'un jeune officier. Le roi a donné de l'argent, et même assez. On présume que c'est chez cette sœur que se retirera M^{me} Hencke, qu'on dit n'être pas mariée avec Rietz, et gêner les projets que l'on forme pour vivre paisiblement avec la dame d'honneur.

Un souper très remarquable et très secret, où l'on a pris la silhouette de l'ombre de César, transpire un peu. Le nombre des visionnaires augmente; aussi dit-on que les actions de Bischoffswerder baissent; je n'en crois pas un mot.

Nulle opération nouvelle. D'ailleurs les dépositions pleuvent de toutes parts contre le pauvre de Launay, et vraisemblablement la fortune rachetera sa liberté.

Rien de nouveau ou du moins de bien constaté quant à la Hollande, si ce n'est que le comte de Goertz a trouvé moyen d'y déplaire aux États, à la maison d'Orange, et aux principaux chefs du parti, qu'on nomme le parti français. Je sais bien ce qu'un philosophe en conclurait; mais un politique y verra du moins qu'il est des commissions dont il ne faut jamais se charger.

Dans cette lettre, Mirabeau se montre encore sous un jour détestable. Il ne sent pas l'infamie de la situation qu'il est prêt à accepter et, sous prétexte d'intrigues diplomatiques, il consent à mener lui-même une affaire mal-propre. On voit bien qu'il n'était pas « tout d'une pièce », comme le comte d'Esterno. Haurait dû cependant se rappeler les dernières lignes de cette même lettre : *Il est des commissions dont il ne faut jamais se charger*. Plus loin Mirabeau fait allusion à des scènes de visionnaires à la Cour, contre lesquelles il écrivit sa célèbre brochure sur Cagliostro et Lavater.

Trenck relève une erreur dans un passage. Ce n'est pas le lieutenant de Stutheren, c'est le lieutenant Schoenberg qui avait épousé la sœur de M^{me} de Rietz, née Enken. Le roi s'était borné à donner 600 écus pour les noces et 600 écus de pension au lieutenant Schoenberg.

LETTRE XLVIII

A l'abbé de Périgord

18 novembre 1786.

Il paraît tous les jours davantage que le Roi n'oublie pas ceux qui lui ont montré de l'attachement avant son avènement au trône; et cette marche, qui se développe successivement, le constate du moins un honnête homme. Le comte Alexandre de Wartensleben, officier aux gardes, et dont je vous ai déjà parlé plusieurs fois, avait été élevé avec lui. De là cette liaison qui n'admet aucuns secrets. Le feu Roi fait venir Wartensleben et lui dit : « Je suis charmé de vous voir aussi intimement lié avec mon neveu. Continuez, mais il faut aussi servir l'État. Je dois être instruit des démarches de mon successeur; vous me raconterez, *mein liebes Kind*, vos parties de plaisir. Je ne les empêcherai pas; mais je vous dirai si elles ont quelque chose de dangereux, et vous en avertirez vous même le prince de Prusse. Reposez-vous sur moi, *mein schatz*, de votre avancement. » — Wartensleben, qui connaissait le vieux renard, répond : « Qu'il est l'ami de cœur du prince, et qu'il ne serait jamais son espion. » Alors le roi prend son air furieux : « *Herr lieutenant*, puisque vous ne voulez

pas me servir, je vous apprendrai du moins à obéir. » Le lendemain, il l'envoie à Spandau où il est demeuré trois mois; puis il le place dans un régiment en garnison au fond de la Prusse. Le nouveau roi, qui l'a rappelé aussitôt son avènement, après un moment d'humeur que lui a donné son refus d'aller en Suède, et qu'ont entretenu peut-être les autres favoris, vient de lui accorder une prébende qui vaut 12.000 écus, et le destine, selon toutes les apparences, à commander les gardes.

Second exemple du même genre. Lorsqu'on fit le procès au ministre Goern, chef du département du Commerce, il se trouva dans sa caisse une lettre de change du prince de Prusse de 30.000 écus. Il fallait les représenter dans les vingt-quatre heures. M. d'Arnim va trouver le prince royal et les lui offre. Celui-ci fut trop heureux de les accepter. De là est venue l'espèce de faveur dont jouira vraisemblablement le nouveau ministre; du moins, je n'en vois que cette cause outre celle tirée de son caractère facile et de son esprit médiocre et indécis, mais juste et clair, comme je l'ai dit dans mes dépêches précédentes.

Autre action humaine et généreuse. La princesse Élisabeth de Brunswick, première femme du roi, a reçu en augmentation de traitement les revenus du bailliage de Ziganitz, qui se montent à 12.000 écus, avec pleine liberté de se retirer où elle voudrait. Bien sûre de n'être pas reçue dans sa famille, elle restera à Stettin; mais cette nouvelle l'a transportée de joie. Elle a fait annoncer aussitôt que la générale Schwerin, sa gouvernante, n'avait plus d'ordres à donner; et, pour la première fois depuis dix-huit ans, elle a monté à cheval (avec M^{me} de Plates), afin de jouir aussitôt de la liberté qui lui était rendue.

Un trait qu'il faut ajouter aux preuves de la morale personnelle du roi, c'est d'avoir remis au prince Henri sa correspondance avec Frédéric. Elle contient cinq cent quatre-vingt-sept lettres sur les affaires de l'État, depuis 1759 jusqu'en 1786. On avait mal à propos répandu qu'il parta-

geait secrètement l'opinion de son frère sur leur neveu. Ces lettres ont prouvé que du moins il ne voulait pas le laisser voir. Il lui a même rendu des services, et par exemple, lorsque le comte de Wartensleben, dont je parlais tout à l'heure, fut enfermé, il lui envoya le brevet d'une pension de 100 louis dont il jouit encore.

L'homme de confiance du feu roi, le fameux hussard de la chambre Schœning, vient d'être nommé adjoint au caissier de la caisse militaire, avec 3.000 écus d'appointements. Assurément, il n'y a point à cela de rancune. Ce Schœning, au reste, n'est pas un homme sans intelligence, et il est dépositaire d'une foule de choses qui ne doivent pas encore être rendues publiques aujourd'hui ni peut-être jamais.

Opposons à toutes ces bonnes actions du roi l'espèce d'inertie où il reste au sujet de ses dettes personnelles. Il ne s'empresse pas de les payer au dehors et n'a pas encore assuré un compte considérable au dedans.

Il est décidé que le roi congédiera tout ce qui tient à la régie et au système financier français, chose très louable en elle-même! Car même à supposer la nécessité de prolonger pendant quelques années le régime fiscal, encore les régisseurs français doivent-ils avoir depuis vingt-cinq ans formé des sujets allemands, ou ils n'en formeront jamais; et n'est-ce pas sur des Allemands que le roi de Prusse doit régner? Mais le passage d'un ordre de choses à l'autre n'en sera pas moins très délicat, et je ne vois pas que rien soit prêt pour en diminuer la secousse. On a annoncé aux administrateurs du Tabac qu'à commencer du 1^{er} juin 1787 leur administration cesserait. Tout le monde pourra désormais cultiver (objet très important, car la feuille de tabac qui naît dans ces sables inféconds est une des meilleures de l'Allemagne, et elle faisait autrefois l'objet d'un grand commerce), fabriquer et vendre du tabac. Dès le 1^{er} de juillet, on donnera des concessions *gratis* à qui en voudra (même liberté promise pour le café), qui est un objet de plus de 400.000 écus. Depuis

1783 jusqu'en 1786, l'Administration du Tabac avait rendu environ 16.000 livres au-dessus de la somme sur laquelle le roi comptait; de sorte que c'était un revenu d'un peu plus 1 million d'écus, et quelquefois 1.400.000 (près de 4 à 6 millions de notre monnaie), et cependant l'Administration n'avait pas le droit d'acheter la feuille; elle était obligée de la prendre dans les magasins de la société maritime qui la lui vendait à cent pour cent de bénéfice. Cette administration vexait infiniment les sujets pour avoir les excédents avec lesquels il fallait aborder le roi, lorsqu'on lui rendait compte, et sans lesquels il ne trouvait ni sagesse dans le travail, ni talents dans les employés. Le nouveau roi laisse les appointements aux commis de cette partie, jusqu'à ce qu'ils soient placés, et cela est humain; car cette révolution ne dérange pas moins de douze cents familles: mais où trouvera-t-on ces 8 millions de revenus? On parle, et certainement on délibère, de les remplacer par une capitation répartie en douze classes de citoyens, payant depuis 24 écus pour les gros négociants, 12 écus pour les habitants les plus riches, 2 écus pour les citadins obscurs, jusqu'à 12 gros pour les paysans. Quelle manière de commencer un règne, que de taxer les personnes avant les propriétés! C'est à la perception de cet impôt odieux qui met à prix le droit d'être (il ne s'agit cependant que d'une capitation par famille, ce qui le rend moins défavorable), que seraient employés les commis hors d'activité; mais les prosélytes et même les apôtres de ce projet ne comptent que sur un produit annuel de 2 millions d'écus (le prix du tabac et du café réunis) qui couvrirait à peine le déficit, et celui qui sait calculer en finance se garde bien de supputer arithmétiquement le produit de l'impôt selon la mesure de l'imposition. Il sait que 2 et 2 ne font pas 4, pas 3 et peut-être pas 1. Il me semble qu'il fallait connaître mieux d'avance les remplacements, et je m'étonne un peu de ce qu'il débute par les opérations que je lui ai indiquées comme à préparer, et qu'il laisse en

arrière celles par lesquelles je pensais qu'il devait débiter.

M. de Heinitz, ministre du département des Mines, et président de la Commission, chargé d'examiner la gestion du général de Wartenberg, avisé sans doute par la clameur universelle, a représenté au Roi qu'il faudrait placer dans cette Commission quelques militaires. En conséquence, le roi a nommé le général Moëllendorf.

Pour donner une idée des malversations attribuées au juif Wartenberg, très surpassé, dit-on, par ses prédécesseurs, on cite le trait que voici. Il avait fait faire des habits pour un régiment d'infanterie, sans que le drap eût passé dans l'eau. Les habits étaient si étroits qu'à peine le soldat pouvait les vêtir. Le premier jour que le régiment les porte, une grosse pluie survient. Le quartier-maître dit que, si les soldats se déshabillent, jamais ils ne pourront remettre leurs habits. On ordonne qu'ils passeront la nuit habillés, et qu'ils sécheront leurs habits sur leur corps.

Exemple d'une autre espèce et caractéristique de Frédéric II. Un caissier de M. de Wartenberg vole 80.000 écus. Le général le mande au roi, et attend ses ordres. Frédéric répond qu'il ne peut ni ne doit se mêler de cette affaire, parce qu'il est très décidé à ne pas perdre cette somme. Wartenberg comprend ce jargon; il fait assembler tous les fournisseurs et les invite à se la répartir, sous peine de perdre à jamais la fourniture. Ils jurent, crient, se lamentent, et finissent par se cotiser. Wartenberg écrit au roi que la somme est dans la caisse. Frédéric lui répond une lettre très sévère, et qu'il finit en l'avertissant que *c'est pour la dernière fois qu'il lui fera grâce.*

Les relations intérieures sont toujours à peu près les mêmes. Le bruit général est que le roi va épouser M^{me} de Voss de la main gauche, manière allemande d'ennoblir le concubinage, inventée par les courtisans déliés et les prêtres complaisants, pour sauver, disent-ils, les dehors. Cette demoiselle est toujours un mélange de prudence et de

cynisme, d'affectation et d'ingénuité. Elle ne trouve d'esprit qu'aux Anglais, dont elle parle passablement la langue.

On soupçonne, avec quelque raison, M. de Manstein d'être l'auteur de quelques-uns des changements projetés dans l'armée, et qui ont pour but d'améliorer l'état du soldat et de l'officier subalterne aux dépens du capitaine. Je répète que cette dernière cohorte est bien formidable, et que tout changement de ce genre demande une grande prévoyance et une fermeté inflexible. Le prince Henri, qui garde en public un profond silence sur toutes les opérations, prendra très vivement le parti de l'armée, si elle a à se plaindre, et se flatte de regagner ainsi ce qu'il a perdu par trop de hauteur. Mais l'aristocratie de l'armée le connaît trop bien pour y prendre confiance. Elle sait qu'auprès de lui les G... ont été et qu'ils seront toujours les arbitres de tout; qu'alors même que les circonstances lui ont imposé la nécessité d'approcher de lui des hommes de mérite, c'a été un fardeau que ses frères épaulés ont secoué le plus vite qu'elles ont pu; qu'enfin c'est un homme fini pour la guerre, et à jamais odieux au cabinet.

Il paraît que c'est un comte de Brühl qu'on a choisi pour gouverneur du prince royal, et rien ne constate mieux le crédit de Bischoffswerder que cette éternelle préférence pour les Saxons. Le comte de Brühl, fils du fastueux satrape de ce nom, frère du grand-maitre de l'artillerie saxonne, aimable, instruit, enclin de bonne ou de mauvaise foi aux rêveries des visionnaires, peu militaire, mais voulant profiter de la circonstance pour entrer dans cette carrière à pas de géant, demande d'être fait lieutenant général dès son début, chose inouïe dans l'armée prussienne et qui fera infiniment de mécontents.

On vient d'interdire à la Banque le commerce des lettres de change, et cela est très sage en théorie, mais accompagné de grands inconvénients dans la pratique locale. La Banque où le roi faisait l'intérêt à 2 1/2 0/0 des 17 millions d'écus environ qui s'y trouvent en capitaux, et de

l'argent qu'on y apporte, dans un pays où les capitalistes n'ont nul emploi de leurs fonds, la Banque n'a de moyens de payer ces 2 1/2 0/0, sans être onéreuse au roi, que par le commerce des lettres de change; et désormais elle le pourra d'autant moins que la Société maritime, fondée comme je vous le disais sur cette base insensée, qu'elle doit donner au moins 10 0/0 de bénéfice à ses actionnaires, du moment où on lui coupera quelques-uns de ses privilèges exclusifs les plus rapportants; celui du bois, par exemple, ne pourra plus procurer à la Banque, qui reçoit d'elle le 5 0/0 de tout l'argent que la Société maritime y prend, les sources de profit qu'elle lui a ouvertes jusqu'ici.

Premier P.-S. — Le ministre Schulenburg a donné sa démission. Elle n'est pas encore acceptée.

Le roi a soupé hier chez sa fille avec M^{me} de Viercy, intime amie de M^{me} de Voss, placée de sa main depuis l'avènement au trône, et la bien-aimée. Cela, ce me semble, avoisine beaucoup la conclusion du roman.

Il est plus sûr que jamais que le roi ne travaille point, et qu'il est avide de plaisirs jusqu'à la fureur. Les secrets de l'intérieur à cet égard ne se gardent point du tout, et rien ne prouve mieux à mon avis que le maitre est faible et peu imposant autant que mal entouré.

Deuxième P.-S. — Le roi est si effrayé de la clameur universelle élevée au sujet de la capitation qu'il la retire. Des gens de son intérieur me parlaient aujourd'hui des moyens de remplacement. Mais qu'attendre d'un prince avare et faible que deux jours de clameurs font reculer, et à qui l'on ne peut dire : « Imposez les terres nobles et sacrifiez quelques millions à aller chercher les intérêts que paient les nations emprunteuses! »

Le baron de Trenck déclare que le fait attribué à Frédéric à propos du comte A. de Wartensleben est absolument faux. Celui-ci ne fut jamais élevé par le roi, ni jamais enfermé à Spandau.

Trenck a une manière extraordinaire de défendre son roi contre les attaques de Mirabeau. L'auteur français avait regretté l'oisiveté de Guillaume et sa soif des plaisirs. « Frédéric, fait observer alors Trenck, travaillait-il toujours aux affaires de l'État ? Quel temps prenait-il pour composer des ouvrages en français, en vers, en prose, pour écrire à d'Alembert, etc. ? Celui de ses délassements. Les délassements de Guillaume ne sont pas les mêmes que ceux de ses prédécesseurs. L'un occupait ses loisirs avec des savants. C'était son goût. L'autre occupe ses loisirs avec de jolies femmes, parce que c'est le sien. Si l'homme doit être bercé par des erreurs dans tout le cours de sa vie, autant vaut-il céder à celles que peut donner la volupté qu'à celles qui naissent du choc des idées, des débats, de l'orgueil et du calcul *infinésimal* ! » Voilà qui peut s'appeler de la morale facile !

HEINITZ (de) (1724-1812), page 365, ministre des Mines, membre de l'Académie des Sciences de Berlin.

MANSTEIN (colonel de), page 366, aide de camp de Frédéric-Guillaume II, suivit le roi dans la campagne de 1792 en France, et eut de secrètes entrevues avec Dumouriez.

Le 18 novembre 1786, le comte d'Esterno mande à Vergennes, que, dans une assemblée de francs-maçons illuminés, à laquelle ont assisté le roi de Prusse et le duc de Brunswick, on a évoqué l'ombre de Jules César. « Comment et pourquoi, disait-il, joue-t-on cette facétie ? Je l'ignore, mais il est certain que les personnes qui participent à ces scènes incroyables sont celles à qui Frédéric-Guillaume a confié les rênes du Gouvernement. On peut assurer qu'il se garderait bien d'évoquer les mânes très colériques du roi défunt » (Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205).

LETTRE XLIX

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

21 novembre 1786.

Il devient plus soupçonnable chaque jour qu'il se trame quelque chose entre l'empereur et la Prusse, ou que tout au moins il y a des propositions, soit de la part du premier, soit réciproques, sur lesquelles on délibère. Je n'ai ni l'argent ni les moyens nécessaires pour découvrir les détails. Un ministre peut tout en ce genre, et tout impunément. Mais

quand j'aurais, moi, le grand ressort de la corruption, que ne risquerais-je pas à tenter de le mettre en œuvre ? Je ne suis avoué ni directement ni indirectement. Un coup d'autorité peut disposer de moi et de mes papiers en un instant, et je serais perdu ici et là pour avoir eu un zèle inconsidéré. Aiguillonnez donc votre ministre, ou hâtez-vous d'opposer à cette coalition puissante à laquelle rien ne résistera, du moins jusqu'au Rhin, le système d'union avec l'Angleterre, dont vous venez d'ébaucher les bases, et qui sera le sauveur du monde. Pensez à la Pologne, je vous en conjure. Ce qu'ils ont fait là (s'ils n'ont pas acquis davantage, c'est en vérité qu'ils ne l'ont pas voulu), ils le feront encore, et cela même sans l'intervention de la Russie, de ce géant qui dort, et dont le réveil peut changer la face du globe.

A la vérité, c'est la froideur des deux cours impériales qui confirme le plus les soupçons d'un nouveau système. Tout ce que je puis soupçonner de ses bases, c'est que le prétexte en est l'élection d'un Roi des Romains, et le but, une alliance intime qui détruirait la Confédération germanique. Comme cette Confédération est l'ouvrage du roi, prince de Prusse, ou du moins comme il veut le croire et la regarde comme un coup de maître, il est douteux que l'empereur réussisse ; mais, si la nouvelle d'hier se confirme, c'est un grand acheminement à un succès. On mande que l'Electrice palatine est sans espérance. Si elle meurt, l'Électeur se remarie le lendemain, et sans doute un nouvel ordre de choses peut et doit s'ouvrir. Il me semble qu'il est difficile d'y réfléchir trop sérieusement. Pour moi, tant qu'on n'étendra pas mes instructions, mes moyens, je ne puis qu'observer de mon mieux l'intérieur du pays et de la Cour.

La raison pour laquelle le comte de Schulenburg, ministre d'État, a demandé sa retraite, vient en partie de ce qu'on l'a chargé d'exécuter le projet de la capitation qu'il n'a ni conçu ni approuvé, et qu'il regarde avec raison comme une commission fort défavorable, si ce n'est très odieuse. Ce ministre, homme d'esprit, et qui serait redevenu maître des

affaires, si au premier dégoût il eût su donner sa démission, est infiniment désagréable aux agents intérieurs. Sa longue faveur, sa fortune rapide et sa perspicacité surveillante ont révolté ou inquiété tous ses émules et ses rivaux. Il n'est pas d'ailleurs un de ces instruments dociles qu'on peut assouplir à tous les systèmes. L'incapacité de la plupart des autres ministres lui donne un prétexte de s'opiniâtrer dans les siens. Les ridicules des entours du roi, pour ne pas dire leurs extravagantes faiblesses, l'enhardissent à rendre avec usure un mépris dont la réputation de ses talents émousse pour lui les traits; car que n'éponge pas cette réputation, surtout dans les pays où les hommes sont si rares? Mais si, comme on le dit (je n'ai pas encore été à même de le vérifier), il y a coalition entre Struensée et Welner, Schulenburg est perdu, car on n'aura plus besoin de lui. Au reste, comme il avait donné sa maladie pour prétexte, le roi, dans une lettre fort aimable, n'a accepté que par *interim* et sous la condition que la signature du ministre sanctionnerait tout ce qu'on ferait pour lui.

En attendant, le système aulique, celui des visions et de la faveur des visionnaires se soutient, ou plutôt ne fait que croître et embellir. Le duc de Weimar est arrivé ici hier au soir; il loge au château dans les appartements du duc de Brunswick. Ce prince, grand apôtre de la secte à la mode, et dont je vous ai parlé dans mes dépêches de Brunswick et de Magdebourg, n'avait passé longtemps que pour un *arbiter elegantiarum*, promoteur zélé des lettres et des arts, économiste par système, et mauvais économiste par passion. Il y a déjà quelques mois que je le soupçonnais de verve guerrière; le voici qui l'avoue. Il vient pour entrer au service prussien. Jamais de tels généraux ne recommenceront une guerre de Sept Ans.

Tout va d'ailleurs sur le même pied. Le roi a demandé à souper au prince Henri; il y soupe aujourd'hui. Le prince, qui continue ses gaucheries, tout en étouffant de rage concentrée, a fait dire aux ministres étrangers que sa maison

serait ouverte tous les lundis, et que, s'ils voulaient y venir pour le jeu, il les verrait avec plaisir. Il veut changer l'usage qui a jusqu'ici interdit à tout ce qui tient au corps diplomatique de manger avec les princes de la maison, et insensiblement les inviter à souper. Son crédit est toujours au plus bas; cependant je crois toujours que s'il persévérât à se taire, que s'il s'abstenait de montrer des prétentions, de l'impatience, de l'avidité du pouvoir, il embarrasserait le parti qui veut l'éloigner, et finirait par en triompher. On commence à murmurer généralement contre les agents obscurs du cabinet, et la noblesse oubliée pour les Saxons aimera mieux voir un prince dans les affaires que des commis qui ne peuvent s'élever à une haute fortune avouée que par de grandes révolutions. Or l'aristocratie, qui ne tient pas à cette gente subalterne, ne les redoute pas.

Le duc de Courlande arrive sous peu de jours; comme il faut lui rembourser des sommes considérables, il est à présumer qu'à cette époque on paiera la totalité des dettes du prince de Prusse qu'il n'est pas de la décence d'avoir laisser subsister plusieurs mois sous son règne. Ce fait, combiné avec les soupers d'entremetteuses qui se multiplient chez la princesse Frédérique et sont évidemment l'unique motif de la maison qui lui a été accordée, entachent sérieusement le caractère moral du roi.

M^{me} de Fleury, qui n'a pas voulu partir pour Varsovie sans tenter l'aventure, a eu hier une audience du roi très gaie, très anecdotique, où il s'est fort plaint de son *ennuyeux métier*, l'a fort engagée à venir s'établir ici; lui a reproché de lui avoir volé le portrait de Suck; lui a porté des plaintes des impolitesses et des étourderies du prince de Poix, qui a trouvé laide et maussade jusqu'à sa fille (la princesse Frédérique). Cela a duré une heure, et probablement, si cette femme fût venue avec plus de précautions et pour plus de temps, elle aurait eu ici quelque succès. Mais c'est un être si cupide, si pervers, si dangereux qu'il est peut-être bon qu'elle aille porter ailleurs ses talents; chez nous, par

exemple, où elle est connue, où elle n'augmentera point la corruption, et n'aura jamais d'influence importante; au lieu qu'admise au conseil privé des Rois, elle mettrait en feu l'Europe pour gagner de l'argent, et même pour se divertir. J'ai profité du moment où elle s'est écartée de la marche que je lui conseillais pour lui réitérer mon avis que ses démarches pourraient avoir pour elle des conséquences plus sérieuses que celles de l'amour-propre blessé, et lui déclarer que je retirais mon enjeu: 1° parce qu'il ne me convient pas de me compromettre dans une partie que je ne conduis pas; et 2° parce que l'ambition des dames n'a, ni ne peut avoir les mêmes motifs, les mêmes principes, la même marche, le même but que celle d'un homme qui se respecte. Au reste, si, par impossible, elle réussissait, je la tiens par trop de côtés pour ne pas influencer sur elle.

P.-S. — Milord Dalrymple, homme d'honneur et de sens, ennuyeux quelquefois, parce qu'il est toujours ennuyé, mais doué de plus d'esprit que ne sauraient le croire ceux qui ne l'ont pas soigneusement observé, et même d'une morale sûre, généreuse, libérale; Dalrymple qu'il faut tâcher de se faire donner, si l'on adopte jamais sincèrement un plan de coalition pacifique¹, Dalrymple est rappelé, dit-on, et Ewart reste chargé d'affaires sans ministre au-dessus de lui. Je crois bien que le cabinet de Saint-James trouve commode d'avoir ici un espion ami intime d'un ministre et beau-fils d'un autre; mais quelles sortes de vues peuvent excuser dans le cabinet de Berlin la tolérance d'une telle inconvenance? Au reste, ceci n'est qu'un bruit public qui m'est d'autant plus suspect.

On prend goût aux commissions. On vient d'en nommer une pour l'examen du monopole des sucres. Les Hambourgeois offrent de le livrer à 4 gros, il en coûte 8 et même 9.

Idem, pour la fabrique des draps.

¹ Inédit.

Idem, pour le bois qui va être réduit à la moitié de son prix actuel (indépendamment de la suppression de la Compagnie chargée de le fournir); mais comment et par où? Ce n'est pas que ce changement ne soit assurément un des plus urgents et des plus profitables pour le pays. Mais le retrait de tous ces monopoles (le sucre excepté, qui appartient à un particulier), suppose la destruction de la Société maritime, de cette Compagnie bizarre qui a promis à ses actionnaires un gain de 10 0/0 indépendant de toutes circonstances; mais qu'une main très adroite peut seule démolir sans risquer de faire du mal avec les décombres. Aussi, dans la lettre au ministre de Schulenburg, le roi se défend-il de ce projet, et ordonne-t-il qu'il soit contredit dans les papiers publics. Quelle fluctuation de plans, d'ordres, de volontés! Quelle disette de force et de moyens!

Il paraîtrait, d'après Trenck, que le comte de Schulenburg n'avait point démissionné à cause du projet sur la capitation, mais parce que l'un de ses collègues, qu'il n'estimait point, lui avait paru indigne des faveurs qu'il obtenait.

Mirabeau donne des détails sur l'entrevue de M^{me} de Fleury avec le Roi et de son entretien avec cette femme. Ce qu'il en dit et ce qui le concerne achève sa réputation. C'était avec de pareilles créatures que l'auteur de l'*Histoire secrète* étudiait le métier diplomatique! Ici Trenck a raison de s'indigner.

WEIMAR (Charles-Auguste, grand-duc de Saxe) (1757-1828), page 370, ami de Goethe, époux de Louise de Hesse, fille du landgrave de Hesse-Darmstadt. Le grand duc et sa femme, amis des lettres et des arts, firent de Weimar l'Athènes de l'Allemagne (Voir p. 135, 138).

LETTRE L.

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

24 novembre 1786.

M. de Hertzberg a fait une nouvelle tentative pour rentrer dans les affaires de Hollande, dont le roi lui avait interdit la connaissance, et il a présenté un mémoire à ce sujet. Il prétend avoir prouvé, dans cet écrit, que des têtes couronnées étaient déjà plusieurs fois intervenues comme médiatrices entre les États et le stathouder, et que la réponse insidieuse de la France mettait en fait ce qui est en question. Le prince Henri croit que ce mémoire a fait quelque sensation ; j'ai des raisons de ne pas penser de même ; cependant je lui ai dit que, s'il pouvait me le procurer, ce mémoire serait bientôt détruit ; je doute, au reste, qu'il ait même ce pouvoir. Notons à ce propos que nous sommes raccommo-
dés : deux soupers, dont j'ai consécutivement refusé d'être, lui ayant donné à penser que je boudais, il m'a fait des avances de tout genre, auxquelles il était décent que je me prêtasse.

Il est bien constant que le voyage du duc de Weimar n'a d'autre but que son admission au service prussien, qui doit cimenter l'élévation et la gloire de la Confédération germanique. La vérité est que ce prince protège vivement le système de ceux qui trouvent dans la profondeur de leurs connaissances mystiques de quoi conduire les affaires d'État. La faveur pour ces systèmes va toujours en s'échauffant, ou plutôt en se démasquant, car elle ne s'est jamais refroidie. Le frère du margrave de Baden, fort imbu des opinions à la mode, a un fils naturel auquel il veut donner un état ; c'est

cette grande affaire qu'il est venu traiter en personne, et il a été reçu à miracle.

Les affaires ne le sont pas si bien ; il règne une telle confusion dans l'intérieur de la maison du roi qu'on ne donne que des acomptes aux divers officiers. Au reste, il est décidé que l'on paiera toutes les dettes du prince de Prusse ; que le prince royal aura une maison et une table de dix couverts ; que la princesse Frédérique aura une maison comme celle de la reine ; et l'époque où ces arrangements se réaliseront est fixée après la formation des états de dépense.

L'armée est mécontente : 1° parce qu'on ne voit le roi à la parade qu'une fois en huit jours ; 2° parce qu'on multiplie les grades de majors et de lieutenants-colonels jusqu'à satiété (par exemple, tous les capitaines qui ont fait la guerre ont franchi ce pas ; c'est le second chapitre des titres et des ennoblissements par masse), grâce qui ne s'accordait autrefois pas même à la sollicitation des plus grands princes ; 3° parce qu'on annonce beaucoup et qu'on ne fait rien ; qu'on punit peu ; qu'on exige peu ; qu'en un mot l'armée n'absorbe pas, comme autrefois, l'attention du souverain. Il paraît que Manstein ne diminue point le crédit de l'aide de camp Goltz, devenu comte, et qui, du moins pour la partie militaire, influe évidemment plus que ses rivaux. Il a plus de talent, sans avoir tout celui qui serait nécessaire à cette place, qui, dans le vrai, équivaut à celle du ministre de la Guerre.

Un sujet d'étonnement pour le petit nombre d'observateurs attentifs à tout ce qui peut leur faire deviner le caractère moral du nouveau roi, c'est sa froideur pour celui de ses aides de camp nommé Boulet, dont je vous ai parlé plusieurs fois. C'est un réfugié français, esprit médiocre, honnête homme, peu ambitieux, ingénieur très ordinaire ; mais distingué ici où il n'y en a point. Depuis vingt ans il est attaché à ce prince et n'a jamais été admis dans les plaisirs secrets, presque nécessaires alors pour supporter la solitude de Potsdam et la haine du feu roi ; il n'augmente ni ne

diminue en faveur, et son influence est presque nulle. C'est une énigme que cette espèce de répugnance pour un homme tout à fait dans son genre, et qui ne peut ni l'offusquer ni le dégoûter.

Quant au civil, il est presque sûr que l'on retirera le projet de la capitation. Cet expédient précipité n'aurait pas pourvu aux besoins de remplacements. Mais vous sentez combien toutes ces variations diminuent la confiance dans les administrateurs subalternes et cachés qui opèrent à la place des ministres, et comme tout marche à la nécessité d'un ministre principal. Il paraît qu'il n'y a d'arrêté que l'envie de changer, mais qu'on n'a ni système, car je ne saurais appeler ainsi le désir vague de soulager le peuple, ni plans déterminés d'après connaissance méditée des détails.

On n'avait, par exemple, prévu aucune des difficultés qu'entraînait la suppression de l'établissement et de l'administration du Tabac, qui fournissait un asile à douze cents invalides bas officiers et même lieutenants. Il faut que ces gens-là vivent, et ils retombent à la charge du roi. Ce n'est pas tout; les actions du tabac coûtaient originairement mille écus; elles rapportèrent 110 écus. Le contrat du feu roi emportait jusqu'à l'année 1793. Si le roi rembourse les actions à raison de mille écus, c'est une injustice, puisqu'on les a achetées 1.400 sur la foi d'un contrat qui ne devait finir que dans sept ans. Si le roi tient compte de l'intérêt à raison de 8 0/0 jusqu'en 1793, c'est une mauvaise opération pour lui. Dès que le remplacement amiable n'était pas prêt, n'aurait-il pas été plus simple de ne faire de changement qu'à l'époque où s'éteignaient les actions? La valeur représentative du capital consiste en ustensiles, magasins, maisons, voitures, etc., etc., et l'on ne se défera de tout cela qu'avec perte : nouvelle charge pour le roi. Cette partie était grevée de pensions pour les personnes qui les avaient méritées, ou, si l'on veut, obtenues pour cette même affaire qui payait ces pensions; il faut aujourd'hui les assigner sur une autre caisse, etc., etc.

A Dieu ne plaise que je prétende que des embarras de ce genre doivent arrêter; on ne ferait jamais de réformes; mais ils doivent être prévus, et ils ne l'ont pas été; de sorte que le public ne voit dans cette suppression qu'un mal réel pour un bien qu'on ne demandait pas. Cette rage de déjouer la contrebande ou de la détruire coûtera, si l'on n'y prend garde, bien plus cher au peuple que la contrebande ne peut nuire à l'État. La guerre à la contrebande ne doit jamais être que le fruit d'un système uniforme et général; et c'est une vue courte que de vouloir corriger par partie des abus qui tiennent aux vices généraux de l'Administration. Les raffineries de sucre, les fabriques d'armes, de soie, de gaze, de petites étoffes, les manufactures de drap, tout, en un mot, ce qui tient à l'industrie est dirigé par des règlements meurtriers du commerce; faut-il que tout cela disparaisse d'un seul acte de volonté? Cela est impossible sans convulsions, et c'est ainsi qu'on décrédite la vérité et la bienfaisance même, et qu'on décourage les Rois. Malheur à qui bouleverse sans préparations!

Les principes des deux rois sur leur dignité personnelle paraissent différer à un point qui doit donner à penser à ce pays. Lorsque Frédéric II établit le monopole du café, les habitants de Potsdam osèrent charger une charrette de cafetières et de moulins à café, la promenèrent dans la ville, et finirent par la renverser dans la rivière. Frédéric, témoin de cette burlesque cérémonie, ouvrit la fenêtre et rit aux éclats. Voilà pour le règne de celui qu'on appelle le Tibère de la Prusse; voici pour son Titus. Avant-hier on a fait emprisonner le commis d'un marchand, nommé Olier, et ce n'est que le lendemain matin qu'il a appris que la cause de sa détention était un propos léger tenu sur le compte du roi, et qu'en cas de récidive le cachot ferait justice de lui. Tel est le premier fruit intérieur de la ténébreuse administration que l'amour-propre du roi, combiné avec sa paresse, a nécessité. Quel pronostic de tyrannie, soit royale, soit ce qui est pis, subalterne! Eh! dans quelles circonstances, dans

quel pays? Là où le maître qui a un amour-propre si irascible, veut passer pour bon, et où son pouvoir n'a nulle espèce de contrepoids dans l'opinion publique qui n'existe pas!

La commission sur Launay garde toujours le silence, le traîne en longueur, compulse ou recherche des faits, et ne décide rien. Du Bosc travaille beaucoup. Il est arrivé deux négociants de chaque province, qui doivent donner leur avis sur la meilleure manière de faire prospérer le commerce. On ne sait pas encore ici que, s'il ne faut jamais confier l'exécution des détails d'un plan de commerce qu'à des négociants, il ne faut jamais les consulter sur le système général à établir, parce qu'ils n'ont que des vues et des intérêts partiels. Un d'eux a pourtant ouvert un avis fort sage, du moins dans le mauvais ordre de choses actuelles; c'est de défendre aux manufactures de soie, toutes pour le compte du roi, de faire d'autres étoffes que de l'uni. Si l'on prend ce parti, le roi de Prusse pourra fournir la Suède, la Pologne et une partie de la Russie.

La princesse Élisabeth, femme divorcée du roi, a demandé un château à 5 milles de Berlin, avec prière au roi de nommer les dames et les cavaliers qui demeureraient auprès d'elle. On croit que les mouvements que se donne cette princesse lui sont suggérés par un officier adroit et intrigant; mais ce n'est pas elle, ce me semble, qui peut devenir redoutable à la reine, et en vérité je n'oserais pas en dire autant de M^{me} de Voss. Encore une fois, quel sera le sort du pays que vont se partager les prêtres, les visionnaires et les catins?

Quelque diligence que j'apporte à tâcher de deviner ce qui se traite avec la Cour de Vienne, je suis réduit aux conjectures. Cependant, quand je pense qu'ils ont là-bas un homme incapable, le comte Podewils, et que rien n'est changé à la marche du prince Reuss, le ministre de l'Empereur; que le prince Henri, mal instruit en général (tandis que par la seule force de l'instruction, si les vingt quarts de volonté

dont il est composé, et qui n'en sont pas une, lui permettaient d'y mettre de l'argent et de la suite, il prendrait un fort grand ascendant dans le cabinet), saurait pourtant quelque chose de positif, s'il y avait une telle manœuvre, et n'a que des soupçons vagues. J'ai peine à croire qu'il s'agisse d'une révolution bien importante ou bien probable.

Mais ne se délivrera-t-on donc pas de toute cette complication de crainte, en changeant une fois notre système de politique extérieure, et renversant la seule barrière qui s'y oppose; je veux dire en étouffant, par des arrangements respectables et des avances sincères, cette jalousie de commerce, mère de l'animosité nationale, qui a fait taire le bon sens et prédire avec éclat, à l'appui des sophismes dictés par la cupidité des négociants, que la ruine de tout, soit pour la France, soit pour l'Angleterre, serait la suite de la balance défavorable que la liberté du commerce ne manquerait pas de faire naître. Est-il donc si difficile de démontrer que le commerce de la France pourrait être beaucoup plus avantageux à la Grande-Bretagne que celui d'aucun autre pays, et *vice versa*? Eh! qui n'en voit la raison, pour peu qu'il ouvre les yeux? Elle est dans la volonté de la nature, qui a rapproché ces monarchies plus que tous autres pays. Les retours du commerce, qui se ferait entre la côte méridionale de l'Angleterre et les côtes septentrionales du nord-ouest de la France, pourraient avoir lieu cinq ou six fois l'an, comme dans le commerce le plus intérieur. Le capital employé à ce commerce pourrait donc, dans l'un et l'autre pays, alimenter cinq ou six fois la même quantité d'industrie et procurer de l'emploi et des moyens de subsistance à six fois autant d'habitants qu'un capital de même valeur pourrait le faire dans la plus grande partie des autres branches du commerce étranger entre les parties de la France et de la Grande-Bretagne les plus éloignées les unes des autres; les retours auraient lieu au moins une fois par an et seraient par conséquent trois fois plus avantageux que le commerce autrefois si vanté de l'Angleterre avec

l'Amérique septentrionale, dans lequel les retours n'avaient lieu communément qu'au bout de trois années et ne se faisaient communément qu'entre quatre ou cinq. « D'ailleurs, dit le sage Smith, la France, si l'on considère sa population, ses besoins, sa richesse, n'est-elle pas un marché pour le moins huit fois plus étendu, et, à raison des retours multipliés, vingt-quatre fois plus avantageux que n'a jamais été celui des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale? » Il n'est pas moins clair, et il l'est davantage, que le commerce avec la Grande-Bretagne serait dans le même degré utile à la France, et en proportion de la richesse, de la population et de la proximité des deux pays; il aurait évidemment la même supériorité sur celui que la France a fait avec ses propres colonies. O folie humaine! Que de peines nous nous donnons pour dessécher les bienfaits de la nature! Quelle prodigieuse différence entre le commerce que la politique des deux nations a cru devoir décourager et celui qu'elle a le plus favorisé! Il me semble qu'un livre où l'on développerait ces idées ébauchées par M. Smith, et qui commencent à ne point paraître monstrueuses en Angleterre, serait très utile et ne saurait être confié à de trop habiles mains.

P.-S. — J'ai preuve topique que le roi travaille moins que jamais. On répond aux lettres après huit, dix jours, et d'une manière plus longue et plus soignée que sous le feu roi, ce qui prouve assez qu'il entre plus du secrétaire en cette affaire. Que dire d'ailleurs d'un cabinet où le roi, ne travaillant point du tout, il est impossible de citer un ministre dont l'influence ait fait telle ou telle chose, même dans le Directoire général assemblé deux fois par semaine, et où le roi n'assiste jamais? Et ce roi veut changer le régime fiscal! Ah! un Hercule seul peut nettoyer les étables d'Augias!

Il convient de remarquer que Mirabeau, dans cette lettre comme dans les précédentes, critique avec justesse chez le roi de Prusse et ses conseillers leurs fluctuations d'idées au sujet de la suppression des monopoles, sans qu'ils eussent trouvé à remplacer la perte sérieuse de gros revenus pour l'Etat. Il a raison de dire qu'il fallait connaître d'avance les remplacements, et il s'étonne que l'on commence par la fin et non par le commencement. Il constate, enfin, qu'il n'y avait d'arrêté que l'envie de changer et qu'on n'avait aucun système, « car, dit-il sagement, et comme s'il prévoyait les destructions fiévreuses de la future Constituante, je ne saurais appeler ainsi le *désir vague de soulager le peuple*, sans plans déterminés, d'après connaissance méditée des détails... Malheur à qui bouleverse sans préparation! »

Toute cette partie financière est très judicieuse. On peut en dire autant de celle qui concerne le traité de commerce entre la France et l'Angleterre.

Trenck conteste qu'on multiplie les grades de majors dans l'armée prussienne, où, d'après lui, le nombre de ces officiers était limité et ne dépassait pas le nombre réglementaire.

LETTRE LI

Mirabeau à l'abbé de Périgord

28 novembre 1786.

On n'est pas d'accord sur le genre de services que peut rendre au Gouvernement le Comité des marchands convoqués des différentes provinces. Ces bonnes gens sont fort étonnés de se trouver consultés dans les affaires d'État; car il y a aussi loin d'eux aux Mont-Audouin et aux Prémores que des ministres prussiens aux Sully et aux Colbert. La vérité est que c'est le système général et fondamental qu'il s'agirait de détruire, et qu'on ne veut que pallier. Le sang est infecté; au lieu de l'épurer, on ne pense qu'à fermer tel ou tel ulcère; on exaltera le virus, et gare la gangrène!

On s'agite beaucoup pour les fabriques; mais, bon Dieu! est-ce par là qu'il faut commencer? Et quand on aurait bien nettement déterminé celles qu'il faut conserver et celles qu'il faut laisser périr, ne devrait-on pas, avant de réglementer, prendre pour point de départ que la place des fabriques

n'est point à Berlin, ou réunissant la cherté de la main-d'œuvre à tous les inconvénients locaux, nationaux, etc., etc., elles deviennent une désastreuse extravagance; aussi les fabricants eux-mêmes font-ils la contrebande, et vendent-ils des étoffes françaises pour des étoffes du pays. Comme ils n'ont pas de concurrents, ils y mettent le prix. Quant à la contrebande, rien de plus aisé; ils portent aux foires de Francfort une partie de leurs marchandises, la vendent ou ne la vendent pas, achètent des étoffes de Lyon, les marquent comme celles de Berlin et les font entrer sans autre précaution, ni le moindre risque, puisque les commis des barrières, qui sont de vieux soldats ou de vieux domestiques de Cour, ne distinguent pas si ce qu'ils voient est taffetas ou satin; à plus forte raison un ouvrage tissu à Lyon ou à Berlin. Il n'y a dans cette ville ni activité, ni émulation, ni goût, ni génie, ni argent pour soudoyer tout cela; il faut encore un siècle et je ne sais combien de révolutions aux Allemands pour imiter ce luxe de décoration qu'ils sont assez fous pour envier. Les opérations que tentent maintenant des hommes incapables de choisir entre ce qui est possible et convenable, ou chimérique et nuisible, sans moyens, sans principes, sans système, uniquement pressés de faire par ce qu'on veut faire, et que leur existence éphémère tient à faire leurs opérations, dis-je, n'auront d'effet que donner à croire au roi d'abord, aux esprits vulgaires et routiniers ensuite, que le mal est irréparable.

Une affaire assez importante pour les suites qu'elle pourrait avoir, du moins en d'autres mains, c'est l'héritage du margraviat de Schwedt. Le margrave touche à sa fin. Il ne vivra pas six semaines. Après le partage de la Pologne, le feu roi écrivait à son frère, le prince Henri, qu'il voulait lui donner une marque éclatante de son amitié et de sa reconnaissance pour les services qu'il avait rendus à l'État. Frédéric croyait se tirer d'affaire avec une statue; mais on lui fit dire sous main que l'on se reposait de ce soin sur la postérité, et que pour le moment, on ne voulait qu'être plus riche.

Peu de mois après, le margrave de Schwedt, frère du margrave actuel, meurt. Alors le feu roi saisit cette occasion pour dégager sa parole. A un long terme et dans une patente bien authentique, il donne au prince Henri l'expectance du margraviat, à la condition par lui de remplir les charges dont ce grand fief est grevé. Frédéric meurt. Son successeur déclare que toutes survivances, donations à *futuro*, etc., sont nulles, et qu'il ne confirme rien. Le prince Henri se trouve dans le cas de tous ceux qui avaient des expectances; il est peu vraisemblable qu'on lui laisse les terres; la question est de savoir s'il recevra, ou s'il ne recevra pas des compensations.

Le prince Henri a certainement des prétextes pour crier à l'ingratitude, et il criera, voilà tout. Attaqué aujourd'hui d'un accès de rage-mue, la rage bavarde viendra à son secours et lui sauvera la vie; car il y a que des douleurs muettes de dangereuses; mais ceux-là mêmes qui ne sont pas ses partisans observeront ce procédé, avec d'autant plus d'inquiétude qu'il commence à se manifester que même les promesses personnelles du roi sont susceptibles de quelques vacillations. Je vous avais parlé, dans une de mes dépêches, de la restitution de quelques baillages au duc de Mecklembourg; elle avait été promise au ministre de ce prince par le roi même. Il a depuis retiré ou du moins suspendu sa parole. Cette facilité à revenir sur des engagements récents, combinés avec les clameurs des hommes, contrats exclusifs que l'on foule aux pieds sans ménagement, a paru d'un augure sinistre. Il a, par exemple, été mis *par ordre* dans les papiers publics que le roi déclarait à tous les fournisseurs de l'armée, que pour tous les motifs paternels qu'on n'a pas manqué d'énoncer avec emphase, et que vous trouverez dans toutes les gazettes, le roi annulait leurs contrats et même ceux qui auraient été récemment confirmés; clause d'autant plus gratuitement odieuse, d'autant plus absurde qu'il n'en a confirmé aucun, et qu'ainsi ce n'était pas la peine d'avertir solennellement qu'il pourrait très bien au besoin manquer à sa parole.

Le roi me parlait avant-hier de la manufacture des draps. Je tâchais de lui faire entendre qu'avant de démolir sa maison il fallait savoir où coucher quand elle serait découverte, où poser les décombres, où rebâtir; il me répondit en riant: « *Ah! Schmidt est votre banquier (c'est l'entrepreneur de cette manufacture). — Vraiment oui, lui dis-je, Sire; mais il ne m'a pas encore fait présent de l'argent que j'ai touché par ses mains.* » Ceci doit vous montrer quels ressorts on fait jouer auprès de lui pour m'éloigner. Voici un fait plus topique à cet égard. J'ai été six jours malade et très souffrant sans paraître dans le monde, et d'autant plus qu'au fond les grandes sociétés n'apprennent rien. Avant-hier le roi dit à son loto: « *Où est donc le comte de Mirabeau? Il y a mille ans que je ne l'ai vu.* — Sire, lui dit quelqu'un de l'intérieur, *cela n'est pas étonnant, il passe sa vie chez Struensée avec MM. Biester et Nicolai.* » Vous noterez que Biester et Nicolai sont deux savants Allemands, qui ont beaucoup écrit contre Lavater et les visionnaires; qu'ils ne mettent jamais les pieds chez Struensée, et qu'ils ne le connaissent pas même personnellement, à ce que je crois. Il ne fallait que réveiller dans l'idée du roi que j'étais antivisionnaire.

La nomination du comte Charles de Brühl à la place du gouverneur du prince royal a fait triompher plus que jamais leur parti. C'est au mérite d'appartenir à cette honorable secte qu'un comte Leppel, le plus incapable et le plus ridicule des hommes, doit la mission en Suède; un baron de Doernberg, des grâces de tout genre; un prince Frédéric, son intimité; un duc de Weimar, un frère du margrave de Baden, un prince de Dessau, leurs succès, les entours les plus influents, leur faveur. Il semble que ce soit une confédération tacite, et qu'on ne veuille mettre dans l'Administration que des sectaires éprouvés et fervents. Personne n'ose les combattre; tout le monde ploie la tête; les esclaves de Cour et de Ville qui n'ont pas pris les devants murmurent à voix basse, et peu à peu ils se rangeront du parti dominant.

Au reste, personne n'est assez adulateur pour excuser cette prostitution d'ennoblissements, de titres, de cordons, de places académiques, de grades militaires qui s'aggrave chaque jour. On a fait, par exemple, dix-sept majors, uniquement pour acquitter des paroles vagues, inconsidérées, et paraître à peu de frais se souvenir de ce que l'on avait promis quand on avait besoin de tout le monde.

Le roi se montre trop, pour ne parler que de billevesées. Il ne faut pas, ce me semble, qu'au commencement d'un règne un monarque de Prusse trouve le temps d'avoir tous les jours un triste concert ou un plus triste loto, surtout quand on connaît les riens, si ce n'est pis, qui remplissent sa matinée. C'est au reste tous les jours davantage qu'il se constitue le réparateur des torts de son oncle. Les colonels ou généraux que celui-ci avait renvoyés rentrent dans l'armée avec des grades, ou des appointements qui les dédommagent. Les conseillers jadis cassés pour l'affaire du meunier Arnold ont été réintégrés dans leurs fonctions; et, à dire vrai, le sort qu'ils avaient éprouvé était une des plus criantes iniquités de Frédéric II; mais sa principale victime, le chancelier de Furst, est oubliée jusqu'ici. Son grand âge ne lui permet pas sans doute d'occuper une grande place, mais une marque formelle de bienveillance, une réparation flatteuse et d'étroite justice, tandis qu'on accorde tant de dédommagements qui ne sont que des faveurs douteuses et même favorables, était-elle donc impossible?

Les Mines dépendaient uniquement sous le dernier règne du ministre chargé de ce département. On vient de faire un arrangement, par lequel quatre tribunaux distribués dans les provinces modèrent beaucoup son autorité, et cela peut être nécessaire dans un certain endroit où le droit public des Mines est d'une tyrannie révoltante. Au reste, cette opération n'annonce pas la disgrâce de M. de Heinitz (il a été, au contraire, depuis quinze jours, chargé de plusieurs nouveaux départements et nommé de quelques démembrements de M. de Schulenburg); elle entre dans le

plan de tout remettre, comme l'avait laissé Frédéric Guillaume en 1740. Cette critique sanglante du dernier règne peut devenir une vengeance bien chère. Mais au moins faudrait-il être conséquent, et, puisque le grand Directoire a été remis sur le pied de son institution, ne pas le laisser dans une oisiveté et une ininfluence tout à fait humiliantes. Il est déjà question d'éloigner le ministre de Gaudy, l'homme de qui le Gouvernement tirerait le plus de ressources s'il était mis en œuvre. Cette conspiration contre la capacité, l'intelligence, le talent, alarme à bon droit ceux qui connaissent les faiseurs de prédilection.

Il me semble qu'il y aurait ici en ce moment une acquisition digne du roi de France, et que M. de Calonne est fait pour lui proposer. L'illustre La Grange, le premier géomètre qui ait paru depuis Newton, et qui, sous tous les rapports de l'esprit et du génie, est l'homme de l'Europe qui m'a le plus étonné, La Grange, le plus sage, et peut-être le seul philosophe vraiment pratique qui ait jamais existé, recommandable par son imperturbable sagesse, ses mœurs, sa conduite de tout genre, en un mot l'objet du plus tendre respect du petit nombre d'hommes dont il se laisse approcher, est depuis vingt ans à Berlin, où il fut appelé dans sa première jeunesse par le feu roi pour remplacer Euler, qui l'avait désigné lui-même comme le seul homme capable de marcher sur sa ligne. Il est très mécontent; il l'est en silence, mais il l'est irrémédiablement, parce que c'est du mépris que sont nés ses dégoûts. Les fougues, les brutalités, les folles jactances de M. de Hertzberg, l'association de tant d'hommes auprès desquels La Grange ne peut avec pudeur rester assis, la crainte très sage de se trouver pressé entre le repos philosophique qu'il regarde comme le premier des biens, et le juste sentiment du respect de lui-même qu'il ne laissera pas blesser, tout le convie à se retirer d'un pays où rien n'absout du crime d'être étranger et où il ne supportera pas de n'être pour ainsi dire qu'un objet de tolérance. Dans cette conjecture il n'est pas douteux qu'il n'échangeât volontiers

le soleil et l'argent de Prusse pour le soleil et l'argent de France, du seul pays de la terre où l'on sache rendre un culte au génie des sciences et des arts, et faire les réputations durables; du seul pays où La Grange, petit-fils d'un Français, et qui se souvient avec reconnaissance que nous l'avons fait connaître à l'Europe, puisse aimer à vivre, s'il lui faut renoncer à ses habitudes. Le prince Cardito de Laffredo, ministre de Naples à Copenhague, lui a offert les plus belles conditions de la part de son souverain. Le grand-duc, le roi de Sardaigne l'invitent vivement; mais toutes leurs propositions seront aisément oubliées pour la nôtre. (Eh! quel homme d'un mérite constaté en Europe, le roi de France, n'attirera-t-il pas de même, à l'aide d'un bon contrôleur général, le jour où il voudra exercer cet empire des bienfaits qui ne peut appartenir qu'à lui?) La Grange a ici 6.000 livres de pension. Le roi de France ne peut-il donc pas consacrer cette somme au premier géomètre de l'Europe et de ce siècle? Est-il au-dessous de Louis XVI de retirer d'une Académie misérable un grand homme qu'on y méconnaît, qu'on y mésestime, et de tuer ainsi par la plus noble des guerres le seul corps littéraire qui ait lutté contre les siens? N'est-ce pas aussi une générosité mieux entendue que tant d'autres? La France a si impolitiquement servi d'asile à tant de princes qui ne pouvaient que lui coûter! Pourquoi ne recueillerait-elle pas un grand homme qui ne peut que lui valoir? Elle a si longtemps enrichi les autres de ses pertes; pourquoi ne s'enrichirait-elle pas des fautes des autres? Enfin, et pour parler du ministre que j'aime, un de Boynes a donné 18.000 livres de rente, pour une place inutile, à un Boscowitch méprisé de toute l'Europe savante, comme un charlatan assez médiocre; pourquoi M. de Calonne ne ferait-il pas donner une pension de 2.000 écus au premier homme que l'Europe ait dans le même genre, et probablement au dernier grand génie qu'auront les sciences exactes, dont la passion diminue avec les difficultés excessives et le nombre infiniment petit des places qui restent à y prendre? Je suis

très attaché à cette idée, parce que je la crois noble, et que j'aime tendrement l'homme qui en est l'objet. Je supplie qu'on me réponde le plus tôt possible! Car j'avoue que j'ai suspendu la délibération de M. de La Grange sur les propositions qui lui sont faites (on sent bien que lui qui est dans l'antre ne peut en faire d'aucune espèce) pour attendre les nôtres.

Les observations de Mirabeau sur la réglementation des fabriques en Prusse paraissent très fondées. Quant à la fabrication de Berlin, il est certain qu'elle a crû depuis en activité et en diffusion, mais sous le rapport du luxe et de l'élégance, la constatation de Mirabeau demeure encore vraie.

La réconciliation entre le prince Henri et Mirabeau dont parle une lettre précédente n'a pas servi à grand'chose, car l'auteur français continue à railler celui qu'il encensait autrefois. Sur les visionnaires et leur influence à la cour de Frédéric-Guillaume, il sera bon de relire les *Lettres de Mirabeau sur Lavoisier et Cagliostro*¹.

Là où il convient de louer sans réserves la lettre du 28 novembre, c'est dans la proposition qu'elle fait de rappeler en France l'illustre géomètre Lagrange que le grand Frédéric avait attiré à Berlin. C'est à Mirabeau qu'on doit le retour de ce grand savant, que voulaient voir auprès d'elles de nombreuses Cours étrangères.

BIESTER (1740-1816), page 384, philologue allemand, membre de l'Académie royale de Berlin.

NICOLAÏ (Christophe-Frédéric) (1733-1811), page 384, libraire, publiciste et polémiste de renom.

LAVATER (Jean-Gaspard) (1741-1801), page 384, célèbre savant; ses *Essais physiognomoniques* assurèrent sa renommée.

LAGRANGE (Joseph-Louis) (1736-1813), page 386, géomètre illustre. — Voir son *Eloge* par Delambre.

BOYNES (de), page 387, ministre de la Marine en 1771, démissionnaire en 1774. Mourut en 1783, laissant la réputation d'un ministre estimable.

BOSCHWITZ (l'abbé) (1711-1787), page 387 savant mathématicien qui ne méritait pas le dédain de Mirabeau.

¹ Berlin, 1786, in-8°.

LETTRE LII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

2 décembre 1786.

Hier 29, entre une et deux heures, un homme qui vient de Courlande arrive chez moi et y demande le baron de Noldé. Notez que le duc de Courlande est ici depuis trois jours. Il dit avoir une commission secrète; lui remet une lettre de M. de Rummel, son beau-frère, syndic de la noblesse, et 50 louis de Prusse. La lettre prévient Noldé d'ajouter foi à ce que lui dira le porteur; lui apprend que la régence de la république veut lui conférer la place d'assesseur s'il se rend en Courlande pour cette nomination qui se fait au commencement de l'année. Le porteur de cette lettre dit avoir vu Noldé enfant et lui a paru être un avocat ou un notaire dont il avait quelque idée confuse; il n'a dit ni son nom, ni où il loge, ni comment il voyage; ni depuis quand il est à Berlin, ni où il va. Hambourg, Lubeck, Vienne, Munich, etc., sont des points où il a touché, ou bien où il touchera. Sa marche a été très couverte, très énigmatique, très mystérieuse; tout ce qu'il a fait entendre, c'est que les plus grands changements vont éclore en Courlande; que M. de Woronzow y jouera un très grand rôle; et cela a été dit de manière à faire soupçonner qu'il pourra devenir duc. Voilà les points capitaux de cette bizarre entrevue.

Il faut les combiner avec le retour du duc, arrivé depuis trois jours, et une foule d'indices qui démontrent qu'il s'agit ou se prépare une révolution en Courlande. Le duc est dans la consternation. On ne se le dit qu'à l'oreille; mais il paraît

constant que les Etats du pays ont arrêté ses revenus, parce qu'il ne les dépense pas chez eux, et c'est là le moindre grief que l'on ait porté à Pétersbourg contre cet homme abhorré. Il est certain qu'il envoie à Mittau, où il n'ose pas retourner, sa femme très avancée dans sa grossesse, espérant qu'elle accouchera d'un garçon, et que cet héritier présomptif le réconciliera avec son pays.

Ajoutez à ceci, que le baron de Noldé appartient à une des premières maisons de la Courlande; que son oncle le chambellan Howen, tête forte et intrigante, est actuellement ministre suprême ou land-maréchal; qu'il y fait toutes les affaires et jouit du plus grand crédit, ce qui doit se réduire, à dire vrai, à vendre plus ou moins lâchement à la Russie cette belle et malheureuse province, laquelle cependant, si tous ses voisins l'abandonnent, n'a d'autre parti à choisir que de se donner, plutôt que de se laisser prendre. Il est très possible que la famille de Noldé, qui sait combien ce studieux jeune homme aurait toujours préféré la carrière civile à la carrière militaire, n'ait pensé qu'à le placer avantageusement pour lui (ce poste d'assesseur, qui vaut 4 à 5.000 livres annuelles du pays, même à tout); mais il l'est aussi, et même, vu toutes les combinaisons subsidiaires, il est probable qu'on veut s'aider de lui dans une révolution.

Le jeune homme a de l'honneur, de l'intelligence, des connaissances, un grand respect pour les droits des hommes, une grande haine pour les Russes, un vif désir de donner son pays plutôt à tout autre souverain. Ballotté par le sort depuis qu'il est au monde, ruiné par des malheurs de tout genre qui tous ont une source honnête, dégoûté du triste service d'officier subalterne qui le dérange de l'étude, modéré dans ses désirs, il accepterait une place qui lui donnerait *otium cum dignitate*; mais il ne veut pas être esclave russe; il aime la France, il m'est attaché, il croit me devoir; il voudrait être utile à son pays, au cabinet de Versailles, à moi. Son indécision a dû être cruelle, surtout dans une cir-

constance où, travaillant depuis six mois comme un forçat et sûrement d'une manière plus utile que s'il montait la garde, vous avez négligé jusqu'à la prolongation de son congé; on serait perplexe à moins... J'ai décidé pour lui.

Me faisant fort pour cette prolongation qu'il y aurait tant d'iniquité à refuser, et qu'on accorderait, ne fût-ce que pour moi à qui ce coopérateur est nécessaire; pensant qu'il est toujours le maître de retourner en Courlande en envoyant sa démission, ou même sans l'envoyer et laissant nommer à sa place; convaincu que nul ne peut nous informer plus exactement de la situation du pays où il a tant de relations; persuadé que cela est important, pour plusieurs raisons dont j'exposerai tout à l'heure les principales, mais ne croyant pas, indépendamment de la dépense d'un voyage de plus de 400 lieues, pouvoir m'absenter sans un ordre exprès; sûr de l'honneur de ce sensible jeune homme, soit à raison de ceux qui me l'ont recommandé et qui le connaissent infiniment, soit par ce que j'ai vu de sa conduite et de ses principes; plus certain encore qu'on fait tout des gens d'honneur par la confiance, j'ai cru que le plus sage était de le faire partir sur-le-champ, sur sa parole de m'informer de tout, et de revenir sous deux mois à Berlin. Il m'a semblé que ce parti conciliait son intérêt et le nôtre; celui-ci, parce que nous serons parfaitement instruits de tout ce qu'on peut savoir en Courlande (et l'on y peut savoir beaucoup de choses); qu'à tout événement nous nous faisons un parti dans le pays, et qu'un simple titre de consul, ou même la permission de porter notre uniforme en Courlande avec une pension modique, nous assure là un homme de mérite, s'il prend le parti d'accepter les offres de la Régence; celui-là, parce que M. de Noldé s'assurera dans son voyage du degré de stabilité et du bien-être de l'établissement qu'on lui propose, et que, s'il n'est pas content, il se retrouvera ce qu'il est chez nous avec les avances d'un nouveau service rendu et d'une forte preuve de zèle donnée; que, s'il est content de la place offerte et qu'il l'accepte, nous pouvons

améliorer son sort, et augmenter là-bas sa considération et sa sûreté par notre uniforme, etc., etc. Somme toute, ce jeune homme, qui a fait les sièges de Mahon et de Gibraltar; qui est estimé et aimé de ses chefs; qui depuis six mois travaille sous ma direction avec un zèle rare et une assiduité non moins grande, mériterait assurément une marque de faveur, quand ce serait pour son compte uniquement qu'il irait en Courlande; et la vérité est que je l'y envoie, parce que la circonstance m'y invite fortement, et que je suis convaincu de ces deux choses : la première, c'est que, fût-ce uniquement pour connaître à fond cette partie des projets de la Russie, il nous importe de savoir une fois à quoi nous en tenir sur la valeur et le sort, aussi bien que sur les modifications dont est susceptible un pays, vedette naturelle (indépendamment de toute circonstance intérieure) de la Pologne et de la mer Baltique, où la Suède, notre bras du Nord, est si sérieusement menacée; la seconde, que le baron de Noldé est l'homme le plus propre à voir à cet égard et à dire la vérité. Pourquoi ne pas aider, ne pas conserver de tels hommes ?

Vous avez dû trouver, mais vous n'avez pas remarqué peut-être, dans le trente-deuxième précis des gazettes, que M. de Spring-Porten, ci-devant colonel au service de Suède, vient d'entrer au service de Russie comme major général; que c'est l'homme qui connaît le mieux toute la Finlande; que l'Impératrice lui a accordé 3.000 roubles pour son équipement, une terre de six cents paysans dans la Russie blanche, et la clef de chambellan; qu'il va faire incessamment un voyage dans la Crimée, etc., etc... Si c'est en acquérant de tels hommes, et les connaissances et les relations qu'ils apportent avec eux, qu'on se prépare l'exécution des plus grands projets, c'est par la même méthode qu'on les fait avorter.

On n'eut pas le temps de chiffrer la dernière fois le *post-scriptum*, qui contient un fait curieux, sur lequel Panchaud asseoira peut-être une combinaison. Avant de passer à

d'autres détails, j'ajouterai encore qu'en recherchant dans mes dépêches un fait qui ne s'est pas vérifié, afin de le rétracter, j'ai trouvé qu'un renvoi ayant été oublié, vous avez dû avoir l'opinion justement contraire de celle que je voulais vous donner. On vient, vous disais-je, numéro 39 du 18 novembre, de défendre à la Banque de commerce des lettres de change (voilà le fait qui ne s'est pas vérifié; les négociants l'ont demandé à la vérité; mais cela n'est pas accordé, et Struensée s'y oppose). J'ajoutais, et cela est très sage en théorie (tout ce qui suit a été oublié), « mais accompagné de grands inconvénients dans la pratique locale ». La Banque ou le roi faisant l'intérêt à 2 1/2 0/0 des 17 millions d'écus environ qui s'y trouvent en capitaux et de l'argent qu'on y apporte dans un pays où les capitalistes n'ont nul emploi de leurs fonds, la Banque n'a de moyen de payer les 2 1/2 0/0 sans être onéreuse au roi que par le commerce des lettres de change, et désormais elle le pourra d'autant moins que la Société maritime fondée, comme je vous le disais, sur cette base insensée qu'elle doit donner au moins 10 0/0 de bénéfice à ses actionnaires, du moment où on lui rognera quelques-uns de ses privilèges exclusifs les plus rapportants, celui du bois par exemple, ne pourrait plus procurer à la Banque, qui reçoit d'elle le 5 0/0 de tout l'argent que cette Compagnie y prend, les sources de profit qu'elle lui a ouvertes jusqu'ici.

Passons aux détails du jour. Il y a deux versions sur M^{lle} de Voss, toutes deux de très bonne source; et probablement la véritable est celle qu'on peut composer des deux.

Première. — Il n'y aura point de mariage. La demoiselle partira dans un mois pour je ne sais où, et de là se rendre à Potsdam. « Je sens, dit-elle, que je me déshonore. Toute la compensation que j'exige, c'est de ne voir personne. Laissez-moi dans masolitude profonde; je ne veux ni fortune ni éclat. » (Et il est certain que, si elle peut le tenir ainsi, elle le conduira beaucoup plus loin.)

Deuxième. — Le mercredi 22 du mois dont nous sortons,

fut le jour remarquable où M^{me} de Voss accepta la main du roi et lui promit la sienne. Il fut résolu qu'on ferait agréer à la reine le plan d'un mariage du côté gauche, comme une nécessité, si elle s'obstinait à y montrer trop de répugnance. Il est singulier qu'on ait attendu le moment où le duc de Saxe-Weimar, beau-frère de la reine, fût ici pour consommer cette rare opération. Le roi se trouvera ainsi quatre sortes d'enfants. Les prêtres consultés sur la manière de concilier les droits du ciel avec les plaisirs de la terre ont décidé qu'il valait mieux concentrer ses jouissances dans un mariage extraordinaire que d'errer sans cesse de faiblesses en faiblesses. Il ne transpire encore rien de la manière dont on fera part de cet arrangement aux oncles, du nom que portera la nouvelle princesse, de son état futur, etc. Ce qui paraît vraisemblable, c'est qu'elle n'est pas éloignée de se mêler des affaires; et que, si elle y entre, le crédit de Bischoffswerder diminuera; elle n'aime ni lui ni ses filles. Son parti d'ailleurs est tout à fait opposé à celui des illuminés qui gagne du terrain de la manière la plus effrayante. Je vais vous révéler, à cet égard, une anecdote encore récente (elle est des derniers mois de Frédéric II), qu'il est infiniment important, du moins, pour ma sûreté, aussi longtemps que je serai ici, de tenir secrète, de l'authenticité irrévocable de laquelle vous jugerez vous-même, et qui vous montrera où mène cette prétendue théorie des visionnaires liés aux francs-maçons Rose-Croix, que chez nous les uns regardent en pitié, et dont les autres ne sont qu'un objet d'amusement.

Deux hommes d'une naissance distinguée, tous deux au service, tous deux zélés francs-maçons encore aujourd'hui, avaient cru entrevoir dans les sociétés maçonniques quelques ressources, l'un pour son ambition, l'autre pour l'humanité. Ils s'étaient livrés en conséquence à cette sorte de confédération et à ses prétendus travaux avec plus de zèle que de réflexion.

leur assiduité fixa l'attention des chefs, et sous prétexte

de récompenser leur dévouement à l'Ordre, ils furent destinés aux plus hauts grades.

A l'époque de la cérémonie qui devait les en investir, l'un fut envoyé en province, où des lettres lui procurèrent le même bonheur, la même confiance qu'à l'autre qui resta à Berlin. Le jour arrive où celui-ci devait être initié. Ce même jour fut désigné pour le néophyte de Breslau. Et tous les détails qui vont suivre ont été identiquement et rigoureusement semblables pour l'un et pour l'autre.

On exige d'abord du récipiendaire un jeûne de vingt-quatre heures. On lui donne ensuite un livre contenant les peintures les plus énergiques des opérations ténébreuses exécutées par les Esprits. Après deux heures de lecture, il est forcé de boire une liqueur spiritueuse, et placé dans une salle immense, tendue de noir, éclairée par trois bougies jaunes. Cinq hommes vêtus en magiciens arrivent et s'assoient sur des coussins; plusieurs détonations terribles se font entendre. Des gémissements, des convulsions leur succèdent. Un homme s'avance vers l'initié et pose sur sa poitrine un ruban aurore, couvert de caractères d'argent. On lui passe autour du cou un second ruban empreint de plusieurs croix tracées avec du sang. Enfin on lui remet une seconde croix de cuir, chargée de hiéroglyphes, une espèce d'amulette recouverte de drap et un morceau d'alun qu'il devait mettre dans sa bouche à l'apparition de l'esprit infernal qui fut évoqué... Tout ceci ne semble que ridicule: voici l'épouvantable horreur.

Un des acteurs de cette scène ténébreuse lit l'effroyable formule du serment que les initiés devaient proférer. Il consistait dans la promesse de révéler au chef de l'Ordre tous les secrets quelconques qui pourraient être confiés ou découverts, — d'explorer tout ce qu'il importait de savoir, — d'employer au besoin le fer et le poison, de rendre imbéciles ceux dont il est imprudent de trancher les jours (dans cette partie du serment se trouvaient entre autres ces mots: *Honora semper aquam nefariam!*) de soumettre toute reli-

gion, toute promesse, tout devoir, tout sentiment à la décision du chef, de ne contracter ni engagement, ni lien, ni marché sans son aveu, de donner droit de mort sur soi à celui qui pourrait convaincre d'avoir trahi les secrets confiés.

Cet exécrationnel serment glaça d'une telle horreur les prosélytes qu'ils se levèrent et déclarèrent qu'ils ne pouvaient le prêter.

Voici les détails parfaitement et littéralement concordants qu'ont révélés deux hommes sans se voir, et réputés gens d'honneur, et dont l'un est fort simple et l'autre assez délié, qu'on ne peut regarder ni comme apostats ni comme relaps; presque tout deux encore zélés pour la franc-maçonnerie, n'ont en horreur que ces additions modernes, et qui savent bien que sous ce règne « hors la vision, point de salut » ! Voilà, dis-je, ce qu'ils ont révélé sans se concerter, sans se voir et comme ayant éprouvé toutes ces choses, l'un à Breslau, l'autre à Berlin.

Je dis que ceci équivaut à une démonstration morale. Eh ! pour croire à la véracité de ces témoins oculaires, il ne me faudrait presque penser qu'une invention aussi infernale ne saurait être l'ouvrage d'un jour. Et qu'on ne me dise pas : mais comment ces deux hommes vivent-ils encore, car outre que l'un d'eux, et le plus délié, dépérit à vue d'œil, ce n'est pas sous Frédéric II que l'on pouvait faire disparaître deux officiers distingués sans explications et sans crainte de recherches. D'ailleurs cette preuve négative, qui serait tout au plus une singularité, n'établit rien contre une preuve positive. Que ceux qui ont tant calomnié la philosophie lisent sans frémir, s'ils le peuvent, cet abominable récit ! Qu'ils nous apprennent quelle digue il faut opposer au torrent d'horreurs dont le siècle est menacé ! Pour moi, je ne veux aujourd'hui que vous donner à penser ce que doit devenir le pays où le trône est entouré de cette espèce d'hommes ! Oui entouré !... Un fait constant, c'est que cette secte homicide qui tient sur la pointe du glaive et du poison tous les rois, les philosophes, les esprits courageux, a des chefs, des ministres, des pontifes en communication secrète

et régulière; que les chefs de province ont été appelés à Berlin. Par qui ? Par leur grand-prêtre, cet ambitieux Welner dont je vous raconterai la vie, ce Welner toujours entouré de ténèbres, de mystères, d'intrigues, de complices, appelé au timon des finances, quoi qu'il ait dérangé les affaires particulières dont il s'est mêlé, mais qui, pour son compte, a réussi à tout ce qu'il a voulu. Pourquoi ? Pour y concerter le malheur du royaume et peut-être du monde; que les deux dénonciateurs se sont presque évanouis en les apercevant chez le roi, dimanche, à la cour, et que c'est la violente commotion qu'ils ont reçue à leur aspect qui les a forcés à une révélation dans le sein de l'amitié éprouvée, confiante, consolatrice, d'où, sans qu'ils aient pu le prévoir, elle a été communiquée à un très grand personnage, qui, peut-être, et s'il en a le courage, en donnera les suites les plus importantes. De cette révélation et de ces détails, je n'ai pas pu douter, je les cautionne sur mon honneur. Eh ! qui peut penser sans frémir que le roi est tellement fasciné qu'au moment où j'écris, les seuls hommes placés, favorisés, distingués sont sortis du sanctuaire infernal dont je viens d'éclairer le seuil, d'où l'on veut écarter même les lanternes sourdes, car le sous-bibliothécaire Biester, ce rédacteur du *Monatschrift* et ennemi déclaré des illuminés, a reçu ordre de s'abstenir de traiter de semblables sujets. Et à ce propos, je remarquerai que rien n'ayant été encore également fait contre la liberté de la presse, tout le monde ne la regarde pas moins comme anéantie. J'oubliais d'ajouter que le grand personnage soupçonne Joseph II et même le prince Kaunitz d'entretenir le foyer empoisonné et pense que les règlements de l'Empereur ne sont que des ruses pour dérouter les observateurs. Ceci n'est qu'une conjecture très vague.

Passons à des détails moins étouffants, mais qui ne sont rien moins que consolants, car il est impossible jusqu'ici d'avoir la plus légère base d'un augure favorable¹.

¹ La partie de cette lettre qui commence à ses mots « Deux hommes d'une naissance distinguée... » et finit aux mots « augure favorable » est inédite.

Il se répand un bruit sourd qui consterne les honnêtes gens, et qui, vrai ou faux, est un terrible indice de l'opinion publique. On assure que le prince Henri, le duc de Brunswick et le général Moëllendorf veulent quitter l'armée. Les deux premiers n'y pensent probablement point encore. Quant au dernier, il est incontestablement le plus mécontent des trois; riche par lui-même, loyal, simple, ferme, et d'une vertu qui ferait honneur à un sol plus fécond en ce genre. Il est certain qu'on ne l'a traité ni comme il s'y attendait, ni comme les honnêtes gens le désiraient. A la vérité, on a voulu le faire comte; mais qu'avait-il besoin dans la foule? Aussi cet homme respectable a-t-il répondu : *qu'ai-je fait?* Et ce mot si noble et si simple était une critique si amère de la tourbe de nobles et de titres qu'a fait éclore le souffle de la munificence royale qu'il n'a pas dû plaire. Son existence modeste et chevaleresque est devenue un reproche pour la cour. Cependant la seule opération vraiment bienfaisante et unanimement approuvée, qui ait été faite sous ce règne, est de lui : c'est la réforme de l'inique contribution appelée *le verd*, qui mettait vraiment au pillage le plat pays pendant trois mois de l'année, sous le prétexte de tenir la cavalerie dans l'habitude du fourrage de campagne. Il n'a depuis été consulté sur rien, du moins il n'a eu aucune influence; je ne serais point étonné qu'il se retirât sur ses terres, et il est impossible de s'exagérer le tort que cette profession de foi tacite ferait au roi et à son Gouvernement.

Encore trois mois d'un pareil régime, et il n'aura plus rien à perdre en fait de considération, du moins intérieure. Tous les symptômes de la putridité se manifestent; Rietz escroc, cupide, conseiller Bonneau, g... avoué au point que le roi, étant prince de Prusse, allait coucher avec lui chez sa femme (c'est-à-dire chez sa maîtresse, à lui prince de Prusse); Rietz, en un mot, le plus vil et le plus corrompu des hommes, conduit la maison du roi et a grande part à la faveur aulique; sur quoi il faut noter qu'il est très susceptible d'être acheté; mais il coûterait cher; car il est avide

et prodigue, et sa fortune est à faire, si jamais la France avait besoin de diriger le cabinet de Berlin; aussi longtemps que le roi y sera quelque chose, Rietz et le prince Frédéric de Brunswick sont les deux hommes qui se laisseront amorcer.

Une anecdote du très bas genre, mais caractéristique pour qui connaît le pays, est celle-ci. On a donné ordre aux danseurs italiens et français de danser deux fois le semaine au théâtre allemand. Le but de cette injonction bizarre était de dégoûter cette espèce de gens assez chers et d'avoir un prétexte pour les renvoyer. Ils ont été bien conseillés et ils danseront. Mais voilà l'esprit d'astuce qui préside à l'Administration. Elle traite les affaires comme le théâtre.

J'apprends à ce moment que M. de Heinitz, ministre d'État, homme médiocre, mais laborieux, a écrit au roi une lettre dont voici à peu près le sens : « Étranger ne possédant point de terres dans vos États, mon zèle ne peut être suspect à Votre Majesté. En conséquence, je dois lui déclarer que la capitation projetée lui aliénera le cœur de ses sujets, et prouve que les nouveaux régisseurs de ses finances sont encore bien peu versés dans la chose publique. » Le roi lui a dit deux jours après : *Je vous remercie*, et n'est entré dans aucun détail. Les demi-volontés n'excluent pas l'opiniâtreté; mais l'opiniâtreté est loin d'être la volonté. Je ne serais pas étonné que l'on laissât la Compagnie du Tabac telle qu'elle était. La considération du gouvernement deviendra ce qu'elle pourra.

C'est une tentative du même genre que celle de M. de Heinitz, qui a produit la dernière promotion militaire et la défaveur du général Moëllendorf. Il a écrit avec une dignité respectueuse, mais ferme, contre la nomination du comte de Brühl, et a prié le Roi de marquer moins d'indifférence pour l'armée; remerciement vague, accompagné de ces mots : *J'ai promis cette place depuis un an et demi*; et le surlendemain dix-sept majors! Mais c'est depuis que la froideur pour le général a pris quelques nuances de plus, et que les

égards ont été mis à la place de la confiance. Au reste, la lettre n'est pas approuvée; on trouve qu'il fallait réserver ce coup de vigueur pour une occasion où il ne parût pas personnellement intéressé; or c'est lui que semblait regarder la place de gouverneur.

Le duc de Weimar va faire une chasse au loup très fastueuse sur les frontières de la Pologne. On ne concilie pas les préparatifs de cette partie de plaisir avec les projets et les rites d'économie. Douze cents paysans sont commandés; on a envoyé soixante chevaux, huit voitures ou fourgons, les maîtres des forêts, des gentilshommes, des chasseurs, des cuisiniers, pour cette course qui doit durer six jours.

Au reste, je suis maintenant à peu près sûr et que ma seconde version relativement à M^{me} de Voss est la vraie, et que la reine s'est amadouée. Le roi ne fut jamais mieux avec elle; il la voit beaucoup depuis huit jours; il paye ses dettes; il lui a donné un concert; probablement elle a fait de nécessité vertu. Il paraît clair que cette liaison du roi dérange beaucoup le plan des administrateurs visionnaires. La famille de M^{me} de Voss veut profiter de son élévation, et ses conseils n'ont rien de commun avec les favoris actuels. Bischoffswerder, bien loin de gagner du terrain dans son esprit, en perd. En un mot la révolution peut venir de là. La chose publique y gagnerait-elle? C'est ce qu'il est impossible de déterminer. On ne peut que tourner de ce côté le télescope, ou plutôt le microscope; car en vérité nous sommes dans le règne et le pays des infiniment petits.

Post-scriptum annoncé dans le corps de la lettre.

L'adoption des monnaies en Pologne était ci-devant comme il suit. Le marc, poids de Cologne d'argent fin, se monnayait à 13-3 roubles ou 80 florins de Pologne.

Quant aux monnaies d'or, il n'y avait que le ducat de Hollande qui avait une valeur dénommée, savoir :

Aux caisses royales, ils étaient pris pour 16 3/4 kreutzers. Dans le public pour 18 kreutzers, l'un et l'autre taux stipulés par décrets des Diètes.

A la Diète de 1786, le ducat a généralement été élevé à 18 kreutzers pièce.

Le taux de l'argent ne peut par conséquent plus se soutenir, et l'on assure qu'il a été résolu qu'on monnayerait à l'avenir le marc fin à 14 roubles, ou 84 florins.

Mais ceci ne pourra pas se soutenir davantage; car, si Berlin monnaie à 14 roubles, la Pologne sera obligée de supporter, à valeur égale, de plus grands frais de transport.

Dans les conjonctures actuelles, on pourrait donc tirer avec avantage des ducats à 3 roubles de la Pologne, si le taux de l'argent est à 14 roubles.

Mais si la valeur relative de l'or baissait comparativement à celle de l'argent, on pourrait y acheter avec bénéfice de l'argent.

En général, il me semble que les opérations récentes sur l'or doivent faire penser à l'argent, surtout en Espagne, si elle persiste dans la folie, qu'elle partage avec presque toute l'Europe, de vouloir avoir deux monnaies et retirer son or.

Deuxième post-scriptum. — Le roi suivi d'un seul laquais, et très enveloppé, s'est rendu au magasin de blé et à celui des pailles; il s'est enquis des soldats qui y travaillent, de ce qu'ils gagnaient. — « Cinq gros. » — Un moment après il fait la même question aux préposés: « Six gros. » — Trois soldats en confrontation, et la fraude prouvée, un bas-officier et trois soldats ont été chargés de conduire ces deux hommes à Spandau. Prison civile, et leur procès; le fait serait très louable. Il sort le soir presque seul et s'adonne à des minuties de commissaire de quartier. Voilà du moins trois fois que cela lui arrive. Quelques entours croient qu'il veut imiter l'Empereur. Après ce qui s'est passé entre eux, ce serait peut-être là le symptôme le plus critique d'incapacité absolue.

Faut-il croire à ce messenger secret venu de Courlande pour rappeler M. de Noidé, ou n'est-ce pas une habile invention de Mirabeau, qui, las de n'obtenir aucune réponse pour son secrétaire, cherchait un nouveau moyen de lui faire obtenir le congé qu'il avait tant de fois sollicité?

Le post-scriptum relatif aux monnaies et au taux de l'argent était destiné au banquier Panchaud, ami de Talleyrand; ce qui prouve encore une fois que Mirabeau avait reçu l'ordre de traiter aussi bien les matières financières que les matières politiques.

Trenck conteste absolument le mariagemorganatique de Frédéric-Guillaume et de M^{me} de Voss, appelant ces renseignements « des mensonges et des contes en l'air ».

L'anecdote relative aux Rose-Croix avait été supprimée de l'*Histoire secrète*. Je la rétablis *in extenso* avec ses curieux détails. L'indignation de Mirabeau contre les sociétés secrètes semblerait indiquer qu'il ne faisait point alors partie de la franc-maçonnerie.

Trenck déclare qu'il ne défendra pas Rietz; mais il sait que son épouse, « ancienne maîtresse du Roi, loin d'avoir fait du mal à personne, a fait au contraire beaucoup de bien et que le souverain, qui a eu la femme pour ami, le mari pour confident de ses égarements dans la fougue de sa jeunesse, peut bien répandre sur celui-ci quelques grâces et quelques largesses, sans encourir le reproche de prodiguer le Trésor public ». On voit par cette citation que Trenck avait de singuliers ménagements pour un roi, dont il était obligé cependant de reconnaître lui-même les tristes faiblesses.

A cette même date, 2 décembre 1786, se place une curieuse lettre de d'Esterno à Vergennes.

L'ambassadeur de France rapporte une conversation du prince Henri. Il dit « qu'il espérait partir de Rheinsberg, le 1^{er} d'octobre, pour les provinces méridionales de France, où il demeurerait jusqu'au mois de janvier, et qu'alors, si le roi, comme il s'en flattait, voulait bien lui en donner la permission, il irait à Paris, où il demeurerait aussi longtemps que ses finances le lui permettraient; que si sa présence avait quelque inconvénient, il s'abstiendrait d'aller à Versailles, quelque attachement il eût pour la personne du Roi et qu'il eût mis dans son plan de passer en France la plus grande partie de sa vie, autant que ses finances le lui permettraient. » Voilà la clef et le motif de ce grand attachement du prince Henri pour la France, où l'on peut dire qu'il existe en imagination, ne croyant pas qu'il y ait de bonheur en aucun autre lieu du monde. J'ai répondu par compliments, sans prévenir ce prince que son projet pourrait trouver un obstacle inattendu par le voyage que son neveu y médite.

« La conversation s'est tournée ensuite sur le voyage de M^{me} Joly de Fleury, objet de tous les discours de Berlin. J'ai vu avec surprise que le prince Henri faisait des vœux pour qu'elle réussisse à s'emparer du roi son neveu, « à qui, disait-il, une maîtresse française et femme d'esprit donnerait de l'énergie ». Il m'en a conté des détails qu'il n'a pu tenir que du comte de Mirabeau dont il emploie des expressions. Ce comte n'a pas quitté d'un pas cette femme, qui certainement a reçu des instructions pour son voyage, et j'avoue que je suis forcé de conjecturer que ce beau projet a été conçu entre le prince Henri et le comte de Mirabeau. C'est un moyen que le premier aura imaginé pour

repandre de l'autorité, et en voici un autre qu'il m'a confié dans la même conversation.

« Vous savez que le prince Henri a été l'auteur du partage de la Pologne et que, loin d'en rougir, il s'en fait gloire, disant que cette couronne n'est pas héréditaire, que les peuples détachés sont plus heureux qu'auparavant et que, par conséquent, son projet n'a fait de tort à personne. C'est dans ce même principe d'équité qu'il m'a glissé doucement que les cours de Vienne et de Berlin pourraient s'entendre pour s'emparer des évêchés d'Allemagne après la mort de ceux qui les possèdent aujourd'hui, que l'on y mettrait des évêques qui ne seraient qu'ecclésiastiques et non princes, et surtout que la France n'avait aucun intérêt à l'empêcher. J'ai répondu que la France était garante du traité de Westphalie, qui avait fixé l'état de l'Allemagne et que les traités étaient une chose si sacrée aux yeux du Roi que l'on maintiendrait, par tout ce qu'elle aurait de moyens, l'intégrité de celui-ci. « Il n'en faut donc plus parler », m'a dit doucement le prince Henri (Affaires Étrangères, Prusse, vol. 205).

LETTRE LIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

5 décembre 1786.

La nouvelle des intrigues que veut réveiller l'Empereur aux Deux-Ponts, et que notre cabinet a donné ici, paraît avoir produit un très bon effet sur le Roi, malgré ceux qui s'écrient: *Ne crede Teucris*, adage devenu le mot de ralliement du parti anglais, hollandais, antifrçais, etc., etc. Eh! puissions-nous nous conduire toujours de manière à ce qu'ils n'aient jamais que cette injure à nous dire! Quoi qu'il en soit, cette découverte déjouera probablement l'Empereur ici et là. Il est bien maladroit à lui de ne pas avoir laissé aggraver davantage la torpeur qui sera le produit infailible de l'ennui du travail, ou du chaos du rien faire. Mais je laisse ces branches extérieures à vos ministres qui en ont le fil; comme je n'ai su cette nouvelle que par la voie qui m'apprend toutes les autres; que M. d'Esterno ne m'en a pas dit un mot; qu'il eût été maladroit et peu décent de questionner beaucoup sur une chose que je devais savoir

et qu'ainsi je me suis contenté de l'annotation vague de notre loyauté, je ne la sais, et je ne la saurai probablement pas dans tous ses détails. Vous sentirez peut-être, à cette occasion, combien il serait important que je fusse mieux instruit de chez vous. Mais au moins conviendrez-vous que je donne tout ce que je puis et dois donner, quand je trace la carte intérieure du pays, puisque je n'ai pas la clef de la politique extérieure, qu'assurément je ne néglige pas, lorsque le hasard m'offre des chances.

Krantz, faiseur de libelles, et chassé du pays par Frédéric II, pour avoir volé une caisse et vendu un cheval trois fois, est rappelé avec 800 écus de pension. Le roi écrit à M. de Hertzberg pour le placer. Ce ministre répond que cet homme est plein de talents et fort estimable; mais qu'il est trop peu discret pour pouvoir être employé dans les Affaires Étrangères. Le roi le propose au ministre de Werder, qui répond que cet homme est très intelligent, très capable; mais que chez lui se trouvent des caisses et qu'ainsi Krantz n'y peut entrer. Enfin le roi place l'illustre Krantz, partout loué et partout refusé, auprès des États du pays qui lui donnent 800 écus pour ne rien faire.

Le ministre de Schulenburg, après avoir demandé deux fois sa démission, l'a enfin obtenue, et sans pension; cela est dur, mais cet ex-ministre est adroit. C'est à la première branche, qui a été retranchée de son département, qu'il a remis tout le fardeau. S'il a un moyen de revenir, c'est bien celui-là. Vous savez au reste ce que c'est que cet homme: de l'esprit, de la facilité, de la sagacité pour le choix de ses coopérateurs, indifférent sur les moyens, vain dans la prospérité, hors de lui dans l'infortune qui le déjoue à son gré, serviable, susceptible d'affection, croyant aux amis, après avoir été quinze ans ministre de Frédéric II; il s'était regardé comme inébranlable, parce qu'il était nécessaire; il espère maintenant que la force des choses surmontera l'intrigue qui est parvenue à l'écartier. Peut-être se trompe-t-il; car enfin on trouve longtemps des faiseurs,

quand on n'est pas difficile sur le choix, et que la chose n'est pas de soi-même hors de la portée commune. Si les Rois voulaient un Newton, il faudrait bien qu'ils prissent Newton, ou que la place fût vide; mais qui ne se croit pas capable d'être ministre? Et de qui peut-on démontrer qu'il en est incapable?

On m'assure de bon lieu que le comte de Hertzberg regagne de la confiance. Il a plié devant les nouveaux agents qui ont eu la faiblesse de réchauffer le roi, parce qu'enfin M^{re} de Voss est la nièce du comte Finck, et que la famille, ne pouvant tirer parti de son élévation, qu'en culbutant ceux qui entourent le roi, et qui n'ignorent pas que la belle les déteste, il faut bien lui opposer quelqu'un. Encore une fois, si la demoiselle a de l'étoffe, c'est de là que viendra la révolution que plus ou moins d'adresse hâtera ou reculera. Quoi qu'il en soit, M. de Hertzberg a conseillé au comte de Goertz de se ranger du côté de M. de Rayneval, de la prudence duquel il a fait au roi le plus grand éloge.

Nouvelle bévue dans le régime militaire. Tous les premiers lieutenants sont faits capitaines, et les capitaines soit en pied, soit en second du régiment des gardes, sont nommés majors. Je ne vois que la chancellerie de guerre qui gagnera à cet arrangement. On disait que le roi veut payer ses dettes personnelles (dont, par parenthèse, on élude plus que jamais la liquidation), avec le produit des patentes d'officiers, et les diplômes de comtes, de barons, de chambellans, etc.

On avait présenté au roi le projet de la capitation, comme une espèce d'abonnement volontaire, au-devant duquel le peuple irait de lui-même. Mais, averti de la sensation qu'avait occasionné ce projet, ébranlé de la rumeur, échauffé par la lettre de M. de Heinitz, il a dit à M. de Werder: « *Il ne faut pas se mêler de ce qu'on n'entend pas* (notez bien que c'est à son ministre des Finances qu'il parle); *il fallait consulter Lannay* » (dans les liens d'une Commission),

M. de Werder s'est excusé comme il a pu, en disant que le plan n'était pas de lui (en effet, il est de Beyer), comme s'il ne se l'était pas approprié en l'approuvant.

Le Directoire général, cette espèce de Conseil d'État, où le roi n'assiste jamais, a projeté des remontrances sur l'inactivité humiliante dans laquelle on le tient; mais M. de Welner s'y est opposé, laissant entrevoir l'invincible répugnance de Sa Majesté pour toute espèce d'avis. Elle naît de l'idée bizarre que ceux qui lui en donnent ont sans doute adopté le sentiment de son oncle sur sa capacité. Il ne sait pas qu'on ne hasarde guère de conseiller, parmi les grands, que ceux qu'on estime.

En attendant, toujours même faveur aux Illuminés, dont la conspiration a été dénoncée par le grand personnage que je vous indiquai dans ma dernière au général Moëllendorf, intime ami du frère de M^{lle} de Voss (homme estimé par son caractère moral, obscur d'ailleurs, du moins jusqu'ici, mais qui probablement jouera bientôt un rôle), afin qu'il effraie sa sœur et par elle le maître sur les attentats d'une secte qui sacrifiera qui elle ne dominera pas. Biester, le même qui a reçu tout au moins l'insinuation d'épargner les visionnaires, a, relativement à eux, un procès qu'il perdra, dit-on. Il a accusé de catholicisme un M. Starck, professeur de Iéna, personnage célèbre par le don de persuader autant que par l'esprit et les connaissances; né luthérien, ministre luthérien, et professant à découvert le catholicisme, il n'en intente pas moins une action criminelle à Biester pour l'avoir dit et le somme de prouver sa calomnieuse assertion. Sous Frédéric II, on n'aurait jamais entendu parler d'un semblable procès. Au reste, le Starck a publié récemment un livre intitulé *Nicaise*, dans lequel il attaque la franc-maçonnerie. Elle réplique par un ouvrage intitulé *Anti-Nicaise*, où l'on trouve des lettres authentiques de plusieurs princes, entre autres du prince Charles de Hesse-Cassel et du prince Ferdinand de Brunswick, qui prouvent très bien ce qu'on saurait quand on a causé avec

lui, — ne connût-on pas d'ailleurs ses faiseurs Bauer et Wetsfall, — qu'un grand général, ou plutôt un général renommé, peut être un bien petit homme.

Les états de dépense sont enfin dressés. Il en résulte que le roi pourra augmenter son trésor de 2 millions d'écus, et réserver encore une somme assez considérable pour ses plaisirs ou ses affections. On suppose au reste dans ce calcul que la recette rendra, comme les années précédentes, ce qui est au moins douteux. Une opération paternelle est d'avoir déchargé les gens de la campagne du logement gratuit de la cavalerie, et de la nécessité de fournir les fourrages à très bas prix. Cette opération coûte au Roi 270.000 écus annuels; mais elle était de première nécessité; c'est une suite du plan Moëllendorf pour l'abolition du *verd*.

Les manuscrits du feu roi ont pour éditeur un M. Moulinès, dont je vous ai donné autrefois le signalement politique, et qui, littérairement parlant, est sans goût, sans tact, sans connaissance approfondie de la langue; mais il est ami de Welner, de ce Welner à qui le roi envoie le matin à sept heures les lettres et requêtes de la veille, et qui va en rendre compte ou plutôt en décider avec le roi à quatre heures; car les ministres reçoivent les ordres et ne donnent pas de conseils; de ce Welner qui a le bon esprit de refuser le titre de ministre, et qui ne veut être que directeur des bâtiments, mais dont toute la Cour lèche déjà les traces. Ces manuscrits vont être imprimés en dix-huit volumes in-8°. Les deux morceaux les plus curieux sont l'*Histoire de la guerre de sept ans*, et *Mémoires de mon temps*. Dans le premier écrit, Frédéric a plutôt raconté ce qu'il aurait dû faire que ce qu'il a fait, et cela même est un trait de génie; il loue ou excuse à peu près tout le monde et ne critique que lui.

Le marquis de Lucchesini, qui avait été non l'ami, non le favori de Frédéric, mais son écouteur, est très piqué, sans le dire, du choix de Moulinès. Il a demandé un congé de six mois pour voyager chez lui, et sans doute il ne

reviendra pas. Comment n'a-t-il pas senti que sa considération personnelle devenait immense, s'il eût quitté la Prusse huit jours après la mort du roi, avec cette unique réponse à toutes les offres qui alors lui auraient été faites : « Je n'ai ambitionné qu'une place que tous les rois de la terre ne peuvent ni m'ôter, ni me rendre, celle d'ami de Frédéric II? »

On a donné deux successeurs au comte de Schulenburg; car, si le roi de France a quatre ministres, il en faut vingt à celui de Prusse. L'un est M. de Moschwitz, homme de justice, dont on ne dit ni bien ni mal; l'autre est un comte de Schulenburg de Blumberg, beau-fils du comte Finckestein. Il a des connaissances, une ambition sombre et ardente, un caractère moral suspect; studieux, intelligent, appliqué, c'est assurément un sujet capable; mais on le soupçonne de manquer d'ordre, d'avoir plus de chaleur de tête que d'activité, plus d'idées à lui que de dextérité pour les amalgamer à celles des autres et les faire réussir; il n'a d'ailleurs aucun usage des affaires et est absolument étranger aux spéculations de banque et de commerce, c'est-à-dire aux principales branches de son département.

Premier P.-S. — Le roi, qui paie les dettes de son père, a accordé 20.000 écus pour l'entretien et les menus plaisirs de ses deux fils aînés; leur maison est défrayée à part.

Deuxième P.-S. — Je ne croyais pas être si bon prophète. Le frère de M^{me} de Voss a la place de président de Moschwitz: c'est le pied à l'étrier.

Le cours sur Amsterdam est si extraordinairement haut que nulle opération de finance ou de commerce n'expliquant cette crise, je ne doute pas que l'on n'y fasse des remises pour les dettes personnelles du roi. C'est l'avis de Struensee, qui d'ailleurs ne sait rien de positif à cet égard.

Trenck fait observer à propos de cette phrase de Mirabeau : « Le roi veut payer ses dettes personnelles avec le produit des patentes d'officiers », que les subalternes ne payaient rien et que les capitaines ou majors ne payaient que cinq écus pour leurs patentes. « Ainsi, pour arriver à solder 1 million de dettes royales, il aurait fallu nommer cinquante mille majors ou capitaines! »

STARCK (Jean-Auguste de) (1741-1816, page 406, professeur de philosophie et célèbre prédicateur à la cour de Hesse-Darmstadt. Il abjura la religion protestante, puis il y revint. Ses *Entretiens philosophiques* traduits par l'abbé de Kentsinger, en 1818, forment son plus remarquable ouvrage.

LETTRE LIV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

8 décembre 1786.

Vous pouvez compter que trois nuances forment le caractère du roi : la fausseté, qu'il croit habileté; un amour-propre irascible à la plus légère représentation; le culte de l'or, qui chez lui n'est pas tant avarice que passion de posséder. Le premier de ces vices lui donne de la défiance; car qui trompe par système croit toujours être trompé. Le second lui fait préférer les gens médiocres ou bas. Le dernier contribue à lui faire mener une vie obscure et solitaire qui renforce les deux autres. Violent dans son intérieur, impénétrable en public, au fond peu sensible à la gloire, et la faisant consister presque entière à ne pas passer pour être gouverné, rarement occupé de la politique extérieure; militaire par raison et non par goût; inclinant pour les visionnaires, non d'après conviction, mais parce qu'il croit pénétrer par eux les consciences et sonder les cœurs... Voilà l'esquisse de l'homme.

Ses dettes sont ou seront payées avec les résidus des Caisses. Il y avait annuellement une somme assez considérable que le feu roi ne faisait pas entrer dans le Trésor royal; elle était destinée à lever de nouveaux régiments, ou

à augmenter l'artillerie, ou aux réparations des forteresses. Or l'artillerie n'était pas augmentée; on ne levait pas de régiments nouveaux; les forteresses n'étaient pas réparées, et l'argent s'accumulait; il est employé à la liquidation.

Les revenus sont au-delà de 27 millions d'écus, y compris la régie, ou environ 108 millions de notre monnaie. L'armée coûte 12 millions et demi d'écus; l'état civil, 2.300.000; la maison du roi, de la reine et des princes, 1.200.000; les pensions, 130.000. Je ne connais pas en détail toutes les autres dépenses; mais quand on sait, par exemple, que la caisse des Légations n'absorbe que 75.000 écus, et que les suppléments ne vont, l'un portant l'autre, qu'à 25.000 écus (sur quoi je remarquerai que le même objet, en Danemark, coûte 3 millions d'écus; en Russie, ce pays presque étranger à la plus grande partie de l'Europe, 300.000 roubles), il est aisé de comprendre que le résultat de l'excédent annuel de la recette sur la dépense est d'environ 3 millions et demi d'écus.

Les manufacturiers ont présenté une requête pour supplier qu'on les avertisse si l'on méditait quelques changements dans les privilèges accordés par le feu roi ou ses prédécesseurs, afin qu'ils ne fussent pas exposés à faire des approvisionnements ou à contracter des marchés qu'ils ne pourraient pas remplir. Frédéric-Guillaume a répondu par sa parole d'honneur de ne rien changer encore à cet état de choses.

J'ai déjà dit que le roi a voulu faire ministre M. Welner. On assure que celui-ci a refusé. C'est un coup de maître sous beaucoup de rapports, et il n'y perd rien; car on vient de lui accorder une augmentation de 3.000 écus, afin qu'il ait la même pension que les ministres d'État. Non seulement le roi est sans confiance pour ceux-ci, mais il affecte de ne jamais leur parler, si ce n'est au comte Finckestein, oncle de la bien-aimée, ou au comte d'Arnim, mêlé dans les négociations du mariage tant désiré, et trop étranger encore aux affaires pour être soupçonné d'un système. Pas-

ser pour en avoir un sera, du moins pendant quelque temps, l'écueil du nouveau Schulenburg, qui est, au reste, étayé d'un caractère très fort et d'une ambition fort ardente pour le nouveau président, à qui l'on cherche déjà des profondeurs de vue que probablement il n'eut jamais; je le crois peu propre à jouer un grand rôle.

Le sieur du Bosc, devenu conseiller des finances et du commerce, voudrait bien aussi entrer en scène. Il a demandé d'être encore attaché à la régie et l'a encore obtenu, mais sans une augmentation d'égards. Des spéculateurs joignent cet indice à quelques autres pour en conclure quelque diminution dans le crédit de Bischoffswerder son protecteur; cependant le parti des visionnaires ne fait plus que croître et embellir. À dire vrai, la multitude des concurrents pourra nuire aux individus. Un des membres les plus zélés (Drenthal) est arrivé récemment; on n'a plus trouvé de places pour lui chez le roi; mais on l'a mis en attendant chez la princesse Amélie, en qualité de maréchal de Cour, avec la promesse de n'être pas oublié à la mort de cette princesse, déjà finie aux trois quarts.

Un tableau qui peut avancer la connaissance du nouveau souverain est celui des gens distingués à sa Cour. Un vieux comte (Lendorf), doux comme Philinte, serviable comme B..., flatteur déhonté, rapporteur infidèle et calomniateur au besoin. Un prince écolier (Holsteinbeck) fumant sa pipe, buvant de l'eau-de-vie, ne sachant jamais ce qu'il dit, disant toujours plus qu'il ne fait, incessamment prêt à courir à l'exercice, à la chasse, à l'église, au b..., à souper chez un lieutenant, un laquais, ou la Bietz. Un autre prince (Frédéric de Brunswick), connu par les soins qu'il prit pour déshonorer sa sœur et surtout son beau-frère, aujourd'hui roi; libertin sous celui qu'on disait athée; illuminé sous celui qu'on croit dévot, stipendiaire des loges maçonniques (il en reçoit annuellement 6.000 écus), déraisonnant par système, et rendant pour les secrets qu'il arrache un amas de demi-confidences, moitié inventées, moitié inutiles. Une

espèce de capitain insensé (Grothaus), qui a tout vu, tout eu, tout fait, tout connu; ami intime du prince de Galles, favori du roi d'Angleterre; appelé par le Congrès pour en être président, sous la condition de conquérir le Canada, maître à volonté du cap de Bonne-Espérance, seul en mesure pour arranger les affaires de la Hollande, auteur, danseur, voltigeur, coureur, agronome, botaniste, médecin, chimiste, et, par état, lieutenant-colonel prussien avec 700 écus d'appointements. Un ministre (le comte d'Arnim), qui rêve au lieu de penser, sourit au lieu de répondre, discute au lieu de décider, regrette le soir la liberté qu'il a sacrifiée le matin, et voudrait être tout à la fois paresseux dans ses terres et ministre en réputation. Un prince régnant (le duc de Weimar), qui se croit de l'esprit, parce qu'il rencontre des rébus; fin, parce qu'il fait semblant d'étouffer des saillies; philosophe, parce qu'il a trois poètes à sa cour; manière de héros, parce qu'il court à bride abattue contre les loups et les sangliers. D'après de pareils favoris, jugez de l'homme!

Voulez-vous apprécier son goût par ses divertissements? Mardi est le grand jour où il a été goûté les plaisirs de l'esprit au spectacle allemand. Il y a reçu une grande pompe, un compliment dramatique, qui finit par ces mots: « Que la bonne Providence qui récompense tout, les grandes et bonnes actions, bénisse et conserve notre très gracieux roi, cet auguste père du peuple; bénisse et conserve toute la maison royale; bénisse et conserve nous tous. Amen. » Le roi a été si vivement enchanté de cette tournure dramatique qu'il a ajouté 1.000 écus aux 5.000 qu'il donnait à l'entrepreneur, et lui a fait présent de quatre lustres et de douze glaces pour orner les loges. Des sarcasmes sans nombre sur le théâtre français ont accompagné cette générosité.

Grâces militaires: 300 écus de pension au capitaine Colas, renfermé pendant vingt-huit ans dans la citadelle de Magdebourg. Grade de lieutenant général à M. de Borck, gouverneur du roi, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Grâces de Cour: Clef de chambellan, envoyée à cet extravagant baron de Bagge, qui véritablement a remis 100 louis à Rietz, et 40 à celui qui lui a présenté ce don de la munificence royale.

On a insinué à Sa Majesté qu'elle avait mécontenté la bourgeoisie à son retour de la Prusse; l'armée, depuis le premier jour de son règne; le Directoire général, en le rendant nul; sa famille, en étant poli sans confiance; les prêtres, par le projet d'un troisième mariage; les stipendiés, par la suppression de la régie du tabac; la Cour, par la confusion ou le retard des états de dépense; et qu'ainsi il serait peut-être imprudent, quant à présent, d'accepter la statue proposée par la ville de Kœnigsberg dans un moment d'effervescence.

Voulez-vous un indice de ce que devient la considération extérieure? Les Polonais ont refusé passage aux chevaux de remonte, venant de l'Ukraine; vous imaginez bien que ce refus n'a jamais eu lieu sous Frédéric II.

M. de Hertzberg a prétendu avoir reçu des lettres écrites en France contre lui par le prince Henri. Il les a montrées au roi, qui n'a rien répondu. J'ai de la peine à croire qu'il n'y ait pas là une fraude quelconque. Je sais à quelles personnes le prince écrit en France, et, indépendamment de toute bonne foi, M. de Hertzberg ne les intéresse assurément pas. Quoi qu'il en soit, on murmure que MM. de Hertzberg et de Blumenthal vont obtenir leur retraite; que le dernier sera remplacé par M. de Voss, et le premier, qui s'est cru trop nécessaire pour être pris au mot, *par un homme qui étonnera tout le monde* (c'est, à ce qu'on assure, la phrase du Roi). Hertzberg a des connaissances de publiciste et d'archiviste, parce qu'il a une mémoire prodigieuse; il fait un peu d'agriculture pratique; d'ailleurs violent, fongueux, plein de vanité, s'énonçant comme il conçoit, c'est-à-dire avec peine et confusion; désireux, et non capable de faire le bien qui donne de la réputation; vindicatif, plus que haïeux, sujet aux préventions, et même alors aux tours

d'adresse pour desservir; sans dignité, sans séduction, sans moyens. Blumenthal est un caissier fidèle, un ministre ignorant, ambitieux par réminiscence, et, pour plaire à sa famille, plein de respect pour le Trésor royal qu'il met fort au-dessus de l'État, et d'indifférence pour le roi qu'il a plus que négligé, lorsqu'il était prince de Prusse.

On a ôté un impôt sur la bière qui rendait 550.000 écus; il sera suppléé, dit-on, par une augmentation sur les vins; mais les vins sont déjà trop chargés et ne sauraient porter un tel surcroît. Les frais de cette partie de la régie se montent à 20.000 écus; soixante-neuf employés sont congédiés et gardent leurs appointements jusqu'à ce qu'ils soient remplacés.

Premier P.-S. — Le comte de Tottleben (Saxon), nommé major dans le régiment d'Ebben, y a été précédé par une lettre qui porte qu'on l'y envoie pour *apprendre le service*. L'équivoque est plus sensible encore en allemand qu'en français. Le régiment a écrit en corps au roi: *Si c'est pour nous instruire qu'on nous envoie M. de Tottleben, nous n'avons pas mérité et nous n'endurerons pas cette humiliation; si c'est pour s'instruire, il ne peut pas servir comme major*. Les uns prétendent que l'affaire est déjà arrangée; les autres qu'elle aura des suites.

Le capitaine Forcade, qui était autrefois un favori du prince de Prusse, ayant été rappelé il y a un mois au souvenir du roi, celui-ci lui a dit: *Qu'il m'écrive ce qu'il désire!* Forcade a demandé le bonheur d'être à sa suite; le Roi a répondu: *Je n'ai pas besoin d'officiers inutiles; ils ne servent qu'à faire de la poussière.*

Deuxième P.-S. — Je vous ai envoyé par le dernier courrier quelques combinaisons monétaires sur la Pologne; en voici de plus absurdes encore relativement au Danemark.

Le Danemark a adopté, suivant sa loi, le titre de ses monnaies, à 11 1/3 écu pour le marc fin de Cologne, et paie

cependant depuis plusieurs années le marc fin 13 jusqu'à 14 écus donc il n'existe en Danemark aucune pièce de monnaie d'argent, et toutes les affaires se traitent en notes de banque, dont la valeur n'est jamais à réaliser.

Lorsque le mal commença à paraître, Schimmelmann voulut y remédier; il fit frapper des écus espèces, dont 9 1/4 pièces contenaient 1 marc fin, et calcula qu'un écu espèce faisait autant qu'un écu 9 37/100 sols courants *lubs*; le fait eût été certain si l'argent courant avait existé à 11 1/3 pour marc; mais, comme il ne s'en trouvait point, chacun prenait volontiers les écus espèces à 1 écu 9 sols courants; mais personne ne voulant donner 1 écu espèce, pour l'écu 9 sols courants, il en résulta que tous ces beaux écus espèces furent fondus.

Actuellement que le mal est très grand, on veut répéter cette même opération de la manière suivante:

1° On frappe des écus espèces, d'un marc fin 9 1/4 pièce;

2° On crée des notes de banque qui doivent représenter les écus espèces, et qui doivent être réalisées en espèces.

3° On veut fixer par une ordonnance la valeur de ces écus espèces en courant; et, comme on n'a pu se tirer d'affaire au taux de l'écu 9 sols, on a l'intention de hausser le prix.

Si donc le courant actuel du Danemark, c'est-à-dire les notes de banque n'ont point de valeur réelle, mais que leur valeur consiste dans la balance de paiement de ce royaume, suivant qu'elle est pour ou contre le Danemark, cette opération est aussi absurde que la précédente; car, si la banque donne ces espèces contre la valeur idéale du courant, elle se défait de ses écus espèces, lesquels passent au creuset, et l'ancienne confusion demeure telle qu'elle a existé, ou devient peut-être encore plus extravagante par la nouvelle création des notes de banque en espèces, qui ne pourront également pas être réalisées en peu de mois.

Troisième P.-S. — Le nouvel établissement de la Banque d'espèces paraît encore obscur. On veut frapper 1.400.000 écus en espèces pour lesquels l'argent doit être à Altona.

Il y a eu de grands débats dans le Conseil d'État entre le prince d'Augustenbourg et le ministre d'État Rosencrantz; le premier veut que l'espèce soit frappée à Altona, et le dernier en demande la fabrication à Copenhague. On dit que le ministre veut pour ce sujet donner sa démission.

Il doit être créé des notes de banque pour la valeur de ces 1.400.000 écus. Cette banque doit échanger les vieilles notes de banques danoises contre ces nouvelles notes de banque, suivant un taux déterminé.

Si ce taux, comme il est vraisemblable, se trouve au-dessous du cours de change, ce serait un joli jeu d'acheter actuellement des notes de banque pour les convertir ensuite en espèces.

Toute méchanceté mise à part, il est peu de portraits plus incisifs que ceux du roi et de M. de Hertzberg dans cette lettre du 8 décembre, et de tableau plus frappant que celui de la Cour. On conçoit qu'ils aient singulièrement irrité le baron de Trenck, qui les qualifie de « nouveaux outrages ». Il conteste que le roi ait touché à la substance de l'armée. Il affirme que le sieur Dubois n'était plus en place, que M. de Drenthal était dans la même inactivité, que le prince de Holsteinbeck n'avait aucune influence et que Grothaus avait joui de l'estime du grand Frédéric. Il déclare que ce dernier aurait bien pu venir à Paris, se faire justice lui-même des insultes de Mirabeau. Tout ce qui est dit sur le général Borck et sur le baron de Bagge est faux, à ce qu'il paraît. Le comte de Tottleben n'était pas major en 1786; par conséquent il n'a pu aller à cette époque en cette qualité au régiment d'Ebben-Hassand. A la fin de cette lettre, Mirabeau envoyait à l'abbé de Périgord des considérations sur les monnaies danoises, et amené à parler du nouvel établissement de la banque d'espèces en Danemark, il faisait observer qu'on pourrait gagner de l'argent en achetant des notes de banque pour les convertir en espèces, parce que le taux était actuellement au-dessus du cours de change. Ceci démontre encore que les intérêts financiers tenaient fort à cœur à Mirabeau et à ses correspondants. En résumé, M. de Talleyrand ne lui a point pardonné d'avoir publié tous ces détails sans sa permission.

BRUNSWICK (Frédéric de) (1740-1805), page 411, ami des lettres, a traduit du français en italien l'œuvre de Montesquieu sur *la Grandeur et la Décadence des*

Romains et a écrit quelques pièces de théâtre. On l'accusait d'intrigues contre son beau-frère et le prince Henri. Alphonse de Beauchamp cite un rapport de police où il était dit que ce prince « pourrait être un espion nécessaire ».

BORCK (de), page 412, général de cavalerie et surintendant de la maison de Frédéric-Guillaume II, s'occupa vers la fin de sa vie d'économie rurale et laissa la réputation d'un agronome distingué.

SCHIMMELMANN (Ernest-Henri, comte de) (1747-1831), page 413, fut pendant trente ans, de 1784 à 1814, ministre des Finances et du Commerce en Danemark.

AUGUSTENBOURG (Christian-Auguste, prince d') (1768-1810), page 416, de l'illustre maison d'Oldenbourg, d'où est sortie la famille royale de Danemark par Christian I^{er}, comte d'Oldenbourg. Devint prince royal de Suède, le 10 décembre 1809 et était destiné à succéder à Charles XIII. Il mourut empoisonné, le 28 mai 1810, et eut pour successeur le maréchal Bernadotte.

LETTRE LIV bis

L'abbé de Périgord au comte de Mirabeau¹.

Enfin, mon cher comte, vous allez avoir des bulletins bien faits. Nous vous avons fait attendre bien longtemps. Mais vous savez qu'ici l'on ne se décide pas vite. Je vous envoie le congé de M. de Noldé², c'est-à-dire une lettre de son colonel, adressée à M. de Lauzun, qui lui tient lieu de congé. *On est parfaitement content de votre correspondance; on me le répète tous les jours. Le Roi la lit avec beaucoup d'intérêt, M. de Calonne vous remercie de votre exactitude, du soin avec lequel vous rédigez vos dépêches; j'ai fait valoir vos tables statistiques. On a senti tout le mérite de ce travail.*

Je toucherai la semaine prochaine, à ce que me dit Calonne, l'argent dont Jeanneret³ est en avance, et je le lui remettrai; c'est un objet d'une vingtaine de mille livres.

¹ Cette lettre, non datée, doit vraisemblablement être placée entre le 8 et le 12 décembre 1786.

² Voir la lettre LIH.

³ Banquier suisse, créancier de Mirabeau.

On vous recommande d'observer la conduite de l'Empereur; c'est le côté qui inquiète le plus. — Adieu. J'aime bien à vous dire, mon cher comte, que c'est pour la vie que je vous suis tendrement attaché.

C'est pour cette semaine qu'on me fait espérer le bulletin que vous désirez; toutes les semaines vous en recevrez un revu par le ministre. Faites un peu valoir notre traité de commerce avec l'Angleterre, et surveillez sur cet objet les gazettes allemandes.

M. d'Osmond me répète tous les jours d'adresser vos chiffres et paquets à M. de Calonne, qui nous les remettra exactement. Le duc de Lauzun vous embrasse de tout son cœur. La Banque marche bien. Voilà le premier moment où j'y crois complètement. Nos amis vous disent mille choses tendres. Si la Banque se fait, Panchaud sera hors de presse. Je voudrais trouver un moyen de faire un sort à la personne qui vous intéresse. Il est question pour moi en ce moment-ci de l'archevêché de Bourges. *C'est une belle place.* Il y a une administration, et cela donne nécessairement entrée dans les États. L'archevêque est en apoplexie. On ne croit pas qu'il puisse durer plus de quinze jours ou trois semaines; j'ai fait beaucoup d'absences depuis six semaines; j'ai passé assez de temps à Reims chez l'archevêque, c'est ce qui m'a empêché de vous écrire. Mais me voici à demeure à Paris, et j'aurai le plaisir d'être plus exact.

Dans cette lettre si tardive, l'abbé de Périgord se décidait enfin à accorder le congé de M. de Noldé, que Mirabeau avait tant réclamé et lui promettait des bulletins politiques hebdomadaires qu'il avait sollicités fréquemment et avec tant d'ardeur. Si on avait répété « tous les jours » à l'abbé qu'on était enchanté de la Correspondance de Berlin, l'auteur en aurait reçu quelque avantage, ce qu'il fut loin d'obtenir.

Talleyrand lui recommandait d'observer la conduite de Joseph II, ce qui prouve que la mission de Mirabeau avait plus d'importance qu'on ne le croyait. Il l'engageait à faire valoir le traité de commerce avec l'Angleterre, qu'il appelait *notre traité*.

La suite de la lettre montre combien Talleyrand s'occupait et se préoccu-

paît d'affaires d'argent. La banque de Panchaud l'intéressait fort ainsi que l'archevêché de Bourges, qui était « une belle place ». Il est à regretter que l'abbé de Périgord n'ait pas laissé plus de lettres.

LETTRE LV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

12 décembre 1786.

La véritable raison pour laquelle le duc de Weimar est si fêté, c'est qu'il s'est chargé de faire agréer à la reine le mariage de M^{lle} de Voss. La reine en rit et dit : « On aura mon consentement, mais on ne l'aura pas pour rien, et même il coûtera cher. » En effet on paie ses dettes, qui passent 100.000 écus, et je crois qu'elle ne se bornera pas là. Pendant que le roi de Prusse dirige toutes ses pensées vers ce mariage, il me paraît clair que l'Empereur, s'il est capable d'un plan raisonnable, convoite deux femmes, la Bavière et la Silésie; oui, la Silésie! car je ne pense pas que tous les mouvements sur le Danube soient autre chose que le domino de cette mascarade; mais ce n'est pas là où il commencera. Tout me démontre (et croyez que je commence à connaître cette partie de l'Allemagne) qu'il se tiendra sur la défensive du côté de la Prusse et la laissera s'épuiser en efforts, tandis qu'il poussera librement sa pointe du côté de la Bavière; ce n'est probablement qu'après cette immense acquisition qu'il s'occupera des moyens de ravoit la Silésie.

Je dis qu'il poussera sa pointe librement; car de bonne foi, que ferons-nous? Omettons les cent mille et une raisons d'inaction ou d'impuissance que je pourrais alléguer, et supposons-nous agissants, nous prendrons les Pays-Bas, et lui la Bavière? le Milanais, et lui l'État de Venise. Quoi de tout cela sauvera la Silésie? et bientôt après la puissance prussienne?... Les fautes de tous les voisins la sauve-

ront. Il croulera, ce grand édifice de féerie; il croulera, ou son gouvernement subira une révolution.

Au reste, le roi paraît fort tranquille sur les futurs contingents. Il fait bâtir près du nouveau Sans-Souci, ou plutôt réparer et meubler une jolie maison qui appartenait autrefois à milord Maréchal. Elle est destinée à M^{me} de Voss. La princesse de Brunswick a demandé une maison à Potsdam; le roi lui donne celle qu'il habitait comme prince royal et la fait meubler à ses frais. Il est clair que cette princesse moribonde, criblée de la maladie de D... et consumée d'ennui, sera la dame d'honneur de M^{me} de Voss.

D'un autre côté, on a payé les dettes de la Reine douairière, de la reine régnante, du prince royal devenu roi, de quelques complaisants et complaisantes; et, si l'on ajoute à ces sommes les pensions données, les maisons montées, les charges recrées, cela ne laisse pas que d'aller haut. Voilà comme on peut être prodigue sans se montrer généreux! Ajoutez à cet article que le roi a donné à MM. de Blumenthal, de Gaudy et de Heinitz, ministres d'État, chacun un bailliage. C'est une manière de faire un présent d'un millier de louis. A propos du dernier de ces ministres, le roi a répondu à plusieurs employés au département des Mines, qui se sont plaints de passe-droits, que dorénavant il n'y aura plus de rang d'ancienneté.

Il a terminé l'affaire du duc de Mecklembourg, avec quelques légères modifications.

Il a reçu à miracle le général comte de Kalkreuth, celui qui a été l'aide de camp et le principal faiseur du prince Henri, qui s'est brouillé avec lui à outrance pour la princesse, et que Frédéric II tenait éloigné pour ne pas rompre en visière à son frère. C'est un homme de très grand mérite et un officier de première ligne; mais l'affectation avec laquelle le roi l'a distingué me paraît dirigée contre son oncle. Peut-être y entre-t-il aussi de l'envie de se raccommoier avec l'armée. Mais, si M. de Brühl persiste à prendre non seulement son grade qui lui est accordé, mais son rang d'ancien-

neté qui recule tous les généraux, et Moëllendof à la tête, je crois que le mécontentement est irrémédiable. Tout cela est à peu près égal pendant la paix, et peut-être même cela le serait-il d'ici à un an à la guerre; mais, dans un long espace de temps, on recueillera ce qu'on a semé. C'est un étrange calcul que de mécontenter une excellente armée par des faveurs et des distinctions militaires pour une race d'hommes toujours si médiocre à la guerre.

Depuis Charles-Quint, je mets en fait que les Saxons n'ont pas gagné une seule bataille. A celle de Streitenfeld, où ils combattirent avec les Suédois contre les Impériaux, qui s'enfuirent à toutes jambes, l'Électeur en tête; à Keneldorf, avec tous les avantages du nombre et du terrain, ils se sont fait battre par une poignée de Prussiens. A Collin, trois régiments de cavalerie saxonne gagnèrent en effet la bataille; mais ce fut le fruit non de leur valeur, mais de la manœuvre habile du lieutenant-colonel Benekendorf, aujourd'hui lieutenant général, qui s'obstina à ne pas se retirer, et quand le corps du général Kuls en eut bien mâté par un feu de plusieurs heures, il tomba sur lui et le chassa, ce qui ne demanda pas beaucoup d'efforts. Aussi n'ai-je pas prétendu dire qu'il n'y eût pas quelques officiers braves et intelligents au service de Saxe. Il en est deux fort distingués, par exemple, M. Thielcke, capitaine d'artillerie, que Frédéric a voulu et n'a pas pu attirer en lui offrant une place de lieutenant-colonel, et 2.000 écus d'appointements; et le comte de Bellegarde, qui passent pour un des plus habiles officiers du monde. Mais ce ne sont pas ceux-là qu'on attire; on n'a consulté, jusqu'ici dans toutes les préférences saxonnes, que le noble mérite du dévouement à la secte, ou la recommandation de Bischoffswerder.

P.-S. — J'ai oublié de vous dire que M. d'Esterno avait, à ma prière, adressé à M. de Vergennes la proposition d'appeler M. de la Grange. Il serait bien digne de M. de Calonne

de lever les difficultés d'argent que ne manquera pas de faire M. de Breteuil.

Le baron de Trenck, qui était à Berlin, puis à Vienne à cette époque, affirme que Joseph II ne songeait pas à conquérir alors la Bavière et la Silésie, mais ne pensait qu'à un traité de commerce entre la cour de Vienne et de Berlin. Rien ne pouvait le porter à se rendre ennemi d'un royaume qui aurait empêché d'ailleurs ses projets de conquête. Trenck a raison de protester contre la façon odieuse dont l'auteur parle de la princesse de Brunswick.

BELLEGARDE (comte Henri de) (1758-1831), page 421, entra au service d'Autriche sous la Révolution et prit part aux grandes guerres ainsi qu'aux négociations, telles que celles de Léoben et de Rastadt. Il commandait comme feld-maréchal un corps d'armée à Essling et à Wagram. Il était plus théoricien et diplomate que tacticien et militaire.

LETTRE LVI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

16 décembre 1786.

La faveur du général comte de Kalckreuth continue. C'est un objet d'observation ; car, si elle est durable, si l'on tire parti de cet homme profondément habile, si on lui destine quelque place importante, le roi n'est donc pas ennemi de l'esprit ; il n'est donc pas jaloux de toute réputation ; il ne prétend donc pas éloigner tout homme d'un mérite constaté. Les visionnaires n'ont donc pas le privilège exclusif de sa faveur et de sa confiance. Toutes ces inductions sont, je crois, au moins prématurées, et, bien que Kalckreuth ait été jusqu'ici le seul officier de l'armée aussi distingué, bien que lui-même en ait conçu des espérances, bien qu'il soit en première ligne, Moëllendorf s'étant mis à la tête des frondeurs, ce que ne lui pardonnera pas le roi ; Pritwitz n'étant qu'un soldat brave et inconsidéré, ridicule écho de

Moëllendorf ; Anhalt, un insensé ; Gaudy à peu près impuissant par sa grosseur, et terni d'ailleurs par son défaut de valeur personnelle, qui avait fait dire à Frédéric II : *C'est un bon professeur ; mais, lorsqu'il faut que les enfants répètent la leçon, il ne s'y trouve jamais* ; ses autres émules, trop jeunes et trop peu expérimentés pour être ses rivaux ; malgré cela, dis-je, j'ai peine à croire que le principal ressort des distinctions du roi n'ait pas été l'envie d'humilier le prince Henri. Du moins je suis lié avec Kalckreuth, que j'ai passablement conquis aux revues de Magdebourg ; j'ai lieu de croire que je sais tout ce qui s'est passé entre le roi et lui, et je n'y vois non seulement rien de concluant, mais rien qui promette beaucoup.

Le roi maintient sa capitation. Elle sera fixée, dit-on, selon le tarif suivant : Un lieutenant général ou un ministre, ou veuve d'iceux, 12 écus ou environ 48 livres de notre monnaie ; un général major, ou un conseiller privé, 10 écus ; un chambellan, ou colonel, 8 ; un gentilhomme, 6 ; un paysan possessionné dans les bons cantons, 3 ; un demi-paysan (le paysan possessionné a 30 arpents, le demi-paysan, 10), 1 écu 12 gros ; dans les contrées pauvres, un paysan, 2 écus ; le demi-paysan, 1. Le café ne paiera désormais qu'un gros la livre, et le tabac autant. Au reste, le Directoire général a reçu à cet égard un mémoire si fort de choses que, bien qu'anonyme, la lecture légale en a été faite ; après quoi il a été *protocole* pour être envoyé à l'administration du tabac, afin d'en vérifier certains faits. Cette démarche a paru si hardie que quatre ministres seulement ont signé le protocole : MM. de Hertzberg, Arnim, Heinitz et Schulenburg de Blumberg.

Les marchands députés de la ville de Königsberg ont écrit que, si le sel demeurait entre les mains de la compagnie maritime, il était inutile qu'ils vinssent à Berlin ; car ils ne pourraient que porter des doléances, sans savoir que proposer ; on assure, en conséquence, que la Société maritime perdra le monopole du sel. Cette nouvelle est au moins

très prématurée. C'est un article bien important que celui des sels, et Struensée, qui a employé tout son talent à se l'assurer, y a si parfaitement réussi qu'il débite jusqu'à cinq milliers de lasts de sel (28 muids font 9 lasts).

L'Empereur avait affermé à une Compagnie les salines de Wielitzka et mis dans le contrat un dédit de 100.000 ducats. La Compagnie les sacrifia pour résilier le bail. Alors l'Empereur a voulu donner liberté entière au commerce, mais la Société maritime ayant sur ses sujets l'avantage qu'ont des magasiniers sur des regrattiers, ce commerce s'est trouvé réduit à rien. L'Empereur a voulu ensuite faire régir pour son compte, et comme toute régie impériale est ruineuse, il n'a retiré que 80.000 écus d'un objet qui rendait 300.000 au roi de Pologne. On leur a passé le bail. Mais Struensée fait vendre pour 50.000 écus de sel sans profit, même à perte. Et voilà que, pour la seconde fois, la Compagnie fermière de l'Empereur est menacée de faire banqueroute.

Encore une fois comment, si l'on ôte à la Société maritime ses plus fructueux monopoles, donnera-t-elle le 10 0/0 d'un capital de 1.200.000 écus ? Quand un édifice dont le faite est si haut et la base si étroite se trouve élevé, il faut, avant que d'en démolir une partie, bien aviser aux étais que l'on s'est ménagés. Au reste, le roi a déclaré qu'il rendrait tout le commerce parfaitement libre, si l'on trouvait une manière de ne lui faire perdre aucun revenu. Ne voilà-t-il pas un plaisant bienfait ? Je crois entendre dire à un homme couvert d'ulcères : « Je consens à recouvrer la santé, pourvu que vous ne m'appliquiez aucun remède, et que vous ne m'astreigniez à aucun régime. »

C'est une munificence à peu près pareille que celle qui rendra la liberté aux marchandises de France, en leur faisant payer de très gros droits, dont le produit sera appliqué à l'encouragement des manufactures que l'on croira susceptibles de rivaliser avec les étrangers. J'ignore si le roi croit accorder par là un grand bienfait au commerce ;

mais je sais que d'un bout de l'Europe à l'autre la contrebande est devenue un simple commerce d'assurances, à plus ou moins modique prix, selon les circonstances locales, et qu'ainsi un gros droit équivaut à une prohibition.

Le Roi a ordonné un dénombrement de ses sujets, non seulement pour connaître leur nombre, mais leur âge et leur sexe. C'est probablement sur ce dénombrement que porteront les changements projetés dans le militaire, mais on sait combien dans tous les pays du monde les dénombremens sont fautifs. Une opération tout autrement délicate et qui suppose un plan général et une grande fermeté, c'est celle d'imposer les terres nobles. On commence à en laisser transpirer le projet, et les conseillers provinciaux ont reçu ordre de donner des éclaircissements qui paraissent tendre à ce but ; je croirai à une telle révolution quand je la verrai.

Les faits isolés sont moins importants pour vous que la connaissance intime de celui qui gouverne. Tous les caractères de faiblesse se réunissent à ceux que je vous ai décrits tant de fois. Déjà l'on emploie l'espionnage ; on accueille les délateurs ; on se courrouce contre les désapproubateurs ; on éloigne, on repousse les hommes vrais. Les femmes seules conservent le droit de tout dire. Il y avait dernièrement un concert particulier où assistait, derrière un paravent, sa Encke ou Rietz (vous savez que c'est une seule et même personne). On entend du bruit à la porte ; un valet de chambre l'entr'ouvre : il y trouve la princesse Frédérique de Prusse et M^{me} de Voss. La première fait signe de ne rien dire ; le valet de chambre désobéit ; à l'instant, le roi se lève et fait entrer les deux dames. Quelques minutes après on entend assez de bruit derrière le paravent. Le roi paraît embarrassé. M^{me} de Voss demande ce que c'est ; son royal amant répond : *Ce sont mes gens*. Cependant les deux dames avaient quitté le jeu de la Reine pour cette belle équipée. Le roi en plaisantait le lendemain devant une dame du palais, qui dit : *La chose est vraie, Sire ; mais il*

serait à désirer qu'elle ne le fût pas. Une autre lui disait l'autre jour à table : *Mais, Sire, pourquoi donc ouvre-t-on toutes les lettres à la poste ; cela est très ridicule et très odieux.*

On lui disait encore que la comédie allemande, qu'il protège beaucoup, n'était pas bonne. « D'accord, a-t-il répondu ; mais cela vaut mieux qu'un spectacle français qui remplirait Berlin de coquines et corromprait les mœurs. » Vous conclurez de là sans doute que les comédiennes allemandes sont des Lucrèces, et surtout vous admirerez la morale du protecteur des mœurs, qui va souper dans la maison de son ancienne maîtresse, avec trois femmes, et fait de sa fille une complaisante.

Il ne s'occupe pas plus de politique extérieure que s'il ne pouvait lui survenir aucun orage. Il parle avec éloge de l'empereur des Français, toujours en ricanant ; des Anglais avec respect. Le fait est que cet homme paraît rien, moins que rien, et j'ai peur qu'on ne s'exagère les diversions qu'on peut faire en sa faveur. Je noterai à ce propos que le duc de Deux-Ponts nous échappe ; mais il se resserre à la ligue germanique, qui est tellement exaltée qu'elle croit en vérité pouvoir se passer de nous. Dieu sait sous l'étendard de quel chef ils ont acquis cette présomption !

Une anecdote dont vous ne sentirez pas toute la force, faute de connaître le pays, est pour moi vraiment prophétique. Le prince Ferdinand a touché les 50.000 écus qui lui revenaient par le testament du roi, sur une simple ordonnance de Welner, conçue ainsi : « Sa Majesté m'a donné ordre de bouche de faire compter à Votre Altesse Royale 50.000 écus qui seront payés à elle ou à son ordre sur telle caisse, à vue de ce mandat. — WELNER. » Un acquit comptant de 50.000 écus, signé d'un autre que du Roi, est une monstruosité dans l'ordre politique prussien !

Soyez béni si vous faites la banque, car c'est la seule ressource de finance qui ne soit pas horriblement onéreuse ;

c'est la seule machine à argent qui fera recevoir, au lieu d'emprunter difficilement et chèrement ; c'est le seul pilotis sur lequel le ministre des finances puisse, dans les circonstances actuelles, baser son existence. Struensée, qui est plus sur ses étriers que jamais, parce qu'il faut bien qu'il soit le professeur du nouveau ministre, me charge de vous dire que probablement le roi acquerra pour plusieurs millions d'actions, si on veut envoyer à lui, Struensée, une note sur l'organisation de la banque, d'après laquelle il puisse faire son rapport et sa proposition.

A propos de Struensée, avec qui je suis tous les jours plus lié, il me charge de vous dire que le changement à Paris de la commandite pour l'extraction des piastres fera vigoureusement baisser votre change, et voici son raisonnement pour le prouver :

« Les représentations de la banque de Saint-Charles, pour conserver les fournitures de la Cour, sur le pied d'une commission de 10 0/0, ont échoué entièrement. Elle n'a pu les conserver que sur le pied d'une entreprise, et aux conditions proposées par les *gremios*, c'est-à-dire à un intérêt de 6 0/0 pour l'avance des fonds.

« Cette même banque vient de changer de commandite à Paris, pour l'extraction des piastres ; elle a substitué la maison Le Normand à celle de Le Couteux. Comme la première ne jouit pas encore d'un crédit aussi étendu que cette dernière, bien des gens prévoient que la banque espagnole sera dans la nécessité peut-être d'y verser plus de fonds.

« En attendant, celle-ci s'est trouvée dans une détresse extrême. Voulant liquider ses comptes avec la maison Le Couteux et d'autres maisons de France, elle avait besoin d'une somme de 3 millions de livres de France. Pour y satisfaire, elle s'est adressée au gouvernement et a réclamé 60 millions de réaux qui lui étaient dus. Celui-ci ayant décliné, sous différents prétextes, de payer, la banque a déclaré qu'elle se trouvait insolvable et qu'elle allait

rendre sa situation publique. Ce moyen a eu son effet ; le Gouvernement est venu à son secours, et il a donné des assignations pour 20 millions de réaux, payables chaque année. »

Ces particularités tendent à prouver qu'aussi longtemps que le ministre des Finances se montrera contraire à cet établissement il perdra insensiblement toute confiance et crédit.

Mirabeau venait de recevoir la lettre de Talleyrand, car il dit : « Soyez béni, si vous faites la banque », et il l'appelle la seule ressource financière qui ne soit pas onéreuse. Il se fait fort de faire acquérir plusieurs millions d'actions par Struensee, son ami, au nom du roi de Prusse. Il insiste sur ce fait que le ministre des Finances doit se montrer favorable à la banque de Saint-Charles pour obtenir confiance et crédit. Déjà Mirabeau s'était occupé de cette banque.

Le baron de Trenck regrette que Mirabeau loue le général de Kalckreuth, car cet homme si noble et si humain ne méritait pas l'affront d'un éloge de Mirabeau. Il doute qu'il se soit lié avec lui et qu'il lui ait accordé la moindre confiance. Entre autres erreurs, il en relève plusieurs sur la capitation et sur l'impôt des terres nobles. Quant à l'aventure du paravent à la cour, il l'appelle « une espièglerie », un badinage de femmes qui ne pouvait tirer à conséquence. Trenck, parlant de Struensee, dit que c'était un excellent Prussien, très éclairé, très actif.

Il reconnaît à la fin de son commentaire que Mirabeau avait parfois de bons subalternes à ses gages. Je tiens à citer à ce propos ce qu'il en dit lui-même. « Au temps où les affaires de Hollande étaient dans la plus grande crise, M. le capitaine, baron de Heiden, vint à Berlin pour y discuter un plan qui pouvait être à l'avantage, tant des patriotes que de la Prusse. Il en avait parlé au Roi, qui l'avait renvoyé à M. de Goertz. Heiden écrivit sur cela au ministre de Hertzberg et à M. de Welner. Le lendemain, il reçoit une visite de M. de Mirabeau, qui le questionne sur le contenu des lettres qu'il a écrites la veille. Heiden nie M. de Mirabeau lui rend compte mot à mot de ses dépêches. Heiden, très étonné, va trouver le ministre et lui reproche qu'on a divulgué son plan. Celui-ci reste confondu... » Ceci prouve que Mirabeau était parfois bien informé.

KALCKREUTH (Adolphe-Frédéric, général comte de) (1737-1818), page 422, feld-maréchal prussien. Il débuta dans la carrière des armes sous Frédéric II. Il envahit la Hollande en 1787. Il servit en 1792 sous les ordres du duc de Brunswick, et céda Verdun et Mayence aux Français. Il ne fut pas plus heureux dans la campagne de 1806 et fut forcé de rendre Dantzig au maréchal

Lefebvre malgré une vigoureuse résistance. Il mourut gouverneur de Berlin, le 20 juin 1818.

DEUX-POINTS (Charles-Auguste-Christian, duc de), page 426, avait protesté, en 1778, contre la convention conclue entre Charles-Théodore, électeur palatin de l'Autriche, qui lésait ses droits d'héritier présomptif sur la Bavière. Il mourut en 1795. Ses droits passèrent à son frère, qui devint roi de Bavière en 1805.

LETTRE LVII

Mirabeau à l'abbé de Périgord

19 décembre 1786.

Le spectacle que le prince Henri avait promis de donner les lundis a été enfin représenté hier au soir pour la première fois. Le roi y est venu, contre l'attente du prince, et s'y est beaucoup amusé. Je l'ai fort observé, comme vous pouvez le croire. C'est incontestablement la coupe de Circé qu'il faut lui présenter pour le séduire, mais plutôt remplie de bière que de tokai. Une remarque assez curieuse, c'est que le prince Henri s'amusait pour son compte personnel, et n'avait pas la plus légère distraction, soit d'attention, soit de politique. Tous les ministres diplomatiques y étaient, mais j'y ai soupé seul d'étranger ; et le roi qui, en tout, le spectacle fini, a été fort guindé, si ce n'est lorsque les *gueules* du prince Frédéric de Brunswick lui ont arraché un éclat de rire, m'a fait une mine plus que froide. On l'échauffe sans cesse de propos que l'on me prête, et mes liaisons les plus simples lui sont présentées comme offensives pour lui. Certes j'en suis tout consolé. Je ne le note que pour décrire au juste et sans charlatanisme mon état de situation.

Il est vrai que M. de Hertzberg a pensé quitter sa place. En voici l'occasion. Il avait annoncé l'arrangement promis au duc de Mecklembourg, et cependant rien ne s'expédiait. Impatienté, et l'impatience est chez lui toujours brutale, il dit un jour au Directoire général : « Messieurs, il faut aller

plus vite; ce n'est pas ainsi que les affaires s'expédient. Cet état ne peut marcher qu'avec de l'activité. » On a rendu compte au roi de cette apostrophe véhémence; il a vivement grondé son ministre qui lui a mis le marché à la main. M. de Blumenthal a raccommoé les choses, dit-on.

A propos du duc de Mecklembourg, le roi, en recevant ses remerciements sur la restitution de ses bailliages, lui a dit: « *Je n'ai fait que mon devoir; lisez la devise de mon ordre: suum cuique.* » (Les Polonais avaient mis au-dessous, sur le poteau des limites, *Rapuit*. Je doute que Frédéric-Guillaume donne jamais lieu à une pareille épigramme.)

Un fait très remarquable au reste pour l'histoire du cœur humain, c'est qu'à propos de divers retranchements faits à ce duc, sur tout ce qui lui avait été promis, quelqu'un représentant au roi qu'il ne serait pas content: « *Eh bien!* » a dit celui-ci, *il faut lui donner encore le cordon jaune* »; et en effet on le lui a donné hier. De ce moment le glorieux duc a trouvé parfaitement bien l'arrangement des bailliages, et c'est en conséquence qu'il a remercié.

Voulez-vous prendre une idée assez juste de la manière de vivre dans ce noble tripot appelé *la Cour de Berlin*? Faites quelque attention aux traits suivants, et songez que j'en pourrais accumuler quatre cents de cette espèce. — La princesse Frédéric de Prusse a dix-neuf ans; son appartement est ouvert à onze heures du matin. Les ducs de Weimar, de Holstein, de Mecklembourg, tous libertins mal élevés, y entrent et en sortent deux ou trois fois dans la matinée. — Le duc de Mecklembourg racontait je ne sais quoi au roi. Le prince de Brunswick marche assez gauchement sur le pied à un témoin, pour lui faire apercevoir ce qu'il croyait ridicule. Le duc s'interrompt. « — Je crois, Monsieur, que vous vous moquez de moi... » — et il continue son discours au roi; puis il s'interrompt encore: « — Je reconnais, Monsieur, depuis longtemps, votre langue de vipère. Dites devant moi ce que vous avez à dire de moi, je répondrai... » autres propos interrompus; puis... « Lorsque je serai parti,

Sire, le Prince m'habillera joliment. Je prie Votre Majesté de se rappeler de ce qu'elle vient d'entendre. » Ce même prince Frédéric est, comme je vous l'ai tant répété, un chef d'illuminés. Il en disait des horreurs au baron de Knyphausen. « Mais, Monseigneur, lui répond celui-ci, vous passez pour le Pape de cette église. — Cela est faux. — J'ai trop bonne opinion de Votre Altesse pour la croire d'une secte qu'elle désavoue; ainsi je lui promets de dire partout qu'elle méprise trop les illuminés pour en être, et cela rétablira sa réputation... » Le prince bat la campagne et détourne les chiens. — Un courtisan, un grand maréchal d'une Cour demande une place promise à cinq aspirants, je lui dis: *Mais si l'on a des engagements?* — *Cela ne fait rien aujourd'hui*, reprend-il gravement; *on commence depuis un mois à ne plus tenir les paroles données.* — M. Welner, véritable auteur de la disgrâce de M. de Schulenburg, va le voir, le plaint et lui dit: « Vous avez trop de mérite pour n'avoir pas beaucoup d'ennemis. — Moi, Monsieur, dit l'ex-ministre, je ne m'en connais que trois: le prince Frédéric, parce que je n'ai pas voulu placer son chasseur; M. de Bischoffswerder, parce que j'ai renvoyé un de ses protégés; et vous, je ne sais pourquoi... » Welner se met à pleurer, et lui jure que la calomnie s'acharne contre lui de toutes parts. « Les pleurs, lui dit M. de Schulenburg, ne conviennent pas entre hommes, et je ne puis vous en remercier... » En un mot, tout est descendu au petit, comme tout était monté au grand.

On assure que l'on rend la liberté du commerce du sel et de la cire aux marchands de la Prusse. Je ne puis pas vérifier ce fait aujourd'hui. Struensée sera trop occupé pour son courrier; mais, si cela est, la Société maritime qui perd en même temps le café, le tabac, et probablement le bois, ne peut pas soutenir plus longtemps un fardeau de 18 0/0 au moins, qu'aucun commerce suivi ne donne, et que M. de Schulenburg n'a probablement soulevé lui-même, avec des privilèges exclusifs si fructueux, qu'en brouillant les

caisses ; de sorte que les bénéfices d'un objet couvraient le déficit de l'autre.

Quant aux manufactures de soie que l'on parle de jeter à bas, je n'y vois pas le plus léger inconvénient. La gratification annuelle de 40.000 rixdalers (ou 150.000 livres) répandue sur les entrepreneurs de Berlin, jointe à la prohibition des marchandises étrangères, ne leur suffira jamais pour soutenir la concurrence ; et, comme je vous l'ai expliqué ailleurs, les manufacturiers eux-mêmes font la contrebande, laquelle fournit plus d'un tiers des étoffes consommées même dans le pays ; car il est aisé de comprendre qu'on préfère les étoffes plus belles, moins claires et meilleures, à celles que le monopole veut contraindre d'acheter. Ce n'est pas que les matières premières coûtent plus cher au Berlinois qu'au Lyonnais. Il les tire de la même source, et ne paie point le 6 0/0 d'entrée auquel le Lyonnais est assujéti. D'un autre côté, l'ouvrier allemand travaille avec plus d'attention que l'ouvrier français, et sa main-d'œuvre n'est guère plus chère que celle du Lyonnais. Celui-ci reçoit 16 sols de façon pour une aune de taffetas, et celui-là 17 sols 6 deniers pour une pareille longueur de même étoffe, ce qui fait à peine 1/2 0/0 sur le prix de l'étoffe évaluée à 5 livres l'aune de France. Le manufacturier de Berlin a de plus, par une foule de combinaisons locales de commerce que j'ai sévèrement calculées, un avantage de 30 0/0 sur le manufacturier de Lyon, à la foire de Francfort sur l'Oder ; et cependant il ne peut soutenir la concurrence, soit par la faute du Gouvernement, soit par celle de l'ouvrier indigène, ou de l'entrepreneur ignorant. A quoi donc servent ces ateliers ruineux ? Car enfin il n'y a pas moins de 1.650 métiers, tant à Berlin qu'à Potsdam, Francfort et Kœpnic. Mais il s'en faut bien que le produit de ces métiers équivaille au produit d'un même nombre de métiers à Lyon. Un ouvrier berlinois fait tout au plus annuellement les deux tiers de l'ouvrage que fait l'ouvrier lyonnais. Sur ces 1.650 métiers, on peut en compter environ 1.200 de taffetas,

étoffes brochées, velours, etc. ; le reste appartient aux fabriques de gazes, qui produisent annuellement environ 980.000 aunes de Berlin (l'aune de France est un trois quarts de celle de Berlin). Les 1.200 métiers d'étoffes ne produisent environ que 960.000 aunes, ce qui fait en tout 1.940.000 aunes. Tous les métiers réunis consomment environ 114.000 livres de soie grège à 16 onces la livre (vous savez que 76.000 livres pesant d'étoffes emportent 114.000 livres pesant de soie brute). Il se fabrique encore à Berlin 28.000 paires de bas de soie, ce qui consomme environ 5.000 livres de soie grège. C'est principalement à fabriquer des bas qu'on emploie la soie du pays, qui est réellement d'une qualité supérieure à celle du Levant ; mais, dans les États prussiens, on connaît si peu l'art de la filer qu'elle ne peut être employée que difficilement dans les étoffes. Au reste, les fabricants de bas s'en servent avec d'autant plus d'avantage qu'étant à bon marché, et d'une qualité forte, elle forme des bas qui méritent la préférence sur ceux de Nîmes et de Lyon, attendu que dans ces villes on ne se sert que de soie de rebut pour cet objet. On fait annuellement, dans les États prussiens, de 8 à 12.000 livres de soie ; et il s'y trouve assez de mûriers pour en faire 30.000 livres. Il n'y a pas là de quoi établir une concurrence redoutable au roi de Sardaigne.

La Commission a écrit à de Launay qu'elle n'avait plus rien à lui demander ; en conséquence, il s'est adressé au Roi pour avoir la permission de partir, et le Roi lui a répondu : « Je vous ai dit de demeurer ici jusqu'à la fin de la Commission. » Il y a là de part ou d'autre astuce ou tyrannie.

Il fallait que Mirabeau eût réellement conscience de son impunité pour imprimer ce qu'il a écrit ici sur la Cour de Berlin ; et, d'autre part, il fallait que le cabinet de Versailles et la Cour de Louis XVI se sentissent bien faibles pour n'accorder qu'une réparation médiocre à une nation étrangère si maltraitée. Il est vrai que la décadence de la Prusse avait commencé et qu'une partie du tableau décrit par Mirabeau était fait sur des données exactes. On

doit reconnaître que çà et là l'auteur montre une verve spirituelle; par exemple quand il dit que, pour séduire le roi de Prusse, il faut lui présenter la coupe de Circé, « mais plutôt remplie de bière que de tokai ».

Les notes fournies à la fin de la lettre du 19 décembre sur les manufactures de soie à Berlin et leur comparaison avec celles de Lyon sont des plus importantes et rachètent les détails indignes du début. Le baron de Trenck avait cru diminuer l'importance de ces notes en disant que l'auteur les devait à une communication du comte de Hertzberg... Mais qu'importe?

LETTRE LVIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord

23 décembre 1786.

M^{me} Encke ou M^{me} Rietz, comme on voudra la nommer, a demandé au roi de vouloir bien enfin fixer son sort et de lui donner une terre où elle pût se retirer. Le roi lui a offert une maison de campagne à quelques lieues de Potsdam : refus décidé de la belle ; et le Roi à son tour ne veut pas entendre parler de la terre. Il est difficile de dire quel incident produira ce conflit de cupidité et d'avarice. En attendant, la pastorale continue dans toute sa force ; on a donné plusieurs fois *Inès de Castro* au théâtre allemand (d'après la pièce anglaise, et non d'après la nôtre). Au quatrième acte, le prince répète avec ardeur tous les serments de fidélité à la dame d'honneur. C'est à chaque représentation le moment qu'a choisi la reine pour quitter le spectacle. Est-ce l'effet du hasard ? Est-ce intention marquée ? C'est ce qu'on ne peut déterminer d'après le caractère turbulent et versatile, mais non pas très faible, de cette princesse.

Lorsque son beau-frère, le duc de Weimar, est arrivé, le Roi lui a fait l'accueil le plus gracieux, et peu à peu il se refroidit jusqu'à la glace. On conjecture qu'il a mis de la tiédeur ou de la maladresse dans sa négociation avec la reine au sujet du mariage, lequel, au reste, n'est rien moins

que décidé. On achète à Potsdam deux maisons de particuliers ; on les meuble avec toute sorte de magnificence. A quoi bon, si l'on doit épouser ? Ne peut-on pas loger sa femme dans son château ? Notez, à propos de ces arrangements, que le roi envoie en France un sieur Paris, son valet de chambre, pour y payer ses dettes et y faire les emplettes nécessaires à ces maisons nouvellement acquises et consacrées à l'amour.

Au reste, la famille de M^{me} de Voss, qui la pressait, il y a quatre mois, de partir et d'aller épouser en Silésie un gentilhomme qui la demandait, est aujourd'hui la première à dire que l'hymen royal projeté serait ridicule, et même absurde. En effet les suites peuvent en être fort dangereuses ; car, si le dégoût succédait à la jouissance (ce qui s'est vu quelquefois), M^{me} de Voss partirait avec une pension ; au lieu que, dans sa qualité de favorite, elle peut faire rapidement sa fortune, celle de sa famille, et du bien à ses créatures.

Quoi qu'il en soit, c'est à projeter des bergeries pour le séjour de Potsdam que se passe le temps, et l'on pourrait adresser, sinon comme la Hire à Charles VII, ces mots : *Je dis, Sire, qu'il est impossible de perdre un royaume plus gaiement ; du moins ceux-ci : Il est impossible de le risquer plus tendrement.* Mais quelque tranquillité qu'on affecte, il est des démarches et des projets qui, sans alarmer, car le roi certainement est valeureux, occupent. Le voyage de l'empereur à Kherson, la déclaration très brusque et très formelle de la Russie à la ville de Dantzig, le camp de quatre-vingt mille hommes projeté en Bohême pour amuser le roi de Naples, sont au moins des objets de distraction, si ce n'est d'observation ; on doute d'ailleurs que l'impératrice aille en Crimée, Potemkin ne voulant pas la rendre témoin de l'incroyable misère du peuple et de l'armée, dans ce jardin nouvellement acquis.

Le découragement du ministère de Berlin va toujours en croissant. Depuis deux mois le roi n'a pas travaillé avec un

seul ministre. Cela augmente leur torpeur et leur pusillanimité. La décadence de M. de Hertzberg s'achemine et celle de M. de Werder commence. Le roi s'étourdit sur tout cela; jamais on ne porta plus loin la manie de régner par soi-même sans rien faire. On parle de substituer une taxe sur les maisons, à la capitation; je commence à croire que ni l'un ni l'autre de ces impôts n'auront lieu. On veut se rétracter avec honneur, s'il est possible, et les avis des présidents de province en fourniront le prétexte. Il est d'autant plus extraordinaire que l'on se soit acharné à cette capitation que, sous le roi Frédéric-Guillaume I^{er}, on en fit l'essai et qu'il fallut y renoncer dès la seconde année.

L'armée prussienne fait une nouvelle acquisition, dans le genre de celles dont on l'enrichit depuis quatre mois: c'est le prince Eugène de Wurtemberg. Il a commencé par un libertinage excessif; il s'est distingué ensuite dans le métier de *caporal schlag* et en portant la sévérité de la discipline jusqu'à la férocité. Tout cela ne lui faisait pas une grande réputation; il fut à Paris, et se précipita dans le baquet de Mesmer, professa ensuite le somnambulisme et continua par une pratique suivie des accouchements. Ces différentes mascarades accompagnaient et couvraient le véritable objet de son ambition et de sa ferveur, qui est d'accréditer la secte des illuminés, dont il est un des chefs les plus enthousiastes. On vient de lui donner un régiment qui le rapproche de Berlin. Sa fortune ne lui permet pas d'y vivre tout à fait; mais sa position lui permettra d'y faire des courses, et il y sera utile aux Pères de la nouvelle Église. Ardent, singulier, actif, il parle comme une pythonisse; il entraîne par une élocution forte et extatique; des yeux quelquefois hagards, toujours enflammés, une physionomie profondément émue; c'est en un mot un de ces hommes que les hypocrites et les jongleurs mettent en avant avec succès.

23, à midi.

Je viens d'avoir une conversation très à fond et presque sentimentale avec le prince Henri. L'occasion était la prière instante de prendre la place de chambellan, que la retraite du comte de Nostitz laisse vacante; j'ai refusé le plus poliment que j'ai pu. Il en est au découragement le plus complet, soit pour lui, soit pour son pays. Il m'a confirmé tout ce que je vous ai mandé, tout ce que je vous mande. Torpeur dans les opérations; tristesse à la cour; stupéfaction des ministres; mécontentement universel. On projette peu; l'on exécute moins encore. Quand on dit que les affaires languissent, on donne gravement pour raison que le roi est amoureux, et que la vigueur de l'administration tient à la faiblesse de M^{lle} de Voss; qu'il est bien ridicule de suspendre ainsi les affaires de tout un royaume, etc., etc.

Le Directoire général, qui devrait être un Conseil d'État, n'est qu'un bureau d'expéditionnaires pour le courant. Si les ministres font une proposition, on ne leur répond pas; s'ils représentent, on leur donne des dégoûts. Ce qu'ils devraient faire est si loin de ce qu'ils font que l'avilissement de leur dignité occasionne des réflexions désagréables. Jamais on ne produisit plus vite une opinion publique que Frédéric-Guillaume, dans un pays où il paraissait n'en pas exister le germe. Le prince Henri ne voit nul remède aux vices de l'intérieur; mais il n'est pas inquiet pour le dehors, parce que le roi est aujourd'hui tout à fait décidé pour la France, et plus encore sans confiance pour les fauteurs du parti anglais... Prenez bien garde que ceci est la version du prince à laquelle, au reste, je ne suis pas éloigné de croire, si nous ne gâtons pas nos propres chances.

Au reste, ce que les papiers publics annoncent des voyages du prince Henri est sans fondement. Quelques vellétés pour Spa et la France; nul projet arrêté. Une espérance vague, qui ne peut mourir, malgré les coups qu'on lui porte, le retiendra à Rheinsberg; les années se succéderont;

le moment du repos viendra; l'habitude l'enchaînera dans son glacial château, qu'il vient d'augmenter et de rendre plus commode. Joignez à ces différentes causes un caractère nul, une volonté instable comme les nuages, des incommodités fréquentes, et une chaleur d'imagination qui l'épuise. Ce qu'on désire sans succès tourmente plus que ce qu'on exécute avec peine.

On va nommer un second ministre en Silésie. Un seul est une espèce de vice-roi; il est dangereux, dit-on, de voir par les yeux d'un seul. *Divide et impera*. C'est encore à cela qu'ils en sont en politique.

Le prince Frédéric de Brunswick intrigue prodigieusement contre le prince Henri et le duc son frère; on ne sait ce qu'il veut, mais il veut, et cela lui donne une certaine importance envers cette tourbe si nombreuse qui ne conçoit pas qu'un prince méprisable l'est plus qu'un autre homme. Il ne peut être ni durablement utile, ni le moins du monde, soit agréable, soit estimable; mais, dans telle circonstance donnée, il pourrait être un espion nécessaire

Le baron de Trenck affirme que ce n'est pas pour elle que M^{me} Rietz avait demandé une terre, mais pour son fils, le comte de la Marche, « dont le roi s'était déclaré le père, et qui en était tendrement aimé ».

Mirabeau accusait le prince de Wurtemberg d'être visionnaire, et voici ce que Trenck répond: « Moi je ne suis pas éloigné de croire qu'il a des visions et que ses visions ne sont pas fausses. Il dit un jour qu'il avait vu à Berlin le diable sous une forme humaine. Le bruit s'en répand. On le questionne. Il répond: *le voilà!* en tournant le doigt. Vers qui? Vers M. de Mirabeau! »

On peut trouver que l'écrivain français ne traite pas son sujet avec assez de ménagements, mais ce qu'il rapporte, en général, sur la situation de la Cour de Berlin est fondé. Un historien d'une compétence indiscutable en a dit: « Il a marqué d'une touche ineffaçable tous les vices de ce « noble tripot » de Berlin. Sous ce rapport, son fameux pamphlet est une peinture violente, mais vraie¹. »

Il fallait être prussophile comme Trenck pour répondre ainsi au sujet des déportements de Frédéric-Guillaume: « Quant à ce que le roi soit amoureux,

¹ Voir *L'Europe et la Révolution française*, par Albert Sorel, tome I, ch. VII: « la Prusse ».

puisque les opérations n'en vont pas moins, je répète que ce n'est point un mal! » Or, précisément, c'était parce que le roi ne s'occupait que de ses maîtresses, que les affaires languissaient et que la décadence de la Prusse commençait. Le grand Frédéric avait déjà autrefois déploré lui-même « la vie crapuleuse » de son neveu. Mais Trenck n'admet pas cela, et, emporté par une colère folle, il écrit à propos de la réfutation qu'il a entreprise lui-même: « Quand ce livre sera devenu public, je verrai ce que fera le voyageur. Je lui réserve quelques arguments *a posteriori* propres à le convaincre que, lorsqu'on embrasse la cause des honnêtes gens, je suis disposé à les défendre de toutes les manières. » Trenck s'avancé beaucoup en appelant « honnêtes gens » certains courtisans qui faisaient l'indignation des Prussiens eux-mêmes.

WÜRTEMBERG (Prince Charles-Eugène de), page 436, né en 1728, mort le 24 octobre 1793. Il avait été marié en secondes noces à Françoise de Hoherheim. Sa cour était une des plus somptueuses de l'Europe.

LETTRE LIX

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Berlin, 26 décembre 1786.

On parle d'une grande promotion dans laquelle seront compris le prince Henri et le duc de Brunswick, comme feld-maréchaux; mais le premier dit qu'il ne veut pas être feld-maréchal. Il s'est toujours opposé à ce que le duc le fût sous Frédéric II, qui ne voulait pas conférer ce grade aux princes de son sang. Cette alternative de hauteur et de vanité, aidée même de sa ridicule comédie, ne le mènera pas loin. Il compte partir au mois de septembre pour les eaux de Spa, visiter ensuite nos provinces méridionales, et de là se rendre à Paris, où il passera l'hiver. Tels sont ses projets actuels, et c'est une assez grande probabilité qu'il ne fera rien de tout cela.

Le roi a déclaré qu'il ne placerait personne qui eût déjà des fonctions chez les princes. C'est là probablement ce qui a fait sortir le comte de Nostitz de chez le prince Henri. Ce comte est une espèce fort étrange.

D'abord envoyé en Suède, où il se fit le chef de quelques ministres du second ordre, mécontent des lois sévères de l'étiquette, il vécut maussadement dans une place qu'il exerça sans talents. A son retour, il se fit nommer l'un des gentilshommes pour accompagner le prince royal en Russie et oublia de demander son agrément. On le regarda comme un surveillant incommode; on le produisit avec économie; de là humeur, plaintes, murmures. Le feu roi l'envoya en Espagne, où il acheva de dissiper son bien. Les négociants d'Embsen et de Königsberg demandent que les Espagnols diminuent les droits sur je ne sais quelles marchandises. Le comte de Nostitz sollicite, négocie et bientôt écrit *que le nouveau tarif est tout à l'avantage des sujets prussiens*. Le roi fait remercier la cour d'Espagne. Heureusement, le comte Finckestein, qui n'avait pas reçu le tarif, suspend les remerciements. Le tarif arrive. Les négociants prussiens étaient plus chargés qu'auparavant. Fureur du roi, rappel subit de Nostitz; il arrive à Berlin sans son bien qu'il avait dissipé, sans sa considération qu'il avait perdue, sans espoir pour l'avenir. Le prince Henri le recueille dans son palais, asile ouvert à tous les mécontents; il y reste dix-huit mois et s'y montre ce qu'il avait été partout ailleurs : esprit de travers, immoral, plein de disgrâces, ne sachant point écrire, ne voulant point lire; vain comme un sot, colère comme un dindon, étranger à toute espèce de place, parce qu'il n'a ni principes, ni séduction, ni lumières. Tel que le voilà, cet insipide mortel, véritable héros de la Dunciade, sera nommé dans quelques jours ministre pour l'électorat de Hanovre. On dit, pour excuser ce choix bizarre, qu'il n'y a rien à faire dans ce poste; mais pourquoi envoyer un homme là où il n'y a rien à faire?

M^{me} Rietz, celle des maîtresses qui a résisté le mieux à l'inconstance des hommes et aux intrigues de la garde-robe, a demandé modestement au roi le margraviat de Schwedt pour retraite, et quatre gentilshommes pour faire voyager son fils, comme un fils de souverain. Cette hardiesse

n'a pas déplu au roi qui avait été blessé de la demande d'une terre. Il a trouvé sans doute qu'on le respectait beaucoup, puisqu'on lui faisait des propositions si honorables.

Ses anciens amis ne peuvent plus obtenir une minute d'audience; les portes sont d'airain pour eux. Mais un comédien appelé Marron, maintenant aubergiste à Verviers, est venu solliciter sa protection. Il a choisi le moment où le roi montait en voiture. Sa Majesté lui a dit : *Plus tard, plus tard*. Il attend; le roi revient, le fait monter dans ses appartements, cause avec lui un quart d'heure, prend sa requête et lui promet ce qu'il demande... Non jamais, jamais le goût des petites gens ne s'émoussera, et les valets feront tout. Aussi donne-t-on publiquement à Welner le sobriquet de *Vice-roi* ou de *Petit roi*.

Le véritable a écrit au général de la gendarmerie (de Pritwitz) que plusieurs de ses officiers jouaient les jeux de hasard; que ces jeux étaient défendus; qu'il renouvelait les défenses, sous peine, la première fois, d'aller à la forteresse; la seconde, d'être cassés. L'avis et la menace étaient pour le général lui-même, qui a perdu beaucoup d'argent avec le duc de Mecklembourg.

On assure que le duc de Brunswick sera ici du 8 au 15 janvier. Mais Archimède lui-même demandait un point d'appui, et je n'en vois à Berlin d'aucune espèce. On y a des vellétés et pas une volonté, et les vellétés mêmes y sont incohérentes, contradictoires, précipitées. On n'y sait pas, on n'y saura pas délier un chaînon après l'autre, ni surtout mettre la cognée au pied de l'arbre parasite et vorace; car c'est l'agriculture qu'il faut encourager, surtout dès que l'on renonce à pressurer le commerce, dont l'oppression a jusqu'ici fait venir de l'or, grâce à la situation des États prussiens; et comment encourager l'agriculture dans un pays où la moitié des paysans est attachée à la glèbe, comme en Poméranie, en Prusse et ailleurs?

Une grande opération serait celle que je lui ai proposée, de diviser les domaines royaux en petites fermes, comme ont

fait en Angleterre depuis si longtemps les seigneurs terriens. Ce sont là de ces choses qui importent beaucoup plus que tous les règlements de commerce; mais il y a tant d'intéressés au contraire et une si forte habitude de servage qu'il faudrait des têtes, une énergie et une suite dont je ne vois pas même le germe ici pour essayer de ce régime. Il y faudrait aussi plus de lumières qu'il n'y en aura de longtemps, pour croire qu'il n'y a point de ville, point de province qui ne consentit de grand cœur à payer au roi beaucoup plus que ce qu'il en retire de revenu net, s'il voulait la laisser se cotiser pour cet effet, en surveillant pourtant toujours la manière dont se ferait cette cotisation, pour que les magistrats et la noblesse n'opprimassent pas le peuple, et qu'alors tous les sujets gagneraient les trois quarts des frais de perception, et l'affranchissement de toutes les gênes indignes que la législation fiscale d'à présent leur impose. Encore faut-il bien penser que ce n'est pas ici comme chez nous, où le fonds, la masse de la richesse nationale est si grande, grâce à l'excellence du sol et du climat, à la correspondance des parties, etc., etc., qu'on peut faucher d'aussi près que l'on veut, pourvu que l'on ne fasse pas des fourneaux pour brûler la terre; qu'il ne faut que diminuer les frais de perception, et qu'aucun autre allègement n'est nécessaire; que même on peut prodigieusement imposer encore, pourvu que l'on impose bien... Ici, et sauf deux ou trois provinces au plus, la base est si étroite, le sol si infécond, si noyé, si avarié, que c'est à l'autorité tutélaire à faire la plus grande partie de tout ce qui peut réconcilier la nature avec cet enfant disgracié. Il n'y a pas jusqu'à la division des domaines, cette opération si féconde en ressources de tout genre, qui exigerait les plus fortes avances; car les ateliers de l'agriculture sont peut-être ceux de tous à qui les bras suffisent le moins; indépendamment de ce grand point de vue, la *force militaire*, qu'il faut considérer ici où l'on n'a pas des Pyrénées, des Alpes, des fleuves, des mers pour rempart, et où avec six millions de sujets on veut et l'on doit à un certain point avoir deux cent mille

hommes armés. Or il n'y a plus à la guerre que le courage de l'obéissance, et l'obéissance est une idée innée chez le paysan serf; de sorte que la plus grande force de cette armée est peut-être que le lien féodal concoure avec le lien militaire. Indépendamment de cette considération vaste que je développerai ailleurs, ce n'est donc pas le tout que de faire comme tel ou tel seigneur russe et polonais et de dire: *Je vous affranchis*; car les serfs diraient ici comme là: *Grand merci de votre affranchissement, nous n'en voulons pas*, ou même de leur distribuer des terres gratuitement; car ils diraient: *Que voulez-vous que nous en fassions?* On ne peut établir des propriétaires et des propriétés que par des avances, et des avances coûtent; et puisqu'il y a si peu de gouvernement qui sache semer pour recueillir, celui-ci ne recommencera pas. Il ne paraît pas probable que l'aurore de la saine économie politique luisse ici.

Il est à peu près public maintenant que M. le comte d'Esterno part au mois d'avril pour la France. Je laisse à votre délicatesse et à votre justice à prononcer si je puis rester ici le surveillant d'un chargé d'affaires. On pourrait m'en donner en son absence les fonctions que je n'accepterais assurément pas sous un ministre par intérim, et cela n'exigerait même que la simple précaution d'accréditer secrètement; mais, comme on ne le fera pas, vous sentez que c'est une nouvelle et très forte raison pour partir vers ce temps-là. Mon cher maître, ils se connaissent mal en hommes, ceux qui voudraient ne faire de moi qu'un novelliste et surtout ceux qui espéreraient m'y faire consentir tacitement ou non.

P.-S. — Le comte de Masanne, fervent illuminé, est grand-maître de la maison de la Reine. Welner a soupé avant-hier avec elle, à la place d'honneur, c'est-à-dire vis-à-vis d'elle. S'il se livre aux désirs de cette indécente vanité, il sera bientôt perdu.

Le comte de Nostitz, que Mirabeau maltraite si fort, avait laissé vacante a place de chambellan auprès du prince Henri. Mirabeau, comme on l'a vu précédemment dans un passage inédit, prétend que le prince lui offrit sa succession et qu'il la refusa. Cela est très douteux.

Trenck soutient que c'est le duc de Mecklembourg qui a perdu au jeu avec le général de Pritwitz. Il essaie de le dire gaiement. « Tout le monde, dit-il, sait que c'est le duc, qui a été tellement plumé que les ailes lui manquaient pour revoler chez lui. » Par contre, il trouve très justes les observations de Mirabeau sur les cultivateurs des terres prussiennes et sur le tort que l'esclavage des paysans cause à l'industrie. Il était d'avis qu'il fallait supprimer ce triste état de choses; mais il était indispensable de ménager la noblesse prussienne et de protéger ses anciens privilèges. Donc le remède au mal était difficile à trouver: « Quand les circonstances permettront un autre système, quand le paysan pourra sentir qu'un citoyen ne devient libre que pour mettre à profit son application et son industrie, alors il sera temps de lui donner la liberté. » Voilà ce que les seigneurs prussiens appelaient alors « ménager les Révolutions ».

Il paraît, contrairement au dire de Mirabeau, que le comte de Marsanne n'était pas grand-maitre de la maison de la Reine. Celui qui occupait cette place s'appelait le comte Schafgotsch.

NOSTITZ (Jean-Népomucène, comte de) (1768-1840), page 439, général prussien.

LETTRE LX

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

30 décembre 1786.

La journée d'hier est mémorable pour un observateur. Le comte de Brühl, étranger catholique, prenant son rang dans l'armée prussienne, est arrivé et a été installé dans sa place de gouverneur, et la capitation a été intimée. Cette capitation si honteusement respuée, maintenue avec tant d'opiniâtreté, démontrée vicieuse dans le principe, impossible dans l'exécution, stérile dans le produit, annonce tout à la fois la honteuse nullité du directoire général, qui s'y est opposé hautement, et le souverain crédit d'un subalterne qui a résisté à ses chefs. Comment supposer que le roi a été trompé sur l'opinion publique, dans une opération si uni-

versellement blâmée? Comment l'excuser, puisque les ministres même l'ont averti qu'il allait éloigner, peut-être pour jamais, dès les premiers mois de son avènement, le titre de *Bien-Aimé* qu'il a tant désiré? Voilà tout au moins la douteuse aurore d'un règne nébuleux!

La reine n'est pas contente de ce choix de M. de Brühl. Elle ne l'est pas davantage de l'économie de sa maison; aussi recommence-t-elle à refaire des dettes. Elle n'a, pour toutes ses dépenses quelconques, que 51.000 écus. Il est difficile qu'avec une somme aussi modique elle concilie ses besoins réels, ses goûts généreux et ses nombreux caprices. Ses yeux, fermés sur les amours du roi, sont ouverts sur le désordre de son intérieur. Avant-hier il n'y avait point de bois pour les cheminées de ses appartements. L'intendant de sa maison pria celui de la maison du roi de venir à son secours. Le dernier s'excusa sur la petite quantité qui lui en restait. D'où vient cet indécent désordre? De ce que l'état de consommation arrêté par le feu roi suppose la reine et ses enfants à Potsdam. Depuis sa mort personne n'a pensé au supplément nécessaire. Ces anecdotes, si futiles en elles-mêmes, prouvent assez bien à quel point est portée la nonchalance et le défaut de combinaison.

On attendait le comte de Brühl pour monter la maison des princes. Comme il est criblé de dettes et ruiné en sa qualité de noble Saxon, il a fallu que le Roi fit payer une somme de 20.000 écus à Dresde pour satisfaire à ses dettes criardes. On est fort partagé sur son compte. La seule chose dont on convienne unanimement, c'est qu'il est du troupeau des élus (visionnaires), et qu'il joue très bien du violon. Ceux qui l'ont connu, il y a quinze ans, s'extasiaient sur son amabilité. Ceux qui le connaissent de plus fraîche date se taisent. Ceux qui ne le connaissent point du tout disent que c'est le plus aimable des hommes. Son élève sourit quand on le vante... Au reste, c'est, assure-t-on, le grand-duc de Russie qui l'a donné et qui compte le prendre aussitôt qu'il pourra.

Le prince royal vaudra bientôt la peine d'être observé. Ce n'est pas seulement parce que son grand-oncle a tiré son horoscope dans ces termes : *Il me recommencera* ; car il ne voulait peut-être que signaler son mépris pour le roi actuel. C'est par tout ce qu'on annonce en lui du caractère beau, mais disgracieux ; gauche, mais doué de physionomie ; impoli, mais vrai ; il demande le pourquoi de tout ; il ne se rend jamais qu'à un pourquoi raisonnable ; il est dur et tenace jusqu'à la férocité ; et cependant il n'est pas incapable d'affection et de sensibilité. Il sait déjà estimer et mépriser. Son dédain pour son père tient de la haine, et il le dissimule assez peu. Sa vénération pour le feu roi tient de l'idolâtrie et il l'affiche ; peut-être ce jeune homme a-t-il de grandes destinées ; et quand il serait le pivot de quelque révolution mémorable, les hommes qui voient de loin n'en seraient pas surpris.

Launay part enfin, et je crois, grâce uniquement à la peur qu'ont les ministres, ou plutôt Welner, que le Roi, dans un moment d'ennui ou d'embarras, ne le reprenne. On ne lui a donné son congé qu'à condition qu'il abandonnerait 25.000 écus d'arrérages qui lui sont dûs sur son traitement. C'est une escroquerie honteuse. On exige son serment qu'il n'emporte aucuns papiers relatifs à l'État. C'est là de la pitoyable faiblesse ; car que vaut un tel serment ? Il peut vous donner des notes utiles ou plutôt curieuses ; cet homme est d'ailleurs rien, moins que rien ; il ne se doute pas des éléments de son métier il a l'élocution embrouillée, les idées confuses ; en un mot il ne pouvait jouer un rôle que dans un pays où il n'avait ni juges, ni rivaux. Ce n'est pas, au reste, un homme méchant, comme on le dit ; c'est un homme très faible et très vain, voilà tout. Il a fait le métier de bourreau, sans doute ; quel financier ne le fait pas ? Mais où est la justice de demander compte des tortures que le bourreau a exercées en vertu des arrêts dont il était l'exécuteur ?

Il vous prédira des *déficits* dans les revenus, et il n'aura

pas tort ; mais ce qu'il ne vous dira pas peut-être, et ce que je crois très vrai, c'est que les principes d'économie, conservateurs de ce pays, sont déjà sensiblement altérés. Le service est plus cher, les maisons des princes plus nombreuses, l'écurie mieux montée, les mœurs plus élégantes, les pensions plus multipliées, les arrangements plus coûteux, les appointements des ministres étrangers à peu près doublés, etc. La plupart de ces dépenses étaient nécessaires. Le mal est qu'on ne songe pas à augmenter en proportion le revenu, par les moyens lents, mais vraiment productifs, et qu'on paraît ne pas tabler sur les *déficits*, ce qui fera, en dernière analyse, un mécompte immense ; de sorte que, sans guerre, un long règne, qui suivrait le régime actuel, pourrait venir à bout du Trésor. Ce n'est point une prodigalité fastueuse qui exciterait des murmures et contrasterait avec l'avarice personnelle du roi, que l'on doit craindre. C'est un écoulement insensible, mais continuel. Jusqu'ici le mal est peu considérable, et ne frappe personne sans doute ; mais je commence à avoir l'ensemble du pays dans la tête, et je vois cela plus distinctement que je ne le puis dire.

Le feu roi était dans l'usage de donner tous les ans, le 24 décembre, des présents à ses frères et sœurs ; cela formait en masse une somme d'à peu près 20.000 écus ; le roi neveu les a supprimés. Une habitude de quarante ans avait accoutumé les oncles à considérer ces dons gratuits comme une rente ; ils ne s'attendaient pas à donner les premiers l'exemple de l'économie, ou plutôt à en servir. Au reste, fidèle à sa manière de faire des présents, le roi a gratifié du cordon jaune le duc de Courlande. Il est difficile de prostituer plus indignement son ordre.

A cette lésinerie du métal, à cette prostitution de la monnaie morale, on peut opposer des exemples d'une facilité assez prodigue. La maison du Juif Ephraïm avait fait payer à Constantinople 200.000 écus pour le compte du roi, pendant la guerre de Sept Ans. Cet argent était destiné à corrompre quelques Turcs, et le but fut manqué. Frédéric II a

toujours remis le paiement de cette somme. Son successeur l'a fait rembourser hier aux héritiers Éphraïm.

Un Sellier, créancier de cinquante ans du feu roi, qui n'a jamais voulu payer ses dettes de prince royal, demande au roi actuel le paiement d'une somme de 3.000 écus. Il met au bas de la requête : *Payez à l'instant à 6 0/0.*

Le duc de Holsteinbeck va enfin, à Königsberg, commander un bataillon de grenadiers. J'ai peint ailleurs ce prince insignifiant, qui sera jeune homme à soixante ans et ne fera jamais ni mal aux ennemis de l'État, ni bien à ses ennemis particuliers.

Le portrait du prince royal est fait avec beaucoup de soin. On sent qu'il est vrai. La prédiction que Mirabeau fait sur l'avenir de ce jeune prince est à retenir. « Frédéric-Guillaume II, a dit M. Albert Sorel, faillit détruire la Prusse. Frédéric-Guillaume III la reconstitua. Mirabeau, qui avait le flair des révolutions et qui eut, dans les matières d'État, des pressentiments de génie, avait mieux que personne discerné ce qu'il y avait de solide et ce qu'il y avait de fragile dans l'œuvre de Frédéric. Il en avait annoncé la chute, mais il en eut en même temps l'instinct de la rénovation. »

Trenck reconnaissait que le prince royal était un homme fort singulier. Il lui croyait le goût de la guerre et des conquêtes, une grande propension à suivre tout le système du grand Frédéric, et il le disait, lui aussi, destiné à faire époque.

Les renseignements donnés par Mirabeau sur Launay sont curieux. On a dû remarquer ce trait spirituel : « Il a fait le métier de bourreau, sans doute, quel financier ne le fait pas ? »

LETTRE LX bis

L'abbé de Périgord au comte de Mirabeau.

1^{er} janvier 1787.

J'espère, mon cher comte, que vous serez content de ce que contient mon premier bulletin. Voici le fond de ce qu'on désirerait qui fût mis dans les papiers allemands et français qui se distribuent en Allemagne sur la délibération du con-

seil prise le vendredi 29, pour la convocation des Notables du royaume. On est pressé que cela se trouve dans les journaux. Vous ne pouvez trop louer l'objet¹ sur cet objet (*sic*). Il faut le soutenir par communes louanges pour mener à bien cette grande affaire et lui montrer surtout la gloire qu'il va acquérir. Mais comme, pour que des bulletins puissent produire quelque effet, il ne faut pas qu'ils se ressemblent, arrangez comme vous voudrez celui que vous ferez publier, et ne prenez que le fond de celui que je vous envoie.

« La résolution que le roi a prise de communiquer à une Assemblée de notables de son royaume les grandes vues dont Sa Majesté s'occupe pour le bien de son État et le soulagement de ses sujets ne peut qu'être universellement applaudie. La nation verra avec transport que son souverain daigne s'approcher d'elle et s'unir de plus en plus à elle. Rien n'est plus capable de porter jusqu'à l'enthousiasme les sentiments dont elle est déjà pénétrée; rien ne peut donner plus de ressort à son patriotisme. Les Assemblées de Notables ont produit, du temps de Charlemagne, les lois fondamentales du royaume; elles ont été suivies, dans des temps postérieurs, d'assemblées d'États généraux puissants. La dernière Assemblée des notables s'est tenue en 1626. On ne sait pas encore quels seront les objets qui seront traités dans celle qui doit s'ouvrir le 29 janvier prochain; mais on ne peut pas douter qu'elle ne doive s'occuper des objets les plus importants et les plus utiles pour le soulagement des peuples, sa convocation l'ayant elle-même annoncé. Tout autorise à s'en promettre les meilleurs résultats. Jamais nouvelle n'excita plus d'intérêt et avec raison. On dit que la liste est d'environ cent quarante personnes choisies parmi les plus qualifiées et les plus éclairées du clergé, de la noblesse, de la magistrature et des principales villes. Les premiers présidents et procureurs généraux des cours souveraines sont convoqués. »

¹ Le roi.

Le comte Louis de Narbonne, qui compte sur votre obligeance, m'a chargé de vous demander quelques-unes de vos idées sur les questions suivantes :

« On demande, ce que l'on peut supposer naturellement qui arrivera à la mort de l'électeur palatin de Bavière, d'après le testament connu de l'électeur, d'après toutes les dispositions prises par l'Empereur d'accord avec lui. Que diront, que feront les États? Le duc de Deux-Ponts est-il sûr du pays? Pour qui sera le roi de Prusse? Quelles sont les personnes attachées à l'Électeur qui pourraient influencer sur cette grande affaire? N'y a-t-il pas eu des mesures prises d'avance entre l'Empereur et l'Impératrice¹? Ne peuvent-ils penser à un partage tel que celui de la Pologne?

Le mémoire que vous m'avez remis est clair et bon. On pourrait en pousser l'auteur, s'il venait ici. *Vous êtes un avocat excellent, mon cher comte.* M. de la Grange sera content de nous, et nous de lui. Quel âge a-t-il? »

On voit que l'abbé de Périgord traitait Mirabeau non comme un simple observateur, mais comme un chargé d'affaires. La mission d'annoncer dans les journaux allemands la convocation des Notables et de faire louer le Roi de cette mesure était une vraie mission de confiance. On attachait de l'importance aux renseignements de Mirabeau, puisque M. de Narbonne désirait savoir de lui ce qui devait arriver à la suite de la mort de l'Électeur de Bavière². Enfin il appert de cette lettre que Mirabeau avait obtenu le retour de la Grange, ce qui était un grand service rendu à la France.

¹ L'empereur d'Allemagne et l'impératrice de Russie.

² On sait que ce fut le duc des Deux-Ponts qui lui succéda.

LETTRE LXI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Du 1^{er} janvier 1787.

Le roi vient de donner son ordre à quatre de ses sujets. L'un est le garde de son trésor (M. de Blumenthal), ministre fidèle, mais obtus; l'autre est son écuyer (M. de Schwerin) plat bouffon sous le feu roi, homme nul toute sa vie, brouillon, inepte, auquel on a commencé, sous le nouveau règne, par ôter le foin des écuries; le troisième est son gouverneur, âgé de quatre-vingts ans, éloigné depuis dix-huit; sans talents, sans services, sans dignité, sans estime pour son élève; et c'est peut-être la première marque d'un sens droit qu'il ait donnée; le dernier, qui n'est pas encore déclaré, est le comte de Brühl, récompensé ainsi par des décorations à la suite de dons plus effectifs, avant d'être entré en exercice. Quelle prostitution d'honneurs! quelle prostitution, dis-je, car la prodigalité seule est une prostitution!

Parmi les autres grâces, on distingue un prêtre visionnaire, prêchant, effronté, couché sur l'état des gratifications pour 2.000 écus; le baron de Boden, renvoyé de Cassel, espion de police à Paris, connu à Berlin pour voleur, filou, faussaire, capable de tout, excepté de ce qui est honnête, et dont le roi lui-même a dit: *C'est un coquin*, décoré de la clef de chambellan; des pensions sans nombre à des êtres obscurs ou infâmes; les académiciens Welner et Moulinès, nommés directeurs des finances de l'Académie... Toutes ces faveurs annoncent un prince sans tact, sans délicatesse, sans estime de lui-même ni de ses dons, sans soin de sa gloire, sans égards pour l'opinion, aussi propre à décourager ceux

qui font quelque chose qu'à enhardir ceux qui ne font rien, ou pis que rien.

Le mépris public est le digne salaire de toutes ces œuvres. Il point tous les jours davantage. On n'en est déjà plus à cette espèce de stupeur qui le précède. On était d'abord étonné de voir le roi fidèle à la comédie, fidèle au concert, fidèle à son ancienne maîtresse, fidèle à la nouvelle, trouvant des heures pour voir des estampes, des meubles, des boutiques de marchands, pour jouer du violoncelle, pour s'instruire des tracasseries des dames du palais, et cherchant des minutes pour écouter les ministres qui agitent sous ses yeux les intérêts de l'État. Maintenant on s'étonne si quelque sottise d'un genre neuf, ou quelque péché d'habitude n'a pas consumé une de ses journées.

Aujourd'hui ont paru les nouveaux uniformes inventés par le roi. Cet enfantillage militaire, préparé pour le jour où les hommes ont le ridicule usage de se donner en spectacle, confirme l'opinion que le souverain qui y attache tant d'importance à ce genre d'esprit qui fait croire que les parades sont quelque chose. Le cœur vaut-il mieux que l'esprit? On commence à en douter.

Le comte Alexandre de Wartensleben, ancien favori du roi actuel, mis pour lui à Spandau, appelé du fond de la Prusse à Berlin, pour commander les gardes, vient d'être placé à la tête d'un régiment à Brandebourg, et perd à cet arrangement cent louis de pension que lui faisait le roi étant prince royal. Cet officier franc et véridique est étranger à la secte en faveur; et, après avoir languï dans une espèce d'oubli, finit ainsi par un traitement qui n'est ni disgrâce, ni récompense. On prend assez généralement cela pour une preuve déplorable que le roi ne sait du moins ni aimer ni haïr.

On a persuadé à M^{me} de Voss qu'il était plus généreux de défendre une sottise à son amant que d'en profiter. C'est ainsi qu'on nommait publiquement ce mariage qui fût devenu le sujet d'un reproche éternel, lorsque

l'ivresse de la passion aurait été amortie. La belle deviendra donc riche, comtesse, souveraine, peut-être des volontés de son amant, mais non pas son épouse; son influence, au reste, peut amener de grands changements, et, dans un autre pays, rendrait le comte de Schulenburg (gendre du comte Finckestein) ministre principal. Il se conduit très habilement pour s'attacher Struensée, qui lui apprend son métier avec une si grande clarté que le comte croit le savoir. Il a d'ailleurs l'esprit exercé, de l'aptitude au travail, de l'ardeur, de la suite et de l'énergie; aidé de son faiseur, il ne trouvera de difficultés à rien, et c'est là ce qu'il faut à ce roi-ci dont l'âme est faible et lâche, comme il le fallait à l'autre toujours inspiré par le sentiment de la supériorité; on n'en a pas un si grand besoin pour régner sur des Topinambous.

Le mémoire contre la capitation qu'ont signé MM. de Hertzberg, de Heinitz, d'Arnim et de Schulenburg, finit par ces mots: « Cette opération, qui alarme toutes les classes de vos sujets, efface dans leurs cœurs le surnom de *Bien-Aimé*, et glace le courage de ceux que vous avez appelés dans votre Conseil. » Struensée a de son côté fait parvenir deux pages de chiffres qui démontrent les mécomptes qui se trouveront infailliblement dans la perception. MM. de Werder, Gaudy et probablement Welner, s'obstinent, et le roi, qui n'a ni la force de résister au grand nombre, ni celle de reculer, n'ose pas encore prononcer.

Il part le 15 février pour Potsdam, où il se propose, dit-on, de demeurer le reste de l'année, excepté le temps des voyages en Silésie et en Prusse.

P.-S. Le soir. — Le roi a nommé aujourd'hui à l'ordre le duc de Brunswick feld-maréchal. C'est assurément le premier de ses choix qui lui ait fait honneur, et tout le monde a approuvé qu'on eût fait une promotion pour ce prince seul.

2 janvier.

L'envoyé de Hollande m'a jeté dans un grand embarras, et un étonnement qui n'est pas moindre. Il m'a demandé nettement si j'approuverais que l'on travaillât à me faire accréditer pour traiter avec M^{me} la princesse d'Orange à Nimègue. Si me tromper pouvait le conduire à quelque chose, j'aurais pu croire qu'il voulait me faire parler. Mais cette phrase a été accompagnée de tant de détails, tous vrais et de bonne foi, de tant de confidences de tout genre, d'une série d'anecdotes si raisonnées et si décisives, que j'ai pu être embarrassé à expliquer cette espèce de lubie, mais non pas douter de la candeur du ministre. Après cette première considération, j'ai hésité si je vous en parlerais, dans la crainte que l'on ne m'imputât la présomption d'avoir voulu rivaliser avec M. de Rayneval; mais, outre que mon chiffre passe sous les yeux de mon sage ami avant de tomber dans les mains du roi ou de ses ministres et qu'ainsi je suis sûr qu'il ne laisserait pas ce qui pourrait me compromettre inutilement, je n'ai pas cru qu'il pût être de mon devoir de taire une ouverture d'un genre si singulier. Ce que je dois ajouter, me référant d'ailleurs à de plus grands détails après la longue conférence que j'aurai avec lui demain matin, c'est que si la France n'a pas d'arrière-pensée, et ne veut qu'affaiblir le stathouder, de manière à ce que son influence ne puisse plus servir les Anglais, les patriotes ne sont pas, à beaucoup près, aussi simples dans leurs intentions. J'ai la preuve que de 1784 à la fin de 1785 ils ont été en correspondance secrète avec le baron de Reede, et qu'ils ont cessé précisément au moment où le baron leur a écrit : *Faites vos propositions ; j'ai carte blanche de la princesse ; à ce prix, le roi de Prusse vous répondra du prince*. Que M. de Rayneval ne puisse pas réussir; que ce soit une affaire échouée tant qu'on négociera au lieu d'arbitrer (ce sont ses mots, et ils me paraissent remarquables); que l'implacable vengeance du duc de la Vauguion vienne de ce qu'il a osé

être amoureux de la princesse, et en a été éconduit..., c'est ce que je laisse à ceux qui peuvent juger de la vérité de ces allégations. Mais je dois répéter mot pour mot cette phrase du baron de Reede : *M. de Calonne est contre nous, et son ennemi nous tend les bras; cependant que veut-il, M. de Calonne? Être ministre des Affaires Étrangères? Un succès de pacification en Hollande fera mieux pour lui dans ce cas que la continuation des troubles qui peuvent allumer un grand incendie. Je demande catégoriquement réponse à la question suivante: Si l'on prouve à M. de Calonne que le stathouder est revenu de bonne foi à la France, ou, ce qui est la même chose, qu'on l'y liera de force, ne sera-t-il plus contre nous? Ou a-t-il quelque intérêt particulier que nous heurtions? et ne peut-il pas s'en expliquer? Assurément il a quinze et quinze sur M. de Breteuil, que nous avons toujours haï et méprisé. Pourquoi veut-il gâter sa partie?* »

J'ai répondu à tout cela nécessairement un peu dans le vague; je lui ai dit que M. de Calonne suivait certainement, dans les Affaires Étrangères, la ligne de M. Vergennes; que le premier, bien loin de convoiter la place du second, le soutiendrait de toutes ses forces, si, par impossible, il en avait besoin; qu'un contrôleur général ne pouvait jamais désirer que la paix et la politique calme et tranquille; que j'ignorais si M. de Calonne avait, en Hollande, des faiseurs particuliers (c'est un fait que m'a assuré positivement le baron de Reede, et c'est probablement là ce qui lui a fait venir l'idée de me substituer à leur place), mais qu'il me croirait fou si je lui parlais de telle chose, et qu'ainsi, dans le cas très invraisemblable où M^{me} la princesse d'Orange, sur sa parole à lui Reede, serait susceptible de prendre en moi quelque confiance, il fallait qu'elle le fit dire par une voie tout à fait étrangère à moi, par la Prusse, par exemple; mais qu'il était loin de toute probabilité que l'on pût vouloir substituer un homme inconnu dans cette carrière à ce que nous avons de plus réputé. Le baron de Reede a persévéré, ajoutant, au reste, qu'outre que M. de Rayneval ne

pouvait pas rester longtemps là, dans tous les cas on s'entendrait mieux quand la princesse parlerait avec confiance; que la confiance était un sentiment qui ne se commandait pas, et qu'elle n'en aurait jamais pour ce négociateur... Enfin il m'a demandé, sous le plus grand secret, une conférence que je n'ai pas dû refuser, ce me semble, et toute sa conversation m'a démontré bien deux choses : la première, qu'ils croient M. de Calonne entièrement tourné contre eux et le ministre influant dans cette rixe politique; la seconde, qu'ils le croient trompé. Je me persuade d'autant plus que cet aperçu est vrai, qu'il a fort insisté pour que, lors même que je ne recevrais pas des ordres pour me rendre en Hollande, je passasse par Nimègue en retournant à Paris, afin qu'aidé des seuls gages de confiance que je recevrai de lui je pénètre assez dans celle de la princesse pour pouvoir rapporter à M. de Calonne le véritable état de la situation et des bases pour une conciliation solide et sincère. Ce n'est donc pas tant un autre homme que M. de Rayneval qu'ils veulent qu'un autre Coetloury, ou affidé particulier quelconque de M. de Calonne. Je finirai par deux remarques peut-être importantes : 1° Mes sentiments et mes principes de liberté sont si connus qu'on ne peut pas me regarder comme stathoudérien. On veut donc de bonne foi s'accommoder à Nimègue; et le succès de cet accommodement ne vaudra-t-il pas mieux à M. de Calonne que les machinations de M. de Breteuil? Pourquoi ne voudrait-il pas avoir le mérite de cette pacification si elle est nécessaire, et ne l'est-elle pas à un certain point dans la situation politique de l'Europe?

2° La province de Frise a toujours été anti-stathoudérienne; elle commence à se rapprocher du prince. Ne serait-ce pas qu'on a eu la maladresse d'attaquer le stathoudérat sur une ligne hostile pour les provinces, où ni la noblesse ni les régences ne veulent ni ne peuvent vouloir le bouleversement absolu de la Constitution? Et ne se laisserait-on pas entraîner trop loin par la province de Hollande?

Ces deux considérations, que je pourrais appuyer d'un grand nombre de détails confirmatifs, valent peut-être la peine d'être pesées. Je vous enverrai, le courrier prochain, le résultat de notre conférence; mais, si l'on a des ordres ou des avis ou des directions à me donner à cet égard, il est nécessaire de ne pas me faire languir, car ma position envers de Reede est embarrassante, puisque je n'ose ni rebuter ni accueillir des avances qu'assurément je ne provoquai jamais, et que, par la situation bien constatée du cabinet de Potsdam, il était même impossible que je provoquasse, quand même j'en aurais eu la témérité.

Noldé m'a déjà écrit plusieurs lettres de Courlande et m'annonce pour le courrier prochain un chiffre important. Mais le résultat évident semble qu'il est trop tard pour sauver la Courlande; que tout ce qu'il aurait fallu empêcher de prévenir est fait, ou autant que fait, et que les meilleurs médecins ne peuvent que perdre leur temps en traitant des incurables. Le porteur de la lettre qu'a fait partir Noldé est un négociant de Liébau, nommé Immermann, qui a été chargé de négocier un emprunt d'argent en Hollande et ailleurs, mais qui, à ce que l'on dit, n'a eu aucun succès. On pense dans le pays que le duc y a mis des obstacles. La diète de Courlande va commencer en janvier. Il est à remarquer que depuis deux ans il n'y a pas eu de délégué de Courlande à Varsovie.

On croit savoir de bonne part que quatre corps de troupes russes se mettent en marche, pour se rapprocher seulement de la Crimée, dans le temps où l'Impératrice y sera, et ce n'est pas tant pour faire peur aux Turcs que pour éloigner des environs de Pétersbourg et des provinces septentrionales de la Russie et surtout du grand duc, la plus grande et formidable partie du militaire, afin de ne pas même s'exposer à la possibilité de quelques événements fâcheux; car on redoute l'amour sans bornes du peuple russe pour leur grand-duc. (Mais si on a ces terreurs, pourquoi donc ce voyage si inutile qui coûtera 7 à 8 millions de roubles? Si inutile, dis-je, dans vos idées; car dans les miennes

l'Impératrice croit aller à Constantinople, ou elle ne partira pas). Les troupes seront divisées en quatre corps de quarante mille hommes chacun. Les chefs de ces armées seront le feld-maréchal de Potemkim, qui aura le commandement immédiat d'un corps de quarante mille hommes, et la surveillance des autres, qui, sous lui, seront commandés par les généraux d'Elrut, de Michelssohn et de Soltikow. Le prince Potemkim a sous son commandement particulier et indépendant soixante mille hommes de troupes irrégulières dans la Crimée. On se dit à l'oreille, mais universellement, qu'il a le projet de se faire roi de ce pays et d'une bonne partie de l'Ukraine.

Si l'on réunit tout ce que Mirabeau a dit de Frédéric-Guillaume II, on arrivera à constituer un portrait peu agréable. Les touches en sont certainement violentes, mais ce que nous savions de ce prince faible et de sa conduite intime ne dépasse pas de beaucoup les révélations de Mirabeau.

La lettre du 2 janvier, où il est amplement question de négociations à traiter avec la princesse d'Orange, est des plus piquantes. L'histoire de l'envoyé de Hollande et de ses propositions a été arrangée évidemment par Mirabeau, qui voulait se faire un sort diplomatique et fait surtout honneur à son imagination. Mais on ne l'a pas écouté.

SCHWERIN (comte Guillaume-Frédéric-Charles de) (1738-1802), page 451, lieutenant général prussien. Ayant mal manœuvré en 1794 en Pologne, il fut traduit en Conseil de guerre et dégradé.

RAYNEVAL (Gérard de) (1746-1812), page 454, publiciste et diplomate distingué. Il prit part au traité de commerce avec l'Angleterre en 1786. Il fut premier commis aux Affaires Étrangères et correspondant de l'Institut.

SOLTIKOFF (comte Ivan Petrowitch), page 468, fils du célèbre feld-maréchal, gouverneur de Moscou. D'abord gentilhomme de la Chambre, puis officier distingué, devint à son tour feld-maréchal et mourut en 1805.

LETTRE LXII.

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

4 janvier 1787.

J'ai eu ma conférence avec M. le baron de Reede; elle a duré trois heures et demie; et il ne peut pas me rester le plus léger doute sur ses intentions, après les confidences qu'il m'a faites et les pièces qu'il m'a montrées. Il paraît un bon citoyen, constitutionnel par principes, ami de la liberté par instinct loyal et vrai par caractère et par habitude, serviteur de M^{me} la princesse d'Orange par ses affections personnelles, plus qu'il ne l'est de son mari par état, qui voudrait finir ces tumultueux et inquiétants débats, par ce qu'il verrait dans une pacification le bien de son pays, et celui de la princesse dont il a la confiance. C'est aussi un ministre passablement adroit, qui s'est abstenu de faire des avances, aussi longtemps qu'il a présumé que nos ménagements politiques pour la cour de Prusse donneraient un grand poids à l'intervention de cette Cour, et qu'il parviendrait à la décider à parler ferme. Aujourd'hui qu'il sent bien que la considération du cabinet de Berlin est déchuë, et surtout que le roi est désintéressé sur les affaires stathouderiennes, parce qu'il l'est sur tout, il frappe directement à la porte de la conciliation.

Vous pouvez tenir pour infiniment probable: 1^o que la princesse qui, en dernière analyse, décidera du dénouement, du moins en très grande partie, veut s'accorder à un certain point, et se donner à la France, parce qu'elle craint enfin de jouer trop gros jeu pour sa famille; 2^o qu'elle croit

M. de Calonne le ministre influent sur l'esprit du Roi, et l'ennemi personnel de sa maison; 3° qu'on a réussi à lui donner les plus fortes préventions contre sa bonne foi; 4° qu'elle cherche cependant à s'en rapprocher, et qu'elle désire une correspondance, soit indirecte, soit directe avec lui, et un homme impartial et affidé, qui dans le pays ait sa confiance; 5° que non seulement rien n'est moins impossible que de toucher aux règlements sans les modifications desquels il est impossible de réprimer l'influence stathoudérienne; mais qu'ils s'y attendent, en reconnaissent intérieurement la justice, politiquement la nécessité; et que le baron de Reede, en sa qualité de citoyen et des premiers au premier rang, serait fort fâché qu'on n'y touchât pas.

La raison du retour sincère de la princesse d'Orange, qui au reste n'a jamais été entièrement aliénée, c'est qu'elle désespère sérieusement d'être servie efficacement à Berlin.

Celle de son opinion sur l'inimitié de M. de Calonne est uniquement fondée sur son étroite liaison avec le rhingrave de Salm qu'exagère celui-ci, et les propos inconsidérés de M. de Coetloury, qui véritablement passent l'imagination, et que l'on croit l'affidé particulier de ce ministre.

Ses préventions contre M. de Calonne viennent en très grande partie des calomnies d'un certain Vandermey, qui avait formé je ne sais quelle entreprise sur Bergue-Saint-Vinox (pendant que ce ministre était intendant de la province), où il a échoué de manière à coûter plus de 160.000 florins au stathouder, près duquel il a, pour s'excuser, tout rejeté sur la défaveur de M. de Calonne. Ajoutez que toutes les causes de mécontentement, de méfiance et d'animosité sont mises en fermentation par un M. de Portail, l'homme de M. de Breteuil, lequel de Portail blâme également M. de Vêrac, M. de Coetloury, le rhingrave de Salm, M. de Rayneval, le comte de Vergennes... et tout ce qu'on a fait, et tout ce qu'on fait, et tout ce qu'on fera; mais surtout M. de Calonne, qu'il donne pour l'incendiaire des sept provinces, qui ne peuvent être sauvées, ainsi que l'Eu-

rope entière, sans la mansuétude de M. de Breteuil, le doux, le poli, le pacificateur.

Quant au désir de la princesse de se rapprocher de M. de Calonne, cela m'est évident. Le baron de Reede est trop circonspect et trop fin pour avoir fait cette démarche auprès de moi sans être autorisé; et voici probablement la généalogie de ses idées, qui vous expliquera suffisamment peut-être tout cet épisode. Il a aisément su que j'écrivais en chiffres; il est intime ami de Hertzberg. Pour qui chiffrai-je? A qui connaît notre terrain et la marche de nos affaires, ce ne peut être que pour M. de Calonne. Dans quels principes? Le duc de Brunswick, qui a eu force conférences avec lui, ne lui aura pas laissé ignorer que mes vues de ce côté étaient toutes pacificatrices. Alors tout à fait déjoué par l'ignorance du comte d'Esterno, qu'il assure être complète à cet égard, ce qui, comme de raison, redouble encore en ceci sa morgue naturelle, par la lourdeur de Faziola, qui vient péniblement étudier sa leçon chez lui, et ne va pas toujours la répéter de bonne foi; bien convaincu que le crédit de M. de Hertzberg est nul, l'affection du Roi refroidie, l'influence de son cabinet médiocre, il aura proposé à la princesse de tâter cette voie.

Pour ce qui est du consentement, soit exprès, soit tacite, mais sérieusement arrêté de toucher aux règlements, j'en ai vu la preuve dans les lettres de la princesse, lues sur le déchiffré brut de la princesse (car il est bon de savoir qu'elle est très laborieuse, chiffre, déchiffre elle-même, et fait de sa main des réponses à tous les écrits du parti contraire), dans celles de Larrey *idem*, de Linden *idem*.

Je n'ai pas cru pouvoir négliger de pareilles ouvertures. Après avoir épuisé tout ce que j'ai su et trouvé de plus rassurant sur M. de Calonne, ses vues, ses projets, ses liaisons... (et je ne crois pas, je l'avoue, que mon dévouement m'ait laissé en ce moment sans adresse et sans éloquence); après avoir traité, comme je le devais, la perfide duplicité de M. de Breteuil et de ses agents; après avoir dit ce que je

pense sur la sagesse de M. de Vergennes, la délicate probité du roi, la politique non douteuse de notre cabinet, qui es certainement de subordonner le stathouder au bien public et à l'indépendance des Provinces-Unies, mais qui ne peut pas être de l'expulser, je suis convenu que j'écrirai après-demain, pour demander catégoriquement si M. de Calonne veut établir une correspondance soit directe, soit indirecte, avec la princesse, et s'il consent qu'on lui propose des bases d'accommodement sur lesquelles on recevrait sa parole personnelle de travailler de bonne foi, quand elles seront arrêtées, à une pacification honorable pour le stathouder, convenable pour le souverain.

De son côté le baron de Reede, qui est sensé, et qui a voulu paraître faire tout cela de son chef, écrit à la princesse pour l'aviser qu'il a provoqué cette démarche, et lui demander son autorisation prompte et formelle. Nous devons nous rencontrer demain à cheval au parc, pour nous montrer réciproquement nos minutes, bien entendu qu'assurément nous ne nous montrerons l'un à l'autre que les minutes ostensibles que nous aurons préparées, et tous cela partira samedi, parce que, dit-il, comme il ne lui faut que douze à treize jours pour avoir une réponse, il l'aura assez avant la vôtre pour que nous puissions combiner le plan à proposer, du moins pour établir la confiance.

Voilà en précis l'analyse fidèle de notre conversation. Je n'ai qu'écouté quant aux propositions; je n'ai qu'apologisé quant aux réflexions. Si l'on était tenté de trouver que je me suis trop avancé en acceptant d'écrire, je prie que l'on pèse l'occurrence, et que l'on me dise comment il serait possible, à 600 lieues de distance, d'avoir jamais un succès, si l'on ne prenait rien sur soi. Eh! après tout, qu'ai-je appris à M. de Reede? Qui, dans les affaires diplomatiques, peut douter ici que je chiffre? et que chiffre-t-on? Est-ce de la philosophie, de la littérature ou de la politique? Je n'ai au reste nullement parlé du genre de mes relations; et le je tâcherai de, je trouverai moyen de, je prendrai des moyens de

faire savoir à M. de Calonne, a toujours été ma formule.

Maintenant donnez-moi bientôt des ordres, soit pour m'abstenir, soit pour pousser ma pointe, et des instructions dans ce dernier cas; car je ne puis jusqu'ici que deviner, et d'autant plus vaguement qu'ainsi que vous le sentirez aisément, il m'a fallu paraître à M. de Reede plus instruit que je ne suis, et par conséquent moins questionner que je n'aurais voulu. Demandez-vous à vous-même quels avantages j'aurais si je n'étais pas obligé de tous tirer de mon pauvre fond.

Somme toute, quels gages voulez-vous de la bonne foi de la princesse? Quel témoignage de bienveillance lui donnerez-vous? Quelle caution vous faut-il de la bonne conduite du stathouder? Quel genre de liens lui imposerez-vous? Ne vous départirez-vous en rien de ce qu'a statué la Commission du 27 février 1766? En quoi la modifierez-vous? La médiation doit-elle nécessairement et formellement être acceptée? Ne faut-il pas avant tout que la province de Gueldre et celle d'Utrecht renvoient leurs troupes dans leurs quartiers respectifs? La province de Hollande retirera-t-elle son cordon? N'aura-t-on dans cette supposition rien à craindre alors de ses corps francs, et comment pourra-t-elle en répondre? Quelle sera la détermination des fonctions constitutionnelles du stathouder? Quels seront ses rapports de subordination et d'influence envers les conseillers députés? Enfin sur quoi doit porter la réforme des règlements? Tout cela et mille autres choses de ce genre m'importent, si je dois faire quelque chose en ceci, autrement je n'en ai pas besoin; mais ce qui m'est indispensable, c'est que vous me disiez incessamment et nettement ce que je dois faire et dire, jusqu'où je puis aller, où je dois m'arrêter.

Veuillez bien observer que l'on demande sur cette marche le plus grand secret envers M. le comte d'Esterno, et que les intentions et les procédés du baron de Reede lui méritent du moins de n'être pas compromis.

Un fait curieux et très remarquable, c'est que le duc de

Brunswick est le premier qui ait parlé à Berlin au baron de Reede d'un mouvement de troupes prussiennes, en lui demandant quel effet il prévoyait que ferait sur les affaires de Hollande la marche de quelques régiments de cavalerie, et au besoin d'un camp dans la principauté de Clèves, que l'on appellerait camp de plaisance; à quoi le baron de Reede répondit que cette démarche était bien délicate, et ne pouvait guère laisser le cabinet de Versailles spectateur indifférent. Le duc voulait-il être premier ministre, à tout prix, et m'a-t-il indignement trompé, ou ne voulait-il qu'apprendre du baron de Reede des raisons locales qui l'aideraient à combattre la proposition de M. de Hertzberg? Le ministre de Hollande a voulu me persuader la première de ces choses; j'imagine qu'il la croit, et, à dire vrai, le public ferait écho avec lui, car le duc a une grande réputation de fausseté. Je dois y opposer le témoignage de M. de Hertzberg lui-même, qui convient que cette idée est de lui, et qui a dit amèrement plus d'une fois : *Ah! si le duc ne m'avait pas déserté!* Toujours est-ce un grand avis pour ne se fier à ce prince ambitieux que sous bonne caution. Il faudrait d'ailleurs avoir entendu et la chose et l'accent, pour se faire, à cet égard, une opinion arrêtée, que l'on osât garantir jusqu'à un certain point.

5 janvier.

J'ai trouvé le baron de Reede au rendez-vous dans les mêmes dispositions, et, s'il se peut, plus ferventes encore et plus zélées; mais désirant pour toute modification que je n'avertisse pas qu'il écrivait, afin, dit-il, que si ces avances échouaient encore, il n'en résultât pas du moins une plus grande animosité. Il m'a raconté en exemple de ce genre le succès d'une démarche confidentielle qu'il avait faite, il y a quelques années, à M. de Gauffin, alors chargé d'affaires de France à Berlin, et qui, l'ayant présentée avec trop d'ardeur, reçut une réponse ministérielle de M. de Vergennes, rem-

plie de grâces et d'aménité, qui, passant directement au stathouder par le cabinet de Berlin, n'en fut pas reçue, à beaucoup près, comme on avait lieu de s'y attendre, ce qui produisit plus d'éloignement que jamais. Il est vrai que le prince d'Orange n'avait pas alors autant éprouvé ce qu'on pouvait contre lui; mais ce prince est si emporté, et son esprit tellement tortu, qu'il faut même à la princesse les plus grandes précautions pour lui insinuer quelque chose. J'ai promis au baron de Reede ce qu'il a voulu à cet égard, et j'ai cru ne pas moins vous en devoir tout ce détail, bien sûr qu'il n'y a que les gens de peu d'étendue dans l'esprit qui se piquent en politique; que M. de Calonne ne saurait de tout cela que ce qu'il en devrait savoir; que dans tous les cas il semblerait n'avoir regardé cette ouverture que comme la simple tentative de deux hommes zélés, qui communiquent une idée à laquelle ils voient la grande probabilité d'être utile à tous; et en effet, si le stathouder a le plus grand intérêt à recouvrer la paix, notre alliance avec la Hollande sera-t-elle jamais mieux cimentée que par l'adhésion du stathouder? Et quant aux intérêts particuliers de M. de Calonne, qui donc, si nous devons perdre M. de Vergennes par l'âge ou les circonstances de sa santé, pourra lui disputer une place pour laquelle il aura en avances le traité de commerce de la France avec l'Angleterre et la pacification de la Hollande? En voilà bien long pour cette commission que m'envoie le hasard. Passons à ce pays-ci.

6 janvier.

Le lieutenant-colonel de Goltz était depuis longtemps en froid et même en rixe avec M. de Bischoffswerder. Le roi les avait raccommo-
dés une fois. Il sentait que le premier, plus habile, plus ferme, plus entreprenant, avait de grands avantages pour l'exécution sur l'autre, plus courtisan, plus docile aux circonstances. Pour éviter ce scandale de l'intérieur, il a nommé aides de camp généraux M. de Hanstein,

qui a de la représentation ou plutôt de la hauteur, et M. de Pritwitz, victime des caprices du feu roi, et homme médiocre. Ainsi Bischoffswerder, après avoir fait ce qu'il a pu pour écarter d'auprès du roi tout ce qui a plus d'esprit que lui, actuellement qu'il en est venu à bout, et qu'il a le roi à lui tout seul, ne sait plus qu'en faire.

Le comte de Brühl n'a trouvé ni arrangements faits, ni appartements meublés, ni gens de service auprès du prince royal. Il a pris de l'humeur; visite à Welner; point reçu; visite rendue tard et par billet; mécontentement naissant, échauffé par Bischoffswerder, qui soupçonne Welner, d'avoir molli pour la nomination des deux aides de camp généraux.

Un fait qui paraît très probable, c'est que ce Welner surnommé par le peuple *Petit Roi*, ne sait pas s'occuper de trois choses à la fois; et comme il a bêtement cru qu'il pouvait céder aux empressements des spéculateurs, comme il a eu la petitesse de se livrer aux prévenantes bassesses de ceux qui le traitaient, il y a six mois, comme un laquais, les jours se sont consumés dans ces périlleux passe-temps de vanité; les affaires se sont accumulées; tout est arriéré, et l'on présume, non sans de grandes probabilités, que lorsqu'il aura été ballotté par les intrigues des mécontents, l'ingratitude de ceux qu'il aura servis, l'astuce des gens de cour, les pièges des travailleurs sous lui, la tête lui tournera tout à fait.

La capitation est enfin décidément retirée; retirée après avoir été intimée! retirée sans conviction! retirée sans remplacement! Quelle confusion! quel augure! en récapitulant un peu cette aurore de règne, que de démarches précipitées!

L'envoi d'un ministre à Londres qui n'a pas encore fait remercier!

L'envoi d'un ministre en Hollande, qui n'a rien fait que compromettre le roi; c'était assurément le cas ou de faire jusqu'au bout, ou de s'abstenir entièrement.

Commission pour l'examen de la régie, qui n'a produit

rien qu'injustices et duretés particulières, sans le plus léger profit pour la chose publique!

Commission contre le général de Wartenberg, nommée avec éclat et suspendue à petit bruit!

Suppression de l'administration du Tabac, qu'il faut continuer!

Projet de capitation, qu'il faut retirer au moment où l'exécution commence!

Convocation des principaux négociants de la Prusse et de la Silésie, qui n'a produit que des discussions propres à dévoiler l'ineptie des chefs et les malheurs du peuple!

Tant de faux pas, tant de reculades ne supposent-ils pas des administrateurs peu réfléchis qui vont à tâtons, et qui ignorent les éléments du métier d'homme d'État?

Au milieu de cette série d'inepties, il faut remarquer cependant une bonne opération et un vrai bienfait: la liberté illimitée du commerce des grains et une décharge annuelle pour cette misérable Prusse occidentale, dont je ne sais pas encore la quotité.

La fermentation intérieure du palais commence à être telle que bientôt elle sera publique. L'agent des volontés, ou pour mieux dire des fantaisies secrètes, est en opposition avec Bischoffswerder et Welner, lesquels sont en froid avec M^{me} de Voss, laquelle veut qu'on éloigne M^{me} Rietz, qui veut qu'on fasse de M^{me} de Voss une maîtresse riche, mais non pas une femme. Dans cette foule de volontés en contradiction, où chacun, excepté le roi, y est pour sa part, se trouvent celles de M. de Reuss, chambellan du roi, conseiller de M^{me} de Voss; du comte d'Arnim, pacificateur, entremetteur, consolateur, temporisateur, prédicateur. Le roi louvoie comme il peut au milieu de ces révoltes naissantes. Le joaillier Botson s'est plaint de Rietz et a occasionné une querelle qui aurait eu des suites, si le roi ne se fût souvenu à propos qu'il faut dix ans pour remplacer un affidé qu'on renvoie dans un moment de fureur. L'anniversaire du comte de la Marche est d'ailleurs une circonstance dont les Rietz ont tiré parti;

le roi a fait dîner chez lui la mère, et la paix est venue rasséréner les esprits.

Le grand écuyer, qu'on disait sans crédit, paraît être resuscité. Outre le cordon jaune, dont il se montra revêtu à la dernière Cour, et qui fit éclater de rire tout le monde, même les ministres, il a demandé que son neveu fût fait comte; et on lui a répondu par un : *soit*. C'est un petit mal que de faire un comte, surtout quand on en a tant fait; mais c'est quelque chose que de n'avoir jamais une volonté.

Voulez-vous savoir où en est le nerf du gouvernement et l'invention des faiseurs, pesez l'anecdote que voici. Sur plusieurs représentations faites au roi pour régler enfin l'état de sa dépense et les appointements de ses officiers, il a répondu qu'il prétendait avoir une Cour; mais que, pour régler sa dépense, il voulait commencer par posséder l'état fixe de ses revenus, d'après ce que devaient lui assurer ses nouveaux financiers. En réfléchissant à plusieurs phrases qui contenaient toutes ce mot *assurer*, les ministres chargés de l'accise et la dépense journalière ont pris de l'inquiétude. De là une foule de petits droits, ridicules, odieux et d'un très petit produit, qui sont éclos en une nuit. Les huitres, les cartes, une augmentation sur les lettres, sur le timbre, sur les vins, 8 gros par aune de taffetas, 33 0/0 sur les pelisses-fourrures; on a été jusqu'à supprimer les franchises aux princes de la maison. Tous ces droits sont fort gratuitement odieux; car ils repoussent la chose, mais ne rapportent rien que la démonstration de la lourde impéritie de ceux qui ne savent ni trouver de l'argent, ni contenter le public.

P.-S. — Je reçois un grand chiffre de Courlande, dont il m'est impossible de vous rendre compte. Toujours est-il que le chambellan Howen, aujourd'hui burgrave, dispose du pays et est tout Russe. Au courrier prochain les détails.

Fausse ou vraie, Mirabeau donne ici le récit de sa conversation avec l'envoyé hollandais, le baron de Reede. Il motive l'intervention de la princesse d'Orange sur le désir d'être servie plus efficacement qu'à Berlin. Mirabeau demande des instructions pour jouer avec plus d'autorité son rôle de diplomate, sur les obligations nouvelles du stathouder, sur le renvoi des troupes hollandaises, sur la réforme des règlements, sur la pacification définitive de la Hollande. Il flatte M. de Calonne, auquel il promet la succession de M. de Vergennes et qui pourra faire montre du *Traité de commerce avec l'Angleterre* et de la *pacification de la Hollande*. Il s'avance beaucoup en affirmant que le roi de Prusse était désintéressé sur les affaires stathouderiennes. A cela Treuck répond que si la princesse d'Orange a réellement fait faire quelques démarches auprès de Mirabeau, à coup sûr ce n'était que pour tendre un piège au cabinet de Versailles, gagner du temps et tâter ses forces. Il était, lui, à Berlin à cette époque, et il a su ce qui se tramait entre la princesse, le ministre d'Hertzberg et le roi! « Il y a plus, dit-il. J'étais dans le secret, et je puis bien certifier que, loin de craindre en aucune façon l'influence ni les menaces de la France, on avait fait des arrangements avec l'Angleterre. La princesse d'Orange avait reçu de son frère sa parole d'honneur qu'il lui servirait d'appui. Comment donc aurait-elle cherché la protection d'un subalterne auprès de la France, quand, par d'autres voies bien plus assurées, elle pouvait compter sur son patriotisme, puisque déjà le duc de Brunswick s'était avancé pour commander l'expédition. » Treuck croyait que, faisant l'important et en se donnant auprès d'un ministre frivole l'air d'être un négociateur habile, Mirabeau espérait d'être accrédité.

Il n'en fut rien. Mirabeau devait se souvenir de cette déconvenue et se venger de ceux qui l'avaient envoyé à Berlin, sans lui permettre de tirer de cette mission le profit qu'il désirait. Dans cette même lettre, Mirabeau relève avec précision les fautes du cabinet prussien, et il serait difficile de les contester.

Le 6 janvier 1787, le comte d'Esterno mande à Vergennes que le comte de Finck lui a certifié que les propositions de M. de Rayneval, faites à M. de Goertl. au sujet de la Hollande, avaient l'entière approbation du roi de Prusse. Celui-ci aurait menacé d'abandonner les intérêts de son beau-frère, le prince Henri, et aurait dit : « S'il continue à tenir la même marche, il se perdra indubitablement. » Voilà les balivernes auxquelles croyait l'ambassadeur de France! (Affaires Étrangères, Prusse, vol. 206.)

LETTRE LXIII

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

8 janvier 1787.

Voici le résumé des nouvelles de Courlande, les plus authentiques assurément qu'on en puisse avoir. Le chambellan Howen, homme habile, et la première et la seule tête du pays (car le chancelier Taubé, qui pourrait le balancer, s'il n'est pas sans esprit, est sans caractère); le chambellan Howen est devenu Oberburgrave par la mort subite du premier ministre Klopman, et ensuite d'une cascade de remplacements et de déplacements qui ne vous intéressent pas, et où il vous suffit de savoir que les choix du duc ont été absolument rejetés et méprisés. C'est le baron de Mest-Machor, ministre russe, qui a fait tomber ce choix par une recommandation formelle et directe sur Howen, autrefois violent ennemi des Russes, qui l'avaient fait enlever à Varsovie, où il était ministre de la Courlande, pour le reléguer en Sibérie, où il est resté plusieurs années, devenu Russe par la force des choses, et que le cabinet de Pétersbourg a mieux aimé gagner ainsi, apparemment parce qu'il préfère de consommer amiablement ses desseins sur la Courlande, Howen est au fond duc de Courlande, puisqu'il en fait les fonctions, et qu'il y entraîne ou domine toutes les opinions. Woronzow, Soltikow, Belsborotko et Potemkim sont maîtres absolus en Courlande, puisqu'ils le sont en Russie, avec cette différence que ce Potemkim, qui a toute une bibliothèque d'assignations et de billets de banque, qui ne paie personne et corrompt tout le monde, qui subjugué tout par l'énergie

de sa volonté et l'étendue de ses vues, plane sur Besborotko, qui est politiquement son ami, Woronzow qui est habile, mais timide, et Soltikow tout entier au grand-duc.

Le duc de Courlande ne retournera probablement pas dans son pays, parce qu'il a tout gâté en Russie, parce qu'il ne peut plus rien changer chez lui à ce qui a été fait en son absence, parce qu'il est chargé de procès et de griefs sans nombre; parce que la régence, qui s'entend avec les chefs de l'ordre équestre, menés par Howen, règne modérément, conformément aux lois du pays, et fait bénir son administration; de sorte que le peuple, qui allait se révolter, parce qu'il était menacé et déjà souffrant de la famine, ne veut pas un autre ordre de choses. Que le gouvernement soit russe ou ne le soit pas, c'est ce qui importe très peu au peuple, pourvu qu'il ne souffre point. Il n'y a aucune possibilité de changer un ordre de choses cimenté à ce degré; une soixantaine de terres considérables ont été données en fiefs ou à ferme, ainsi que toutes les charges, aux personnes les plus influentes, tant dans l'intérieur que dans l'extérieur, de sorte que le parti du ministre de Howen ou des Russes, en Courlande, est, pour ainsi dire, tout le monde. Il faudrait employer plusieurs millions pour contrebalancer cette prépondérance; et quand *contrebalancer* serait vaincre, la partie même gagnée ne vaudrait pas de telles avances.

Un des principaux griefs contre le duc, c'est la détérioration du fief opérée par l'appauvrissement total des paysans, l'épuisement des terres, la ruine des forêts, l'exportation des revenus ducaux dans les pays étrangers. Mais le grand crimé, le crime irrémédiable, est d'avoir déplu à la Russie. L'Impératrice est tellement outrée contre lui de ses procédés antirusse en Courlande qu'elle a dit ces propres mots : *Le Roi de France ne m'aurait pas fait ce que le duc de Courlande veut oser...* (probablement donner la Courlande à la Prusse).

Je ne vois pas qu'en l'état nous eussions rien de mieux à faire qu'à attendre; notre jeune homme aura certainement

une place là-bas. Si l'on veut y joindre le titre gratuit de consul, la permission de porter notre uniforme et un brevet de capitaine, pour lui donner plus de considération, il ne demande rien autre chose, et nous aurons dans ce pays une vedette intelligente, zélée et incorruptible, qui peut, d'une part assez bien nous instruire, de ce qu'on peut savoir à ce poste, bon pour les affaires du Nord, et de l'autre aider à nos relations de commerce.

Vous sentez qu'en deux jours il y a rarement de grands changements. Comptons cependant, pour une nouvelle importante comme symptôme, la confirmation de la Société maritime, pour laquelle Struensée s'est pris d'une manière plaisante. « Messieurs, a-t-il dit aux marchands de Königsberg et de la Prusse, rien de plus beau que la liberté du commerce; mais il est juste que vous achetiez nos magasins de sel. — Oui. — Bon; voilà 1.200.000 écus qu'il nous faut bailler, cent vingt mille écus annuels aux actionnaires pour le 10 0/0 auquel nous sommes obligés; car on ne peut pas, même pour le bien public, blesser la foi privée. — Oui. — Bon; et par la même raison le 5 0/0 décrété aux nouveaux actionnaires. — Oui. — A merveille, Messieurs; mais où est votre caution, ou du moins où sont vos moyens? — Nous serons une compagnie. — Ah! une compagnie!... Oh bien! Messieurs, compagnie pour compagnie, pourquoi le Roi ne préférerait-il pas celle qui existe?... » Tous les projets d'affranchissement du commerce s'en iront de même en fumée, et, ce qui est plus fatal encore, s'il est possible, on conclura de l'impéritie de l'Administration actuelle contre l'impossibilité de changer l'ancien régime. Et voilà ce que sont les rois sans volonté! Il est tel et mourra tel. L'autre était toute âme ou tout esprit; celui-ci est tout corps. Les symptômes de son incapacité vont en s'aggravant; c'est à peu près ce qu'on peut répéter chaque fois; ajoutez cependant un fait grave, selon moi, c'est qu'une des causes de la torpeur où sont plongées les affaires du dedans, c'est la mésintelligence qui s'est introduite dans le ministère.

Quatre ministres sont contre deux, et le septième est neutre. MM. de Gandy et de Werder, qui ballottent le timon des finances, sont contrariés par MM. de Heinitz, d'Arnim, de Schulenburg, de Blumenthal. On accuse le premier de ces quatre de vouloir joindre le département des Finances à celui des Mines. En attendant, l'expédition des affaires est toujours à Welner, et l'impulsion du crédit à Bischoffswerder.

Celui-ci s'est associé de bonne ou mauvaise foi à un plan, pour faire rentrer le prince Henri du moins dans les affaires militaires. Depuis plusieurs années il n'assistait plus aux manœuvres. On dit que, cette année, non seulement il y assistera, mais qu'on lui donnera une espèce d'inspection générale. Cette négociation se traite avec beaucoup de secret par le général Moëllendorf et le favori.

On reparle du mariage de M^{me} de Voss. Il est certain du moins que l'on a acheté et que l'on achète toutes sortes de bijoux, que l'on fait toutes sortes d'apprêts; que l'on sème le bruit d'un voyage... La plupart de ces choses sont tenues fort secrètes; mais j'en suis parfaitement sûr, parce que je les tiens du côté de la Rietz, qui est fort intéressée à empêcher que cette union soit revêtue de certaines formalités, et qui, par conséquent, est aux aguets; mais j'ignore quelle forme on donnera à cette existence, moitié conjugale, moitié concubinaire. Ce que j'ai vu de mes yeux, hier au soir où j'ai soupé avec le Roi, c'est qu'ils ne se gênent plus pour se parler en public. A propos de ce souper, le roi me dit hier: « Qui est un M. de Lazeau? — Dussaux peut-être, Sire? — Oui, Dussaux. — Un membre de notre Académie des Inscriptions. — Il m'a envoyé un bien gros livre sur le jeu. — Hélas! Sire, c'est à vous autres, maîtres de la terre, à détruire le jeu. Nos livres n'y feront pas grand'chose. — Mais c'est qu'il m'embarrasse; il me fait un compliment que je ne mérite point du tout. — Il en est beaucoup, Sire, que vous êtes trop sage pour vous hâter de les mériter. — Il me félicite

de ce que j'ai détruit le loto ; je voudrais bien que cela fût ; mais cela n'est pas. — Ah ! Sire, c'est beaucoup que Votre Majesté le veuille. — A ce propos, je vous dois sur cela un pardon, car c'est un des bons conseils de certain manuscrit... (je me suis prosterné). Mais il faut bien que vous m'excusiez encore un peu ; il y a des fonds assignés sur ce vilain loto ; l'École militaire, par exemple. — Sire, heureusement, un déficit momentané de 50.000 écus n'est pas bien inquiétant pour le roi de l'univers le plus riche en numéraire. — Oui ; mais les conventions ? — Sire, il n'y en a point de violées, là où l'on rembourse ou dédommage de gré à gré ; et puis on s'est tant servi du despotisme pour le mal, quand on s'en servirait une fois pour le bien. — Ah ! ah ! vous vous réconciliez donc un peu avec le despotisme ? — Il le faut bien, Sire, dans les pays où une seule tête a quatre cent mille bras... » Il a ri un peu niaisement ; on est venu l'avertir pour la comédie, et cela a fini là... Vous voyez que, dans cette petite âme, il y a encore quelque désir d'être loué.

P.-S. — Launay est parti cette nuit très incognito. Je crois que vous désobligeriez très sérieusement le cabinet de Berlin, si vous ne le détourniez pas d'imprimer, comme c'est son intention.

Les détails donnés par Mirabeau, à l'aide des renseignements du baron de Noldé, sur la Courlande, n'offrent qu'un intérêt secondaire. Ce qu'il y avait de plus intéressant à connaître, c'est que la France avait à sa disposition un observateur intelligent, capable d'être mis au courant des affaires russes et d'aider au besoin aux relations commerciales entre notre pays et la Courlande.

Le baron de Trenck avait beau blâmer l'inertie du Roi et la mésintelligence des ministres, c'était là des faits réels. Quant à la conversation entre Frédéric-Guillaume II et Mirabeau, elle a au moins le mérite d'être piquante. Mais le roi n'est pas plus flatté qu'à l'ordinaire.

Wonożow (Alexandre, comte) (1741-1865), page 470, ministre du Commerce sous Catherine II, puis chancelier sous Alexandre.

Besnonoko (Alexandre, prince de) (1742-1799), page 471, secrétaire de

Catherine II, puis ministre de l'Intérieur. Il conclut la paix d'Yassi, et devint ministre des Affaires Étrangères, Paul I^{er} le fit prince.

DUSSAULX (Jean) (1728-1799), page 473, littérateur et homme politique, membre de l'Institut. Vota le sursis dans le procès de Louis XVI. On peut consulter pour sa vie les *Mémoires* écrits par sa veuve et publiés chez Didot en 1801.

Le 8 janvier 1787, d'Esterno raconte que d'Hertzberg engageait le roi de Prusse à faire passer vingt mille hommes en Hollande et que Moëllendorf aurait dit à Hertzberg : « Vous voulez donc justifier ce que disent vos ennemis ? — Que disent mes ennemis ? — Que vous êtes un brouillon et que vous voulez mettre le feu aux quatre coins de l'Europe. » Alors le Roi prit la parole et dit à son ministre : « Monsieur, je ne suis pas fou ! » Et le ministre alla de colère s'appuyer la tête contre le mur. D'Esterno affirmait que Hertzberg avait perdu la moitié de son crédit... Or, l'année ne se passa pas sans l'intervention armée de la Prusse en Hollande (Affaires Étrangères, Prusse, vol. 206).

Le 9 janvier, d'Esterno informait sérieusement Vergennes que le roi de Prusse remerciait Louis XVI des soins qu'il voulait bien se donner pour pacifier la Hollande et qu'il était très fâché que la Hollande ne répondit pas aux procédés du roi (Affaires Étrangères, *Ibid.*)

LETTRE LXIV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

13 janvier 1787.

Je crois savoir enfin ce que tripotait l'Empereur ici. Il a proposé nettement de laisser prendre à la Prusse le reste de la Pologne, pourvu qu'on lui laissât s'approprier la Bavière. Heureusement le piège était trop grossier. On a senti qu'il offrait de donner un pays qu'il n'était pas en son pouvoir de donner, et à l'invasion duquel s'opposait la Russie, pour se saisir sans obstacle d'un pays qu'on ne lui ôterait pas, une fois qu'il s'en serait emparé, et l'on a refusé. Probablement votre légation a découvert cela longtemps avant moi, et vous savez par elle les détails ; il ne lui aura pas été difficile de vous en instruire ; car, en politique, on fait aisément confiance de la proposition qu'on

n'a pas acceptée ; d'ailleurs, c'est une avance prodigieuse que d'avoir droit de conférer avec les ministres, pour deviner même ce qu'on ne leur demande pas. Pour moi, je n'ai pu que vous dire ; on machine ; on intrigue ; au moment où j'en découvre davantage, je crois devoir vous avertir ; mais, sans imaginer rien vous apprendre, je n'ai promis que de tenir au courant de l'intérieur de la Cour et du pays ; le reste ne me regarde pas ; je n'ai aucun des moyens nécessaires pour m'en occuper à fond.

Dieu veuille qu'il ne vienne jamais dans la tête de l'Empereur d'allécher le roi de Prusse d'une manière plus adroite, et de lui dire : « Laissez-moi prendre la Bavière, je vous laisserai prendre la Saxe, qui vous donne le plus beau pays de l'Allemagne, une frontière formidable, et près de deux millions de sujets ; qui, en un mot, vous étend, vous arrondit, vous consolide ; et nous n'aurons pas même de difficultés graves ; il ne nous faut, pour les lever toutes, que faire l'Électeur roi de Pologne ; car cette maison de Saxe a la fureur de la royauté ; et quand nous le ferions roi héréditaire, quel inconvénient y aurait-il ? Il est bon, ou du moins il sera bientôt bon d'avoir une forte barrière contre la Russie... » S'ils avaient cette idée, elle serait bientôt exécutée, bon gré malgré tout le reste de l'Europe ; mais ils ne l'auront pas. Ils sont l'un trop décousu, l'autre trop incapable ; et après des débats plus ou moins sérieux, l'Empereur accrochera encore en Bavière quelque village, et le roi de Prusse croupira dans sa nullité.

C'est malheureusement user d'indulgence que de le traiter ainsi. Voici un fait parfaitement secret, parfaitement sûr, et qui mieux que toutes mes dépêches précédentes vous fera juger l'homme ? Il a fait payer depuis quinze jours une dette d'un million d'écus à l'Empereur. Qu'est-ce que cette dette ? L'Impératrice-Reine avait prêté au prince royal, aujourd'hui roi de Prusse, un million de florins, devenu, par l'accumulation des intérêts, un million d'écus. Et quand cette somme a-t-elle été prêtée ? En 1778, lors de

la campagne de Bavière, aux fatigues de laquelle on se croyait sûr que Frédéric II ne résisterait pas. Ainsi Frédéric-Guillaume a été assez vil pour accepter de l'argent autrichien, et il est assez imbécile pour le rendre ! Il ne sait pas dire : *Mon successeur vous paiera !* Il sanctionne le procédé de la Cour impériale, prêtant de l'argent aux princes royaux de Prusse ! Il croit avoir rempli ses devoirs de monarque, pourvu qu'il ait la probité de payer ses dettes de particulier... Soldées, elles ont monté à neuf millions d'écus ; et quoiqu'à la vérité je suppose que les payeurs n'y ont pas perdu, il n'en est pas moins vrai que les premiers mois de son règne coûtent 36 millions d'extraordinaire à la Prusse par-delà ses dépenses ordinaires, sans les dons, gratifications, pensions... L'extraordinaire de la première campagne, où il fallait remonter toute la cavalerie, ne coûtait à Frédéric II que 5 millions ou 5 millions et demi d'écus, ou 22 millions de nos livres.

Je ne vous ai pas encore peint le roi comme militaire. Ce métier l'ennuie ; ses détails le fatiguent ; les généraux ui pèsent ; il va à Potsdam, voit la parade, donne le mot, dine et part. Il est allé mercredi à la maison d'exercice de Berlin, a dit un mot, fait marcher les troupes et est sorti. Voilà ce qu'on voit dans cette même maison où Frédéric II, couvert de gloire et d'années, passait régulièrement deux heures, dans le fort de l'hiver, à exercer, tempêter, gronder, louer, en un mot à tenir en activité perpétuelle les troupes tourmentées, mais transportées de voir à leur tête *le Vieux*, car c'est ainsi qu'elles le nommaient.

Mais un point plus important, c'est le nouveau règlement militaire, conçu, rédigé, approuvé, et qui, dit-on, va s'imprimer, sans avoir été communiqué ni au prince Henri, ni au duc de Brunswick. Ce nouveau plan ne tend à rien moins qu'à détruire l'armée. Les sept meilleurs régiments sont convertis en troupes légères, entre autres celui de Wunsch. Je ne sais pas encore les détails des changements ; mais l'avis du général Moëllendorf est que, si Lascy les avait conseillés, ils ne

seraient pas autrement. Ce digne homme est désolé, humilié, découragé; tout se fait par M. de Goltz, altier, incapable de discuter, et dont le principe est que l'armée est trop dispendieuse, trop nombreuse en temps de paix. Il est en rixe perpétuelle avec Bischoffswerder, souvent chargé d'objets qui appartiennent à ce travail, et forcé en quelque sorte de se mêler d'un métier où tout le monde ne le croit pas également versé.

Le duc de Brunswick ne vient point. Il a répondu à quelqu'un qui l'avait complimenté sur son nouveau grade, et dont la lettre supposait qu'on s'attendait à le voir bientôt à Berlin, qu'il avait été très flatté de recevoir une dignité, que d'ailleurs il ne croyait pas mériter; que jamais il n'était venu et que jamais il ne viendrait à Berlin sans y être mandé, et qu'il ne voyait aucune apparence de l'être de sitôt. Je sais de science certaine qu'il est très mécontent, et sans doute il le sera plus que jamais, si l'armée est changée dans sa constitution, sans qu'on ait daigné prendre l'avis du seul feld-maréchal qu'elle ait.

Je mets en fait qu'avec mille louis on pourrait au besoin connaître parfaitement tous les secrets du cabinet de Berlin. Les papiers, toujours étalés sur les tables du roi, peuvent être lus et copiés par deux écrivains, quatre valets de chambre, six ou huit laquais et deux pages, sans compter les femmes; aussi l'Empereur a-t-il un journal fidèle de toutes les démarches du roi, jour par jour, et saurait-il tout ce qu'il projette, s'il projetait quelque chose.

Jamais royaume n'annonça une plus prompte décadence. On le sape par tous les endroits à la fois. On diminue les moyens de recettes; on multiplie les dépenses; on tourne le dos aux principes; on gaspille l'opinion; on affaiblit l'armée; on décourage le très petit nombre de gens qu'on pourrait employer; on mécontente ceux-là mêmes pour lesquels on a mécontenté tout le monde; on éloigne tous les étrangers gens de mérite; on s'entoure de canaille pour avoir l'air de régner seul; cette funeste manie est la cause la plus féconde

de tout le mal qui se fait, et de tout celui qui se prépare.

Je resterais dix ans ici maintenant que je pourrais vous donner des détails neufs, mais pas un résultat nouveau. L'homme est jugé; ses entours sont jugés; le système est jugé; nul changement, nulle amélioration possible, tant qu'il n'y aura pas de ministre principal; quand je dis nul changement, ce n'est pas que je prétende que personne ne sera déplacé. Le sable succédera au sable; mais tout ne sera que sable, tant que les pilotis ne seront pas enfoncés pour asseoir une base. Que ferais-je donc ici désormais? Rien d'utile; or l'utilité, et une grande utilité très directe, très immédiate, très prochaine, pourrait seule me faire dévorer l'extrême indécence dont serait pour moi l'existence amphibie qu'on m'a conférée, si elle se prolongeait plus longtemps. Encore une fois, ce que je mérite, ce que je puis, ce que je vaudrais doit être décidé maintenant dans l'esprit du roi et de ses ministres. Si je ne mérite et ne puis rien, je coûte beaucoup trop cher au roi; si je mérite et puis quelque chose, si neuf mois, car ils seront écoulés avant que je sois de retour, si neuf mois d'une subalternité très pénible et dans laquelle j'ai rencontré mille et mille obstacles et pas un secours, m'ont mis à même de développer quelques connaissances des hommes, quelques lumières, quelques sagacités, sans compter les choses précieuses que je rapporte dans mon portefeuille, je me dois à moi-même de demander et d'obtenir une place, ou de rentrer dans mon métier de citoyen du monde, qui sera moins fatigant pour mon corps et mon esprit et moins stérile pour ma gloire. Je le déclare donc nettement, ou plutôt je le répète, je ne puis plus rester ici, et je demande à être formellement autorisé à mon retour, soit qu'on ait des desseins ultérieurs sur moi, soit qu'on veuille me rendre à moi-même. Assurément, je ne récalcitrerai jamais à aucune espèce d'occupation utile. Mon cœur n'est pas vieilli, et si mon enthousiasme est amorti, il n'est éteint. Je l'ai bien éprouvé aujourd'hui; je regarde comme un des plus beaux

jours de ma vie celui où vous m'apprenez la convocation des Notables, qui sans doute précédera de peu celle de l'Assemblée nationale. J'y vois un nouvel ordre de choses qui peut régénérer la monarchie. Je me croirais mille fois honoré d'être le dernier secrétaire de cette Assemblée, dont j'ai eu le bonheur de donner l'idée, et qui a grand besoin que vous lui apparteniez, ou plutôt que vous en deveniez l'âme... Mais rester ici, condamné au supplice des bêtes, à sonder et remuer les sinuosités fangeuses d'une Administration qui signale chacune de ses journées par un nouveau trait de pusillanimité et d'impéritie, c'est ce dont je n'ai plus la force, parce que cela ne me paraît bon à rien. Faites-moi donc revenir, mon cher maître, et dites-moi si je dois passer par la Hollande.

Là, par exemple, j'accepterais une commission secrète, parce qu'une pacification y demande pour préliminaire indispensable un agent secret qui sache voir et dire la vérité, et surtout capter la confiance. Et que je ne croie pas qu'il y ait dans la politique extérieure un plus grand service à rendre à la France! J'ai peur, s'il faut que je l'avoue, que nous ne fassions trop de fond sur l'ascendant qu'a pris dans ces derniers temps l'aristocratie sur le stathoudérat. Je crois voir que le système des patriotes n'a encore une supériorité décidée que dans la province de Hollande qui inquiète ses co-États, au moins autant qu'elle les échauffe; et là même, à Amsterdam, dans le foyer des sentiments anti-stathoudériens, ce Grand Conseil, qui a été le premier à se soulever contre la concession de la brigade écossaise à l'Angleterre, à insister en faveur des convois militaires, et à demander l'éloignement du duc de Brunswick, n'a-t-il pas été aussi le premier à voter pour une paix particulière avec l'Angleterre, pour l'acceptation de la médiation de la Russie? Son amirauté, dont plusieurs membres tiennent à sa régence, n'est-elle pas fortement impliquée dans le complot qui a fait avorter l'expédition pour Brest?... Comment en serait-il autrement? Le conseil souverain n'a plus qu'une autorité imaginaire.

C'est des bourgmestres qui changent tous les ans, ou même du président bourgmestre qui change tous les trois mois, ou plutôt enfin de celui des bourgmestres qui a quelque ascendant de tête ou de caractère sur les autres, que partent les ordres qui dirigent la voix si importante de la ville d'Amsterdam, dans l'assemblée des États. Et quand on pense que le collège des échevins anciens et nouveaux, dont sont tirés les bourgmestres, contient un grand nombre de partisans des Anglais et dépend en partie du stathouder qui élit ces échevins, je ne sais comment on peut se rassurer sur le système à venir de cette ville, à moins d'une adhésion du stathouder à notre alliance dont nous ne prenons pas le chemin, ou de ces expressions qui pourraient nous mener plus loin que nous ne voulons.

Je ne saurais donc comprendre comment il se pourrait que nous n'eussions pas d'intérêt à finir, si nous ne voulons pas briser le stathoudérat, qui ne sera point anéanti sans donner lieu à des convulsions intérieures et extérieures. Et pouvons-nous vouloir la guerre? Sans doute, nous ne devons pas souffrir que la maison stathoudérienne reste maîtresse de la puissance législative dans les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Issel, par ce qu'on appelle les *règlements de la régence*; ce qui, joint à ses prérogatives dans les provinces de Zélande et de Groningue, fait excessivement pencher la balance en sa faveur. Sans doute le pouvoir du stathouder doit être soumis à la puissance législative des États; et ce qui n'est pas moins important pour notre système, ou plutôt pour tout système régulier de politique extérieure, la puissance législative des États doit être dirigée et soutenue par une influence régulière du peuple; car les prétentions et les passions particulières et les intérêts privés des aristocrates, ont en tout pays été trop souvent pris pour l'intérêt public, et cela est plus vrai encore ici, où l'union des sept provinces s'étant formée, dans un temps de trouble et par le hasard, — puisqu'on ne pensa à ériger un Gouvernement républicain qu'après le refus que firent la France et l'Angleterre

d'en accepter la souveraineté, — il en est résulté qu'il n'y a jamais eu d'accord entre les régents et le peuple, pour fixer les droits et les devoirs réciproques. Les régents ont sans cesse travaillé à se rendre indépendants du peuple, et le peuple se croyant le maître, puisqu'il n'a pas transporté la souveraineté à ses régents, et n'ayant aucun intérêt à les soutenir, a pris parti contre eux dans toutes les crises. De là le parti stathouderien; de là cette fluctuation entre les volontés despotiques d'un seul, les tergiversations perfides des collèges d'aristocrates, vacillants et faibles, et la fougue d'une populace effrénée. S'il existe jamais un lien d'union entre la bourgeoisie et les régents, c'en est fait du despotisme stathouderien et des caprices oligarchiques; tant que cette union n'existera pas, aussi longtemps que la manière dont le peuple doit influencer dans le gouvernement ne sera pas déterminée, le système de la France ne sera jamais assuré.

Conservé la constitution fédérative entre les Provinces, et républicaine dans chacune d'entre elles, ou, pour réduire la question à ses termes les plus simples, *substituer aux recommandations odieuses et illégales du stathouder ou d'un bourgmestre les recommandations régulières et salutaires de la bourgeoisie*, tel doit donc être le palladium de cette république et le but de notre politique.

Mais sera-ce, ou par les violences qu'on nous attribue, lors même quelles ne sont pas nôtres, ou en exaltant toujours la fermentation d'un côté et la méfiance de l'autre, que nous parviendrons à cette reconstruction qui demande moins de chocs que de combinaisons! N'avons-nous pas assez fait sentir notre influence, notre pouvoir? Ne serait-il pas temps de montrer que nous ne voulons que l'abolition des règlements stathouderiens, et non celle du stathouderat? Et finirons-nous sans une catastrophe, dont il n'est pas donné à la sagesse humaine de calculer toutes les suites, si l'on ne vient pas à bout de persuader à Nimègue que tel est réellement notre unique système?

Voilà en ébauche ma profession de foi sur les affaires de

la Hollande. On peut juger si, dans ses principes, que je développerai si l'on veut par un mémoire détaillé, je puis ou je ne puis pas être utile dans ce pays, en me supposant d'ailleurs les connaissances locales que j'y acquerrais facilement.

Examinant ce que Mirabeau dit de l'empereur d'Allemagne au sujet de la Bavière et du roi de Prusse pour le reste de la Pologne, le baron de Trenck dit que si cette supposition n'était pas une rêverie, « il y aurait une indiscrétion bien coupable à l'avoir rendue publique par la voie de l'impression. Quelque décousu que l'on suppose l'Empereur, quelque incapable qu'on croie le roi de Prusse, si un pareil plan était fait pour éveiller l'attention de ces deux princes, il est bien certain que leurs intérêts réunis leur donneraient une énergie susceptible de le mettre à exécution; et qu'en dirait l'Europe »!

Mais Trenck se hâte d'ajouter que cela est faux et qu'en 1787 l'empereur d'Allemagne songeait seulement à la conquête de Constantinople et à une alliance avec la Russie. D'autre part, il était de l'intérêt de la Prusse de protéger plus que jamais la liberté du corps germanique et d'entretenir une parfaite union entre les divers Etats qui le composaient.

Trenck soutient ensuite que jamais Frédéric-Guillaume II n'a emprunté un écu à Marie-Thérèse, et il donne à ce sujet des détails qui offrent quelque intérêt. « Ce n'est point à Vienne, dit-il, qu'il a cherché des ressources quand il était prince royal, c'est auprès de la princesse d'Orange sa sœur, auprès de la princesse Amélie sa tante, chez le duc de Courlande, chez le juif Ephraïm Etsig. » Le total de ses dettes ne montait qu'à 4 millions. Elles ont été payées sur l'héritage de la princesse Amélie et sur la réserve particulière du grand Frédéric, dans laquelle se trouvaient 6 millions d'écus. Ces paiements n'ont donc rien coûté au Trésor.

Quant aux sept nouveaux régiments, ils ont été formés avec des fractions d'autres régiments et des réserves tirées des frontières. Le régiment de Wunsch n'était pas de ce nombre, et Wunsch étant mort, il a été confié au général Kleist. Enfin le général Moëllendorf, loin de se désoler et de se décourager, continuait à présider le Conseil de Guerre. Mais ce qui était vrai et ce que Trenck avait de la peine à nier, c'était la décadence évidente du royaume que mille indices révélaient à tous les yeux.

Mirabeau nous donne ici les propres termes de la mission qui lui avait été confiée : « Je n'ai promis que de tenir au courant de l'intérieur de la Cour et du pays; le reste ne me regarde pas. »

Après avoir répété ce qu'il avait dit plusieurs fois sur la faiblesse du roi et le désordre de l'Administration, Mirabeau convient que sa tâche est finie et qu'il ne pourrait rien dire de neuf sur Frédéric-Guillaume II. « L'homme est jugé. Ses entours sont jugés. Le système est jugé... » Il demande à redevenir « citoyen du monde » ou à obtenir une place. Il voudrait bien être le dernier

secrétaire de l'Assemblée des notables, de cette assemblée dont il a eu le bonheur de donner l'idée « et qui a grand besoin, dit-il à Talleyrand, que vous en deveniez l'âme !... » Beau présent qu'il voulait faire à cette Assemblée !

A défaut de la place de secrétaire des Notables, il aurait bien désiré être accrédité en Hollande ou au moins y figurer comme agent secret. Ce qu'il dit au sujet de ce pays est d'un homme politique et, si on l'eût écouté plus tôt, la Prusse n'y eût pas eu voix prépondérante. Son projet d'union entre les régents et la bourgeoisie pour mettre fin au despotisme du stathouder n'était pas un projet à dédaigner.

LETTRE LXV

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

16 Janvier 1787.

Aux yeux de qui sait que les révolutions à main armée sont rarement celles qui bouleversent le plus les États, c'est une véritable révolution, pour la monarchie prussienne, que le premier exemple d'une maîtresse en titre, qui va séquestrer le Roi, former une Cour à part, susciter des intrigues qui s'étendront du palais aux légions, et modifier d'une manière absolument inconnue dans ces froides et flegmatiques contrées les affaires, les choix, l'administration, les faveurs. Le moment de la chute et de l'élévation de M^{lle} de Voss approche; de là les intrigues, les sarcasmes, les opinions, les conjectures ou plutôt les augures... Du milieu de cet amas de propos vrais ou faux, voici ce qu'on peut recueillir de moins invraisemblable. Ma version est fondée sur les épanchements de confiance de M^{lle} de Voss avec une de ses anciennes amies.

On a persuadé à cette nouvelle Jeanne, à qui la dévotion faisait invoquer la bénédiction nuptiale, qu'elle devait, en y renonçant, s'immoler à la patrie d'abord, ensuite à la gloire de son amant, enfin à l'avantage de sa famille. « La patrie y gagnera, lui a-t-on dit, une protectrice qui éloignera les conseillers avides ou pervers; la gloire du monarque ne sera

point flétrie par un double mariage; votre famille ne sera point exposée à vous voir appelée un instant princesse, et bientôt reléguée dans un vieux château avec une pension médiocre; le moment de votre faveur, d'autant plus exaltée que l'hymen n'aura pas fait votre sort, versera sur vos parents l'or, les dignités, les grâces de toute espèce. » On a mêlé les considérations de la religion même à ces convenances. On a montré qu'il y avait moins de mal aux condescendances de la faiblesse qu'à contracter un prétendu mariage, sans que l'autre fût dissous. Enfin il a été décidé que la victime de la patrie serait portée à Potsdam, et immolée à Sans-Souci, où l'on a préparé une maison somptueusement meublée, disent les uns, simplement, disent les autres, et tout l'attirail d'une favorite.

Une nouvelle vraiment inconcevable, qui demande confirmation, et que je répugne à croire encore, c'est que le roi prostitue sa fille, la princesse Frédérique, à être la compagne de sa maîtresse.

M^{lle} de Voss a une sorte d'esprit naturel, quelque instruction, des manies plutôt que des volontés, une gaucherie très saillante qu'elle s'efforce de sauver par les apparences de la naïveté. Elle est laide et même à un haut degré; pour toute grâce, elle n'a que le teint du pays, encore le trouvai-je plus blafard que blanc; une gorge assez belle, qu'aussi couvrait-elle l'autre jour, au sortir de la comédie du prince Henri, d'un double mouchoir pour traverser les appartements en disant à la princesse Frédérique : *Soignons-les bien, car c'est après eux qu'il court!* Jugez du ton des princesses qu'un tel mot fait rire; c'est ce mélange de licence unique (qu'elle unit aux airs de l'ignorance innocente) et de sévérité de Vestale, qui, dit-on, a séduit le roi. M^{lle} de Voss, qui trouve ridicule d'être Allemande, et qui sait passablement l'anglais, joue l'anglomane jusqu'à la pamoison, et croit qu'il est de bon ton de ne pas aimer les Français. Son amour-propre, qui s'est vu à la gêne avec quelques gens aimables de cette nation, hait ceux qu'elle ne peut imiter, et d'autant

que ses sarcasmes reçoivent quelquefois un juste salaire. Je n'ai pu tenir, par exemple, l'autre jour, à une exclamation faite à côté de moi : *O mon Dieu ! quand verrai-je donc, quand y aura-t-il ici un spectacle anglais ? Ah ! j'en mourrais de joie !* — Je désire, Mademoiselle, lui dis-je assez sèchement, que vous n'ayez besoin plutôt que vous ne croyez d'un spectacle français !... » Et tous ceux que ses grands airs commencent à choquer, de sourire ; et le prince Henri, qui avait feint de ne pas l'entendre, de rire aux éclats ; elle rougit jusqu'au blanc des yeux, et ne dit plus mot ; mais on punit et ne corrige pas.

Jusqu'ici elle déclare hautement la guerre aux visionnaires, et déteste les filles du premier favori, dames d'honneur de la Reine. Comme elle transporte au milieu de ses faiblesses une dévotion même superstitieuse, on ne peut parier avec avantage pour l'avenir. Mais si l'ambition succède aux premières sensations, il est à présumer que sa famille gouvernera l'État. A la tête de cette famille est le comte Finckestein, dont la chute de l'Empire n'ébranlerait pas la tranquillité, mais qui verrait avec une joie inexprimable ses enfants jouer un rôle. Vient ensuite le comte Schulenburg, nouvellement porté au ministère, homme actif, autrefois même trop vif, mais qui paraît sentir que c'est en se montrant peu que l'on fait beaucoup. Cette famille conserve une haine invétérée à Welner, qui jadis enleva ou séduisit une de leurs parentes, aujourd'hui sa femme. Ajoutez aux Finckestein le président de Voss, frère de la belle, qui du moins a cet esprit de calcul et cette avidité très allemande, avec lesquels on profite de ce que présente la fortune. Pour peu que M^{me} de Voss tire parti de cette situation, elle doit préparer à Potsdam le renvoi de Bichoffswerder et de Welner, ou du moins leur nullité ; car en Allemagne on dispense, on ne renvoie pas. Il est possible qu'elle-même soit mal dirigée, qu'elle se confie au premier venu, parce qu'elle est indiscreète ; elle compte sur la constance de son amant, parce qu'elle est sans expérience sur la reconnaissance ; parce que,

n'ayant obligé personne, elle n'a point encore fait d'ingrats. Alors tout restera comme il est, ou plutôt tout s'aggravera ; le roi renfermé à Potsdam, d'où il fera cependant des courses très fréquentes à Berlin, parce qu'il a contracté l'habitude de courir, et que son sérail favori sera toujours aux mauvais lieux ; le roi ne sera plus rien du tout, tolérera l'usage d'une griffe, et précipitera autant qu'il est en lui le royaume à sa ruine, vers laquelle il tend aussi rapidement que le comportent et les circonstances et la force d'inertie prise dans le caractère allemand, qui ne permet aux fous que des sottises et préserve des délires trop destructeurs des passions. Ajoutez que l'Empereur n'ose rien, ne suit rien, n'achève rien ; qu'il s'éteint, qu'il n'a que des frères pacifiques... Je ne serais pas étonné que le porc d'Épicure, qui du moins n'aime pas le faste, et qui par conséquent ne se ruinera pas de lui-même, n'attrape, grâce aux circonstances et aux intéressés, une espèce de règne glorieux.

On est revenu sur le règlement militaire ; les régiments de ligne ne seront point dénaturés ; mais il paraît que l'on formera un certain nombre de bataillons de chasseurs ; ce qui, avec de bons arrangements, peut devenir utile, et est même une idée de Frédéric II. On ne peut rien dire encore à cet égard, si ce n'est qu'il est fort étrange que Frédéric-Guillaume II croit pouvoir refaire quelque chose (la partie économique exceptée, car les soldats meurent de faim) au système militaire et à l'armée de Frédéric II. Le prince Henri aura probablement quelque activité dans l'armée ; il a été conservé le premier sur les listes, malgré la nomination d'un feld-maréchal ; le roi les a envoyées chez lui, hier, par M. de Doltz lui-même, pour l'en assurer. C'est un joujou donné à l'enfant. Les détails de son existence militaire sont, au reste, un secret qui ne se divulguera qu'à l'apparition des nouveaux règlements. Les aides de camp généraux viennent souvent chez lui. Il est douteux que se soit à l'insu du roi ; et si ce n'est pas à son insu, il est clair que c'est pour le tromper ; ce qui, au reste, est une peine inutile. Il

n'a point de plan contraire à la politique du pays (je ne dis pas du cabinet, puisqu'il n'en existe pas), et même il n'en a aucun.

Le comte de Goertz est rappelé, et M. de Hertzberg l'ignorait encore aujourd'hui; il n'y a point de meilleures preuves qu'on ne veut plus se mêler des affaires de la Hollande, du moins directement, et que l'on n'aura pas la bonhomie de s'exposer à une guerre pour les intérêts du stathouder. Malheureusement la maison d'Orange n'en est pas persuadée; elle l'est au contraire, du moins autant que j'en puis juger par la lettre de la princesse, arrivée par le courrier de ce matin, et dont j'ai lu une partie sur le déchiffré nu. C'est surtout sous ce rapport peut-être que mon voyage à Nimègue, sous un nom emprunté, et avec une simple autorisation secrète entre elle et moi, pourrait être utile. J'ai lu dans cette même lettre que les patriotes cherchent un emprunt de 16 millions de florins, ou de plus de 32 millions de nos livres à 3 0/0, quoique la province de Hollande n'ait jamais donné que le 2 1/2 0/0, et qu'ils soient fort embarrassés pour les trouver.

Il y a ici trois évêques; celui de Warmie, celui de Culm (qui est de la maison Hohenzollern) et celui de Paphos. Le premier, dont je vous ai parlé en vous rendant compte du voyage du roi en Prusse, est le même que Frédéric II réduisit à 24.000 des 100.000 écus que rapportait son évêché, avant le partage de la Pologne. Le monarque lui disait un jour : *Je n'ai pas pour mon compte de grands titres au Paradis; faites-m'y entrer, je vous prie, sous votre manteau.* — *A la bonne heure!* lui répondit le prélat, *si Votre Majesté ne l'eût pas tant rogné.* C'est un homme du monde et de plaisir, qui se connaît uniquement en beaux-arts, et n'a ni vues, ni projets, soit religieux, soit politiques. Le second a été au service de France; il a la rage de prêcher, d'être éloquent, et le goût de faire du bien. Mais, comme il a aussi la manie d'avoir des dettes et des enfants, ses sermons sont sans fruit et sa charité sans effet. Le dernier est

suffragant de Breslau, jadis fort libertin et un peu athée, aujourd'hui impuissant et radoteur. Ces trois prélats, qui vont être renforcés par celui de Cujavie, et le nouveau coadjuteur, le prince de Hohenlohe, chanoine de Strasbourg, ne tiendront point de concile et ne justifieront pas les craintes que les luthériens orthodoxes, et la Saxe entière, qui voit ici la pierre angulaire de la religion protestante, ont conçues sur le penchant du roi au catholicisme. L'un voulait l'Aigle noir, qu'il a obtenu; l'autre un bénéfice vacant par la mort de l'abbé Bathiany; le prince de Warmie une somme (à 2 0/0) assez considérable pour apaiser ses créanciers.

Le prince Henri, après avoir donné un spectacle et un grand souper, a terminé le tout par un bal qui a commencé assez tristement et continué de même. Pendant qu'on dansait dans une salle, on jouait au loto dans une autre. Le roi n'a ni dansé ni joué. Sa soirée a été partagée entre M^{lle} de Voss et la princesse de Brunswick. Il a dit un mot à M. de Grotthaus, et rien à aucun autre; aussi la plupart des acteurs et spectateurs sont partis avant lui. L'évêque de Warmie, le marquis de Lucchesini, n'ont pas même été remarqués. J'aurais défié l'observateur le plus pénétrant de deviner qu'il y avait un roi dans cette Assemblée. On était ennuyé, gêné, mais ni flatté, ni empressé. Il s'est retiré à minuit et demi, après que M^{lle} de Voss a été partie. On voit trop qu'elle est l'âme de son âme, et que cette âme, investie d'une si lourde enveloppe, est bien peu de chose. Il faut vous attendre à cette continuelle répétition; le lieu de la scène change, mais jamais la scène.

P.-S. — La nouvelle du rappel de M. de Goertz est fautive, et de la manière dont elle m'est venue, c'est M. d'Esterno qui a voulu me tendre un piège, ou on lui en tend un. Je sais même des circonstances qui me feraient croire à la possibilité d'une reprise de négociation. Je n'ai pas le temps d'en dire davantage.

Le duc de Brunswick est mandé, et il arrive sous peu de jours.

Le comte Wartensleben, oublié pendant cinq mois, a eu hier matin un présent de 5 à 600 écus de rente, et le commandement du régiment de Roemer, à Brandebourg.

Mirabeau a dit la vérité sur M^{lle} de Voss, et toutes les colères de Trenck n'y peuvent rien. Frédéric-Guillaume II, comme on le sait, était un libertin dans le sens le plus étendu. Il fit souffrir force chagrins à sa première femme, Elisabeth de Brunswick, qui obtint le divorce en 1769. Il ne fut pas plus honnête avec sa seconde femme, une princesse de Darmstadt. Il prit pour maîtresse la fille d'un petit musicien et lui fit épouser son valet de chambre. La nommée Rietz, qui devint plus tard comtesse de Lichtenau, resta maîtresse en titre. Frédéric-Guillaume s'était épris en même temps de M^{lle} de Voss, demoiselle d'honneur de sa fille, la princesse Frédérique, issue de son premier mariage. M^{lle} de Voss était cousine du ministre de Finckenstein et avait pour frère un président de Chambre. Elle joua la comédie de la résistance pendant deux ans et voulut obtenir un mariage de la main gauche, et même le consentement par écrit de la Reine. Le Roi céda. La Reine aussi. En vertu du précédent de 1539, par lequel Luther et Mélanchton avaient autorisé Philippe de Hesse, quoique marié avec une duchesse de Saxe, à épouser une demoiselle de Saal¹, le consistoire prussien permit à Frédéric-Guillaume II d'épouser, en juillet 1787, M^{lle} de Voss. Cette personne prit le nom de comtesse d'Ingenheim et partagea les faveurs du Roi avec la comtesse de Lichtenau jusqu'en mars 1789, époque où elle mourut regrettée du peuple, de la famille royale et même de la Reine. Frédéric-Guillaume se consola un peu plus tard avec M^{lle} Dönhof et fit bénir ce nouveau mariage par le prédicateur de la cour, Zoellner. « La polygamie, dit M. Albert Sorel, qui a très spirituellement étudié ce caractère, lui paraissait une prérogative de la royauté. »

Trenck regrette personnellement M^{lle} de Voss, « parce qu'elle avait réellement de la vertu, parce qu'elle a cédé à l'impulsion d'une passion amoureuse après lui avoir longtemps résisté !... » Il défend le comte Finckenstein qui n'avait jamais rien désiré pour lui-même. Mais, pour le président de Voss, il se laisse aller à cet aveu : « Quand la fortune présente des avantages dont on peut se saisir, sans manquer à l'honneur, je crois qu'il faudrait être un sot pour la repousser ! » Il finit en disant qu'il avait étudié « l'âme grande et sensible » de Frédéric-Guillaume II et qu'il souhaite « bien sincèrement à tous les peuples de l'Europe des souverains semblables au roi de Prusse ». De telles approbations justifient presque les vivacités et les sévérités de Mirabeau.

¹ Voir *l'Europe et la Révolution*, par Albert Sorel, tome I, p. 480 à 482.

LETTRE LXVI

Mirabeau à l'abbé de Périgord.

Du 19 janvier (1787), jour de mon départ. Ceci ne partira que demain, mais doit arriver avant moi

Le comte Schmettau, gentilhomme complaisant de la princesse Ferdinand, père indubitable de deux de ses enfants, avait quitté l'armée depuis huit années ; il l'avait quittée au milieu de la guerre, aigri par un mot dédaigneux de Frédéric II, et dans le grade de capitaine. Il vient d'être nommé colonel avec 1.500 écus de traitement. Cette nomination a déplu à l'armée, et singulièrement à l'aide de camp général de Goltz, qui porte le harnois depuis vingt-cinq ans et n'est que lieutenant-colonel. Au reste, le comte Schmettau, qui a bien servi et reçu force blessures, ne manque pas d'intelligence ; il a surtout beaucoup de connaissances d'ingénieur. Il a levé un grand nombre de cartes fort estimées. On parle aussi avec éloge d'une espèce de manuel militaire où il enseigne ce qu'il faut faire depuis la formation d'une recrue jusqu'au métier de feld-maréchal ; enfin on aurait supporté ce passe-droit ; mais un autre a mis le comble au mécontentement.

On a antidaté la patente d'un major de Seckendorff, gouverneur du second fils du Roi, qui se retire, et on lui a fait gagner trente-six rangs. Cette dangereuse méthode, que Frédéric II n'employa jamais que dans des occasions solennelles, et pour des sujets très distingués, et que son successeur avait déjà pratiquée pour le comte de Wartensleben, ne tend pas moins qu'à répandre sur l'existence des grades militaires une sorte d'incertitude destructive de toute ému-

lation. Elle est d'ailleurs infiniment dangereuse sous un prince faible, bien bizarre lorsqu'elle anticipe le règne; et, dans tous les cas, elle peut finir par ôter au Roi même une de ses plus grandes ressources, le point d'honneur.

Il a déposé 500.000 écus à la caisse du pays et en a remis le billet au porteur à M^{re} de Voss. Ainsi, quoi qu'il arrive, elle aura toujours au moins 80.000 livres de rente, outre les diamants, la vaisselle, les bijoux, les ameublements, et la maison qu'on lui achète à Berlin; maison de retraite, car elle ne l'habitera pas. Son royal amant a imaginé lui-même toutes ces délicatesses; et le résultat est que la fille la plus désintéressée a mieux arrangé ses affaires que n'eût fait la plus habile coquette. Le temps nous apprendra si son esprit se montrera au rang de sultane favorite.

Les nouveaux impôts portent sur les cartes, les vins de France, le taffetas étranger, les huîtres, le café, le sucre... Pitoyables ressources! Comme on va à l'aveugle sur tous ces objets, on les tient dans une espèce d'obscurité; il semble qu'on essaie plutôt qu'on exécute.

Aujourd'hui, anniversaire du prince Henri, le Roi, qui lui avait fait présent d'une superbe boîte évaluée 12.000 écus, a étalé la vaisselle d'or et fait en un mot tout ce que faisait Frédéric II, si vous en exceptez un grand concert répété, la veille, dans sa chambre; car il a du temps pour tout, si ce n'est pour les affaires... *Des b... aux ailes, et je le battraï facilement au centre.* Gare que ce mot de l'Empereur ne soit une prophétie. Heureusement le prophète n'est pas redoutable. Je ne serais pas étonné cependant que tant de torpeur et de vileté ne l'animassent; mais, s'il n'attend pas deux années, au défaut de l'énergie du roi, il trouvera celle de l'armée.

P.-S. — Le duc de Weimar est à Mayence pour la nomination d'un coadjuteur, à ce qu'on prétend; mais, comme il visite toutes les cours du Haut et Bas-Rhin, il me semble qu'il serait bon de le surveiller.

Cette dernière lettre répète sur le comte de Schmettau une assertion contre laquelle le baron de Trenck s'est vivement élevé dès les premières pages de l'examen de *l'Histoire secrète*. La lettre ne contient que de minces détails sur certains passe-droits dans l'armée prussienne et sur les nouveaux impôts. Mirabeau cite un mot, attribué à Joseph II, qui serait à lui seul plus méprisant pour Frédéric-Guillaume que tous ses outrages à lui. Et c'est tout. On aurait pu espérer que la Correspondance finirait sur un autre ton et résumerait l'opinion de l'observateur sur la Cour de Berlin. Cette lettre, au contraire, ne donne que l'idée d'un petit rapport d'agent secret. Il y a heureusement, comme on a pu le voir, dans l'ensemble de ces soixante-six lettres, des détails curieux et des informations de la plus haute importance, qui font de cette Correspondance un document vraiment historique.

Le 20 janvier 1787, d'Esterno mandait à Vergennes :

« Il y a enfin une maîtresse déclarée, c'est M^{re} de Voss, fille d'honneur de la Reine douairière. Elle est âgée de vingt ans et sans beauté. Le roi de Prusse, pour commencer, lui a donné deux millions en billets au porteur de la caisse des Etats de Brandebourg et portant l'intérêt au denier vingt. Il y a trois ans que cela dure et qu'elle résiste à la passion du monarque. Elle voulait être épousée de la main gauche. Luther avait autorisé cet exemple dans sa religion par le mariage d'un landgrave de Cassel, et cela a tenu à peu de chose. Quant à l'influence de cette personne, il est probable qu'elle en aura beaucoup. Elle est petite-nièce du comte de Finck, son frère ayant épousé une fille de ce ministre. On lui a déjà donné une prébende de grande valeur et une charge de président. Un autre gendre de ce ministre a été fait ministre d'Etat. M. le comte de Finck disait à cette occasion qu'il bénissait la Providence des grâces qui tombaient dans sa famille. Mais vous voyez, Monsieur le Comte, quelles sont les voies immédiates de ces grâces! »

Et le 21 janvier :

« M. le comte de Mirabeau est retourné à Paris ainsi que M. de Luchet ci-devant attaché au landgrave de Cassel et présentement au prince Henry. »

M. d'Esterno donne aussi quelques détails, le 30 août, sur une mission particulière confiée au baron de Groschlag pour détourner les préventions que le roi de Prusse avait contre la France au sujet de la Hollande et l'empêcher de prendre de fausses mesures dont les suites pouvaient être incalculables. Cette mission n'eut aucun succès (Affaires Étrangères, Prusse, Supp.).

APPENDICE

APPENDICE

Je place à la fin de la *Correspondance secrète* de Mirabeau ce fragment d'une intéressante lettre adressée par lui à l'abbé de Périgord, en date du 14 mars 1787. Elle figure dans le manuscrit original des dépêches de Mirabeau. Elle dévoile l'idée mère de l'ouvrage sur *la Monarchie prussienne* et fait bien connaître les espérances que Mirabeau avait conçues en acceptant la mission secrète de Berlin.

Fragment d'une lettre de Mirabeau à l'abbé de Périgord.

14 mars 1787.

Je ne vous répéterai rien de ce que j'ai dit à [Panchaud] sur moi ; mes projets ou plutôt mes nécessités de projets ; mais je vous demanderai de me faire dire si vous ne voulez pas me l'écrire vous-même ; s'il n'y a point d'inconvénient que je retourne en avril ou en mai à Paris ; et quand je dis inconvénient, vous savez de quel vent je parle ; car puisqu'il souffle toujours du même côté, puisqu'en dépit de toutes les observations météorologiques et de tous les principes de la science du système du monde, il est tenace et ne varie point encore, de plusieurs mois du moins, il faut avoir un autre *rumb*. Mais, outre qu'il mérite peu de confiance, le peu de détails qui me sont parvenus de France, par les voies les plus indirectes, me met en doute sur l'influence de ce zéphir bour-soufflé. C'est donc de l'autre côté qu'il prend quelques assurances, et il me semble qu'il ne vous sera pas difficile de me les négocier ; car, outre que je serai fidèle jusqu'à la superstition aux engagements que vous aurez pris, mon dessein à

moi est d'être à Paris le plus obscur possible et d'échapper très complètement à ma triste célébrité.

Je laisse ma petite horde à Cologne ou en Hollande. Je vais occuper un appartement à trois louis par mois et réunis en silence mes matériaux et mes idées. Voilà tout ce que je veux et nullement occuper la scène. J'avais apporté ici un grand et intéressant problème d'économie politique à résoudre : Comment le monarque prussien a-t-il des trésors au lieu de dettes, lui qui entretient une armée disproportionnée à l'opinion qu'on a de son royaume et une armée dispendieuse selon les idées communes, puisqu'il la recrute partout, que ses recruteurs sont magnifiques dans leurs dépenses et que l'éloignement des lieux n'en compte pour rien ? Quel bien ne pouvait-il pas faire sans cette armée ?... Mais peut-être cette armée est-elle un trésor ? Car c'est pour se défendre ou pour attaquer que les États veulent avoir un trésor. Cependant la thésaurisation a de grands désavantages. Elle met en inaction le grand moyen de l'industrie, etc. Or, l'argent qui chômerait, transformé en un homme toujours sur pied, toujours frugal, toujours vêtu de drap, concilie peut-être jusqu'à un certain point la crainte que peut avoir un État d'être sans trésor et le mal réel que fait le trésor... Voilà des calculs neufs et utiles qui valent bien ceux sur les actions des Eaux de Paris et qui sont nécessaires à faire pour juger cet État. Le monarque prussien les a-t-il faits ? Où sont les mécomptes ? Comparaison de ces mécomptes avec les inconvénients de la stagnation... N'est-ce pas un grand gain pour un État d'aller chercher partout des hommes, même à grands frais, même pour n'en faire qu'un soldat, le moins utile, le dernier des êtres... Qu'est-ce qu'un homme, transplanté, surtout loin de chez lui ? Que vaut-il ? Comparaison entre l'industrie du colon qui fait venir des nègres dont chaque tête lui coûte 2.000 francs et celle d'un potentat qui attire des blancs pour aucun desquels il n'a peut-être encore jamais été dépensé 25 louis par tête, l'un portant l'autre. Les hommes sages, laborieux, ne sortent

guère que par des malheurs publics. C'est l'écume qu'on peut ramasser ; mais cette écume devient une matière très constante par la transplantation, fondée sur la propriété encore une fois... Le roi de Prusse a-t-il fait toutes ces combinaisons ? Cherchons en lui les bornes du grand homme. Tâchons de développer et de prouver par des faits puisés chez lui cette vérité trop oubliée, si ce n'est trop peu connue, que le plus grand et, à tout prendre, le seul grand des princes serait celui qui aurait le coup d'œil assez sûr pour placer dans tous les départements l'homme qui leur convient et n'a pas la prétention de tout faire à lui seul ; assez d'habileté et de véritable philosophie pour s'assurer de passer en revue toutes les classes de ses sujets, afin que de tels hommes ne lui échappassent pas. Cette revue vaudrait-elle bien celle où les Rois s'enrhument et peut-être n'y a-t-il que cette manière de régner, de sorte qu'il faut renoncer à régner sur de trop vastes empires, ou du moins à les gouverner. Voyons donc à quoi se réduit un grand Roi quand il veut être universel. En un mot, recueillons des résultats exacts dans un pays qui, pour la science du despotisme, est ce que l'Égypte était pour les anciens qui voulaient s'instruire. Peut-être en rapporterons-nous une singulière théorie sur l'homme-machine et son utilité pour ceux qui s'en servent de préférence à l'homme libre. Peut-être nous assurerons-nous si en Turquie tout ne va si mal que parce que le sultan ne sait pas faire ; et si ses moyens sont les bons, comme le soutiennent tous les hommes d'État et même quelques hommes d'esprit. Tel est le problème que je m'étais proposé en venant ici, et je crois avoir acquis un grand nombre de matériaux qui peuvent servir à le résoudre. Qu'importe au gouvernement français dans quel grenier je les mette en ordre ? Voyez donc, mon très cher maître, s'il approuve mon retour. J'espère, au reste, qu'il m'a oublié ; mais si, par hasard, vous aussi m'avez oublié, ne m'invitez pas à revenir, car je serais malheureux à Paris sans vous. Je le serais partout, mais plus là qu'ailleurs...

Malgré ses éloges et ses promesses, l'abbé de Périgord ne fit rien pour Mirabeau, dont il craignait évidemment la terrible rivalité. Celui-ci se tira d'affaire tout seul, sans se préoccuper des moyens; et quoi qu'en aient dit les admirateurs de Talleyrand, il eut le plaisir de voir l'évêque d'Autun solliciter à son tour son appui et demander à entrer dans une combinaison ministérielle préparée par Mirabeau, demande qui, consentie en apparence, ne fut jamais exaucée. Il est intéressant de relire sur ce sujet la Correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck.

La correspondance de Mirabeau est suivie, dans l'original des Affaires Étrangères (*Papiers Mirabeau*, vol. XIV) d'instructions données en décembre 1786 au baron de Noldé, partant pour la Courlande, de cinq lettres de Noldé à Mirabeau et de quelques billets du comte de Reede. Je les donne ici tels quels.

*Instructions pour le baron de Noldé partant pour la Courlande
du 3 décembre 1786*

SE PROCURER LES MATÉRIAUX D'UN MÉMOIRE BIEN COMPLET SUR LA COURLANDE ET DONT VOICI LE PLAN :

- 1° Précis historique des événements qui ont influé sur la Constitution actuelle;
 - 2° Description géographique où seront tracées bien distinctement les communications de la Courlande avec ses voisins;
 - 3° Population. — Agriculture;
 - 4° Productions soit naturelles, soit artificielles de la Courlande;
 - 5° Finances, revenus, dépenses, dette;
 - 6° Système militaire que l'on pourrait se faire sur ce pays; de quel genre de défense il serait susceptible;
 - 7° Détails politiques: — Grievs de l'Etat et des particuliers contre le duc (de Courlande). — La Révolution est-elle probable et prochaine? — Qui porte la Russie? — Que désirerait le pays? Comment marchent-ils d'accord? Combien probable et prochaine est la révolution?
 - 8° Quels sont les personnages influents?
 - 9° Quelles sont les idées des meilleures têtes sur ce qu'il y aurait à faire pour la Courlande, subordonnement à cet axiome qu'on ne fera pas la guerre pour elle? — sur un plan de stabilité pour ce qui reste de la Pologne et les moyens d'y lier la Courlande? — sur l'idée de transporter à la Prusse les droits de protectorat de la Pologne? — sur la possibilité ou l'impossibilité de faire plutôt une province prussienne qu'une province russe?
- Il faut avoir une copie exacte du traité fait par le cardinal de Richelieu et une connaissance approfondie des détails qui conduisirent à cette négociation et la firent réussir;
- Tableau exact de tout le commerce dont la Courlande peut être le foyer, qui peut la rendre intéressante;
- Comment pourrions-nous l'attirer à nous tout entière et la protéger? — Comment pourrions-nous la lier à un nouveau système pour la mer Baltique,

d'où la Suède et le Danemark, s'ils étaient unis, excluraient aisément la Russie?

— Avoir détails et cartes topographiques, livres, manuscrits, sur le pays. Profiter d'un séjour dans le pays pour découvrir tout ce qu'on pourra des projets de la Russie sur l'Ukraine polonaise et sur la Finlande, sur le système du Nord, en un mot.

— P. S. — Découvrir la réalité ou la non-réalité du prétendu commerce établi par l'Ukraine polonaise à Kherson, par Bonneau.

*Lettre de *** à Mirabeau*

EXTRAIT

... écrite de R.

On en est revenu, au Congrès de R..., littéralement au plan du duc de Leeds, le *status ante bellum*. Le roi de Prusse renonce à Dantzic et à Thorn, Belgrade et Rzakov seront rendus rasés, etc... Léopold conserve la Gallicie intacte. Le ministre prussien de Hertzberg en est de mauvaise humeur. Les Polonais ont fait le diable à quatre. C'est le 24 que la réponse de Léopold doit arriver, et on n'a pas le moindre doute qu'elle ne soit très affirmative. D'autres avis disent et même les gazettes allemandes répètent qu'un des articles du traité de R... est que l'Alsace sera soutenue dans ses droits et privilèges (*sans date*).

Suivent cinq lettres de Noldé, officier courlandais au service de France et adressées à Mirabeau, à Berlin, pendant le voyage de Noldé en Courlande.

LETTRE N° 1

ANALYSE

Königsberg, le 12 décembre 1786.

Noldé est arrivé à Berlin après vingt jours de marche. Il a encore plus de 100 lieues à faire. — Hiver rude. — Rien d'important en route, sauf le mécontentement de presque

toutes les classes des habitants du royaume, au sujet des nouvelles réformes et institutions de la monarchie prussienne. Le militaire est dans une incertitude terrible; le civil crie beaucoup contre la capitation.

A Dantzig, le commerce tombe de plus en plus, à cause des chicanes de la Prusse, des doubles douanes et de la négligence des travaux du port. — Pour 1.800 vaisseaux qui arrivaient annuellement, il y en a eu 900.

L'argent est à une moindre valeur, au taux de 32 0/0, que celui de Prusse. — On peut bombarder Dantzig, du côté du faubourg de Holzemberg. — Les villes de Pillau, de Memel, de Königsberg gagnent à la diminution du commerce de Dantzig. Les ports de la Courlande se ressentent d'une manière très avantageuse de la perte du commerce de Dantzig.

Noldé va voir quelques savants et prendre des renseignements sur tout ce qui peut être intéressant.

LETTRE N° 2

ANALYSE

A Liébau, en Courlande, le 19 décembre 1786.

Noldé est arrivé ici après un séjour de 24 heures à Königsberg. Voyage incommode et dangereux. Froid terrible et orages. — Va partir pour Mittau. — Achète des livres relatifs à ses recherches. — Cause avec des seigneurs du pays qui attendent la duchesse de Courlande à Memel. — Mort subite du principal ministre, M. Kloppman. — Changement dans le gouvernement et fortune croissante du chancelier de Taube. — Détails sur la ville de Memel. — Ses frégates peuvent entrer dans le port, les vaisseaux de guerre, non. — Rade mauvaise. — Le consul de France en Prusse, Wachs, n'a rien à faire, parce qu'il n'existe aucun commerce entre la France et les États du Nord. — Commerce des bois très favorisé dans Liébau.

LETTRE N° 3

ANALYSE

A Mittau, le 23 décembre 1786.

Noldé a nombreuses visites à faire, cinquante brochures à acheter et des intérêts de famille à soutenir. — A fait tous ses voyages en 20 jours et en 20 nuits. — Confusion indescriptible des affaires. — Trouve qu'il est bien tard pour négociier.

Le chancelier de Howen promet à Noldé de le placer dans le pays, aux environs de N***. — Le voyage de l'Impératrice coûtera 7 à 8 millions de roubles. — La diète de Courlande va commencer en janvier. — Quatre corps de troupes russes vont se rapprocher de la Crimée dans le temps où l'Impératrice y sera; des troupes russes iront en Courlande. — On est assez tranquille en Pologne. — « Noldé embrasse l'aimable petit *Coco*, qui m'aimait au point de pleurer le matin de mon départ. »

LETTRE N° 4

ANALYSE

Mittau, le 27 décembre 1786.

Le duc ne reviendra probablement pas, parce qu'il a tout gâté en Russie... L'Impératrice de Russie est outrée contre le duc et doit avoir dit ces propres mots : *Le roi de France n'aurait pas fait ce que le duc de Courlande veut oser.*

Il y a en ce moment quatre partis en Russie, dont voici les chefs :

Potemkin, qui a une bibliothèque d'assignations et de billets de banque;

Besborotzko, son ami;

Woronzow, habile;

Soltikow, va au duc.

Noldé espère être placé dans le pays.

LETTRE N° 5

ANALYSE

Mittau, le 5 janvier 1787.

« La nouvelle de « l'incomparable Abbé¹ », celle qui confirme mes espérances et l'arrivée de mon congé, sont trois puissants cordiaux pour moi. » Noldé collige des matériaux pour un bon mémoire. — Il faudrait connaître cinq ou six langues qui sont si anciennes dans leur propre pays que les Danois, Suédois ou Allemands ont de la peine à lire et à comprendre aujourd'hui les anciens diplômes.

Noldé demande pour cela une prolongation de séjour ici. — Parle d'un personnage, le premier du pays, qu'il faudrait sonder pour traiter d'affaires sous main avec Mirabeau, et qui a une extrême envie de régner.

Noldé n'oubliera pas les pelisses ; mais il apprend que les fourrures se vendent à meilleur marché, à Leipzig, qu'en Suède et en Russie. — Noldé dit qu'il voudrait entendre dire de Mirabeau, à toute la Courlande, ce vers de Perse :

Hic, hic, quem querimus, hic est! ...

Vale et dilige tuum.

Suivent trois billets du comte de Reede à Mirabeau (Affaires Étrangères, France, vol. 1784).

Premier billet du comte de Reede

Vous m'avez prévenu, Monsieur le comte. Le mémoire était cacheté depuis hier au soir que je l'ai achevé, pour la troisième fois. Je vous rends mille grâces de cette communication, et je me flatte que le cas extrême que je fais de tout ce qui sort de votre plume me vaudra l'accomplissement de votre promesse, pour l'*Histoire des Juifs*.

J'ai l'honneur d'être...

REEDE.

Jeudi matin.

¹ Convocation des Notables.

Deuxième billet du comte de Reede

Je regrette beaucoup, Monsieur le comte, que le temps que vous m'avez fixé m'empêche de faire une troisième lecture d'un ouvrage qu'on lit, comme tout ce qui sort de votre plume, avec le plus grand intérêt.

J'ai l'honneur de vous le renvoyer, avec mille remerciements pour votre complaisance et le plaisir que vous m'avez procuré.

Je crois qu'à la troisième feuille, page seconde, ligne 10, vous trouverez, par une négligence du copiste, un *par* au lieu d'un *pas*, qui demande à être corrigé avant de passer chez l'imprimeur, où j'espère pour moi et d'autres que vous ne tarderez pas à envoyer l'ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

DE REEDE.

Samedi matin.

Troisième billet de Reede

Voilà, Monsieur le comte, la pièce que vous me demandez et que je me proposais d'avoir l'honneur de vous envoyer aujourd'hui. Il sera d'autant plus nécessaire que vous soyez à même de détruire toute opinion contraire à vos vues salutaires que je crains fort que la réponse donnée à M. de Rayneval n'éloigne pour le moment toute espèce de préoccupation. — Ma confiance en vous, Monsieur le comte, ne saurait être altérée, et c'est uniquement la besogne d'hier qui m'a empêché de tenir mes engagements.

Si l'heure de onze vous convient, pour demain, je me rendrai alors chez le peintre.

Berlin, le 10 janvier 1787.

Lettre de Rayneval à Mirabeau.

ANALYSE

La Haye, 20 décembre 1786.

Rayneval répond à une lettre de Mirabeau du 11 de ce mois, agréable par la manière franche et originale avec laquelle Mirabeau l'a informé de ce qui s'est passé à Nimègue depuis son arrivée. — Aurait désiré plus d'espérance d'un prochain accommodement. — A cru voir que, la première impression passée, le prince et la princesse adopteraient la base qu'il leur avait fournie. — Soutient à Mirabeau, contrairement à son opinion, que l'influence du Stathouder existe sur la province de Gueldre. Ses serviteurs et obligés, qui siègent aux États de Gueldre, forment la pluralité qui maintient les choses dans l'état où elles sont actuellement. — Rayneval consent cependant à un nouveau plan de conduite. Il serait à désirer que la province d'Utrecht soit pacifiée, mais la ville d'Utrecht s'est refusée à tout accommodement. — Rayneval propose des conférences avec des députés de la ville. — On conviendrait également que les États renverraient les troupes régulières, appelées extraordinairement dans la province et que, de son côté, la ville renverrait les corps francs étrangers. Le prince ferait les démarches nécessaires auprès des États d'*Armersfoort* pour leur faire agréer ce plan et s'expliquerait tous vis-à-vis de ceux de Gueldre. « Il les exhortera avec onction à rendre la tranquillité à leur patrie. » Il offrira la médiation dont les États de Hollande viennent de renouveler l'offre. »

Le Stathouder demandera que l'on accorde provisoirement aux habitants fugitifs d'Elburg et de Hattens la liberté de retour chez eux. Il pressera le renvoi des troupes, à l'exception des garnisons ordinaires.

Viendra ensuite la réforme des règlements, opération regardée comme convenue. — Rayneval promet en échange

d'employer, ainsi que d'autres personnes, toute leur influence et tout leur crédit pour la réintégration du prince.

Pour la province d'Overyssel, sans l'opposition de la régence de Zival, la réforme du règlement y aurait déjà été effectuée. — Demande que le Stathouder écrive aux États qu'ils invitent cette province à s'occuper de cette réforme.

Cette démarche calmerait les esprits.

Rayneval dément l'idée que l'on a en Gueldre que la Hollande veut faire la loi. Elle ne veut que la tranquillité de la République et la liberté des États.

R... dit avoir reçu un courrier de Versailles hier. Le roi approuve la conduite de M. de Vérac et celle de M. de Rayneval. — R... attend avec impatience des informations ultérieures de Mirabeau, surtout si elles annoncent non seulement des dispositions conciliatrices, mais aussi des déterminations propres à leur donner de l'efficacité.

RAYNEVAL.

Extrait d'une lettre confidentielle de Rayneval au baron de Gentz.

(Sans date... Probablement de 1787)

Lui dit qu'il n'est pas question de toucher aux fonctions appartenant au stathoudérat et que celles de capitaine général demeurent fixées d'après le titre constitutif lui-même (du 17 février 1766). — Rayneval rappelle que la suspension des fonctions de capitaine général fut provoquée par les événements de la province de Gueldre. C'est l'exécution des villes d'Elburg et de Hattens qui en a été la cause. Le prince devrait engager les États à rendre la liberté à ces deux villes, et réformer les règlements qui sont la pierre d'achoppement. Il faut renvoyer les troupes qui sont à Elburg et à Hattens. — Sans doute il faudra compter avec la répugnance du Stathouder, qui invoquera ses droits acquis

et ne verra aucun motif d'y renoncer. Mais il est Hollandais, il doit aimer sa patrie, et il doit concourir à sa tranquillité en faisant des sacrifices pour cela. — Rayneval conseille d'amener le prince à écrire aux États de Gueldre. Il émettra le vœu de voir cesser les troubles et invitera les États à retirer les troupes d'Elburg et de Hattens, pour rendre la province à elle-même. Il faudra ensuite délibérer sur le règlement pour la prospérité de l'Union. Il faudra faire des réformes nécessaires, conformément aux lois. — Le Stathouder écrira une même lettre aux autres provinces.

*Mémoire de Mirabeau présenté au ministre de France,
en décembre 1786*

ANALYSE

Avec ce titre :

Le système politique des puissances étrangères avec la République des Provinces-Unies dépend si évidemment de la manière dont son gouvernement est constitué qu'il est inutile de s'étendre en commentaires pour prouver cette vérité.

Mirabeau dit que la Constitution belge a tous les inconvénients de l'aristocratie, de la monarchie, de la démocratie sans en avoir les avantages.

Tantôt la machine politique est asservie à la volonté despotique d'un Stathouder, tantôt elle est en proie à la fougue d'une populace effrénée, tantôt elle est guidée par des collègues aristocrates, vacillants et faibles... L'histoire de la République, depuis son origine jusqu'à présent, prouve cette vérité. Aussi la France, en faisant fond sur l'ascendant de l'aristocratie sur le stathoudérat, commettait une étrange méprise...

C'est la ville d'Amsterdam qui a le plus d'influence en Hollande par son opulence, ainsi que dans tout le reste de la République. Le rôle du Grand Conseil dans ces dernières années le prouve. Le plan de réforme, conçu par les députés

des six provinces aux États généraux pour les rois de Prusse et d'Angleterre, montre combien il reste encore de crédit et de partisans au Stathouder.

Détails à rectifier dans la forme du stathoudérat pour le bien-être et la liberté des habitants, mais aussi pour la sûreté de l'alliance française. La maison stathoudérienne est dévouée irrévocablement à l'Angleterre, et l'alliance française ne repose pas encore ici sur des bases bien solides...

La nation a cherché les causes des inconvénients funestes de l'influence stathoudérienne dans la dernière guerre et a cru les trouver dans la mauvaise combinaison des trois pouvoirs. — Le pouvoir du Stathouder doit être soumis à la puissance législative des États, et cette puissance doit être réglée et soutenue par une influence régulière du peuple... Il faudrait appliquer à tous les États le nouveau règlement d'Utrecht, qui limite et règle sagement le stathoudérat, l'aristocratie et la démocratie...

Mirabeau dit qu'il importe de favoriser en Hollande la fermentation populaire, seul moyen de renverser le despotisme stathoudérien... Les plus ardents partisans de la France sont les plus zélés défenseurs des droits du peuple...

Il n'est pas indifférent que la France passe au dehors pour favoriser le rétablissement des droits réguliers du peuple...

Il faut amener les régents et les habitants de chaque ville à concerter ensemble la forme politique la plus analogue aux anciennes coutumes et aux principes essentiels d'une société bien réglée, afin que, lorsque les arrangements auront été formés, les États puissent les régler et les modifier sur la constitution essentielle de la province et y donner la sanction nécessaire.

Enfin voici quelques dépêches inédites du comte d'Esterno à M. de Montmorin, qui avait succédé à M. de Vergennes, au sujet de l'impression produite, à Berlin, par la publication de la *Correspondance secrète*. Il s'y trouve une réponse de M. de Montmorin.

D'Esterno à Montmorin, le 17 février 1789.

« Le Président de la Police a fait venir tous les libraires de cette ville et leur a signifié que tous ceux de ce corps qui recevraient l'ouvrage attribué à M. le comte de Mirabeau et qui ne le remettraient pas à l'instant dans les mains de la police seraient conduits à la forteresse de Spandau. En même temps nous venons d'apprendre qu'il y a une seconde édition de cet ouvrage en Angleterre, l'auteur ayant voulu tirer tout le parti profitable de cette traduction. Ainsi, je regarde comme bien difficile qu'elle ne soit pas répandue dans toute l'Europe.

« Pendant son séjour à Berlin, cet homme avait un chiffre avec M. de Calonne. Il était étourdi, négligent et, de plus, il avait quatre secrétaires. Il n'a donc pas été difficile de surprendre ce chiffre, et c'est aussi ce que l'on a fait; en sorte que tout ce que M. de Mirabeau a écrit à M. de Calonne dans les derniers mois de son séjour a été connu à l'instant par le roi de Prusse. C'est par là que l'on a su et que l'on m'a assuré, M. le Comte, que M. de Mirabeau, pendant son séjour à Berlin, touchait de la Cour de France 1.500 livres par mois. Il est bon que Sa Majesté sache l'usage que l'on a fait quelquefois de son argent. »

Montmorin à d'Esterno, le 19 mars 1789.

« Le prince de Herz part samedi prochain. Il est impossible d'avoir une conduite plus circonspecte et plus mesurée, sous tous les rapports, que celle qu'il a eue pendant son séjour ici. Il est malheureux qu'il ne soit pas plus écouté à Berlin; la monarchie prussienne s'en trouverait mieux. C'est avec plaisir, Monsieur, que je peux vous assurer qu'il vous rend la justice la plus flatteuse; je vous en fais mon compliment.

« Son opinion peut vous dédommager de celle de M. de Mirabeau. Si l'on vous parle de l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin*, vous pourrez assurer que nous n'oublions rien pour fournir au Parlement les matériaux nécessaires pour pousser cette affaire.

« Mais il paraît que M. de Mirabeau a dans cette compagnie des protecteurs qui mettront à profit la lenteur des formes pour le soustraire à la correction et aux châtimens qui en seraient la suite. »

D'Esterno à Montmorin.

Berlin, 4 août 1789.

« Les lettres secrètes de M. de Mirabeau, ayant été réimprimées à Francfort, sont répandues à Berlin et dans toute l'Allemagne avec une profusion immense. Il m'est revenu de plusieurs côtés que le roi de Prusse était furieux de cet ouvrage; qu'il avait frappé du pied plusieurs fois en disant: « Voilà donc ce que c'est que les Français qui voyagent dans mes États! » Il

est hors de doute que ceux qui viendront dorénavant dans les États prussiens n'y recevront plus l'accueil vraiment amical et distingué que l'on avait coutume de leur marquer et que la plupart n'ont pas suffisamment apprécié... Les nombreuses lacunes qui se rencontrent dans les lettres imprimées de M. de Mirabeau me laissent ignorer ce que cet homme aura pu écrire sur mon compte. Quant à ce qui est imprimé, j'ai cru, Monsieur le comte, avoir reçu l'absolution générale de toutes mes fautes, lorsque j'ai vu celles que la malignité même, jointe à l'opinion d'un grand intérêt, obligeait à me reprocher, et ce que vous avez la bonté de m'écrire d'obligeant à cette occasion, et dont je vous remercie très humblement, serait bien propre à calmer une émotion que j'ai eu le bonheur de ne pas ressentir... »

(Affaires Étrangères, Prusse vol. 210.)

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION.....	1
Note sur les diverses éditions de l' <i>Histoire secrète de la Cour de Berlin</i>	87
Correspondance secrète de Mirabeau (Lettres I à LXVI).....	99
APPENDICE.....	497

TABLE NOMINATIVE

A			
ADHÉMAR (d').....	234	BEYER.....	252
AGDOLO (comte d').....	279	BIESTER.....	384, 388
ALBERG (d').....	272	BIREN (Ernest-Jean de), duc de Courlande..	127, 128, 135
ALVENSLEBEN (comte d') 226, 228, 231, 255, 270,	309	BIREN (Pierre de), duc de Courlande.....	124, 127
ALVINZY.....	284, 287, 288	BIRON (duc de), voy. LAUZUN.	
ANCILLON.....	342, 345	BISCHOFFSWERDER (baron de)	
ANHALT (général d'), 345, 346, 351,	423	121, 126, 127, 197, 198, 225, 253, 315, 328, 332, 340, 366, 394, 400, 411, 421, 431, 465, 467, 473, 478, 486	
ANTRAIGUES (marquis d'), 34, 152, 156,	274	BISCHOFFSWERDER (M ^{re} de)..	313
ARENBERG (prince d'). Voy. La Marck (comte de).		BITAUBÉ.....	73, 268
ARNIM (comte d'), 186, 332, 343, 364, 410, 412, 423, 467,	473	BLEISWYCK (le grand pen- sionnaire).....	219
ARNOLD (le meunier).....	385	BLUMENTHAL, 193, 329, 330, 413, 414, 420, 430, 451,	473
AUGUSTENBURG (prince d'). 416,	417	BODEN (baron de), 163, 164, 165, 168, 225, 227, 235, 243, 255, 267, 268, 270, 342, 359,	451
B			
BAGGE (baron de), 321, 335, 413,	416	BOLINGBROKE.....	4
BARTHÈS.....	33	BORCK (général de), 412, 416,	417
BATHIANY (abbé).....	489	BOSCOWITCH (l'abbé)...	387, 388
BAYLIES (D ^r).....	136	BOTSON.....	467
BAUER.....	407	BOUFLERS (marquis de)....	33
BEAUMARCHAIS.....	5	BOULET.....	197, 311, 340, 375
BELLEGARDE (comte de), 421,	422	BOYNES (de).....	387, 388
BENKENDORF (lieut.-colon.),	421	BRAMBILLE.....	295
BESSBORODZKO (prince de), 239, 470, 471, 474,	503	BRANCAS (duc de).....	33
BÉVILLE.....	321	BRAUN.....	343
		BRETEUIL (marquis de), 106, 107, 114, 455, 456,	461

BRISOT DE WARVILLE, 151, 156	
BRUHL (comte de), 366, 384, 420, 444, 445, 451, 466	
BRUNSWICK (duc Charles de), 104, 108, 109 à 112, 114, 115 à 118, 121, 122, 123, 135, 146, 165, 179, 184, 189, 192, 204, 210, 212, 221, 226, 238, 243, 260, 267, 277, 284, 287, 288, 305 à 307, 312, 320, 328, 354, 398, 439, 441, 453, 461, 464, 477, 478, 479, 489	
BRUNSWICK (duchesse douairière de)..... 112, 184	
BRUNSWICK (prince Ferdinand de), 143, 155, 184, 217, 326, 406, 426	
BRUNSWICK (prince Frédéric de), 140, 257, 313, 399, 411, 416, 429, 438	
BRUNSWICK (prince Louis de) 281	
BRUNSWICK (princesse Amélie de)..... 184, 349, 411, 483	
BRUNSWICK (princesse Caroline de)..... 287, 305	
BRUNSWICK (princesse Elisabeth de).... 364, 378, 490	
BRUNSWICK (princesse Ferdinand de)..... 184, 491	
BRUNSWICK (princesse Louise de)..... 222	
BUCHHOLZ..... 206	
BUSCHING..... 350, 352	
C	
CABANIS (D ^r)..... 79, 81	
CARRIS (M ^{me} de)..... 3	
CAGLIOSTRO..... 6, 7, 19, 388	
CALONNE (marquis de) 16, 21, 22, 24, 29, 30, 33, 34, 35, 39, 40, 41, 46, 47, 74, 94, 101, 152, 183, 186, 206, 242, 259, 301, 336, 386, 387, 417, 418, 421, 455, 456, 460, 461, 462, 463, 465, 469, 510	
CARDITO DE LAFFREDO (prince) 387	
CARMARTHEN (marquis de).. 146	
CASSEL (landgrave de)..... 189	

CATHERINE II..... 113
CAZENOVE (Théophile)..... 14
CHALAIS (princesse de).... 32
CHAMFORT..... 5, 33
CHAPUIS..... 236, 239
CHARLES DE SAXE (duc).... 128
CHATEAUBRIAND (M. de), 68, 69, 89
CHAUVIER... 235, 239, 253, 336
CHÉNIER (Marie-Joseph).... 84
CHOISEUL (duc de)..... 33
CHRÉTIEN-GUILLAUME (Électeur de Bavière)..... 279
CLAVIÈRE. 5, 151, 152, 156, 158
COBENZL (comte de).. 113, 114
COETBURG (de)... 306, 456, 461
COLAS (capitaine)..... 412
COMPS (de).. 45, 51, 63, 64, 65
CONDÉ (M ^{lle} de)..... 254
COURLANDE (duc de), voy. BIREN.
CROIZILLES.. 271, 273, 288, 336
CUBIÈRES (le chevalier de).. 66
CUSTINE (M. de) 259, 260, 283, 284

D

DALRYMPLE (John) 142, 143, 146, 170, 249, 262, 313, 372
DAMP MARTIN..... 212
DELATRE..... 268
DELILLE..... 33
DESSAU (prince de) 137, 278, 280, 321, 341, 384
DEUX-PONTS (Charles, duc de)..... 426, 429
DIEUDONNÉ-THIBAUT..... 73
DOEMBERG (baron de). 348, 349, 352, 384
DÖENROF (M ^{lle})..... 490
DOHM (de).. 17, 19, 89, 123, 127
DOLTZ (de)..... 487
DROZ..... 43
DUBOSC..... 350, 378, 411, 416
DUBRUNFAUT..... 96
DUFOUR.... 235, 236, 243, 253
DUMOURIEZ..... 5, 368
DUPÉRON..... 152
DUPONT..... 152
DUPONT DE NEMOURS... 33, 66

DURAS (M ^{me} de)..... 68
DUSSAULX..... 268, 473, 475

E

EDELSHEIM (baron d'), 314, 315, 316
EISEBECK (M ^{me} d')..... 272
ELRUT (général d')..... 458
ENCKE, voyez RIETZ (M ^{me}).
ENTRAGUES (d')..... 255
EPHRAÏM-ETSIG..... 447, 483
ERMAN..... 17, 342, 352
ERMENOW..... 238
ESTERHAZY..... 294
ESTERNO (comte d'), 7, 8, 10, 14, 15, 23, 73, 75, 90, 119, 139, 140, 171, 180, 181, 183, 202, 205, 208, 218, 248, 249, 250, 251, 255, 262, 269, 288, 301, 303, 313, 357, 358, 359, 368, 402, 403, 421, 444, 463, 469, 475, 489, 493, 509, 510
EULER..... 386
EWART..... 17, 269, 270

F

FAUCHE-BOREL..... 17
FAZIOLA..... 461
FECKERBERG (M. de)..... 272
FERJEN (de)..... 234
FÉRONCE (de).... 111, 285, 286
FINCK (comte de), 9, 150, 178, 256, 298, 300, 405, 493
FINCKENSTEIN (M. de), 76, 183, 208, 211, 249, 250, 286, 297, 308, 311, 318, 341, 408, 410, 440, 486, 490
FITZ-JAMES (duchesse de)... 32
FLEURY (M ^{me} Joly de), 357, 359, 371, 402
FORCADE (capitaine)..... 414
FORMEY..... 9
FOULON..... 152
FERDINAND DE PRUSSE (prince Auguste)..... 121, 127, 256
FRÉDÉRIC II, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 19, 20, 22, 23, 24, 35, 37, 58, 59, 70, 97,

98, 113, 119, 120, 143, 161, 165, 166, 169, 171, 174, 175, 180, 181, 188, 190, 191, 193, 194, 203, 212, 219, 210 à 242, 282, 283, 344, 359, 360, 377, 385, 394, 396, 404, 406, 407, 413, 420, 421, 423, 439, 447, 477, 487, 488, 491
FRÉDÉRIC-GUILLAUME I ^{er} 188
FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, 26, 29, 51, 72, 109, 163, 166, 169, 177, 178, 181, 182, 186, 187, 188, 189, 193, 202, 203, 206, 211, 212, <i>et passim.</i>
FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, 72, 98, 185, 446, 448
FRÉDÉRIQUE DE PRUSSE (princesse), 248, 253, 371, 430, 485, 490
FRÈSE (D ^r)..... 159
FURST (chancelier de).... 385
FURSTEMBERG (comte de), 104, 105

G

GAUDY 197, 420, 423, 453, 473
GAUFFIN (de)..... 464
GAYSAC (major)..... 182
GÉLINC (baron de)..... 272
GEMMINGEN (baronne de) 123, 127
GEOFFROI..... 229
GEORGE III (le roi)..... 183
GISLAER..... 307
GOERN..... 364
GOERTZ (Jean-Eustache de), 143, 171, 193, 195, 197, 220, 251, 259, 288, 299, 311, 330, 351, 360, 405, 469, 488, 489
GÖTTEN (prince de)..... 225
GOLTZ (baron de), 78, 95, 193, 194, 195, 197, 230, 262, 263, 311, 328, 340, 375, 465, 478, 491
GUÉMÉNÉ (M ^{me} de)..... 32
GRIMM..... 46, 211
GRODDARD..... 252, 267
GROSCHLAG (baron de).... 493
GROTHAUS (de)... 412, 416, 489

GUDSCHMIDT.....	230	251, 255, 256, 257, 259,	
GUENDER (M ^{lle} de).....	352	266, 269, 286, 298, 299,	
GUILLAUME V, stathouder de		303, 309, 311, 313, 317,	
Hollande.....	219	318, 329, 344, 350, 374,	
et suiv.		386, 404, 405, 413, 423,	
GUSTAVE III.....	34	428, 429, 434, 436, 461,	
		464, 469, 475,	488
H			
HAÏDER-ALY.....	244, 247	HERZ (Marius).....	18
HARDENBERG-REVENTLAU		HERZ (prince de).....	510
(prince de), 189, 190, 305,	306	HESSE (landgrave de), 184,	
HANSTEIN (général de).....	465	271, 273	
HARRIS (comte de Malmes-		HESSE-CASSEL (prince	
bury), 219, 220, 281, 301,	304	Charles de).....	406
HARTFELD (M ^{lle} de)....	111, 118	HEYMAN (baron de), 260, 320,	
HASTINGS (WARREN).....	27	342, 353, 356	
HATZFELDT (comte de)....	272	HOHENLOHE (prince de), 144,	489
HEIDEN (baron de).....	428	HOLSTEIN (duc de).....	430
HEINITZ (baron de), 15, 347,		HOLSTEINBECK (prince de),	
365, 368, 385, 399, 405,		313, 411, 416,	448
420, 423,	473	HOWEN (de), 128, 132, 390,	
HENRI DE PRUSSE (prince),		468, 470, 471,	503
7, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17,		HUTTEL.....	206
21, 24, 38, 46, 51, 73, 104,			
106, 109, 113, 116, 120,		I	
121, 122, 140, 154, 161,		IMMERMANN.....	457
163, 164, 167, 168, 174,		INGENHEIM (comtesse d'),	
177, 178, 179, 182, 184,		voyez Voss (M ^{lle} de).	
185, 187, 188, 189, 192,		ISABEAU.....	62
196, 200, 202, 203, 204,		ISEMBLITZ (général).....	227
207, 226, 235, 237, 243,		J	
249, 251, 254, 255, 262,		JEANNERET.....	151, 417
267, 268, 286, 303, 308,		JOSEPH II, 221, 273, 288, 290,	
310, 313, 317, 327, 331,		292, 295, 296, 297, 397,	
335, 342, 343, 349, 358,		418, 491	
364, 366, 370, 374, 382,		K	
383, 398, 402, 403, 420,		KAISERLING (comte de)....	261
423, 429, 437, 438, 439,		KALCKREUTH (général, comte	
440, 469, 473, 477, 485,		de)... 238, 420, 422, 423,	428
487, 489, 492,	493	KALKAN.....	266
HÉRACLIS (prince).....	217	KALLENBERG (M. de)...	316, 318
HERTZBERG (comte de), 75,		KAUNITZ (de).....	237, 284, 397
109, 114, 120, 124, 136,		KENTSINGER (l'abbé de)....	409
140, 143, 161, 162, 163,		KINSKY.....	284, 288
167, 172, 178, 180, 182,		KLOPMANN.....	470, 502
183, 185, 187, 188, 189,		KNIBBECK (M ^{lle}).....	358
192, 193, 194, 195, 196,			
198, 202, 205, 206, 208,			
210, 211, 217, 226, 243,			

KNYPHAUSEN (baron de), 162,		LINDEN.....	461
163, 166, 168, 189, 200,		LINDENAU (de)... 328, 330,	340
225, 351,	431	LOBKOWITZ (prince de), 141,	143
KNYSBECK (M ^{lle} de).....	222	LUCAS DE MONTIGNY, 6, 19, 44,	
KOEPFER.....	252	51, 64, 67, 89, 96, 153,	156
KRANTZ.....	404	LUCCHESINI (marquis de), 14,	
KULS (général).....	421	185, 187, 209, 269, 407,	489
		LUCRET (marquis de), 7, 17,	
L			
LACLOS.....	33	66, 74, 80,	493
LACRETELLE.....	153	LUTHER.....	490, 493
LA GRANGE, 386, 387, 388, 421,	450	LUTTON.....	62
LA HARPE (M. de).....	33	LUNES (duchesse de)....	32
LAKNER.....	291	LYNDEN (de).....	307
LA MARCK (comte de, prince		M	
d'Arenberg), 76, 77, 78,		MALASSIS, 45, 46, 63, 64, 90,	93
81, 92, 94,	500	MALMESBURY (comte de).	
LAMETH (Alexandre de)....	65	Voyez HARRIS.	
LAMOURETTE.....	79	MANSON.....	270
LA NORAYE (de).....	152	MANSTEIN (colonel de), 346,	
LANSBERG.....	315	351, 366, 368,	375
LANSKOI (D.).....	240	MARAT.....	84
LA ROCHEFOUCAULD, cardinal		MARCHE (comte de La), 209,	
de).....	32	212, 265, 349,	467
LARREY (de).....	198, 461	MARCOLINI.....	230, 254
LASCY (général, comte de),		MARÉCHAL (lord).....	420
238, 239, 273,	477	MARIGNANE (marquis de)...	3
LAUDON (baron de)....	238, 239	MARLBOROUGH.....	4
LAUNAY (de), 159, 251, 252,		MARRON.....	431
256, 268, 269, 319, 326,		MARSANNE (comte de), 443,	444
327, 331, 333, 350, 360,		MARWITZ (de).....	209
378, 405, 433, 446, 448,	474	MATSKA (comtesse).....	360
LAUZUN (duc de), 30, 33, 43,		MAUPERTUIS.....	194
47, 65, 93, 95, 145, 199,		MAUREPAS (M. de).....	33
287, 336, 352, 357, 417,	418	MAUVILLON (le major), 13,	
LAVAL (vicomtesse de)....	32	63, 64,	67
LAVATER, 6, 7, 19, 282, 326,	388	MAXIMILIEN (l'archiduc), 104,	106
LA VAUGUYON (duc de)....	454	MECKLEMBOURG-SCHWERIN	
LE COUTEULX.....	427	(duc de), 359, 383, 420,	
LE JAY.....	43, 45	429, 430,	444
LE JAY (M ^{lle})... 43, 45, 76,	94	MENDELSSOHN (Mosès), 18, 19,	20
LENDORF.....	411	MESMER.....	436
LE NORMAND.....	427	MEIER (Olo).....	342
LÉOPOLD II (empereur)....	501	MÉLANCHTON.....	490
LEPPEL (comte).....	384	MEST-MACHOR (baron de)...	470
LESSING.....	18	MICHELSOHN (général)....	458
LEWOLD (général).....	194	MIRABEAU (bailli de).....	2
LICHTENAU (comtesse de).		MIRABEAU (comte de).....	1
Voyez RIETZ (M ^{lle}).		et <i>passim</i> .	

MIRABEAU (marquis de), 1, 2, 3, 22,	30
MIRABEAU (marquise de)...	2
MOLLENDORFF (général de), 172, 173, 174, 181, 185, 238, 251, 269, 283, 398, 399, 406, 407, 421, 422, 473, 475, 477,	483
MONT-AUDOUIN	381
MONTÉJAN (comte de).....	227
MONTMORIN (comte de), 41, 42, 43, 44, 46, 48, 49, 73, 220, 509,	510
MOSCHWITZ (de).....	408
MOUAUX (de).....	3
MOULINES... 301, 304, 407,	451
MULLER	315
MUNCHAUSEN (de).....	285

N

NARBONNE (comte Louis de).....	450
NARBONNE (marquis de)...	33
NECKER.....	4, 48
NEHRA (M ^{me} de).....	6, 9
NEWTON	405
NICOLAÏ.....	18, 384, 388
NOLDÉ (de), 19, 71, 90, 95, 171, 234, 273, 280, 389 à 392, 402, 417, 418, 457, 474, 500, 501, 502, 503,	504
NOSTITZ (comte de), 437, 439, 440,	444
NOTHNAGEL.....	286

O

OELTZ	286
O'KELLY.....	230
ORAISSON (Le chevalier d')...	203
ORANGE (prince d'). Voy. GUILLAUME V, stathouder de Hollande.	
OSMOND (d').....	418

P

PANCHAUD, 5, 33, 52, 66, 102, 103, 151, 156, 225, 392, 402, 418,	419
--	-----

PÉRIGORD (abbé de). Voyez TALLEYRAND (de).	
PHILIPPI.....	269
PITT.....	81, 146
PLATES (M ^{lle} de).....	364
PODEWILS (comte de), 183, 187,	378
POIX (prince de).....	260, 371
POMMEREUL (M ^{me} de).....	32
PORTAIL (de).....	460
POTEMKIN (prince), 128, 129, 135, 141, 239, 333, 336, 458, 470,	503
PREMORAES.....	381
PRITWITZ (général de), 277, 343, 422, 441,	466

R

RABNER.....	293
RAHEL.....	18
RAMLER.....	194, 196, 198
RASON.....	129
RAYNAL.....	33
RAYNEVAL (de), 220, 405, 454, 455, 456, 458, 469, 503, 506,	507
REEDE (comte de), 39, 90, 218, 454, 455, 457, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 469, 504,	505
REEK (de).....	257, 261, 269
REPAIN (général).....	246
REUSS (prince de).....	578
REYBAZ.....	82
RIETZ.....	398, 399, 402, 413
RIETZ [M ^{me} Encke- (com- tesse de Lichtenau)], 209, 236, 253, 261, 340, 359, 360, 411, 425, 434, 440, 466, 473,	490
RITWITZ (Maréchal).....	209
RIVAROL.....	66, 113, 114
RODIG (général).....	330
ROMANZOFF (de), 141, 143, 144, 183, 218, 221, 222, 234,	313
ROSENCRANTZ.....	416
ROUX.....	252, 267
RUMPEL.....	328, 330, 334

S

SACKEN (M ^{me} de).....	256
SAFTING (de).....	231
SAINTE-HUBERTY (La), 271, 273,	288
SAINTE-LAMBERT (de).....	33
SAINTE-PIERRE (comte de)...	220
SAINTE-SIMON.....	70
SALM-KIRBOURG (prince de), 163,	166
SALM (le rhingrave de)...	460
SAXE-WEIMAR (duchesse Amélie de).....	105, 106
SCHADOW.....	212
SCHAFGOTSH (comte).....	444
SCHENING.....	365
SCHILLER.....	20
SCHIMMELMANN (comte de), 445,	417
SHMETTAU (comte de), 122, 127, 491,	492
SCHMIT.....	384
SCHULENBURG (de), 179, 180, 185, 193, 195, 196, 226, 251, 257, 278, 333, 343, 367, 369, 370, 373, 385, 404, 408, 423, 431, 453, 473,	486
SCHULENBURG DE BLUNBERG (comte).....	408
SCHUTZ.....	350
SCHWEDT (le margrave de), 209, 382,	383
SCHWEIZER.....	151
SCHWERIN (général de), 330, 451,	458
SCHWERIN (la générale de)...	364
SECKENDORFF (major de)...	491
SÉGUIER (M ^e Antoine), 53, 55, 56, 57, 58, 59,	75
SÉGUR (de).....	279
SELLIER.....	448
SÉRILLY.....	199
SMITH.....	380
SOLTSKOFF (général), 458, 470, 471,	503
SOPHIE DE MONNIER.....	3
SPRING-PORTEN (colonel de),	392
STARCK.....	406, 409
STEDING (de).....	2
STEIN (colonel).....	343

STOLZENBERG (baronne de),	209
STRUENSÉE, 149, 155, 197, 198, 199, 322, 370, 384, 393, 408, 421, 427, 428, 431, 453,	472
STUTHEREN (de).....	360, 361
STUTTERHEIM (de).....	228, 230
SUCK.....	371
SZEKELY, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296,	297

T

TALLEYRAND (abbé de Péri- gord), 21, 23, 29, 30, 31, 32, 33 à 37, 41, 50, 51, 76 à 83, 90, 93, 94, 95, 97, 114, 121, 126, 156, 160, 166, 173, 179, 186, 190, 198, 210, 227, 242, 280, 304, 322, 326, 330, 331, 336, 337, 345, 352, 357, 361, 368, 382, 389, 402, 403, 416, 417, 418, 428, 429, 434, 448, 450, 459, 470, 475, 484, 491, 497, 500,	504
TALLEYRAND (Alexandre de).	32
TAUBÉ (chancelier)...	128, 470
TAUENTZIEN - WITTEMBERG (comte de)...	180, 358, 359
TEMPELHOFF (major)...	314, 316
THIELCKE (capitaine).....	421
THULEMEIER, 193, 226, 318,	319
TIECK (Louis).....	17
TORRING-SEEFELD (M ^{me} de)...	247
TOTTLEREN (comte de), 414,	416
TRENCK (baron de), 24, 113, 124, 125, 134, 137, 143, 160, 166, 179, 190, 194, 195, 198, 202, 211, 221, 222, 225, 226, 229, 235, 239, 247, 270, 273, 280, 287, 290, 304, 309, 316, 321, 330, 336, 337 à 339, 344, 351, 361, 368, 373, 381, 402, 409, 416, 422, 428, 434, 438, 439, 444, 448, 469, 474, 483,	493
TROUSSEL (M ^{me} du).....	221
TURGOT.....	33

V

VALMOUR (de la).....	321
VANDERMEY.....	460
VAN HERCKEL.....	307
VAN SWETON.....	303
VENDOME (M ^{me} de).....	32
VÉRAC (marquis de)..	219, 220, 259, 284, 306, 309, 460, 507
VERGENNES (comte de), 7, 8, 10, 14, 16, 22, 23, 29, 30, 77, 94, 101, 106, 107, 114, 115, 132, 171, 180, 210, 211, 218, 220, 242, 244, 288, 304, 337, 402, 421, 460, 462, 464, 465, 469, 475, 491	
VERGENNES fils (de). 142, 145, 229, 230, 231	
VIBRAYE (de).... 172, 234, 246, 250, 255, 256	
VIÉREY (M ^{lle} de).....	367
VIOMÉNIL (comte de).....	2
VIVIER (chevalier du).....	229
VOLTAIRE..... 5, 17, 70, 119	
VOSS (M ^{lle} de), comtesse d'In- genheim.. 71, 148, 150, 178, 222, 286, 308, 315, 316, 317, 331, 332, 333, 336, 348, 349, 351, 352, 358, 359, 365, 367, 378, 393, 394, 400, 402, 405, 406, 408, 419, 420, 425, 435, 437, 452, 466, 473, 481, 485, 486, 489, 490, 492, 493	
Voss (le président de).....	486

W

WACHS (le consul).....	502
WALDÉCK (prince de).....	284
WARMIE (l'Évêque de).....	488
WARTENBERG (comtesse de). 140, 144	
WARTENBERG (général, comte de)..... 351, 365, 467	

WARTENSLEBEN (colonel comte, de) 253, 312, 329, 330, 361, 365, 452, 490, 491	
WEIMAR (Charles-Auguste duc de), 71, 135, 138, 189, 278, 280, 282, 370, 373, 374, 384, 394, 400, 412, 419, 430, 434, 492	
WEIMAR (duchesse Amalie de)..... 143	
WELNER (de), 225, 227, 253, 266, 300, 301, 302, 311, 315, 317, 318, 326, 327, 329, 341, 348, 370, 397, 407, 410, 426, 431, 441, 444, 446, 451, 453, 466, 467, 473, 486	
WERDER (de), 196, 209, 210, 331, 403, 406, 453, 473	
WESTFALL..... 407	
WILHELMINE (Frédérique-So- phie, princesse d'Orange), 219, 220, 224, 298, 454, 455, 456, 459, 460, 463, 469, 483	
WISSEMBERG (comte de)....	30
WITINKOFF.....	172
WITTHUM.....	279
WORMS (de).....	231
WORONZOW (de), 389, 470, 471, 474, 503	
WONSCH (général).... 477, 483	
WURTEMBERG (prince de), 128, 436, 439	
WURTEMBERG (princesse de). 184	

Y

YORK (duc de), 168, 189, 287, 288, 300, 301, 302	
---	--

Z

ZEDLITZ..... 340, 345	
ZELLE (D ^r)..... 170, 234, 241	
ZIMMERMANN (D ^r), 104, 106, 113, 158	
ZELLNER..... 490	

